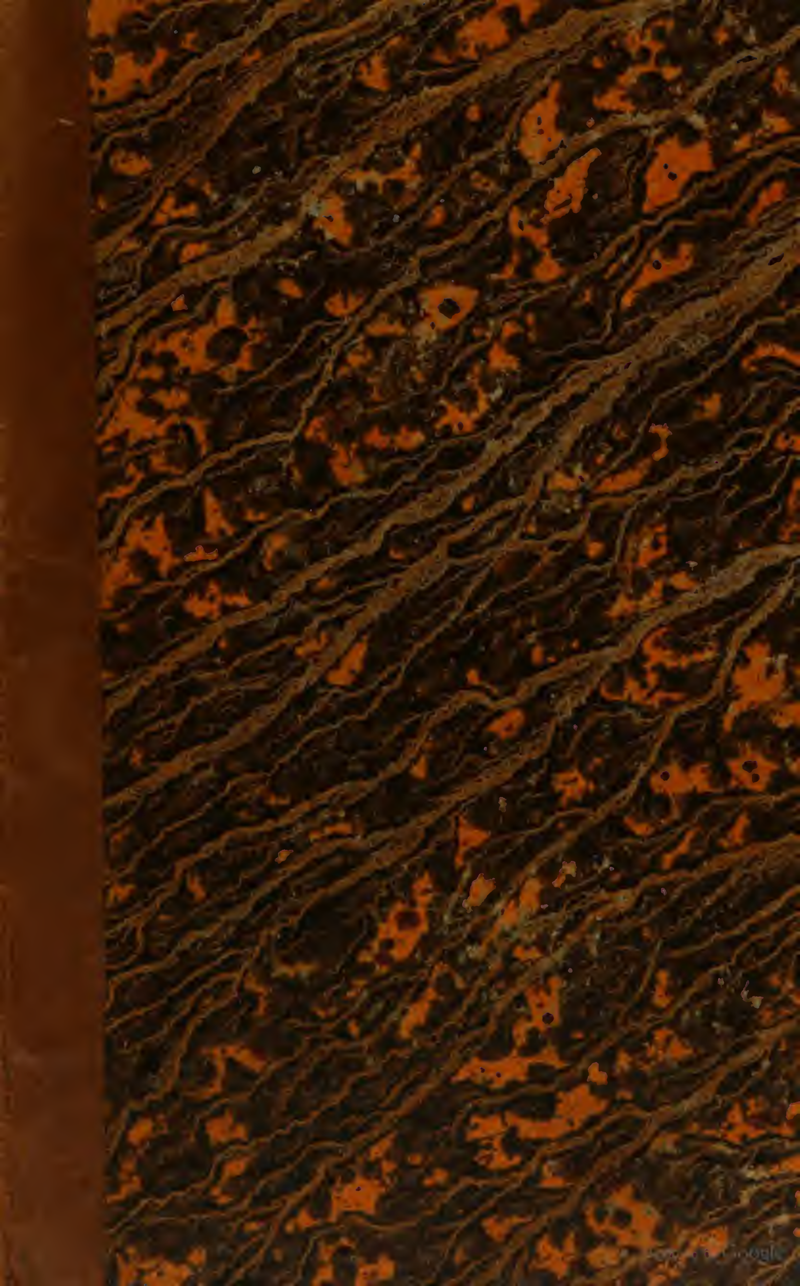
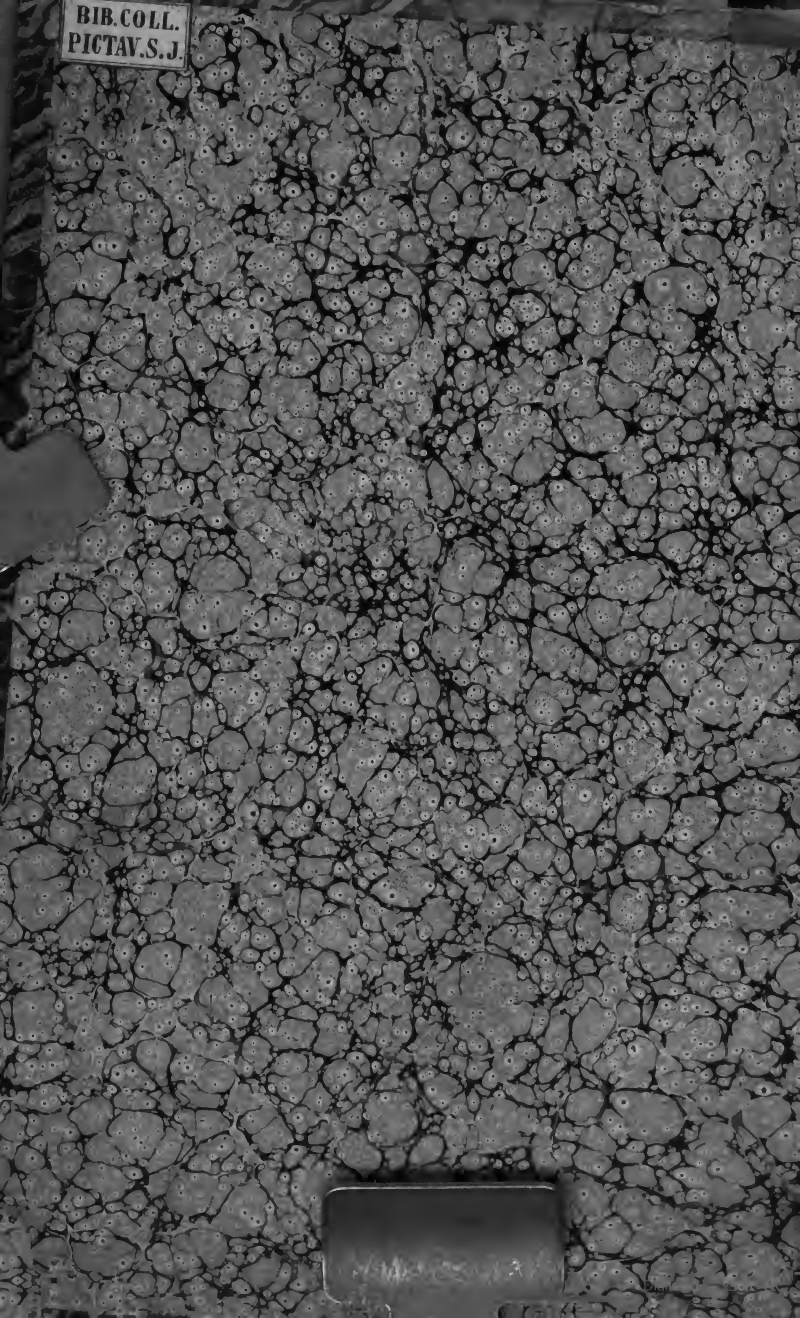
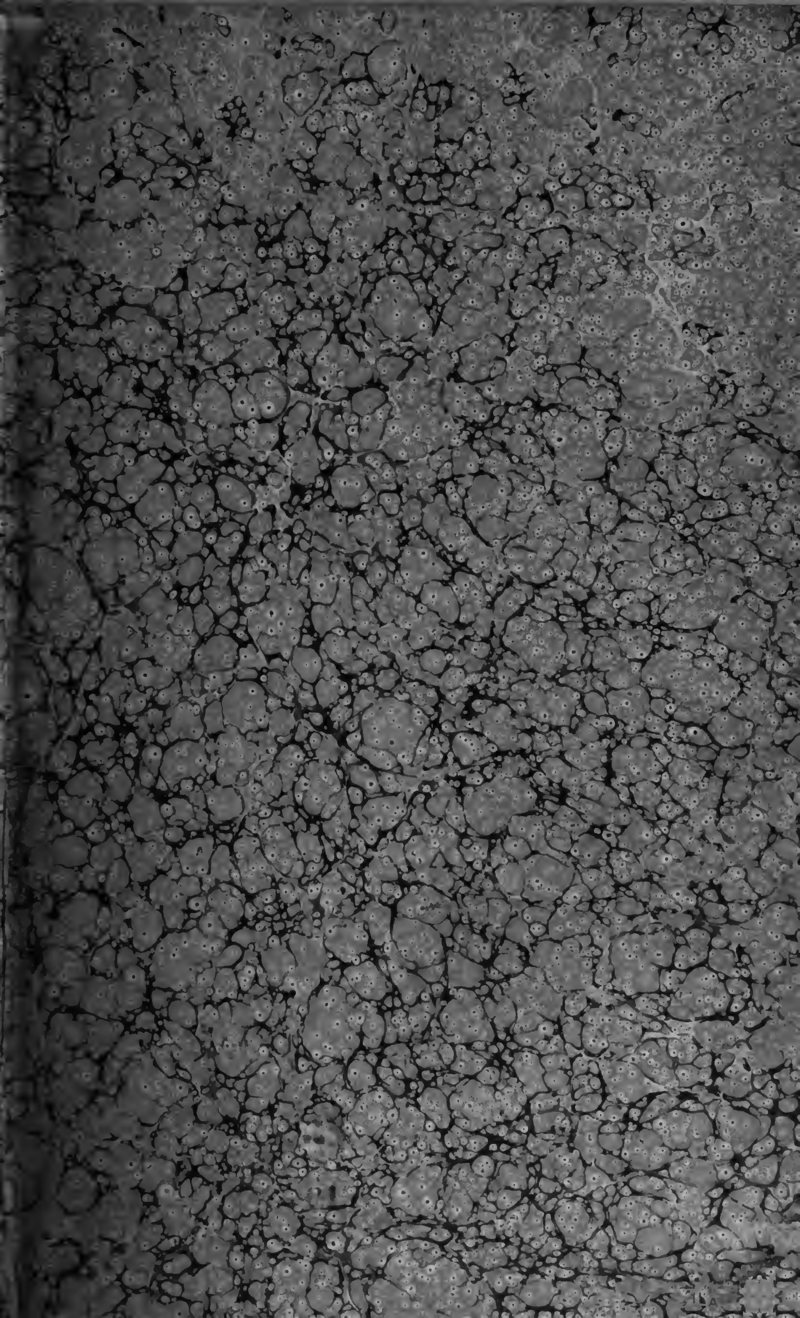


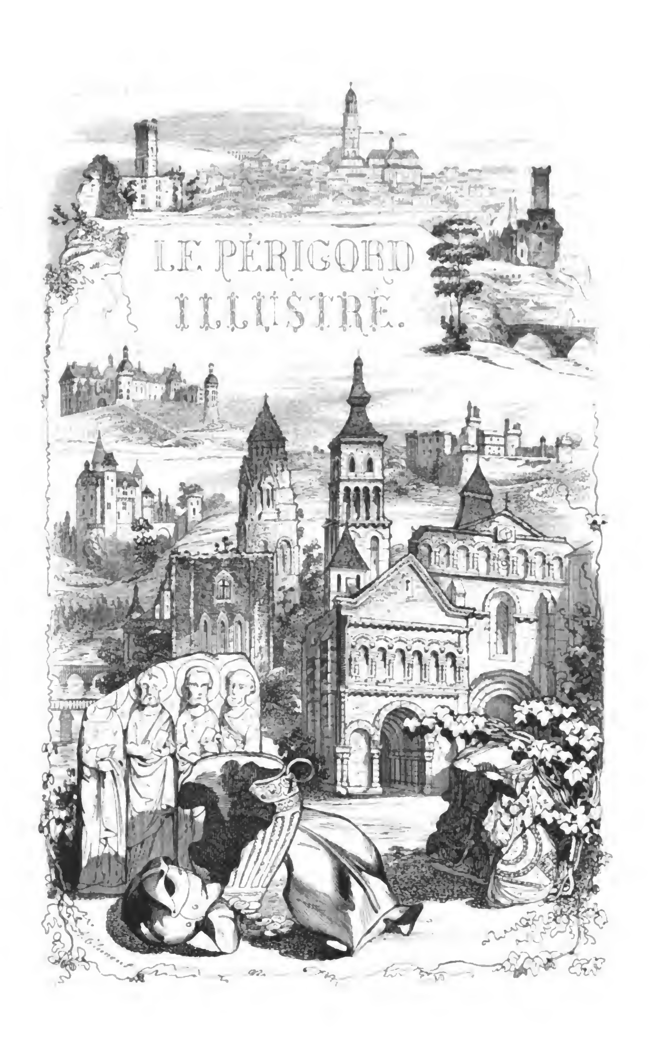

BIB.COLL.
PICTAV.S.J.



LE

PÉRIGORD ILLUSTRÉ.




LE PÉRIGORD
ILLUSTRÉ.

LE PÉRIGORD ILLUSTRÉ.

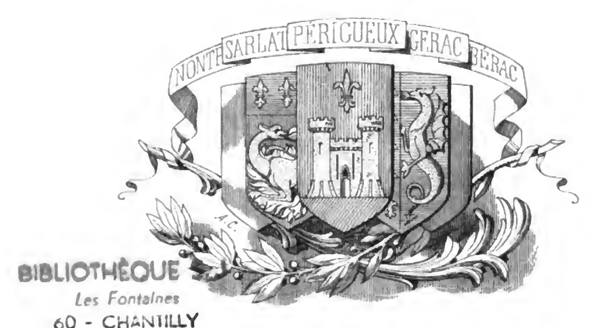
GUIDE MONUMENTAL,

STATISTIQUE, PITTORESQUE ET HISTORIQUE DE LA DORDOGNE,

PAR M. L'ABBÉ AUDIERNE,

Chevalier de la Légion d'Honneur, Inspecteur des monumens historiques, Membre de plusieurs Sociétés savantes, etc.,

AVEC GRAVURES INTERCALÉES DANS LE TEXTE
d'après le procédé de M. Aug. DUPONT.



PÉRIGUEUX,

IMPRIMERIE DUPONT, RUES TAILLEFER ET AUBERGERIE.

—

1851.



Les générations se succèdent depuis des milliers d'années; elles coulent comme un fleuve majestueux que nul obstacle ne peut arrêter. Cependant l'homme, qui en est l'élément, ne fait que passer sur la terre. Cet être faible paraît le matin sur la scène du monde : le soir, il n'est plus. Son nom descend même avec lui dans la tombe; ou, s'il lui survit quelques jours, ce n'est que pour aller bientôt se perdre dans l'abîme d'un profond oubli. Que de personnages illustres aujourd'hui inconnus et dont les bienfaits sont ignorés! Que d'ouvrages aussi sans noms d'auteurs! Voyez-vous ces monumens

antiques? Ils frappent vos regards; ils étonnent votre imagination. Vous les admirez; mais ne demandez pas qui les a élevés : on n'en sait rien. Encore quelques années, et ces monumens eux-mêmes auront disparu comme tant d'autres. L'intempérie des saisons, quelquefois la main de l'homme ou son incurie, leur propre poids, leur grand âge, tout conspire contre leur existence.

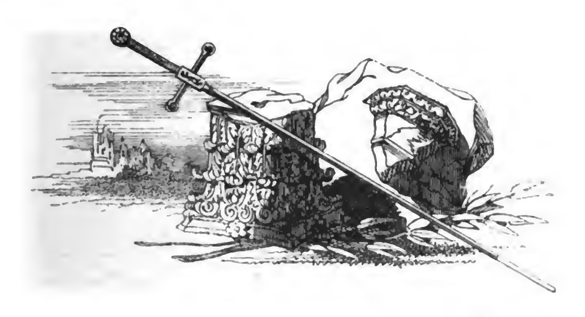
Retraçons leur image et faisons qu'ils vivent, même quand ils ne seront plus. Le dessin, la peinture, furent un belle invention; la gravure vint leur prêter son appui; mais la lithographie, plus généreuse encore, développe à moins de frais toute leur fécondité.

Ce phénomène des souvenirs était cependant imparfait : il lui manquait la simplicité. Il l'a acquise par les *clichés-pierres*, et c'est par ce procédé que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs l'image fidèle de nos monumens, espérant en rendre ainsi la description plus complète.

Nous voudrions pouvoir prendre les arts dans leur enfance, les suivre dans leur développement progressif; parler d'abord des monumens gaulois, ensuite des monumens romains, des monumens du moyen âge, des monumens de la renaissance, enfin des monumens modernes, tant civils que religieux; donner quelques détails statistiques; indiquer les sites, les paysages les plus agréables, et signaler les produits géologiques et minéralogiques du département. Cette méthode plus natu-

relle nous serait aussi plus facile. Mais en écrivant pour le voyageur savant, amateur d'antiquités, ou simple curieux, nous devons, pour ménager son temps et ne pas l'obliger à revenir sur ses pas, déranger notre plan et lui offrir nos richesses comme elles se présentent sur sa route. Nous nous faisons donc son guide, son compagnon de voyage, et, prenant pour point de départ Périgueux, nous le suivrons sur toutes les routes nationales, départementales et communales de la Dordogne; nous lui indiquerons où sont nos trésors, et nous lui dirons : « *S'ils peuvent vous intéresser, descendez un moment de voiture, et, notre livre à la main, explorez-les vous-même.* »

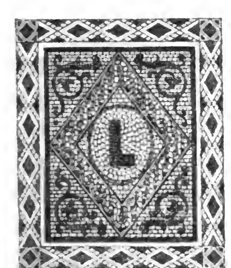
Nos compatriotes verront aussi avec plaisir la publication du *Périgord illustré*. Platon l'a dit, le sage doit étudier sa patrie avant de chercher à connaître les pays étrangers : car s'ignorer soi-même est la plus déplorable des conditions.





COUP D'ŒIL GÉNÉRAL.

TOPOGRAPHIE.



LE département de la Dordogne, ou le Périgord, arrosé par plusieurs rivières, par de nombreux ruisseaux, sillonné par de profondes vallées dont les eaux roulent vers le sud-ouest, a pour limites : au nord et nord-est, le Limousin ; au nord et nord-ouest, l'Angoumois; au sud, l'Agenais ; au sud-est, le Quercy ;

au sud-ouest, le Bordelais; à l'est, le Bas-Limousin; et à l'ouest, la Saintonge et l'Aunis. Sa superficie est de 941,400 hectares (480 lieues carrées).

NOM DES HABITANS.

Les habitans du département de la Dordogne portent le nom de Périgourdins, du mot latin *Petrocorii*. que leur donne Jules César dans ses *Commentaires*. Jadis, leur capitale était *Vésone*; aujourd'hui, c'est Périgueux, composé de l'antique Cité et du Puy-Saint-Front. Cette dernière dénomination ne lui a été donnée que dans le VIIe siècle.

ASPECT DU PAYS.

Les peintures que l'on fait du Périgord sont en général exagérées. A en croire certains historiens, cette contrée aurait été frappée d'anathème. On n'y verrait que des bois, des montagnes, des coteaux arides, agrestes et sauvages. D'après ces narrateurs, le département de la Dordogne ne serait que le tombeau de la nature en désordre, ou, mieux encore, qu'un second chaos. Démentons hardiment nos détracteurs. La physionomie du Périgord est, au contraire, très piquante par la variété infinie des mouvemens du sol. Il est peu de pays plus heureusement accidentés. Point d'élévation qui n'ait une vallée fertile; point de coteaux, peu

de montagnes absolument arides. Une végétation brillante se fait remarquer presque partout. Qu'on en excepte quelques rochers calcaires qui bordent de loin en loin le cours de nos rivières ou de profondes vallées, et tout le reste proteste contre la stérilité. Il est vrai que les limites du Périgord vers le Lot et le Limousin sont moins heureuses. Il y a là rochers affreux, champs-froids, bois appauvris, terres humides, prairies marécageuses ; mais qu'on parcoure les plaines riantes de la Dordogne, les bords de la Drône, les vallées de l'Ille, et en général les rives de la Vézère, et l'on sera bien dédommagé. Jamàis, en effet, tableau ne fut plus agréable; jamais paysage ne parut plus délicieux !

MONTAGNES.

Le Périgord est hérissé de coteaux. Les plus élevés sont le Puy-Cornu, le Puy-Saint-Raphaël, les Bonnes-Guises, le Puy-Saint-Astier, Sept-Fonds, les Goudoux, le Brouillaré, le Puy-Lagarde, Chantegeline, le Turgou, la plaine de Born, les collines du Cëou, le Puy-Chalup et le Puy-Beaumont. Les plaines qu'on y trouve ne sont que des vallées plus ou moins larges, et presque toujours bordées de rochers escarpés.

Aucune de ces montagnes n'est l'effet des embrasemens de la terre : c'est à des inondations successives qu'elles doivent toutes leur existence.

RIVIÈRES.

Il est peu de départemens en France aussi richement arrosés que celui de la Dordogne.

Six grandes rivières et six cents ruisseaux plus ou moins importans, et dont le cours est supérieur à 2,400 mètres, le parcourent dans tous les sens. Ces rivières sont la Dordogne, la Vézère, l'Auvézère, l'Ille, la Drône et le Drot. Les ruisseaux qui présentent le plus d'intérêt sont le Manoir, le Vern, la Louë, la Beauronne, le Blame, le Trincou, la Couze, la Conne, la Gardonnette, la Lidoire, le Caudou, la Crempse, la Rége, la Colle, la Belle, le Boulou, la Rizonne, le Bandiat, le Trieux, la Valouze, la Tardoire, la Nizonne, le Cëou, l'Hyronde, le Coly, la Beüne, le Salembre, le Lavaud, le Leyraud et la Cuze.

On y trouve aussi de nombreux étangs et de belles fontaines.

La Dordogne reçoit toutes les eaux du département, excepté, au nord, quelques ruisseaux, qui appartiennent au bassin de la Charente, excepté encore le Drot et quelques affluens, qui sont du bassin de la Garonne. Toutes ces eaux sont très poissonneuses.

NATURE DU SOL.

Le département de la Dordogne n'offre, dans toute

son étendue, que des terrains calcaires ou schisteux de seconde ou de troisième formation. Si on y découvre quelques roches primitives, elles s'y présentent fracturées, roulées et transposées par d'antiques révolutions ou par la main des hommes.

Vers le nord, où le terrain secondaire touche au terrain primitif, on peut cependant trouver dans leur place naturelle le quartz, le granit, la tourmaline, le feld-spath, la baryte sulfatée. Ces matières, ailleurs, sont étrangères. L'argile, l'alumine, la silice, la chaux et le fer sont les substances les plus abondantes sur la première couche du sol. Bien ou mal combinées, elles le rendent plus ou moins fertile ou mauvais. Les six rivières coulent entre des coteaux calcaires.

MINÉRAUX.

Le fer et le manganèse sont les seuls minéraux qu'on y trouve. Le fer surtout y est abondant. On l'y rencontre en pyrites, en mine limoneuse, en ocres, en géodes, et quelquefois par bancs ; c'est alors qu'il est exploité. Les mines de fer du Périgord ont été célèbres dans tous les temps. Les Gaulois les fouillaient, ainsi que les Romains, comme l'attestent plusieurs débris de forges gallo-romaines et le témoignage de l'historien Strabon. Dans le nord du département, on a découvert des indices de mines de cuivre et de plomb.

On a même essayé des fouilles ; mais les résultats peu satisfaisans les ont fait abandonner.

Le manganèse, dont on est parvenu, à ce qu'il paraît, à extraire le cobalt, va être exploité avec activité, et deviendra dans le commerce une nouvelle branche d'industrie.

FOSSILES.

Les fossiles abondent dans le département de la Dordogne. On y trouve des bancs de rochers uniquement formés de coquilles déposées ensemble et par familles ; d'autres bancs renferment des fossiles qui diffèrent entre eux. Vous y trouvez pêle-mêle des coquilles fluviatiles et terrestres, et ailleurs seulement des coquilles marines. Dans quelques bancs de formation tertiaire, on trouve tout à la fois les dépouilles de coquilles, de coraux, de madrépores et de fungites, dont les analogues ne se voient plus que dans les mers de l'Inde ou du sud. Presque tous les débris retirés de nos carrières ont appartenu à des individus qui ne vivent plus aujourd'hui sous la même latitude : toujours même, dans la formation crayeuse, les races sont perdues.

Les fossiles que l'on trouve le plus communément sont les térébratules, les gryphites, les nautiles, les ammonites, les oursins, les huîtres épineuses, les huîtres feuilletées, les tuyaux, les radiolites, les hippurites, les plagiostomes, les trochus, les cardium, les

peignes, les trigonies, les cucullées et les dents de poissons. Le département offre aussi des dépôts de combustible fossile, mais en petite quantité. On y remarque également des tourbières.

CRISTALLISATIONS ET PÉTRIFICATIONS.

Ne cherchons point dans le Périgord ces échantillons magnifiques qui ornent les cabinets des savans. Sa pauvreté en minéraux s'y oppose. On rencontre cependant quelquefois de jolis cristaux de quartz dans des géodes martiales, des hématites de la plus grande finesse, une grande abondance de bois souvent convertis en agate, en quartz, en pierre de la nature du caillou d'Egypte; dans quelques échantillons, on remarque même des trous faits par les pholades, les tarets; le feld-spath, la tourmaline, le granit noir, le sulfate de baryte; des agates de la plus grande beauté, blanches, jaunes, brunes, herborisées. Il en est plusieurs aussi belles que les agates orientales. Nous trouvons aussi des jaspes de toutes couleurs, de fausses aventurines, des calcédoines, et toutes les sous-espèces de ces substances transparentes ou non.

MARBRES, GRÈS, PLATRE, ETC.

Le département possède des marbres de toutes couleurs, dont on peut voir plusieurs échantillons dans

le musée de Périgueux ; des pierres meulières, des pierres lithographiques, du plâtre, de la castine, des terres à foulon, des carrières d'ardoise, de l'albâtre et de la pierre réfractaire.

GROTTES.

Le Périgord mérite aussi l'attention du naturaliste et de l'antiquaire sous le rapport des grottes ou cavernes qu'il renferme en grand nombre. L'histoire de ces grottes commanderait un traité particulier. Pour ne pas sortir de mon sujet, je me bornerai à cette courte observation. Je pense que Florus veut parler de ces grottes, lorsqu'il dit, au sujet des Aquitaines subjuguées par les lieutenans de César : *Aquitani, callidum genus, in speluncas se recipiebant, jussit includi*, etc. Parmi les nombreuses grottes que l'on trouve en Périgord, et dont la plupart offrent les traces évidentes d'anciennes habitations, les plus remarquables sont celles de Rochecaille, de Domme, du Pey-de-l'Ase, de Roffi et de Miremont, plus connues dans le pays sous le nom de Cluseaux. Un membre de l'académie des sciences, qui vint visiter dans le dernier siècle la grotte de Miremont, a prouvé qu'elle était l'ouvrage des eaux, et M. de Brémontier en a donné une description qui fut déposée dans la bibliothèque de l'académie de Bordeaux.

BOTANIQUE.

La flore phanérogamique est riche dans le département de la Dordogne : elle n'a pas été décrite encore en entier.

Le département renferme aussi un grand nombre de cryptogames intéressans ; mais l'étude en est encore moins avancée que celle des phanérogames.

Sous la dénomination de cryptogames, nous classons toutes les espèces de mousses, de lichens et de champignons. La variété de ces plantes, nulle part plus grande, n'est due qu'à la configuration du sol : il est montueux et humide. Ces deux accidens suffisent au développement de ces plantes. Les champignons, dont le genre comprend les bolets, les agarics, les truffes, les pezizes, les hydnes, etc., ne sont pas moins variés dans le département que les mousses et les lichens. Tous ne sont pas bons à manger ; il en est plusieurs qui sont un poison très actif : le faux ceps, la fausse oronge, le faux champignon de couche, l'agaric meurtrier, l'agaric bulbeux, pris même à petite dose, sont mortels. Les champignons comestibles, dont l'usage modéré n'a rien de funeste pour la santé, sont l'oronge, le ceps, le mousseron, la morille et la truffe surtout, dont tout le monde connaît la vogue et le crédit.

Le naturaliste peut aussi contenter sa curiosité comme le gourmet son goût. Indépendamment des espèces si-

gnalées, on trouve encore, dans leurs saisons respectives, l'agaric azuré, l'agaric améthiste, l'agaric musqué, et une foule d'autres qui doivent leurs noms à leur forme, à leur couleur, ou à quelqu'une de leurs qualités particulières.

SALUBRITÉ.

L'air est en général sain dans le département de la Dordogne, quoique chargé quelquefois d'humidité. Cette disposition de l'atmosphère est produite par les vents qui nous viennent du golfe de Gascogne, et qui règnent presque habituellement pendant cinq mois de l'année. De là, sans doute, ces fièvres endémiques qui nous affligent souvent; de là aussi ces orages désastreux qui dévastent annuellement plus ou moins la partie du sud-ouest du département, ces grêles et ces accidens de la foudre, résultat d'une fatale combinaison avec nos coteaux, conducteurs de l'électricité, et les fers et les pyrites qui jonchent notre sol.

TEMPS HISTORIQUES. — ORIGINE.

L'antiquaire et le philosophe se sont occupés sans cesse de l'histoire de l'homme. Monumens, traditions, souvenirs, vieux manuscrits, tout a été l'objet de leur constante sollicitude, et cependant la fable a presque

toujours été confondue avec la vérité. Le monde habité, quoique très moderne, comparativement au monde géologique, n'offre que mystères dans son berceau, et sans les annales des révélations hébraïques, nous serions encore, après six mille ans, dans la plus désolante incertitude sur tout ce qui tient à notre origine. Nous sommes réduits à des conjectures pour expliquer comment les diverses contrées de l'univers ont été peuplées, et, malgré tous nos efforts, nos connaissances sur ce point seront toujours très incertaines. Nous émettrons néanmoins notre opinion sur l'origine des habitans du Périgord : si elle n'est pas vraie, elle sera du moins raisonnable.

Il n'est pas douteux que l'Asie a peuplé l'Europe. Les Gomérites ou enfans de Gomer se répandirent insensiblement vers l'occident, du côté de la Pologne, de la Hongrie, de l'Allemagne, de la France et de l'Espagne. Au reste, Joseph fait descendre les Celtes de Gomer, fils de Japhet et petit-fils de Noé. Le Périgord, comme le reste de l'Europe, n'a donc pas eu une autre origine. Mais à quelle époque reçut-il ses premiers habitans? Nous ne pouvons la préciser. La marche naturelle des peuples nous permet seulement de croire que notre pays était déjà habité lorsque l'Angleterre, l'Irlande, l'Islande, la Suède, le Danemarck, d'autres contrées plus boréales, les îles de l'Océan, et même la Sicile, la Corse, l'Italie et l'Espagne n'étaient que de vastes solitudes.

LIEUX LES PREMIERS HABITÉS.

Il nous est impossible de désigner le lieu où se fixèrent d'abord les premiers habitans du Périgord ; mais, trouvant en plusieurs endroits, en assez grand nombre et appartenant à la même époque, des outils celtiques grossièrement faits, nous pouvons en conclure que ces divers lieux furent les premiers habités.

Les plaines de Born, d'Olivier, de Madrazès, de Campagnac ; les hauteurs de Tocane, de Meysès, de Themniac, de Lacaneda ; les vallées de Villadeix, de Lanquais ; le plateau de Puy-Beaumont, les coteaux de Coursac et les environs de Périgueux offrent beaucoup de ces outils antiques. La plupart de ces lieux, voisins d'un ruisseau, d'une fontaine, furent sans doute les premiers occupés. Ignorant l'art de construire, ces premiers habitans se logeaient dans des grottes. Les grottes sont en grand nombre dans le Périgord, et presque toutes laissent encore apercevoir des traces d'une antique habitation.

FORMATION DES VILLES.

Avec la multiplication des familles eut lieu la formation des hameaux, des villages, et plus tard, avec l'industrie et le commerce, parurent les cités : là commence la civilisation.

RELIGION ET ADMINISTRATION.

La religion des patriarches fut celle qui se répandit d'abord dans tout l'univers. Les prêtres des Celtes, des Germains et de la Grande-Bretagne portèrent le nom de druides. Mais il y avait différens ordres parmi eux : les vacerres étaient les prêtres; les bardes étaient les poètes; les eubages étaient les augures et vaquaient à la contemplation, et les saronides étaient les juges de la nation et les instructeurs de la jeunesse.

Diogène Laërce dit, dans son prologue, que les druides étaient chez les anciens Bretons ce que les sages étaient chez les Chaldéens, les philosophes chez les Grecs, les mages chez les Perses et les gymnosophistes chez les Indiens.

Ils avaient un chef dont l'autorité était absolue. Ils n'écrivaient point et ne permettaient pas d'écrire. Ils confiaient à la mémoire l'histoire de leurs grands hommes. Ils étaient chargés de l'instruction; mais ils n'enseignaient que les jeunes gens des principaux et des plus distingués de la noblesse. Ils étaient juges de tous les débats et de toutes les contestations publiques ou particulières : ils connaissaient des meurtres, des successions, des bornes et des limites. Ils décernaient les récompenses et les châtimens. Quand on n'obéissait pas à leurs décisions, ils excommuniaient les rebelles et leur interdisaient tout sacrifice. Strabon ajoute qu'ils

avaient l'autorité d'arrêter des armées qui couraient au combat et d'accommoder leurs différends.

Les druides croyaient que le monde était éternel, ainsi que les âmes. Cependant, ils disaient que le feu et l'eau prévaudraient un jour. Ils enseignaient la métempsycose. Ils avaient pour le gui de chêne une grande vénération ; ils le cueillaient avec beaucoup de solennité et faisaient ensuite un sacrifice de deux taureaux blancs qui n'avaient jamais travaillé. Ils avaient aussi beaucoup de confiance dans des œufs de serpent, ramassés d'une certaine manière et en certaine lune. Ils les croyaient un remède pour gagner les procès ou pour s'attirer les bonnes grâces des princes. Pline croit que c'est pour cela qu'on avait pris le caducée en signe de paix. Plusieurs auteurs anciens racontent que les druides immolaient des victimes humaines ; ils citent même les empereurs romains qui défendirent ces barbares immolations. Dans ma brochure sur le druidisme, j'ai combattu ces auteurs ; cependant, je n'oserais les contredire absolument.

Les druides n'avaient point de temples ; ils sacrifiaient dans les bois, en plein air et sur une montagne. Nous trouvons encore beaucoup de leurs autels ou pierres-levées, que les antiquaires nomment *dolmens.* Plusieurs lieux, en Périgord, ont retenu même leur nom, ainsi que celui des bardes. Ainsi, nous avons des lieux qu'on nomme Drouille, Drouillot, La Barde du Bugue, La Barde-Creyssac, près de Bourdeilles, un autre Labarde

du côté de Mareuil, le château de Bardou, près de la Dordogne, et plusieurs autres endroits qu'il est inutile de citer.

Avant de parler des Gaulois, nous croyons devoir



mettre sous les yeux du lecteur un dessin représentant leur costume et leur armure.

GOUVERNEMENT.

Le Périgord formait, sans doute, un des états confédérés de la Gaule. Sa capitale était Vésone. Quel fut son gouvernement? Était-il aristocratique ou démocratique? Quels étaient enfin ses chefs, ses magistrats, ses lois, sa constitution politique? Nous l'ignorons complètement. Quoique certains auteurs nous aient donné le catalogue de quelques rois gaulois que d'autres prétendent être fabuleux, il est sûr que le gouvernement de la Gaule, en plusieurs lieux, était aristocratique, ou que du moins ses monarques étaient élus par les chefs militaires et les grands de la nation. D'autres croient que ce gouvernement était démocratique, et que les druides, qui étaient les maîtres de la religion, y avaient beaucoup de part. Quoi qu'il en soit, on trouve des rois dans les Gaules, en différens temps. Tite-Live fait mention d'Ambigat, roi de Bourges, qui régnait environ 600 ans avant Jésus-Christ. On trouve aussi un Concolitanus, roi des Gaulois, qui fut tué dans une bataille contre les Romains, 225 ans avant Jésus-Christ. Anéroëstus, autre roi des Gaules, qui se donna lui-même la mort après la perte de cette bataille. Bituite, roi des Auvergnats, perdit une bataille contre les Romains, près de l'Isère, 121 ans avant Jésus-Christ. Enfin César, dans ses *Commentaires*, cite un grand nombre de personnages gaulois, parmi lesquels étaient plusieurs rois.

L'Agenois, l'Auvergne, le Berry, la Franche-Comté, avaient un roi : rien n'établit que le Périgord en eût un. Il est probable que cette province était soumise au roi de Bourges. La population était divisée en trois classes : les druides, les nobles et le peuple. Les deux premières classes étaient libres ; la troisième était esclave. Quelques historiens ont cru que les Francs avaient institué le vasselage ; c'est une erreur : il existait sous les Gaulois.

COMMERCE ET INDUSTRIE DES GAULOIS.

La guerre était une des grandes occupations des Gaulois : ils portaient leurs armes dans presque toutes les contrées du monde, et souvent ils firent trembler les Romains. Cependant, ils ne négligaient ni l'industrie ni le commerce. Nous trouvons dans le Périgord des restes de forges gauloises, des scories qui remontent à une antiquité très reculée. En effet, une des principales branches du commerce du Périgord était le fer, à cause des mines abondantes qu'on trouve dans cette province. L'exportation en était considérable, à en juger par la consommation qu'en devait faire un peuple agricole, commerçant et ami des arts, comme l'était le peuple de Marseille, avec lequel il entretenait plus particulièrement des relations commerciales.

Une autre branche de commerce était le poil de chèvre. Un pays couvert de bois et de landes était propre à

élever des troupeaux nombreux de ces animaux. Il paraît que les habits chargés de poils de chèvre étaient fort à la mode dans les Gaules, comme semble l'indiquer l'inscription sépulcrale d'un nommé *Popilius*, ainsi qualifié : *negociator artis prossariæ*.

Le Périgord commerçait aussi beaucoup sur les lins, qu'on y cultivait en grande quantité.

DOMINATION ROMAINE.

Les Romains avaient commencé la conquête des Gaules par les pays méridionaux, qu'ils appelèrent province romaine. Cette partie des Gaules, qui comprenait le Languedoc, la Provence et le Dauphiné, fut réduite sous l'autorité de la république, l'an 633 de Rome et 63 ans avant Jules César. Avant la défaite de Vercingentorix, César n'avait point porté ses armes dans le Périgord. Ce ne fut qu'après la soumission de toutes les Gaules qu'il y envoya quelqu'un de ses lieutenans pour contenir le peuple de cette contrée. Les Pétrocoriens conservèrent leur nom, leur capitale et leur culte. Ils furent compris dans la Gaule celtique, qui, d'après les limites posées par César, s'étendait de la Seine à la Garonne. D'après la nouvelle division d'Auguste, le Périgord fit partie des quatorze peuples réunis à l'Aquitaine. Alors, il se trouva lié à toutes les vicissitudes de l'empire romain et aux révolutions qui surgirent dans

les Gaules. Caïus-Julius-Vindex-Aquitain, et dont la famille semble avoir habité la capitale du Périgord,



s'étant mis à la tête d'une sédition, l'agita un moment. Ce fut même cette sédition qui, s'étendant dans toute la Gaule, causa la mort de Néron.

Sous les successeurs de ce prince, le Périgord resta dans le même état d'administration ; mais son culte religieux prit de l'accroissement. Les vainqueurs y introduisirent leurs divinités et leur élevèrent des temples et des autels. L'autorité des druides diminua insensiblement. Tibère les avait chassés de Rome, où ils s'étaient introduits. Claude étendit la proscription plus loin : il les bannit des Gaules. Alors le polythéisme triompha; ce ne fut cependant pas pour long-temps. Vers le IIe siècle ou le commencement du IIIe, la religion chrétienne s'établit dans le Périgord ; elle y fit d'autant plus de progrès, qu'elle se rapprochait davantage du druidisme par l'unité de Dieu et l'immortalité de l'âme.

Vers la fin du IVe siècle, l'Aquitaine fut subdivisée en Aquitaine première, ayant Bourges pour capitale, et en Aquitaine seconde, ayant Bordeaux pour capitale. Le Périgord fit partie de cette dernière.

Ces provinces obéissaient encore aux Romains au commencement du Ve siècle, lorsque les Vandales, les Visigoths et plusieurs autres peuples barbares inondèrent les Gaules. Les Visigoths, après avoir ravagé plusieurs provinces, demandèrent à se fixer dans la partie méridionale des Gaules, en qualité d'alliés et d'auxiliaires de l'empire romain, et sous la souveraineté des empereurs. Honorius accéda à leur demande, et leur abandonna Toulouse, dans la Narbonnaise, avec six autres cités ou peuples dans l'Aquitaine seconde. C'est

cette première demeure des Goths que Sidoine nomme *la Septimanie*. Mais ce peuple, profitant des désordres occasionés par la décadence de l'empire, se rendit indépendant. Il étendit peu à peu sa domination dans les Gaules, et y établit avant la fin du ve siècle un royaume qui eut pour capitale la ville de Toulouse. Ce royaume était borné au nord, par la Loire; au levant, par le Lyonnais et par le Rhône; au midi, par la Méditerranée et les Alpes; et au couchant, par l'Océan. Le Périgord se trouva donc compris dans ce royaume et soumis aux Goths pendant toute leur domination.

DOMINATION FRANQUE. — DOMINATION DES DUCS.

Au commencement du vi^e siècle, les Francs établis dans la Gaule septentrionale déclarèrent la guerre aux Goths. Clovis, ayant vaincu leur roi Alaric II en 507, conquit sur eux, soit par lui-même ou par son fils Thierri, toute l'Aquitaine. Par la victoire de Vouillé, le Périgord changea de maître et fut forcé d'obéir à Clovis et à ses successeurs.

L'Aquitaine fit ensuite partie des royaumes d'Austrasie et de Neustrie. Les provinces qui la composaient eurent un sort divers, suivant les partages que les rois de la première race firent de la monarchie française. Dagobert, ayant recueilli toute la monarchie, donna à son frère Caribert, en 628, une partie de l'Aquitaine, avec la ville de Toulouse comme capitale de ce royaume.

Caribert ne régna que trois ans. Chilpéric, son fils aîné, lui succéda; mais, assassiné quelques mois après, son royaume revint à Dagobert, qui, en 637, le donna, à titre de duché héréditaire, à Boggis et à Bertrand, frères puînés de Chilpéric, à condition qu'ils lui en feraient foi et hommage, ainsi qu'aux rois de France ses successeurs, et qu'ils lui paieraient un tribut annuel.

Boggis fut père du célèbre Eudes, duc d'Aquitaine, qui, voyant les entreprises continuelles des maires du palais régnant véritablement en France à l'ombre de l'autorité royale et des rois de la première race, qui n'en avaient que le titre, se rendit indépendant à la fin du VIIe siècle, et étendit les limites de ses états jusqu'à la Loire, gouvernant en souverain. Eudes transmit ses états à Hunold, son fils, et par ce dernier à Waiffre, son petit-fils. Les maires du palais ne cessèrent de leur faire la guerre. Pépin-le-Bref, étant monté sur le trône, la continua contre Waiffre, qu'il défit dans la forêt de Vern. Ce duc ayant été tué, l'Aquitaine fut réunie à la couronne et de nouveau érigée en royaume par Charlemagne, pour son fils Louis-le-Débonnaire. La capitale fut Toulouse.

SÉJOUR DES SARRAZINS EN PÉRIGORD.

Les Sarrazins répandus dans l'Aquitaine, voulant passer la Dordogne, avaient été battus par Eudes. Épouvantés par cette défaite, ils prirent la fuite et ne songè-

rent plus qu'à rejoindre Abd-el-Aman, qui assiégeait Arles. Ce général, irrité de la défaite des siens, voulut venger cet affront. Il courut dans l'Aquitaine, renversa tout ce qu'il trouvait sur son passage, et jeta partout l'épouvante et la consternation. Toutes les villes s'empressèrent de lui ouvrir leurs portes. Il vit trembler devant lui le Languedoc, le Quercy, le Gévaudan, l'Auvergne, le Périgord et le Poitou.

Le père Dupuy attribue à ces barbares la construction du mur d'enceinte qui fortifiait la Cité de Périgueux et que l'on remarque encore en plusieurs endroits. Cet auteur fonde son opinion sur le témoignage de l'évêque Sébalde, qui appelle ce mur *murus sarracenus;* mais c'est une erreur : en examinant attentivement ce mur, on reconnaît qu'il doit remonter au IVe ou Ve siècle

Parmi les noms de lieux, en Périgord, qui paraissent avoir quelque affinité avec les mots *maures* et *sarrazins*, je distingue le village des *Sarrazis*, près de Périgueux, du côté de Plancher; un village de même nom, dans la paroisse de Maurens, à huit kilomètres de Bergerac : le nom de *Maurens* lui-même. Le village de *La Maure*, dans la paroisse de Campsegret; la paroisse de Lachapelle-*Montmoreau;* le village de *Fonmoure*, a l'extrémité de la paroisse de Sourzac; un puits dans le château de Beynac, qui a conservé le nom de *Puits des Sarrazins;* les communes de *Mauriac*, *Sarrazac*, et une quantité d'autres dont l'origine pourrait se rattacher au même peuple.

CHARLEMAGNE EN PÉRIGORD.

Les Sarrazins avaient été complètement battus par Charles-Martel, près de Tours, entre les rivières du Cher et de Loire, dans un lieu qui a pris depuis le nom de Saint-Martin-le-Beau ou de *Bello*. Le catholicisme, menacé en France par l'islamisme, n'avait plus rien à craindre. Mais l'Espagne gémissait encore sous le joug du Coran. Plusieurs princes mahométans, jaloux les uns des autres, et se faisant la guerre, appelèrent à leur secours Charlemagne. Ce puissant monarque hésite un moment; l'intérêt de la religion le détermine : il prend les armes et vole vers les Pyrénées; il traversa le Périgord, où il laissa de nombreux souvenirs de ses bienfaits. Il fonda le prieuré conventuel de Trémolat, et lui fit présent, d'après le P. Dupuy, de la chemise de l'enfant Jésus. Il dota le monastère de Sarlat, lui donna une portion de la vraie croix, et autorisa la translation des reliques de saint Pardoux et de saint Sacerdos dans ce même monastère. Suivant les Bollandistes, cet empereur, à son retour d'Espagne, aurait fait construire l'église de Brantôme, et aurait donné aux religieux, avec d'autres reliques, celles de saint Sicaire.

LE PÉRIGORD SOUS L'AUTORITÉ DES COMTES.

Le premier comte de Périgord établi par Charlema-

gne fut Wildbald. Vassal du roi, il avait lui-même ses vassaux, qui avaient aussi leurs arrière-vassaux. Tous



les habitans du comté étaient obligés de se rendre,

quand ils étaient cités, aux plaids qu'il tenait trois fois par an. Il ne pouvait qu'instruire les causes des ecclésiastiques et des vassaux du roi ; il jugeait toutes les autres en dernier ressort. Dans la suite, les comtes devinrent de grands feudataires presque indépendans, et au vasselage se joignit ainsi la féodalité.

Sous Charles-le-Chauve, il n'y eut qu'un comte d'Angoulême et de Périgueux. Plus tard, chacune de ces deux provinces eut le sien, et la Marche fut même ajoutée au Périgord.

LES NORMANDS EN PÉRIGORD.

Les comtes luttèrent souvent avec succès contre les Normands. L'un d'entre eux, Guillaume Wlgrin, reçut le surnom de *Taillefer*, pour avoir pourfendu d'un seul coup d'espadon un chef Normand, lui, son casque et son armure.

Les Normands, suivant Adémar, Mabillon et la chronique de Saint-Vandrille, avaient commencé leurs incursions dans l'Aquitaine vers l'an 847. Les chroniques ne sont pas d'accord sur l'année de la prise de Périgueux par ces barbares : les unes la mettent en 848 et d'autres en 849. Nous nous attachons à cette dernière opinion, qui est celle de l'auteur des *Annales de Saint-Bertin*. Ce peuple vagabond se répandit dans toute la province, qu'il ravagea.

L'évêque Sébalde, dont nous ne connaissons les ma-

nuscrits que par le P. Dupuy, fait mention de trois abbayes du Périgord ruinées par les Normands : Saint-Front, Saint-Astier et Beaussac. Vers la même époque, le monastère de Paunat fut détruit aussi par eux de fond en comble.

QUERELLE ENTRE LE COMTE ET L'ÉVÊQUE.

Hélie II avait fait frapper une monnaie qui portait le nom d'hélienne. Arnaud de Villebois, alors évêque de Périgueux, avait gardé le silence sur ce fait, ou s'en était peu occupé; mais il n'en fut pas de même de Géraud de Gourdon, qui vint après lui : dès la première année de son installation, en 1037, il se plaignit à Aldebert, successeur d'Hélie, que cette monnaie était de mauvais aloi, et que de plus, à lui seul, comme abbé de Saint-Front, appartenait le droit de faire battre monnaie à Périgueux. Aldebert de Talleyrand, dont le nom rappelle la fière réponse d'un comte à Hugues Capet, qui, lui demandant : *Qui t'a fait comte?* répartit : *Qui t'a fait roi?* résista à l'évêque. La guerre s'alluma entre eux. C'est alors que Géraud de Gourdon engagea, pour soutenir cette guerre, une partie de ses domaines, les châteaux d'Agonat et d'Auberoche, qu'il ne put jamais recouvrer. Le succès couronna ses prétentions. Les comtes mirent sur leur monnaie le nom d'Angoulême, et les héliennes cessèrent de circuler. Ce qui le prouve, c'est qu'elles sont extrêmement rares, et que

je n'en connais qu'une en France, que j'ai retirée des mains d'un orfèvre de Bergerac pour la donner à M. de Mourcin, qui la conserve précieusement.

LES ANGLAIS EN PÉRIGORD, EN 1153.

Henri II, roi d'Angleterre, en épousant Eléonore, première femme de Louis VII, devint maître de l'Aquitaine. Alors le Périgord changea de domination. Le comte vit avec peine ce changement et refusa de reconnaître son nouveau souverain. Henri marcha contre lui. Il fallut se soumettre. Sous son successeur, les seigneurs d'Aquitaine s'étant liés contre les Anglais, Hélie V fit partie de la ligue. Les Anglais soutinrent l'attaque; la fortune les favorisa. Vainqueurs, ils s'établirent dans notre province, et prirent, pour s'y maintenir, les mesures de sûreté commandées par la prudence. Ils s'emparèrent des forteresses les plus importantes, et y tinrent une garnison sous la conduite d'un gouverneur. Ils construisirent même des forts pour lutter avec succès contre les attaques imprévues des châteaux armés contre eux. C'est ainsi qu'ils bâtirent le fort de Vitrac, dans le Sarladais, pour rester maîtres du passage de la Dordogne. Mais le courage des Périgourdins fut persévérant; ils résistèrent constamment à la domination anglaise et finirent par s'en affranchir.

SAINT LOUIS EN PÉRIGORD.

Louis IX, avant de partir pour sa seconde croisade,



voulant offrir ses hommages au suaire du Christ, tra-

versa le Périgord pour se rendre à Cadouin, dans un monastère de bernardins, où était déposée cette relique. Plusieurs princes et des grands seigneurs l'accompagnaient. Une tradition assez positive, généralement répandue dans le pays, recueillie dans plusieurs chroniques, et que nous avons nous-même consignée dans notre histoire de Sarlat, nous a conservé le souvenir d'une visite que fit ce prince au château de Pelvézis, commune de Saint-Geniés. Les ormes séculaires qu'on admire encore dans cette gothique demeure et dont l'extraordinaire circonférence est d'environ 13 ou 14 mètres, semblent se prêter aussi à la véracité de cette tradition. On raconte que Saint-Louis n'ayant point voulu visiter Sarlat, à cause d'une discussion très animée qui existait entre l'abbé du monastère et les consuls de cette ville, s'arrêta au château de Pelvézis, et qu'il y reçut sous ces ormes les députés du monastère. Les consuls, de leur côté, pour éviter la rencontre des religieux, se rendirent au château de Limeuil, où le roi devait séjourner avant d'arriver à Cadouin. Il est probable que moines et consuls fuyaient une réconciliation, puisque jamais occasion de se la procurer ne pouvait être plus favorable.

Saint Louis respecta leurs raisons réciproques et voulut garder entre eux une religieuse neutralité, quoiqu'il eût pu cependant juger leur différend, puisque Sarlat et ses dépendances avaient été exceptés du traité de cession du Périgord que ce prince avait fait avec Henri III.

Au reste, peu de temps après, un malheur commun rapprocha tous les cœurs, et une transaction à l'amiable termina la querelle.

Saint Louis, après avoir laissé au monastère de Cadouin des preuves de sa munificence royale, le quitta pour aller s'embarquer à Marseille, en 1270, au mois de mars. On sait que ce pieux monarque possédait la seigneurie de Périgueux de moitié avec le chapitre de Saint-Front. On appelait cette seigneurie le pariage du Puy-Saint-Front, c'est-à-dire propriété indivise entre le roi et le chapitre.

LE PÉRIGORD RÉUNI AU DOMAINE DE LA COURONNE.

Archambaud-le-Vieux s'était montré rebelle à une décision de son souverain, et avait pris les armes pour soutenir ses prétentions. Un accord fit cesser ces hostilités. Mécontent de nouveau, bientôt il recommença la guerre et succomba. Le roi lui fit grâce de la vie, annula l'arrêt de confiscation de son comté, et ne se réserva, en cédant au fils les propriétés du père, que la ville de Périgueux. Le fils se montra moins sage encore que son père. Il réclama avec menaces la ville dont il se croyait injustement dépouillé, et joignit l'outrage à une demande fière et hautaine. Une tentative de rapt sur la fille d'un bourgeois de Périgueux acheva de le rendre criminel. Le parlement fit son procès, et, par arrêt du 19 juin 1399, il fut condamné au bannissement, et ses biens furent confisqués.

Le comté fut donné au duc d'Orléans par son frère Charles VI. Son fils le vendit au duc de Penthièvre 16,000 réaux d'or. Sire d'Albret en devint possesseur par son mariage avec la petite-fille du duc de Penthièvre. Henri de Navarre en hérita, et, devenu roi de France en 1589, il le réunit à la couronne. Ainsi disparut, avec le comté du Périgord, la puissance des comtes, dont nous donnons ici la liste exacte, à dater du règne de Clovis.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES COMTES DU PÉRIGORD.

Félicissime, natif de Trémolat-sur-Dordogne, comte ou gouverneur de Périgord, établi par Clovis Ier en 507, après la bataille de Vouillé.

Félix Aureol ou Oriol, comte ou gouverneur de Périgord, père de Saint-Cybar, fils de Félicissime, sous les enfans de Clovis.

Ragnoaldus, qualifié *dux petrocoricensis* sous Chilpéric, en 581.

Itier ou Ictérius, comte de Périgord sous Pépin-le-Bref, vers l'an 765.

Widbalde, établi comte de Périgord par Charlemagne, en 778.

Imon ou Eménon, établi comte par Louis-le-Débonnaire, vers 839, mort en 866

Wlgrin, établi comte de Périgord et d'Angoulême par Charles-le-Chauve, en 866, mort en 886.

Guillaume, frère cadet d'Alduin, comte d'Angoulême, mort en 920.

Bernard, surnommé Gradin, fils de Guillaume, comte en 920, mort après l'an 947.

Arnaud dit Bouratiou, fils aîné de Bernard, vivait en 962 et 975.

Boson Ier, dit le Vieux, comte de la Marche et de Périgord, mort en 968.

Hélie Ier, comte de Périgord, fils aîné de Boson, vivait vers l'an 974; il mourut sans postérité.

Aldebert Ier, comte de la Haute-Marche et de Périgord, deuxième fils de Boson, mort vers 995.

Boson II, comte de la Basse-Marche et de Périgord, troisième fils de Boson, mort vers 1006.

Hélie II, comte de Périgord, fils aîné de Boson II, vivait en 1031

Aldebert dit Cadoirac II, fils d'Hélie II, vivait en 1059.

Hélie III, fils d'Aldebert II, est connu dès 1074.

Aldebert III, seul comte en 1104, associé à Rudel en 1116.

Rudel, seul en 1124 et 1131. Je crois qu'il s'embarqua pour la Terre-Sainte en 1147.

Guillaume Talleyrand, associé à Rudel vers l'an 1132.

Boson de Grignols, associé en 1154 à un autre Hélie de Rudel.

Hélie Rudel, fils de Rudel, vivait en 1168.

Hélie de Talleyrand V, mort vers l'an 1204.

Archambaud Ier, fils aîné d'Hélie V, mort sans postérité.

Hélie de Talleyrand VI, frère cadet d'Archambaud Ier, vivait en 1219.

Archambaud II, fils d'Hélie VI, mort vers 1238.

Hélie de Talleyrand VII s'embarqua pour la Terre-Sainte, où il mourut vers l'an 1248.

Archambaud III, mort vers 1295.

Hélie de Talleyrand VIII, mort vers 1311.

Archambaud IV, mort sans postérité en 1336.

Roger Bernard, mort en 1369.

Archambaud V, mort en Angleterre, en 1399.

Archambaud VI, dernier comte de Périgord.

LA GUERRE RELIGIEUSE EN PÉRIGORD.

Le protestantisme était entré dans le Périgord par le Fleix et par Bergerac, qui devint son centre. Presque toute la noblesse avait adopté ses opinions et marchait sous ses étendards. Cet entraînement spontané et universel n'avait rien de surprenant : le roi de Navarre était protestant; il possédait le Périgord et y exerçait une haute influence. Ce prince, d'ailleurs, était si loyal, si franc, si populaire et d'un cœur si généreux, qu'on eût aimé, pour ainsi dire, à se tromper avec lui. Lorsque la lutte fut engagée, le mal devint bientôt extrême. Des édifices religieux sont renversés ; des villes assiégées et prises d'assaut; les victimes sont sans nombre. Le fer et le feu portent partout la désolation

et la mort. Plus de parens, plus d'amis, plus de concitoyens pour le fanatisme toujours aveugle et im-



pitoyable. Sans la ligue, le Périgord serait aujourd'hui protestant. Elle triompha des croyances d'Henri de Na-

varre, qui, devenu catholique après son avénement au trône, ramena la paix. Louis XIV fit le reste, à la façon d'un monarque absolu.

ÉTATS-GÉNÉRAUX DU PÉRIGORD.

Les Gaulois n'avaient point d'états-généraux. Le peuple, tenu dans une espèce d'esclavage, n'était admis à aucune délibération : les druides et les chefs militaires possédaient le pouvoir souverain.

Le peuple romain en république avait droit de suffrage : les empereurs le leur enlevèrent. Les Gaulois vaincus n'héritèrent pas des priviléges enlevés au peuple romain : les Goths, établis dans l'Aquitaine, ne se montrèrent pas plus généreux.

Lorsque les Francs jetèrent les fondemens de la monarchie française, ils ne reconnaissaient qu'un seul ordre, celui des hommes libres ou nobles. Le clergé devint puissant sous leur domination; mais le peuple ne changea point de condition. Il ne commença à jouer un rôle que sous Louis-le-Gros, et la première assemblée représentative de la nation n'eut lieu que sous Philippe-le-Bel. Alors la France se trouva divisée en trois ordres : le clergé, la noblesse et le tiers-état. Les états-généraux étaient composés des députés de toutes les provinces; les états particuliers n'étaient composés que d'une seule province, et quelquefois d'une seule sénéchaussée. Le Périgord avait ses états particuliers ou provinciaux;

c'était le sénéchal qui les convoquait en vertu de lettres patentes. Le comte y occupait le premier rang, et les quatre barons du Périgord, Bourdeilles, Baynac, Biron et Mareuil, prenaient place après l'ordre du clergé; les maires et consuls marchaient à la tête du tiers-état, dont ils faisaient partie. La matière de leurs délibérations était la police intérieure du pays, la réforme de la justice, le commerce et l'agriculture. L'impôt était soumis à la vérification des états : on les consultait avant de le répartir, et on employait toujours les termes de *don* et d'*octroi*, preuve d'un tribut volontaire. Lorsque les états avaient consenti, le roi donnait commission aux préposés des finances d'asseoir et d'imposer la somme accordée.

Le Périgord faisait autrefois partie du Languedoc, et envoyait ses députés aux états de cette province.

Lors de sa réunion à la Guienne, il acquit ou il conserva le droit de se former en corps d'états, puisque nous voyons les états assemblés au commencement de 1400.

Sous la minorité de Louis XIII, Marie de Médicis en suspendit la convocation, prétendant que de semblables assemblées, il n'arrivait que de mauvaises résolutions et des préjudices au service du roi et au repos de ses sujets.

Cependant, malgré les frayeurs de la régente, les états du Périgord furent assemblés en 1614, par ordre du roi, et sept députés y furent nommés pour se rendre aux états-généraux du royaume.

Les derniers états du Périgord se tinrent dans le mois de mars 1788, sous la présidence du sénéchal, le marquis de Verteillac. Un incident particulier s'y fit remarquer. M. de Flamarens, évêque de Périgueux, refusa de prêter le serment exigé, et partit pour Paris. Le clergé fut obligé de se nommer un autre président. Les états-généraux s'ouvrirent à Versailles le 5 mai 1789, et le 17 juin de la même année, les députés de toutes les provinces se constituèrent Assemblée nationale. Alors commença pour la France une nouvelle ère politique, administrative, judiciaire et religieuse.



HISTORIQUE DES TEMPS MODERNES.

CONSTITUTION POLITIQUE.

La France, avant 1789, était constituée sans doute, mais non dans l'intérêt des masses. Son organisation même pouvait paraître forte, parce qu'elle reposait sur la propriété, sur des prérogatives de naissance ou sur une classe d'individus consacrés par la religion et formant un corps compact et indissoluble ; mais la centième partie des Français n'avait d'autre droit, et assez gênant, il faut en convenir, que celui de payer l'impôt, de se soumettre aux volontés de ses seigneurs et de fournir la corvée. Cependant, ces hommes enrichissaient le royaume par leur industrie, leur commerce, fertilisaient les terres par la culture, et leur sang gagnait des batailles. Il est vrai que depuis le XIVe siècle, ils occupaient une place dans les états-généraux ; mais les états-généraux ne pouvaient faire que d'humbles remontrances; ils ne furent jamais une partie intégrante de la souveraineté. Un arrêt du parlement suffisait pour casser leurs délibérations; ils n'étaient point permanens, et lorsque Louis XVI les convoqua, il y avait cent soixante-quinze ans qu'ils n'avaient été assemblés.

L'exercice de la puissance publique, appartenant jadis à toutes les villes, avait donc disparu, et la force du peuple, malgré la bonté de quelques souverains ou

l'humanité de quelques seigneurs, s'était changée en faiblesse, et sa liberté en sujétion. Le clergé formait le premier ordre de l'état, sans se trouver néanmoins assez indépendant. La noblesse, malgré ses priviléges et tous les avantages de la fortune, était peu satisfaite de n'occuper que le second rang, et le roi lui-même ne se croyait point assez puissant. L'ordre social avait déplacé sa base. Le pouvoir était sans unité; il devait finir par être sans force. L'événement l'a prouvé. Il manquait à la France une loi générale, positive et écrite, faite pour tous les Français, et garantissant à tous un ordre fixe et invariable sur lequel chacun pût compter.

Cette loi fut douloureuse à enfanter; c'était un géant que la patrie devait mettre au monde. Les convulsions de l'enfantement furent terribles; les entrailles de notre mère furent déchirées, et peu s'en fallut que la mort ne nous l'enlevât, en nous privant peut-être de la douce consolation de porter le nom de Français. Noblesse, clergé, royauté, tout disparut dans la lutte. Mais heureusement un de ces hommes que la nature met plusieurs siècles à produire, un de ces génies extraordinaires dont les annales du monde nous fournissent peu d'exemples, parut; il vint à son secours, et, brisant un à un, de son bras de fer, les obstacles infinis qui, semblables à des flots mutinés qu'aucune digue n'arrête, s'élevaient sans cesse au dessus de sa position, se créa une puissance et la fit respecter par ses armes.

Napoléon enchaîna l'hydre de la révolution, et, pour



lui faire sentir son impuissance, il lui remit en face, non les choses renversées, mais les personnes dispersées. La religion reparaît; les débris des anciennes

familles sont recueillis, et si la France n'est plus un royaume, elle deviendra un empire. Devant l'empereur, l'anarchie succombe, et, pour faire oublier nos folies, on voit la gloire française briller dans le palais de tous les souverains de l'Europe.

Tandis que nos succès guerriers démontraient en tout lieu la valeur intrépide des troupes toujours victorieuses, l'empereur faisait organiser en France un système d'administration fort et puissant, en lui donnant pour base l'unité. Agriculture, commerce, industrie, sciences et arts, rien n'échappa à son vaste génie. Le royaume, divisé d'abord en duchés, comtés et provinces, offrait l'image de la confusion, sous les rapports financiers et législatifs. Les impôts étaient inégalement répartis et perçus avec de grandes difficultés. Certaines villes, plusieurs classes de citoyens, usant des priviléges qu'elles avaient obtenus et soigneusement conservés, ne payaient à l'état à peu près que ce qu'elles voulaient. A ces inégalités devaient succéder un plan uniforme, une mesure égale pour tous : il en résulta l'organisation des finances telle que nous la possédons aujourd'hui ; et, de l'aveu même des étrangers, la comptabilité française est un chef-d'œuvre. Un travail non moins essentiel était vivement réclamé par tous les intérêts ; la législation, divisée, était incertaine ; de là des procès interminables. Napoléon eut la pensée d'un seul code. L'œuvre était gigantesque ; il s'en occupa avec sollicitude, et sa puissance dota la France d'un recueil de

lois qui, à lui seul, suffirait pour rendre son nom immortel. Jules César avait conçu le même projet pour le monde entier. Toutes les grandes institutions furent l'œuvre de Bonaparte, ou du moins perfectionnées par lui.

Cependant la guerre ne saurait être l'état habituel d'un peuple civilisé. Quelquefois nécessaire à son honneur, à son repos, elle ne peut être qu'un accident toujours déplorable. C'est la liberté qu'il faut à un peuple avec la paix : une liberté qui n'est pas un droit de tout oser, mais la faculté de suivre la carrière que l'on veut, et de disposer de ses biens, de son temps et de ses enfans, dans un but de bonheur particulier et d'intérêt général. Cette liberté, il faut l'avouer, manquait à la France sous l'empire du conquérant de l'Europe.

L'empereur l'eût accordée sans doute plus tard, lorsque, débarrassé de la guerre, il n'eût pas eu à partager sa sollicitude entre les craintes du dehors et les appréhensions de l'intérieur. Mais les puissances coalisées ne lui en donnèrent pas le temps. Vaincu au milieu de prodiges de valeur, il descendit du trône pour aller mourir dans l'exil. L'antique famille des rois de France reprit le sceptre, et avec elle reparurent la paix générale et les fondemens d'une sage liberté. Ce nouveau règne eut aussi sa gloire, mais moins brillante. Le crédit public reprit confiance; le commerce, qui était borné aux seules limites de la France, put parcourir avec sécurité les deux hémisphères, et l'industrie, fille de la paix, fit en

peu de temps de rapides conquêtes. Des canaux destinés à porter la vie commerciale et industrielle dans l'intérieur de la France furent creusés, et plusieurs rivières furent rendues navigables. La prospérité, les souvenirs du passé, le contrôle de tous les actes du pouvoir par la presse, gênante sans doute, mais indispensable dans un état constitutionnel, inspirèrent alors, d'un côté trop de confiance, et de l'autre une irritation toujours déraisonnable quand on a la force et la justice pour soi. Il en résulta plusieurs lois blessantes pour l'opinion, vivement combattues, et qu'une opposition générale fit repousser. Un fait d'armes admirable redoubla la sécurité du pouvoir : on avait pris Alger; on crut possible de triompher plus facilement encore de la presse. On en suspendit la liberté. Aussitôt surgirent les événemens de juillet 1830, qui donnèrent à la France de nouvelles institutions.

Le calme reparut, et nous possédions depuis dix-huit ans la paix et le repos, lorsque, en 1848, la forme républicaine fut inopinément substituée à la monarchie de juillet. Une constitution, élaborée par 900 représentans, remplaça la charte de 1830. C'est en vertu de cette constitution que le pouvoir exécutif est exercé aujourd'hui (1851) par un président de la République, et que le pouvoir exécutif est confié à une assemblée de 750 membres. Le président de la République est Louis-Napoléon Bonaparte, élu le 10 décembre 1848, par 5,534,520 suffrages.

ADMINISTRATION JUDICIAIRE.

La Dordogne ressort de la cour d'appel de Bordeaux. Les assises se tiennent tous les trois mois à Périgueux, et sont présidées par un conseiller de cette cour, délégué par le ministre de la justice.

On compte dans le département cinq tribunaux civils de première instance et quarante-sept justices de paix.

Trois chefs-lieux d'arrondissement possèdent un tribunal de commerce.

Le nombre des avoués et huissiers près de chaque tribunal est réglé par le gouvernement.

ADMINISTRATION MILITAIRE, GARDE NATIONALE.

La Dordogne ne possède plus, depuis 1836, la 20e division, dont Périgueux était le chef-lieu. Elle n'est aujourd'hui qu'une subdivision comprenant trois départemens, la Dordogne, le Lot-et-Garonne et le Lot. Cette subdivision dépend de la 12e division, dont le chef-lieu est à Bordeaux. Un général de brigade la commande. Les troupes en station dans le département de la Dordogne résident toujours à Périgueux.

La garde nationale du département se compose de cinq bataillons communaux et de quatre-vingt-sept bataillons cantonnaux.

CULTE CATHOLIQUE.

Le département de la Dordogne, réuni au diocèse d'Angoulême après le concordat de 1801, en fut séparé en 1817 pour former un évêché, dont le siége est à Périgueux, relevant de la métropole de Bordeaux.

Cet évêché est composé d'un évêque, de deux vicaires-généraux, de deux secrétaires, l'un général et l'autre particulier; de neuf chanoines, de vingt-neuf chanoines honoraires, de cinq archiprêtres, de quarante-sept doyens, de cinquante-neuf cures inamovibles et de trois cent soixante-six succursales, dont plusieurs sont vacantes. Les cinq archiprêtres, les quarante-sept doyens et plusieurs chanoines honoraires sont pris parmi les curés et les desservans.

Le diocèse compte trois établissemens ecclésiastiques : le grand séminaire de Périgueux, nouvellement construit et habité seulement depuis 1850; le petit séminaire de Bergerac, édifice également neuf, et l'école secondaire libre de Sarlat, confiée aux pères jésuites.

CULTE PROTESTANT.

Le culte réformé compte dans notre département une population de douze mille âmes, formant deux églises consistoriales, dont l'une est à Bergerac et l'autre à Mon-

carret. La première possède six temples, dont voici les noms : Bergerac, Laforce, Lamonzie-Saint-Martin, Pomport, Monestier et Eymet. La seconde en possède cinq, savoir : Moncarret, Lagarde, le Breuilh, le Port-de-Sainte-Foy et Larochechalais. Ces onze temples sont desservis par huit pasteurs.

INSTRUCTION.

L'instruction, si nécesssaire à l'homme pour relever sa dignité et le placer à la hauteur qu'il doit occuper au milieu des êtres qui l'environnent, est généralement répandue aujourd'hui dans le département de la Dordogne. Il n'est pas une commune qui n'en ressente les bienfaits.

On compte dans le département trois cent soixante-quinze instituteurs publics et cinquante-neuf instituteurs libres.

L'instruction des filles semble être moins cultivée. On ne compte dans le département de la Dordogne que quarante-trois institutrices publiques et cent trente-huit libres.

Pour alimenter ces écoles et en créer de nouvelles, on a formé deux écoles normales : l'une d'élèves-maîtres, à Périgueux, et l'autre d'élèves-maîtresses, à Terrasson.

Il existe pour la surveillance et l'inspection de ces diverses écoles quatre inspecteurs : l'un pour l'arrondis-

sement de Périgueux, un autre pour celui de Bergerac, le troisième pour l'arrondissement de Sarlat, et le quatrième pour les arrondissemens de Ribérac et de Nontron.

L'instruction secondaire compte un lycée à Périgueux, deux colléges communaux, l'un à Sarlat, l'autre à Bergerac, et quinze établissemens secondaires libres.

Le département de la Dordogne dépendait de l'académie de Bordeaux ; mais la loi organique du 15 mai 1850 sur l'instruction publique ayant institué une académie au chef-lieu de chaque département, la Dordogne dépend aujourd'hui de celle de Périgueux.

M. Sauveroche, ancien proviseur du lycée, en a été nommé recteur le 10 août 1850, et M. Barrière, ancien sous-inspecteur des écoles, a été nommé secrétaire le 19 du même mois.

Le conseil général envoie tous les ans à l'école de maternité, à Paris, cinq jeunes filles, dont il paie le trousseau, le voyage et la pension.

AGRICULTURE.

L'agriculture, en général, est mal comprise dans le département. Les biens sont divisés en métairies de peu d'étendue, et exploités, à moitié fruit, par des colons rarement fidèles dans les partages. Les bestiaux y manquent, et, par suite, les engrais. L'habitude, ennemie des innovations, y règne presque partout. Les petits propriétaires, en très grand nombre, craignent

les expériences, et le colon ne comprend pas qu'on puisse jamais mieux faire que ses ancêtres. D'heureux exemples auraient pu cependant frayer des routes à une culture mieux entendue et plus lucrative. Il appartient à la Société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne, aux comices agricoles disséminés dans le département, et à quelques grands propriétaires capables d'apprécier la nature des terrains, de donner l'impulsion. Alors, l'on verra, par des procédés différens, l'amélioration s'opérer insensiblement de proche en proche, et le pays devenir plus riche.

Le département récolte du froment, du seigle, du sarrazin, de l'avoine, des légumes, des pommes de terre, des noix, des châtaignes, du vin, des fruits, des betteraves, des raves, du foin et du chanvre. La culture du maïs n'est plus si généralement répandue. Cette plante épuise la terre, et les céréales sont moins belles dans les champs qu'elle a occupés.

Le trèfle, les sainfoins, sont en plein succès. Il est à désirer que cette amélioration se propage. Avec cette espèce de fourrages, que la nature, en Périgord, semble favoriser, à cause des couches d'argile qui se trouvent assez souvent sous la couche végétale, l'on pourra faire des élèves dans le département et cesser ainsi d'être tributaire de la Haute-Vienne et du Lot-et-Garonne, où l'on est obligé d'aller chercher des veaux.

Les taillis, les châtaigniers, les bois de chêne, en grande quantité dans le département, sont peu soignés.

On ne veille pas assez à ce que les moutons et les chèvres ne leur nuisent pas. Ces animaux exercent dans les bois un ravage immense. Aussi quelques propriétaires n'en tiennent plus, pour pouvoir conserver leurs bois, qui sont en même temps un bon revenu et un agrément.

Les moutons, cependant, sont en général d'un excellent rapport. Au lieu de les bannir tout-à-fait des propriétés, peut-être ferait-on mieux de les multiplier; mais il faudrait alors les parquer.

Depuis quelques années, de nombreuses plantations de mûriers ont été faites sur tous les points du département. Cet arbre, dont la feuille sert à nourrir les vers à soie, prospère toujours sous une température douce. Cultivé avec soin, il peut accroître considérablement les revenus du propriétaire.

INDUSTRIE.

L'industrie, selon l'étendue du mot, c'est-à-dire embrassant la culture des terres, les inventions de l'esprit, le travail des mains, la création, la direction des manufactures, et enfin le commerce, nous fournirait sans doute encore sur le Périgord des réflexions affligeantes; mais si nous comparons l'état actuel avec le passé, nous trouvons que le tableau de notre position devient même consolant.

Le Périgord ne manque certainement ni d'hommes

de talent, ni d'hommes de bonne volonté, ni d'hommes ambitieux ; les plus belles inventions modernes honorent, en effet, le Périgord. Mais le département était privé de voies de communication, d'argent, et c'est par les routes que les capitaux, sans lesquels on ne peut rien faire, arrivent dans un pays.

C'est surtout depuis quinze ou vingt ans que le département a fait de rapides progrès sous le rapport agricole et manufacturier. Nous ne parlons pas des inventions de l'esprit : elles sont spontanées et quelquefois dues au hasard ou au travail du cabinet, qui n'appartient qu'à quelques hommes d'élite. Ainsi l'admirable procédé litho-typographique, qui multiplie comme par enchantement des milliers d'exemplaires de manuscrits des siècles les plus reculés et des écritures même modernes, d'une manière si parfaite qu'on peut confondre les copies avec les originaux, et ces clichés-pierres, qui trouvent place dans la typographie, et dont l'emploi utile est démontré par cet ouvrage, affranchissant l'industrie du graveur, du fondeur et du clicheur, ont reçu le jour en Périgord, et honoreront à jamais M. Auguste Dupont, leur inventeur. Nous ne dirons rien non plus de l'agriculture. Ses progrès, déjà signalés, sont sensibles à tous les regards. Nous n'envisagerons l'industrie que dans son acception la plus ordinaire, sous le rapport du travail des mains, et c'est en ce sens que nous signalerons :

1° Les forges et fonderies, genre d'exploitation le plus important, qui se sont particulièrement ressenties

de l'esprit de progrès que l'on remarque partout. On compte dans le département plus de soixante usines à fer, dont la principale est celle des Eyzies. Nous avons aussi plusieurs fonderies pour la mécanique, et des tréfileries. Nous ferons connaître tous ces établissemens au voyageur, à mesure qu'il les rencontrera sur sa route ;

2° Les manganèses, qui sont employés pour la fabrication des produits chimiques, dont la valeur a considérablement augmenté depuis la grande consommation du chlore et du chlorure, et augmenterait davantage encore si, comme nous l'avons déjà fait remarquer, on parvenait à en extraire le cobalt. Les mines de manganèse se trouvent principalement dans l'arrondissement de Nontron ;

3° Les plâtres de Ste-Sabine, qu'on emploie pour bâtir et comme substance végétative. Leur exploitation laisse encore à désirer un peu plus d'activité. Cela tient peut-être au peu d'épaisseur des couches. Mais, en fouillant, il est probable qu'on en découvrirait de plus épaisses et de plus pures ;

5° Les ardoisières de Villac, dans l'arrondissement de Sarlat, exploitées, l'une sur la rive droite de l'Ille, au lieu dit La Motte, et l'autre sur la rive opposée, au village de Bure ;

L'ardoise qui en provient est lourde et peu agréable à l'œil ; mais elle est très solide et résiste parfaitement à la gelée et à la grêle ;

5° Les carrières de chaux hydraulique et de chaux

commune, ouvertes en grand nombre, soit dans le calcaire jurassique compacte, soit dans le calcaire oolithique ou dans la craie ;

6° Les pierres lithographiques, sciées, polies et mises en état d'être livrées aux dessinateurs et aux lithographes. Le département ne compte qu'un seul établissement de ce genre, situé à Barnabé, près de Périgueux ;

7° Enfin, les manufactures d'étamines, de serges et de cadis ; les fabriques de faïence, de poterie, et plusieurs autres établissemens, qui trouveront leur place dans les détails que nous donnerons sur les localités.

COMMERCE.

Le commerce, dans le département de la Dordogne, a été long-temps insignifiant et presque nul. Cela provenait de l'absence de routes et du défaut de rivières navigables. Il en est autrement aujourd'hui. Le commerce est plus étendu, un peu plus actif, parce que le nombre des routes royales a augmenté, parce qu'on a créé de nouvelles routes départementales, ouvert dans tous les sens des voies de grandes communications, et parce qu'on a rendu navigables les deux plus importantes rivières, la Dordogne et l'Ille, qui traversent le département dans sa plus grande dimension.

Les productions agricoles consistent :

1° Dans les vins, qui abondent surtout dans les arrondissemens de Bergerac et de Sarlat, dont ils font en par-

tie la richesse, lorsque l'exportation maritime favorise leur débit. Les vins blancs de Montbazillac, dans l'arrondissement de Bergerac, sont en grande renommée. L'étranger trouve à ces vins quelque ressemblance avec ceux de Madère, et cette ressemblance est fondée lorsque ces vins ont vieilli.

Les vins de Brantôme, dans l'arrondissement de Périgueux ; ceux de Gouts et de Rossignol, dans l'arrondissement de Ribérac, et ceux de Peyrule, de Domme, de Gaumier, de Florimont, des coteaux de Dagland et des hauteurs sur les confins du département du Lot, dans le Sarladais, sont très bons et tiennent un peu de la nature de ceux de Cahors ;

2° Dans les noix, dont le prix varie peu, quelle que soit leur abondance, parce que la valeur des huiles est toujours à peu près la même ;

3° Dans les châtaignes, récoltées en abondance, principalement dans les arrondissemens de Sarlat, Bergerac et Nontron. L'exportation se fait par Bergerac, sur la Dordogne, par Périgueux, sur l'Ille, et se répand à Coutras, Libourne, Bordeaux et jusque dans le département des Landes.

Tous les échalas et le feuillard qu'on emploie dans le département de la Gironde pour les vignes et les futailles proviennent de quelques châtaigniers mis en taillis, et sont pour notre département un objet de commerce encore plus étendu que celui des châtaignes ;

4° Dans les minots ou farines, dans les blés, tels que

fromens et seigles ; mais l'exportation n'est pas annuelle; elle n'a lieu que dans les bonnes récoltes, dans les pays de plaines, et lorsque les châtaignes et le maïs ont été abondans ; car, en général, le département ne récolte pas assez de blé pour sa consommation ;

5° Dans les truffes, que nous plaçons au nombre des produits agricoles, puisque, tout énigmatiques qu'elles sont, elles prennent naissance dans la terre, s'y développent régulièrement à des époques constantes, et sont récoltées annuellement toujours dans la même saison.

La truffe du commerce est noire, dépourvue de toute espèce de racines, imitant beaucoup les pyrites de fer, brune intérieurement, avec des marbrures, et très parfumée. On trouve des truffes presque dans tout l'univers, en Europe, en Afrique, en Asie et dans l'Amérique septentrionale ; mais la truffe du Périgord, recherchée du temps même des Grecs et des Romains, l'emporte sur toutes, et c'est à cette supériorité qu'est dû le commerce considérable qui s'en fait chaque année dans le département de la Dordogne.

Plus du tiers des truffes du Périgord passent à l'étranger : Paris absorbe le reste. Hambourg, Francfort, Amsterdam sont les principaux points d'exportation.

Les volailles, le gibier et les pâtés aux truffes augmentent les produits de ce commerce, qui commence au mois de décembre et ne dure qu'environ trois mois ;

6° Dans les bœufs. Le département ne fait point d'élèves : il les achète dans les départemens de la Haute-

Vienne, de la Corrèze et du Lot-et-Garonne ; mais il engraisse les bœufs. Les vallées de la Dordogne, de la Vézère, de l'Ille, de la Drône et de plusieurs gros ruisseaux lui sont d'un grand secours pour cet effet. Pour l'engrais des bœufs, on se sert communément, dans le Sarladais, de raves et de pains de noix. L'exportation des bœufs gras, qui s'élève à plus de quatre mille têtes par an, est très lucrative. Mais il est à regretter qu'une partie du produit aille se perdre dans d'autres départemens pour l'achat des élèves. Il viendra, sans doute, une époque où le département élèvera lui-même; il ne lui manque rien : il n'a qu'à vouloir pour réussir ;

7° Dans les cochons, qui, très faciles à élever et à engraisser, sont toujours d'un grand prix pour le propriétaire, soit qu'il les destine pour sa propre consommation, soit qu'il en fasse un objet de spéculation. En temps de paix, ces animaux s'exportent à Bordeaux pour les besoins de la ville ou pour embarquer à bord des bâtimens marchands et pour l'Espagne. Il n'est pas une famille dans la campagne qui, terme moyen, n'élève au moins un cochon. Les pommes de terre, le maïs et le gland sont la nourriture habituelle de ces animaux. La race commune, provenant de la race blanche du Poitou et de la race noire du Périgord, est la plus recherchée par les marchands ;

8° Dans les moutons, dont l'espèce s'est un peu améliorée par les métis provenant originairement des méri-

nos introduits dans toutes les parties de la France; mais cette branche de commerce s'est affaiblie par le peu de soins que l'on donne à ces animaux. On les enferme dans des étables étroites, basses, dénuées de jour et d'air, où on laisse les fumiers s'entasser pendant cinq ou six mois. L'usage de les parquer est presque inconnu, et d'ailleurs les grands troupeaux sont rares. Il est certain cependant que les moutons donnent un produit réel en très peu de temps et à peu de frais.

Aujourd'hui, ceux qu'on élève dans le département suffisent à peine pour la consommation intérieure :

9° Dans les matières produites par les bestiaux, comme les laines, les cuirs et les suifs, dont l'exportation est toujours lucrative ;

10° Enfin, dans la volaille et les œufs, qui s'exportent pour Bordeaux.

Les productions industrielles consistent :

1° Dans les fers. Leur commerce, d'une importance réelle pour le département à toutes les époques, se développe tous les jours davantage. Les mines abondent dans le Périgord; mais l'exploitation en est mauvaise, comme elle l'est dans presque tous les pays ferriers. Les paysans creusent un petit puits, en extraient un peu de minérai et en abandonnent des masses énormes qui se trouvent cachées sous l'eau, qui n'a aucun écoulement. Il serait urgent que l'administration régularisât cette exploitation comme elle a régularisé celle de la houille. Il se consomme une si grande quantité

de fer, qu'il est prudent de songer à l'avenir en ne se fiant pas aveuglément à nos prétendues richesses. Il est plusieurs mines susceptibles d'être exploitées par des galeries qu'on garnirait de chemins de fer pour aller facilement à de grandes distances chercher les vastes amas qu'elles renferment.

Nos fers s'exportent en minérai, en gueuse, en fonte, pots, marmites, plaques, etc., en canons, barres et baguettes;

2° Dans les pierres meulières. Il existe dans la plaine de Born, près de Domme, et à la Rocaille, près de Beaumont, un silex molaire dont on se sert pour les meules de moulins. Ces meules, dont le prix est de 80 à 150 francs chacune, sont exportées sur la Dordogne à Bordeaux, qui les expédie en Bretagne, en Angleterre et jusqu'en Amérique, ou bien à Souillac, d'où on les envoie dans l'Aveyron, le Cantal, la Corrèze, et à Bergerac, où elles reçoivent leurs différentes destinations.

Il sort environ deux cents meules par an de ces carrières, dont les qualités sont plus ou moins estimées. On fait grand cas de l'*œil de perdrix* pour le seigle, de la *pierre grise*, dite *pierre à fusil*, et de la *pierre blanche* pour le froment. Une meule de *pierre grise* et une meule de *pierre blanche* produisent un excellent effet. Les meuniers attribuent à cette combinaison la belle farine qu'ils en obtiennent;

3° Dans les pavés de grès, qu'on transporte à Bor-

deaux sur la Dordogne. Ces pavés s'exploitent particulièrement dans les communes de Creysse, Saint-Sauveur, Liorac, Lamonzie, Mouleydier et Cauze-de-Clérans, dans l'arrondissement de Bergerac. Ces grès sont semblables à ceux dont on se sert à Paris, et appartiennent probablement aussi à la même formation géologique. Comme ceux de Paris, ils sont aussi de trois qualités. Les plus durs se trouvent dans la commune de Creysse;

4.° Enfin, dans des serges, des étamines, des toiles, des poteries, des papiers, objets qui en grande partie se consomment dans le département.

IMPÔTS.

Les contributions directes, perçues par quatre-vingt-cinq percepteurs, et les revenus indirects, perçus par l'enregistrement, les contributions indirectes, les postes et les impôts sur les octrois, montent ensemble à 8,812,000 francs environ.

Cette somme est énorme, comparée au revenu foncier du département, qui ne s'élève qu'à 16 ou 17 millions, et aux produits de l'industrie, du commerce, qu'on peut évaluer à peu près à 3 ou 4 millions.

Il est certain que le département de la Dordogne est un des plus imposés de France, et que, par surcroît d'irrégularité, la répartition de cet impôt entre les arrondissemens est tout-à-fait défectueuse.

Quant au droit de dix centimes, dit impôt de guerre,

perçu sur les octrois et l'enregistrement, on devrait le supprimer. Cet impôt, légué par l'empire, est très onéreux pour les villes.

CADASTRE.

Le département de la Dordogne est aujourd'hui entièrement cadastré. C'est un avantage pour les propriétaires, qui ont, par ce moyen, la contenance exacte de leurs terres. Avec le cadastre, la répartition de l'impôt devient aussi plus facile, plus juste, puisque l'estimation et le classement des fonds sont plus vrais. Il existe cependant quelques cantons qui, cadastrés il y a trente-six ans, époque d'apprentissage, devraient être soumis à une nouvelle opération cadastrale pour régulariser le classement des fonds et constater les nombreuses mutations qui les ont détériorés.

ADMINISTRATION CIVILE.

La France, divisée en provinces, rappelait des temps de domination et de conquêtes, des époques de vasselage et de féodalité; chacune de ces provinces avait une administration particulière. Les villes et les communes étaient rivales de leurs seigneurs. Jaloux les uns et les autres de leurs priviléges, ils étaient presque toujours en querelle. Pour arriver à une administration éclairée,

paisible et uniforme, il fallait une nouvelle organisation. La France a été divisée en départemens, qui tous, avec les mêmes droits, ont chacun un préfet.

Le département de la Dordogne eut pour premier préfet M. Rivet (Léonard-Philippe), né à Brive, le 15 décembre 1768. Il était d'abord avocat; mais, ayant renoncé au barreau, il devint successivement capitaine-adjoint d'état-major, procureur-général de département, commissaire de gouvernement près le tribunal, préfet de la Dordogne en 1801, baron de l'empire, préfet de l'Ain en 1810 et du Cher en 1815.



Ses successeurs, dans l'ordre chronologique, furent

MM. 1° Maurice (Jean-Frédéric-Théodore), né à Genève, le 13 octobre 1775, nommé le 12 février 1810. Il était baron de l'empire, officier de l'Université impériale, et avait été professeur de mécanique analytique, examinateur à l'école polytechnique et auditeur au conseil d'état ;

2° Didelot (Charles), nommé le 1er mai 1815. Il était baron de l'empire, commandeur de la légion-d'honneur, et avait été ambassadeur à la cour de Danemarck, préfet du palais, préfet de l'Allier, du Finistère et du Cher ;

3° Duhamel (Louis-Joseph comte), né à Bazas, le 8 aout 1777, nommé le 14 juillet 1815. Il était chevalier des ordres de Saint-Jean de Jérusalem, de la légion-d'honneur, de la couronne de fer d'Italie et de Malte. Il avait été sous-préfet de Toulon en 1812, préfet des Pyrénées-Orientales en 1813, et fut fait préfet de la Vienne le 8 octobre 1815 ;

4° De Montureux (Louis), né à Nancy, le 4 mai 1768; émigré colonel, préfet en Corse a la restauration, nommé préfet de la Dordogne le 8 octobre 1815, et installé le 30 du même mois ;

5° Pepin de Bélisle (Louis), né le 8 avril 1788, à Nantes; auditeur au conseil d'état depuis la création, chargé en cette qualité de diverses missions, tant en Allemagne qu'en Espagne et en France ; maître des requêtes à la restauration, préfet des Côtes-du-Nord à la seconde rentrée de Louis XVIII, préfet de la Dordogne

le 24 mars 1817, passé dans le département de la Sarthe en 1819;

6° Huchet de Cintré (Constant-Marie), né à Rennes, en 1775; ancien officier de marine, auditeur au conseil d'état, sous-préfet à Rennes et en Espagne, préfet du Finistère, nommé préfet de la Dordogne le 10 février 1819, démissionnaire;

7° De Chastenet, comte de Puységur (Charles-Louis-Jacques-Maxime), né le 11 janvier 1773, à Larochelle; ancien lieutenant d'artillerie, officier d'ordonnance attaché à la compagnie des gardes du corps de Monsieur, frère du roi; lieutenant au régiment d'Hervilly, lieutenant au service du roi de Prusse et son chambellan, chevalier de Saint Louis et de la légion-d'honneur, sous-préfet de Gaillac, préfet des Landes, nommé préfet de la Dordogne le 27 janvier 1828, nommé ensuite à la préfecture de Tarn-et-Garonne;

8° Linguat de Saint-Blanquat (Arnaud), né le 11 juillet 1779, à Saint-Lizier; conseiller de préfecture, membre de la chambre des députés, nommé préfet de la Dordogne le 12 novembre 1828, révoqué en 1830;

9° Marquet de Norvins de Montbreton, né le 18 juin 1769, à Paris; conseiller au Châtelet en 1789, chef du secrétariat de la préfecture de la Seine à sa création, secrétaire-général du gouvernement et de la préfecture coloniale de Saint-Domingue, officier de cavalerie dans la garde impériale, décoré de la légion-d'honneur à l'armée en 1807, secrétaire-général du

ministère de la guerre du conseil d'état dans le royaume de Westphalie, envoyé diplomatique de cette cour à celle de Bade, directeur-général de la police des états romains de 1810 à 1814, nommé préfet de la Dordogne le 19 aout 1830, passé à la préfecture de la Loire le 14 mai 1831 ;

10° Mourgue (Jean-Scipion-Anne), né le 12 février 1772, à Montpellier; commis dans le bureau des affaires étrangères, secrétaire intime du général Dumouriez, secrétaire de légation en 1792, rentré au ministère des affaires étrangères en 1793, soldat d'infanterie et de cavalerie à l'armée d'Italie, secrétaire-général du ministère de l'intérieur sous M. Chaptal, membre des conseils généraux du Nord et de la Somme jusqu'en 1818, industriel, propriétaire des établissemens de Rouval et Doullens depuis 1803 jusqu'à 1830, préfet de la Loire le 27 septembre 1830 et de la Dordogne le 14 mai 1831, passé à la préfecture de la Haute-Vienne le 14 juillet 1833, puis à celle des Hautes-Alpes, et aujourd'hui receveur municipal d'un des arrondissemens de Paris ;

11° Romieu (François-Auguste), né le 17 septembre 1800, à Paris; officier de la légion-d'honneur et chevalier de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne, ancien sous-préfet de Quimperlet et de Louhans, nommé préfet de la Dordogne le 14 juillet 1833, appelé à la préfecture de la Haute-Marne ;

12° Combret de Marcillac (Léger), né le 8 aout 1789,

à Gimel, dans la Corrèze; ancien maire de Beauregard, conseiller de préfecture de la Dordogne, maire de Périgueux, membre du conseil général, membre de la chambre des députés, chevalier de la légion-d'honneur, nommé préfet de la Dordogne le 9 juillet 1843, et remplacé le 29 février 1848.

13° Dusolier (Thomas), né à Nontron, le 15 mai 1792; avocat, ancien membre de la chambre des députés, nommé commissaire extraordinaire le 29 février 1848, par le gouvernement provisoire, et installé le 4 mars;

14° Chavoix (Jean), né à Excideuil, le 16 août 1805; médecin, membre du conseil général de la Dordogne, maire d'Excideuil;

15° Montagut (Charles-Gabriel), né à Excideuil, le 6 juin 1818; capitaine d'artillerie;

16° Lamarque, né en 1821, à Loubejac, canton de Villefranche-de-Belvès.

Ces trois derniers nommés ensemble commissaires extraordinaires le 22 mars 1848, et installés le 24 du même mois;

17° Caylus (Ernest), né à Paris, le 17 avril 1813; négociant, journaliste, nommé préfet de la Dordogne le 2 juin 1848, et installé le 16 dudit mois;

18° Renouard de Sainte-Croix (Louis-Marie-Philibert-Edgard), né en mer, en vue de Madère, sous pavillon français, le 22 mai 1812; officier d'état-major, puis de

cavalerie, nommé le 31 octobre 1848, et installé le 9 novembre ;

19° De Calvimont (Jean-Baptiste-Albert), né à Saint-Antoine-d'Auberoche, le 12 mai 1804 ; littérateur distingué, auteur de plusieurs ouvrages, ancien inspecteur des prisons du département de la Dordogne, sous-préfet de Nontron, puis de Bergerac, chevalier de la légion-d'honneur, nommé préfet de la Dordogne le 7 mars 1851.

ORGANISATION CIVILE DU DÉPARTEMENT.

La province du Périgord a presque formé le département de la Dordogne, dont Périgueux est le chef-lieu. Nous disons *presque*, parce qu'à l'époque de la formation des départemens, on en détacha quelques communes. C'est ainsi que la ville d'Aubeterre a cessé de faire partie du Périgord pour être jointe à la Charente.

C'est à Périgueux que se réunit tous les ans le conseil général, pour voter le budget départemental, pour régler les comptes du préfet et s'occuper enfin de tous les objets d'utilité locale.

Ce département, un des plus vastes de France, compte cinq cent quatre-vingt-quatre communes, divisées en cinq arrondissemens, et quarante-sept cantons ou justices de paix. Sa population est de 490,263 individus.

Ses corps administratifs comprennent le préfet, le conseil de préfecture, le conseil général, le secrétaire-

général de la préfecture, les sous-préfets, les conseils d'arrondissement, les maires et les conseils municipaux.

LANGAGE.

L'opinion la plus généralement reçue aujourd'hui sur l'origine des Celtes ou Gaulois les fait descendre de Gomer, fils de Japhet, petit-fils de Noé. L'historien Josèphe le dit expressément, et son autorité a généralement prévalu chez les anciens et chez les modernes. Comment, d'ailleurs, révoquer en doute cette vérité, puisque, malgré toutes les différentes dénominations que les Gaulois ont subies, ils ont toujours conservé leur nom primitif de *Gomro* ou *Cymro*, c'est-à-dire descendans de *Gomer*, nom qui leur est resté jusqu'à ce jour dans tous les pays où l'on retrouve quelques traces de la langue *celtique* ou *gomérique*, appelée pour cette raison *goméraëg* ou *cymbraëg*, c'est-à-dire langue de *Gomer?*

Le témoignage de Ptolomée, de Strabon, de Pline, de Denis d'Alexandrie, de Méla et de plusieurs autres, vient à l'appui de mon opinion. Ces auteurs appellent les Gaulois *Comariens*, *Gamariens*, *Chomariens*, *Cimbriens*, *Cimmériens*, noms qui dérivent évidemment de celui de *Gomérites*. On pourrait encore alléguer l'autorité de quelques pères de l'église, entre autres saint Jérôme, qui affirme que Gomer fut le fondateur des

Gomérites, appelés dans la suite Celtes, Galates, Gaulois. Mais si tout cela ne suffisait pas pour prouver que les Celtes descendent de Gomer, je puiserais un dernier argument dans Cluvérius, qui prouve que l'ancienne nation celtique, qui, suivant lui, occupait l'Illyrie, l'Allemagne, la France, l'Espagne, les îles Britanniques et d'autres îles septentrionales, parlait dans tous ces pays une seule langue, le *goméraëg*, ou langue de Gomer, conservée parmi les descendans de ce patriarche.

Les premiers habitans du Périgord parlèrent donc d'abord cette même langue, et nous en retrouvons encore une foule de mots, surtout dans les noms de lieux ou de familles. Ainsi *Ambrix* et *Artix*, près de Saint-Géniès; *Audrix* et *Labarde*, près du Bugue; *Barzeix*, près de Saint-Crépin; *Brenac*, près de Montignac; *Cadelek*, près d'Eymet; *Fleix*, *Fouleix*, *Firbeix*, *Marsaneix*, *Isalés*, *Vanxains*, *les Isarns*, etc., sont des noms de lieux celtiques. — *Séoü*, *Vern*, *Toulon*, *Salembre*, *Hella* (*Ille*), *Drône*, *Dropt*, *la Dour*, *la Crempse*, etc., sont des noms celtiques que ces ruisseaux ou rivières ont conservés. — *Alauda*, alouette; *alausa*, alose; *aripen*, arpent; *art*, hardi; *beck*, langue de terre au confluent de deux rivières; *bosc*, bosquet; *comb*, vallée; *dar*, javelot; *mesnil*, habitation; *pic*, montagne, sont des noms communs dont la racine est celtique.

Cette langue primitive s'altéra insensiblement; des

mots grecs s'y introduisirent par les relations commerciales et scientifiques avec les Massiliens ou habitans de Marseille, qui étaient des Grecs des côtes de l'Asie-Mineure, originairement Athéniens. On sait que Marseille fut à peine bâtie, qu'on y vit fleurir les maximes de la Grèce avec toutes les connaissances intellectuelles et artistiques qui distinguaient cette nation éminemment spirituelle. Les Romains accordèrent à ses habitans, entre autres privilèges, le droit de séance aux spectacles entre les sénateurs de Rome, et bientôt le pays marseillais devint pour eux une nouvelle Grèce.

Les Gaulois, témoins de ce concours presque universel d'étrangers à Marseille et de cette noble émulation qu'on y montrait pour les lettres, entrèrent dans les mêmes goûts, et voulurent s'appliquer aux mêmes exercices. Ils se passionnèrent tellement pour la langue grecque, qu'ils l'employaient même dans leurs actes publics. Aussi, d'après Strabon, méritèrent-ils le surnom de φιλέλληνας, c'est-à-dire de gens dévoués aux Grecs et à leurs usages. Quelques changemens qu'aient apportés dans les Gaules les siècles qui se sont écoulés depuis, nous retrouvons encore dans notre langue de précieux restes de celle des Grecs. Les noms mêmes de nos premiers évêques sont grecs, comme *Pégase*, *Phébade*, *Chronope*, *Saffaire*, *Gavide*, et beaucoup d'autres. Notre dénomination de Périgourdins est aussi d'origine grecque, de deux mots, πέτρος, pierre, et χώρα, région : *pays pierreux*.

Mais c'est surtout dans l'idiome périgourdin qu'on retrouve des mots qui ne peuvent lui venir que du grec immédiatement ; tels sont, entre autres, *kakaou*, noix qui commencent à tomber de l'arbre ; *aplo*, assurément.

Coumasso, grande chaleur, de καῦμα.

Tusta, frapper, de τύπτω.

Esquissâ, déchirer, de σχίζω.

Mémi (terme enfantin), image, de μιμεῖσθαι, imiter.

Eïtiado, production annuelle d'une terre, de ἔτος, année.

Trûllo, porteur de nouvelles, de θρυλλῶ, je sème des nouvelles.

Borutéléia, courtiser *importunément* une jeune fille, de βαρύστελέω, je suis lourd, importun.

Emboroûma, être abasourdi, de ἐμβαρύνω, j'appesantis.

Mé taïno, il me tarde, de τέινει, pris unipersonnellement.

Deyzo, corbeille, de δέχομαι, je reçois.

Couqui, coquin, de κακός, méchant.

Lou ligou, étoile du matin, de λύχνος, *lampe*, lumière.

Brôma, braire, de βρέμω, faire du bruit.

O mèzo, à moitié, de μέσος, milieu.

Il est aussi en Périgord des châteaux et des villages dont les noms sont évidemment grecs, comme *Trigonant*, τρεῖς γόνος; *Agonac*, de ἀγων.

Enfin, un professeur du collége de Périgueux, très versé dans la connaissance de la langue grecque, M. Dauvergne, m'a assuré qu'il avait remarqué dans le patois périgourdin des tournures de phrases pure-

ment grecques, ce qui achève de prouver que les Périgourdins ont autrefois parlé, avec leur langue, celle des Grecs.

Mais c'est surtout par la domination romaine que notre langue éprouva les plus grands changemens. La langue des vainqueurs fut celle qu'on employa dans les actes publics, dans les écoles, et insensiblement elle finit par l'emporter sur les langues celtique et grecque. Les mots latins fourmillent dans notre langue. Nous pourrions en citer des milliers; nous nous bornerons à cinq ou six. Le latin est assez généralement répandu pour qu'on puisse soi-même reconnaître ce qui lui appartient dans l'idiome périgourdin.

Ainsi, *légo*, lieue, de *leuca; ouëllio*, brebis, de *ovilia; crou*, croix, de *crux; courrézo*, courroie, de *corregia; aoüla*, pot, de *olla; claoü*, clef, de *clavis; haoüro*, à cette heure, de *hâc horâ*, etc.

A la langue latine succéda la langue des Francs, qui laissa de nombreuses traces de son séjour parmi nous. Voici quelques mots qui appuient notre assertion : *La halle*, portique, en allemand *halle; haie, hag; haire, haan; guet, waché; honnir, honhn*, moquerie; *halte, halten*, s'arrêter; *hase*, femelle du lièvre, *hase; havresac*, sac à avoine, *habersack; heurter, hurten; godron*, pli; *godréen*, franges; *goudron*, poix, *kitron; paquet, pack*, etc.

En 813 et 851, comme le prouvent les conciles de Tours et d'Arles, on prêchait encore en allemand de-

vant les Francs de Charlemagne, et ce ne fut en effet que dans le IXe siècle qu'on essaya de traduire le rude langage des Francs en caractères romans.

C'est donc du mélange du celtique, du grec, du latin et du teuton, qu'est sortie la langue française. Dans les IXe et Xe siècles, l'église latine voulut faire revivre le latin : il en résulta la langue romane, qui s'est perfectionnée en France au point où elle est aujourd'hui.

Dans le département de la Dordogne, le peuple des campagnes surtout parle un idiome qu'on nomme *patois*, et qui se rapproche beaucoup de la langue des troubadours. Ce *patois* varie et s'éloigne plus ou moins du français, suivant que les rapports des localités avec les villes sont plus ou moins fréquens.

Le langage des paysans des arrondissemens de Sarlat et de Bergerac est absolument le même avec une accentuation plus ou moins prononcée ; mais dans le nord du département, il y a une différence notable dans la prononciation et la terminaison des mots. Cela tient sans doute au caractère des habitans, qui, plus vifs ou plus lents, mettent plus ou moins de lenteur dans leur conversation. Quelles que soient néanmoins ces diverses nuances, elles n'empêchent point que les habitans des campagnes ne puissent bien se comprendre entre eux sur tous les points du département.

BIOGRAPHIE SOMMAIRE

DES HOMMES HISTORIQUES DU PÉRIGORD.

Le Périgord a produit un grand nombre d'hommes distingués dans les sciences, dans les arts et dans la carrière militaire. Cela tient sans doute à ce que cette contrée étant peu industrielle et commerçante, les esprits se portaient naturellement vers l'étude et les chances aventureuses de la guerre.

ADBOGIUS.

Adbogius, cavalier dans l'aile de Russon, mourut à Mayence. La pierre tumulaire de son tombeau existe encore dans le musée de Manheim. L'inscription porte le nom d'Adbogius et celui de la province où ce militaire prit naissance. On ne peut douter qu'il ne fut Périgourdin d'origine.

AIMERY.

Aimery était né à Sarlat. De l'esprit, un caractère heureux, de l'amabilité, de la délicatesse dans les sentimens, telles furent les principales qualités qui distinguèrent ce troubadour. Il vivait dans les XIIe et XIIIe siècles. Deux ou trois de ses chansons ont échappé aux ravages du temps. Ses autres pièces se sont perdues.

Cet auteur compare sa première chanson, qu'il appelle *Chansonnette gaie*, au chant de l'alouette qui va toujours en s'élevant.

Sa seconde pièce est assez jolie. Le premier couplet surtout, dont les paroles semblent représenter le gazouillement et l'agitation des oiseaux au commencement du printemps, est très remarquable.

Aimery fut en rapport avec le comte de Montpellier, celui de Poitiers et le roi d'Aragon.

On ignore le lieu et l'époque de sa mort.

AIMERY DE PUIGUILHEM.

Aimery de Puyguilhem naquit au château de ce nom, commune de Villars, dans le Nontronnais. Cest par erreur que l'abbé Millot le fait naître à Toulouse, fils d'un marchand. Ce troubadour chantait mal; mais, à force de travail, il se fit remarquer, et l'objet de ses chants, disait-il lui-même, d'un sot fait souvent un homme d'esprit. Obligé de quitter Toulouse, où ses excursions d'amour l'avaient conduit, il se réfugia dans la Catalogne, et fut très bien accueilli par Alphonse, qui *l'accrut de biens et d'équipages.*

Puiguilhem a laissé plusieurs chansons; mais de toutes ses pièces, la plus curieuse est celle qui a pour objet la mort du dernier comte de Provence, dont la fille épousa, en 1225, Charles d'Anjou, frère de St-Louis. Le troubadour déplore cet événement comme

un malheur, *parce qu'au lieu d'un brave seigneur, ils vont*, dit-il, *avoir un sire.*

Puiguilhem paraît avoir adopté l'hérésie des Albigeois; du moins on l'a cru, parce qu'il avait célébré le comte de Toulouse et le roi d'Aragon.

Ce troubadour vivait vers le milieu du XIIIe siècle, et mourut en Lombardie, dans un âge avancé.

AIMOIN.

Aimoin naquit dans le Xe siècle, à Villefranche-de-Longchapt. Sa mère, Audenurde, était cousine-germaine de Gérard, seigneur d'Aubeterre. Il entra dans l'ordre des Bénédictins; mais l'on ignore dans quel couvent il fit son noviciat. Il était dans le monastère de Fleury-sur-Loire, diocèse d'Orléans, lorsqu'il composa son *Histoire des Français*; on croit que les deux derniers chants ne sont pas de lui. Apprécié par le célèbre Abbon, il accompagna cet abbé dans le voyage qu'il fit en Gascogne, en 1004, pour réformer le couvent de la Règle, aujourd'hui *la Réole*. Aimoin écrivit la vie d'Abbon, qui périt misérablement dans ce voyage. On lui attribue aussi une relation des miracles de saint Benoît, plusieurs sermons et un petit poème sur la fondation de Fleury. Hugues, moine de la même abbaye, et qui florissait vers l'an 1130 d'après les bollandistes, semble dire, en un endroit de ses ouvrages, qu'il ne fit que corriger une ancienne *Vie de saint*

Sacerdos, religieux de Calviat, près de Sarlat, qui était demeurée, dit-il, dans l'obscurité. Je serais tenté de croire que cette ancienne *Vie de saint Sacerdos*, écrite en idiome périgourdin vers le commencement du IXe siècle, avait été apportée à Fleury par Aimoin.

Cet auteur, d'un style peu élégant, mais facile, mourut en 1008.

ALARY.

Alary (Antoine) naquit à Mucidan, en 1777. A peine âgé de quinze ans, il s'engagea dans les armées de la république, et y fit des prodiges de valeur, que les annales périgourdines doivent enregistrer.

Au bois des Chèvres, on le vit rester seul sur le champ de bataille, parmi les Vendéens vainqueurs; leur disputer, le sabre à la main, le drapeau tricolore; le prendre, le perdre, le ressaisir et le remporter enfin au milieu de ses camarades en déroute. Plus tard, s'étant embarqué avec 1,300 hommes, le vaisseau qu'il montait fait naufrage sur un rocher désert. Après cinq jours de famine et de désespoir, il se jette à la mer, franchit à la nage les six lieues qui le séparent du continent et est jeté mourant sur la côte de Bretagne, où il est recueilli par quelques garde-côtes. Il raconte la catastrophe dont il a été victime et la détresse de ses compagnons. On envoie à leurs secours, et, par son dévouement, les 1,300 hommes sont sauvés. Cinq ans

après, à Stokak, il soutint avec 15 hussards le choc de 600 Autrichiens. Couvert de blessures, inondé de sang, il tombe sous les pieds des chevaux qui le meurtrissent. Aperçu par quelques-uns de ses camarades, on vole à son secours; il est arraché à la mort et survit à ses blessures.

Alary ne fut jamais que simple soldat : tant il est vrai que le courage n'est pas toujours récompensé.

AMELIN (JEAN).

Amelin (Jean) naquit à Sarlat. Ayant embrassé la carrière des armes, il s'attacha à la personne d'Armand de Biron, qui devint maréchal. Dans ses momens de loisir, il se livrait à la culture des lettres. Il composa un poème en vers français, à la louange d'Henri II. Ce premier essai ayant été bien accueilli, Amelin traduisit les *Harangues* de Tite-Live et la troisième *Décade* de cet auteur. Amelin composa plusieurs autres ouvrages, entre autres une *Histoire de France;* mais ces ouvrages se sont perdus. D'après Ronsard, Amelin était très savant en philosophie et en histoire.

Sa *Traduction de Tite-Live*, imprimée à Paris, en 1583, n'est pas sans mérite.

L'historien latin est difficile à traduire par la concision et l'énergie de son style : Amélin l'a compris; il l'a assez bien rendu.

ANTHÉDIUS.

Anthédius, dit l'Ancien, naquit à Périgueux, vers la fin du IVe siècle. D. Rivet le dit aussi de la même ville. Sidoine Apollinaire le met en parallèle avec le docte Déprane ; mais il était mort lorsque l'évêque de Clermont en parlait de la sorte, vers l'an 474. Cet Anthédius professait les belles-lettres et la rhétorique dans sa patrie.

ANTHÉDIUS-LE-JEUNE.

Anthédius-le-Jeune eut pour père ou pour aïeul Anthédius-l'Ancien, et naquit à Périgueux. Il vivait à l'époque des célèbres Lampride, Sévérien, et ne leur était point inférieur ni pour le style ni pour l'érudition. Il acquit autant de gloire que celui dont il tirait son nom et son origine. Sidoine, pour exprimer la facilité qu'Anthédius avait pour faire des vers, dit qu'Apollon lui était très familier : *Phœbum Anthedii mei perfamiliarem.* Et ailleurs, après avoir loué la douceur de son style, il le place à la tête des poètes qui vivaient alors et qui méritaient d'être comparés aux *Paulin*, aux *Ampelius*, aux *Symnaque* et aux *Messasas*, qui les avaient précédés.

Il ne reste plus rien des œuvres d'Anthédius, dont la vie a été écrite par Rivet. Ce poète vivait vers l'an 480.

ARNAULD DE MAREUIL.

Arnauld était de Mareuil. Né avec d'heureuses dispositions, mais de parens très pauvres, il ne put arriver à un commencement d'éducation qu'en s'attachant comme clerc au curé de son village. Sentant de bonne heure le besoin de se créer une position, il s'engagea dans la carrière des lettres. Favorisé des dons extérieurs de la nature, il joignait à beaucoup d'esprit les grandes qualités du cœur. Il se fit troubadour, et se mit à parcourir le monde. Arnault avait une belle voix : il chantait bien et lisait à merveille les romans. Il plut à la cour de la vicomtesse de Béziers, s'y fixa, et y fut comblé de biens et d'honneur. Sa reconnaissance fut trop grande : elle dépassa les bornes du devoir : elle devint une passion. Ses chants l'exprimèrent. La vicomtesse, au-dessus, sans doute, par sa noble éducation, d'un soupçon vulgaire qui eût blessé son orgueil, n'en fut point offensée : elle se montra indulgente, généreuse, accueillit, suivant l'usage du temps, la déclaration du troubadour, agréa ses prières, l'honora de son estime et lui permit de lui adresser ses vers.

Dès-lors, le troubadour n'eut d'autre pensée que celle de sa dame, et toutes ses pièces expriment le même sentiment.

Arnauld versifiait avec une grande facilité, avait

cette abondance d'expressions qui caractérise les meilleurs écrivains de son époque. Ses pensées sont naïves, gracieuses et délicates : elles n'ont rien de forcé, et découlent naturellement d'un cœur franc et loyal.

Ce poète se retira plus tard à la cour du comte de Montpellier. Son silence sur la mort de la vicomtesse de Béziers fait supposer, avec raison, qu'il l'a devancée dans la tombe. A quelle époque ? On l'ignore. On croit qu'il mourut dans le commencement du XIIIe siècle.

Sa dernière pièce, composée de 400 vers, exprime son retour à des pensées plus sérieuses. Il y expose des principes religieux, donne des conseils, énumère les devoirs de quelques conditions, et y fait triompher la justice, la bonté et la générosité ; mais en la terminant, il ne peut s'empêcher de donner à sa dame un dernier souvenir.

ARNAULD DANIEL.

Arnauld Daniel naquit à Ribérac, dans le XIIe siècle. Il fut d'abord jongleur, puis troubadour. Ses poésies sont très difficiles à entendre. Elles l'étaient aussi de son temps, puisque le moine de Montaubon, son contemporain, lui en fait le reproche : « Il ne composa » de sa vie, dit-il, de bons airs, et il fait des paro» les que personne n'entend. »

Le Dante, Pétrarque, et tous les Italiens, ont prodigué cependant de grands éloges à ce troubadour.

Ce contraste dans le jugement porté sur Arnauld par des hommes capables de l'apprécier milite en sa faveur. S'il n'eût été que médiocre, il n'eût excité ni la satire ni la louange ; il eût été indifférend pour tout le monde.

Il faut en convenir, néanmoins, les poésies qui nous restent de ce troubadour sont en général remplies d'équivoques, de mots barbares, de rimes extraordinaires et d'expressions tellement figurées, qu'il est très difficile de les comprendre. — Il est probable que Pétrarque et le Dante le jugèrent sur d'autres pièces.

ARNAULD DE CERVOLE.

Arnauld de Cervole, dit l'Archiprêtre, naquit en Périgord, dans le XIVe siècle. Quoique possesseur de plusieurs bénéfices ecclésiastiques, il embrassa la carrière des armes. Il se trouvait à la bataille de Poitiers, où il fut pris avec le roi Jean. Délivré de sa captivité, il se mit à la tête des grandes compagnies, et en devint le chef. Il ravagea Metz, Saverne et Strasbourg. Il avait épousé la fille de Jean III, seigneur de Château-Vilain. Il mourut en Provence, en 1366.

Le comte de Zurzauben a écrit sa vie, qui se trouve dans les mémoires de l'académie des inscriptions, en l'année 1758, tome XXV.

Voici ce que dit Froissart d'Arnauld de Cervole :

« Arnauld, bon chevalier et vaillant et moult excellemment, se combattit ; mais il fut entrepris et demené

par force d'armes, que moult fort fut blessé et navré et retenu à prisonier lui et plusieurs chevaliers et escuyers de sa route. »

ARNAULD DE LABORIE (FRANÇOIS).

Arnauld naquit à Périgueux, dans le commencement du XVIe siècle. Son père fut maire de cette ville, et devint plus tard conseiller au parlement de Bordeaux.

Les études du jeune Arnauld furent brillantes et ses succès remarquables. Voué a l'état ecclésiastique, il devint chanoine des chapitres Saint-Étienne et Saint-Front de Périgueux, grand-archidiacre de Saint-André de Bordeaux et chancelier de l'université de cette ville. Ses vastes connaissances en droit canon le firent élire plusieurs fois député du clergé de Sarlat, de Périgueux et du Poitou aux états généraux.

Il est auteur de plusieurs ouvrages dont on peut voir la nomenclature dans Moréri. Il composa un *Discours sur les antiquités de Périgueux*, qu'il communiqua à Belleforest. Ce discours est cité en partie dans la *Cosmographie* de cet auteur. Nous pensons que ce discours n'a jamais été imprimé séparément, et que le père Lelong s'est trompé, ainsi que tous les autres auteurs, lorsqu'ils ont annoncé qu'il l'avait été.

Arnauld de Laborie mourut à Périgueux, en 1607.

BARRY.

Barry naquit à Sarlat, au commencement du XVIIIe siècle. Savant jurisconsulte, ses avis avaient presque force de loi non-seulement dans les tribunaux de la province, mais encore au parlement de Bordeaux. Un esprit vif, lumineux et désintéressé le caractérisait. Remarquable par sa douceur, il employait cette vertu à la réconciliation des plaideurs, et, le plus souvent, rétablissait entre eux la concorde. Toujours aimable et d'une grande vivacité d'imagination, il était recherché dans la société, dont il faisait le charme. Il mourut en 1803, âgé de 90 ans, dans sa ville natale, qu'il ne voulut jamais quitter.

Son nom et celui de son collègue Loïs, avocat distingué, sont encore prononcés à Sarlat avec un sentiment de respect et d'admiration pour leur talent.

DE BEAUMONT.

Christophe de Beaumont naquit au château de Laroque, près de Saint-Cyprien, le 26 juillet 1703. Il était fils du chevalier de Beaumont, seigneur du Repaire, et de Marie-Anne de Lostanges, de l'illustre maison de Sainte-Alvère. Ayant embrassé la carrière ecclésiastique, il devint chanoine de Lyon, et fut successivement appelé aux évêchés et archevêchés de Bayonne, de Vienne

et de Paris. Savant canoniste et historien profond, il mérita l'honneur d'être élu proviseur de Sorbonne.

Le jansénisme et la philosophie du XVIIIe siècle trouvèrent en lui un redoutable adversaire. Toujours grand et généreux dans le commerce de la vie, ce vénérable pontife se montra inflexible dans la défense de la foi. « Dressez, disait-il un jour, dressez l'échafaud dans ma cour, et j'y monterai pour soutenir mes droits, remplir mes devoirs et obéir à ma conscience. »

Sa charité fut aussi immense que sa foi était vive. Son palais était ouvert à tout le monde et surtout aux pauvres. Il en fit pendant quelque temps l'asile de tous les malades de l'Hôtel-Dieu, auquel le feu avait pris, et lui-même avec son clergé leur prodigua les soins que réclamait leur état. Il ne voulut jamais profiter du gain d'un procès qu'il eut avec le roi, et abandonna aux hôpitaux les 500,000 fr. qu'il pouvait en retirer.

Aussi, tant de grandeur d'âme et de générosité lui concilièrent même l'admiration et le respect de ses ennemis.

Il publia plusieurs mandemens dont on a fait une édition en 2 vol. in-4°.

De Beaumont (Christophe) mourut archevêque de Paris, duc de Saint-Cloud, pair de France et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, le 12 décembre 1781. Son cœur repose dans une chapelle de l'église de St-Cyprien, près de Laroque.

BEAUMONT.

Beaumont (Antoine-François vicomte de) naquit au château de Laroque, le 3 mai 1733. Il entra dans la marine, et fut successivement garde de la marine, enseigne de vaisseau et chef de division des armées navales. Il commandait la *Junon* lorsque, le 11 septembre 1781, il combattit dans les parages d'Ouessant contre le *Fox*, monté par le capitaine Windsor. Le combat fut opiniâtre ; mais le *Fox*, démâté, tomba au pouvoir des Français. Beaumont se montra si généreux dans sa victoire, que Windsor lui-même lui rendit ce témoignage auprès du secrétaire de l'amirauté anglaise.

On voit encore au château de Laroque le tableau représentant ce combat.

Beaumont se vit forcé de quitter sa patrie en 1792. Il ne reparut qu'en 1800, et mourut à Toulouse en 1805.

Cet illustre marin était neveu de l'archevêque de Paris.

BEAUPUY.

Michel Chauland de Beaupuy naquit à Mussidan, vers la fin du XVIII[e] siècle. De bonnes études en firent un homme supérieur. L'art militaire fut sa principale occupation. Naturellement guerrier, il se porta avec enthousiasme en 1793 vers les frontières pour en défendre l'entrée. L'Allemagne retentit du bruit de ses exploits.

C'est au siége de Costhen qu'il reçut le grade de général de brigade.

Doué de nobles sentimens que l'éducation première avait développés, au milieu de ses succès il se montra toujours grand et généreux. La guerre, à ses yeux, était un fléau quelquefois nécessaire, mais qu'il fallait toujours adoucir. Nous citerons un fait qui peint la bonté de son âme et la droiture de son caractère : Moreau , son ami, le fit prévenir dans une des villes de la Souabe qu'il irait le voir pour conférer et dîner ensemble. Beaupuy n'avait que deux chevaux : il en vendit un pour recevoir son ami. Ce seul trait fait son éloge.

La modération est une vertu qu'on honore souvent malgré soi. Beaupuy fut désigné pour commander l'avant-garde de l'armée dirigée sur la Vendée, et la première pacification de cette contrée fut en partie son ouvrage.

Arrivé au grade de général de division, il fut envoyé à l'armée du Rhin et de la Moselle. Là, les plus beaux faits d'armes mirent le comble à sa gloire militaire. Mais sa carrière, qui s'ouvrait devant lui si brillante, devait bientôt se briser. L'ami de Moreau, de Kléber et de Desaix, fut emporté par un boulet à la bataille d'Ermendinghen, en 1796. Le général en chef lui fit ériger un tombeau à Brisgaw.

On dit que les habitans de la Souabe ne visitent ce tombeau qu'avec respect, parce qu'il renferme la cendre d'un ennemi humain et généreux.

DE BELLEYME.

De Belleyme (Pierre) naquit à Beauregard, arrondissement de Bergerac, le 14 mars 1747. Des études faites avec soin, un ardent amour pour le travail et une grande aptitude, lui ouvrirent de bonne heure la carrière des sciences exactes, qu'il parcourut avec succès. Nommé ingénieur des états de Guienne en 1766, en 1767 et 1770, il fut chargé successivement des travaux relatifs à la carte de France dans cette province jusqu'en 1790, et devint ainsi le collaborateur de Cassini pour la description géométrique de la France entière.

Ce fut sous ses ordres que fut dressée la carte topographique de la Guienne, comprenant les départemens de la Dordogne, de la Gironde, du Lot-et-Garonne et des Landes. Cette carte, où les plus petits détails sont rendus avec fidélité, fait connaître non-seulement tous les objets, même les chaumières isolées, mais figure aussi le terrain autant qu'il est possible. Elle occupe cinquante-deux feuilles papier grand aigle. Cette carte a été très utile au cadastre, et on est étonné de sa rigoureuse exactitude à une époque où les sciences mathématiques et les instrumens étaient loin des développemens et de la perfection qu'ils ont acquis depuis. Aussi mérita-t-elle d'être signalée à l'empereur par l'institut comme digne de participer aux prix décennaux

et de prendre place au dépôt de la guerre avec la carte réduite de Cassini, ouvrage du même auteur.

De Belleyme a fait aussi les cartes de la Corse, de la Hollande et des Pays-Bas.

Il était déjà ingénieur géographe du roi lorsqu'il fut appelé à Paris pour son service, en 1790. Attaché en cette qualité au comité de division de l'assemblée nationale, il fut chargé de partager les anciennes provinces en 83 départemens avec l'organisation judiciaire, administrative, militaire et ecclésiastique, telle à peu près que nous l'avons à présent, et ce fut lui qui, le premier, dressa, par ordre de cette assemblée, une carte de France selon cette nouvelle division. Cette carte, dont le mérite est incontestable, présentée au roi et à l'assemblée nationale par l'auteur lui-même, le 6 avril 1791, lui valut les éloges les plus flatteurs : il fut invité à assister à la séance, et dans le procès-verbal il est dit que le président est chargé de témoigner à M. de Belleyme la satisfaction de l'assemblée sur le plan et l'exécution de son intéressant et utile ouvrage. Plus tard, un arrêté du 4 brumaire, faisant une mention honorable du même travail, en renvoyait l'auteur devant le directoire exécutif pour récompenser ses services.

En 1795, de Belleyme fut nommé chef de la division topographique aux archives de France, et il a exercé cette fonction jusqu'en 1819, époque de sa mort, après 54 ans de services actifs et honorables. — Il était chevalier de la légion-d'honneur.

BELZUNCE.

Belzunce (Henri-François-Xavier de) naquit le 4 décembre 1671, au château de Laforce, près de Bergerac. Il entra dans la carrière ecclésiastique, resta quelque temps parmi les jésuites, devint vicaire-général de l'évêque d'Agen, et fut nommé à l'évêché de Marseille, en



1709. La peste ayant désolé sa ville épiscopale en 1720 et 1721, nouveau Borromée, il marcha à la tête de son clergé pour porter des secours à tous les malades. Le zèle évangélique qu'il déploya le fit juger digne d'occuper un siége plus important : on lui offrit Bordeaux,

qu'il refusa. Le pape, voyant son attachement à son église et son abnégation, l'honora du *pallium*. Ce prélat fonda le collége de Marseille, qui porte son nom. Malgré ses occupations, il publia plusieurs ouvrages qui existent encore. Nous avons de lui des *Instructions pastorales*, l'*Histoire des évêques de Marseille* et la *Vie de Mlle Suzanne-Henriette de Foix-Candale*. Il mourut dans un âge avancé, le 4 juin 1755. Ses œuvres ont été publiées en 1822 par M. l'abbé Jauffret.

BEAUREGARD (BERNARD.)

Beauregard naquit à Montignac-le-Comte, le 2 juin 1735. Etant entré dans le couvent de Chancelade, il devint chanoine et professeur dans l'abbaye de Sablonceaux, en Saintonge. Nous avons de lui plusieurs opuscules qui n'ont pas un grand mérite, mais qui honorent l'emploi de ses momens de loisirs: 1° un poème sur la guerre d'Allemagne; 2° une ode sur la mort de Lagrange-Chancel; 3° une ode sur les progrès de la philosophie; 4° une épître à M. Baudeau, et plusieurs autres pièces de vers.

PIERRE DE BERGERAC.

Ce troubadour, dont le nom indique l'origine, chanta aussi les combats. Dans la seule pièce que nous avons de lui, il dit qu'il aime à entendre le bruit des hauberts, des arçons; le *tintamare* des cors et des trompettes;

le son des grelots et le frémissement des banderolles agitées. Pierre de Bergerac mourut dans le XIIIe siècle.

DE BERTIN.

Bertin (Henri-Léonard-Jean-Baptiste de) naquit en Périgord, en 1719. Il entra dans la magistrature, devint conseiller en 1741, président au grand conseil en 1750.

Après la retraite du duc d'Aiguillon, il tint le portefeuille des affaires étrangères jusqu'à la nomination de M. de Vergennes. De Bertin vivait encore en 1792; mais on ignore l'époque précise de sa mort.

BUGEAUD, MARÉCHAL DE FRANCE.

Bugeaud (Thomas-Robert) naquit à Limoges, le 15 octobre 1784. Il était originaire du Périgord par sa famille, et il l'habita constamment lui-même. Parti en 1804 comme enrôlé volontaire dans les vélites de la garde impériale, il gagna les galons de caporal à la bataille d'Austerlitz; il passa ensuite successivement par tous les grades, prit part aux principales campagnes de la grande armée, et notamment à celles d'Espagne, où on le retrouve chef de bataillon.

Rentré dans ses foyers, après la chute de l'empire, avec le grade de colonel, Bugeaud se consacra exclusivement à l'agriculture. En peu de temps, il lui fit faire de rapides progrès dans le Périgord, où elle était restée

trop long-temps stationnaire. Il prit pour devise ces mots : *Ense et aratro.*

La révolution de juillet vint l'arracher à ses travaux champêtres. Il fut nommé maréchal de camp en 1831. L'Algérie, ce pays nouvellement conquis par la France, mais non encore soumis, fut témoin de son activité et de ses talens militaires ; il y gagna le grade de lieutenant-général. Nommé gouverneur-général de l'Algérie le 29 décembre 1840, il fut assez heureux pour soumettre presque entièrement les populations algériennes et pour imposer la volonté de la France à l'empereur du Maroc. La conquête de l'Algérie terminée, il s'occupa de la colonisation. Lorsqu'il quitta ce pays en 1847, pour n'y plus revenir, il le laissa dans une tranquillité parfaite. Ses hauts faits d'armes lui avaient mérité le bâton de maréchal de France et le titre de duc d'Isly.

Après l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la République, en 1848, le maréchal Bugeaud fut appelé au commandement en chef de l'armée des Alpes et nommé représentant du peuple par le département de la Charente-Inférieure. Il promettait à son pays de nouveaux services lorsqu'il mourut à Paris, le 10 juin 1849, victime du choléra. Sa dépouille mortelle a été inhumée aux Invalides, et une souscription nationale a été ouverte pour faire ériger au maréchal deux statues, l'une à Alger, théâtre de ses exploits militaires, l'autre à Périgueux, chef-lieu du département où se sont accomplis ses travaux agricoles.

BIRON (CHARLES-ARMAND DE).

Biron (Charles-Armand de) naquit en 1664. Ayant servi avec distinction, s'étant signalé dans plusieurs combats, il fut nommé maréchal-de-camp. C'est en cette qualité qu'il fit la campagne d'Allemagne, en 1702. Ses exploits à Neubourg, sur le Rhin et à Fridlingen lui valurent, en 1704, le grade de lieutenant-général. Blessé à la bataille d'Oudernade, en 1708, il y fut fait prisonnier; mais, rendu à sa patrie, il rentra dans les rangs de l'armée française et ne cessa de combattre qu'après la prise de Landau, en 1713, dont il fut nommé gouverneur. Il devint plus tard inspecteur-général de l'infanterie, enfin maréchal de France. Il avait perdu le bras gauche au siége de Landau. Il mourut en 1756.

BIRON (LOUIS-ANTOINE DE).

Biron (Louis-Antoine de) était fils de Charles-Armand de Biron. Marchant sur les traces de son père, il se montra dans toutes les occasions courageux et intrépide; aussi sa carrière fut non moins brillante. Aux talens militaires il joignit l'amour de l'étude et le savoir littéraire. Habile tacticien, il voulut laisser à la postérité le fruit de son expérience. Il composa un *Traité de la guerre*, qui ne fut connu qu'après sa mort.

Biron parvint au grade de colonel des gardes françaises, et mourut maréchal de France en 1788.

DE BIRON.

Biron (Armand-Louis de), connu sous le nom de duc de Lauzun, naquit au château de Biron, en 1747. Sa jeunesse fut très orageuse ; mais cette légèreté qui désolait sa famille accusait moins son cœur que son imagination. Des idées d'indépendance fermentèrent de bonne heure dans son esprit, et le portèrent, en 1778, à passer en Amérique pour y servir une cause qui flattait ses penchans. De retour dans sa patrie, il fut nommé député aux états-généraux par la noblesse du Quercy, et se laissa entraîner par les principes de la révolution. En 1792, il commanda successivement les armées françaises du Rhin, du Brabant, de Nice et de la Vendée. Mais son courage et ses idées généreuses ne purent le soustraire à la persécution : traduit devant le tribunal révolutionnaire parce qu'il était noble, il fut condamné à mort le 31 décembre 1793. En montant sur l'échafaud, il s'écria : « Je mérite mon sort : j'ai manqué à mon Dieu, à mon roi et à mon ordre. » Résignation sublime, digne du chevalier français qui en donnait l'exemple ! Biron s'était passionné pour la liberté ; mais quand il se vit entraîné par le torrent de la licence, il recula d'horreur en poussant un cri de repentir qui lui mérita une mort glorieuse.

Ses mémoires ont été publiés en un seul vol. in-8°, et offrent de l'intérêt sous le double rapport littéraire et historique.

BERTRAND DE BORN.

Bertrand de Born, seigneur du château d'Hautefort, où il était probablement né, vivait dans le XIIe siècle. Il



fut bon troubadour, bon poëte et intrépide guerrier. Sa vie présente tant d'agitation, de fluctuation, de revers et de prospérités, qu'elle est une véritable exception dans l'humanité. Brouillon à l'excès, il fut constamment

en guerre avec tous ses voisins et sema la division dans les cours de France et d'Angleterre. Il arma les enfans du roi d'Angleterre contre leur père, et plus tard les frères les uns contre les autres. Né avec de mauvais penchans, son caractère fut féroce. Habile, éloquent, négociateur très adroit, on ne le vit se servir de ses qualités que pour faire le mal.

On a dit que cette conduite lui était inspirée par un sentiment patriotique, et qu'il ne fomentait ainsi la division que pour délivrer la France du joug des Anglais. Rien dans ses *sirventes* ne favorise cette conjecture; cependant il est probable qu'il eût exprimé ce désir une fois ou l'autre, s'il l'avait eu, car il se gênait peu pour dire sa pensée. *Lorsqu'il voit les seigneuries passer dans de nouvelles mains, il s'en réjouit. La mort des vieux laissant leurs maisons aux jeunes lui est plus agréable que le chant des oiseaux et la vue des fleurs au printemps.* Qu'a de commun cette joie avec l'expulsion des Anglais? Elle ne sert, au contraire, qu'à prouver que Bertrand de Born était méchant par caractère.

Sa souplesse ne fait pas non plus son éloge. Il passait de la fierté à la prière avec une facilité qui ne saurait déceler une âme noble, élevée. Voici une de ses maximes : Je mets, dit-il, au même niveau l'ami qui ne fait nul bien et l'ennemi qui ne fait point de mal.

Ennemi de son frère Constantin, il fut toujours en guerre avec lui, le chassa du château d'Hautefort, qui

leur appartenait en commun, et s'en rendit enfin le maître par sa perfidie d'abord et plus tard par la flatterie.

Il ne faut plus s'étonner après cela que le Dante l'ait placé dans son enfer.

Les *sirventes* de Bertrand de Born sont parvenues jusqu'à nous. Ce troubadour eut pour chantre un nommé Papiole, dont le nom se trouve attaché à d'anciennes ruines dans la commune de Saint-Avit-Sénieur, qu'on désigne encore par le château de *Papiole*.

BODIN.

Bodin (Joseph de), fils d'un avocat au parlement de Bordeaux, naquit à Périgueux, vers l'an 1615. Son aïeul s'était signalé à la prise de la ville de Périgueux sur les protestans, et son père, connu par sa valeur, avait eu l'honneur d'être choisi pour commander deux cents habitans volontaires de la même ville au siége de Bergerac, sous les ordres du marquis de Bourdeilles, lieutenant-général. Le courage fut héréditaire dans cette famille. Il y avait deux ans que Périgueux obéissait au prince de Condé, lorsqu'en 1653, après plusieurs tentatives infructueuses et toujours funestes, Bodin, chevalier, seigneur de la Roudettie, conseiller du roi en ses conseils d'état et privé, et son procureur au siége présidial, sénéchaussée et maréchaussée de Périgord, conçut le projet de faire rentrer cette ville sous l'obéissance du roi. L'entreprise était périlleuse, téméraire même, si

le dévouement savait calculer. La ville était gardée par trois régimens d'infanterie de Condé, de Montmorency, des Irlandais; par une compagnie de dragons, commandée par un nommé Jacques-sans-Raison; par un régiment de cavalerie et par douze bastions, que plusieurs pièces de canons défendaient. Hilaire Pied-de-Fer, marquis de Chanlots, premier écuyer du prince de Condé, était gouverneur de la ville. Bodin, informé par le père Hytier, jésuite, que les troupes du roi approchaient, crut le moment favorable pour agir activement. Il se concerte avec quelques amis, et le jour et l'heure sont fixés au lendemain, 16 septembre, à midi précis. Les conjurés doivent se rendre chez Bodin. Il n'était que dix heures du matin lorsque Chanlots est informé de la conspiration; mais il ignore le lieu de la réunion, et ne se rend chez Bodin avec trente mousquetaires qu'après s'être présenté chez Feyti et Fonpitou, qu'il croyait dans le complot. Ce gouverneur était brave : la colère l'aurait rendu féroce. Il fait frapper à la porte à coups redoublés : on lui crie d'entrer par la cour; et, au même instant, Bodin et ses amis courent sur lui. De part et d'autre une décharge de mousqueterie se fait entendre : Chanlots est blessé. Il n'est déjà plus : il est tombé aux pieds des siens. *Vive le roi!* s'écrie Bodin, *le tyran est mort!* Aussitôt on accourt de tous les points de la ville; on se groupe autour de lui; on s'empare du Pont-Vieux, de la porte Taillefer et successivement de toutes les avenues. La garnison se réunit sur la Clautre : elle veut

se défendre; mais son chef n'est plus; d'ailleurs, attaquée par les cinq rues qui aboutissent à cette place, elle abandonne ses pièces de canon, se réfugie dans l'évêché et demande à capituler.

Ainsi fut reprise la ville de Périgueux par l'intrépide Bodin.

Chaleppe et Robert de la Céparie, deux des principaux auteurs de cette mémorable expédition, périrent dans le combat.

BOURDEILLES (ÉLIE DE).

Bourdeilles (Elie de) naquit dans le château de ce nom, en Périgord. Il entra dans l'ordre de Saint-François, et s'y fit remarquer par ses vertus, ses talens. Elu évêque de Périgueux en 1447, il n'avait alors que 24 ans. Charles VII approuva cependant son élection, et Nicolas V la sanctionna. Devenu archevêque de Tours, il écrivit contre la pragmatique-sanction. Lorsque Louis XI fit arrêter le cardinal Balue, Elie de Bourdeilles s'en plaignit hautement, et publia un monitoire contre les infractions des immunités ecclésiastiques. Le parlement traita sa conduite d'attentat, saisit son temporel et l'ajourna en personne. Le roi termina cette affaire. Sixte IV, voulant récompenser la fermeté de son caractère, lui envoya, le 15 novembre 1483, le chapeau de cardinal, qu'il reçut avec une indifférence extrême.

Elie de Bourdeilles a composé un traité en latin sur

Jeanne d'Arc qui n'a jamais été imprimé, et qu'on trouve à la fin du procès de justification de cette héroïne.

Ce vénérable cardinal mourut à Artanes, près de Tours, le 5 juillet 1484.

BOURDEILLES.

Bourdeilles (Claude de), comte de Montrésor, fut, comme son oncle, abbé commendataire de Brantôme. Sa vie fut très agitée, parce qu'il prit une part très active aux affaires de son temps. Il fut mis à la Bastille, s'expatria, voyagea en Angleterre et finit cependant par revenir dans sa patrie. Ses *Mémoires*, en 2 volumes in-12, ne furent imprimés qu'après sa mort.

Bourdeilles est moins amusant que son oncle; mais il est plus instructif, plus réservé Il mérite d'être lu, si l'on veut connaître les intrigues de la cour de l'époque où il vivait.

Les hommes, dans les mêmes circonstances, se montrent presque toujours les mêmes : dans les temps de troubles, on les voit audacieux ou timides, suivant les périls qu'ils redoutent ou les succès qu'ils attendent; mais la timidité, provenant ordinairement de la faiblesse, les rend rusés. Voici, à ce sujet, l'une des réflexions de Bourdeilles : « Entre toutes les ruses humaines, il n'y a » finesse plus fine que d'estre homme de bien : il faut » enfin que le masque de la malice tombe et paroisse » en son jour. »

De Montrésor mourut dans la retraite, en 1663.

BRANTÔME OU PIERRE DE BOURDEILLES.

Bourdeilles (Pierre de) naquit au château de ce nom, en 1527, d'une famille qui a fourni plusieurs hommes



célèbres dans les lettres, dans l'église et dans les armes. Son enfance se passa à la cour de Marguerite d'Orléans, reine de Navarre. Il fit ses études à Paris, devint gentilhomme ordinaire de la chambre des rois Charles IX, Henri III, et fut nommé, à 31 ans, abbé de Brantôme. Il prit possession de cette abbaye le 15 juillet 1558.

Bourdeilles eut des rapports avec toutes les cours de l'Europe, et s'y fit estimer par son courage et son esprit. Fatigué du monde, il se retira à Brantôme, et y

composa la plupart de ses ouvrages, qui ne furent imprimés qu'après sa mort.

Nous avons de lui 1° la *Vie des Hommes illustres et des grands Capitaines français;* 2° la *Vie des grands Capitaines étrangers;* 3° la *Vie des Dames illustres;* 4° la *Vie des Dames galantes;* 5° *Anecdotes touchant les duels;* 6° *Rodomontades et juremens des Espagnols.*

On trouve dans les récits de Brantôme du cynisme, de la méchanceté, peu de liaison dans les idées, du désordre dans les récits et pas assez de respect pour la vérité. Cependant leur lecture plaît, parce que l'auteur est original.

Bourdeilles mourut en 1614, âgé de 87 ans. Il fut enterré dans la chapelle du château de Richemont, qu'il avait fait bâtir. Il composa lui-même son épitaphe, très curieuse à lire par son originalité. Il ordonna qu'elle fût gravée sur son tombeau.

Il laissa son château, qui est situé dans les environs de Brantôme, à son petit-neveu Claude Bourdeilles, célèbre lui-même par des *Mémoires* qu'il a publiés et qui intéressent par le ton de bonne foi qui y règne.

BOYER DE PRÉBANDIER.

Boyer de Prébandier naquit à Monplaisant, près de Belvès. Après avoir fait de bonnes études, il se voua à la médecine et devint médecin de la faculté de Monpellier.

La république des lettres lui est redevable de nombreuses traductions d'ouvrages de médecins anglais.

Il vivait encore vers le milieu du XVIIIe siècle.

BOYER (ARNAUD).

Boyer naquit à Périgueux, dans le XVIe siècle. Après avoir fait ses études dans le collége de cette ville, il se décida, à l'âge de 20 ans, en 1602, à entrer dans la compagnie de Jésus. Son talent le fit nommer professeur de rhétorique; il devint plus tard professeur de philosophie. Sa prudence, sa douceur, la connaissance profonde qu'il avait de la jeunesse, portèrent ses supérieurs à le nommer recteur des colléges de Billom et du Puy-en-Velay. Il fut fait plus tard provincial de l'Aquitaine.

Cet auteur a écrit cinq livres d'élégies, sur le Christ, la sainte Vierge, les martyrs, sur les larmes de Jérémie, et le théâtre de Persée.

Ses œuvres furent imprimées à Toulouse, en 1618.

BRUN (PIERRE).

Brun, né à Périgueux, y fit aussi ses études. Porté vers l'état ecclésiastique, il se détermina à embrasser la vie religieuse : il entra dans la société des jésuites et professa les humanités dans le collége de Toulouse pendant plusieurs années.

Une maladie contagieuse s'étant manifestée dans cette

ville et dans ses environs, le P. Brun en fut atteint à Tournon et y mourut victime de son zèle, en l'an 1629.

L'ouvrage que l'on connaît de lui est intitulé : *Institution chrétienne*.

BUCIGNAC (PIERRE DE).

Bucignac naquit en Périgord et fut attaché au château d'Hautefort en qualité de clerc. Il composa plusieurs *sirventes* qui ne nous sont pas parvenues. Il fut médisant, attaqua Bertrand de Born, son seigneur, et mit toutes les dames contre lui par les invectives dont il se rendit coupable à leur égard dans ses chansons. Pour s'excuser, il dit qu'il ne parle mal des femmes que pour les corriger. Une seule *sirvente*, échappée à l'oubli, a donné sur son compte l'opinion qu'on a de lui. On peut lire cette pièce dans l'*Histoire des Troubadours*.

En comparant de tels hommes à ceux de l'antiquité, on serait tenté de croire que la nature humaine n'est plus la même.

CAIRELS (ÉLIAS).

Cairels naquit à Sarlat, dans le XIIe siècle. Ennuyé de son métier, il l'abandonna, et d'orfèvre il se fit poète. Trop intrigant pour réussir à une époque où la société n'était pas encore désorganisée, il rentra à Sarlat, après avoir couru le monde, parlant, composant, chantant et

violonnant mal, dit un de nos historiens. Ses vers, sa tenue chez les grands, ses idées portent l'empreinte de sa position première, privée de cette éducation de famille que rien ne remplace. Il était vaniteux, satirique, envieux et intéressé.

Nous avons de lui seize ou dix-sept pièces de vers, dont les rimes sont presque toutes forcées.

Mécontent de son sort, il semble vouloir en rendre responsable toute la nature. Enfin il accuse même la raison. « On est bien dupe, dit-il, de vouloir toujours » être raisonnable. J'ai vu souvent la folie réussir où la » raison ne faisait que nuire. »

Il fut mauvais troubadour et passable jongleur; mais il eût mieux fait de s'en tenir à son premier métier.

Il mourut à Sarlat, dans le XIIIe siècle.

CASTEL.

Castel naquit à Sarlat, au commencement du XVIIe siècle. Nous n'avons aucun détail sur sa vie. Nous savons seulement qu'il est auteur de la *Relation du siége de Sarlat,* fait par Marchin, commandant les troupes du prince de Condé; c'est à ce titre que nous en faisons mention. Nous savons encore qu'il prit une part active dans la défense de sa ville natale, et qu'il fit partie des cent hommes envoyés, le 22 du mois de juin 1653, à M. de Sauvebœuf, qui les avait demandés pour attaquer

la ville de Périgueux. Cette ville s'était déclarée pour le prince de Condé.

Castel n'avait pas l'habitude d'écrire. Aussi remarque-t-on dans la *Relation* qu'il nous a laissée une foule de solécismes, de barbarismes, et peu de suite dans le récit des faits. Cependant il nous a conservé le souvenir de plusieurs traits et documens que nous ignorerions sans lui : sous ce rapport nous lui devons de la reconnaissance.

CHAMPAGNAC (JEAN DE).

Champagnac (Jean de) naquit dans la commune de ce nom, en Périgord, dans le XVIe siècle.

Il dirigea ses études vers la philosophie. Après avoir publié séparément une *Physique française,* il réunit en un seul ouvrage les quatre parties de la philosophie, la logique, la morale, la physique et la métaphysique. Il fit imprimer son dernier ouvrage à Paris, en 1607, et le dédia à la reine Marguerite de Valois.

Jean de Champagnac occupa d'honorables emplois : il fut conseiller du roi, lieutenant assesseur au siége présidial de Périgueux, maître des requêtes ordinaire en la maison de Navarre et ancien domaine de la reine Marguerite.

Nous avons eu sous les yeux plusieurs lettres que Marguerite de Valois lui écrivait au sujet de ses affaires.

Nous possédons même encore, écrite de la main de

cette princesse, la copie d'une lettre qu'elle lui transmettait pour lui donner connaissance sans doute de tout ce qui tenait à ses intérêts. Cette lettre, écrite à son mari Henri IV au sujet de leur séparation et de la pension qu'elle sollicitait, étant inédite, nous la publions telle qu'elle est, avec son orthographe et les tournures de phrases de l'époque. Marguerite était à Usson lorsqu'elle l'écrivit :

« Monseigneur, je n'euse james pansé que mon ame tant nourie de tristes eut esté capable de resantir tant de joie, comme j'an ai resu par la lettre dont il vous a pleu m'onorer. J'estois, monseigneur, par avant de devoir et de voulenté *dévouée* a votre servise; maintenant je mi reconnois par une si estroit obligation liée, que je vous suplie très humblemant de croire que rien o monde ne vous est voué avec tant de sugetion, d'obeisanse et de fidélité que ma voulenté qui n'ora james autre beut que de vous conplaire. Que si mon très humble servise se pouvoit rendre ausi eutile à l'avansement de votre dessir et establissement de votre grandeur comme il li est plain de desvotion et de zelle, votre felisité, monseigneur, seroit par sa perfection autant anviée que la gloire de vos victoires, m'estimant trop recompansée de ce que le bien que j'abandonne *par* respect de votre mesrite, ne se puise *estimer* de l'asurance qu'il vous plait me donner de votre bonne grase et de votre protection, sans les queles je hairois ma vie et avec les queles je la tiendrais heureuse prourveu

quele se rande eutile a servir a cette seule fin ou seulemant après, le service de Dieu, je la consacre, guidée de cete mesme intansion de *complaire*, monseigneur, au commandemant qu'il vous a pleu par la lettre de M. Erart me faire. Comme par celle que je lui escris, de peur de vous estre par cete si trop inportune, je lui *descovre* le moien qui me semble i falloir tenir ou je vous suplie très humblement de croire que je presederois avec plus d'afection que si c'était pour l'aquisision du repos de ma vie qui est, apres l'honneur de votre amitié, mon plus grant souet; et bien que je sache que pouves estre servi de beaucoup de personnes plus capables, j'osere bien dire, monseigneur, que neul n'en dessirera l'acomplisement tant que moi. Comme j'espere que mes *essais* vous le tesmoigneront et non seulement an cela mes an tout ce qu'il vous plaira m'onorer de vos commandemans, atandant les quels, monseigneur, en toute humilité, je vous baisere très humblemant les mains.

» Prian Dieu, monseigneur, vous donner parfaite gloire et félicité.

» Vous randant très humbles grases du bien qu'il vous plait me faire, m'aiant accordé ce que je vous requerois par le mesmoire que j'avois baillé au sieur Erart. Je prandere la hardiesse, monsegneur, sous l'asurance de tant de faveur, qu'il vous plaise me permestre de vous suplier très humblemant m'acorder ma pansion telle que je l'ai tousjours eue des rois mes frères, ce retranchemant qui si fait la resmestant a douse mille escus, n'est

que de quatre mille six sans escus, qui est peu de chose pour vous, mes beaucoup pour moi, qui, diminuant mon revenu de vint mille escus par l'abandon de mon chateau de Picardie qui vous retourne, et n'orois moien d'entretenir mon train en la calité qu'il a pleu à Dieu me faire nestre, et an la quelle il vous plait m'asurer me vouloir maintenir, comme je vous en suplie très humblemant, et de me permestre de vous baiser les mains. »

Jean de Champagnac mourut à Périgueux, vers le milieu du XVIIe siècle.

COEUILHE (ÉTIENNE).

Cœuilhe (Étienne), fils de Front et d'Honoré Bartholomé, naquit à Périgueux, vers l'an 1704. Il se livra de bonne heure à l'étude des hommes. En 1727, n'ayant encore que 23 ans, il fit insérer dans les *Mémoires de littérature et d'histoire* du père Demolets deux cents pensées diverses au moins dont plusieurs sont assez ingénieuses. Il devint président de l'élection de Périgueux. Il mourut le 9 avril 1749, et fut enterré dans la nef de l'église Saint-Front, devant la sacristie.

Son fils eut soin de faire imprimer, en 1751, à Paris, ses pensées diverses. Nous en citerons deux qui feront connaître le genre de l'auteur :

« On se fait beaucoup de mal pour nuire aux autres;
» mais on ne s'en fait point pour leur faire du bien.

» — Les sots prennent souvent conseil du premier » venu ; mais les gens d'esprit n'en ont jamais pris que » de leurs semblables. »

CYRANO.

Cyrano (Nicolas-Salvien) naquit à Bergerac, en 1620. Il embrassa la profession militaire et servit dans le régiment des gardes. Le duel était son occupation ordinaire.

Après d'assez mauvaises études faites chez un pauvre prêtre de campagne, il vint à Paris et s'y livra à toute la dissipation de son âge.

Brave, mais bouillant et téméraire, il se battait en champ clos presque tous les jours. On le vit une fois, pour défendre un ami, faire tête à cent hommes, en tuer deux, en blesser sept et forcer les autres à la retraite. Il n'était pas moins courageux devant l'ennemi. Il se battait comme un lion. Blessé grièvement, il fut forcé de quitter le service encore tout jeune. Il tourna alors l'activité de son esprit vers l'étude, et, n'obéissant qu'aux inspirations de son génie, il s'affranchit de toute espèce de règles. Il eut pour ami les écrivains dramatiques de son temps, et cultiva particulièrement l'amitié de Molière, de Chapelle et de Bernier.

Pour avoir une idée du caractère de Cyrano, il suffit de citer le trait suivant : Ayant eu une querelle avec l'acteur Montfleury, il lui défendit de paraître sur le théâtre. « Je t'interdis pour un mois, » lui dit-il. Montfleury n'en

tint nul compte : Cyrano, l'ayant vu sur la scène, lui cria de se retirer, et le comédien s'empressa d'obéir.

Il reste de cet auteur une tragédie, *Agrippine*, et une comédie, le *Pédant joué;* une *Histoire comique des états et des empires du soleil*, un *Voyage dans la lune*, un *Fragment* sur la physique et quelques *Épîtres*.



Le Périgord s'approprie Cyrano parce qu'on le croit né à Bergerac sur Dordogne. Mais nous devons avouer que nous n'avons trouvé dans cette ville aucun souvenir traditionnel en notre faveur.

Les biographes le donnent tous pour un auteur gascon.

Cyrano mourut à l'âge de 35 ans, en 1655.

DAUMESNIL.

Daumesnil (Irieix) naquit à Périgueux, le 14 juillet 1776. La fermeté de son caractère et sa bravoure militaire l'ont placé parmi les grands hommes de la patrie. A peine âgé de 16 ans, il était chasseur dans le 22e régiment. La révolution favorisa son ardeur belliqueuse et le poussa rapidement dans les hauts grades militaires. Daumesnil fit les campagnes d'Espagne, d'Italie et d'Egypte. A Aboukir, il s'empara de l'étendard du capitan-pacha, et reçut un sabre d'honneur à Saint-Jean-d'Acre, où il avait sauvé la vie à Bonaparte. Il assista aux batailles d'Iéna, d'Eylau, de Friedland et d'Eckmuld. Colonel des chasseurs de la vieille garde à l'âge de 32 ans, un boulet de canon lui emporta la jambe à Wagram; il fut alors arrêté dans sa carrière militaire.

Cependant les services qu'il avait rendus ne pouvaient être oubliés : l'empereur le nomma général de brigade, commandant de la légion d'honneur, et lui confia la garde de Vincennes, qu'il défendit à deux reprises différentes avec une intrépidité héroïque.

On raconte que Blücher lui ayant fait offrir un million s'il voulait capituler, Daumesnil lui répondit « qu'il dé- » fendrait la place et qu'il garderait sa lettre pour servir » de dot à ses enfans. » Il ne rendit, en effet, Vincennes qu'à Louis XVIII, qui lui donna la croix de Saint-Louis et le commandement de Condé. Les événemens de juillet 1830 le réintégrèrent dans ce poste d'honneur; mais

il ne devait pas l'occuper long-temps. Victime du choléra, il mourut le 17 août 1832. Il était alors lieutenant-général.

N'ayant laissé en mourant qu'une modique fortune, l'on s'empressa d'ouvrir dans plusieurs endroits une souscription en faveur de Mme Daumesnil et de ses trois enfans. Les hommes de tous les rangs et de toutes les opinions y participèrent.

Daumesnil avait été surnommé la *Jambe de Bois*.



La ville de Périgueux, pour perpétuer sa mémoire, a donné son nom à une place publique, et a fait placer une plaque de marbre blanc avec une inscription sur les murs de la maison où naquit cet intrépide guerrier.

DELFAU (GUILLAUME).

Delfau (Guillaume) naquit à Grives, dans l'arrondissement de Sarlat, en 1766. Il entra d'abord dans la carrière militaire, devint plus tard membre du corps législatif, et fut enfin nommé secrétaire-général de la préfecture de la Dordogne le 5 mai 1801. On lui doit un *Petit voyage aux Pyrénées* et les *Annuaires de la Dordogne de l'an XI et de l'an XII*. Il est mort en 1815.

DUPONT (AUGUSTE).

Dupont (Auguste) naquit à Périgueux le 5 octobre 1798. Il est rare que de bonnes études ne soient pas le résultat des efforts d'un savant professeur : M. Dupont eut pour maître M. Jouannet, aimable littérateur, archéologue distingué, dont le nom en Périgord trouve encore sur toutes les lèvres un éloge. Auguste Dupont répondit à ses soins, et, doué d'une grande intelligence, il acquit des connaissances variées. Il écrivait bien et versifiait avec élégance. Nous avons de lui plusieurs opuscules et quelques pièces de vers gracieusement tournés.

Fondateur et rédacteur en chef d'un journal, l'*Echo de Vésone*, il sut lui donner la première place parmi les journaux de province. Tous les articles de fonds étaient son œuvre. Sa polémique consciencieuse et éclairée

n'avait rien d'hostile. Il combattait pour la raison et la liberté. Un quart de siècle fut pour lui une lutte incessante. Aucun obstacle, nul sacrifice ne l'arrêtaient, et, courageux jusqu'à la témérité, il exposa souvent sa vie pour obéir à ses convictions.



Cette noble indépendance lui mérita la confiance de ses concitoyens, qui, à diverses reprises, le nommèrent

commandant de la garde nationale de Périgueux, membre du conseil municipal, juge au tribunal de commerce, président de la société de secours mutuels des ouvriers, dont il était le fondateur, et enfin, en 1848, représentant du peuple à l'assemblée constituante, par 75,000 suffrages.

Auguste Dupont ne fut pas seulement un journaliste de premier ordre; il se distingua encore dans l'industrie, où il fit plusieurs découvertes importantes qui lui valurent le grand prix de la société d'encouragement, de nombreuses médailles aux expositions de l'industrie, enfin la croix de la légion-d'honneur. La *litho-typographie* et les *clichés-pierres*, dont il fut l'inventeur, immortalisent à eux seuls leur auteur.

M. Dupont n'était point ambitieux. Retenu auprès de son vieux père par un sentiment profond de tendresse filiale, il ne quitta un moment sa famille que pour aller remplir son mandat de représentant du peuple. De retour, il se consacra de nouveau exclusivement au journalisme, et, craignant plus que jamais les écarts d'une jeune révolution, il lutta avec une intrépidité et un courage dont il devint la victime. Il succomba le 20 août 1850, frappé presque à la fleur de son âge.

Auguste Dupont n'eut point d'ennemis : la bonté de son cœur, sa loyauté, son désintéressement ne le permettaient pas. La politique ne lui avait suscité que des antagonistes; mais, au jour de sa mort, ils s'associèrent avec tout le monde au deuil général.

LE PÈRE DUPUY.

Dupuy (Jean) naquit à Périgueux, vers l'an 1589. Son père, Jourdain Dupuy, était procureur au siége présidial de cette ville. Jean Dupuy était l'aîné de sept frères ou sœurs. Appelé à l'état religieux, il entra dans le couvent des récolets de Sarlat, dont il devint plus tard le père gardien. Ses études furent sérieuses : il y obtint des succès. Il se fit remarquer surtout par son talent pour la chaire.

Il donna à Bergerac une mission qui dura cinq ans. Lorsqu'il publia son livre intitulé l'*État de l'Église du Périgord depuis le Christianisme,* il était âgé d'environ quarante-cinq ans.

Le père Dupuy avait beaucoup d'érudition; mais il écrivait mal. Son style cependant ne manque point d'une certaine énergie. On peut reprocher à cet auteur une trop grande crédulité et peu de critique dans l'histoire. Nous lui devons la connaissance de plusieurs faits que nous ignorerions sans lui. La gratitude doit lui faire pardonner sa simplicité. D'ailleurs, sa naïveté tient aux mœurs de l'époque.

En 1629, il fit le voyage de Périgueux pour offrir lui-même un exemplaire de son ouvrage aux maire et consuls de la ville (*a*).

Il est probable que le père Dupuy mourut à Sarlat, vers la fin du XVIIe siècle.

DURANTON.

Duranton naquit à Mussidan, en 1736. Il avait embrassé la carrière du barreau, et s'était attaché au parlement de Bordeaux. A l'époque de la révolution de 1789, les habitans de Bordeaux le nommèrent procureur-syndic de leur département. Désigné à Louis XVI comme un homme digne de sa confiance, il devint le ministre de cet infortuné monarque. Duranton se montra modéré pendant son ministère ; il déplut aux hommes factieux et s'attira leur haine. Ce fut lui qui, le 2 mai 1792, dénonça Marat comme prêchant l'anarchie dans un journal, et fit saisir ses presses. L'orage allait toujours grondant sur la France, lorsque ce ministre crut devoir donner sa démission pour se retirer dans le sein de sa famille ; mais il y fut bientôt arrêté comme suspect, livré à la commission révolutionnaire et condamné à périr sur l'échafaud. Il fut exécuté à Bordeaux, le 20 décembre 1793. Les mémoires du temps traitent sévèrement Duranton : il ne faut attribuer cette sévérité qu'aux passions furibondes dont il ne partageait pas l'effervescence.

FAYARD HERVÉ.

Fayard Hervé naquit à Périgueux, en 1507. Il a traduit de Gallien le *Traité des Simples considérés comme médicamens*. Cet ouvrage, complètement oublié aujour-

d'hui, fut imprimé à Limoges, en 1548. On ne sait rien de la vie de l'auteur. Il fut médecin distingué, et son portrait se trouve à la tête de son ouvrage avec un quatrain qui fait connaître son origine et proclame son savoir.

FÉNELON.

Fénelon (François Salignac de Lamothe) naquit au



château de Fénelon, commune de Sainte-Mondane, le 6 août 1651. Son nom, devenu immortel, dispense de

tout éloge. Pons, comte de Fénelon, fut son père, et Louise de La Cropte fut sa mère. Fénelon était d'un second lit. Il passa ses premières années auprès de son oncle, évêque de Sarlat. Il fut un des meilleurs écrivains du siècle de Louis XIV, et l'un des plus vertueux prélats auxquels la France ait donné le jour. On a dit que son *Télémaque* devait être le bréviaire des rois.

Ce grand archevêque fut cependant disgracié par Louis XIV; mais il sortit triomphant de ses épreuves, et l'adversité rehaussa ses vertus. Il mourut à Cambrai, le 7 janvier 1715, et fut enseveli dans l'église cathédrale, où l'on voit encore son tombeau.

L'église, les lettres et la patrie le pleurent encore.

Deux autres Fénelon, neveux de l'archevêque, méritent d'être cités. L'un fut chargé de plusieurs ambassades, et se montra, dans ses diverses missions, aussi prudent et sage qu'il faisait paraître de courage et de sang-froid dans les batailles. Il périt à Rocroy.

L'autre, son frère, cultiva les lettres. Le monde littéraire le connaît par une tragédie intitulée *Alexandre*. Cette pièce fut imprimée à Paris, en 1761.

FÉNELON (BERTRAND DE SALIGNAC).

Fénelon (Bertrand de Salignac) naquit au château de Fénelon, dans le xve siècle. Il fut chargé par la cour de France de plusieurs missions importantes dont il avait écrit la relation. Il existait encore de lui ses *Négo-*

ciations en Angleterre, 2 volumes in-fol. manuscrits. Cet ouvrage était dans la bibliothèque du chancelier Séguier. On ignore ce qu'il est devenu; mais on a conservé la *Relation d'un siége de Metz* et le *Voyage de Henri II dans les Pays-Bas*. Charles IX voulut engager Fénelon à justifier auprès de la reine Elisabeth le massacre de la Saint-Barthélemy : « Sire, répondit le loyal chevalier, » je deviendrais complice de cette horrible exécution » si je tâchais de la colorer. V. M. peut s'adresser à » ceux qui la lui ont conseillée. » C'est la réponse du vicomte d'Orthez au même prince : « Sire, je n'ai » trouvé dans Bayonne que de bons citoyens et de fer- » mes soldats, mais pas un bourreau. »

Fénelon mourut en 1559.

FONSALADA (ÉLIAS).

Fonsalada (Élias) reçut le jour à Bergerac. Son père s'était fait jongleur; il l'imita sans pouvoir devenir bon troubadour. Il racontait assez bien, et ses *novelles* étaient appréciées. Il était d'une belle figure et homme de bonne compagnie. Des deux chansons qu'on a de lui, l'une est attribuée, dans un manuscrit, à Marcabras. On s'accorde cependant aujourd'hui à reconnaître que c'est une erreur. Elles lui appartiennent toutes les deux. Elles sont, du reste, très médiocres. Fonsalada vivait dans le XIIIe siècle.

FRIZON (LÉONARD).

Frizon naquit à Brantôme, en 1628, et non à Périgueux, comme l'affirme la *Biographie universelle*. Ayant terminé ses études de bonne heure, à l'âge de 16 ans, il entra chez les jésuites et y enseigna les humanités pendant long-temps. Il devint régent de rhétorique, et professa ensuite l'écriture sainte. Il fut nommé plus tard par ses supérieurs maître des novices à Bordeaux. C'est là que, malgré ses occupations, il s'attacha au culte des muses latines. Frizon composa aussi plusieurs ouvrages théologiques dont on peut voir le détail dans Moréri. Nous mentionnerons seulement ici son *Poëme sur le saint suaire de Cadouin*, parce qu'il est pour le Périgord d'un intérêt local.

Ce littérateur théologien et poète mourut à Bordeaux, le 22 février de l'année 1700.

FRONTO.

Fronto (Marcus-Cornelius), qui passait de son temps pour le premier maître de l'éloquence romaine après Cicéron, ou plutôt comme son égal, quoiqu'en un autre genre, *romano eloquentio non secundum, sed alterum*, était Gaulois d'origine. Les historiens les plus célèbres sont d'accord sur ce point. Quelques-uns le

font natif d'Auvergne, d'autres du Périgord, et quelques autres d'Aquitaine indéterminément. Il est certain qu'à la fin du IVe siècle et au commencement du Ve, il y avait à Clermont, en Auvergne, une famille du nom de notre orateur. Mais on peut en dire autant du Périgord, et même plus, puisqu'il y avait dans cette province une famille Fronto avant même le milieu du IIIe siècle. Cette famille était établie à Lanquais, près de Lalinde, sur la Dordogne. Saint Fronton, que nous nommons vulgairement saint Front, apôtre du Périgord, en était sorti. C'est Raban-Maur, célèbre archevêque de Mayence, qui nous apprend ce fait dans son *Martyrologe*, qu'il publia vers l'an 842, après être sorti de l'abbaye de Fulde. Voici comment il s'exprime : « Cal. octobr... *Natale Frunti episcopi et confessoris, terminibus urbis petrocoricœ, ex loco qui dicitur linicasio, Felix Luminis sumpsit exordium.* »

Gaubert, chorévêque de Limoges, fait sortir saint Front du même endroit dans les actes de sa vie, qu'il a composés sur la fin du Xe siècle, ce qui prouve encore que ce fait était alors généralement reconnu pour vrai. Je l'ai, d'ailleurs, clairement établi dans mes notes sur l'*État de l'Église du Périgord*, par le père Dupuy, à l'article saint Front, dont j'ai donné la vie.

Il resterait maintenant à prouver la filiation de saint Front avec le rhéteur Fronto. Mais puisque l'Auvergne ne revendique cet orateur que parce qu'elle avait dans le Ve siècle une famille de ce nom, le Périgord

est bien plus en droit de le revendiquer, puisqu'il possédait cette famille dès le milieu du IIIe siècle.

Mais ce n'est pas tout. Ceux qui prétendent que Fronto est d'Auvergne n'ont pas fait attention que *Fronto* n'est que son surnom, et que son propre nom est *Cornelius.* Il est ensuite certain qu'une branche de l'ancienne famille patricienne *Cornelia* était établie en Périgord, qu'elle y avait donné son nom à quelques localités, entre autres à la paroisse de *Cornille,* près de Périgueux, et qu'on trouve en Périgord *Lentillac, Rouffignac,* dérivant de *Lentulus* et *Rufinus,* noms qui appartiennent, comme l'on sait, à la famille *Cornelia.*

L'opinion la plus raisonnable est donc celle, ce me semble, qui attribue le célèbre Fronto à la province du Périgord.

Fronto passa la plus grande partie de sa vie à Rome, où sa maison était comme un lieu d'assemblée des gens de lettres. Aulu-Gelle, qui s'était rendu son disciple, loue beaucoup son érudition et sa politesse. Il assure qu'il n'allait jamais le voir, ce qu'il faisait souvent, sans apprendre toujours beaucoup dans sa conversation.

Dès l'empire d'Adrien, Fronto était regardé comme le plus célèbre avocat de Rome. Il fut choisi pour enseigner l'éloquence à Marc-Aurèle et à Lucius Verus, élevés plus tard l'un et l'autre à l'empire. Il fit même l'office de philosophe à l'égard du premier. Ce prince témoigna, en effet, avec reconnaissance que Fronto lui avait appris à détester cet esprit malin, envieux,

trompeur, dissimulé, que l'on voit avec horreur dans les tyrans, et à se défendre contre une certaine indifférence trop ordinaire aux personnes de qualité pour leurs propres enfans. Marc-Aurèle poussa plus loin encore sa reconnaissance pour Fronto : non-seulement il le considéra toujours plus que tous ses autres maîtres, mais il lui fit décerner une statue par le sénat, et le nomma pour deux mois consul subrogé à quelqu'autre, sans qu'on sache précisément l'année de cette faveur. On croit qu'il avait été élevé déjà aux honneurs dès le règne de Tite-Antonin, c'est-à-dire avant l'an 160.

Fronto vécut quelques années au delà de cette époque. Eusèbe le fait particulièrement fleurir sous l'empire de Marc-Aurèle, et saint Jérôme parle de lui comme d'un très illustre orateur vivant encore en l'année 164. Quelque temps avant sa mort, il fut sujet à de grandes douleurs de pieds qui l'obligeaient souvent à garder le lit. Malgré ses souffrances, il imprimait toujours à ses conversations le cachet de son profond savoir et de son éloquence. Les plus doctes personnages, qui allaient le voir, ne pouvaient assez admirer en lui l'éloquent rhéteur.

Les partisans de son éloquence formèrent une secte qui se fit gloire de porter le nom de son maître. Cet usage était assez ordinaire dans les bons siècles de la latinité par rapport aux gens de lettres qui avaient le plus de réputation. Virgile et Ovide, parmi les poètes ; Cassius et Proculianus, parmi les juriscon-

sultes, eurent aussi leurs sectateurs; il en fut de même pour les orateurs les plus célèbres.

L'éloquence de Fronto était plus grave, moins fleurie que celle des orateurs qui avaient précédé ce rhéteur ; c'est à son sujet que Macrobe distingue quatre sortes de style : un style riche et diffus, dans lequel Cicéron a excellé; un style concis, qui est propre à Salluste; un style moelleux et fleuri, auquel Pline-le-Jeune s'est exercé, et un style sec, sans figures, sans ornemens, qu'il dit avoir été celui de Fronto.

Il ne nous reste que très peu de chose des écrits de Fronto dont la connaissance soit parvenue jusqu'à nous :

1° Nous avons de lui quelques extraits d'un *Traité sur la propriété des mots*. L'auteur y fait voir de quelle manière on doit se servir des mots propres, de peur que, trompé par la ressemblance, on ne les confonde avec les synonymes. Ammonius, parmi les Grecs, a écrit sur la même matière.

Il est aisé de reconnaître dans cet ouvrage tout le génie de Fronto, quand on a lu une dispute qu'il eut, un jour, avec un célèbre poète de ses amis, touchant la propriété des mots. Il était difficile, dans cette dispute, dont Aulu-Gelle nous a conservé la relation, de pousser plus loin la délicatesse sur ce sujet.

Ces extraits du *Traité* de notre orateur se trouvent dans les *Recueils des anciens grammairiens et auteurs de la langue latine*, imprimés à Bâle, l'an 1537, ou à Leipsick, en 1569.

2° Fronto avait laissé plusieurs discours qui subsistaient, au moins en partie, du temps de Sidoine Apollinaire qui en loue la gravité. On n'en connaît pas un seul aujourd'hui. Le plus estimé au jugement des anciens était celui contre Pélops. On prétend que Fronto. qui surpassait les autres orateurs dans ses autres pièces d'éloquence, se surpassa lui-même dans celle-ci : semblable à Cicéron, qui s'éleva au dessus de lui-même dans l'oraison qu'il fit pour A. Cluentius, ou encore à Pline-le-Jeune, qui s'acquit plus de renommée par son plaidoyer pour *Attia Viriola*, qu'il n'en avait acquis par son admirable panégyrique de Trajan.

Eumène, dans un de ses panégyriques, fait mention d'une autre harangue que Fronto prononça à la louange de l'empereur Tite-Antonin, sur l'heureux succès de la guerre de la Grande-Bretagne, probablement au sujet de l'incursion des *Brigantes*, vaincus par *Lollius Urbicus*, vers l'an 138.

On trouve aussi dans Sosipater Charisius quelques mots d'une autre harangue ou lettre de Fronto à Marc-Aurèle, sur la reconnaissance envers ce prince pour les honneurs auxquels il l'avait élevé.

3° Macrobe, selon Jean de Salisbury, comptait Fronto au nombre de ceux qui ont écrit des questions pour servir d'entretien à table, en l'assimilant à Aristote, Plutarque et Apulée. Il est possible qu'on ait confondu notre orateur avec un autre Fronto.

4° Enfin, il y a dans Minutius Felix un assez long

fragment d'un discours très véhément contre les chrétiens, dans lequel l'orateur leur fait les plus horribles reproches. Il est d'abord cité sous le nom indéterminé d'un orateur de Cirte, ville d'Afrique, puis sous le nom d'un Fronto orateur. Ces expressions désignent assez naturellement Fronto de Cirte, célèbre au commencement du IIIe siècle, pour qu'il ne soit pas possible de le confondre avec notre orateur. Cependant plusieurs savans prétendent qu'il faut attribuer ce discours à Marcus-Cornelius Fronto : nous ne partageons pas leur sentiment, parce qu'il combat le caractère de gravité et de politesse que les anciens s'accordent généralement à attribuer à notre orateur.

GEOFFROY.

Geoffroy naquit à Clermont-d'Excideuil, dans le XIIe siècle. Ordonné prêtre en 1167, par l'évêque de Cahors, il se voua à la vie religieuse, entra au monastère de Saint-Martial-de-Limoges, et devint prieur de Vigeois, dans le même diocèse. On lui attribue une *Chronique de l'histoire de France* depuis l'année 986 jusqu'à l'an 1184. On y trouve quelques détails qui intéressent l'Aquitaine. Cette *Chronique* fait partie de la *Nouvelle Bibliothèque des Ouvrages manuscrits*, par le père Labbe.

On ignore l'époque de la mort de l'historien Geoffroy.

GÉRARD.

Gérard (Armand de) naquit à Sarlat, au commencement du XVIIe siècle; il était fils d'Antoine de Gérard de Latour, lieutenant-général de Sarlat, président en l'élection, et d'une demoiselle de Salis. Il fit ses études dans sa ville natale, et y embrassa la carrière ecclésiastique. Il devint chanoine de la cathédrale, et fut un des hommes les plus recommandables, les plus studieux de son siècle. Il s'attacha à la culture des belles lettres, surtout à la physique. Dévoué à son église par un esprit de corps qui tenait à un sentiment d'une piété presque filiale et qui ne saurait exister entre une agrégation d'hommes étrangers les uns aux autres et trop souvent mus par l'égoïsme, il s'efforça, pour donner, disons-nous, à son église, une plus grande ancienneté, de prouver que saint Sacerdos avait paru au commencement du VIe siècle entre les deux Rurices. Mais Dadin d'Hauteserre, Baluze, Labbe, Le Cointe l'ont combattu, et le chapitre de Périgueux trancha la difficulté, en fixant irrévocablement la naissance de saint Sacerdos dans le VIIIe siècle.

On trouve ses *Notes* dans le 2e tome de mai de la *Collection des Bollandistes*, et le P. Henschenius les a reproduites dans son *Discours préliminaire sur saint Sacerdos*.

Gérard (Armand de) mourut subitement, en 1691, dans un âge fort avancé.

GONTAUT.

Gontaut (Armand), baron de Biron, naquit au château de Biron, vers l'an 1524. Sa bravoure et les circonstances lui donnèrent un avancement rapide. Il fut d'abord page de la reine Marguerite de Navarre et débuta dans la carrière militaire comme simple soldat : C'est ainsi, disait-il lui-même, qu'il faut devenir maréchal de France. Il assista aux batailles de Dreux, de Saint-Denis, de Moncontour, et reçut le bâton de maréchal en 1577, comme récompense de son courage et de sa prudence. La paix, surnommée boiteuse parce qu'il était boiteux par suite d'une blessure, fut en partie son ouvrage. Obligé, par sa position, de combattre contre les protestans, il ne leur était point cependant hostile et eut désiré une réconciliation sincère. Il fut un des premiers maréchaux à reconnaître Henri IV après la mort funeste du roi, et le servit même utilement aux journées d'Arques et d'Ivry.

Gontaut avait commandé en Guienne, en Saintonge et dans sept batailles. Sept blessures qu'il avait reçues attestent sa valeur. Il avait écrit des *Commentaires* qui se sont perdus. Il fut le parrain du cardinal Richelieu. On raconte que, lorsqu'il fut nommé chevalier du Saint-Esprit, il affecta de ne produire que peu de titres, alléguant ses exploits, et qu'en les présentant au roi : Sire, dit-il, voilà ma noblesse ici comprise. Mais, sire,

ajouta-t-il en mettant la main sur son épée, la voici encore mieux.

Ce maréchal fut tué d'un coup de canon, au siége d'Epernai, le 26 juillet 1592.

GONTAUT DE BIRON.

Gontaut de Biron (Jean) naquit en 1502. Son esprit conciliateur, ses manières polies le firent employer d'abord dans les ambassades. Entré plus tard dans la carrière des armes, il se distingua aux batailles de la Bicoque, en 1522, et de Pavie, en 1525. Son courage le fit remarquer surtout au siége de Metz. Biron mourut à Bruxelles, le 10 août 1557, par suite des blessures qu'il avait reçues à la journée de Saint-Quentin.

GONTAUT (CHARLES).

Gontaut (Charles), duc de Biron, naquit en 1561. Il avait à peine 15 ans, qu'il fut jugé digne par des officiers supérieurs de remplacer momentanément son père dans le commandement de l'armée. Son bonheur était de se battre. Confident et favori de Henri IV, il le servit de cœur dans toutes les occasions. Commandant à Ivry le corps de réserve, et n'ayant pu se battre, il dit, après la bataille, à Henri IV, qui s'y était montré si intrépide : « Vous avez fait mon personnage, et j'ai fait » le vôtre. »

Henri IV avait pour lui la plus tendre amitié; il érigea en sa faveur la baronnie de Biron en duché-pairie. Devenu maréchal, il se montra dans les batailles plus courageux que jamais. Au combat de Fontaine-Française, le roi lui-même le dégagea du milieu des arquebusades; il était tout percé de coups d'épée. Il assista aux siéges de Paris, de Rouen, d'Amiens et de Bourg-en-Bresse.

Il fut ambassadeur en Angleterre, en Suisse et à Bruxelles; mais, enorgueilli de tant de succès, il s'oublia et trahit son bienfaiteur.

Il se lia avec l'Espagne et la Savoie contre la France, dans l'espoir d'épouser une infante d'Espagne et d'obtenir la souveraineté du duché de Bourgogne et la Franche-Comté. Son secrétaire dévoila ses projets; condamné à la peine de mort, il fut décapité à la Bastille, en 1602. Biron, croyant que le bourreau voulait le toucher pour lui couper les cheveux, s'écria d'une voix terrible : « Qu'on ne m'approche pas; je ne saurais » l'endurer; si je me mets en fougue, j'étranglerai la » moitié de ce qui est ici ! »

Biron était d'un caractère fougueux, opiniâtre et présomptueux. Toujours victorieux à la guerre et constamment heureux dans ses entreprises, il ne connaissait aucun obstacle; redouté dans la société, tout pliait devant lui.

On a blâmé Henri IV de ne lui avoir pas fait grâce de la vie. Ce prince, en effet, eût paru plus grand, s'il se fût montré plus généreux.

GOYON DE LA PLOMBANIE.

Goyon (Henri) naquit à Brassac, près de Périgueux, dans le XVIIIe siècle. Il se fixa dans les environs d'Agen, où il mourut, en 1808. Ses ouvrages, publiés sous le voile de l'anonyme, lui ont valu le titre d'économiste, parce qu'il était un des collaborateurs du *Journal économique*. On a de lui 1° *Vues politiques sur le commerce des denrées;* 2° *la France agricole et marchande;* 3° *l'Homme en société;* 4° *l'Unique moyen de soulager le peuple et d'enrichir la nation française.*

HERMANN DE PÉRIGORD.

Hermann de Périgord, que le moine Albéric, cité par Ducange, fait naître par erreur dans le Poitou, appartenait à la famille de Talleyrand et était fils d'Hélie, comte de Périgord en 1166.

Hermann fut d'abord précepteur de l'ordre du Temple dans la Sicile; dans la Calabre, vers 1229; plus tard, en 1239, il en devint le grand-maître.

Il nous reste de ce personnage une *Lettre sur l'état du royaume de Jérusalem*, rapportée par Mathieu Paris.

C'est ce grand-maître qui chassa les Sarrazins de Jérusalem et y rétablit le culte, qui depuis cinquante-six ans n'y avait pas été exercé.

Hermann de Périgord fut tué dans une bataille contre les Sarrazins, le 18 octobre 1247.

ITIER, CARDINAL.

Itier (Pierre) naquit en Périgord. Voici ce qu'en dit Duchesne : « L'on n'a rien laissé à la postérité touchant » la naissance et les actions de ce prélat, sinon qu'il fut » Périgourdin d'origine, fameux jurisconsulte, évêque » d'Acqs et cardinal. » Il mourut à Avignon, le 19 mai 1367, et fut enseveli dans l'église des jacobins, qu'il avait fait bâtir. Une inscription mentionnant ses qualités ornait son tombeau.

JOUBERT (JOSEPH).

Joubert (Joseph) naquit à Montignac-le-Comte, le 6 mai 1754. A 14 ans, il avait terminé ses études. Il entra dans la congrégation de la doctrine; mais il en sortit, la délicatesse de sa santé ne lui permettant pas de se livrer aux pénibles travaux de l'enseignement. Il vint à Paris et se lia d'amitié avec les hommes de lettres les plus célèbres, Diderot, d'Alembert, Marmontel, Laharpe, Rivarol et Fontanes. En 1790, élu par ses compatriotes juge de paix de Montignac, il exerça cette fonction pendant deux ans, et revint à Paris.

M. de Fontanes lui ménagea la connaissance de M. de Châteaubriand, qu'il cultiva jusqu'à sa mort. Joubert fut fait inspecteur général et conseiller de l'université. Il ne publia pendant sa vie que quelques articles de

journaux. Il mourut à Paris, le 4 mai 1824. En 1838, ses *Pensées* furent imprimées en un seul volume; mais, en 1842, on a fait une seconde édition meilleure que la première, et qui assigne un rang élevé à son auteur parmi nos écrivains spiritualistes.

JOURDAIN DE LA FAYARDIE.

Jourdain de la Fayardie naquit à Monpont, dans le XVIIe siècle. On ne connaît de lui que quelques *Notes sur les antiquités de Périgueux*, publiées dans les *Mémoires* de l'académie de Bordeaux, dont il était membre correspondant. Il vivait encore en 1769. On ignore l'époque de sa mort.

LA BOETIE.

Étienne de la Boëtie naquit à Sarlat, dans le mois de juin 1530. A l'âge de 17 ans, il composa un *Discours sur la servitude volontaire*, que Montaigne a inséré dans ses *Essais*.

La Boëtie, dont la famille était très honorée dans le Sarladais, fut nommé, à l'âge de 20 ans, conseiller au parlement de Bordeaux. Le président, Boyer, assure que cette charge lui déplaisait beaucoup, et qu'il n'allait jamais aux opinions sans trembler.

En lisant ses écrits, on serait tenté de le croire ennemi du gouvernement monarchique; cependant il ne fit

jamais une profession ouverte de ses principes, à moins qu'on n'attribue à une prédilection pour le gouvernement républicain cette préférence qu'il donnait à la ville de Venise sur celle de Sarlat; car il répétait souvent qu'il aimerait mieux être né à Venise qu'à Sarlat.

Il mourut en Médoc, le 18 août 1563, âgé de 33 ans.

Ses ouvages furent imprimés après sa mort, sous le titre de *Ménagerie d'Aristote, de Xénophon*, ou *la Manière de bien gouverner une famille.*

Tout le monde sait qu'Étienne de la Boëtie eut pour ami intime Michel, seigneur de Montaigne.

LABROUSSE (CLOTILDE-SUZANNE).

Labrousse (Clotilde-Suzanne) naquit à Vanxains, le 8 mai 1741. Dès la plus tendre enfance, elle se montra extraordinaire. A neuf ans, elle essaya de s'empoisonner avec des araignées, espérant arriver plus promptement dans le ciel. Plus tard, elle voulut se défigurer avec de la chaux vive, pour se mettre à l'abri de tout danger. Agée de 19 ans, elle entra chez les religieuses du tiers-ordre de saint François, et en sortit peu de temps après pour parcourir le monde et publier ses extases et ses visions. Elle rédigea elle-même sa biographie, se mit en relation avec le chartreux dom Gerle, se rendit à Paris à l'époque des états-généraux, fit la connaissance de Pontard, évêque constitutionnel de Périgueux, fut accueillie dans l'hôtel de la duchesse de Condé, se diri-

gea vers Rome pour faire approuver la constitution civile du clergé, fut arrêtée à Bologne, de Viterbe fut conduite à Rome et enfermée enfin dans le château St-Ange. En 1798, elle revint à Paris, où elle mourut octogénaire en 1821, se montrant jusqu'à la fin attachée à ses illusions. On a de Suzanne Labrousse des *Prophéties concernant la Révolution française, suivies d'une prédiction qui annonce la fin du monde pour* 1899. Pontard a publié le *Recueil* de ses œuvres en 1 vol. in-8°, imprimé en 1797, à Bordeaux. L'éditeur a fait précéder ce *Recueil* de la vie de cette illuminée, où l'on remarque une foule de détails très curieux.

LACALPRENÈDE.

Raymond de Coste, seigneur de Lacalprenède, naquit à Turgou, près de Salignac, dans le Sarladais, vers l'an 1612. Il termina ses études à Toulouse, embrassa la carrière des armes, et devint plus tard gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Lacalprenède fut homme de cœur, aimable, spirituel. Il contait plaisamment; mais il écrivait longuement. Chacun de ses romans forme dix à douze gros volumes. Lacalprenède composa aussi plusieurs tragédies où l'on remarque quelques bonnes scènes. On raconte que le cardinal de Richelieu, ayant eu la patience d'écouter la lecture d'une de ses longues tragédies, dit à l'auteur : « La pièce n'est pas mau-» vaise; mais les vers sont lâches. — *Sarney!* reprit

» vivement Lacalprenède offensé, il n'y a rien de lâche » dans la maison de Lacalprenède ! »

Ses principaux romans sont *Cassandre*, *Cléopâtre* et *Pharamond*. Ses meilleures tragédies sont la *Mort de Mithridate* et le *Comte d'Essex*. MM. de Surgères et Lebret ont donné l'abrégé des romans de cet écrivain.

Lacalprenède mourut au Grand-Andely-sur-Seine, en 1663, par suite d'un malheureux accident : son cheval, en se cabrant, le frappa à la tête et le tua.

Mme de Sévigné admire les romans de Lacalprenède; mais, en disant qu'*elle s'y prenait comme à la glu*, elle se confessait en riant d'une faute que le goût lui reprochait.

LA COLONIE (JEAN-MARTIN).

La Colonie nous apprend lui-même qu'il naquit en Périgord, en 1674. Il embrassa la profession des armes, passa au service de l'électeur de Bavière, alors allié de la France, et devint par sa bravoure maréchal-de-camp. Il fit la campagne de 1717 contre les Turcs, et rentra en France pour consacrer à l'étude ses dernières années. On a de lui des *Mémoires* contenant les événemens de la guerre depuis le siége de Namur, en 1692, jusqu'à la bataille de Belgrade. On lui attribue aussi l'*Histoire de la ville de Bordeaux*, en 3 v. in-12. Le style de cet auteur est incorrect et prolixe. La Colonie mourut à Bordeaux, où il s'était fixé, le 26 novembre 1759, âgé de 85 ans.

LACOSTE.

Elie Lacoste naquit à Montignac-le-Comte; il était médecin à l'époque de la révolution de 1789. Une circonstance malheureuse dirigea ses idées vers la politique. Ayant eu une altercation avec un gentilhomme périgourdin qui l'insulta, le traita même avec mépris, Lacoste le provoqua en duel et le tua. Dès ce moment, Lacoste cessa de voir la noblesse, qu'il fréquentait. Abandonnant alors son état, il devint administrateur de son département, fut ensuite député à l'assemblée législative et à la convention. Il se fit peu remarquer avant les événemens du 10 août; mais après le dénoûment de ce terrible drame, il se jeta dans le parti vainqueur, et la convention le compta au nombre des révolutionnaires les plus énergiques. Il vota la mort de Louis XVI; et on lui a reproché d'avoir été l'acteur principal dans une invention diabolique qui fit immoler, à Paris surtout, une multitude innombrable de victimes. On lui doit de s'être élevé avec force contre Robespierre et d'avoir contribué à sa chute. Compromis dans la révolte du 21 mai 1795 comme membre des anciens comités du gouvernement, il fut mis en arrestation. Mais, amnistié à l'époque de l'établissement de la constitution de l'an III, il ne reparut plus dans les fonctions publiques et mourut en 1803.

LA FORCE.

Jacques Nompar de Caumont naquit au château de la Force, en 1559. Les guerres religieuses lui ouvrirent la carrière des armes. Encore enfant, il échappa par sa présence d'esprit au massacre de la Saint-Barthélemy. Tout couvert du sang de son père, il se laissa tomber en s'écriant : « Je suis mort. » Ces douloureuses circonstances l'attachèrent au protestantisme. Il s'enrôla sous les drapeaux du roi de Navarre, et se fit remarquer principalement à la bataille d'Angers, en 1589. A la mort d'Henri III, il fut le premier à reconnaître Henri IV pour son roi, continua à donner des preuves de valeur, et mérita l'insigne honneur d'être fait maréchal de France. Nommé lieutenant-général en Piémont, ses succès devinrent plus éclatans encore. Saluces, Carignan, Lunéville, Lamotte, Philisbourg, Heidelberg, Spire, devinrent le théâtre de ses nombreux exploits. En 1636, il fit prisonnier le général autrichien Collorédo après l'avoir vaincu. Le roi, pour récompenser ses services, érigea sa terre de la Force en duché-pairie. La Force, retiré à Bergerac et accablé d'infirmités par suite de ses campagnes et des blessures qu'il avait reçues, mourut dans cette ville, en 1652.

Ses *Mémoires* ont été publiés en 1843, en 4 vol. in-8°, par M. le marquis de Lagrange, avec ceux de ses deux fils, les marquis de Montpouillan et de Castelnaut.

LAGRANGE-CHANCEL.

Lagrange-Chancel (Joseph) naquit à Périgueux, le 1er janvier 1676. Il commença ses études dans sa ville natale, et alla les continuer à Bordeaux. Dès l'enfance, il fit paraître un goût marqué pour la poésie. A neuf



ans, il était déjà auteur d'une comédie en trois actes. Devenu page de la princesse de Conti, il fit la connaissance de Racine, et reçut des conseils et des encouragemens de ce grand homme. Il composa plusieurs tragédies qui eurent quelques succès et firent sa réputation de poète. Lagrange était naturellement caustique : son

esprit satirique empoisonna les plus belles années de sa vie. Ses *Philippiques* le firent exiler, et il ne rentra en France qu'à la mort du duc d'Orléans. On a aussi de lui des poésies diverses et quelques cantates remarquables. Cependant, il est moins poète lyrique que poète tragique. Dans ses pièces de théâtre, on trouve de l'invention dans les plans, de l'art, de l'entente dans les scènes et de la justesse dans les dialogues. Mais les caractères de ses personnages manquent quelquefois de force : le sentiment en est froid. On peut le comparer à Thomas Corneille sous certains rapports.

Lagrange mourut le 27 décembre 1758, à Antoniat, maison de campagne près de Périgueux, où il s'était retiré dans sa vieillesse.

Je possède un exemplaire des *Philippiques*, une *Ode à la princesse de Conti*, et un manuscrit sur la *Seconde ligue générale des potentats de l'Europe contre la France*, écrits de sa main.—Je dois ces diverses pièces à la gracieuse générosité d'un membre de sa famille.

LAMBERT (ANTOINE).

Lambert (Antoine), né à Mucidan, dans le XVIIe siècle, entra au couvent de Chancelade, y fit sa profession de chanoine et fut nommé curé de Beauronne. Il est l'auteur de l'*Éloge historique de Jean-Antoine Gros-de-Beler*, abbé de Chancelade, en 1720.

LAFON.

Lafon naquit à Lalinde, dans l'arrondissement de Bergerac, en l'année 1773. De bonnes études, d'heureuses dispositions, un amour passionné pour les grands caractères, l'instinct du beau et la noble ambition de se signaler dans le court passage de la vie, en s'élevant au-dessus de la foule, dirigèrent ses pas vers la capitale, centre de toutes les célébrités. Les âmes d'élite ont le sentiment de leur force : ce n'est point de l'orgueil, moins encore de la vanité, le propre des petits esprits; c'est l'homme avec sa dignité.

Lafon, plein de confiance dans son admirable talent, parut pour la première fois, au Théâtre-Français, en 1800. Son début dans le rôle d'Achille, d'*Iphigénie en Aulide*, fut si éclatant, qu'après quarante années il est resté célèbre dans les annales du théâtre. Il n'avait alors que 27 ans, et, du premier coup, il conquit la place qu'il a toujours gardée depuis. Un talent plein de richesse, de vigueur le signala dans tout le cours de sa vie, et son énergique persévérance à vouloir se placer à côté d'un modèle qu'on croyait inimitable le rendit le digne rival du célèbre Talma. Le roi de la tragédie française s'en émut; il crut voir chanceler dans ses mains le sceptre de sa domination sur la scène, et un moment l'aiguillon de la jalousie vint piquer son cœur. Mais le règne du talent est aussi loyal qu'il est immortel ; ces

deux émules se comprirent, et l'admiration détrôna l'envie.

Lafon possédait toutes les qualités de son art. Sa diction était ferme, pleine, passionnée, harmonieuse; son geste, impérieux, solennel; son regard était souverain, et sa pose majestueuse et fière. A ces sublimes bienfaits de l'intelligence, il réunissait l'heureux avantage d'une belle figure.

Ce célèbre tragédien était d'une bonté inaltérable, accessible à tout le monde, du commerce le plus aimable et le plus attrayant; il était modeste : c'est le cachet du vrai mérite.

La mort de sa femme fut le signal de sa retraite, et le mariage de sa fille le fixa à Bordeaux, où il mourut, le 10 mai 1846. Lafon était l'ennemi des innovations qui se sont introduites dans la littérature dramatique. Il répétait souvent qu'il serait difficile de détrôner Corneille et Racine.

LAMOTHE.

Les deux frères Lamothe naquirent à Bergerac. Avocats au parlement de Bordeaux, et ayant été à même de s'occuper de la législation qui régissait cette cour, ils donnèrent une édition des *Coutumes de Bergerac et de Bordeaux*, en l'accompagnant de notes et de commentaires instructifs et profonds. Cet ouvrage est assez rare.

LANGLADE (JACQUES DE).

Langlade (Jacques de), baron de Saumières, naquit au château de Limeuil, vers l'an 1620. Attaché au duc de Bouillon, il se jeta dans le parti de la Fronde. La souplesse de son caractère le rapprocha du cardinal Mazarin, dont il devint le secrétaire particulier. Mme de Sévigné et d'autres personnes de distinction furent en rapport d'amitié et de science avec lui. Sa position entra sans doute pour beaucoup dans ses hautes relations.

On connaît de cet auteur des *Mémoires sur la Vie du duc de Bouillon*, où l'on remarque plusieurs faits importans sur le règne de Louis XIII. « Il mourut, dit Gour- » ville, de chagrin pour un refus que lui fit Louvois de » s'arrêter chez lui pendant son voyage dans le midi. »

LAPLACE.

Laplace naquit à Périgueux, dans le XVIIe siècle. Il mérite d'être compté parmi les jurisconsultes les plus distingués. Savant avocat, il publia plusieurs ouvrages. On lui doit les *Maximes du droit français*, l'*Introduction aux droits seigneuriaux* et le *Dictionnaire des fiefs*.

Ces ouvrages, dont le premier est in-4° et les deux autres in-12 et in-8°, prouvent que l'auteur connaissait parfaitement la législation qui de son temps régissait la France.

Il mourut dans l'année 1763.

DE LA RENAUDIE.

Geoffroy de la Renaudie, dont le véritable nom, d'après le Laboureur, était Jean de Barry, naquit au château de la Renaudie, près de Champagnac, dans le XVIe siècle. Il ne manquait ni de courage ni d'esprit. Mais le procès qu'il eut à soutenir contre du Tillet devant le parlement de Dijon prouverait qu'il était peu délicat. A l'aide de faux titres, il avait obtenu un riche bénéfice dans l'Angoumois. Il en fut dépossédé, et, pour se soustraire à la condamnation qu'il ne pouvait éviter, il se sauva à Genève, par la protection du duc de Guise. Il embrassa la réforme, et se maria à Lausanne avec Guillemette de Louvain, demoiselle de Rognac.

Son beau-frère avait été condamné comme un malfaiteur à un supplice ignominieux. La Renaudie résolut de venger sa mort. Il ourdit alors une conjuration. Hardi, entreprenant, il trouva des conjurés, et la résolution de renverser les Guise fut arrêtée le 1er février 1560, à Nantes, où il avait convoqué ses complices. De Thou nous a conservé le discours qu'il leur adressa. La Renaudie vint à Paris sous le faux nom de Laforêt, pour communiquer ses projets au prince de Condé. L'avocat Avenelles le perdit. Les Guise connurent la conspiration et la prévinrent. Les princes se transportèrent à Amboise : les conjurés voulurent les enlever. Mais ils furent la plupart pris et mis à mort.

La Renaudie fut tué par un page de son cousin Pardaillan, et son cadavre fut attaché à un poteau sur le pont.

On peut trouver de plus amples détails dans l'*Histoire du tumulte d'Amboise,* insérée dans les *Mémoires de Condé,* édition de 1743, et dans toutes les histoires modernes.

LA REYNIE (JEAN-BAPTISTE).

La Reynie naquit à Sarlat, le 5 mai 1760. Il devint chanoine de Limoges, prieur commendataire de Saint-Léger. Il est auteur de plusieurs ouvrages qui tous ont été imprimés à Paris. Nous citerons entre autres l'*Éloge de M. de Beaumont, archevêque de Paris,* né en Périgord, et celui de M. de Montesquiou, évêque de Sarlat. On peut voir dans la *France littéraire* l'énumération de ses ouvrages.

LATOUR (GUILLAUME DE).

Latour (Guillaume de) naquit au château de Latour, commune de Sainte-Nathaleine, près de Sarlat, dans le XIIe siècle. Il savait beaucoup de chansons et les chantait agréablement. Étant à Milan, il enleva la femme d'un barbier, qu'il amena à Côme, où elle mourut. Mais, croyant qu'elle contrefaisait la morte pour se débarrasser de lui, il passa huit jours sur son tombeau,

lui adressant la parole, la conjurant de ne plus feindre, et la suppliant de lui rendre son amour. Les habitans les plus sensés de Côme, voyant ses extravagances, l'engagèrent à quitter leur ville. Il se mit alors à parcourir l'Italie, consultant tous les devins et les devineresses pour savoir si cette femme pourrait revenir à la vie. L'un d'eux lui fit accroire qu'elle ressusciterait au bout d'un an, s'il récitait tous les jours, et à jeun, le *Psautier*, cent cinquante *Pater*, autant d'*Ave Maria*, et s'il donnait tous les matins, à jeun, l'aumône à sept pauvres : le succès n'était qu'à ce prix. Guillaume fut ravi du procédé, et fit ponctuellement ce qu'on lui demandait. Mais au bout de l'an, voyant que le secret ne lui réussissait pas, il se livra au désespoir, et mourut.

On a conservé de Guillaume de Latour treize pièces qui le rendent moins célèbre que son histoire romanesque.

LEMOYNE.

Lemoyne (Jean-Baptiste) naquit à Eymet, le 3 avril 1751. Ce musicien célèbre, dont les compositions se soutiennent encore avec succès au théâtre de l'Opéra, mourut à Paris, le 30 décembre 1796, n'étant âgé que de 45 ans. Il fut l'élève et l'émule de Gluck et de Piccini. Pour faire le panégyrique de ce célèbre compositeur, il suffit de citer *les Prétendus*, *Phèdre*, *Nephté* et *Alcibiade*. La scène lyrique lui doit aussi beaucoup d'autres ouvrages.

LESPINE.

Lespine (Pierre) naquit à Leyfourcerie, commune de Vallereuil, le 17 septembre 1757. Il fit ses premières études au petit séminaire de Périgueux et sa théologie au grand séminaire dit *la Mission*. Ses cours étant terminés avant l'âge requis pour les ordres sacrés, il entra comme professeur dans une maison particulière. Ordonné prêtre par M. de Prémeaux, il fut successivement vicaire de Montpeyroux, d'Issac et de Montagnac-Lacrempse. Son goût particulier pour l'étude des chartes et des généalogies lui donna des protecteurs. Appuyé auprès des chanoines de la cathédrale, il devint leur confrère; ils le nommèrent en 1786. On raconte que lorsqu'il fut présenté à M. de Flamarens, évêque de Périgueux, ce prélat, loyal comme l'épée qu'il avait portée, lui dit : « Gardez-vous bien, monsieur l'abbé, de » fabriquer des chartes pour le chapitre.... Au reste, vous » feriez suite à beaucoup de faussaires du x[e] siècle, » n'est-ce pas? »

A l'époque de la révolution de 1793, il quitta la France et se fixa en Allemagne. Il ne rentra dans sa patrie qu'en 1801. Il fut employé aux archives du département de la Dordogne jusqu'en 1805, époque où il partit pour Paris. Il devint garde-manuscrit de la bibliothèque impériale, sous la direction de M. Dacier, et et plus tard directeur de l'école des chartes.

En 1815, le roi de Hollande, à qui il remit fidèlement tous les manuscrits qui lui avaient été pris, lui fit présent d'une tabatière ornée de diamans.

Pierre Lespine est l'auteur de presque toutes les généalogies périgourdines imprimées depuis environ un demi-siècle. Il a écrit beaucoup; mais il n'a rien publié sous son nom.

Il mourut à Paris le 11, mars 1841, après avoir légué, quatre jours auparavant, ses nombreux manuscrits à la bibliothèque royale.

LOSTANGES.

Lostanges (Arnaud-Louis-Charles-Rose, chevalier de), issu de la noble et puissante famille de Lostanges, connue dans le Périgord depuis le XIIe siècle, et toujours fixée dans ses terres avant le règne de Louis XV, naquit en 1759. Placé au collége du Plessis pour y faire ses études, il en sortit à l'âge de 13 ans et entra dans la marine, où l'attendaient de glorieux succès. A cette époque, notre marine avait beaucoup souffert de son ancienne illustration par la bataille perdue par M. de Conflans : la guerre d'Amérique lui rendit toute sa gloire. Ce fut au feu de l'enthousiasme que fit renaître cette guerre que le chevalier de Lostanges puisa son courage. Il était lieutenant sur la frégate *la Surveillante,* commandée par M. de Couëdic, lorsque le combat le plus meurtrier comme le plus honorable pour la marine

française vint lui fournir l'occasion de se signaler, et plaça à juste titre son nom à côté des noms des d'Orvillers, des Lestaing, des Latouche, des Lamothe-Piquet, des Guichen, des Bougainville, savans navigateurs et marins intrépides. C'était contre la frégate anglaise le *Québec* que combattait la *Surveillante*. De tout l'équipage, composé de 270 hommes, 37 seulement restèrent debout; 150 furent tués, et 85 furent blessés et mis hors de combat. Le chevalier de Lostanges eut l'œil droit emporté, et reçut deux blessures au bras et une troisième au côté droit. La chaleur de la lutte lui enleva le sentiment de la douleur : il ne se sentit blessé que lorsque, épuisé de fatigue par la perte de son sang, il se vit sans mouvement et obligé d'abandonner le commandement du vaisseau, qui lui avait été confié par le capitaine mis hors de combat. La bravoure du chevalier de Lostanges le rendit l'objet d'une faveur jusqu'alors sans exemple. On ne pouvait recevoir la croix de Saint-Louis qu'à 25 ans : il la reçut à 18 ans. Chevalier de Malte, toute autre décoration lui était interdite; mais, à la demande de la reine Marie-Antoinette, le grand-maître de l'ordre fit en sa faveur une honorable exception. Un si beau début ouvrait à Lostanges une brillante carrière; mais la révolution de 1793 en suspendit les progrès. Forcé de quitter la France, il perdit loin de sa patrie les plus belles années qu'il eût voulu lui consacrer. Rentré après l'orage sur le sol natal, son mérite ne fut pas long-temps ignoré. Bonaparte l'em-

ploya dans la marine. M. de Lostanges se fit remarquer par d'utiles travaux et reçut au camp de Boulogne la croix d'honneur des mains de l'empereur.

Plus tard, Murat, roi de Naples, lui confia l'organisation de la marine napolitaine. Ses succès lui donnèrent du crédit auprès de ce monarque, qu'il servit jusqu'à la restauration.

A cette époque, où d'anciens droits semblaient devoir revivre, ceux du chevalier de Lostanges furent méconnus. Le retour des Bourbons fut pour lui le moment de sa retraite. Un trait qui eût mérité des éloges augmenta sa disgrâce. Chargé de commander le vaisseau qui transportait la princesse Borghèse dans sa principauté, de Lostanges avait cru ne pouvoir pas refuser à cette princesse, déjà assez malheureuse, la consolation de voir l'empereur à l'île d'Elbe. Il en fut sévèrement blâmé. Mais les reproches ne le firent point repentir de sa généreuse et touchante condescendance. M. de Lostanges versait des larmes d'attendrissement toutes les fois qu'il racontait la déchirante entrevue d'un empereur détrôné et d'une princesse exilée, d'un conquérant qui, quelques jours auparavant, avait fait trembler l'univers, et d'une sœur qui, *par grâce*, venait pour la dernière fois embrasser un frère aux pieds duquel s'étaient prosternés les potentats de l'Europe. « O vicissitudes de la » terre ! On ne saurait concevoir, ajoutait M. de Los- » tanges, combien les grandes infortunes intéressent

» vivement lorsqu'on peut les considérer de près et les » surprendre dans l'expansion de leur douleur ! »

Le repos où se trouva réduit le chevalier de Lostanges ne paralysa point les facultés de son âme élevée et bienfaisante. Ce fut lui qui érigea un monument à la mémoire de Cathelineau et arracha à l'indigence la mère de ce héros vendéen. Nous avons de lui une brochure sur l'inauguration de ce monument.

Le chevalier de Lostanges avait des connaissances en littérature, en astronomie, en géographie et en mathématiques. Il s'occupait aussi d'archéologie, et possédait une collection d'objets antiques qu'il avait apportés de Naples. Sa conversation était attrayante et toujours instructive. Il mourut à Nice, le 10 novembre 1836. Le tableau représentant le combat de la *Surveillante,* qui lui avait été donné par Charles X, est aujourd'hui la propriété de M. le marquis de Lostanges, de St-Alvère, son neveu.

LOUP.

Loup était né à Périgueux et se maria à Agen. C'est le sens naturel que présente le texte de Sidoine, quoique Savaron l'entende d'une manière différente, prenant Agen pour la patrie de Loup et Périgueux pour celle de sa femme. Ces deux villes avaient tant d'estime pour Loup, qu'elles se disputaient à l'envi la gloire de pouvoir le compter au nombre de leurs compatriotes. Loup, de son côté, voulant satisfaire leur empressement mutuel

et récompenser leur affection, paraît avoir donné des leçons de rhétorique en l'un et l'autre endroit. Lorsque les habitans d'Agen jouissaient de sa présence, ils croyaient revoir parmi eux ou Dèprane ou Alcine; et quand ceux de Périgueux le possédaient, ils oubliaient qu'ils avaient perdu et les Anthédius et Paulin.

Loup avait une belle bibliothèque et une ardeur infatigable pour la lecture. Il s'appliquait beaucoup aussi aux mathématiques, et faisait une étude particulière des écrits de *Julianus Vertacus*, de *Fullonius Saturninus* et de Thrasybule, qui passaient alors pour les plus fameux mathématiciens.

Loup était lié d'amitié très étroite avec Sidoine et avec Rurice, évêque de Limoges. Il mourut vers la fin du v[e] siècle.

LEYDET (GUILLAUME-VIVIEN).

Leydet (Guillaume-Vivien) naquit dans le Périgord et devint chanoine régulier de Chancelade. Ce fut le 31 septembre 1752 qu'il prit l'habit religieux; et le 1[er] septembre, un an plus tard, il fit ses vœux. En 1764, il professait la philosophie. Leydet était un savant laborieux, un antiquaire érudit et un bon observateur. Il travaillait à l'histoire du Périgord et avait recueilli beaucoup de matériaux, qui passèrent entre les mains de l'abbé Prunis, et qui se trouvent en partie, dit-on, déposés aujourd'hui à la bibliothèque royale. Nous avons

de lui un *Mémoire pour servir à l'histoire des monnaies des provinces de France*. Nous devons cette publication à M. Jouannet. Il paraît que l'abbé Leydet n'avait rien fait imprimer de son vivant, et que ses nombreux manuscrits furent dispersés après sa mort.

MAINE DE BIRAN.

Maine de Biran (Marie-François-Pierre-Gonthier) naquit à Bergerac, le 29 novembre 1766. Il embrassa d'abord la profession des armes, se fit plus tard avocat, devint conseiller de préfecture, sous-préfet de Bergerac, député au corps législatif, membre de la chambre des députés et conseiller d'état. Le genre de ses ouvrages l'a placé avec raison parmi les psychologues français les plus distingués. Son premier écrit, intitulé *De l'Influence de l'habitude sur la faculté de penser,* fut couronné par la classe des sciences morales de l'institut, et le fit nommer membre correspondant de cette société.

On crut d'abord que ce philosophe appartenait à l'école sensualiste; mais les divers ouvrages qu'il publia plus tard le montrent, au contraire, dévoué au spiritualisme.

Maine de Biran faisait de la philosophie avec conscience; il aimait la méditation par caractère, s'était nourri de bonne heure de la culture des livres saints, et ne passait jamais un jour de sa vie sans lire un chapitre de l'*Imitation de Jésus-Christ.* Il était religieux par

nature, et puisait en lui-même toutes ses inspirations. — Il mourut à Paris, le 20 juillet 1824. Les ouvrages qu'il a laissés sont 1° son *Traité de l'influence*, etc.; 2° un *Essai sur la décomposition de la pensée;* 3° l'*Examen des leçons de M. La Romiguière*; 4° un *Article sur Leibnitz;* 5° les *Nouvelles Considérations sur les rapports du physique et du moral;* 6° *De nouvelles Considérations sur le sommeil, les songes et le somnambulisme.*

On raconte que Maine de Biran faisait imprimer son *Essai sur la décomposition de la pensée*, lorsque, se trouvant dans une réunion où Bonaparte critiquait l'idéologie, il crut prudent d'en suspendre l'impression.

M. Royer-Collard disait cependant en parlant de M. de Biran : « C'est notre maître à tous. »

MALEVILLE.

Maleville (Guillaume) naquit à Domme, en l'année 1699. Ayant suivi la carrière ecclésiastique, il s'y distingua par son application à l'étude de la théologie et par ses succès. Il est auteur de plusieurs ouvrages sur différens points de religion, et entre autres d'un livre ayant pour titre : *La Religion naturelle et la révélée, établies sur les principes de la vraie philosophie et sur la divinité des Écritures.* D'Alembert lui écrivait un jour : « Venez à Paris; nous vous apprendrons à écrire, » et vous nous apprendrez à penser. »

Cet éloge n'a pas besoin de commentaires.

MALEVILLE (JACQUES).

Maleville (Jacques marquis de) naquit à Domme, en 1741, d'une famille honorable. Avant la révolution de 1789, dont il adopta les principes, il était avocat distingué au parlement de Bordeaux. En 1790, il fut nommé président du directoire de la Dordogne; en 1791, président de la cour de cassation; et, en 1795, il entra au conseil des anciens. Obligé de se retirer momentanément des affaires publiques, il ne reparut sur la scène politique qu'après l'établissement du consulat. Ses talens déjà appréciés le firent rentrer à la cour de cassation, dont il présida la section civile. Il prit part à la rédaction du *Code Napoléon*, et se montra dans cette œuvre le digne collègue de Portalis, de Tronchet et de Bigot de Préameneu. Fait sénateur en 1806, il devint pair de France sous la restauration, sans rien perdre de son indépendance dans ses idées libérales, qu'il manifesta particulièrement dans le procès du maréchal Ney et dans toutes les discussions relatives à la liberté de la presse.

Jacques de Maleville s'était retiré dans sa terre de Condom, près de Domme. Il y mourut pair de France, le 23 novembre 1824.

Nous avons de lui 1° l'*Analyse raisonnée de la discussion du Code civil;* 2° la *Défense de la constitution;* 3° l'*Examen du divorce;* 4° enfin, plusieurs discours politiques.

MALEVILLE.

Maleville (Pierre-Joseph marquis de) naquit à Domme, le 12 juillet 1778. Il exerçait la profession d'avocat lorsqu'il fut nommé sous-préfet de Sarlat, vers la fin de 1804. Appelé en 1811 à la cour d'appel de Paris en qualité de conseiller, il abandonna pour toujours la carrière administrative. En 1815, il fut nommé député de la Dordogne, et se fit remarquer par l'indépendance de ses opinions. En 1819, il fut nommé premier président de la cour royale de Metz, et passa l'année suivante à celle d'Amiens. La mort de son père lui ouvrit les portes de la chambre des pairs. On a de lui plusieurs discours qui le placent au rang des orateurs distingués.

De Maleville mourut victime du choléra, le 12 avril 1832.

Il n'était pas moins bon littérateur que politique profond; il a laissé de nombreux écrits qui n'ont pas été imprimés, entre autres un ouvrage très volumineux intitulé *Conférences des mythologies*, ou *les Mythes et mystères des différentes nations païennes, anciennes et modernes*. Ses ouvrages publiés sont 1° un *Discours sur l'influence de la réformation de Luther;* 2° la traduction des *Benjamites rétablis en Israël*, un grand nombre de discours politiques et un vote adressé au sénat le 1er avril 1814, pour le rétablissement des Bourbons, de la liberté et de la paix.

MONTAIGNE.

Montaigne (Michel de) naquit au château de ce nom, le 28 février 1533. Son père soigna son éducation d'une



manière particulière. Il lui fit apprendre le grec et le latin sur les genoux de sa nourrice. A l'âge de six ans,

il parlait ces deux langues aussi bien que le français. La nature avait doué le jeune Montaigne d'heureuses dispositions. Placé dans un collége, à Bordeaux, il y fit de rapides progrès : à 13 ans, il avait terminé ses études. Dirigé dans la carrière du barreau, il devint conseiller au parlement de Bordeaux, en 1554. C'est là qu'il contracta avec Laboëtie une amitié intime. La mort prématurée de cet ami fut pour son cœur un coup terrible; ses regrets furent constans et le portèrent plus tard à renoncer à la magistrature. Passionné pour les études philosophiques, il se mit à voyager, et acquit ainsi une connaissance approfondie des hommes et des choses. Les principales contrées qu'il parcourut furent l'Allemagne, la Suisse et l'Italie. Il était absent lorsqu'il fut élu maire de Bordeaux : il refusa cet honneur; mais, vivement sollicité, il céda aux vœux des Bordelais et se rendit au milieu d'eux. Il devint gentilhomme de la chambre du roi et chevalier de l'ordre de Saint-Michel. Montaigne était véritablement un grand homme, franc et loyal : il devait nécessairement payer un tribut au malheur. Il fut persécuté à une de ces époques d'orages où la raison et la justice se taisent devant les passions haineuses et aveugles qui les oppriment.

En 1588, il compléta l'impression de ses *Essais*, et y joignit les œuvres de Laboëtie, son ami. Il mourut le 13 septembré 1592. Son corps fut transporté à Bordeaux et enseveli dans l'église des Feuillans.

Nous avons de Montaigne ses *Essais*, une *Traduc-*

tion de la théologie naturelle de Raymond Sebonde, et son *Voyage en Italie par la Suisse et l'Allemagne*.

Son château existe encore à peu près tel qu'il était. Dans le second étage de la tour carrée, dont Montaigne parle avec complaisance, on lit sur les solives du plancher des sentences grecques et latines. La véritable devise du philosophe est écrite en plus gros caractères sur la porte du milieu :

« JE NE COMPRENDS PAS, JE M'ARRÊTE, J'EXAMINE. »

MARTEILHE (JEAN).

Marteilhe naquit à Bergerac, dans le XVI[e] siècle, et mourut à Cuilenbourg, en 1777, âgé de 95 ans.

On ne connaît de lui qu'un ouvrage ayant pour titre : *Mémoires d'un protestant condamné aux galères de France pour cause de religion*, écrits par lui-même. — Rotterdam; Beman et fils, 1757, in-8°.

MORAND.

Le baron de Morand naquit, en 1750, à St-Étienne-de-Puycourbier, près de Mucidan. Il embrassa les principes de la révolution, servit avec distinction et fut fait général de division en 1800.

L'empereur, qui connaissait son mérite, le nomma gouverneur de la Corse et plus tard administrateur de la Poméranie. Les désastres de 1813 le forcèrent à se

replier sur la France; mais il ne put, malgré son courage, arrêter la marche des Russes. On le vit toujours se tenir au premier rang : c'est là qu'un boulet de canon vint terminer glorieusement sa belle carrière.

NABUNAL (ÉLIE DE).

Nabunal (Élie de) a pris son nom du lieu de sa naissance, en Périgord. Il naquit dans le XIII[e] siècle. Il entra d'abord dans le couvent des frères Mineurs, devint archevêque de Nicosie, patriarche de Jérusalem, et enfin prêtre cardinal du titre de Saint-Vital. Ce fut Clément VI qui, en l'an 1342, le revêtit de la pourpre romaine. Il a fait un *Commentaire* latin sur les quatre livres de Pierre Lombard, un autre sur l'*Apocalypse*, un *Traité de la vie contemplative* et un *Recueil de Sermons*. Il mourut à Avignon, le 4 octobre 1367.

PACOT (ANTOINE).

Pacot naquit à Périgueux, dans le XVI[e] siècle. Il embrassa l'état ecclésiastique et devint jésuite. Homme de science et de piété, il se fit remarquer du souverain pontife, dont il devint le pénitencier.

Il a écrit des *Commentaires sur le Symbole*, imprimés à Rome et à Lyon, en 1608, chez Ab. Eloquemin. Le cardinal Bellarmin faisait un grand cas de ces *Commentaires*. Pacot mourut à Rome, le 26 février 1629.

PASCHAL.

Paschal (Jean), célèbre médecin, naquit à Sarlat, le 1er avril 1662. Il est auteur d'un ouvrage sur la *Fermentation de la matière,* imprimé à Paris, en 1683, avec son portrait. Il mourut à Sarlat, en 1744, à l'âge de 82 ans, après avoir exercé pendant 45 ans la médecine dans sa ville natale. Il fut enseveli dans la chapelle de Saint-Antoine, attenant à l'église paroissiale, et aujourd'hui démolie. On lisait sur sa tombe cette épitaphe :

HIC JACET,
IN EXPECTATIONE JUDICII ULTIMI.
J. PASCHAL,
PAUPERUM PROVIDENTIA, PIETATIS EXEMPLAR,
CIVITATIS DEFENSOR ET AMOR ET HONOR.
ORATE PRO ILLO. — 1744.

PAULIN.

D. Rivet, parlant de Paulin de Périgueux, poète chrétien, dit qu'il y a toute apparence qu'il était fils de Paulin, ce célèbre rhéteur de Périgueux dont parle Sidoine dans sa lettre à Loup. Le P. Sirmond prétend néanmoins que ces deux Paulin n'étaient qu'une même personne. Mais cette conjecture, remarque Dupin avec raison, n'est pas bien appuyée. En effet, il est certain que Sidoine parle de Paulin le rhéteur comme mort depuis assez long-temps, et il n'est peut-être guère moins

certain que, lorsqu'il en parlait de la sorte, l'autre Paulin vivait encore; d'ailleurs, l'un était rhéteur et cultivait l'éloquence, selon Sidoine, et l'autre ne se mêlait que de poésie, comme il le dit lui-même. Le poète a traduit en vers hexamètres la *Vie de saint Martin de Tours*, par Sulpice-Sévère. Nous avons aussi de lui un autre poème sur la guérison miraculeuse de sa fille et de son petit-fils, qu'il adressa à saint Perpétue, archevêque de Tours. Il est vraisemblable que Paulin faisait sa demeure ordinaire à Périgueux; mais rien ne nous apprend où était située sa maison de campagne, dont il parle dans ses lettres. Je croirais volontiers que son père, ou son aïeul, avait donné son nom au village de Paulignac, situé sur une hauteur à deux kilomètres de Grignols. Ce village est très ancien, et, chose remarquable, le chapitre de Périgueux y percevait un droit de dîme depuis des siècles.

Paulin mourut vers l'an 476.

DU PAVILLON.

François du Cheyron du Pavillon naquit à Périgueux, le 29 septembre 1730. Son aptitude pour l'étude des sciences exactes détermina son père à le faire entrer dans la marine, où il fut admis au concours. Ses premiers pas dans cette carrière furent marqués par des traits de courage. Il se montra grand dans toutes les circonstances. Pendant la paix, il fut chargé de surveiller

l'instruction des jeunes marins, et son mérite incontestable lui procura des succès. Major-général dans l'armée commandée par d'Orvilliers, il s'occupa de travaux sur la tactique navale, et le livre qu'il publia suffirait à lui seul pour fonder sa réputation.

Les améliorations qu'il introduisit dans les signaux de nuit et de jour lui ont acquis des droits incontestables à la célébrité. C'était une révolution tout entière qu'il opérait dans cette branche essentielle de l'art naval. Du Pavillon commanda plusieurs vaisseaux avec gloire, dans la guerre de 1778. Il mourut au champ d'honneur, le 12 avril 1782, commandant le vaisseau le *Triomphant*, sous les ordres du marquis de Vaudreuil.

Du Pavillon figurera toujours glorieusement à côté de nos plus illustres marins.

PEYRARÈDE (JEAN DE).

Peyrarède (Jean de), gentilhomme périgourdin et non point gascon, comme l'affirme Moréri, et d'après cet auteur la *Biographie universelle*, naquit à Bergerac, dans le XVI[e] siècle. Il eut pour précepteur particulier Caméron. Il s'adonna principalement à la poésie latine, acheva les vers inachevés de Virgile, fit des remarques sur Térence, sur Florus, et composa quelques pièces de vers. Vossius, Balzac, Huet, de La Mothe-Levayer et Costar le citent avec éloge. Il mourut en 1660.

PILES.

Caumont de Piles (Armand de), de l'illustre famille des Caumont de Laforce, naquit au château de Piles, vers l'an 1535. Ayant embrassé le parti de la réforme, il fit tous ses efforts pour la faire triompher. Ce fut lui qui releva, en Périgord, les espérances des protestans, que la bataille de Vern avait entièrement abattus. Il était la terreur des villes et le fléau des campagnes. Avec une trentaine d'hommes, il s'empara de Bergerac et parvint à délivrer ses coreligionnaires. L'intrépidité de son zèle et son courage lui méritèrent toute la confiance des protestans, surtout celle de l'amiral de Coligny, sous les ordres duquel il combattit, en 1569, à la fameuse journée de Roche-l'Abeille. Il est bien déplorable que de tels hommes, dont la valeur était incontestable, aient usé leur noble existence dans des guerres civiles et religieuses. De Piles fut massacré dans la nuit de la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572.

PRUNIS.

Prunis (Joseph) naquit, le 16 mai 1742, à Campagnac, dans le Sarladais. Il se dévoua à l'état ecclésiastique, entra au couvent de Chancelade, et y fut admis au nombre des chanoines réguliers. Très studieux, il acquit des talens qu'on récompensa de bonne heure.

Avant 1789, il était déjà prieur de Saint-Cyprien, censeur royal et historiographe du Périgord. Quand vint la révolution, qui changea la position de tous les hommes éminens, il fut nommé maire de la petite ville dont il était le pasteur; plus tard, commissaire-général aux archives de la Dordogne, membre de l'administration centrale du département, sous-préfet de Bergerac et enfin membre du corps législatif. Les lettres lui doivent la découverte du *Voyage de Montaigne en Italie*, publié par Querlon. Lui-même publia divers ouvrages : des *Odes* sur l'anniversaire de Crébillon, les dangers du luxe, la mort de Loùis Racine, une *Lettre* à M. de La Place, où il examine qui des deux est le plus grand, ou celui qui expose sa vie pour son ennemi, ou celui qui ne peut survivre à son bienfaiteur; une seconde *Lettre* à M. D.; une brochure sur *les États du Périgord*, avec les pièces justificatives; et des *Notes sur l'histoire du Périgord*, déposées à la bibliothèque royale par les soins du vénérable abbé de Lespine.

Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, avait légué son cœur à l'église de St-Cyprien. Ce monument eût disparu peut-être dans la tempête politique de 1793, si une main amie et généreuse ne l'eût soustrait aux chances d'une profanation. Prunis le rendit à la famille de Beaumont, en 1814.

Joseph Prunis, dont tout le monde admirait l'urbanité, les qualités du cœur et les talens administratifs, mourut à Saint-Cyprien, en l'année 1816.

ROCHE (LÉONARD).

Roche (Léonard) naquit à Périgueux. Il entra dans le couvent de Chancelade, et fut nommé profès le 28 août 1660. Il se distingua par son érudition, et professa long-temps la philosophie et la théologie. Parvenu à une extrême vieillesse, il ne se lassait point d'écrire. On raconte qu'il se faisait éveiller à une heure après minuit pour employer plus de temps à l'étude. C'est lui qui écrivit la *Vie de Jean Garat*, successeur d'Alain de Solminiac, abbé de Chancelade. Il mourut abbé de Sablonceaux, le 23 janvier 1713.

RANCONNET (AIMAR DE).

Ranconnet (Aimar de), issu d'une famille qui existait encore à Périgueux dans le XVI[e] siècle, vint au monde vers l'an 1498. Il était encore à Toulouse pour ses études, lorsque, accusé d'avoir tué *un escolier d'un coup d'estocade*, il fut obligé de s'enfuir. Il se réfugia à Paris. Sans ressources, contraint de se cacher, et sentant les impérieux besoins de la faim, il imagina d'entrer dans une imprimerie. Admis chez les Étienne, imprimeurs du roi, il devint bientôt l'un de leurs plus habiles correcteurs. Il faisait peu de bruit, mais il travaillait beaucoup. La renommée l'eût perdu. Les autres se paraient de ses plumes. Cependant les rayons du talent percent

les ténèbres, même malgré eux : les Étienne et ses camarades connurent son mérite; la cour ne pouvait l'ignorer long-temps. Les douze ou quinze années qu'il passa dans cette imprimerie comme dans une solitude furent employées à une étude approfondie du grec et du latin. Ses études portèrent leurs fruits; mais sa position lui faisait un devoir de substituer à son nom celui d'un autre. Ainsi Pithou lui attribue le *Dictionnaire latin historique, géographique et poétique* imprimé sous le nom de Charles Étienne, et les *Maximes du droit romain*, dont on fait honneur à Barnabé Brisson.

Mais le moment arrivait où son mérite allait être récompensé et où sa vie ne serait plus, à Paris, un mystère. Le roi daigna le nommer membre de son grand conseil, en 1539, et dès-lors il put travailler pour son compte. Bientôt il fut consulté comme un oracle, dit de Lurbe, sur tous les passages difficiles des anciens, et mis en parallèle avec les plus grands jurisconsultes ses contemporains, par les historiens, qui lui ont assigné le second rang. Ses travaux, ses relations et son goût pour la retraite absorbaient son temps; aussi était-il peu assidu aux séances du conseil. Ses collègues inscrivaient quelquefois sur les registres que Ranconnet serait prié d'être plus exact. Là se bornaient leurs observations; mais lorsqu'ils le virent, dix ans après, nommé conseiller clerc et président de la deuxième chambre des enquêtes, quoique *lay* et *marié*, et que cette nomination était accompagnée de dispenses, pour qu'il pût

exercer *les dits offices non obstant qu'il ne fust constitué es ordres sacrez*, alors éclata avec violence toute leur envie. La dispense était contraire aux édits et aux ordonnances : ils protestèrent, et des remontrances furent adressées au roi, qui répondit qu'il y dérogeait pour *ceste foy*, et qu'il voulait que Ranconnet fût reçu. Ce moyen ne leur réussissant pas, ils recoururent à un autre plus odieux. Séance tenante, ils produisirent un certificat des capitouls de Toulouse, constatant que le 12 avril 1526 des informations avaient été faites contre Aimar de Ranconnet sur un homicide qu'on lui attribuait ; et, s'appuyant sur cette pièce, ils conclurent qu'attendu la contumace de Ranconnet, il fallait empêcher sa réception jusqu'à ce que l'on sût positivement à quoi s'en tenir sur cette accusation. Le roi évoqua alors l'affaire *à sa personne*, et ordonna de nouveau l'installation de Ranconnet ; mais le parlement résista et voulut que le récipiendaire fût interrogé par le procureur-général. Cette opposition opiniâtre dépassant les bornes du devoir, le monarque sentit sa dignité blessée, et ordonna impérieusement l'installation de Ranconnet après un jugement rendu par son conseil. La fermeté royale rendit à Ranconnet son repos, qu'aucune infortune ne vint altérer pendant dix années. C'est dans cet intervalle qu'il composa le dictionnaire connu sous le nom de *Trésor de la langue française tant ancienne que moderne*, et que Jean Nicot publia en 1606.

Mais si les ennemis du mérite se taisent parce qu'ils

sont vaincus, ils ne sont pas satisfaits, et leur médiocrité haineuse, jalouse, se ranime au moindre souffle favorable.

Le cardinal de Lorraine avait réuni le parlement pour savoir quelles peines l'on pourrait infliger aux hérétiques ; Ranconnet, ouvrant Sulpice-Sévère, lut la conduite de saint Martin au sujet du priscillianisme ; d'autres moins instruits, mais aussi généreux, firent une réponse plus hardie, et furent arrêtés sur-le-champ. Ranconnet ne fut mis à la Bastille que six jours après. Faire son procès, c'était faire celui de saint Martin et de Sulpice-Sévère, ce qui n'était pas possible : on eut donc recours à un autre expédient. La calomnie fut l'arme dont on se servit contre lui. On l'accusa d'avoir eu un enfant de sa propre fille, et la renommée aux cent voix le répéta partout. On n'y crut pas, et de Thou a prémuni les générations futures contre la croyance de cette accusation infâme, par ces paroles : « Ranconnet jouit d'une grande réputation *jusqu'à ce que les démêlés sur la foi ayant excité des troubles, il fut enveloppé dans les malheurs où tant de grands hommes se trouvèrent engagés.* » Ce grand homme, dont tous les historiens louent la probité, les vertus, l'expérience et les talens, eut la faiblesse de ne pouvoir supporter son infortune : il se donna la mort vers l'an 1560. La morale réprouve cette triste fin ; mais ceux qui la provoquèrent seraient-ils innocens ? Un double crime a dû peser sur leur conscience et flétrit encore leur mémoire.

RASTIGNAC (RAYMOND DE).

Chapt de Rastignac (Raymond) naquit en Périgord, en l'an 1545. Ayant embrassé la profession des armes, à l'âge de 40 ans il était déjà lieutenant-général de la Haute-Auvergne. Ennemi de la ligue, il la combattit courageusement et lui enleva le château de Collogne, le fort de Carsac et la ville de Saint-Amand. Il gagna la bataille d'Issoire, celle de Villemur, et mit en déroute les *Croquans,* qui avaient arboré le drapeau de la révolte dans le Limousin. Il fut tué en Picardie, à La Fère, le 26 janvier 1596. De Thou en a fait en trois mots le plus bel éloge : il l'appelle l'homme d'un courage infatigable, *virum indefessæ virtutis.*

RASTIGNAC (LOUIS-JACQUES DE).

Chapt de Rastignac (Louis-Jacques de) naquit en Périgord, en 1684. Voué à l'état ecclésiastique, il devint évêque de Tulle, puis archevêque de Tours. Ce prélat donna l'exemple de toutes les vertus; sa charité envers les pauvres fut sans bornes. A l'époque d'une inondation terrible, il reçut et nourrit dans son palais tous les habitans des campagnes, qui le surnommèrent le *père du peuple.* Doué de vastes connaissances théologiques et canoniques, il se fit toujours remarquer dans les assemblées ecclésiastiques par sa science et la pureté de ses

principes. Le clergé lui déféra plusieurs fois les honneurs de la présidence. Nous avons de ce prélat des *Instructions pastorales* sur la pénitence et la communion, qui prouvent son zèle pour l'orthodoxie des principes catholiques. Il mourut au château de Véret, le 3 août 1750.

ROUSSET.

Rousset, prêtre prébendier, attaché à la cathédrale de Sarlat, fut auteur de plusieurs pièces de poésie patoise. On connaît de lui des comédies et une pièce de vers intitulée *le Solitaire,* imprimées à Sarlat en 1676.

On peut juger de la tournure de son esprit vif et gracieux par les deux quatrains suivans.

Le premier est l'épitaphe d'un boucher de Sarlat, établi dans la rue des *Mazels,* et connu par l'inexactitude de ses balances :

Ci-zit lou paoüre Pitoucel,
Doün l'amo sero plo donnado,
Sé sén Miquel lo y o pésado
En lo bolanco déoü Mazels.

Le second est adressé à un rimailleur :

Deszan rollo soün cor, coumo uno pirinqueto,
De rima san sové, zomaï, el n'es sodoul :
Del templé d'Opoülloün, vol léva lo cliqueto,
Ma lo porto pel el est borado en véroul.

Ce poète, devancier de Jasmin, mourut en 1689.

ROUX-FAZILLAC.

Roux-Fazillac naquit à Excideuil, le 19 juillet 1746. Son père était avocat en la cour et juge du marquisat d'Excideuil. Il fit ses études au séminaire de Toulouse, dont son oncle Dugravier était supérieur. Ses parens le placèrent ensuite à l'école militaire et plus tard dans les gardes-du-corps.

Son séjour à Versailles le mit en relation avec des hommes distingués. Il se lia intimement avec Leroy et l'académicien Le Montey.

Le gouvernement de Louis XVI l'envoya en Prusse pour étudier une branche de la tactique militaire. A son retour, Lafayette le prit pour son aide-de-camp, dans la seconde campagne aux États-Unis d'Amérique. Il fut membre de la convention nationale, et plus tard chef de division sous Quinette. Chargé de faire des recherches dans les archives des différens ministères de tout ce qui pourrait intéresser l'histoire, c'est là qu'il puisa les documens de ses *Mémoires*.

Pendant son séjour à Versailles, il traduisit de l'anglais l'*Histoire de la guerre d'Allemagne*, fut l'éditeur de l'ouvrage de Leroy sur l'intelligence des animaux, et plus tard composa son ouvrage de l'*Homme au masque de fer*.

Il avait l'habitude d'écrire chaque soir tout ce qu'il observait dans ses lectures ou dans la société; il l'a con-

servée jusqu'à la fin de sa vie. Il a formé de toutes ses notes un ouvrage sous le titre de *Pensées, anecdotes et portraits*, que Le Montey avait jugé digne de l'impression.

Roux-Fazillac avait reçu de ses parens une belle fortune. A l'époque de son exil, il ne lui restait qu'une petite propriété, qu'il abandonna à l'un de ses parens, M. Vendeuil, son intime ami.

Rentré en France en 1830, il habita Nanterre, où il mourut, le 22 février 1833.

Roux avait quitté Paris en 1800 pour vivre dans la retraite à Fazillac, sa maison de campagne, près d'Excideuil. Il s'y occupait à apprendre à lire et à écrire à de pauvres paysans ses voisins, lorsqu'en 1816 il fut banni de France comme régicide.

REY (JEAN).

Rey (Jean) naquit au Bugue, dans le XVI[e] siècle. Il dirigea ses études vers la médecine et fut reçu docteur. Mais un penchant naturel l'entraîna vers l'étude spéciale de la chimie et de la physique, qu'il fit monter, par la force de son génie, jusqu'à la hauteur qu'occupent aujourd'hui ces utiles sciences. Il fut pour ainsi dire le précurseur de la théorie actuelle, et M. Thénard ne craint pas de dire que les expériences de ce grand homme mirent les savans sur la voie de la décomposition de l'air. Consulté pourquoi l'étain augmentait de poids

dans la calcination, il répondit que cette augmentation de poids était le résultat d'une absorption d'air, réponse d'autant plus hardie qu'on s'imaginait alors que l'air n'était point pesant.

Jean Rey publia ses expériences sous le titre d'*Essais sur la recherche de la cause pour laquelle l'étain et le plomb augmentent de poids quand on les calcine*. M. Thénard en parle en ces termes : « Quoique Jean Rey s'ex-
» prime d'une manière si positive, il paraît que pendant
» près d'un siècle et demi les idées neuves et fécondes
» que renferme son livre furent comme ensevelies dans
» l'oubli. Il était réservé à Bayen de les en tirer. »

C'est seulement, en effet, depuis quelques années que son nom a été placé à côté des noms les plus célèbres et les plus dignes de l'être.

Le style de Jean Rey est en tout comparable à celui de Montaigne. Rey, l'un des hommes qui font le plus d'honneur non-seulement au Périgord, mais à la France, mourut vers l'an 1645.

ROYARD OU ROMIARD.

Royard ou Romiard (Arnaud), savant religieux de l'ordre des frères Mineurs, naquit dans la petite ville de Lisle-sur-Drône, vers la fin du XIIIe siècle. Ses talens l'élevèrent aux emplois les plus honorables. Le pape Jean XXII le nomma archevêque de Salerne, le 30 avril 1321. Il fut transféré à Sarlat, le 27 juin 1330.

Il n'occupa ce siége que pendant quatre ans et quelques mois. Il mourut le 30 novembre 1334. Wading, dans les *Annales* de son ordre, parle de cet évêque et d'un ouvrage de théologie qu'il présenta à Robert, roi de Sicile.

SAINTE-AULAIRE (FRANÇOIS).

Sainte-Aulaire, sieur de La Renaudie (François), naquit à Périgueux. En 1619, il publia un *Traité sur la Fauconnerie.* Cet ouvrage est rare. On a souvent confondu cet auteur avec celui dont Voltaire a dit : « *Ana-* » *créon moins vieux fit de moins jolies choses.* » C'est une erreur que nous relevons. Ce dernier était du Limousin.

SALVAZON.

Salvazon (Jacques de) naquit en Périgord, en l'année 1521. Il se destinait à l'état ecclésiastique, lorsqu'après avoir fait de brillantes études il embrassa subitement la profession des armes. Sa vaillance le signala bientôt dans les combats. Un jour, fait prisonnier par les Anglais, il excita la curiosité d'Edouard, qui voulut le connaître. Ce prince, pour se l'attacher, lui offrit de l'or et des honneurs. Salvazon était pauvre et privé de sa liberté. Sa position n'ébranla point sa fidélité. Il refusa les offres généreuses du monarque, qui, touché de la noblesse de son caractère, le renvoya sans rançon.

Salvazon reprit du service et se signala de nouveau dans les guerres du Piémont, où il mourut en 1558, avec le grade de maître de l'infanterie française.

SARLAT.

Sarlat (François) naquit à Domme, sur la fin du XVIIe siècle. Ses connaissances le firent nommer membre de l'académie de Bordeaux. Les archives de cette académie possèdent encore plusieurs manuscrits de ce savant homme. Le plus intéressant est celui dans lequel il expose ses vues sur les moyens de faciliter et d'améliorer la navigation de la Dordogne.

SULPICE-SÉVÈRE.

Sulpice-Sévère, que quelques biographies font originaire d'Agen, naquit, dit-on, à Prémilhac, commune de Saint-Sulpice-d'Excideuil. Nous recueillons cette tradition, trop honorable pour le Périgord pour l'abandonner. Cet illustre écrivain suivit d'abord la carrière du barreau; mais, dégoûté du monde, où il possédait cependant d'immenses richesses, il se voua à l'état ecclésiastique et s'attacha à saint Martin de Tours. Il écrivit la *Vie* de ce pieux pontife, et fit un *Abrégé de l'histoire ecclésiastique*. Son style est si correct, si clair et si concis, qu'il lui a mérité d'être comparé à Salluste.

SAÏL DE SCOLA.

Saïl de Scola naquit à Bergerac. Son père était marchand. Après s'être livré lui-même au commerce pendant quelque temps, il se fit jongleur et devint troubadour. Il composa quelques chansons dont les vers sont faciles et exempts de ces écarts qui outragent à la fois la raison et les mœurs. En lisant les deux pièces qui nous restent de lui, on le juge favorablement sous le rapport du caractère. Après avoir passé quelque temps à la cour de Narbonne, il revint à Bergerac, se fit religieux et cessa de composer et de chanter.

TAILLEFER.

Taillefer (Georges) naquit à Domme, en 1759. Il était médecin distingué lorsque la révolution de 1789 éclata. Il en adopta les principes, et devint administrateur du district de Sarlat. En 1790, les électeurs du département de la Dordogne l'élurent député à l'assemblée législative, l'année suivante à la convention nationale. Nous avons de Taillefer plusieurs discours politiques qui démontrent en lui beaucoup de talent. Ce fut lui qui demanda que le traitement fût conservé aux prêtres mariés; qui fit décréter que les anciens drapeaux seraient brûlés à la tête des régimens; qui signala Marat comme auteur d'un projet de dictature; qui s'éleva avec

force contre les pillages de Paris, demanda la punition de leurs auteurs, et qui se prononça pour l'abolition de la peine de mort. A la fin de la session conventionnelle, il rentra dans la vie privée et conserva toute l'indépendance de son caractère.

A la seconde restauration, il fut exilé et se retira en Suisse, où il mourut vivement regretté de ses concitoyens.

TAILLEFER (WLGRIN DE).

Wlgrin de Taillefer (le comte) naquit à Villamblard, en 1758. Il suivit la carrière des armes. Ses momens de loisir furent consacrés à l'étude. Son goût pour les antiquités se manifesta de bonne heure. Il avait déjà formé une précieuse collection de médailles et de tableaux lorsque la révolution de 1793 éclata. Forcé de s'expatrier, il abandonna tout en partant et ne retrouva plus rien à son retour : médailles, tableaux, manuscrits, tout avait disparu. Il se remit au travail et utilisa le fruit de ses courses. Il publia, en 1804, un ouvrage intitulé l'*Architecture soumise au principe de la nature et des arts;* et, en 1824, il fit imprimer les *Antiquités de Vésone.* Ces deux ouvrages honorent son talent et rendent sa mémoire chère au Périgord.

Wlgrin de Taillefer était doux, affable, généreux et ami dévoué. Il mourut en 1833, regretté de tous ceux qui l'avaient connu. Il était maréchal-de-camp et chevalier de Saint-Louis.

TALLEYRAND (HÉLIE DE).

Talleyrand (Hélie de) vint au monde vers l'an 1301. Il fit ses études à Périgueux, sa patrie. Esprit, talent, piété, position de son père, comte de Périgord, tout



le fit arriver de bonne heure aux dignités ecclésiastiques. Ordonné avant l'âge fixé, à peine était-il dans sa trentième année qu'il avait été déjà archidiacre de Périgueux, évêque de Limoges, d'Auxerre, et cardinal du

titre de Saint-Pierre-ès-Liens. Il eut sur le sacré collége et sur les papes un ascendant immense. Quatre papes lui durent leur élection; aussi Pétrarque, son admirateur et son ami, lui écrivait-il « *qu'il trouvait sans doute* » *plus beau de faire des papes que de l'être lui-même.* »

Sa vie ne fut point cependant sans orages. Louis, roi de Hongrie, l'accusa devant le pape d'avoir trempé dans l'assassinat de son frère André, roi de Naples; quelques cardinaux mêmes le lui reprochèrent en plein conseil : il en résulta une scène violente accompagnée de coups. Les Avignonnais l'accusèrent d'avoir des intelligences avec les grandes compagnies, parce que, dépouillé par elles, le chef lui avait fait rendre ce qui lui avait été pris. La droiture de Clément VI le fit triompher.

Hélie de Talleyrand avait un esprit trop actif pour rester dans le repos. Il acheva la chartreuse de Vauclaire, que le comte son frère avait commencée. Il fit bâtir la chapelle de Saint-Antoine, qui sert aujourd'hui de chœur aux chanoines de St-Front, et y fonda douze chapellenies. Il fit construire à Toulouse un collége pour vingt élèves périgourdins, qu'on y élevait *gratis.*

Voyant la guerre rallumée entre les Français et les Anglais, il se porta sur le théâtre de la lutte pour rétablir la paix. Malgré tous ses efforts, le roi Jean voulut combattre : ce prince fut fait prisonnier. Talleyrand se rendit à Bordeaux et en Angleterre pour obtenir sa délivrance. Il fut cause d'une trêve de deux ans entre la France et l'Angleterre.

Une croisade avait été arrêtée par Urbain V contre les Turcs, à la prière de Pierre Ier, roi de Chypre; Talleyrand devait la diriger comme légat quand il mourut, le 17 janvier 1364.

Sa dépouille mortelle fut transportée à Périgueux et déposée dans l'église collégiale de Saint-Front, qu'il avait comblée de bienfaits. Son testament respire d'un bout à l'autre les sentimens de la plus tendre charité envers les pauvres, les églises, les monastères et sa famille.

Nous n'avons pas dit qu'il avait été abbé commendataire de Chancelade, à l'exemple de la *Gallia christiana* et de tous ceux qui l'ont copiée, d'abord parce que Teyssandier, chanceladais, nous apprend que les *Titres de Chancelade et le Cartulaire* n'en disent pas un mot, ce qui serait extraordinaire si le fait était vrai; en second lieu, parce que le premier abbé commendataire ne date que de 1480, et qu'avant cette époque les abbés avaient été toujours nommés par élection, par postulation, ou par résignation.

L'abbaye de Chancelade étant immédiatement dépendante du saint-siége, il est possible que le pape eût chargé le cardinal de veiller à sa conservation; de là cette croyance erronée qu'il en avait été l'abbé.

Le cardinal de Périgord posséda pendant quelque temps le château d'Auberoche. Le roi Jean le lui avait vendu en 1336. Ce prélat l'abandonna à son frère le comte de Périgord.

TARDES (JEAN).

Du Pont (Jean), sieur de Tardes, naquit à Laroque-Gageac, dans le XVIe siècle. Il se voua à l'état ecclésiastique, et devint chanoine de l'église cathédrale de Sarlat. Il composa l'histoire de cette église ; mais son manuscrit, déposé aujourd'hui dans la bibliothèque royale, n'a jamais été imprimé. Cette œuvre, dépourvue de critique, fourmille d'erreurs. On doit cependant à cet auteur de la reconnaissance pour les faits arrivés de son temps dont il a conservé le souvenir.

Jean Tardes se montra meilleur géographe et mathématicien qu'historien exact. On a de lui la carte du Sarladais, consignée dans le *Recueil* de Jausson. Il fut en correspondance avec Galilée, et publia même quelques observations pour montrer que le mouvement de la terre autour du soleil pouvait être admis sans qu'il en résultât rien de contraire à la religion.

Tardes mourut à Sarlat, dans le XVIIe siècle.

THOMAS (PIERRE).

Thomas (Pierre) naquit dans le hameau de Lebrel, paroisse de Salles-de-Belvès. Après avoir étudié à Monpazier et à Agen, il se rendit à Condom et entra dans l'ordre des Carmes ; plus tard, il fut ordonné prêtre.

C'est à Cahors qu'il commença à prêcher et à se faire connaître par son éloquence.

On le fit procureur de son ordre. Étant allé à Avignon, il y trouva le cardinal de Périgord, qui devint son protecteur et lui concilia les bonnes grâces du pape Clément VI.

Innocent VI l'envoya comme ambassadeur à la cour de Naples, et le créa évêque de Patti, en Sicile; il le chargea ensuite de diverses missions en Hongrie et à Constantinople, et le nomma évêque de Coron, en Grèce.

Pierre Thomas parcourait l'Orient lorsque le pape Innocent mourut. A son retour à Avignon, Urbain V le fit archevêque de Candie. Après de grands efforts, Pierre de Lusignan, roi de Chypre, fit décider une nouvelle croisade. Le cardinal de Talleyrand, qui devait en faire partie en qualité de légat du saint siége, étant mort, Pierre Thomas fut nommé légat à sa place et créé, en outre, patriarche de Constantinople.

Au mois d'octobre 1365, les croisés arrivèrent à Alexandrie, dont ils s'emparèrent; mais bientôt la discorde se mit parmi eux; il fallut abandonner la ville.

Alors Pierre Thomas se rendit en Chypre, et se préparait à retourner en Occident pour ranimer le zèle des chrétiens, lorsqu'il tomba malade, et mourut à Famagouste, le 6 janvier 1366.

Pierre Thomas figure au nombre des saints martyrs par un décret du 11 juin 1618. Sa vie a été écrite par Philippe de Maizières, qui fut pendant plusieurs années

son secrétaire et son ami : elle est insérée dans le *Grand Recueil des Bollandistes.*

Luc de Wadding a aussi publié une histoire de ce personnage sous ce titre : *Vita B.-Petri Thomæ, carmelitæ, patriarchæ Constantinopolitani.* Lyon, 1637.

On trouve enfin, parmi les manuscrits de la bibliothèque du roi, une autre *Histoire* de Pierre Thomas qui n'a jamais été publiée, mais dont l'abbé Lebœuf a parlé dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres,* tome xvie, page 222.

Nous devons ces renseignemens à l'obligeance de M. Lascoux, substitut du procureur général près la cour royale de Paris, qui s'est occupé d'une manière spéciale de tout ce qui regarde Pierre Thomas.

VIVANT.

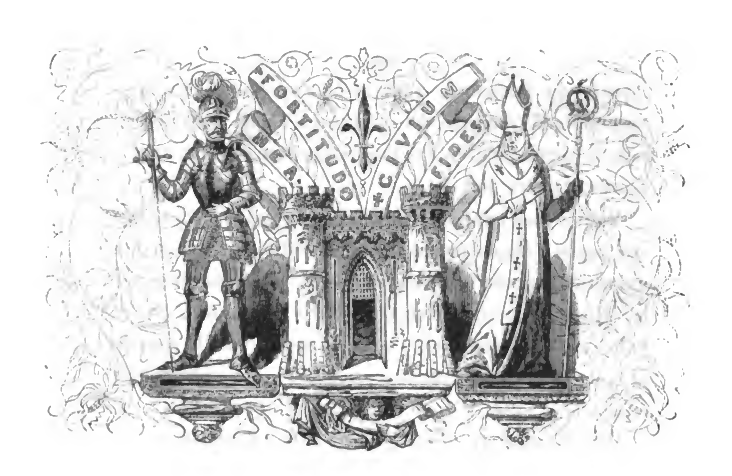
Vivant (Geoffroy) naquit à Castelnaud, dans le Sarladais, le 18 novembre 1543. Il se voua de bonne heure à la profession des armes. Vassal du seigneur de Caumont, il était obligé de servir sous ses ordres toutes les fois qu'il en était requis. C'est ainsi que, s'étant armé, en 1567, contre le seigneur de Giverzac pour favoriser quelque acte de justice, il tua de sa main, dans le combat, un gentilhomme qui l'avait blessé à la lèvre d'un coup d'épée. Cet acte de valeur le fit signaler pour un brave, et dès ce moment sa réputation naissante alla toujours croissant. Ayant embrassé le protestantisme, il

ne cessa de combattre pour lui. Envoyé par de Pilles en Lorraine, il y prit la Souterraine, et fut blessé d'un coup de feu au bras droit. Il assista à la bataille de Saint-Denis, au siége de Sens et aux combats livrés devant Chartres. Il était porte-drapeau et l'attachait à sa ceinture, disant qu'il ne le quitterait qu'avec la vie. De retour dans le Périgord, il s'y déclare le persécuteur des catholiques. Il battit près de Sarlat le sénéchal du Périgord, et s'empara de Belvès, le 28 septembre 1569, pour s'en faire une retraite. Il semblait se multiplier, tant ses exploits étaient rapides. De concert avec le vicomte de Gourdon, il prit Capdenac, Figeac, Cajart, Cardaillac, Souillac, et fortifia Beynac et Sainte-Foy. En 1574, son intrépidité le rendit maître de la ville de Sarlat; il y laissa une garnison, et courut rassurer Castel-Jaloux, menacé par les catholiques. Monflanquin courait les mêmes dangers : il s'y précipite et le délivre. Il s'empare, à son retour, de Montpazier, et y établit un ministre protestant; il est nommé gouverneur de Caumont par le vicomte de Turenne; il prend Tonneins, y trouve d'abondantes provisions, qu'il fit remettre à la femme de Montluc, qui s'écria en les recevant : « *O! pel co, si iou l'y zovioï » près, no zou l'y tournorioï pas!* Oh ! certainement, si » je lui avais pris ces provisions, je ne les lui remettrais » pas. » Ses exploits sont incroyables : Nérac tombe en son pouvoir; il fait lever le siége de Bergerac et de Montravel; il s'empare de la ville de Périgueux et en devient le gouverneur; il s'empare de Lampas, de Bel-

vès, de Villefranche, reçoit la commission du roi de Navarre de commander le haut et le bas Limousin en l'absence du vicomte de Turenne, et commande aussi le comté du Périgord. Excideuil, Donzenac, Brive, Montignac, tombent en son pouvoir. Il commandait un corps de cavalerie à la bataille de Coutras, où il reçut plusieurs blessures. Mis hors de combat et emporté dans une maison pour y être pansé, il y fut visité par le roi de Navarre, le prince de Condé, le comte de Soissons, La Trémouille et Turenne. Il avait eu un bras traversé par un fer de lance qui ne put être arraché qu'avec des tenailles de forgeron, et un second fer de lance doré lui avait percé le ventre. Ces deux fers de lance étaient encore conservés à Doissat, en 1759, dans l'habitation qu'avait fait bâtir Vivant lui-même. Remis de ses blessures, il recommença ses excursions belliqueuses. Il surprit le fort de Domme et s'en empara, ainsi que de la ville ; mais le maréchal de Biron l'en fit sortir, ses troupes se trouvant plus nombreuses que les siennes.

Geoffroy de Vivant fut tué en 1591, au siége de Villaudrant. Sa dépouille mortelle fut ensevelie à Castelnaud. Henri IV écrivit à son fils pour lui exprimer ses regrets de la perte de son père.





PÉRIGUEUX.

SES MONUMENS ANTIQUES ET MODERNES.



A plupart du temps, on confond Périgueux avec Vésone, et on croit que toute la différence n'est que dans le changement du nom. C'est une erreur qu'il est essentiel de relever.

Périgueux actuel ne fut jamais ni cité gauloise ni cité romaine ; c'était tout simplement une abbaye bâtie sur une élévation où avaient été déposés les restes mortels de

l'apôtre du Périgord, autour de laquelle se groupèrent quelques maisons qui, formant d'abord un faubourg sous la dénomination de Puy-Saint-Front, finirent par usurper le titre de ville.

Vésone, au contraire, était la cité gauloise, dont faisait partie l'emplacement de cette section de Périgueux qui retient encore la dénomination de *Cité*. Soumise par les Romains, elle en reçut le titre d'*Augusta*, et ses habitans, désignés par les vainqueurs du monde sous le nom de *Pétrocoriens*, donnèrent, dans le VIIe siècle, leur nom à leur ville. Vésone s'appela alors Périgueux.

Mais Vésone avait été précédée elle-même par une autre Vésone, berceau des premiers habitans du pays.

Ainsi, dans la description des monumens de Périgueux, nous avons à explorer, sous la dénomination de Périgueux, les antiquités de trois villes bien distinctes. Nous marcherons dans cette étude suivant l'ordre chronologique des temps et des lieux.

PREMIÈRE VÉSONE.

Au midi de Périgueux, sur la rive gauche de l'Ille, s'élèvent deux coteaux âpres, escarpés, séparés l'un de l'autre par un vallon qu'on nomme Campniac. Le coteau le plus oriental, vu de la ville actuelle, se présente à l'œil sous une forme trapézoïde, s'appelle Écornebœuf, et, dans le langage du peuple, *Cornobiau*, sans doute à cause de son escarpement. L'autre coteau suit vers le

couchant les sinuosités de la rivière et se nomme la Boissière. Dans le vallon et sur la rampe de ces deux coteaux se trouvait placée jadis la première Vésone.

Les étymologistes veulent que la dénomination de cette ville vienne de deux mots celtiques : *ves,* tombeau, et *ona,* fontaine ; c'est-à-dire la fontaine du tombeau. Le tombeau a disparu ; mais la fontaine existe encore, et ses eaux abondantes, limpides, parcourent le vallon dans toute son étendue.

Voyageurs, ne vous empressez pas de vous transporter dans la riante vallée de Campniac pour y explorer l'antique Vésone ou y contempler du moins quelques débris de ses édifices. Il n'y a plus rien de ce qui frappe les yeux ; la charrue passe depuis bien des siècles sur ses fondations, et nous ignorerions nous-même que cette ville eût jamais existé, si des documens plus certains que l'histoire ne nous en révélaient chaque jour l'existence.

En fouillant, nous voyons la terre brûlée jusqu'au rocher ; elle est mêlée de beaucoup de cendres, de charbons, d'ossemens d'animaux, de débris de vases de toutes formes et de toutes grandeurs ; nous trouvons des instrumens, des médailles, des armes, une quantité d'objets celtiques. Comment ne pas reconnaître dans ce lieu un établissement gaulois ? S'y refuser, ce serait assurément nier l'évidence.

Pour satifaire la curiosité, empêcher que ces précieux débris ne soient dédaignés, jetés ou détruits, que les médailles ne passent au creuset, et pour arriver surtout,

dans l'intérêt de la science, à acquérir des connaissances plus exactes sur l'histoire des Gaulois, sur leur écriture et sur le point de perfection où ils avaient porté certains arts, nous énumérerons ces divers objets; nous les décrirons et nous en donnerons le dessin, en commençant par ceux que nous croyons les plus antiques.

Les armes en silex, telles que haches, dards, traits, pierres de fronde, armures de flèche, poignards, ont dù nécessairement, par leur destination, la nature de la matière et la grossièreté du travail, précéder tout autre objet d'art.

Il est certain que les instrumens de destruction ont été une des premières occupations de l'homme. Il se couvrait d'écorces d'arbres, de peaux de bêtes; il se logeait dans des grottes, dans de mauvaises cabanes; peu lui importait, pourvu qu'il eût des armes. Cela se conçoit : les hommes n'avaient primitivement pour nourriture que le produit de leur chasse. Pour lutter d'une manière avantageuse avec des animaux plus forts, plus agiles et naturellement plus puissans qu'eux, ils durent recourir à des moyens qui les fissent triompher de ces animaux dont ils voulaient faire leur proie.

Une branche d'arbre façonnée en bâton, une pierre lancée avec adresse et violence, telles furent sans doute leurs premières armes.

Au bâton succédèrent bientôt la massue, la hache en cailloux ; à la pierre grossière le dard, le trait, la fronde, et, après l'invention de l'arc, qui ne fut d'abord qu'une

simple branche d'arbre ployée et retenue par une corde d'écorce, l'industrie arma successivement la flèche d'une épine, d'une dent d'animal, d'une arête de poisson, d'un cailloux taillé avec soin, et enfin d'une pointe de cuivre ou de fer.

HACHES.

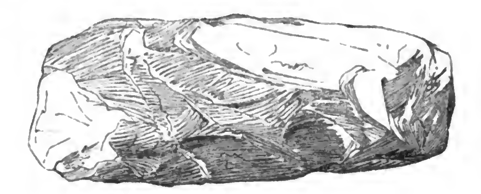
Un coin de forme pyramidale, terminé d'un côté par une pointe très mousse et de l'autre par un tranchant acéré dont le fil décrirait une portion d'ellipse, telles sont à peu prés nos haches vésoniennes ou celtiques. Vu de plat, l'instrument est plus ou moins convexe; ses bords sont ordinairement taillés en vive arête ou forment une facette latérale imitant une longue feuille étroite et lancéolée. Quelques-unes de ces haches n'ont pas 8 centimètres de long; d'autres ont près de 25 cent.; la plupart ont de 16 à 18 cent.; j'en ai vu plusieurs qui n'avaient pas plus de 2 cent. de longueur. Le tranchant, partie la plus large, a toujours à peu près le tiers de la longueur, ce qui donne à l'instrument des proportions assez gracieuses; quant à la matière, c'est ordinairement un silex, ou blanc, ou jaune, ou rougeâtre; quelques-unes sont d'une roche amphibolique. Le silex est commun à Périgueux. La roche amphibolique est originaire du Limousin; mais on la trouve aussi dans les alluvions de la rivière de l'Ille; elle y est en petites masses usées par le roulis. Parmi les haches de la première Vésone, on en voit quelquefois d'une matière plus précieuse : on en

a rencontré d'un silex gris onix à bandes blanches et roses, d'un silex noir de la plus rare beauté, en calcédoine et en jaspe vert mêlé de cuivre ou de pyrites. Les Vésoniens polissaient ces haches par le frottement sur une pierre très dure, avec du sable fin et de l'eau. Nous avons trouvé plusieurs de leurs polissoirs.



Toutes les haches recueillies à Écornebœuf n'ont pas été polies. Celles qui le sont ne laissent sous ce rapport rien à désirer; nous ne polirions pas mieux avec nos instrumens. Mais il en est qui n'ont été que dégrossies, et ce ne sont pas les moins curieuses, car elles nous révèlent en partie le secret de leur fabrication. J'en ai vu plusieurs à différens degrés; ainsi j'ai pu juger des procédés qu'on employait. Un Vésonien voulait-il se fabriquer une hache, il choisissait d'abord quelque silex le plus approchant possible de la forme désirée; puis, s'armant d'une espèce de marteau, il frappait son silex tantôt sur un côté, tantôt sur un autre, enlevant par écailles d'abord assez grandes toute la pierre inutile. A mesure que l'ouvrage avançait, les difficultés augmentaient. Pour amener la pierre au point de pouvoir être soumise au poli, on se fait à peine une idée du nombre et de la petitesse des écailles qu'il fallait détacher sans

offenser les bords latéraux ni le tranchant. Quelquefois, au moment de terminer, la main s'égarait; un coup malheureux enlevait trop, et la pierre était jetée au rebut. En voici une dans cet état :



J'en ai vu d'autres dont le tranchant, usé ou brisé après le poli, avait été refait.

Comment les habitans de Vésone se servaient-ils des haches en silex ? Fixaient-ils l'extrémité de la pierre dans un maillet, et ce maillet était-il muni d'un manche ? Engageaient-ils par le milieu ces haches dans un bâton fendu auquel ils les attachaient solidement, ou bien tenaient-ils les haches dans la main quand ils se battaient corps à corps contre l'ennemi ? C'est ce que nous ignorons. Mais parmi ces haches nous en trouvons de si petites, qu'il est impossible de croire qu'elles aient pu servir à la guerre. Nos haches ont une telle parité avec les haches des sauvages, qu'il est probable que leur destination fût la même. Nos haches servirent donc à différens usages. La même hache pouvait être tournée contre l'ennemi, comme elle creusait une pirogue; se mêler aux jeux de l'en-

fance comme à celle de la guerre, et devenir tour à tour l'instrument homicide des batailles et un instrument sacré entre les mains du druide. Ainsi, les haches d'Écornebœuf pouvaient être une arme de jet semblable à la redoutable francisque, qui du même coup déchirait le bouclier, la cuirasse et l'homme ; un véritable casse-tête pareil à celui des Zélandais, et servir en même temps aux travaux domestiques.

DARDS.

L'arme en silex trouvée à Écornebœuf, et que je nommerai dard, a à peu près la forme d'un cœur. Elle est tellement amincie sur les bords, que ses deux côtés sont tranchans et sa pointe très aiguë. La partie circulaire ou le talon est un peu aplatie. Pour faire usage de cette arme, fendait-on le bout d'un roseau, et, après avoir engagé le talon, l'y retenait-on solidement par des liens forts et bien agencés? En armait-on des javelots, des épieux, des lances? Les grandes dimensions du dard, presque toujours d'environ 12 ou 13 centimètres, pourraient porter à admettre ces conjectures; mais certains accidens, que j'ai remarqués



dans presque tous les dards que j'ai vus, me donnent une autre opinion : je crois que le dard était une arme de main. Le talon était fait pour recevoir *l'index;* le pouce avait sa place sur la partie plate de l'instrument, et le doigt du milieu, posé sur la partie convexe, dirigeait le coup vers le but que l'on voulait atteindre. Solide dans la main et lancé avec force, le dard devait blesser mortellement l'être vivant qu'il atteignait.

Le dard, quoique bien travaillé, gracieux dans ses proportions, n'était point poli comme la hache.

TRAITS.

Imaginez-vous un silex ovoïde très allongé, partagez-le par le milieu dans toute sa longueur, et vous aurez deux moitiés susceptibles de devenir semblables aux traits que je veux vous faire connaître. Il faut seulement supposer légèrement concave la face que vous obtiendrez plate par la section. La face convexe forme une espèce d'arête qui se rabat assez brusquement sur les côtés et s'abaisse en mourant vers la pointe. L'extrémité opposée à la pointe présente un talon haut de 10 à 12 millimètres. C'est la partie la plus soigneusement travaillée. La pierre a de 10 à 12 centimètres de longueur.

Sa plus grande largeur est de 16 à 20 millimètres. On n'aperçoit aucune trace de percussion sur la face concave. La raison en est simple. Le silex ayant la propriété de se briser en fragmens conchoïdes, il n'a fallu qu'un premier coup pour obtenir cette forme.

PIERRES DE FRONDE.

La pierre de fronde est une boule d'environ 6 centimètres de diamètre, arrondie à la pointe ou avec un marteau en silex. La matière est un quartz hialin opaque assez dur, plus propre que le silex à être ainsi travaillé. On rencontre quelquefois des pierres de fronde en grès et parfaitement rondes.

Cette arme était en usage chez presque tous les peuples de l'antiquité. Ils s'en servaient dans les batailles pour combattre de loin, et dans les siéges pour écarter les assiégés de dessus les murs. Les rois faisaient des amas de frondes dans leurs arsenaux de même que des autres sortes d'armes.



Il y avait des frondeurs si habiles, qu'ils jetaient des pierres des deux mains avec la fronde, et ils étaient si sûrs de leurs coups, qu'ils touchaient un cheveu. C'est ainsi que le combat à la fronde devenait très meurtrier.

FLÈCHES.

Les flèches en pierre ressemblent à celles dont les peuples modernes se servaient avant l'invention de la poudre ; mais elles sont moins effilées, un peu plus bombées ; leurs ailes sont moins longues, moins aiguës, et le pied destiné à fixer la flèche est beaucoup plus court. Du reste, l'ouvrage terminé avec soin ne manque ni de grâce ni de justesse. La pointe bien acérée et les tranchans latéraux proprement amincis sont parfaitement dans le même plan. Quelle patience, quel temps, quelle adresse ne demandait pas un semblable travail, si, comme on l'a dit, les Gaulois ignoraient encore l'usage des métaux ! On peut compter plus de deux cents petites écailles sur une flèche qui n'a guère plus de 3 centimètres sur 12 millimètres. Et, cependant, l'on ne voit là que la plus faible partie du travail, la dernière trace du fini. Que serait-ce si, prenant le silex brut, on comptait tous les coups de marteaux qui enlevaient chaque fois une écaille ? Il est probable que lorsque les Vésoniens travaillaient leurs flèches avec tant de soin et de persévérance, ils n'avaient pas autre chose à faire ; mais cette occupation était importante pour eux : elle leur procurait une arme pour la chasse et pour la guerre.

En général, les flèches trouvées à Écornebœuf ont depuis 10 millimètres jusqu'à près de 4 centimètres de

long. Celles de grandeur moyenne sont les plus communes. Les petites sont les plus rares. Toutes sont en silex. Aucune n'a été polie. La flèche laissée ainsi avec ses dentelures et son aspérité ne pouvait être retirée sans déchirer de nouveau la plaie.

Ces flèches n'ont pas toutes la même forme. Quelques-unes, plus étroites, plus renflées, sont terminées en pointe des deux côtés : c'était comme un fuseau perfide dont chaque extrémité pouvait à volonté devenir un instrument de mort. Il suffisait pour cela d'adapter l'autre extrémité à la tige d'une baguette ou d'un roseau. D'autres, au contraire, absolument plates et bien amincies sur leurs bords, sont taillées en *cœur* comme le dard; mais leur longueur ne dépasse jamais 4 centimètres.

Quelques archéologues ont longtemps nié l'existence des haches en silex. Ils prétendaient que celui qui en avait parlé le premier avait pris pour une flèche un fragment de silex qui pouvait en avoir la forme, et que, s'étant laissé abuser, il était dans l'erreur. Mais après un examen approfondi, ces savans ont déposé leur incrédulité, et aujourd'hui ils recherchent ces haches avec avidité.

POIGNARDS.

Nous rencontrons à Écornebœuf des pointes et des fragmens d'un instrument en silex que nous croyons avoir appartenu à des poignards. Le musée de Périgueux possède un de ces fragmens, que nous y avons déposé nous-même.



Nous n'oserions émettre cette opinion si nous n'avions vu un poignard en silex dans le genre des fragmens que nous trouvons dans la première Vésone. Mais le travail est si identique que le doute devient impossible.

M. Jouannet, conservateur de la bibliothèque de Bordeaux, notre ancien et savant professeur, devenu, par la sympathie de nos goûts, notre ami, et que nous avons eu la douleur de perdre après trente années de relations les plus cordiales et les plus intimes, possédait cet instrument. Ce poignard avait 28 centimètres de long et 15 centimètres de large près du manche. La lame était légèrement bombée. Il avait

été découvert en Danemarck, dans une sépulture. Il est probable que ce poignard a été déposé dans le musée de Bordeaux. Il en existe un autre, également en silex, dans le cabinet des antiquités du palais des arts, à Lyon ; mais il est moins beau : ce n'est pour ainsi dire qu'une simple lame.

USTENSILES DOMESTIQUES.

Après la fabrication des armes, les Vésoniens durent s'occuper des ustensiles que les besoins journaliers leur rendaient nécessaires. Ils avaient l'eau sans doute sur les lieux ; mais à chaque instant ils en avaient besoin, et un vase pour en conserver habituellement leur devenait indispensable.

Maîtres d'une proie, après l'avoir fait cuire il fallait pouvoir la poser sans la salir. De là l'idée des assiettes. Telle fut l'origine de la poterie, qui consista d'abord dans de l'argile desséchée au soleil, et plus tard cuite dans le four.

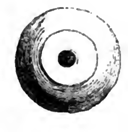
Il est rare de rencontrer à Écornebœuf des vases entiers. En revanche, le sol est jonché de fragmens. La pâte en est grossière, mal travaillée, toujours noire ou rougeâtre. Elle diffère de la poterie romaine, qui est beaucoup plus fine et assez souvent d'un beau rouge. Il est bien difficile de décrire les caractères de la poterie de nos antiques Vésoniens ; on les sent mieux qu'on ne peut les exprimer.

AMULETTES.

Parmi les nombreux fragmens de poterie d'Écornebœuf, on découvre une grande quantité d'anneaux en terre cuite. Supposez une boule d'un diamètre plus ou moins grand, aplatie, percée dans le milieu, dont les bords seraient quelquefois dentelés, et vous aurez une idée des *amulettes* que les Romains appelaient des *bulles*. Ces amulettes étaient portées au cou par les fem-







mes et les enfans, comme un préservatif contre l'envie, le charme, les maléfices, et toute espèce de maux. Dans le nombre des amulettes que je possède, il en est une en succin d'un jaune foncé admirable. On sait que cette substance a exercé beaucoup l'imagination des poètes. Suivant Sophocle, le succin était formé par les larmes des sœurs de Méléagre, métamorphosées en oiseaux; suivant Ovide, par les larmes des sœurs de Phaéton, changées en peupliers. Au reste, la médecine lui a attribué long-temps d'admirables vertus.

Maintenant, à quelle époque remontent ces amulettes,

les haches en silex, les flèches, les dards, les traits et la poterie dont nous avons parlé? La réponse à cette question est difficile. M. Dutrochet, savant estimable, a prétendu que les haches gauloises dataient au moins de 3,000 ans. Il eût donné sans doute le même âge à celles d'Écorneboeuf s'il les eût connues; mais si cette date n'était pas réelle, il est cependant certain que ces armes sont très anciennes, qu'elles remontent au-delà de 2,000 ans, et que, malgré l'invention des armes de métal, l'usage n'en avait pas été entièrement abandonné. Les amulettes et la poterie ont sans doute le même âge.

INSTRUMENS DE BRONZE.

L'industrie avait fait nécessairement quelques progrès lorsque vint l'emploi des métaux. Les Vésoniens, comme les autres peuples, avaient dû songer d'abord à se procurer ce qui intéressait plus particulièrement les besoins de la vie avant de s'occuper de la fabrication des objets dont l'existence n'était point pour eux d'une nécessité indispensable. Ainsi, les haches, les outils, les ornemens en bronze, ne parurent que longtemps après les instrumens en silex.

Leur apparition signala chez nos Vésoniens la seconde époque de l'art.

Nous pensons qu'il existait dans leur ville une usine pour la fabrication du cuivre. Des scories, de l'émail

antique d'un beau bleu, de gros morceaux informes de cuivre rosette, recouverts d'un très beau vernis, trouvés en assez grande quantité à Écornebœuf, autorisent notre conjecture et la rendent probable. De cet établissement seraient donc sortis les instrumens que nous trouvons dans la première Vésone, tels que haches, armes, styles, fibules, ciseaux, aiguilles, épingles, colliers, bracelets, anneaux, et une infinité d'autres petits objets qu'il serait trop long d'énumérer.

Le nom seul de la plupart de ces objets les fait assez connaître pour nous dispenser d'en parler. Nous ne décrirons que les haches et les styles, parce que la forme des instrumens analogues n'est plus la même. Nous en donnerons aussi le dessin avec celui des fibules ou agrafes, qui ont fait naître l'idée des épingles en or et à charnière dont se servent aujourd'hui les dames pour attacher leur fichu ou retenir leur schall sur les épaules.

Les haches en bronze ont de 16 à 22 centimètres de longueur. Le tranchant, qui décrit une courbe elliptique, est toujours plus large que la tête, et leur épaisseur n'est que de 8 à 10 millimètres. Elles sont évidées d'une extrémité à l'autre, carrément sur une face et en gorge sur l'autre, d'où résulte un bourrelet latéral, épais de 3 millimètres, haut de 9, s'abaissant en mourant vers les deux extrémités, et offrant ainsi l'image d'une longue feuille étroite et lancéolée. La trace du moule dans lequel ces instrumens furent coulés forme

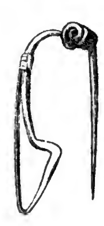
la côte de la feuille. Ces facettes latérales ont 22 millimètres dans leur plus grande largeur.

Le tranchant de ces haches paraît avoir été formé par le frottement sur un corps plus dur. Ces instrumens de bronze sont fortement trempés, sonores, et ont un poli vif et brillant. Quelques savans les ont crus romains; nous pensons qu'ils sont de fabrique gauloise : ils ressemblent beaucoup aux haches en silex, se trouvent communément dans les lieux qu'ont habité les Celtes, en Bretagne surtout, et, ce qui nous semble décisif, c'est qu'on n'en rencontre point dans l'Italie.

A quoi servaient ces haches, dont le travail ne manque ni de justesse ni d'élégance? Je croirais volontiers qu'elles étaient peu en usage dans le service domestique, et qu'elles armaient des guerriers. Assurément, elles ne furent jamais une arme de main : leur forme s'y oppose. On les adaptait à un manche, et je crois avoir trouvé le moyen qu'on employait. Ce moyen est bien simple : il est étonnant qu'il n'ait pas été découvert plus tôt. On faisait une douille dans le manche ; on y introduisait la tête de la hache, et plus l'on frappait du côté du tranchant, plus la hache se consolidait.

Les fibules servaient à agrafer les vêtemens, qui consistaient dans une tunique et dans le *sagum*, espèce de manteau à raies que les Vésoniens mettaient par-dessus la tunique, et que nos paysans appellent encore *lou sayou* ou la limousine.

Toutes les fibules trouvées à Écorneboeuf ne se ressemblent pas. Les unes consistent en une tige de cuivre terminée à chaque extrémité par une pointe aiguë, très effilée et recourbée comme celle de nos hameçons. Les deux pointes sont repliées du même côté, en regard l'une de l'autre. La tige est ou ciselée sur les deux faces, ou décorée de moulures faites à la lime. D'autres ressemblent parfaitement à celles dont se servent encore aujourd'hui les paysans. Seulement, elles sont plus fortes. Enfin, il en est d'assez élégantes, composées de deux pièces à charnière, dont l'une est l'épingle proprement dite et l'autre qui représente tantôt une lyre, une fleur ou quelque être fantastique.





Le style fut la plume de l'époque. Sa pointe était évidée, et le bout opposé était arrondi, pour faciliter les

corrections sur les tablettes de cire. Sa longueur était ordinairement du double de ce dessin :



A quelle époque les Vésoniens commencèrent-ils à travailler le cuivre et abandonnèrent-ils les haches et les armes en silex pour se servir des armes de métal? Nous l'ignorons; nous savons seulement qu'il y a plus de deux mille ans qu'ils travaillaient le cuivre, qu'ils l'ont travaillé avant le fer, et qu'il est certain que pendant plusieurs siècles les armes de pierre et celles de métal ont été d'usage en même temps, et que les armes en silex n'ont été abandonnées qu'après de notables progrès dans la civilisation.

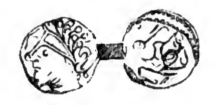
MÉDAILLES.

On rencontre à Écornebœuf, au même niveau des haches, des outils en silex, des débris de poterie et des bronzes, plusieurs médailles de différens types. Ces médailles sont en général du style le plus barbare. Les unes sont coulées, les autres sont frappées. Écornebœuf ne m'en a jamais offert une seule en or; elles sont toutes, ou en plomb, en billon, en bronze, ou en argent. La plupart sont sans légende, sans exergue : les têtes n'ont pas figure humaine, et leur coiffure est non

moins bizarre. Les symboles qu'on voit sur ces médailles sont des énygmes inexplicables, et les animaux qu'elles représentent sont sans modèle dans la nature. Toutes, quel qu'en soit le travail, ont un caractère particulier : elles sont bombées d'un côté et un peu concaves de l'autre, comme les médailles grecques.

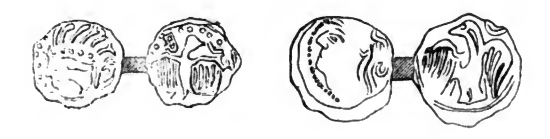
Parmi ces médailles, il est deux types qui se présentent assez fréquemment avec quelques variantes. Le premier offre à l'obvers une tête ornée d'un riche diadême et au revers un animal fantastique entouré de signes symboliques. Nous pensons que cette médaille a été frappée à Vésone, et nous nous l'approprions. On ne la rencontre presque qu'en Périgord. On en trouve beaucoup à Écornebœuf, et plusieurs semblent porter la lettre V, initiale de Vésone. Je sens bien que ces preuves ne sont pas irréfragables ; mais au moins elles autorisent une conjecture raisonnable, et nos prétentions ne s'étendent pas au-delà.



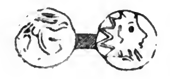


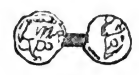
Le second type offre à l'obvers une tête grossièrement faite : au revers une aigle aux ailes déployées, et vue presque de face. Il paraît que l'aigle était l'attribut de Vésone, et le nom de cette cité, écrit en en-

tier sur une de ces médailles, en expliquant les autres pièces trouvées au même lieu avec le même type et sans exergue, ne laisse d'ailleurs aucun doute sur ce point.



Parmi les autres médailles trouvées à Écornebœuf, j'en citerai deux que je crois inédites, et qui peut-être appartiennent à l'antique Vésone. Les voici :





DOLMENS ET PEULVANS.

Nous ne rencontrons dans la première Vésone aucun de ces monumens dont les dimensions colossales étonnent l'imagination en inspirant je ne sais quel sentiment de respect. On n'y voit plus debout ni dolmens ni peulvans. Quelques blocs informes d'une pierre étrangère au pays, et disséminés sur le sol, auraient pu faire partie jadis de ces masses énormes que la main de l'homme remuait comme par prodige; mais nous n'osons

point l'affirmer, et, pour ne pas nous livrer nous-même à des conjectures, nous laisserons parler l'auteur des *Antiquités de Vésone :* « A Écornebœuf, on a découvert un grand nombre de fragmens d'un porphyre » verdâtre, qui n'ont jamais été roulés par les eaux. » Quelle main les a disséminés dans ce local très élevé? » Il n'existe aucun rocher de cette nature à moins de » 20 lieues à la ronde. N'est-il pas vraisemblable qu'ils » firent partie d'un dolmen? Quand on sait, d'ailleurs, » qu'Écornebœuf était de toute antiquité le lieu des » exécutions, et que le dolmen, chez les Gaulois, était » l'endroit saint, l'autel sur lequel on immolait les » criminels, mon opinion n'acquiert-elle pas un assez » grand degré de probabilité? »

Après avoir cité quelques peulvans des plus connus en Périgord et dans les départemens voisins, M. de Taillefer ajoute : « Le plus intéressant de tous ces obélisques est à Écornebœuf, au levant de la grande » coupure faite à ce coteau de vieille cité. On ne tardera pas à juger de son importance. Il est abattu » et brisé. Il n'en existe plus que deux gros morceaux » sur place. Les restes de ce curieux monument se » nomment encore *lou Peyrotou.* »

Les dolmens, comme tout le monde sait, sont des pierres longues et larges placées horizontalement sur d'autres pierres verticales, comme des tables sur leurs colonnes. On les nomme, dans le langage vulgaire, *peyro levado, tables du diable ou des fées.*

Leur nom vient du Bas-Breton, *daul* pour *taul*, table, et *mœn*, pierre.

La tradition générale est que ces tables de pierres furent des autels druidiques qu'on dressait en plein air, sur des hauteurs et dans les bois. La voûte des cieux était le temple des Gaulois, et quelques pierres brutes formaient leurs autels.

Moïse, dans une circonstance, voulut que les Israélites dressassent au Seigneur un autel où le fer n'aurait point passé : *de lapidibus quos ferrum non tetigit*.

C'est là précisément ce que pratiquaient les Vésoniens, comme le reste des Gaulois.

Les savans n'ont pas une opinion arrêtée sur la destination des peulvans, ou pierres verticalement implantées dans la terre, et semblables à des obélisques. Les uns les regardent comme des cippes tumulaires, les autres comme des bornes de champs ou des limites de territoires ; ceux-ci comme des trophées ou des souvenirs de faits mémorables, ceux-là comme des dieux topiques. Pour nous, il nous semble que ces monumens ont été tout cela, et il nous est facile d'en donner la preuve. Grégoire de Rostrenem, dans son *Dictionnaire français celtique*, raconte qu'un peulvan ayant été abattu près de Castres, on trouva dessous onze têtes de morts qui se réduisirent en cendres dès qu'on y toucha. Montfaucon cite un fait semblable arrivé dans la Normandie, et Homère, décrivant les funérailles d'Elpénor, fait dire à Ulysse : « Nous lui élevâmes un

tombeau, et nous y dressâmes une colonne. » Olaüs Magnus nous apprend que les Goths et les Suédois avaient de toute antiquité la coutume de dresser verticalement des pierres dans les plaines ou sur les montagnes où s'étaient donnés de rudes combats.

Les autorités ne manquent point non plus pour établir que les peulvans ou menhirs furent l'objet d'un culte religieux. Jacob, après une vision mystérieuse, se lève, prend la pierre qu'il avait mise sous sa tête, l'érige en monument, après avoir répandu de l'huile par-dessus, et donne le nom de *Bethel*, qui signifie maison de Dieu, à la ville qui auparavant s'appelait Luza et à la pierre elle-même qui lui avait servi de chevet : « *Lapis iste vocabitur domus Dei.* » Ce monument n'avait qu'un but religieux, et n'était nullement une idole dans la pensée de Jacob. De là cependant l'origine du culte insensé des pierres brutes et arrosées d'huile, superstition bizarre que les Grecs et les Romains partagèrent avec les Celtes et qui se soutint bien des siècles après l'établissement du christianisme, comme le démontrent les conciles d'Arles, de Tours, les capitulaires de Charlemagne, et même, dans les xe et xie siècles, les réglemens faits par Etgard, roi d'Angleterre, et renouvelés par Canut, son successeur.

Le même abus régnait aussi en Espagne, puisque les xie et xiie conciles de Tolède avertissent que ceux qui rendent des honneurs religieux à des *pierres* sacrifient aux démons.

FORTIFICATIONS D'ÉCORNEBOEUF.

Il existe encore, dans le prolongement du coteau d'Écornebœuf vers le sud, quelques traces de travaux militaires. On y remarque une coupure large et profonde taillée dans le roc, une butte faite de main d'homme pour en défendre les approches, une large esplanade faisant le tour de la cîme du coteau pour l'isoler et servir à sa défense. Ces fortifications ne ressemblant en rien à celles des Romains et ayant encore moins d'analogie avec les ouvrages des peuples modernes, il est naturel de penser qu'elles furent faites par les Vésoniens, à l'époque où ils commencèrent à craindre quelques attaques de la part des peuples voisins. Elles n'étaient primitivement qu'un simple rempart destiné à protéger la première Vésone. Mais lorsque cette ville, devenue trop petite pour contenir ses nombreux habitans, eut été remplacée par la seconde Vésone, alors le plateau d'Écornebœuf, qui la dominait, reçut une citadelle. L'importance de cette ville, ses relations commerciales avec les peuples du midi et l'appréhension du peuple romain, qui étendait chaque jour davantage dans les Gaules ses brillantes conquêtes, commandaient cette sage précaution.

Les médailles consulaires et impériales que nous rencontrons en assez grand nombre dans les environs de cette citadelle, et quelquefois sur l'emplacement qu'elle

occupait, prouvent que cette précaution n'était pas inutile, puisque les Romains l'attaquèrent plus tard. Cette réflexion n'est pas un empiètement sur l'ordre chronologique des événemens; elle était nécessaire pour expliquer la présence simultanée à Écornebœuf des médailles gauloises et romaines.

Après avoir signalé les antiquités de la première Vésone, notre tâche ne serait qu'imparfaitement remplie, si nous ne disions un mot de la nature du sol d'Écornebœuf, de ses productions géologiques et de l'avantage inappréciable de sa belle position.

Écornebœuf, abstraction faite de ses antiques souvenirs, offre à des promeneurs instruits tous les charmes d'une délicieuse course. Le chemin qui y conduit domine ou borde presque toujours la rivière ombragée. Si vous aimez le silence, l'Ille est si calme que ses eaux semblent à peine se mouvoir. Arrivé au pied du coteau, vous rencontrez une maison bâtie à pic sur le rocher, luttant contre les flots de la rivière. Ses cheminées bizarrement construites, ses ouvertures en plein cintre et à larges voussoirs, fixeront votre attention. Demandez à pénétrer dans l'intérieur : ces mêmes cheminées, bâties en forme de coupoles et ornées de sculptures en pointes de diamant, prolongeront votre admiration. Vous vous trouvez dans une ancienne léproserie, destinée à recevoir les pélerins ou les croisés à leur retour de la Palestine, la seule qui n'ait pas été entièrement détruite des quatre que Périgueux possédait, et faisant partie sans doute

des deux mille du royaume dotées chacune de la somme de 84 francs par Louis VIII. Vous trouverez que ce monument du XIIe siècle méritait votre visite.



A mesure que vous gravissez le coteau couvert de jeunes chênes, votre imagination s'étend, s'anime et s'égaie au milieu des rians jardins, des mamelons verdoyans, des campagnes fertiles que vous avez sous les yeux. Ces grottes dont vous n'apercevez plus que l'entrée furent jadis habitées : elles ont été comblées depuis par mesure de sûreté publique.

Étudiez la nature du sol, ses produits géologiques : vous verrez le calcaire disposé en général par couches

horizontales, que séparent des lignes de silex en rognons ou en tables. Quelquefois, au lieu de silex interposés, ce sont des couches minces d'une espèce de marne argileuse se brisant en petits feuillets. Là vous trouverez quelques bancs de calcaire dur mêlé de gryphites reposant sur des calcaires crétacés dont la pierre se délite à l'air et se détache par écailles. Au pied du coteau d'Écornebœuf, à l'entrée du vallon de Campniac, vous en trouverez même un exemple effrayant : le banc supérieur du calcaire dur surplombe de plusieurs mètres le banc inférieur. Involontairement, en passant sous ce rocher, vous levez la tête, doutant de sa solidité et craignant pour votre vie.

Mais, parvenu à la cîme du coteau, c'est là que se déroule devant vous un magnifique et imposant tableau. A soixante-dix mètres au-dessous de vous, à travers le feuillage, vous apercevez la rivière parcourant la plaine qu'elle vivifie : plus loin, de riches paysages, de majestueux édifices.... La ville entière est à vos pieds ; vous planez sur elle et sur ses habitans; le monde même vous semble tout entier au-dessous de vous!!... Redescendez la montagne, ce n'est qu'un rêve !

Hélas! combien de châteaux en Espagne bâtis avec la même facilité! Mais l'homme a besoin de vivre avec l'illusion : respectons ses songes. La réalité pour lui n'est pas toujours heureuse, et le pousser dans la voie du raisonnement froid et égoïste, ce serait vouloir son malheur.

SECONDE VÉSONE.

Les habitans de la première Vésone, se trouvant trop resserrés dans le vallon de Campniac, l'abandonnèrent insensiblement pour se fixer dans cette riante plaine arrosée par la rivière de l'Ille, dont le gracieux contour semble lui offrir une verdoyante ceinture. Cette nouvelle ville, pouvant s'étendre à l'aise, prit bientôt de l'accroissement, et toute la partie située à l'ouest et au sud de la ville actuelle de Périgueux, couvrant tout le quartier que l'on nomme aujourd'hui la Cité, forma la seconde Vésone.

C'est dans cet espace de terrain que nous retrouvons des médailles, des fibules, des styles, des poteries et d'autres objets vésoniens mieux soignés que les premiers et dignes d'une époque moins barbare.

Nous ne signalerons aucune construction de cette antique ville; les ruines même nous manquent. On conçoit cette absence de monumens : elle s'explique par les idées religieuses des Gaulois en général et par leur genre d'administration. Les druides avaient toute l'autorité, et leur système était de vivre dans le mystère pour éviter toute espèce de contrôle. De là point de temples pour leur divinité, point de palais pour la justice, point de ces édifices somptueux que leur solidité eût transmis aux générations futures : le culte était exercé dans la solitude des bois, la justice rendue en

plein air, et les prêtres avaient leur demeure au milieu des forêts. Les Vésoniens n'ayant bâti aucun de ces majestueux monumens que la vénération publique lègue à la postérité la plus reculée, il est donc tout naturel qu'il ne nous reste de ce peuple que le souvenir d'une simplicité calculée de la part des ministres de ses croyances.

Nous ne dirons plus rien des objets en bronze que nous avons déjà décrits. Ceux de la seconde Vésone ne diffèrent des premiers trouvés à Écornebœuf que par le travail, qui en est moins barbare. Nous signalerons cependant une médaille en bronze que nous croyons inédite et qui nous paraît digne de quelque attention.



Elle offre une tête de guerrier bien dessinée, coiffée d'un casque, avec cette légende : ςφορι, le nom probablement du personnage; et au revers, c'est un bêlier bondissant. Pourquoi dans ce mot un mélange de lettres grecques et romaines? Je l'ignore. Mais cette particularité, d'ailleurs bien connue, me ferait croire que les Vésoniens, si cette médaille appartient à Vésone, ou bien les Gaulois, avaient emprunté des Grecs leurs premières connaissances sur la fabrication de la monnaie. Au reste, je ne regarde cette réflexion que comme une conjecture, quoiqu'il me paraisse bien démontré, par des inscriptions grecques, des médailles et des pierres gravées trouvées dans la seconde Vésone, que le peuple

auquel appartiennent ces monumens eut de longues et de fréquentes relations avec les Vésoniens.

Quoique le nom de Vésone ne soit point cité par les anciens historiens, l'on ne peut nier cependant que cette ville n'ait été très florissante à l'époque où les Romains ne possédaient encore dans les Gaules qu'une partie du Languedoc, la Provence et le Dauphiné. Elle était alors métropole d'un vaste territoire, puisque, d'après Pline, les Pétrocoriens ou Vésoniens n'étaient séparés des Toulousains que par la rivière du Tarn : *Tarneque amne discreti à Tolosanis Petrocorii*. Je sais qu'on a contesté la ponctuation de la phrase dont fait partie ce texte, ce qui en changerait le sens; mais on ne peut s'empêcher de convenir que si les villes gauloises avoisinant Vésone lui étaient postérieures, il est au moins probable que leur territoire se trouvait antérieurement sous sa dépendance; que si les vainqueurs du monde, après l'avoir soumise, lui conservèrent son nom avec le titre d'auguste cité, sa religion, le droit de se gouverner elle-même en nommant ses magistrats sous l'autorité d'un gouverneur, elle avait dû posséder déjà de grandes prérogatives; que s'ils lui donnèrent plus tard des décemvirs, des édiles, des questeurs, et que les Vésoniens aient été enfin l'un des soixante peuples qui érigèrent à frais communs un autel à Auguste près de la Saône, à Lyon, il fallait que Vésone eût eu une grande importance avant la conquête; car ces faits prouvent que les Romains eux-mêmes voulurent conserver à cette

ville le rang élevé qu'elle avait occupé jadis entre les cités les plus remarquables de la Gaule.

Mais une ère nouvelle de richesses monumentales va surgir pour Vésone ; et si cette ville ne possède plus la même indépendance, elle fera, sous l'influence romaine, de rapides progrès dans le luxe, l'industrie, les sciences et les arts.

VÉSONE, CITÉ ROMAINE.

Les Romains ne possédaient que la partie méridionale des Gaules, lorsque l'ambition d'Orgétorix leur fraya le chemin d'une conquête entière. Leurs possessions portaient le nom de province romaine des Gaules, et Jules César en était alors le gouverneur.

Orgétorix, personnage illustre parmi les Suisses, voulait, marchant à la tête de ses compatriotes, s'emparer de l'autorité suprême des Gaules et en partager l'empire avec Castique de Besançon et Domnorix d'Autun, ses complices.

Les peuples de la Gaule celtique, alliés du peuple romain, informés de ce complot, en donnent avis au sénat de Rome et implorent son appui. César vient aussitôt dans les Gaules, défait les Suisses et les force à rentrer dans leur patrie. Cette victoire valut au vainqueur les félicitations des personnages gaulois les plus distingués et la reconnaissance du peuple. Mais un bienfait en appelle presque toujours un autre : on prie César

d'autoriser la convocation des états-généraux de toutes les Gaules, voulant d'un commun accord lui adresser une prière : c'était de prendre leur défense contre Arioviste. César accéda à ce vœu, et le roi des Germains fut vaincu. Mais aux guerres étrangères succédèrent les dissensions intestines. Les Francomtois veulent triompher des Autunois, et les Auvergnats aspirent à subjuguer leurs voisins; les plus faibles implorent le secours du gouverneur romain : la lutte devient générale. Bientôt les Gaulois s'aperçoivent que le vainqueur des Suisses et des Germains travaille pour le peuple romain, et qu'ils vont devenir sa conquête. Le danger commun les rallie : il est trop tard. Après avoir perdu leurs places les plus fortes, Gergovie, Alise et les trois cent mille hommes fournis, dans un dernier effort, par les états-généraux, ils voient expirer, à *Uxellodunum,* leur nationalité avec leur dernière forteresse. Rome devient la maîtresse des Gaules, cinquante-deux ans avant l'ère chrétienne, et pendant près de cinq siècles elle leur impose ses lois.

Il paraît que ce ne fut qu'après la soumission de tous les Gaulois et l'entière défaite de Vercengetorix, que quelque lieutenant de César vint camper entre la Dordogne et l'Ille pour contenir les peuples de ces contrées. Les Pétrocoriens, qui avaient fourni cinq mille hommes dans la confédération générale, furent compris dans la Gaule celtique, qui, d'après les limites posées par le vainqueur, s'étendait de la Seine à la Garonne.

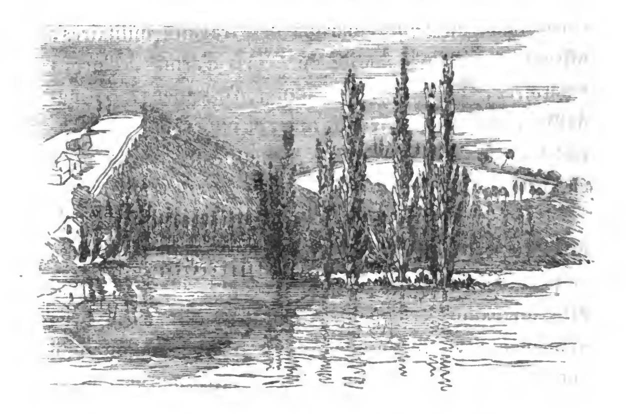
Le camp romain, situé sur le plateau de Laboissière, et dominant Vésone, date-t-il de la première attaque contre cette cité, ou bien fut-il établi par les ordres d'Auguste, comme moyen de sûreté, à l'époque où ce prince, ayant fait dans les Gaules une nouvelle division du territoire, crut pouvoir permettre à quelques villes, dont Vésone fit assurément partie, de se gouverner elles-mêmes? Quelques circonstances rendent probables l'une et l'autre de ces conjectures. La rampe du coteau de Laboissière et celle du coteau d'Écornebœuf, où l'on remarque des travaux militaires, offrent une telle quantité de débris d'armes, d'urnes cinéraires, de meules de camps, d'ossemens, de médailles, qu'il faut convenir que cet intervalle qui séparait les Romains des Gaulois fut le théâtre de plusieurs combats.

Si l'on considère ensuite l'étendue du camp romain et l'importance des travaux, on est porté à croire que ce poste ne fut pas seulement passager, mais qu'il dut être un camp permanent. Au reste, s'il servit primitivement à prendre Vésone, il est hors de doute qu'il servit plus tard à conserver cette cité sous la dépendance romaine.

Ce camp mérite d'être connu. Nous allons le décrire et tracer rapidement la manière de camper des Romains, après avoir donné, dans le dessin suivant, l'aspect général des deux coteaux vus de la vallée actuelle et occupés jadis simultanément par les assiégeans et les assiégés.

CAMP ROMAIN.

Laboissière est de tous les coteaux qui entourent Vésone le plus favorable pour l'attaque ou la défense de cette ville. Son plateau très étendu peut facilement contenir une armée de quinze à vingt mille hommes. Si les Vésoniens lui préférèrent Écornebœuf pour y établir une citadelle, ce ne pouvait être que parce que ce dernier coteau se trouvait plus rapproché de leur



première ville, et, sous ce rapport, plus propre à leur inspirer la sécurité dont ils voulaient jouir. Au reste, ces deux coteaux sont en face l'un de l'autre, bordent la rive gauche de l'Ille, et ne sont séparés que par la vallée de Campniac.

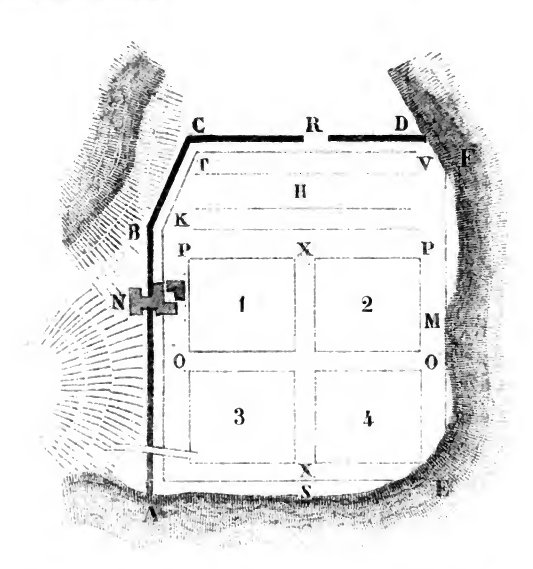
C'est sur Laboissière que les Romains, maîtres des environs de Vésone, vinrent placer le camp dont le souvenir s'est perpétué jusqu'à nous. La tradition et des restes de travaux confirment cette vérité.

Jamais aucune de leurs armées, en temps de guerre, n'aurait passé une nuit sans s'être campée et sans se défendre au moins par un retranchement ou par un fossé.

Si nous ne retrouvions sur ce coteau que les restes d'un semblable travail, nous pourrions croire que le camp de Laboissière ne fut que temporaire, et qu'après une lutte de courte durée qui décida de la victoire, il fut abandonné; mais les travaux sont trop considérables, les débris d'urnes, les amas de cendres, les médailles, les fragmens d'armes qu'on y trouve sont en trop grande quantité, pour ne pas juger que ce camp fut fixe, permanent, et qu'il dut servir à des troupes préposées à la garde de la ville et du territoire qui en dépendait.

Voici le dessin de ce camp : il fait connaître la forme, l'étendue et le genre de ses fortifications. L'intérieur est depuis long-temps rendu à l'agriculture; les traces des dispositions qu'il renfermait sont entièrement effacées. Nous rétablissons ces dispositions pour rendre nos documens plus complets et plus attachans. Nous ne nous tromperons point en suivant Polybe, puisque tous les camps romains étaient diposés à peu près de même, et que d'ailleurs nous retrouvons dans les rui-

nes de notre camp plusieurs preuves des assertions de ce savant auteur.



A, B, C, D, est le tracé du retranchement ; A, E, F, est la partie fortifiée naturellement par des pentes rapides. Ce camp avait quatre portes : la porte prétorienne, R, encore visible aujourd'hui ; la porte décumane, S ; la porte principale droite, M ; et la porte principale de gauche, dont l'emplacement est occupé par la ferme, N. Le camp était divisé en deux parties, l'une haute, l'autre basse, par une grande rue qui le

traversait d'un bout à l'autre dans le sens de sa largeur. Cette rue était appelée *voie principale*, P, P. Immédiatement au-dessus de cette rue étaient placées les tentes des tribuns et des préfets, K. Au-dessus, on voyait celles du général, du questeur, le forum, la cavalerie d'élite et les vétérans fantassins, H, T, V ; et dans les emplacemens 1, 2, 3, 4, se tenaient les triaires, les astaires et la cavalerie alliée. Du prétoire ou de la porte du général à la porte décumane, il y avait une rue en ligne droite, X, X. La rue transversale, O, O, parallèle à la voie principale, était appelée *quintane*. Des rangs de tentes bordaient chaque rue, et un espace de 67 mètres, autour du camp, facilitait le mouvement des légions.

Le relief du retranchement de notre camp varie de 4 à 6 mètres ; l'épaisseur du parapet est d'environ 5 mètres, et les talus ont un grand développement. La partie qui couronne les pentes fut fortifiée autrefois probablement par un simple épaulement qui a disparu aujourd'hui sous la pioche et la charrue. La terre végétale étant rare sur le coteau, les paysans ont dû l'enlever pour la répandre dans les champs voisins.

Le camp peut avoir de 580 à 600 mètres de longueur et 300 à 310 de largeur, ce qui donne une surface d'environ 175,000 mètres carrés.

Essayons maintenant de préciser l'époque à laquelle il remonte. L'histoire est muette sur ce point. Nous

suppléerons à son silence par les monumens et par des conjectures.

Nous dirons d'abord que, quoique désigné par la tradition sous le nom de César, il ne peut être attribué à cet illustre général, puisque ses *Commentaires* n'en parlent pas, et qu'il est d'ailleurs reconnu que César n'est jamais venu à Vésone.

Ce camp romain a dû être établi après la défaite de Vercengetorix et la destruction d'*Uxellodunum*, lorsque les Gaules furent entièrement soumises.

Il est probable que Vésone fut une de ces villes dont parlent les *Commentaires*, qui, éloignées du théâtre de la guerre, et croyant d'ailleurs qu'on ne pouvait arriver jusqu'à elles, à cause des approches de l'hiver, avaient négligé d'envoyer à Crassus leur soumission pendant que ce lieutenant conquérait l'Aquitaine. Je fonde mon opinion sur l'existence d'une médaille dont voici le dessin :



Elle est d'argent, offre à l'*obvers* une tête casquée ailée avec cette légende : PETRVCOR ; au *revers*, un cavalier monté tenant une lance, avec l'*exergue* S, finale de

VES, du nom *Vesona*, dit Bouteroue. Cette médaille ne peut avoir été frappée qu'à une époque d'indépendance et à l'occasion d'un fait mémorable. La présence d'un guerrier est significative, et le nom des peuples de la province ne l'est pas moins. Je crois qu'elle fut frappée lorsque les Pétrocoriens fournirent leur cinq mille hommes à la coalition.

Si Vésone avait fait sa soumission avant de fournir son contingent, elle eût été parjure, et, après la défaite générale, les vainqueurs l'auraient punie de sa trahison. Comment alors aurait-elle conservé le droit de frapper monnaie, l'une de ses plus grandes prérogatives? S'il en était autrement, il faudrait dire que la médaille dont j'ai parlé a été frappée avant l'invasion des Gaules, ce qui n'est pas présumable, puisque le changement de type et de légende serait sans explication satisfaisante.

Après la victoire d'*Uxellodunum*, les *Commentaires* nous apprennent que César, avant de partir pour Narbonne, où il ne demeura que quelques jours, mit ses légions en quartier d'hiver, sous la conduite de ses lieutenans, pour avoir des troupes dans tous les cantons de la Gaule. Il plaça quatre légions dans la Belgique, deux chez les Eduens, deux dans la Tourraine, et deux chez les Limousins. Je crois que c'est à cette époque qu'une des légions vint à Vésone, et forma sur Laboissière le camp qui, sous Auguste et sous ses successeurs, devint fixe et permanent.

La médaille à la légende *Petrucor* n'est pas la seule sur laquelle s'appuient mes conjectures. Il en est d'autres dont l'autorité est incontestable. Nous trouvons dans l'enceinte et à l'extérieur du camp romain quelques monnaies consulaires, et plusieurs à l'effigie d'Auguste, de Tibère, de Néron, de Caligula et d'Adrien. Il est naturel d'en conclure qu'il était occupé sous le règne de ces empereurs, et même avant eux. Cette opinion est d'autant plus fondée, qu'on rencontre ces médailles dans des amas de cendres, au milieu des débris de vases, de moulins à bras, de dards, de flèches et de javelots à moitié dévorés par la rouille.

Pour compléter nos observations sur notre camp romain, il nous resterait à dire à quelle époque il fut abandonné, ou combien de temps il fut occupé. A en juger par les médailles du bas-empire que le soc du laboureur y déterre quelquefois, ce camp aurait été occupé pendant presque tout le temps que dura la domination romaine ; mais pour préciser rigoureusement la durée de cette occupation, il nous faudrait des documens que nous ne rencontrerons probablement jamais. Le fait le plus positif, c'est la conquête de Vésone par les Romains, et dès cette époque l'entrée de cette ville dans la voie des plus grandes améliorations.

Le proverbe *vœ victis*, malheur aux vaincus, ne devait point se réaliser pour les Vésoniens. La défaite fut pour eux, au contraire, le commencement d'une prospérité toujours croissante. Il est vrai qu'ils perdi-

rent leur indépendance absolue, et qu'ils furent forcés d'obéir à des maîtres. Mais si leur orgueil national pouvait se trouver blessé, l'introduction chez eux des arts, des goûts et des usages romains devait amplement les dédommager. On dira peut-être, avec Tacite, que ces avantages n'étaient que des instrumens de servitude; En réfléchissant au point de civilisation où se trouvaient les Vésoniens, on conviendra plutôt qu'ils furent des instrumens de calme et de félicité. En peu d'années, en effet, Vésone se vit décorée de nombreux monumens, et sa position la mit en rapport avec les cités les plus florissantes. Ses habitans, n'ayant eu d'abord que de légers tributs à payer, se servirent de leur fortune pour rivaliser de luxe avec leurs vainqueurs, et, soit amour de la nouveauté ou désir de complaire à ceux qu'ils redoutaient, ils allèrent même jusqu'à élever des autels aux dieux des Romains.

A la mort de César, créé dictateur perpétuel, surnommé le père de la patrie, de cet homme extraordinaire qui avait vaincu trois cents peuples, pris huit cents villes, gagné cinquante batailles, et qui, aux jours de ses grands triomphes, avait exposé aux regards des Romains dix-huit cent vingt-deux couronnes que lui avaient offertes les princes et les peuples vaincus; à la mort, disons-nous, de ce magnanime guerrier, les Aquitains se révoltèrent, reprirent les armes, espérant, à la faveur des sanglans démêlés du triumvirat, reconquérir leur ancienne liberté. Rien ne nous autorise

à penser que les Vésoniens firent partie de cette levée de boucliers qui eut pour l'Aquitaine le sort de la première. Nous croyons plutôt qu'ils reconnurent les triumvirs, se soumirent à leur autorité, et leur érigèrent même trois bustes qui existaient encore avant la révolution de 1793, et que des hommes éclairés et dignes de foi nous ont assuré avoir vus eux-mêmes. Que sont devenus ces précieux restes de l'antiquité? Nous l'ignorons, et nos efforts, jusqu'à présent inutiles pour les retrouver, nous donnent peu d'espérance pour l'avenir.

Si l'on nous demandait maintenant à quelle particularité, en dehors de la puissance triumvirale, nous attribuons l'érection de ces bustes, nous répondrions qu'il est probable que les Vésoniens saisirent pour les ériger la circonstance du passage de Marc-Antoine dans leur ville, lorsque ce triumvir, à qui les Gaules étaient échues en partage, parcourait le pays de sa nouvelle domination.

Quand Auguste fut resté seul maître de l'empire, il chargea Messala du soin de réduire l'Aquitaine, et ce général eut des succès plus rapides encore que ne l'avaient été ceux de Crassus lui-même. Les vaincus furent traités avec bonté; mais la politique de cet empereur l'ayant porté à établir dans les Gaules une autre division de territoire, pour rendre les Aquitains moins dangereux, les limites de l'Aquitaine furent reculées jusqu'à la Loire. Les Vésoniens firent alors partie de l'Aquitaine, et obtinrent d'Auguste de conserver leurs

libertés, le droit de choisir leurs magistrats et la faculté de se gouverner eux-mêmes. Quelques autres villes reçurent la même faveur, et telle fut sans doute l'origine de ces sénats, de ces consuls, de ces décurions dont nos villes modernes tirent encore quelque vanité.

Ces concessions ne dispensaient pas cependant les cités les plus favorisées d'être soumises au commandant-général de la province, qui portait le nom de préteur ou de proconsul, et qui réunissait en lui l'autorité civile, le droit de décider sans appel les procès, et le commandement militaire; mais cette dépendance, la loi du vainqueur, passait à cette époque pour un bienfait, et Vésone se montra reconnaissante. Elle voulut faire partie des soixante peuples qui contribuèrent à l'érection du fameux autel de Lyon en l'honneur d'Auguste, et lui en ériger même un dans ses propres murs. Il est impossible, en effet, que l'apothéose de cet empereur n'ait été célébrée à Vésone, puisque des inscriptions dont l'authenticité est incontestable nous la démontrent évidemment. Voici une de ces inscriptions déposées au musée, et dont le sens est assez clair pour n'être contesté par personne :

NVMIN. .
AVG. ET.
. . EO. TELON. .
. . . .

A la divinité d'Auguste et au dieu Télonius.

Le dieu Télonius était en grande vénération parmi les Vésoniens. Plusieurs fragmens d'inscriptions rappellent son nom. Mais quel était son vrai nom dans la mythologie païenne? Il n'est pas facile de le dire, et nous devons nous contenter de savoir sur le compte de cette divinité ce que les conjectures peuvent nous apprendre. Toulon, en Provence, se nommait en latin *Telo martius.* L'abîme du Toulon, près de Périgueux, se nommait *Telonius*, comme le prouve une brique trouvée au milieu des ruines de l'ancienne ville, sur laquelle on lisait : *Ec. me fecit Telonio.* Pourquoi *Telonius* n'aurait-il pas été le dieu, le génie de ce gouffre, auquel les Vésoniens dédièrent un autel, ainsi qu'à Auguste?

Mais cet autel n'est pas le seul monument qui atteste la gratitude des Vésoniens envers Auguste. Les médailles représentant l'autel de Lyon avec cette légende : *Rom. et Aug.*, se trouvent en si grande quantité à Vésone, qu'il est permis de croire qu'elles y furent frappées, et que les Vésoniens voulurent partager cette faveur, devenue un privilége, avec plusieurs des villes dont les peuples avaient contribué à l'érection de l'autel de Lyon.

LA FAMILLE DE POMPÉE A VÉSONE.

Les plus petites circonstances tiennent souvent aux plus grands événemens. Qui croirait que la perte de la bataille de Pharsale fut la cause du séjour momentané

de la famille de Pompée à Vésone? Le fait est cependant exact.

Pompée avait été vaincu et assassiné. Son fils aîné, Cneius, vaincu à Munda, en Espagne, avait éprouvé le sort de son père. Son second fils, Sextus, trop jeune pour continuer la guerre, s'était réfugié dans les montagnes de la Celtibérie. La mort de César, vainqueur de son père et de son frère, le sortit de cette retraite et le poussa vers Rome. Son nom, ses malheurs, intéressèrent Marc-Antoine, l'un des triumvirs. Il rentre dans une partie de ses biens ; il s'en sert pour grouper autour de lui les partisans de sa famille. Il commence la guerre ; les succès se balancent ; il traite avec Octave, devenu son oncle par son mariage avec *Scribonia*, et obtient en partage la Sicile, la Corse, la Sardaigne et la souveraineté du Péloponèse. Inconstant par caractère, il rompt avec Octave, et lui propose de terminer leur différend par un combat naval. Octave accepte, et confie le commandement de sa flotte à Agrippa. Sexte, vaincu, abandonne la Sicile, et va se réfugier en Asie, auprès d'Antoine. Mais bientôt, brouillé avec ce triumvir, il le quitte pour aller chercher un asile chez les Parthes. Ses soldats refusent de l'accompagner et l'abandonnent en chemin. Seul, il débarque dans la Phrygie. Il est pris par Marcus-Titius, lieutenant de Marc-Antoine, et, par ordre du triumvir, on lui tranche la tête à Milet. A cette nouvelle, les troupes

de Sextus font leur soumission à Octave, et la Sicile rentre sous sa domination.

Pompée n'avait que trente ans quand il mourut. Il avait épousé la fille de Scribonius Libon, dont il eut plusieurs enfans. Trop jeunes, sans doute, pour fixer l'attention publique, il n'est nullement question d'eux dans l'histoire.

Il est probable que Sexte Pompée, incertain sur le résultat de son aventureuse entreprise, n'emmena point à Rome sa femme avec lui, pour ne pas l'exposer avec ses enfans, aux chances de la guerre civile, aux caprices de la fortune, et qu'il en confia le sort à Scribonius, son beau-père.

Vésone, par sa position, se trouvant éloignée du théâtre de la guerre, était à l'abri des violences du triumvirat: et, aux avantages que présente une cité florissante, elle offrait à la famille de Pompée les bienfaits d'une sécurité parfaite. Pouvant être un asile à la fois sûr et agréable, Vésone servit donc de refuge à la femme et aux enfans de Sexte Pompée.

Si l'histoire se tait sur cette particularité, de nombreux monumens gravés sur la pierre, et moins incertains que des récits que des copistes peuvent altérer, l'établissent d'une manière irrécusable. Nous pourrions citer quinze ou vingt inscriptions, trouvées à Vésone et déposées la plupart dans le musée, qui prouvent que le séjour de la famille de Pompée dans cette ville s'est prolongé jusqu'à la troisième génération au moins, que

cette famille y jouit d'une grande considération, qu'elle se servit de son influence pour y apaiser quelques dissensions, qu'elle dota la ville de plusieurs monumens publics, et fit orner un temple, que l'on croit être celui de Mars, d'une enceinte décorée d'un péristyle magnifique.

Quelques-unes de ces inscriptions, aussi remarquables par la beauté de leurs caractères que par l'intérêt historique qu'elles présentent, établiront ces faits.

Première inscription.

IOVI. PR...... PAC.
AVG. VES.. N......
C. POMP. SEX. V. S. L. M.

Le prénom, le nom et le surnom du petit-fils du grand Pompée ne peuvent être désignés plus clairement qu'ils ne le sont dans cette inscription. Comment douter alors que cette famille ne se soit réfugiée à Vésone?

Cette inscription rappelle l'accomplissement d'un vœu fait par C. Pompée-Sexte à Jupiter, protecteur et pacificateur de l'auguste Vésone, pour avoir contribué lui-même à rétablir dans cette cité la paix troublée par les discordes civiles.

Deuxième inscription.

C. POMPEIO. C. F.
SILVINO. POMPEI.
DAPSILIS. ET. PRISCVS. D. S. D.

« Pompée le magnifique et Pompée l'ancien ont érigé » ce monument à C. Pompée-Silvinus, fils de Cnéius. »

Cette inscription semble désigner le fils du grand Pompée, son petit-fils et deux de ses arrière-petits-fils.

Troisième inscription.

. . . .
..... SOLO. A. POMP. ANTIQ....
..... CONSAEPTVM. OMNE. CIRC....
..... M. CETERIS. ORNAMENTIS. AC...

Cette inscription, expliquée par deux autres inscriptions rapportées par Gruter et trouvées près de l'amphithéâtre de Vésone, nous apprend qu'un Pompée fit entourer un temple d'un beau parvis et d'un péristyle fortifié. Quel fut ce Pompée? Il est difficile de le dire; mais on peut présumer, par la beauté des lettres de l'inscription, appartenant à la haute antiquité, que ce Pompée devait être Sextus, fils du grand Pompée, ou son petit-fils.

Le temple dont parle l'inscription était celui de Mars. Il occupait l'emplacement sur lequel l'église actuelle de la Cité fut bâtie. « Le temple de Mars, dépouillé de » ses vaines idoles, dit Bosquet, fut consacré au culte » de saint Etienne, premier martyr : c'est de ce temple » que Fronton fit sa cathédrale. »

Les inscriptions que nous avons citées établissent donc que la famille de Pompée séjourna pendant quelques années à Vésone, qu'elle y jouit d'une grande con-

sidération, qu'elle y éleva plusieurs édifices publics, et que le péristyle du temple de Mars, dont nous trouvons encore épars cà et là quelques débris, fut son ouvrage.

Il serait curieux de savoir maintenant à quelle époque cette illustre famille abandonna Vésone? Il est probable que ce fut dans les dernières années du règne d'Auguste ; mais nous n'avons que des conjectures pour appuyer notre opinion.

Des troubles avaient agité Vésone : un Pompée les apaisa. Une inscription atteste ce fait ; mais elle n'en indique ni la cause ni l'époque. On sait qu'Auguste fut obligé de faire deux fois le voyage des Gaules : la première, quand il séjourna à Lyon près de trois ans, et la seconde après la mort de Mécène, environ huit ans avant l'ère chrétienne, et vers le temps que Tibère, ayant passé le Rhin, triomphait des peuples de la Germanie, qui s'étaient révoltés contre l'empire romain. Pourquoi ne serait-ce pas à cette époque, où Auguste, satisfait de la conduite de ce Pompée, aurait autorisé sa famille à rentrer dans Rome?

La similitude des lettres de plusieurs inscriptions trouvées les unes à Rome, les autres à Vésone, semble aussi favoriser cette conjecture.

Première inscription, trouvée à Vésone.

POMPEIAE. C. F...
RESTITVTAE. A. HIRT...
PVLCHER. CONIVG..

Deuxième inscription, citée par Beaumenil et trouvée également à Vésone.

POMPEIAE. C. F.
RESTITVTAE.
. . . .

Inscription trouvée à Rome et citée par Gruter.

D. M.
POMPEIAE.
RESTITVTAE.
SEX. POMPEIVS
POLVS. CONIVGI.
BENE MERITAE. FEC.

Ces inscriptions ont rapport évidemment à la même famille, et le nom de Sexte-Pompée, cité dans la dernière, prouve que cette branche de Pompée était rentrée à Rome.

Les lettres de ces inscriptions sont des meilleurs temps, et appartiennent à la fin du règne d'Auguste ou au commencement du règne de Tibère. C'est vers cette époque que la famille de Pompée a dû rentrer à Rome.

VÉSONE SURNOMMÉE AUGUSTA.

Le silence de l'histoire et de la tradition ne nous permet pas de fixer d'une manière précise l'époque où

Vésone reçut le titre d'*Augusta;* mais, entre autres inscriptions, celle que nous allons rapporter ne nous permet pas de douter que cette ville n'ait possédé ce titre, et qu'elle n'ait eu ses dieux tutélaires à l'instar des anciennes cités grecques et romaines.

Cette inscription est votive, et rappelle un vœu fait pour la sûreté et la défense de Vésone, par un Soter, fils d'un affranchi de Néron ; elle était gravée sur un autel de marbre blanc que Beaumenil affirme avoir été trouvé à l'entrée de cette partie de la ville de Périgueux que nous nommons encore la Cité. Cet autel n'existe plus; on s'en servit pour des meubles : l'intérêt l'emporta sur l'amour patriotique.

TVTELAE. AVG.
VESVNAE.
SECVNDVS
SOTER
D. S. D.

Beaumenil a copié TVTELIE : c'est une erreur qu'il nous a été facile de relever à l'aide d'une seconde inscription du même Soter, et déposée dans notre musée.

S'il m'est permis de hasarder une conjecture sur l'époque où Vésone reçut le titre de ville augustale, je dirai qu'il est probable que cette faveur lui fut accordée par Auguste lui-même, après que cet empereur

eut rendu la paix à l'univers. Auguste, parvenu à l'empire, s'efforça de faire oublier les horreurs de son triumvirat. Il établit un gouvernement admirable, qui fit le bonheur de ses sujets. Aussi, par reconnaissance, on voyait les provinces, les cités, les rois alliés, lui dresser des temples, des autels, établir des jeux publics pour célébrer sa gloire, et souvent fonder des villes en son honneur. N'était-il pas naturel que cet empereur récompensât cet enthousiasme général, et qu'il se montrât lui-même grand et généreux?

Ce serait donc, selon nous, à cette époque que Vésone aurait reçu de la libéralité de cet empereur le glorieux titre d'*Augusta*.

DES TEMPLES DE VÉSONE.

On sait que les Romains ne faisaient rien par caprice et au hasard. Ils consultaient en toutes choses la nature, cherchaient toujours à l'imiter ou à l'embellir, et leurs œuvres n'étaient jamais que l'expression d'une pensée, d'un sentiment ou d'un raisonnement. Si donc nous en jugeons par les nombreux fragmens d'architecture mythologique que nous rencontrons disséminés çà et là sur l'antique Vésone, nous devons conclure que les divinités dont les emblèmes et les attributs se trouvent représentés sur ces précieux restes de monumens, si dignes de regrets, eurent leurs temples dans cette ville, et qu'elles durent, par une religieuse reconnaissance, y

être préconisées par les vainqueurs, dès les premières années de la conquête.

Ainsi l'on ne saurait nier raisonnablement que ces magnifiques débris de corniches, d'entablemens, de frises, de chapiteaux, de fûts de colonnes épars dans les rians jardins de la Cité, et sur lesquels on admire, richement sculptés, des pampres, des grappes de raisin, des panthères, des lierres, des coquillages, des plantes marines, des tritons, des casques, des carquois, des trophées d'armes, etc., n'aient appartenu à des temples dédiés à Bacchus, à Neptune et à Mars. A quelle autre destination, en effet, auraient pu servir ces colonnes et ces restes d'une architecture colossale? Ils avaient une spécialité qui ne pouvait appartenir qu'aux divinités dont ils portaient les emblèmes; d'ailleurs, la multiplicité de ces débris est si grande, qu'elle n'a pu provenir que du renversement de nombreux édifices. On l'a dit avec raison, il n'y a point de ville en France dont les propres richesses archéologiques et monumentales puissent être comparées à celles de Vésone. Tous les étrangers curieux d'antiquités en conviennent et prolongent leur séjour dans notre ville, pour donner à leurs goûts une entière satisfaction.

Il nous serait difficile d'assigner à chaque temple l'emplacement qu'il occupait. Le sol de notre majestueuse cité a été trop souvent bouleversé pour pouvoir y retrouver les fondations de ces religieux édifices. Une circonstance extraordinaire, dont la réalité ne nous

semble cependant pas douteuse, a puissamment contribué aussi à nous plonger dans cette incertitude.

Il paraît qu'à l'époque de l'invasion des Barbares dans l'empire romain, les Goths et les Vandales ayant renversé tous les édifices publics de Vésone, les habitans, pour se défendre contre de nouvelles attaques, en formèrent cette enceinte murale qui existe encore en grande partie, et à laquelle nous consacrerons un chapitre spécial sans le nom de *citadelle romaine.*

Plus heureux pour l'emplacement du temple de Mars, nous savons par la tradition et par une chronique religieuse qu'il fut consacré au culte chrétien, et que le faux Dieu de la guerre y fut détrôné par le vrai Dieu de la paix. Voici ce que nous lisons dans l'*Histoire ecclésiastique* par Bosquet : « Le temple de Mars, dépouillé de ses » vaines idoles, fut consacré au culte de saint Etienne, » premier martyr. C'est de ce temple que saint Front fit » sa cathédrale. » Nous ne garantissons pas ce dernier fait.

Nous savions encore qu'il existait à Vésone un temple de Jupiter, puisque nous lisons dans les *Actes des Saints* que « saint Clair, partant pour l'Aquitaine, vint dans » la capitale des Pétrocoriens, y détruisit les temples » des idoles, et, comme un autre Hélie, plein de zèle » pour la gloire de Dieu, y mit à mort les prêtres qui » exerçaient l'horrible culte de Jupiter et de Mars. » Mais nous ignorerions aujourd'hui quel était l'emplacement qu'il occupait, si un heureux hasard ne fût venu

nous l'apprendre. En 1843, on trouva sous le mur de ville, en creusant les fondemens de la belle maison qui fait face à la salle de spectacle, un autel romain qui a été déposé au musée :



L'inscription, très lisible, bien entière, et dont les lettres sont parfaitement gravées, exprime en ces termes une consécration :

« Les bouchers de Vésone ont consacré cet autel » à Jupiter très bon, très grand, et au génie de » Tibère. »

La partie supérieure de cet autel fut brisée lorsqu'on voulut en placer la pierre dans les constructions d'où il a été retiré; mais la face postérieure opposée à l'inscription, étant brute, fait supposer avec raison que l'autel était incrusté dans un mur et offrait peu de saillie.

A l'époque de sa découverte, nous écrivions ces paroles : « Cet autel devait être placé dans l'intérieur d'un » édifice : sa construction le dénote. Si vous demandiez » dans quel édifice il se trouvait, ce serait trop exiger » de l'antiquaire : dix-huit cents ans nous l'ont fait ou- » blier. Je croirais volontiers cependant qu'il était placé » dans un temple. Dans l'un des temples de Jupiter » Ammon et dans celui de Vénus de Paphos, on en » comptait plus de cent. Il est probable que chaque » corporation, chaque industrie, chaque branche de » commerce, y avait le sien. C'était, en effet, devant » les autels que se faisaient les traités. On touchait les » autels, dit Cicéron, pour rendre les sermens plus so- » lennels et les amitiés plus étroites. »

Telle fut la destination présumée de l'autel dédié au génie de Tibère. Il se trouvait sans, doute, dans le temple de Jupiter. Lorsque l'église de Saint-Silain fut détruite pour former une place publique, sous la dénomination de place de la Mairie, l'on découvrit plusieurs fragmens d'architecture antique. Nous pensons que ces fragmens avaient appartenu au temple de Jupiter, devenu plus tard l'église de Saint-Silain. La forme rectangulaire de cette ancienne église, son voisinage de l'endroit où a été découvert cet autel, et l'usage, fréquent dans les premiers siècles de l'église, de substituer au culte païen le culte chrétien dans le lieu même où des idoles recevaient les honneurs de l'encens divin, fortifient notre opinion.

Ainsi, la place de la Mairie aurait été jadis occupée par le temple consacré à Jupiter, souverain maître des dieux.

Peut-être se trouvait-il à Vésone d'autres temples dont l'existence nous semble indiquée par la découverte de quelques statues, telles que celles de Junon et de Vénus. On peut penser, en effet, que la mère des dieux et celle de la nature reçurent dans cette ville les honneurs d'un culte particulier ; mais nous ne savons à ce sujet rien de positif ; nous n'avons que des conjectures, et la vérité rigoureuse ne s'en contente pas.

Cette quantité de temples dans la ville de Vésone n'a rien qui puisse étonner. Les Romains commençaient toujours par introduire leurs dieux chez les peuples vaincus, en leur laissant néanmoins la liberté de ne pas les adorer ; mais, à cette époque, les Gaulois, par leurs rapports fréquens avec les provinces soumises par la république, avaient déjà adopté les divinités du paganisme sous des noms différens, et altéré sensiblement leurs croyances druidiques. Ainsi leur Bélénus était l'Apollon des Romains ; Ésus, le dieu Mars ; Samothès, Pluton, dieu des enfers ; et Theutatès, le dieu Mercure. Il fallait, en effet, que le polythéisme fût bien en faveur dans l'esprit des Gaulois, puisque la suppression du culte druidique par l'empereur Claude n'excita aucun tumulte, et l'histoire nous rapporte que les Gaules adoptèrent sans difficulté tous les dieux de leurs vainqueurs, et les adorèrent avec respect.

Il paraît cependant que les regrets des Vésoniens furent assez durables et se perpétuèrent long-temps, en se déguisant toutefois sous des figures symboliques, puisque nous avons trouvé à Vésone une figurine que nous croyons être une divinité, et qui remonte à l'époque des Antonin, si nous en jugeons du moins par sa coiffure.

Ce monument représente une femme assise, tenant dans ses bras un enfant emmailloté qu'elle allaite. Son siége est une espèce de fauteuil en osier, paille ou jonc tressé, à dossier plein et rond, en forme de stalle, avec un socle. Cette femme a pour chaussure des sandales; pour vêtement, un robe longue à manches étroites, et par dessus un mantelet qui semble attaché sur la poitrine. Cette figurine, en argile blanche, a été moulée en deux parties avant d'avoir été soumise à l'action du feu, et un petit trou a été pratiqué sur le côté, pour faciliter l'évaporation de l'air, qui, en se dilatant par la cuisson, aurait pu séparer les deux parties réunies.

La tête a été trouvée détachée : elle appartenait à une figurine un peu plus forte que celle que nous venons de décrire, mais de la même forme. Ses cheveux, partagés sur le front, descendent sur les tempes, couvrent ses oreilles et reviennent en masse sur le sommet de la tête, où ils sont noués. Sa coiffure est à peu près celle du siècle des Antonin.

Ces deux fragmens de figurines furent trouvés au bout de la chaussée du Pont-Neuf, au tournant de la

route de Bergerac, à gauche, à côté d'un massif sur lequel reposait un aqueduc romain :





De semblables figurines ont été signalées déjà par des antiquaires distingués. La première fut trouvée à Blois, dans un tombeau; la seconde, aux environs d'Arles; la troisième était dans le cabinet de M. de Foucault; la quatrième appartenait au révérend père Spiridion, religieux pic-puce. Notre savant ami M. Jouannet en retira une du cimetière de Terre-Nègre, près de Bordeaux; et M. de Caumont, président de la société française pour la conservation des monumens historiques, en a publié plusieurs autres dont le costume est le même.

Parmi ces figurines, les unes n'offrent qu'un enfant, tandis que les autres en présentent deux. Cette parti-

cularité augmente nos doutes sur la fin et l'usage de ces petites statues. Un seul enfant sur le sein de sa mère pourrait exprimer la maternité, représenter une Vénus *libitina*, une Vénus *infera*, comme l'ont cru quelques antiquaires, ou bien laisser croire que cette femme est l'image de la terre, qui nourrit tous les hommes. Mais quelle explication donner de cette femme qui tient deux enfans dans ses bras? Dira-t-on que la femme est la nuit, et que les enfans sont le sommeil et la mort, dont la nuit est la nourrice? Cette pensée, empruntée des Grecs, pourrait avoir été admise chez les Gaulois, qui honoraient particulièrement les ténèbres; mais rien ne prouve cette interprétation. Nous aimons mieux admettre, avec M. Jouannet, que ces figurines étaient des divinités domestiques, un de ces lares qui suivaient quelquefois au tombeau leur ancien maître. Pour déterminer quel était ce dieu lare, il faudrait avoir le secret des druides, et assurément il est descendu avec eux dans la tombe. Quoi qu'il en soit, ces statuettes sont gauloises et postérieures à la conquête, puisqu'elles sont une imitation imparfaite du style romain.

Si nous ajoutons à cette quantité de temples les deux basiliques bâties, avec tous leurs ornemens, par Soter Ier, affranchi de Néron, et l'arc-de-triomphe élevé à Vésone, sans doute en l'honneur de Germanicus, petit-fils d'Auguste, le voyageur ne sera plus étonné de cette quantité de débris qu'il rencontrera dans la Cité actuelle de

Périgueux, cette portion de la ville antique de Vésone. Peut-être seulement sera-t-il surpris qu'on les ait épargnés jusqu'à présent; mais il en concluera que les Périgourdins, tenant à leur gloire, savent en respecter les preuves authentiques.

CITADELLE ROMAINE.

Vésone possédait jadis une citadelle qui, d'après le sens de quelques fragmens d'inscriptions, aurait servi de péristyle fortifié au temple de Mars dont nous avons signalé déjà l'existence et l'emplacement. Suivant ces mêmes inscriptions, le temple, ses ornemens et les fortifications qui l'entouraient, dus à la munificence d'un Pompée, étaient remarquables par la richesse de leurs sculptures et la variété de leurs ornemens.

Ce temple ne vit plus que dans nos souvenirs : il a disparu entièrement, et ses débris dispersés roulent dans la poussière. Il n'en est pas de même de ses fortifications. Elles sont encore debout; et si leur conservation n'est pas parfaite, elle suffit pour nous dédommager de ce qui n'est plus et adoucir l'amertume de nos regrets.

L'histoire ne nous signale en France aucun monument semblable, et les recherches archéologiques les plus récentes n'ont pu suppléer encore à ce silence. Il est vrai que quelques villes de la Grèce et de l'Italie conservent des débris de leurs antiques murailles; que la grande muraille de la Chine, bâtie plus d'un siècle

avant l'ère chrétienne, pour défendre cet empire contre les attaques des Tartares, subsiste encore dans un contour de 2,000 kilomètres; et que la muraille des Pictes, commencée par l'empereur Adrien, sur les limites septentrionales de l'Angleterre, a laissé quelques vestiges de son existence en différens endroits de Cumberland et de Northumberland. Mais ces ouvrages immenses, qui étonnent notre imagination et confondent notre orgueil, fussent-ils dans toute leur intégrité, ne sauraient avoir pour nous le même intérêt que nos fortifications, et leur sont inférieures sous le double point de vue social. Notre citadelle, en effet, bâtie dans l'enceinte de la ville et servant de péristyle à un temple, dénote une civilisation avancée, l'amour des arts, un sentiment religieux, tandis que ces constructions gigantesques ne font que nous rappeler, d'un côté, la défaite et le désir de se venger; de l'autre, la victoire et la peur de la perdre; enfin, si l'on veut, le génie chez les vainqueurs, mais aussi la férocité chez les vaincus, et la crainte de leur voisinage.

Il semble qu'un tel trésor devrait enorgueillir ses possesseurs, ou que du moins nul ne devrait en ignorer l'existence. Il faut cependant l'avouer, presque personne ne connaît cette citadelle, et les étrangers eux-mêmes amateurs d'archéologie, et qui ne viennent visiter notre ville que pour en étudier les antiquités, s'en retournent souvent sans avoir vu ce précieux monument.

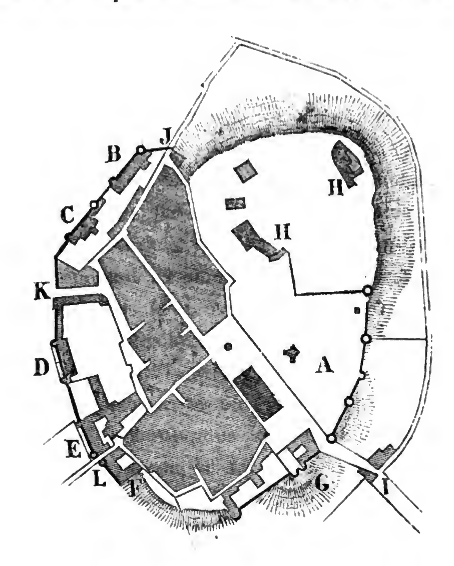
Cette particularité, qui paraît étrange, tient à une

cause qu'on ne peut imputer à l'indifférence ou à l'ignorance : elle est le résultat de l'antiquité même de nos fortifications. Tous les souvenirs se sont effacés. Ces fortifications, interrompues sur divers points ou utilisées dans des constructions modernes, ont été confondues avec elles ; et si des voyageurs antiquaires ont reconnu le style romain dans leur travail, ils n'ont pu néanmoins les rattacher à une enceinte murale, et acquérir, sans le secours d'un érudit, la connaissance de notre citadelle.

Pour remédier désormais à cet inconvénient, et mettre en évidence une de nos gloires monumentales trop long-temps inappréciée, nous en donnons le dessin, que nous devons à l'obligeance de M. Deshorties, lieutenant d'état-major. Après les explications qui en faciliteront l'intelligence, nous fixerons l'âge du péristyle fortifié, les diverses époques de ses restaurations, et nous dirons l'origine de ce mur, composé de débris d'édifices antiques régnant dans tout le pourtour intérieur, et d'une telle épaisseur, qu'il est sans exemple dans les cités même les plus anciennes de la France.

On aura ainsi le plan de l'enceinte fortifiée, dont les deux tiers existent encore. Les tours indiquées, ne formant qu'un demi-cercle, sont celles qui ont survécu aux ravages du temps et à la fureur ou à l'indifférence des hommes. Les tours arrondies sont celles qui ont été détruites, mais dont le souvenir s'est conservé par une tradition authentique. L'enceinte soutient

les terres du jardin Chambon A, sert de façade à la maison de Beaufort B, de fondations au château de Barrière C, à la manutention D, à la maison d'Anglars E, au dépôt de mendicité F, et de murs de sou-



tènement et de fondations aux terrasses et maisons Champeaux et Bardon G; les ruines de l'amphithéâtre H s'avancent dans l'enceinte et en occupent en partie l'extrémité interrompue.

On entre dans cette enceinte, dont la surface est de 5 hectares et demi environ, et le contours de 920 mè-

tres, par la rue de la Cité I, par la porte dite normande J, par la cour de la caserne K, et par la porte romaine L, détruite seulement en 1783.



La porte normande existe encore. Qu'on ne se persuade donc point que cette porte tire son nom de ceux qui l'ont construite. Les Normands détruisaient beaucoup et bâtissaient peu. Attaquée et prise peut-être par ce peuple, c'est de là que lui sera venu le nom qui lui est resté. Son système romain de construction est d'appareil moyen.

Tout près de cette porte, en faisant jeter les fondations de leur église, il y aura bientôt deux cents ans, les religieuses de la Visitation firent de précieuses découvertes que nous signalons, laissant cependant à ces bonnes sœurs le mérite de leur récit et leurs erreurs mythologiques, dont on ne saurait rigoureusement les blâmer. Cet extrait de leur *Livre-Journal* nous a été communiqué par M. le docteur Galy, homme d'études et de talent. Il le tenait d'un littérateur distingué, du neveu d'une religieuse, de M. Sauveroche, recteur de l'académie de Périgueux :

« On ne peut presque fouiller dans l'enclos des re-
» ligieuses qu'on n'y trouve des débris de maison rui-

» nées ou renversées par les mines qu'on a fait jouer
» dans ces lieux-là. Heureusement pour elles, on dé-
» couvrit un mur quasi à fleur de terre, d'une prodi-
» gieuse épaisseur et longueur, tout composé de quar-
» tiers de fort bonne pierre; il y en avait de six à sept
» pieds de longueur, trois de hauteur, trois d'épais-
» seur, et huit ou dix des mieux traités où l'on avait
» gravé sur le devant toutes les lettres capitales de
» l'alphabet d'un langage inconnu; toutes ces lettres,
» entrelacées les unes dans les autres, ne formaient
» aucun mot. Mgr Le Boux, notre évêque, entra dans
» l'enclos, accompagné de personnes qui savaient par
» cœur toutes sortes de langues, sans qu'aucune en pût
» rien comprendre, si ce n'est sur une seule, travaillée
» avec perfection, où l'on avait gravé en grands ca-
» ractères ce seul mot : POMPEIVS. A deux ou trois
» cents pas de ce mur, on s'aperçut que, sous un vieux
» arbre, il y avait des quartiers. A peine eut-on arraché
» cet arbre et creusé dessous, qu'on aperçut un quar-
» tier fort large qui avait des appuis aux quatre coins,
» comme pour le tenir suspendu, ce qui obligea de
» prendre des précautions pour le lever sans l'endom-
» mager. On trouva sous ce quartier une statue de
» Jupiter en bas-relief à demi-corps, le visage d'une
» beauté achevée, et tout le reste des membres, qui
» tenait à la main deux serpens entrelacés en guise
» d'un sceptre. On tient que c'était une idole adorée
» par les idolâtres avant que saint Front fût venu en

» ce pays, où il détruisit l'idolâtrie. On trouva dans » le même endroit une captive qui avait une chaîne » à un bras et un pendant à une oreille; son visage » était travaillé d'une délicatesse telle, que les plus » habiles en furent surpris, surtout d'un voile qu'elle » avait sur la tête qui la couvrait; et ses cheveux » étaient faits avec tant d'artifice et de dextérité, qu'ils » paraissaient au travers de ce voile. Plus une Vénus » de hauteur naturelle; une Diane à cheval, tenant » dans sa main une chaîne où un chien était attaché, » un casque en tête, garni de plumets d'une délicatesse » et d'un travail achevés; et encore un Hercule qui de » sa massue abattait un monstre à ses pieds. Toutes » ces statues auraient été pour nous un trésor si nous » avions su nous en prévaloir. Mais Dieu ne le permit » point : toutes ces statues furent brisées et mises en » pièces....

» Au mois d'avril 1668, on commença de creuser » les fondemens de l'église des religieuses de la Vi- » sitation.

» Au mois de mai suivant, M. Le Boux, évêque de » Périgueux, en bénit les fondemens et posa la première » pierre.

» Le 1er juillet 1682, le même M. Le Boux fit la » bénédiction de cette église, sous l'invocation de saint » François de Sales, dont il est le patron, y dit la pre- » mière messe, et y transporta le saint-sacrement de » la petite chapelle où il avait reposé 41 ans.

» Permission accordée aux dames de la Visitation » d'enfermer dans leur enclos les amphithéâtres, sous » la condition de ne pas les détruire, de rendre foi » et hommage à la ville, avec la redevance d'un cierge » d'une livre. »

Ces trésors sont bien à regretter. La Vénus était en marbre de Paros : on n'a retrouvé qu'une partie de la main droite.

Huit tours sont encore debout. Nous ne les décrivons point; nous nous bornons à donner le dessin de celle qui nous a paru la plus ancienne et en même temps la mieux conservée. Les autres diffèrent peu de celle-là.



Notre citadelle ou péristyle fortifié est antérieure à l'ère chrétienne et a eu pour fondateur un Pompée. Cette famille ne pouvant reconquérir son influence dans la république romaine que par la guerre, il était naturel qu'elle honorât d'un culte particulier le dieu qui disposait de la victoire, et qu'elle travaillât à lui faire ériger des temples ou à les embellir. Aussi est-ce encore un Pompée qui acheva cette citadelle, au milieu de laquelle se trouvait un temple de Mars, et un Bassus,

illustre citoyen romain, que l'on croit être un autre Pompée, qui la restaura un siècle plus tard. Ces documens sont authentiques : ils nous sont fournis par des inscriptions de l'époque. On se tromperait cependant si l'on croyait que cette citadelle n'offre aujourd'hui que cette seule restauration. Il est plus vrai de dire que les constructions primitives ont disparu presque en entier par les nombreuses restaurations, et qu'il n'en existe plus que quelques fragmens, que leurs rudentures et leurs ornemens font facilement distinguer.

Mais il est une particularité difficile à expliquer : c'est cet amas de débris antiques qui fortifie le pourtour de notre citadelle et offre des restes d'architecture de divers âges. Il en est une autre aussi non moins singulière, parce qu'elle contrarie cette perfection que les Romains mettaient dans tous leurs travaux : c'est la forme irrégulière de l'enceinte, dont l'ellipse est détruite par l'amphithéâtre.

En admettant une galerie en colonnade régnant dans le pourtour intérieur de la citadelle, avec une plate-forme par dessus, on pourrait supposer qu'ayant été renversée par les Barbares, ses débris servirent à construire ce mur qui nous étonne par son épaisseur et par la quantité de fragmens antiques qu'il renferme ; mais, dans ce cas, on verrait encore en place quelques parties de cette galerie; on retrouverait presque tous les caissons du plafond, les fûts des mêmes colonnes, leurs chapiteaux, et à ces matériaux ne seraient point mê-

lès des débris de temples, d'arcs-de-triomphe, des cippes funéraires et des autels votifs; car on dirait, en examinant ce mur, large de trois ou quatre mètres, qu'il a servi de tombeau à tous les monumens de Vésone. Mais, d'un autre côté, si cette enceinte murale n'est pas régulière dans sa forme elliptique, qu'elle offre quelques parties extérieures du mur où ne paraissent pas les débris antiques, et qu'elle renferme l'amphithéâtre qu'elle ne renfermait pas primitivement, ne peut-on pas en conclure que sa régularité première, de forme circulaire peut-être, a été altérée ou changée par les restaurations précipitées qu'elle a subies, et par un agrandissement que commandait la conservation de l'amphithéâtre, qui d'ailleurs par lui-même offrait un lieu de refuge?

Ces difficultés, qui de prime abord semblent inexplicables, ont donné lieu à diverses opinions. M. de Taillefer, n'osant point affirmer que les plus anciennes constructions de notre citadelle remontent à la première fondation du péristyle fortifié du temple de Mars, croit que les dernières constructions sont un ouvrage romain; mais, trouvant dans cette quantité immense de débris d'édifices des fragmens qui peuvent être attribués au bas-empire, il en conclut que c'est vers le temps du règne de Probus que cette enceinte murale a dû être élevée, parce qu'à cette époque une foule d'ambitieux excitaient des guerres civiles qui, dans leur fureur, ne savaient point épargner les monumens.

« Probus, dit-il, est sans doute un de ces personnages
» auxquels Vésone doit sa ruine. Du moins on ne sup-
» posera pas qu'il ait pu s'emparer de six cents villes
» et faire périr dans les Gaules jusqu'à sept cent mille
» hommes sans commettre partout de grands ravages.
» C'est en 277 que nos pays furent le théâtre de ces
» désastres, et alors probablement les Vésoniens furent
» victimes, comme ils l'ont été dans presque tous les
» siècles. Cependant, comme il importe aux vainqueurs
» d'avoir des villes fortes et de ne pas régner seule-
» ment sur des ruines, Probus put juger convenable
» de construire, avec les débris de nos monumens, une
» vaste citadelle où une partie de ses troupes eût pu
» au besoin se retirer. Ce qu'il y a de certain, c'est
» qu'une des premières constructions en petites pierres
» qu'on ait faites sur le gros mur date à peu près de
» l'époque du règne de cet empereur *(b)*. »

M. Jouannet, au contraire, s'exprime ainsi : « La
» splendeur de Vésone s'éteignit avec celle de l'empire
» romain. Vers l'an 410, elle fut ruinée de fond en
» comble par les Barbares qui désolèrent toute l'Aqui-
» taine. Ses édifices, ses temples, ses monumens, ses
» tombeaux eux-mêmes furent détruits par le fer ou
» la flamme. Il ne reste que des débris. On les voit
» encore confusément entassés dans cette longue mu-
» raille qui subsiste autour d'une partie de la Cité,
» muraille qui repose sur des fondemens antiques, mais
» dont la masse informe fut sans doute l'ouvrage des

» Goths, de ces Barbares auxquels Vésone devait sa » ruine. Le besoin de se fortifier sur un terrain qu'ils » avaient envahi leur fit sans doute une nécessité de rele- » ver en partie les murs qu'ils avaient abattus. » Ailleurs, il dit : « Il paraît que l'invasion du Périgord par les » Goths et la première catastrophe de Périgueux re- » montent au règne d'Evaric, vers l'an 466. Quand » ces Barbares furent devenus maîtres, il y eut quelque » repos; mais il fut de peu de durée. Alaric, successeur » d'Evaric, ayant été défait, en 507, par les Francs » que commandait Clovis, le Périgord et sa capitale » passèrent sous la loi du vainqueur. C'est peut-être à » l'époque de l'invasion de Clovis qu'il faut rapporter » la reconstruction des murs de la citadelle, de cette » enceinte qui entoure encore une partie de l'antique » Cité, et dans laquelle on retrouve confusément en- » tassés les débris des temples, des grands édifices et » des tombeaux de Vésone. Pressés par les Francs et » par l'imminence du danger, les Goths relevèrent sans » doute les murs qu'eux-mêmes avaient détruits, et, » dans leur précipitation, ils prirent pour matériaux » les ruines qu'ils avaient faites, les débris de ces co- » lonnades, de ces portiques, de tous ces monumens » que leur fureur avait renversés (*c*). »

J'ai lu quelque part que les Vésoniens, pour éviter la honte d'une défaite, mus par un noble sentiment de patriotisme, se déterminèrent à renverser eux-mêmes tous leurs monumens pour s'en faire un rempart contre

leurs ennemis, et que la citadelle dont nous nous occupons fut leur ouvrage.

Je ne combats aucune de ces opinions : les documens nous manquent pour le faire avec succès. Mais je hasarderai aussi la mienne, en la puisant tout simplement dans les intérêts et les habitudes ordinaires de la vie, ne pensant pas que les peuples anciens aient été plus singuliers que les peuples modernes. En toutes choses, en effet, l'explication la plus simple, la plus naturelle, est presque toujours la plus vraie.

Vésone, grande cité, métropole d'une vaste province, ne put sans doute se soustraire ni aux vicissitudes des guerres intestines, ni aux attaques des Barbares. Elle était trop importante pour ne pas éveiller l'ambition et exciter la cupidité. Elle fut donc enveloppée, attaquée et prise. Comment eût-elle pu résister à des populations immenses qui, semblables à des torrens furieux, renversaient tout sur leur passage, lorsque surtout les irruptions de ces hordes barbares étaient inattendues, soudaines, et ne rencontraient aucun obstacle?

Tous les monumens furent détruits. Les Vandales démolissaient, pillaient, incendiaient, donnaient la mort et partaient. Ce n'est qu'à ce prix qu'ils parcouraient l'empire romain.

Ici doit donc surgir naturellement, dans le cœur des Vésoniens, momentanément délivrés de leurs ennemis, un sentiment de conservation. Ils cherchèrent à se précautionner contre de nouvelles attaques.

Forcés une première fois dans leur citadelle, trop faibles pour tenir tête à l'orage et lutter avec succès contre la violence de la tempête, ils durent doubler leurs fortifications et utiliser les matériaux qu'ils avaient sous la main. Trop malheureux pour relever leurs monumens, et d'ailleurs sans sécurité pour l'avenir, d'un objet de désolation ils se firent une arme de défense. Je crois qu'avec tous les débris de leurs édifices, ils relevèrent, agrandirent leur ancienne citadelle, et qu'ils lui donnèrent, encore sous l'impression de la frayeur, cette prodigieuse épaisseur de trois ou quatre mètres que nous voyons régner dans toute la circonférence de ses murailles. Leur travail doit remonter au commencement du v[e] siècle.

Telle est mon opinion : elle me semble concilier les difficultés, n'avoir rien d'invraisemblable, ressortir des intérêts naturels, expliquer la présence dans le même mur de tant de débris d'édifices de divers âges, justifier l'irrégularité de l'enceinte par son adjonction à l'amphithéâtre, qui était par lui-même un lieu de refuge, et nous dispenser enfin d'attribuer à un tyran ou à des Barbares l'exécution d'une œuvre immense qui ne pouvait les intéresser qu'un moment. Les avantages qu'ils auraient pu en retirer ne les auraient jamais dédommagés ni de la perte de leur temps ni de celle de leur argent.

Pour donner une idée de la richesse des débris d'édifices enfouis dans cette muraille monumentale, il

suffit de choisir au hasard un de ces précieux fragmens.



Il justifiera nos regrets pour ce qui n'est plus et nos espérances pour de futures découvertes.

AMPHITHÉATRE DE VÉSONE.

Les hommes de l'antiquité se montrèrent très avides de plaisirs, et leurs chefs partageaient leurs penchans. Pendant les douceurs de la paix, peuples, rois et magistrats faisaient des spectacles leurs plus chères délices, et confondaient ensemble leurs divertissemens. L'autorité se chargeait de toutes les dépenses, et nul n'était exclu des fêtes et des joies qu'on rendait toujours publiques. Il ne fallait alors ni or ni argent pour franchir le seuil de la porte d'un théâtre ; il y avait place pour tout le monde, sans gêne, sans confusion, et la scène était visible à tous les regards.

Ce fut cet entraînement vers le plaisir qui multiplia les amphithéâtres, ces bâtimens spacieux, ronds ou ovales, dont l'espace du milieu était environné de siéges élevés les uns au dessus des autres, avec des portiques en dedans ou en dehors, et d'où les spectateurs, rangés circulairement, jouissaient tous également bien de la vue des combats et des jeux.

Presque toutes les villes importantes de l'empire romain en possédaient un, sans compter le cirque et le théâtre. Le premier parut à Rome du temps de Jules César; mais il était en bois. « Curion, dit Pline, fit » construire en bois deux théâtres très vastes, placés » l'un contre l'autre, et posés sur un pivot. Dans la » matinée, on jouait des pièces sur ces deux théâtres, » qui étaient alors adossés, afin que les actions ne s'in- » terrompissent pas. Ensuite on les faisait tourner tout » à coup de manière qu'ils se trouvaient en présence, » leurs quatre extrémités venant se joindre, et ils for- » maient ainsi un amphithéâtre dans lequel les gladia- » teurs venaient se livrer des combats moins dangereux » que la promenade aérienne que faisait le peuple ro- » main pour y assister. » Tacite parle aussi d'un amphithéâtre construit en bois, à Fidènes, par un affranchi nommé Attilius, et raconte que, pendant une représentation, cet amphithéâtre s'étant écroulé, cinquante mille personnes furent tuées ou blessées. Ce déplorable événement inspira des craintes pour l'avenir, et plus tard la prudence les fit construire en pierres. Statilius-Scau-

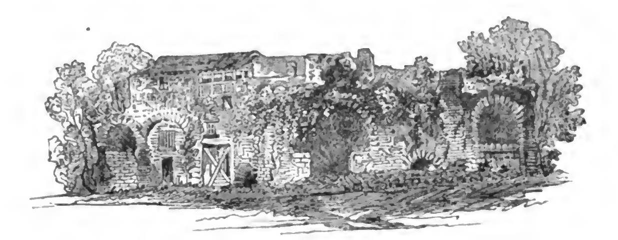
rus, ami d'Auguste, fit élever le premier édifice de ce genre dans le Champ-de-Mars. Incendié sous Néron, ce monument fut restauré, ensuite détruit pour être remplacé par d'autres, dont le plus célèbre fut le Colysée, commencé par Vespasien, achevé par Titus, qui en fit la dédicace l'an 80 de l'ère chrétienne, et consacré par Benoît XIV à la mémoire des martyrs.

Ce goût pour les amphithéâtres passa de Rome dans les principales villes de l'Italie. Albe, Vérone, Capoue, Pouzzol, Pompéi, Orticoli, Hispella, Pola, eurent les leurs, et les ruines en subsistent encore. Les habitans de Vérone ont si bien restauré cet édifice de leur antique gloire, qu'il est regardé aujourd'hui comme une merveille.

L'usage des amphithéâtres ne se borna point à l'Italie; il s'introduisit rapidement dans les Gaules, et les ruines de ces monumens plus ou moins grandes qu'on retrouve à Reims, Paris, Bourges, Narbonne, Arles, Fréjus, Nîmes, Toulouse, Bordeaux, Saintes, Poitiers et Tintiniac, en sont la preuve.

Vésone, non moins importante que la plupart de ces villes, eut aussi son amphithéâtre. D'énormes masses de constructions dépouillées de leur parement, plusieurs cages d'escaliers de diverses dimensions, deux grands vomitoires, une vingtaine de voûtes plus ou moins détériorées, des fondations de murs visibles encore à la surface, et le mouvement accidenté du terrain, établissent d'une manière positive l'existence

de ce monument ; mais de ce vaste édifice c'est tout ce qui nous reste.



La construction de cet amphithéâtre est attribuée à la libéralité d'un nommé Soter, personnage antique, dont la générosité nous est attestée par plusieurs inscriptions. Ce Soter, d'abord esclave de Néron, ensuite son affranchi, pour avoir découvert la conspiration de Pison, avait été comblé de richesses par cet empereur, et nommé proconsul de notre province. Ce serait pendant son proconsulat qu'il aurait employé une partie de son immense fortune à embellir Vésone. Beaumenil, partageant cette opinion avec le père Dupuy, nous a laissé le dessin d'une tête qu'il croit être celle de ce Soter, et qui fut trouvée dans les ruines de l'amphithéâtre, malheureusement détachée de sa statue. Mais, suivant un fragment d'inscription, dont les lettres mutilées sont, à la vérité, assez illisibles, et qui, d'après l'auteur du livre des *Antiquités de Vésone*, aurait fait partie du fronton du même monument, Soter n'aurait

fait que commencer l'amphithéâtre, et Publius-Décius Soter, son héritier, l'aurait achevé.

Il est un autre sentiment qui attribuerait cet édifice au règne d'Antonin. Il est vrai que l'amour de cet empereur pour ses peuples, son goût pour les ouvrages d'utilité publique, les travaux immenses qu'il fit faire sur tous les points de son vaste empire, et son origine gauloise, peuvent motiver cette conjecture. Cependant nous n'osons point adopter définitivement cette opinion. Il faut s'en tenir à cette antique tradition qui attribue l'amphithéâtre à la famille Soter, déjà bienfaitrice de Vésone. Ainsi, d'après le premier sentiment, l'amphithéâtre remonterait au premier siècle, et d'après le second, il faudrait le placer entre l'an 138 de J.-C. et l'an 161, intervalle de la durée du règne d'Antonin, ce qui du reste s'accorderait parfaitement avec ce que l'histoire nous apprend de l'époque générale de ces sortes de monumens. Il est certain qu'ils furent presque tous bâtis après le Colysée de Rome et sur son modèle. Le genre de construction de l'amphithéâtre de Vésone semble aussi appuyer cette dernière opinion : c'est un blocage lié par un ciment composé de tuiles brisées, de chaux, de sable, de gravier, d'un peu de charbon, et revêtu d'un parement en petites pierres carrées, dont les assises sont régulières, et où l'on n'aperçoit aucun rang de briques.

Ce travail tient le milieu entre le haut et le bas empire.

L'époque des premières dégradations de cet amphithéâtre est moins facile à déterminer que celle de sa construction. Chaque âge a eu, en effet, son style particulier d'architecture : la destruction n'en a point; elle est de tous les temps et de tous les jours. Cependant notre pensée se porte naturellement sur les Barbares : nous accusons les Goths d'avoir renversé une partie de notre édifice, parce qu'ils détestaient les beaux monumens, ou les redoutaient quand ils pouvaient devenir contre eux un point d'attaque ou un lieu de défense. Suivant cette pensée, l'amphithéâtre de Vésone aurait donc été détruit dans le ve siècle. Mais à cette époque n'était-il pas abandonné déjà depuis de longues années, et livré, même avec intention, aux injures du temps? Telle est mon opinion. La religion chrétienne, établie à Vésone dès le IIe siècle, y était florissante. Elle détestait les jeux de l'amphithéâtre, parce qu'on y portait les simulacres des dieux, les effigies des empereurs, parce que les pontifes y étaient appelés pour y immoler des victimes, parce qu'elle regardait les combats qui s'y livraient comme des duels, et enfin parce qu'elle considérait toute la pompe qu'on y déployait comme blessant la simplicité évangélique. Les évêques durent condamner ces spectacles, les chrétiens s'en abstenir, et, le nombre des païens diminuant, l'amphithéâtre finir par être abandonné, négligé et peut-être détruit comme la plupart des temples de Vésone consacrés aux fausses divinités. Cette réflexion

a pour autorité un concile tenu en Afrique, en 424, dans le but de supplier les empereurs Théodose et Valentinien de défendre les spectacles du cirque les dimanches, et surtout de ne pas contraindre les chrétiens à y assister.

L'amphithéâtre, ayant été enfermé plus tard dans l'enceinte murale, pour ajouter à ses fortifications, dut nécessairement souffrir de cette disposition.

Les comtes de Périgord, se croyant aussi eux-mêmes plus en sûreté dans les arènes, y bâtirent un château qu'ils conservèrent et habitèrent jusqu'en 1399. L'ancienne *Chronique des évêques de Périgueux*, imprimée dans le second volume de la *Bibliothèque des manuscrits du P. Labbe*, rapporte ainsi ce fait historique : « *Item tempore episcopi Raimundi de Marolio, circà* » *anno* 1150, *Boso, comes petragoricensis, suprà locum* » *arenarum Petragoræ magnam turrim et excelsam* » *construxit.* » Ce fait se trouve confirmé par plusieurs titres de l'hôtel-de-ville de Périgueux du XIIIe et du XIVe siècle.

Ce château, qu'on appelait les Rolphies, *castrum Radulphiæ*, devenu la propriété des habitans du Puy-Saint-Front, après en avoir été long-temps l'épouvantail, fut rasé. Cette démolition violente ne put se faire sans attaquer encore les constructions de l'amphithéâtre et les endommager considérablement.

Ce monument, cédé par la ville à des religieuses, en 1644, non pour en augmenter les ruines, mais pour

l'enfermer dans leur enclos, n'eut qu'à souffrir de la sauvegarde sous laquelle on l'avait placé. Il servit de carrière à ces dames, et leur fournit assez de pierres pour bâtir une église. Dans l'extraction des matériaux, elles découvrirent des statues précieuses qu'elles firent briser. Mais, en consignant ce fait dans leur *Livre-Journal*, elles expriment des regrets qui commandent l'indulgence. Oublions donc cet acte de vandalisme. Les dames de la Visitation sauraient sans doute aujourd'hui que ce n'est pas servir Dieu que de briser des idoles séculaires.

L'amphithéâtre, à l'époque où les religieuses, poussées par le vent des tempêtes politiques, l'abandonnèrent, était à peu près dans l'état où nous le voyons aujourd'hui.

La ville de Périgueux revendiqua ses droits, et, dans la vente du jardin des Visitandines, il fut convenu que l'acquéreur « *conserverait* l'amphithéâtre, qu'il ne pour- » rait aucunement le détruire, et qu'il serait obligé de » fournir l'entrée dans son enclos pour procurer aux » curieux le spectacle de ce monument. » Louable sollicitude, heureuse précaution, qui, en maintenant la ville dans la possession des ruines de notre amphithéâtre, en facilite l'accès aux étrangers, provoque leur admiration, perpétue le souvenir de ces imposantes ruines, et leur assure encore une durée de quelques siècles.

Donnons maintenant la description de l'amphithéâtre,

tel qu'il exista jadis dans ses jours de gloire et de prospérité. Alors, peut-être, pourra-t-on apprécier sa forme, sa grandeur, sa beauté et sa destination.

Transportez-vous par la pensée sur une vaste place à laquelle viennent aboutir plusieurs rues spacieuses et bordées d'élégantes maisons. Quelques arbres l'ombragent, pour tempérer les ardeurs du soleil et favoriser d'utiles promenades.

Au milieu est un monument colossal. Sa forme ovale s'étend du nord au midi, et, le mesurant de l'œil, vous pouvez lui donner environ 150 mètres de longueur, 120 mètres de largeur et 30 mètres d'élévation. C'est l'amphithéâtre de l'antique Vésone! Contemplez sa façade extérieure : quelle somptuosité dans son architecture! que de colonnes! que de pilastres! Les ordres dorique, ionique et corinthien semblent se disputer l'honneur de l'embellir en lui prodiguant leurs nobles et gracieux ornemens.

Un rez-de-chaussée, un premier étage et un attique composent son merveilleux ensemble. Admirez, au rez-de-chaussée, ce riche portique dont les soixante ou soixante-dix arcades sont autant de portes pour pénétrer dans l'intérieur de l'amphithéâtre. Au dessus, c'est le premier étage, où règne aussi un semblable portique, avec le même nombre d'arcades, liées dans le bas par un parapet nécessaire pour la commodité et la sécurité des spectateurs.

Cette espèce d'étage placé au dessus des autres, c'est

l'attique, servant de couronnement à l'édifice : telle est la raison pour laquelle vous n'y voyez ni arcades, ni pilastres, ni colonnes. Cet attique est assez large pour qu'on puisse marcher dessus commodément et sans danger. Remarquez-vous, le long de sa circonférence, ces consoles placées deux à deux, à une égale distance, et percées dans le milieu d'un large trou? Savez-vous à quoi elles servent et combien elles sont utiles? On y attache les tentes destinées à garantir du soleil et de la pluie les spectateurs assis sur leurs siéges.

Mais hâtons-nous de pénétrer dans l'intérieur de l'amphithéâtre pour en connaître les dispositions et payer à l'architecte notre tribut d'admiration. Entrons par l'une des arcades surmontées d'un fronton, le signe caractéristique d'une porte principale.

Un escalier doux et facile nous mène à une galerie qui règne dans le pourtour de l'édifice et qu'on nomme *podium*. Cette galerie est munie d'un parapet ou grilles de fer pour mettre les spectateurs à l'abri des attaques des bêtes féroces.

Voyez-vous au dessous de nous, à quatre mètres de profondeur, cet immense espace vide ménagé au centre du monument, dont il a pris la forme? Remarquez-vous le sol couvert de sable? Cette circonstance lui a fait donner le nom d'*arène*. Ce sable est destiné à absorber le sang des animaux, des hommes, et à affermir le pied des combattans. C'est par les deux portes que

vous apercevez aux extrémités du grand axe qu'entrent dans cette arène les acteurs, les gladiateurs à cheval ou à pied, les éléphans, les bêtes féroces, portées dans des cages de fer ou de bois, et leurs conducteurs. Ces vastes substructions voûtées, nommées *carceres,* et dont les ouvertures nous apparaissent, servent quelquefois à enfermer les animaux, les esclaves ou les hommes condamnés à mort.

Ces divers rangs de gradins que vous apercevez parcourant la circonférence du monument, s'élevant en retraite les uns sur les autres, à partir du *podium* jusqu'à l'attique, et auxquels on arrive par des escaliers et des vomitoires, sont destinés à recevoir une foule immense de spectateurs qui tous auront également la vue entière du spectacle. On porte à 40,000 le nombre que peut contenir cet amphithéâtre.

Le siége le plus remarquable que vous voyez sur le *podium* est celui du proconsul. Un empereur visitant Vésone l'occuperait. Les autres siéges placés sur le même rang sont réservés aux spectateurs de la plus haute condition. Ces statues placées à l'extrémité de l'amphithéâtre et en face des magistrats vous étonnent? Apprenez qu'elles représentent Jupiter, Mercure, Vénus, Diane, divinités du paganisme, et que les autorités païennes, pour leur faire honneur, veulent bien les admettre à leur niveau.

Les gradins qui s'élèvent au dessus du *podium* sont réservés aux prêtres, aux chevaliers, aux tribuns et

aux citoyens romains ; les gradins supérieurs sont destinés au menu peuple : enfin le dernier rang, le plus élevé, est occupé par les esclaves.

Les eaux pluviales de l'amphithéâtre sont recueillies dans des canaux et portées dans un vaste égout se dirigeant vers la rivière.

Ce monument, l'un des plus magnifiques sans doute que les Romains aient construits à Vésone, a excité en vous une admiration mêlée de surprise ; vous avez été étonné de l'appareil gigantesque de ses constructions, de sa grandeur, de l'ingénieuse distribution de toutes ses parties, et surtout de son accès facile à une immense multitude, pouvant également sortir sans désordre ni confusion.

Hélas! ce généreux sentiment ne reposait sur rien de réel ; c'était une illusion : notre amphithéâtre n'est qu'un amas de ruines !

Complétons néanmoins l'histoire de notre monument.

On y assistait à trois sortes de combats : combats d'animaux entre eux, combats d'hommes contre les animaux, combats de gladiateurs.

Sylla et Scaurus furent les premiers à Rome qui firent entrer dans l'arène des lions et des panthères en liberté. Cette nouveauté charma le peuple et devint un usage général. Auguste, pendant son règne, fit s'entre-tuer devant le peuple romain trois mille cinq cents bêtes sauvages de toute espèce : l'inscription d'Ancyre le constate.

L'amphithéâtre de Vésone eut sans doute aussi ses combats de lions, de panthères et d'éléphans; mais il est probable que les plus communs étaient ceux des animaux moins rares et naturels au pays. On a trouvé dans l'arène plusieurs débris de bois de cerfs et des ossemens de taureaux.

Les gladiateurs combattant contre les animaux étaient d'ordinaire des prisonniers de guerre, des esclaves condamnés, souvent même des hommes libres réduits à la misère. Les entrepreneurs des jeux les achetaient, les renfermaient dans des maisons appelées *ludi*, et leur faisaient apprendre le maniement des armes par des maîtres nommés *lanistæ*.

La ville ou le citoyen qui voulait faire célébrer des jeux dans l'arène traitait avec ces entrepreneurs. Ces jeux nécessitaient de grandes dépenses. Un sénatus-consulte défendait aux citoyens qui n'avaient pas au moins 400,000 sesterces (78,000 fr.) de revenu de donner au peuple des spectacles de gladiateurs.

Si les hommes condamnés à mort triomphaient des bêtes féroces contre lesquelles ils luttaient, il arrivait souvent que le peuple obtenait leur grâce.

Les gladiateurs combattant entre eux commençaient le combat avec le bâton et des armes émoussées. Bientôt ils en venaient aux armes meurtrières. Le gladiateur blessé pouvait être mis à mort sur un seul signe du peuple. S'il était tué, des esclaves entraînaient le cadavre, avec un crochet de fer, par

la *porte de la mort*, et le conduisaient dans un charnier.

On connaît le fameux salut des gladiateurs en passant devant la loge de l'empereur : *Morituri te salutant.* « Destinés à mourir, les gladiateurs te saluent. »

Telles furent les sanglantes fêtes auxquelles servit notre amphithéâtre. On pouvait abolir les combats meurtriers, et respecter le monument dans lequel ils étaient livrés. Il n'en fut pas ainsi : l'abolition des jeux fut le signal de sa ruine.

TOUR DE VÉSONE.

La tour de Vésone, située au midi de cette partie de la ville de Périgueux qu'on nomme la Cité, ce majestueux monument signalé à l'admiration de tous les étrangers, ne doit tromper personne par sa dénomination. Malgré sa forme ronde, elle n'est point une véritable tour dans l'acception du mot. Elle fut jadis un temple dédié à Isis et à Osiris, divinités égyptiennes.

Je sais que des hommes de mérite, trompés par sa forme, et la voyant dépouillée de ses ornemens, ont émis une opinion opposée à la nôtre, et que, cédant à leurs premières impressions, ils ont écrit que la tour de Vésone n'était qu'un antique tombeau. C'est une erreur démentie par la tradition et par des fouilles faites avec soin.

Une tradition, générale dans l'esprit du peuple, nous

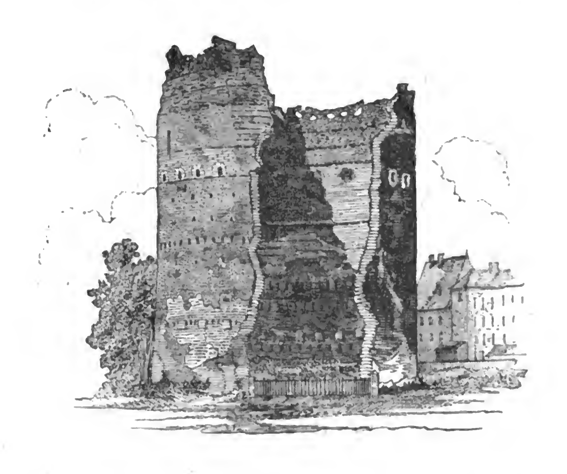
apprend qu'on adorait dans cette tour un dragon à sept têtes, et que saint Front, le premier évêque de Vésone, le fit périr. Cette même tradition rapporte aussi que ce fut saint Front qui, par la puissance de sa bénédiction, ouvrit dans cette tour, du sommet à sa base, cette large brèche qu'on y remarque encore. Sans doute ces faits ne sont qu'une allégorie; je veux faire à la critique cette concession; mais ils constatent l'existence d'un temple où le paganisme recevait les honneurs divins, et ce n'est que cette vérité qu'il nous importe de constater.

Les fouilles ont mis à découvert un mur circulaire sur lequel reposait une colonnade formant un péristyle, un massif ayant servi à recevoir les marches d'un escalier, des restes de constructions ayant appartenu à un porche, et, au milieu de la tour actuelle, un autre massif sur lequel reposait l'autel des libations et des parfums. Assurément, il est impossible de ne pas reconnaître dans ces débris et dans leur disposition tout ce qui constitue l'ordonnance d'un temple. Jamais tombeau ne fut orné ni disposé de la sorte. Ainsi la tour de Vésone fut jadis un temple. Cette vérité ne saurait être mise en question par personne : elle est hors de doute.

Tous les ornemens de ce temple ont disparu. Il ne reste plus que sa capacité intérieure, le temple proprement dit, qu'on nommait *cella*, ou grande salle.

Cette *cella*, ou tour de Vésone, est si imposante, si

majestueuse, qu'elle fait vivement regretter ce qui n'existe plus. Sa hauteur s'élève encore, au dessus du sol, à vingt-cinq mètres, et, malgré quelques dégradations qui ne sont pas toutes l'ouvrage de l'homme, s'il n'était une large brèche qui la sillonne du haut



en bas, cette tour, vieille d'environ dix-huit siècles, serait admirable de conservation. Quels ouvriers, quels architectes que les Romains! Leurs travaux étaient grands comme eux et resteront impérissables comme leur nom.

Soixante-six mètres forment l'étendue de la circon-

férence de cette tour, que décorent plusieurs rangs de briques et une rangée de trous qu'on prendrait pour de gracieuses et légères arcades. Qu'on ne cherche point dans la construction de ce monument ces pierres énormes que nous avons remarquées dans l'enceinte murale ou dans les tours destinées à défendre cette enceinte. On n'y voit qu'un petit appareil : ce sont des pierres dont chaque face a quelquefois moins de douze centimètres, et qui, engagées dans l'épaisseur du mur d'une manière symétrique, en décorent les paremens. Peut-être n'est-ce qu'à ce système de construction que nous sommes redevables de son existence : nous pouvons le penser, puisque la cupidité a fait disparaître tout ce qui était construit en grosses pierres. Ainsi, plus de marches, plus de pavés, plus de colonnes, plus de frises ni de corniches : tout a été enlevé. Il ne reste plus des constructions qui se rattachaient à la tour de Vésone que le mur circulaire sur lequel reposaient les colonnes du péristyle, sans doute parce qu'il était bâti en petites pierres, et encore est-il enseveli à plusieurs mètres de profondeur.

Il est dans cette tour plusieurs particularités qui étonnent, et dont tout le monde ne peut se rendre compte.

On se demande pourquoi cette dégradation régulière qui suit tout le pourtour de l'édifice, à 75 centimètres au dessus du sol. Est-ce le temps, ou la main de l'homme, qui l'a faite ; et dans quel but? Pourquoi

cette ceinture de grosses pierres traversant toute l'épaisseur du mur, placées à une égale distance les unes des autres, affleurant à l'extérieur le parement de ce même mur, et offrant à l'intérieur une saillie de 50 centimètres? Pourquoi encore ces trous régulièrement espacés, qu'on prendrait pour des arcades ou des fenêtres; ces couches de ciment appliquées sur le mur; ces nombreux crochets en fer? Pourquoi enfin ces cordons de briques établis de préférence dans le haut de la tour, et parcourant horizontalement sa circonférence? Telles sont les questions qui se présentent naturellement à l'esprit lorsqu'on se trouve en face de la tour de Vésone. Plus rapides que l'éclair, ces questions n'obtiennent pas une solution si prompte, et cela se conçoit: les effets sont presque toujours visibles, et les causes souvent invisibles; les uns sont sentis, les autres conçus. Pour arriver à la cause, il faut la réflexion, le jugement; et pour les effets, il ne faut que les sens. De là, tant de questions toujours faciles, et si peu de solutions exactes. Donnons notre opinion; elle est le résultat d'une étude sérieuse.

La dégradation qui, semblable à une large zône, étreint la tour de Vésone, est l'œuvre du génie de la destruction : le temps est moins méthodique dans ses moyens d'anéantissement, et procède moins régulièrement. On voulait renverser cette tour. Ne pouvant l'attaquer par son sommet, on ouvre dans son flanc une énorme brèche. Cette brèche est cependant insuf-

fisante : l'édifice résiste et se soutient. Alors on le sape presque dans ses fondemens, et, si l'on n'achève point sa ruine, c'est qu'on le redoute même dans sa chute. On crut avoir mis en lui, par cette dégradation, un germe de mort que le temps développerait : le temps n'a point réalisé ce barbare calcul, et, seize siècles après cette blessure qu'on croyait mortelle, la tour de Vésone, encore debout, survit à ses ennemis.

Ces grosses pierres traversant l'épaisseur du mur de la tour, et en saillie à l'intérieur, soutenaient un sol particulier, ou servaient de consoles à des statues ornant tout le pourtour du temple.

Les trous régulièrement espacés imitant de petites arcades, ressemblant assez à des fenêtres cintrées, et les cordons de briques placés dans le haut de la tour, furent employés dans l'édifice comme ornement ou pour maintenir le niveau des petites pierres du revêtement. Peut-être encore ces trous servirent-ils à recevoir l'extrémité des poutres dont l'autre bout portait sur des colonnes. Ce serait possible ; mais nous n'osons point l'affirmer. Dans ce cas, il faudrait supposer deux rangs de colonnes placés l'un sur l'autre, et formant autour du temple deux galeries circulaires. Le stylobate continu dont nous avons parlé, et qui existe encore enfoui dans la terre, suppose bien une première colonnade ; mais rien dans l'extérieur de l'édifice n'en suppose une seconde.

Enfin, ce ciment, ces crochets de fer si nombreux

enfoncés dans le mur, n'ont rien d'embarrassant dans leur explication. Ils ne furent point placés là pour suspendre les chrétiens dans le temps des persécutions, comme je l'ai entendu répéter souvent ; ils étaient destinés tout simplement à supporter les pièces de marbre qui décoraient la tour de Vésone, et le ciment servait à consolider davantage ces mêmes marbres.

Mais à ces particularités s'en joignent deux autres que nous devons aussi expliquer.

Pourquoi, si la tour de Vésone est un temple, est-elle ronde et découverte? Elle est ainsi disposée précisément parce que, suivant Vitruve, la construction et la situation des temples étaient déterminées d'après les divinités auxquelles ils étaient consacrés. Le temple de Mercure était au Forum ; celui d'Hercule, près du Gymnase; ceux de Mars, de Vénus, de Vulcain, à la porte des villes ; celui de Cérès, dans les campagnes ; celui d'Esculape, sur des hauteurs isolées; ceux de Jupiter, de Junon et de Minerve, sur les points les plus élevés de la cité; et chaque temple était décoré des attributs de la divinité qu'on y invoquait. Les païens croyaient qu'Isis et Osiris étaient la lune et le soleil. La forme circulaire convenait donc à leurs attributs, et le temple consacré à ces divinités devait être découvert pour leur donner passage, puisque, visibles partout, elles ne pouvaient ne pas l'être dans le lieu où l'on venait les invoquer. Cette règle n'était point cependant sans exception ; et si la tour de Vésone était

sans toiture, comme le Sérapium d'Alexandrie, le temple érigé à Pouzzol en l'honneur du même dieu Sérapis était surmonté d'une coupole.

On sait que les temples portaient différens noms, suivant la disposition de leurs colonnes. Notre tour était un périptère, parce qu'elle était entourée d'un péristyle circulaire, dont les colonnes étaient très élevées et leur diamètre très grand.

Qu'on se représente donc la tour de Vésone au milieu d'une riche colonnade, précédée d'un porche avec un large escalier aboutissant à la porte du temple; qu'on se figure un premier autel sous le vestibule ou dans un souterrain, destiné à l'immolation des victimes; un second autel, pour les parfums et les oblations, placé au dessus de l'autre, au milieu de la tour ou *cella;* qu'on pose en face de cet autel la statue de la divinité, et sur ces larges pierres en saillie, régulièrement espacées dans le pourtour intérieur de l'édifice, d'autres statues de dieux ou de héros; qu'on se représente enfin ce beau monument revêtu de marbre blanc, et l'on aura alors une idée exacte du temple d'Isis, connu plus particulièrement aujourd'hui sous le nom de tour de Vésone.

La forme de ce temple, son genre de construction, ses ornemens, son ordonnance, l'ensemble enfin de ses détails le rattachent au beau siècle d'Auguste. On ne voit rien en lui d'une époque de décadence. Tout y annonce le haut empire et le bon goût. La tour de Vésone aurait donc dix-huit siècles d'existence.

Il ne faut point demander qui l'a réduite à l'état de dégradation et d'isolement dans lequel elle se trouve. C'est la main de l'homme, et de l'homme barbare. Je n'entends point parler seulement des Goths ou des Vandales : ils n'ont pas été les seuls barbares. L'envie, la cupidité, l'orgueil, le fanatisme, procèdent aussi de la barbarie, et leurs actes sont des œuvres de mort.

Il est probable que la ruine du temple d'Isis fut le résultat de l'exécution d'un édit de Constantin, ordonnant, en 331, la destruction des temples des idoles. Pour abolir le paganisme, il n'était cependant pas nécessaire de détruire ses temples ; la religion ne l'exigeait pas ; et si la cessation du polythéisme fut un bienfait divin, la destruction des temples, qu'on pouvait utiliser, ne fut qu'un acte de barbarie.

François des Rues, l'auteur des *Délices de la France,* écrivant sous Henri IV, s'exprime ainsi sur la tour de Vésone : « On tient que c'était un temple de Mars ou » de Vénus. » On voit qu'il ne donne pas son opinion : il ne fait que rapporter la croyance incertaine de son temps. Mais le fond de cette tradition établit que cette tour fut un temple, et c'est pour nous l'essentiel. En effet, cette vérité une fois admise, la forme seule de ce temple prouve sa destination. Les temples de Vénus, de Mars et de presque tous les dieux étaient de forme rectangulaire, et ceux d'Isis étaient ronds. Une tête d'Isis trouvée à Vésone, avec des bas-reliefs représentant des ibis, oiseaux consacrés à cette divinité, éta-

blissent aussi qu'on honorait à Vésone cette même divinité, et qu'elle y avait dès-lors un temple.

Le culte d'Isis fut adopté par presque tous les peuples de l'antiquité. Il prit naissance en Egypte et se répandit de là dans tout l'univers. On croit que le mot *Isis* est dérivé d'ISCIA, ancienne racine arabe signifiant *exister invariablement, avoir une existence propre, n'avoir ni commencement ni fin*. De là, sans doute, la forme ronde donnée aux temples de cette divinité. Isis était regardée comme la mère, la nature des choses, et Osiris en était considéré comme le père. Le culte d'Isis et d'Osiris ne fut introduit dans la religion des Romains qu'avec beaucoup de difficultés. La fermeté des consuls Pison et Gabinius le fit même plusieurs fois rejeter, au rapport de Tertulien; et s'il fut admis plus tard par un sénatus-consulte, ce ne fut que pour plaire à l'empereur Commode, si passionné pour les mystères de ce culte, que, pour les honorer davantage, il se fit raser, et porta lui-même le simulacre d'Anubis.

Au reste, l'origine d'Isis et d'Osiris est une énigme enveloppée dans une multitude de fables et de rêveries poétiques, impossibles à débrouiller. La tradition même du veau d'or, si généralement répandue dans le Périgord, se rattache à ces deux divinités. Qu'on juge après cela de notre embarras pour expliquer ces fables. Ce que nous avons de mieux à faire, c'est de citer l'inscription rapportée par Plutarque et trouvée sur le pavé du temple de Saïs; elle regarde Isis, et peut

s'appliquer aussi à Osiris : « Je suis tout ce qui a été, » ce qui est et ce qui sera, et nul d'entre les mortels » n'a encore levé mon voile. »

MAISONS, PAVÉS ET MOSAÏQUES.

La ville de Vésone, cité romaine, s'étendait en longueur, de l'orient à l'occident, depuis le Pont-Neuf jusqu'au Toulon, et occupait en largeur, du sud au septentrion, presque toute cette belle plaine qui n'est plus aujourd'hui, pour ainsi dire, qu'un immense jardin clos et vivifié par les eaux sinueuses de la rivière de l'Ille. Dans tout cet espace de terrain, quelque part que l'on fouille, on rencontre plus ou moins profondément des fondations de murailles, des pavés, des mosaïques, des revêtemens en ciment, des compartimens de marbre, qui décorèrent autrefois des salles élégantes, et une infinité de fragmens de briques. Mais ces immenses débris, vestiges d'une grande ville et d'une population nombreuse, ne sont pas les maisons elles-mêmes; et pour parler convenablement de ces riches habitations qui jadis embellirent Vésone, il faut s'aider naturellement de la disposition des fondations que le hasard fait quelquefois découvrir, qui sont comme une espèce de plan par terre, et recourir encore aux documens que nous ont laissés les auteurs anciens.

Nous ne pouvons douter que l'art romain et le luxe, portés au plus haut point de perfection et de raffinement

dans les monumens d'utilité publique, n'aient été introduits aussi dans la construction, l'arrangement et l'embellissement des édifices particuliers. Tout se lie, s'enchaîne dans l'ordre social. L'imitation devient un besoin ; et, autant par amour-propre que par intérêt ou convenances, l'on n'aime point en général à rester en arrière des améliorations qui favorisent nos goûts, augmentent notre bien-être et flattent notre orgueil.

Des travaux pour l'établissement d'une usine de gaz, exécutés en 1845 sur une assez grande étendue de terrain, près de l'ancien pont de la Cité, mirent à découvert les fondations d'une ancienne maison. Nous pûmes suivre ces fondations, les étudier, recueillir tous les objets qui s'y trouvèrent, juger de la distribution de cet édifice, et apprécier, par des débris, la richesse de ses décorations.

En rendant compte alors de cette découverte, nous énumérions ainsi les objets qu'un heureux hasard avait mis à notre disposition :

« On a trouvé, disions-nous, une monnaie d'Auguste ; une mosaïque en petits cailloux noirs et blancs, de forme irrégulière, et ne représentant d'autre dessin qu'un encadrement dont l'intérieur est disposé en compartimens carrés de 33 centimètres chacun ; un pavé en ciment, poli à la surface dans le moment même où il fut employé ; un aqueduc d'une hauteur de 60 centimètres sur une largeur de 40 centimètres ; un massif de chaux, de briques et de pierres, où prenait naissance l'aque-

duc ; un fût de colonne de marbre rouge des Pyrénées ; un fragment très épais de marbre blanc veiné de gris ; du marbre blanc d'Italie ; des briques de 69 centimètres carrés sur 6 centimètres d'épaisseur ; de nombreux débris de briques à rebords ; des tessons de poterie rouge et noire ; des ossemens humains ; de la chaux mêlée à une substance grasse ; enfin, du charbon et des cendres. »

Après ces détails nous ajoutions : « Nul doute que ces ruines ne soient les restes d'une antique habitation dont l'existence paraît remonter au règne d'Auguste. La monnaie de cet empereur, trouvée dans les fondations, est une date dont on ne peut contester, sans preuve, l'authenticité.

» Cette habitation était vaste et entourée de jardins. La qualité de la terre, sans mélange de débris, entourant ces ruines, semble du moins l'indiquer. Sa position n'était pas moins remarquable. Située sur les bords de l'Ille, mais à une assez grande distance pour n'être point incommodée par les débordemens de cette rivière, elle était une image de ces maisons de plaisance que le luxe romain avait multipliées dans la Campagnie, le long de la mer de Toscane.

» Construite, comme toutes les maisons romaines, avec autant de magnificence que d'étendue, elle était ornée d'une galerie soutenue par une colonnade. Quelques fûts de colonnes de marbre l'indiquent; et si de plus nombreux fragmens n'ont pas été découverts, il faut l'impu-

ter à cette barbarie qui, dans les VIe et VIIe siècles, faisait de la chaux avec tous les débris de marbre. C'est ainsi qu'à Ostie, il y a très peu d'années, près des ruines du temple de Jupiter, un de nos architectes fit l'heureuse découverte d'un four à chaux entièrement garni de fragmens de marbres les plus précieux soit comme rareté, soit comme sculpture. Ces fragmens, détachés par une fureur frénétique du riche monument qu'ils décoraient, allaient devenir la proie d'une aveugle cupidité, lorsque, sans doute, de nouveaux bouleversemens, résultats de la férocité, éteignirent dans le sang le feu qui devait les anéantir. Il était réservé au talent, fruit de la civilisation, de sauver leur existence.

» Cette habitation avait au moins deux étages. Au premier étaient les chambres à coucher, et au second les appartemens des femmes et la salle à manger. Telle était du moins la distribution des maisons romaines.

» La partie supérieure de cette maison formait un toit angulaire composé de deux espèces de tuiles, l'une plate qu'on nommait *tegula*, et l'autre courbe dont le nom était *imbrex*. Les tuiles plates avaient un rebord sur les deux côtés, s'appliquaient l'une contre l'autre et s'adaptaient les unes au bout des autres par leur extrémité non bordée. Les tuiles courbes servaient à couvrir les jointures, pour prévenir les infiltrations. Ce genre de toiture produisait un bel effet, et la solidité en était parfaite.

» On sait que la fabrication des ouvrages de terre ren-

trait aussi dans le cercle administratif, et que le gouvernement y portait ses soins.

» On ne doit plus s'étonner, dès-lors, que les tuiles et briques romaines aient été faites avec tant de perfection, et qu'elles soient encore pour nous, après plusieurs siècles, un objet d'admiration.

» Au rez-de-chaussée était la salle qui servait de cuisine. Cette pièce était pavée en briques de 60 centimètres carrés. Les briques calcinées que nous avons trouvées servaient probablement de foyer.

» Cette habitation possédait une citerne. Il y en avait dans presque toutes les habitations romaines. C'était de la cour intérieure, qu'on nommait *compluvium*, que toutes les eaux allaient se rassembler dans la citerne. La mosaïque en petits cailloux, grossièrement faite, était ce me semble le pavé de cette cour. Sa pente rapide l'indique. Elle se dirigeait vers le massif sur lequel est assis le bassin, et c'est précisément à ce massif que commençait l'aqueduc destiné à porter le trop plein à la rivière. La pente elle-même de l'aqueduc fuit vers la rivière, ce qui combat l'idée que cet acqueduc pouvait prendre les eaux du Toulon pour les conduire à Vésone.

» Le ciment poli que nous avons remarqué sur un espace assez étendu était la surface d'un pavé intérieur. Il était si solide, que les ouvriers ne pouvaient l'enlever qu'avec beaucoup de peine. On y distinguait plusieurs couches superposées. La première n'était qu'un blo-

cage de pierres et de fragmens de briques jetés confusément; la seconde était composée de cailloux noyés dans du mortier; la troisième était formée de chaux, de sable et de briques presque pulvérisés : c'était le pavé, ou *pavimentum*, que l'on polissait à mesure qu'on le posait. Il est probable que la surface était enduite d'un corps gras.

» Comment a péri cette habitation, et à quelle époque? Il est évident qu'elle a été détruite par un incendie. La quantité de cendres, de pierres calcinées et de charbon trouvée sur place en est la preuve la plus évidente. Je pense que sa destruction doit remonter à l'époque de l'invasion des Barbares, époque à laquelle j'attribue aussi la construction de l'enceinte murale de la cité de Vésone, vers le commencement du v[e] siècle.

» Je n'ai plus qu'un mot à dire sur la chaux fortement imprégnée d'une substance grasse. Les Romains conservaient en cire, le plâtre ne leur étant pas connu, les bustes de leurs ancêtres. Ces bustes occupaient le vestibule. N'est-il pas possible que, fondus par les flammes, la substance qui les composait se soit mêlée à de la chaux trouvée là par hasard? Ce n'est qu'une conjecture. Ou bien cette chaux aura été déposée sur des corps, et de là sans doute cet accident et les ossemens humains qu'on a trouvés. Serait-ce les maîtres de l'habitation qui auraient péri avec elle? Ou bien, enfin, car on peut faire mille conjectures, cette chaux ne serait-elle tout simplement que du *matha*, cette espèce d'en-

duit dont on se servait pour l'intérieur des aqueducs ? Ce ciment était composé de chaux vive réduite en poudre, trempée de vin et broyée ensuite avec du saindoux et des figues. On y mettait aussi, selon Festus, de la poix et de la cire. Nous ne tranchons point la question : nous la livrons à la sagacité des lecteurs. »

Telles étaient alors nos réflexions sur la découverte des fondations de la maison antique qui occupait l'emplacement sur lequel se trouve aujourd'hui l'usine du gaz. Elles pourraient s'appliquer en général à presque toutes les habitations de l'antique Vésone, si certaines particularités n'en rendaient quelques-unes plus remarquables. Dans les jardins de Campniac surtout, nous avons trouvé des endroits décorés de peintures, et des marbres de revêtement ayant servi nécessairement à la décoration des murs intérieurs et extérieurs de quelques édifices particuliers. Ces découvertes, qui ne sont pas rares, auraient lieu tous les jours, si l'on creusait seulement d'un mètre au-dessous du sol. Mais ces ornemens ne sont pas les seuls que mettent au jour des fouilles un peu profondes ; on rencontre aussi des mosaïques de la plus rare beauté.

On sait que la mosaïque est une peinture faite au moyen de petits cubes de marbre, de verre ou de de pierre de couleurs variées, fixés sur une couche de ciment, et représentant des vignettes, des fleurons, des rosaces, des figures, des sujets entiers de mythologie et des traits historiques.

Quand les cubes colorés étaient implantés dans le mastic et consolidés, on en polissait la surface, mais de manière cependant à ne pas nuire à l'effet général par une trop grande perfection du poli.

Pline nous apprend que ces mosaïques servirent aussi à décorer les parois des murs et à orner les plafonds.

La mosaïque prit naissance chez les Persans, passa chez les Egyptiens, ensuite chez les Grecs, et c'est à ceux-ci que les Romains l'empruntèrent, comme ils leur avaient déjà emprunté leurs dieux, leurs sciences et la connaissance des arts.

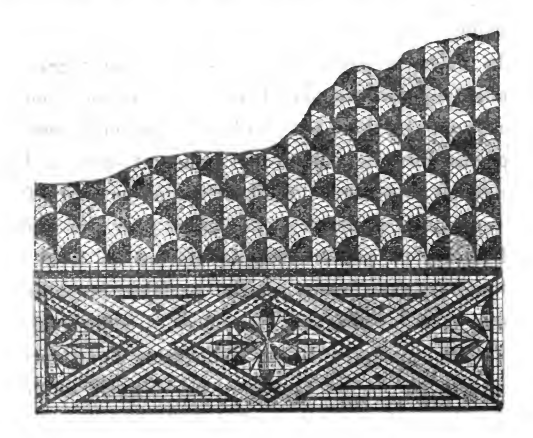
La plus ancienne mosaïque d'origine romaine est celle que fit exécuter Sylla dans le temple de la Fortune, à Préneste, où elle subsiste encore en grande partie.

Après la conquête, l'usage des mosaïques devint commun dans les Gaules, ainsi qu'il est facile d'en juger par le grand nombre de celles qu'on a découvertes à Lyon, à Nîmes, à Vienne, à Aix, à Orange, à Evreux, à Autun, et presque dans toutes les villes de l'ancienne Gaule soumises aux Romains. Nous en connaissions six à Vésone. Cinq sont encore plus ou moins bien conservées, parce qu'elles sont restées enfouies. Une des plus belles a disparu peu à peu, par fragmens. Le propriétaire du jardin eût pu veiller à sa conservation : il ne s'en occupa point, et abandonna cette précieuse découverte à son jardinier, qui trouva,

sous tous les rapports, un avantage à s'en débarrasser. Cette mosaïque, encore parfaitement conservée il y a environ un quart de siècle, avait 4 mètres de largeur sur 8 mètres de longueur. Elle était dans un encadrement formé de losanges et représentant des guirlandes, des corbeilles de fleurs, classées par compartimens de la grandeur à peu près de nos feuilles de parquet. Une grande rosace ornait le milieu, les quatre coins, et chaque fleur offrait au naturel sa couleur. Quel dommage que cette mosaïque ait été détruite! Nous crions contre les Vandales: hélas! ils ne sont pas tous morts dans le v[e] siècle, et au sein de la civilisation on en trouverait encore beaucoup plus qu'on ne pense. Ce pavé remarquable, ayant orné sans doute un salon d'été, fut découvert dans le jardin appartenant aujourd'hui à M. Dubois, et situé aux Quatre-Chemins, en face de l'établissement du gaz.

La première des mosaïques conservées se trouve dans le jardin de M. Ducluzeaud-Labatut. Elle paraît être plus curieuse sous le rapport de la diversité des couleurs que sous celui des dessins. M. Jouannet, à qui revient l'honneur de la découverte de cette mosaïque, pensait qu'elle n'appartenait point à la bonne époque, et qu'il fallait l'attribuer au bas empire. Ce savant archéologue n'était même pas éloigné de croire qu'elle était due au christianisme. Son opinion est respectable; cependant on ne peut point porter de cette mosaïque un jugement définitif. N'ayant pas été entiè-

rement déblayée, comment, en effet, l'apprécier dans son entier? Il est très possible que le centre soit plus recherché que la partie qu'on a vue.



La seconde fut trouvée dans le jardin qui est à l'ouest du précédent. Elle était moins précieuse que la première. Elle n'offrait que trois couleurs : les dés qui la composaient étaient d'une petitesse remarquable.

La troisième est dans le jardin public, du côté des bâtimens du collége, assez près d'un puits. Elle est très étendue, bien conservée ; mais elle n'a rien de remarquable comme dessin. Ce sont des losanges dans un encadrement. Elle n'offre que deux couleurs, le noir et le blanc.

Les deux autres sont dans l'ancien cimetière, en face de la caserne. Leurs dessins sont d'un bon goût. Ce sont des fleurs entrelacées dans un encadrement très orné. Dans l'une d'elles, les pavots sont la fleur dominante.

On n'admire pas assez ces sortes d'ouvrages. Ils étonnent, paraissent singuliers, sont même trouvés beaux ; mais on ne va pas plus loin. Combien ils seraient respectés, lorsque le hasard les remet au jour, si l'on se donnait la peine de réfléchir à tout ce qu'il a fallu de temps, de patience et de talent pour les exécuter! Tailler de petits cubes de marbre de 8 ou 10 millimètres, avec une régularité parfaite; préparer un mastic pour les recevoir; les placer si solidement sur ce mastic, qu'après 17 ou 18 siècles d'existence il est impossible de les arracher sans recourir au génie de la destruction ; varier les couleurs suivant les plantes, les fleurs, les ornemens, les animaux, les personnages et leurs costumes ; les niveler parfaitement sur une vaste étendue ; former enfin un riche tableau, un dessin magnifique, un vrai tapis par l'illusion : tout cet ensemble d'opérations exige non seulement un artiste patient, mais encore un peintre, un dessinateur extrêmement habile.

On ne devrait donc jamais céder à ce premier mouvement de fantaisie puérile qui provoque la destruction de ces chefs-d'œuvre. Mais on veut en avoir un échantillon, et ce ne sont pas toujours les hommes les plus

ignorans qui ont ces envies; ce sont souvent des amateurs d'antiquités. Telle fleur plaît, cette rosace est complète ; on paie pour la faire enlever, et le premier coup de marteau est un arrêt de mort pour la mosaïque. Ainsi disparut celle du jardin de M. Dubois ; elle fut éparpillée sur divers points de la France, et plusieurs de ses échantillons voyagèrent même dans les pays étrangers.

Les maisons, en général, ne se touchaient point. Elles étaient séparées par un espace formant un aqueduc en ciment, découvert, et creux dans le milieu, pour recevoir les eaux et les conduire à la rivière ou dans des puisards. On voit encore un de ces aqueducs dans le jardin de M. Gaillard, notaire. Il est en partie visible, et protégé par une serre qu'il traverse.

Nous dirons aussi que sur l'emplacement de Vésone, en fouillant la terre un peu plus profondément qu'à l'ordinaire, on rencontre encore de nombreux restes de ses antiques rues. Le pavé en est si compacte, si dur, que les jardiniers renoncent à l'extraire. On croirait que c'est du rocher parsemé de petits cailloux noirs et blancs. Le pavé des rues se faisait de la même manière que la chaussée des voies, mais sur une échelle plus petite. C'était le même appareil que pour le pavé des appartemens et pour celui des cours. Les frais pour les établir devaient être considérables ; mais le dédommagement dans les dépenses se retrouvait largement dans leur étonnante durée.

FONTAINES, AQUEDUCS, PUITS.

L'eau a toujours été chez les peuples un objet de vénération. A leurs yeux, les fontaines, les rivières, les ruisseaux, les puits étaient sacrés, et des nymphes ou des dieux veillaient à leur conservation. Sénèque en a fait la remarque, et Cicéron nous apprend que les augures invoquaient dans leurs prières le Tibre et les autres rivières voisines de Rome. On n'osait troubler leurs eaux en s'y baignant. Tacite en rapporte un exemple de Néron, et les poètes ont célébré l'Hippocrène et l'Hélicon comme ayant la vertu d'inspirer le génie poétique. Les premiers apôtres du christianisme, pour ne pas heurter brusquement les idées du peuple, ne supprimèrent point cette espèce de culte; ils se contentèrent d'en changer l'objet, en mettant un saint à la place de la divinité païenne. De là ce grand nombre de fontaines portant le plus ordinairement le nom des patrons des églises; de là encore ces idées populaires qui attribuent aux eaux de quelques fontaines la vertu de guérir plusieurs maladies. Il est certain que ces croyances sont un reste des superstitions du paganisme, et les vestiges du culte qu'on rendit autrefois à ces fontaines.

Cette vénération générale, répandue dans l'antiquité, provenait sans doute de la nécessité. L'eau, en effet, plus indispensable que le pain, fut un objet constant de la sollicitude de l'homme. Les premiers établissemens

furent toujours formés auprès d'une source abondante, limpide, d'un ruisseau ou d'une rivière; et si plus tard, à une époque de haute civilisation, l'eau devint un objet de luxe, elle ne perdit cependant jamais son utilité souveraine.

Vésone possédait plusieurs fontaines : les unes alimentées par elles-mêmes, les autres par des aqueducs. Aujourd'hui, il n'en existe plus que six, plus ou moins remarquables par la qualité, l'abondance de leurs eaux, ou par les souvenirs de leur passé.

La première est celle de l'Arsaut, ainsi nommée, non à cause de son arcade, qui paraît encore, mais de sa position au pied d'un rocher à pic, très élevé *(arduus saltus)*. Elle est située à l'extrémité du faubourg qui porte son nom, sur la route de Trélissac, près d'une tannerie. Jadis ses eaux arrivaient, par un aqueduc ou des tuyaux en brique, dans la partie basse de la ville qu'on nomme le Port-de-Graule. Elles étaient reçues dans un bassin qui existe encore, mais qui aujourd'hui est enfoui dans la terre. Il est probable que les eaux de cette fontaine étaient, à cette époque, plus abondantes et plus claires, quoiqu'elles suffisent cependant aux besoins de la tannerie et à ceux des habitans du faubourg.

La seconde est située près du moulin du Rousseau, en face du coteau de la Boissière. Elle porte le nom de Ste-Sabine, et plus vulgairement celui de *Font-Laurière*. Les constructions soignées qu'on y remarque, le culte dont elle fut l'objet, sa consécration à une sainte, prou-

vent sa haute antiquité et attestent la vénération profonde que lui portèrent les Vésoniens avant même le christianisme. On croit qu'elle était appelée fontaine d'Hésus, le dieu Mars des Gaulois.

Lorsqu'une grande sècheresse, dévorant la terre, brûlant les plantes, menaçait l'agriculteur dans ses justes et douces espérances, c'est à cette fontaine que se portaient les supplications publiques. Le chapitre, le clergé de toutes les paroisses, et souvent l'évêque lui-même, s'y rendaient processionnellement, pour solliciter du ciel la pluie dont on avait besoin. Les religieux des cinq couvens que Périgueux possédait, les Récollets, les Cordeliers, les Augustins, les Jacobins et les Oratoriens, faisaient partie de la procession, dans laquelle entraient aussi les autorités judiciaires, municipales, civiles et militaires de la ville. Le nombre des fidèles qui prenaient part à cette cérémonie était immense. Tout le monde, en effet, était intéressé au succès d'une demande que dictait l'intérêt général. L'air retentissait du chant des litanies, et ce concert unanime de prières amenait presque toujours une rosée céleste. On le conçoit, l'Être puissant et bon qui nourrit les oiseaux du ciel, donne la pâture aux bêtes des forêts, et distribue, avec tant d'éclat, aux fleurs des champs leurs parfums et leurs couleurs, pourrait-il refuser à l'homme qui le prie sa subsistance et sa vie? Le cœur et la raison démentiraient le contraire. Ces processions ont été abandonnées. Je ne vois pas que nos champs s'en portent mieux, que nos mois-

sons soient plus abondantes et nos cultivateurs plus heureux.

Espérons que la fontaine de Ste-Sabine rentrera un jour dans ses antiques prérogatives, parce qu'on finira par convenir que Dieu a fait la pluie pour arroser les champs, comme il a créé le soleil pour les vivifier et nous éclairer.

La troisième fontaine est celle des Malades. Elle est située sur la route de Bergerac, à droite, et à peu de distance de la chaussée du Pont-Neuf. Cette fontaine, assurément, n'a rien de remarquable dans sa forme. Un carré irrégulièrement fait, avec de grosses pierres, placées presque au hasard, les unes sur les autres, au milieu duquel surgit une source; un petit canal, tracé avec la pioche, pour recevoir le trop plein et le porter à la rivière, tel est le modeste aspect de ce monument.

Mais l'abondance, la qualité de ses eaux le dédommagent de l'espèce de dédain dont il semble être l'objet, et la dénomination qu'il a reçue, et qui a prévalu sur son nom de fontaine de Saint-Hippolyte, fait à elle seule son éloge. Il est probable qu'à l'époque de la domination romaine, un aqueduc recueillait ses eaux, pour les utiliser au profit de Vésone, en les réunissant à celles que conduisait en cette ville l'aqueduc de Saint-Laurent. Ce qui n'est pas douteux, c'est que des tuyaux de bois, établis dans le XIIe ou le XIIIe siècle, conduisaient ses eaux dans une léproserie qui se trouvait au nord de son bassin, et qui n'existe plus.

La quatrième est celle de Saint-Georges. Elle tire son nom du compagnon apostolique de saint Front, premier évêque de Vésone. Située à l'extrémité du faubourg des Barris, et à la naissance de celui auquel elle a donné sa dénomination, elle abreuve cette partie de la ville. On peut y arriver par le Pont-Neuf, en prenant le chemin opposé à celui de Bergerac. Elle est à gauche, et parallèle à la fontaine des Malades. La source est basse, enterrée, et, malgré que ses eaux soient bonnes, abondantes et intarissables, il est presque certain qu'elles n'ont pu, à aucune époque, être portées ailleurs. Dans les grandes pluies, cependant, la source grossit; mais le trop plein, qui n'est qu'accidentel, va se perdre dans les prés.

La cinquième est celle du Toulon, que l'on nomme aussi source du Cluseau. Elle sort du pied d'un coteau calcaire, couvert à sa surface de jolies pyrites et d'assez belles calcédoines. C'est comme une petite rivière souterraine, qui s'échappe de tous côtés, à travers les fissures du rocher. Elle se réunit aussitôt à d'autres sources cachées, et forme avec elles un vaste abîme, fréquenté par les bécassines et les poules d'eau, qui se plaisent à jouer au milieu des joncs et des nympheaux dont les eaux sont tapissées. Cette nappe, dit M. Jouannet, d'une profondeur que l'on dit n'avoir pu être mesurée, a son déversoir au sud-ouest. Le courant est assez fort pour mettre aussitôt en mouvement deux moulins, et l'on sent que, pour devenir une rivière considérable, il ne lui a manqué que d'avoir un plus long cours. Presque au

moment du départ, il rencontre la rivière de l'Ille, et se confond avec elle. Il existait, sur les bords de l'abîme, une tuilerie dont l'antiquité nous est attestée par une brique trouvée au milieu des ruines de Vésone. On y lisait : *Ec.... me fecit telonio.*

Les Vésoniens durent tirer parti des eaux de cette abondante source. Nous sommes d'autant plus porté à le croire, qu'ils avaient même utilisé les eaux de lá source de l'Hermitage, près de Cablans, comme le prouve la découverte d'un bassin de construction romaine faite dans son voisinage, et qu'encore, de nos jours, on n'a rien trouvé de mieux que de faire venir les eaux de cette source dans la ville actuelle, au moyen d'une machine hydraulique.

La sixième est la *Font-Chaude*. Elle tire son nom de la nature de ses eaux. On la trouve dans les prés de Campniac, à quelques pas de la rivière de l'Ille, non loin de la fontaine de Ste-Sabine. Les pierres de taille découvertes dans ses environs, avec des fragmens de marbres, de ciment, de briques, de baignoires et d'autres débris antiques, prouvent que les Romains avaient utilisé ses eaux. Le nom, d'ailleurs, de *Bains-de-César*, qu'elle a porté, qu'on lui donne encore quelquefois, confirme cette vérité. Je sais que cette dénomination est fausse dans son origine; mais elle constate un fait, l'existence d'un établissement antique, dont seulement la tradition aurait été altérée, et ce n'est que sous ce rapport que nous l'avons invoquée.

Les eaux de la *Font-Chaude* sont minérales. Je croirais volontiers qu'elles passent sur des pyrites en décomposition : c'est du moins ce que font croire leur température et les bulles d'air gazeux qui s'en échappent presque continuellement. Les propriétés chimiques de ces eaux, d'après M. Chéron, chirurgien aide-major au 5e léger, qui consigna ses observations dans une brochure imprimée à Périgueux, en 1825, consisteraient dans des sels de chaux et de magnésie, dans de l'acide carbonique et de l'hydrogène sulfuré. Pour nous prononcer, il faudrait que ces eaux eussent été soumises à une analyse plus étendue. Il est à regretter que l'auteur de cette brochure ne l'ait pas faite. Nous aurions pu alors apprécier davantage l'importance que leur attribuèrent les Romains. S'il fallait en croire cependant quelques vieux jardiniers, voisins de la *Font-Chaude*, certains pharmaciens, qui n'existent plus, auraient connu le mérite médical de ces eaux, les auraient assimilées même à celles de Baréges, et, ne croyant point sans doute tromper personne, en auraient fait prendre la nuit pour les distribuer le jour.

Aujourd'hui, le bassin de cette fontaine est comblé entièrement. Le propriétaire a cru devoir prendre cette mesure extrême pour empêcher qu'on ne foulât aux pieds l'herbe de sa prairie, en venant laver à cette fontaine ou y puiser de l'eau. Mais il n'a pas atteint le but qu'il se proposait. Il n'a évité Carybde que pour tomber dans Sylla. L'eau monte à la surface de son pré, et en

a déjà couvert de joncs une grande partie. Il ferait mieux, ce me semble, de rétablir la fontaine, d'en vendre les eaux et d'en recueillir le trop plein dans un lavoir qu'il affermerait. Indépendamment de l'intérêt de son argent, il retirerait de cette spéculation un revenu bien supérieur à celui que peut lui donner sa prairie.

Telles étaient les fontaines qui, alimentées par elles-mêmes, fournissaient aux Vésoniens une partie des eaux dont ils avaient besoin.

Maintenant, nous aurions à parler de celles qui étaient alimentées par des aqueducs : nous n'en connaissons aucune. Leurs bassins ont été détruits ou sont encore cachés dans la terre. Nous savons seulement qu'il a dû en exister plusieurs, par les nombreux aqueducs qui arrivaient à Vésone, et que positivement il en existait au moins une, dont la pierre, avec deux grands trous dans lesquels étaient scellés des robinets, portait cette inscription :

L. MARVLLIVS. L. MARVLLI. ARABI.
FILIVS. QVIR. ÆTERNVS. IIVIR.
AQVAS. EARVMQVE. DVCTVM.
D. S. D.

qui explique clairement que Lucius Marullius Æternus, de la tribu Quirina-Duumvir, fils de Lucius Marullus-Arabus, fit faire à ses frais cette fontaine et l'aqueduc qui y portait les eaux.

Cette inscription fut trouvée, en 1754, dans l'emplacement de la grande caserne. Était-ce là qu'était le bassin de la fontaine? Il est assez probable qu'il n'était pas loin du lieu de la découverte : mais ce n'est qu'une conjecture.

Cette incertitude ne s'étend point aux aqueducs. Offrant plus de développement, on n'a pu les détruire dans toutes leurs parties, et alors il est plus facile de les retrouver. Nous en connaissons trois, qui conduisaient les eaux à Vésone. On suit les traces de deux presque jusqu'à leur naissance, et l'existence du troisième est attestée par le bassin d'où il partait. Il n'est pas étonnant qu'on n'en retrouve aucun débris dans l'antique Cité : il faut l'attribuer aux nombreux bouleversemens que cette ville a éprouvés, à la manie individuelle de détruire, ou bien encore aux exigences de la culture. Tous les fragmens que nous retrouvons en place sont au-delà de la rivière, que ces aqueducs traversaient pour arriver à Vésone.

Le premier aqueduc prenait les eaux de la fontaine de Jameau, située dans un vallon, très élevé cependant par rapport à la Cité. Ce vallon est au-dessus de Campniac, où avait été fondée d'abord la première Vésone.

Il ne faut pas confondre les eaux du ruisseau qui coule dans la vallée avec celles de la fontaine de Jameau, que les ravines ont comblée depuis une centaine d'années. Elles peuvent être les mêmes; mais l'aqueduc ne les prenait pas à la *Font-Ronde*, d'où elles partent au-

jourd'hui, parce qu'il eût été impossible de lui faire parcourir la ligne qu'il suivait et que l'on croit reconnaître sur plusieurs points.

La pierre portant l'inscription que nous avons citée a été découverte dans la direction de cet aqueduc. Est-ce une raison pour en conclure que cet aqueduc est celui que fit construire Marullius? Cette conclusion ne serait pas rigoureusement logique; aussi nous gardons-nous bien de la déduire; mais nous pouvons l'admettre comme vraisemblable.

Le second aqueduc, que nous ne connaissons que par le bassin d'où il prenait les eaux, partait de la fontaine de l'Hermitage, près de Cablans, suivait la vallée du Toulon, et parcourait toute la basse plaine, pour distribuer ses eaux dans cette partie de la ville qui s'étendait depuis Campniac jusqu'au ruisseau du Toulon.

Ce bassin, de construction romaine, existe encore. Il est enfoui dans la terre, à deux mètres de profondeur, et très heureusement protégé par une grange dont les fondations reposent sur une partie. La source de l'Hermitage, beaucoup plus élevée que celle du Toulon, versait ses eaux dans le bassin, et c'est de là que l'aqueduc les portait à Vésone.

Le troisième aqueduc, beaucoup plus remarquable que les deux autres, par sa grandeur, son étendue et sa conservation, est celui que nous connaissons sous le nom d'aqueduc de Saint-Laurent. Il fut découvert en ouvrant la route de Périgueux à Lyon. Heureuse décou-

verte, qui rendit à la fontaine de St-Laurent l'antique célébrité que la nuit des temps avait enveloppée de ses ombres épaisses! Cet aqueduc, en ciment, était tantôt creusé dans le roc, tantôt porté sur des arcades, tantôt construit au milieu des terres. Il existe des traces de ces trois genres de constructions. Sur les revers du coteau du Manoire et sur le revers du Petit-Change, au-dessus de l'Ille, on suit encore le travail dans le rocher. Dans le fond du vallon qui s'ouvre entre la route et le Petit-Change, on a retrouvé les fondations des arcades qu'il fallut construire jadis, et, à l'extrémité même de la promenade du Petit-Change, on voit l'aqueduc se prolonger dans les terres. Il ne reste rien du pont ou des arcades sur lesquels il dut passer la rivière de l'Ille pour arriver jusqu'à Vésone; mais un des massifs de construction qui le soutenaient, découvert en jetant les fondations d'une maison, à la naissance de la route de Bergerac, à gauche, et deux médaillons que M. Charrière m'a assuré avoir été trouvés dans la démolition ou restauration d'une partie de la digue du moulin de Cachepouil, en nous donnant sa direction vers notre antique Cité, nous ont fait connaître l'endroit de la rivière qu'il traversait.

Les deux médaillons sont en plomb, d'une assez belle conservation, et, s'ils sont vrais, ce que je n'ose affirmer, on ne pourrait pas douter qu'ils n'eussent été mis à dessein dans les constructions d'où l'on prétend les avoir retirés. Ils nous fixeraient alors sur l'âge de l'aque-

duc ou du moins sur les époques de plusieurs restaurations.

L'un est de Commode, et offre à l'obvers l'effigie de ce prince, avec cette légende : M. COMMODVS ANTONIVS AVG. PIVS BRIT.

Le revers représente l'empereur, debout, la tête voilée, sacrifiant devant un temple, en présence d'un victimaire immolant un taureau, et de plusieurs personnes, dont une joue de la double flûte, avec cette légende : P. M. TR. P. VIIII. IMP. COS. IIII.

L'exergue est celle-ci : VOTA PVBLICA.

L'autre médaillon est de Gordien, et porte aussi à l'obvers l'effigie de ce maître du monde, avec cette légende : IMP. GORDIANVS PIVS FELIX AVG.

Le revers montre cet empereur couronné par la Victoire dans un quadrige, précédé par trois soldats, avec cette inscription : PONTIFEX MAX. TR. P. IIII.

L'exergue est celle-ci : COS. II. P. P.

Quand même ces deux médaillons seraient faux, contrairement à l'opinion de MM. Jouannet et Brard, dont le département appréciait les connaissances archéologiques, nous n'aurions point à modifier notre assertion sur la désignation de l'endroit où l'aqueduc traversait l'Ille; nous serions seulement privé de deux dates positives. Au reste, l'aqueduc de St-Laurent est l'œuvre du haut empire, et doit se rattacher aux premières années de la domination romaine en Périgord. Il fut destiné à

conduire les eaux dans un établissement public dont nous parlerons bientôt.

Les puits étaient en grand nombre dans la cité de Vésone. On en a découvert beaucoup; et, dans les fouilles, on en trouve toujours quelques-uns. Nous n'en citerons que deux. Ils suffiront pour donner une idée de la manière dont étaient faits, en général, tous les puits romains.

Le premier se trouve dans le jardin de M. Bardet, près de la *Font-Chaude*. Le second, assez voisin du premier, est dans le jardin de M. Gaillard, notaire.

Ces deux puits, étroits et peu profonds, n'ont que quatre-vingt-dix centimètres de largeur et cinq mètres environ de profondeur. Leur fond se termine en pointe, dans la forme d'un entonnoir ou d'un cône renversés.

Ainsi, des fontaines, des aqueducs et des puits, tels étaient les moyens employés par les Vésoniens pour se procurer l'eau dont ils avaient besoin.

THERMES, PONTS, CLOAQUES.

Les bains sont pour l'homme un des besoins de première nécessité; et si, à une époque d'idées austères, on les a considérés comme un objet de luxe ou une recherche efféminée, il en est résulté dans l'espèce humaine une altération notable. En supprimant l'usage des bains publics, où tout le monde était admis indistinctement et gratis, on a tari une des premières sources de

la santé. Si cet usage se fût maintenu, et qu'on eût continué à appeler le peuple aux bains, comme cela se pratiquait à Rome, en Grèce et peut-être dans les Gaules, les maladies inflammatoires, les fièvres cérébrales, les affections cutanées et ces attaques d'apoplexie foudroyante si communes, ne viendraient pas si souvent affliger l'humanité et consterner les familles. On croit faire beaucoup en multipliant les salles d'asile, ce qu'on appelle les crèches, les maisons d'orphelins et d'orphelines, les maisons de refuge, et en couvrant le sol d'écoles de toute espèce. Le sentiment qui dicte ces nombreux établissemens est sans doute très libéral; mais la société y trouvera-t-elle toujours sa vie et ses membres, la santé de l'esprit et du corps? Je le désire. Je crains seulement qu'on ne jette, par ce moyen, sur les places publiques, beaucoup trop de capacités excentriques, qui, ne sachant que faire, pourraient bien troubler l'ordre plutôt qu'elles ne consolideraient la paix. Mais pourquoi ne pas établir aussi des bains gratuits, qui entretiendraient l'esprit et le corps dans un état normal, qui rendraient les hommes plus aptes à l'application et au travail, diminueraient le nombre des maladies et videraient nos hôpitaux toujours encombrés? C'est une pensée neuve que nous semons : elle est éclose ; peut-être mûrira-t-elle un jour!

Les animaux eux-mêmes sentent le besoin de se baigner. Le sauvage, fatigué, se plonge dans les eaux limpides d'un fleuve, d'une rivière ou d'un ruisseau, et les

peuples civilisés firent des bains un principe d'hygiène. Festus et Publius Victor assurent qu'on ne comptait pas moins de 856 bains à Rome. Il n'est pas étonnant que les vainqueurs du monde aient introduit de semblables établissemens chez les peuples soumis à leur empire. Dans les Gaules, ils fondèrent des thermes partout où ils rencontrèrent des sources minérales chaudes, à Vichy, à Bourbon, à Néris, au Mont-Dore, à Aix en Provence. Vésone, métropole importante, intéressa aussi leur sollicitude, et, en considérant la vaste étendue qu'occupent les fondations et les débris des bains publics de notre antique Cité, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'ils y déployèrent beaucoup de luxe et une grande magnificence.

Ces thermes étaient situés à l'entrée des prés de Ste-Claire, en face aujourd'hui de la maladrerie qui se voit sur la rive gauche de l'Ille; ils étaient alimentés par les eaux de la fontaine de St-Laurent. L'aqueduc de ce nom aboutissait directement à cet établissement, en traversant la rivière près du moulin de Cachepouil. Peut-être aussi les eaux de la *Font-Chaude* arrivaient-elles dans ces thermes par des canaux souterrains : ce serait alors dans ce sens que cette fontaine aurait reçu le nom de *Bains-de-César,* pour signifier bains publics, bâtis par l'ordre des empereurs ou des césars.

Le lieu où étaient placés ces thermes convenait parfaitement à ce genre d'établissement. Ils étaient sur le bord d'une rivière, en face d'un coteau toujours ombragé et à l'abri des ardeurs du soleil.

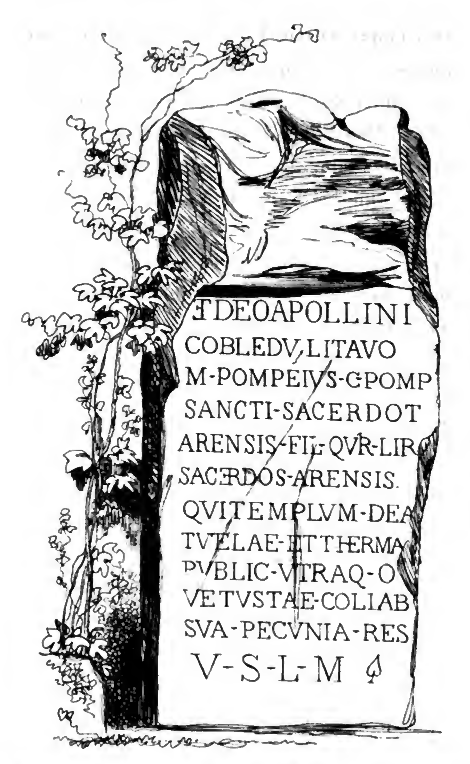
Nos efforts ont été inutiles pour en retrouver exactement le plan et la distribution; mais il est probable qu'ils réunissaient tout ce qui pouvait flatter les yeux et récréer l'imagination. Ils devaient offrir un portique, des salles spacieuses, une promenade plantée d'arbres, et tout ce qui constituait les bains; une salle dans laquelle on se déshabillait, et que les Latins appelaient *spoliatorium;* une salle où étaient conservées les huiles, les essences, et que les Romains nommaient l'*unctuarium;* la salle des bains chauds, le *tépidaire*, que l'on traversait à pas lents, afin de prévenir les dangers d'un passage subit du chaud au froid, quand on allait dans le bain d'eau froide; et enfin une autre salle où l'on prenait le bain d'étuve. Ces diverses salles étaient ornées de colonnes, garnies de siéges ou de lits de repos, et chacun prenait le bain qui lui convenait.

Tels devaient être les thermes de Vésone, à en juger par ceux que j'ai vus à Rome, et surtout par ceux de Pompéi, dont la conservation est encore parfaite. Les Romains, en effet, n'agissaient jamais capricieusement, et leurs pensées artistiques, qui n'étaient que l'expression du beau, de l'utile, se traduisaient partout de même, seulement avec plus ou moins de richesse ou de somptuosité.

Les thermes de Vésone, construits dans les premières années de la domination romaine, furent restaurés dans le second siècle par Marcus Pompéius.

L'inscription suivante, gravée sur un autel antique,

conservé dans les ruines du château de Barrière, à la Cité, nous apprend ce fait historique.



La base et le couronnement de cet autel, comme on le voit, ont été mutilés, et le nom de la principale di-

vinité à laquelle il était consacré, inscrit dans la première ligne, a disparu. Mais, malgré ces dégradations, l'inscription est restée assez entière pour constater positivement que Marcus Pompéius, prêtre du dieu Mars, affranchi d'origine, de la tribu Quirina, et fils du saint prêtre Caïus Pompéius, consacra cet autel à une divinité dont le nom manque et à Apollon Coblédulitavien ou de Cablans, pour s'acquitter d'un vœu, après avoir rétabli à ses dépens le temple de la déité tutélaire et les *thermes publics* tombés de vétusté.

Nous traduisons *Cobledulitavo* par *Cablans,* parce qu'aux environs de ce lieu tout rappelle l'antiquité. Un bassin de construction romaine près de sa fontaine; le gouffre du Toulon un peu plus bas; une colonne miliaire trouvée à quelques pas de là, et deux voies antiques aboutissant à ce point; un hermitage établi dans ce lieu dès les premiers siècles; l'impossibilité d'exprimer en latin Cablans autrement que par *Cobledulitavus,* lorsque surtout le peuple prononce encore *Coblan;* enfin, la raison qui nous porte à croire que Marcus Pompéius, prêtre du temple de Mars à Vésone, fils d'un prêtre du même temple, restaurant les thermes publics de Vésone et le temple de la divinité tutélaire de la même ville, qui était peut-être le génie de l'abîme du Toulon, n'aurait pas dédié un autel à un Apollon étranger, peu important surtout, puisque son surnom de *Cobledulitavus* ne se trouve mentionné dans aucune mythologie ni sur aucune carte. Il est donc naturel de pen-

ser que ce surnom désigne une localité des environs de Vésone, et qu'il ne peut convenir qu'à celle de Cablans.

Il en est de même de l'épithète *Arensis*, qui ne veut pas dire natif d'Ares, ville que l'antiquité n'a jamais connue, mais qui signifie de Mars, du mot grec Ἄρης, c'est-à-dire que M. Pompéius, qui rétablit les bains publics de Vésone, était prêtre du dieu Mars.

On a cru reconnaître l'existence de quelques autres bains publics ou particuliers dans plusieurs endroits de l'emplacement qu'occupait l'antique Vésone. Quelques débris se rattachant à ces sortes d'établissemens, trouvés dans le jardin de Saint-Gervais, près de la route de Bordeaux, dans celui de M. Vidal, dans l'un des jardins de M. de Mourcin, et vers le milieu de l'ancien cimetière, près de la caserne, ont pu motiver, en effet, cette croyance; mais on n'y voit plus rien aujourd'hui, pas même la moindre trace des fondations. Nous n'avons point à nous en occuper; le voyageur n'y gagnerait rien.

Les Vésoniens, pour faciliter leurs rapports sociaux, commerciaux et industriels, avaient construit plusieurs ponts sur la rivière qui bordait leur ville. L'un était au port de Campniac, pour lier la première Vésone à la seconde. L'autre était au-dessous des Isards, avant d'arriver, par la route de Bordeaux, à la propriété de M. Courtey. Il ne faut pas confondre ce pont avec celui qu'on nommait pont de la Cité, et dont plusieurs arches existent encore. Ce pont, très étroit, avait pu remplacer un pont romain; mais, tel qu'il était, il ne remontait

qu'au moyen âge. Ce n'est pas le temps qui l'a détruit : ce sont les hommes.

Les Vésoniens en avaient encore un autre à côté de l'abattoir; on le nommait pont de Japhet. Ce pont communiquait avec le faubourg Saint-Georges. On croit qu'il ne fut détruit que dans le XVIe siècle, à l'époque des guerres de religion.

Tels étaient les ponts antiques qui n'existent plus.

Vésone avait aussi ses cloaques ou égouts, à l'instar de Rome, sa souveraine. Nous en connaissons deux : l'un à la Cité, dans le jardin de l'ancien couvent de la Visitation, près de l'amphithéâtre ; l'autre dans le marché ou Champ-de-Mars, appelé place Francheville. Le premier est accessible; on y parvient par l'ouverture d'un puits moderne; il se divise en quatre branches, à partir d'une salle assez vaste qui probablement leur servait de bassin ou d'épanchoir. Deux branches de cet égout recevaient les eaux de l'amphithéâtre, et les deux autres les conduisaient à la rivière ou dans des puisards, après avoir recueilli les immondices de la partie de la ville qui les avoisinait. Le second cloaque, récemment découvert en creusant les fondations d'une maison dans le haut du marché, un peu au-dessous de l'entrée de la rue Taillefer, dirigeait ses eaux vers le jardin public, suivant la pente naturelle du terrain qui aboutit à la rivière. A sa naissance, il offrait trois souterrains, précédés d'un rond-point. Voici ce que j'écrivais en 1846,

époque où il fut mis au jour pour être de nouveau bientôt enseveli sous la terre :

« Ces souterrains sont au nombre de trois. Leur sol est à cinq mètres en contre-bas de la nouvelle route ; leur hauteur est de deux mètres, et leur largeur, d'un mètre soixante centimètres ; l'un se dirige vers la Cité, l'autre vers le collége, et le troisième vers la place du Triangle. Ce dernier est plus élevé que les deux autres de vingt centimètres, se trouve muré à une profondeur de trois mètres, et offre les traces évidentes d'une restauration incontestable. Les deux premiers sont remplis de terre glaise jusqu'à la voûte ; leurs voussoirs sont en pierres plates presque brutes, et liés entre eux par un ciment qui nous a paru renfermer bien peu de chaux. L'ensemble du travail ressemble à celui de l'amphithéâtre ; les voûtes, comme les vomitoires de ce vaste monument, sont à plein cintre et vont en s'abaissant vers leur extrémité.....

» Ces souterrains furent destinés à recevoir les eaux et les immondices de la partie haute de la ville actuelle, qui n'existait point alors, et le souterrain qui se dirige vers le collége conduisait ces eaux et ces immondices à la rivière. Les deux autres, murés à trois mètres de profondeur, servaient d'épanchoirs aux eaux qui affluaient avec abondance au point de départ de cet égout. »

La déclivité du terrain commandait la construction de ce cloaque pour mettre à l'abri des inconvéniens de

l'eau les riches habitations romaines qui occupaient jadis le jardin public et les emplacemens qui l'entourent.

A une époque moins reculée, lorsque le Puy-Saint-Front fut devenu une ville, un nouvel égout fut construit plus haut, à l'entrée de la rue Éguillerie, et l'ancien cloaque fut abandonné.

Chez les Romains et chez les peuples soumis à leur empire, la propreté des villes, leur assainissement étaient une nécessité, et les rues, comme les égouts, avaient leurs officiers nommés par les édiles pour veiller constamment à leur entretien ou à leur bonne tenue. Les anciens n'ignoraient pas que la saleté est l'ennemie de la santé autant que de la civilisation, et que les immondices dans les villes semblent devoir en bannir la politesse. Si la littérature d'un peuple est, en effet, l'expression de ses mœurs, on peut dire aussi que, dans une ville, la tenue de ses rues est le thermomètre de l'urbanité de ses habitans.

UN ÉTABLISSEMENT ANTIQUE AU DELA DU PONT-NEUF.

En jetant les fondations d'une maison, qui porte aujourd'hui cette enseigne : *A l'auberge des bons vins*, sur la route de Bergerac, à gauche, on découvrit, il y a trois ans, une infinité de débris antiques qui prouvent que cet emplacement fut jadis occupé par un édifice important, privé ou public, devenu plus tard la proie des flammes. Ces débris sont des fragmens de poteries, des

styles pour écrire, des cadenas, des clochettes, des biberons pour les enfans et un grand nombre de médailles gauloises et romaines. La poterie est rouge, et sans contredit la plus belle et la plus précieuse qui ait été laissée sur notre sol. Elle est couverte d'un vernis brillant et décorée de figures ou d'ornemens en relief. Le grain en est fin, serré, et la délicatesse des filets annonce la légèreté du tour. Le vernis de cette poterie exerce encore la sagacité des archéologues. Est-il métallique, ou n'est-il que l'argile vitrifiée à la surface? Est-il le résultat d'une terre plus fine délayée et étendue au pinceau sur le vase, ou bien n'est-il que le produit de l'oxyde de fer mélangé avec la terre? Telles sont les questions que l'on se fait et qu'une solution n'a pas encore éclaircies dans le monde savant. Pour mon compte, le problème est résolu. Le vernis tient à la qualité de la terre. Avant la cuisson, on polissait, au tour, le vase avec un outil en bronze ou en acier, et, après la cuisson, on le frottait avec une étoffe de laine. De ces deux opérations bien simples résultait le beau vernis que nous admirons sur ces poteries antiques. MM. Bonnefond et Lecoq n'emploient point un autre procédé dans leurs belles fabriques de Luzoux et de Billom, pour obtenir les mêmes résultats.

Ces diverses poteries sont d'une forme extrêmement gracieuse, et les reliefs qui les décorent représentent des chasses, des courses de chevaux, ou de simples guirlandes de fleurs, dont le dessin est d'une pureté admirable.

Les styles à écrire, les cadenas, les clochettes sont en bronze, et leur patine d'un vert remarquable. L'usage des styles a été abandonné depuis l'invention du papier; celui des cadenas et des clochettes s'est conservé, et la forme de ces objets est à peu près la même.

Les biberons sont en terre jaunâtre, mélangée de couleurs rougeâtres. Leur forme est ronde, un peu bombée et surmontée d'un petit bec latéral. Ceux de nos jours ne sont pas faits autrement. On croirait qu'ils n'en sont que la copie.

Parmi les médailles ensevelies dans les décombres de cet antique édifice, et que j'ai recueillies, il en est une en argent qui mérite d'être signalée.

En voici la description :

Obvers. — Soleil radié, personnifié et entouré d'un grénetis.

Revers. — Deux personnages, dont l'un tient un lotus de la main gauche. L'un et l'autre, placés sur une estrade, déposent leur vote dans une urne.

Légende. — L. MVSSIDIVS.

Exergue. — CLOACINA.

A droite de l'estrade, un génie ou une victoire ailée.

A gauche, au dessus de l'escalier, un chandelier à trois branches.

Les monnaies de la famille *Mussidia* sont connues; mais aucune n'a été publiée avec le chandelier, et c'est sous ce rapport que celle que je possède est remarquable.

Assez prés de l'antique édifice dont nous venons de parler, dans le jardin de M. Pautard, on découvrit, en traçant une allée, la base d'un cippe, dont le dez avait disparu, et l'on retira du milieu des débris les fragmens d'une statue assise, qui évidemment avait appartenu à ce cippe. Le propriétaire eut la bonté de me remettre ces fragmens, avec une médaille qui fut trouvée dans les fondations. Je crois cette médaille rare.



Cette pièce fut frappée sous le règne de Caligula, probablement sous son premier consulat, nul chiffre ne suivant l'abréviation COS de la légende, date qui répond à l'an 37 de notre ère. Elle fut frappée par la ville victorieuse d'Osca, colonie d'Espagne, en l'honneur de deux duumvirs dont elle eut sans doute à se louer, C. Terracina et C. Priscus, personnages maintenant inconnus, mais dont cette pièce a du moins immortalisé le nom.

Je lis, 1er *côté* : CAIVS-CAESAR-AVGVSTVS, GERMANICVS-PONTIFEX-MAXIMVS. TRIBVNITIA-POTESTATE-PONTIFEX-MAXIMVS, CONSVL. (Légende autour de la tête de l'empereur.)

Revers : VRBS-VICTRIX-OSCA, C. TERRACINA, P. PRISCO-DVVMVIRIS.

Le *duumviris* est à l'exergue, et le cavalier est le type ordinaire de la ville d'Osca.

Terracina est-il le nom du premier duumvir, ou le nom de sa patrie ? Je l'ignore. Ce qu'il nous importerait le plus de connaître, ce serait le motif qui fit déposer cette médaille sous ce monument funéraire. Etait-ce pour nous apprendre que ce cippe couvrait les cendres de ce *Terracina* ou de P. Priscus ? Ce serait possible ; mais peut-être cette pièce n'était-elle là que par hasard, perdue par un ouvrier ou par tout autre individu. Alors devraient cesser nos conjectures.

PRÉTENDUS POIDS ROMAINS.

Au milieu des ruines de presque tous les monumens romains, on rencontre assez souvent des briques de forme pyramidale, avec un trou à l'extrémité. Quelle fut la destination de ces petites pyramides ?



Long-temps, je les avais crues des poids populaires communs ou bien des aplombs; mais le grand nombre qu'on en trouve vint jeter de l'incertitude dans mon esprit, et

une circonstance dont je faillis être la dupe acheva de détruire ma première opinion.

Un jour, on me présenta un de ces poids chargé d'inscriptions. Je l'examinai avec curiosité, sans la moindre défiance; j'allais même l'acheter, lorsque le style des inscriptions me désabusa.

Ce poids offrait la marque du potier : c'était une étoile à huit pointes. Sur l'une des faces de ce poids, on voyait deux empreintes de poinçon avec ces lettres : S. P. Q. R. et le mot *Æquitas*. Au milieu était une femme représentant la justice, et portant d'une main la corne d'abondance et de l'autre une balance. Sur la face opposée, on lisait : *Pondo siculum, libr. et sem. a.*, XVIII *unc.*, et sur une des faces latérales : *Gordiano P. p. m. Tr. p.* III. *c.* II. *aug. S. Val. sex. f. lib.* IIIVIR, *mon.* II. *pond. præpos. d. d. pop. q. civ. agenn. consensu.*

Je lus ainsi ces inscriptions :

1° *Æquitas senatûs populique romani.*

2° *Pondo siculum, libra et semis assis, decem octo unciæ.*

3° *Gordiano Pio, pontifice, maximo, tribunitia potestate, Tertium : consule, secundum. patre patriæ. augusto. Sextus Valerius sexti filius libertus, triumvir monetarius secundum pondo præpositus decreto decurionum populique civitatis agenni consensu.*

En réfléchissant à ces inscriptions, je me disais : Pourquoi une figure et ces légendes ? Je n'en ai jamais vu sur les poids : c'est sur les monnaies que se trouvent les

figures et les légendes. Pourquoi ces mots *pondo, assis* et *libra,* qui sont synonymes? Les Romains se seraient-ils permis cette répétition au moins inutile? Leurs inscriptions étaient toujours courtes et claires.

Que signifie le *pondo siculum?* Poids de Sicile? des siciliens? Cette annonce pouvait-elle être rassurante pour l'acheteur ou profitable au vendeur? N'était-elle pas au contraire peu propre à inspirer la confiance? On disait des Siciliens : *Siculi genus hominum callidum et suspiciosum.* Comment, après cela, les Romains auraient-ils mis leurs poids sous la sauvegarde de la bonne foi sicilienne? Les Romains avaient bien un poids nommé *sicilique ;* mais ce mot n'indiquait pas un poids suivant la manière de compter des Siciliens : le *siciculum* romain venait de *secare,* couper, parce que le *sicilique* était la moitié d'une once. Pourquoi encore, après avoir annoncé une livre et demie, ce poids porte-t-il *decem* et *octo unciæ,* valeur identique?

Examinant ensuite la grande légende, je me disais : Je dois mettre Gordien Pie à l'ablatif, et non au datif, car il serait par trop plaisant de voir Valérius dédier sa terre cuite à l'empereur. C'est donc sous le second consulat de Gordien Pie que Valérius estampillait à Agen des poids de Sicile? Une difficulté m'arrêtait : les triumvirs monétaires étaient nommés par l'empereur, et non par des décurions, dont le pouvoir n'allait jamais jusqu'à créer des magistrats. Puis, pourquoi cette formule républicaine : *Consensu populi civitatis agenni!* Il était

donc bien important, ce peuple d'Agen? Si l'histoire ancienne n'en dit pas grand'chose, ce poids se chargeait de l'illustrer. Ces nombreuses erreurs me dessillèrent les yeux, et j'en conclus que ce prétendu poids était l'œuvre d'un faussaire. Je ne m'étais pas trompé. L'imposture me fut dévoilée plus tard.

Il n'est aucun peuple qui n'ait eu la sage précaution d'employer, à la fabrication de ces poids, une matière assez dure pour ne pas l'user facilement par le frottement. C'est pour cela que les Romains employaient à la fabrication des leurs la pierre lydienne, le jaspe, le cuivre, le fer. Jamais il ne leur serait tombé dans la tête d'y employer la brique, matière toujours sujette à se détériorer rapidement. La forme même qu'ils donnaient aux poids prouve qu'ils ne négligeaient aucune précaution pour leur conserver le plus long-temps possible leur valeur primitive. La plupart étaient des sphères tronquées, ou des solides arrondis. Nos pyramides de briques les eussent fait rire. J'en ai vu plusieurs à Rome et à Pœstum ; mais là, comme à Vésone, elles devaient être employées à ourdir des étoffes.

MÉDAILLES ROMAINES.

Dans l'emplacement que l'antique Vésone occupait, on découvre des monnaies du règne de tous les empereurs, à dater d'Auguste jusqu'à la décadence de l'empire romain. On y en rencontre même de consulaires, et

particulièrement celles des familles *Mussidia*, *Aquilia*, *Cornelia*, *Antonia*, *Sergia*, *Julia* et *Menmia*. Certains lieux en Périgord, tels que *Mussidan*, *Cornille*, *Antoniac*, *Sergeac*, pourraient peut-être rattacher leur origine à ces illustres noms : à Rome et dans toute l'Italie, les *villas* qu'on y admire, et que j'ai vues, portent encore le nom de leur fondateur.

Les médailles qu'on trouve en plus grand nombre à Vésone, ayant appartenu au haut empire, sont celles d'Auguste, de Tibère, de Caïus-Caligula, de Claude, de Néron, de Vespasien, de Domitien, de Nerva, de Trajan, d'Adrien, d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Commode, d'Alexandre Sévère, de Gordien, des deux Philippe, et, parmi les médailles des impératrices, celles des deux Faustine et d'Otacilia Sévéra.

Les médailles d'Auguste, de Claude, de Néron et de Trajan nous offrent quelquefois des particularités que je dois signaler.

Les monnaies de Nîmes, avec deux têtes à l'obvers, Auguste et Agrippa, sont souvent coupées par moitié. Pourquoi les partageait-on ainsi ? Cette division n'était-elle qu'un dédoublement de valeur, comme le croit M. de La Saussaye ? Je ne le pense pas, et les raisons données par ce savant numismate ne sauraient modifier mon sentiment.

En effet, quand plusieurs de ces moitiés de monnaies auraient été trouvées dans des enfouissemens monétaires, qu'elles offriraient régulièrement une des deux têtes,

il ne s'en suivrait pas pour cela qu'elles fussent un dédoublement de valeur. Les partager, au contraire, c'était les démonétiser. J'aime mieux les considérer comme des tessères d'hospitalité ou des gages de bonne foi dans les relations commerciales.

Parmi les médailles d'Auguste et de Tibère avec l'autel de Lyon au revers, il en est plusieurs qui portent au-dessus de cet autel, en caractères barbares, circonscrits dans un ovale, cette contre-marque TIB. C.

Il en est qui en portent même deux.

La première, à l'obvers : T. CLA. La seconde, au revers : I. C. CA. La forme du poinçon est carrée.

Sur les médailles de Claude, à l'obvers, la contremarque est P. R. (populus romanus). Sur celles de Néron, ce sont les deux lettres P. R., horizontalement imprimées sur la tempe gauche et le cou de l'effigie de cet empereur, et, sur celles de Trajan, c'est une tête de bœuf.

Ces médailles sont en moyen bronze. Je n'en ai jamais trouvé, ainsi contre-marquées, ni en or, ni en argent, ni même en bronze, grand module. Cette circonstance m'a fait penser que ces contre-marques n'avaient point pour but, comme on le croit, de rendre à certaines monnaies la valeur qu'elles avaient perdue, mais plutôt d'en faire un signe particulier pour servir d'entrée dans les jeux et dans les théâtres. Ainsi s'explique la préférence que l'on donnait aux médailles en moyen

bronze sur les monnaies en or et en argent, trop précieuses pour les consacrer à cet usage.

En terminant ce que j'avais à dire sur les médailles du haut empire trouvées à Vésone, j'en citerai trois assez remarquables, dont une en or et deux en argent, module ordinaire :

1° Caligula. — *Obvers :* Tête de l'empereur, couronnée de laurier. *Légende :* C. CAESAR AVG. TRIB. POT. P. P.

Revers : Tête d'Agrippine. *Légende :* AGRIPPINAE AVGUSTAE.

Cette médaille est en or.

2° Caligula. — *Obvers :* Tête de l'empereur. *Légende :* C. CAESAR. AVG. GERM. P. M. TR. POT.

Revers : Tête de Germanicus. *Légende :* GERMANICVS CAES. P. C. CAES. AVG. GERM.

3° Claude. — *Obvers :* Tête de l'empereur. *Légende :* TI. CLAVDIVS CAESAR.

Revers : Tête d'Agrippine, couronnée d'épis. *Légende :* AGRIPPINA AVGVSTA.

Les médailles du bas empire les plus communes sont celles de Posthume, en argent, petit et grand bronze ; des Victorin, des deux Tétricus, en petit bronze ; de Claude II, d'Aurélien, de Maximin, de Constance-Chlore, petit et grand bronze ; de Magnence, de Décence, des deux Constantin père et fils, de Licinius, de Crispe, des autres Constance, enfin de Gratien et d'Arcade, en petit bronze. On en trouve quelques-

unes d'Honorius et très peu au dessous de cet empereur.

Je n'en citerai qu'une, la plus remarquable que j'aie vue.

Crispe. — *Obvers :* Le buste de Crispe, tête casquée, tournée à gauche ; dans la main droite la haste, sur les épaules la cuirasse et le bouclier; la cuirasse est ornée d'une tête de taureau; dans l'écu du bouclier, cinq personnages, dont trois debout et deux à genoux; l'empereur Constantin, couvert du paludamentum, donne le titre de César à Crispe et à Licinius, qui se tiennent à genoux. *Légende :* IVL. CRISPVS. NOB. C.

Revers : Un autel surmonté d'un globe et de trois étoiles, offrant cette inscription: VOTIS. XX. *Légende :* BEATA TRANQVILLITAS.

Exergue : P. TR.

Cette médaille, petit bronze, parfaitement conservée, fait partie du médailler de M. le docteur Galy.

DESTRUCTION DE VÉSONE.

Florissante avec l'empire romain, notre cité n'avait fait que s'accroître sous la domination du peuple roi; mais, lorsque les vainqueurs du monde, traqués par des torrens de Barbares, commencèrent à chanceler sous le poids de leurs immenses lauriers, alors aussi Vésone vit pâlir son étoile de grandeur et de gloire. Tout a une fin, et notre métropole, qui s'étendait le long de la rivière, du lieu de la préfecture actuelle jusqu'au Toulon, n'offrit

plus qu'un amas de charbons, de cendres, de briques énormes, de revêtemens en ciment, de fragmens de marbres, de fûts de colonnes, de chapiteaux, de bas-reliefs, de débris de temples, de grands édifices, de statues, de tombeaux, enfin de tous les vestiges d'une grande ville et d'une population nombreuse décimée par le fer et par le feu.

L'époque précise de cette horrible catastrophe nous est inconnue : l'histoire en a gardé le secret. Il n'est pas douteux que la décadence de Vésone commença sous Honorius, lorsque cet empereur fit aux Goths la cession de l'Aquitaine ; c'est précisément l'époque où les monnaies romaines y devinrent très rares. Mais son renversement total, que rendent incontestable de nombreuses ruines trouvées dans l'état où dut être réduite une ville devenue la proie des flammes, suivit-il de près cette décadence ? C'est probable. Les Gaules étaient en feu. Déjà plusieurs provinces maritimes avaient secoué le joug de l'obéissance, s'étaient constituées en république sous la dénomination de Confédération Armorique, et des tyrans, luttant contre l'empereur, opposant une armée à la sienne, nommaient des magistrats dans toutes les villes qui favorisaient leur révolte. D'un autre côté, les Vandales, errant en bêtes féroces, ravageaient tout ce qui se trouvait sur leur passage. Les Francs, non moins redoutables, dégoûtés du nord, cherchaient à se créer une patrie, et, au milieu de ce chaos suprême de désordre,

les haines particulières s'acharnaient encore à assouvir leur aveugle fureur.

Ce fut dans cet intervalle, d'Honorius à Clovis, que Vésone perdit son existence avec sa splendeur, et se vit enfouie en débris dans cette enceinte murale dont nous avons parlé déjà. Là, en effet, gisent encore, pêle-mêle, ses riches colonnades, ses magnifiques portiques, ses temples et ses plus précieux monumens.

Quels furent ses dévastateurs? Devons-nous imputer les désastres de notre antique cité aux Goths, aux Vandales, aux Francs ou aux Romains? Nous ne pouvons le dire; mais ce que nous savons positivement, c'est que Vésone n'était plus qu'un bourg sous la première race : *Vésonno vico.* Une médaille le constate, et son revers, ayant pour légende les noms de saint Front et de saint Silain, premiers apôtres du Périgord, en grande vénération surtout à Vésone, s'oppose à ce que cette monnaie soit attribuée à une autre localité. On sait que Clovis avait laissé aux cités leurs principaux droits, et qu'il avait donné aux évêques l'autorité la plus grande.

Vésone, avant la conquête romaine, avait le privilége de battre monnaie. Elle en était fière; elle reprit ce droit et en usa aussitôt qu'elle en eut le pouvoir. La monnaie que nous avons citée, portant, d'un côté, une tête avec coiffure en perles, et pour légende VÉSONNO VICO; au revers, une croix ancrée, et pour légende FRUNT∽ I∽ ILAS, rend ce fait incontestable; et le revers, portant la croix et les noms de saint Front,

de saint Silain, laisse croire que ce droit fut exercé sous l'autorité de l'évêque.

Plus tard, en effet, nous voyons les évêques revendiquer ce droit contre les comtes, qui voulurent eux-mêmes faire frapper monnaie en leur propre nom.

Une chose bien positive encore, c'est que Vésone n'avait pas quitté alors son nom pour prendre celui de ses peuples, ce qui n'arriva que dans le VIe siècle. Sidoine-Apollinaire est le dernier auteur qui se soit servi du mot *Vesunnici*, pour habitans de Vésone, et Grégoire de Tours n'emploie que les mots *Petrocorii* pour Périgourdins et *Petragorium* ou Périgueux pour désigner Vésone. Sidoine-Apollinaire vivait vers la fin du Ve siècle, et Grégoire de Tours vers la fin du VIe; c'est donc dans cet espace de temps que cette médaille fut frappée, que Vésone fut détruite, et qu'elle perdit son nom pour prendre celui de Périgueux, qu'elle a conservé jusqu'en 1182, époque où Henri II le lui enleva pour le donner au Puy-St-Front, en ne lui laissant que celui de Cité de Périgueux, que son emplacement porte encore.

Ainsi, le Puy-St-Front, qui n'était qu'un des faubourgs de Vésone, et auquel le tombeau de l'apôtre du Périgord avait donné naissance, élevé à la dignité de ville, marcha de pair avec la Cité, et, après deux cents ans de querelles déplorables, de haines profondes qui divisèrent autrefois ces deux villes, la Cité elle-même succomba et n'est plus aujourd'hui qu'un des faubourgs du Puy-St-Front ou de la ville actuelle de Périgueux.

DES JARDINS CHAMBON, CHAMPEAU ET LEYMARIE.

Le jardin Chambon, comme site, est agréable. Élevé en terrasse, il domine une partie de la ville, et donne une idée de la beauté du paysage de ses environs. Il touchait jadis au temple de Mars, converti plus tard en cathédrale; il devint, sous le christianisme, la propriété des évêques. Leur habitation y fut bâtie, et les voûtes souterraines qu'on y voit encore en sont les dernières ruines. L'habitation fut détruite en 1577, à l'époque où les protestans s'emparèrent de la Cité. Elle ne fut point relevée, et son emplacement devint le sol de la dîme jusqu'en 1792, époque où il fut vendu. En 1821, il appartenait à celui dont il porte le nom. Cet homme aimait les arts; il se rend lui-même ce témoignage, qu'il a fait inscrire sur sa tombe, placée dans ce jardin, où il voulut être enterré. Son goût le porta à recueillir tous les débris antiques qu'il put rencontrer. Il a disparu, et les débris, plus durables, gisent encore dans ce jardin qui faisait ses délices. Ces débris sont des fragmens de pilastres, de corniches, des fûts de colonnes, des chapiteaux, des statues, des cippes et d'autres objets sculptés. Plusieurs de ces fragmens antiques sont très curieux sous le double rapport de l'art et de l'histoire. On ne peut leur contester le mérite du travail. Les sculptures sont d'une délicatesse admirable, et le dessin en est pur et correct; la plupart de ces ornemens représentent des boucliers, des casques, des cuirasses,

des armures de toute espèce, des têtes tranchées, enfin des trophées tels que j'en ai vu sur le piédestal de la colonne trajane à Rome.

Un fût de colonne mérite surtout de fixer l'attention. Chaque cannelure est terminée, par le bas, par une coquille, et les arêtes de ces nervures sont ornées de grains de chapelet. La partie inférieure représente des armes sculptées en petit relief et très ingénieusement disposées. La plate-bande offre des tritons conduisant des chevaux marins, au milieu desquels se jouent des dauphins de différentes grandeurs. La scène se passe dans les eaux, ce qui ferait supposer que ce monument consacrait le souvenir d'une victoire navale. Auguste fut vaincu plusieurs fois sur mer par Sexte-Pompée. On sait que la famille Pompée s'était réfugiée à Vésone : il est naturel de penser que les Vésoniens, reconnaissans des bienfaits que leur avait procurés le séjour de cette illustre famille, aient voulu lui élever un arc de triomphe pour immortaliser ses victoires navales.

Les voûtes souterraines qui faisaient partie du palais des évêques ne remontent pas à une antiquité très reculée : elles ne sont que l'œuvre du XIVe siècle. Mais le palais primitif était beaucoup plus ancien : il devait dater du VIIe siècle. Ainsi, de cette époque à celle de sa destruction, en 1577, soixante-six évêques, suivant l'histoire, y auraient fait leur demeure. En 1378, sous l'épiscopat de Pierre Tizon, les habitans de Périgueux démolirent le palais épiscopal, pour punir ce prélat de

son attachement aux Anglais. C'est à cette époque que furent construites les voûtes souterraines qui s'harmonisent si bien avec les débris antiques que l'on admire dans ce jardin.

Le jardin Champeau est aussi agréable que le précédent; mais il offre moins de débris antiques. De ce jardin on peut examiner l'extérieur du mur d'enceinte dont nous avons parlé, voir l'extérieur d'une tour romaine et contempler un bas-relief représentant Bacchus enfant cueillant des raisins. Cette sculpture est admirable et appartient à une époque où les arts étaient florissans.

Le jardin Leymarie mérite d'être visité. Le mur qui soutient les terres du jardin Chambon et le borne d'un côté offre des particularités qui méritent d'être observées. Là, on peut étudier la construction du mur d'enceinte et le genre de tours que construisaient les Romains.

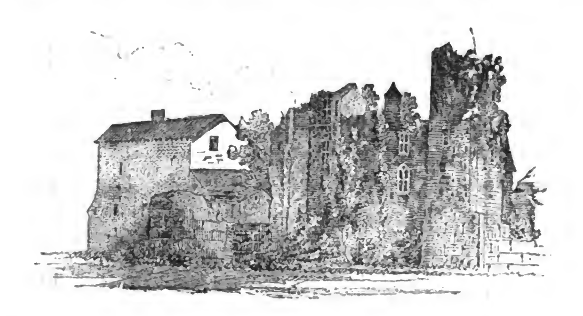
On y voit aussi quelques sculptures et bas-reliefs qui méritent l'attention des archéologues.

LE CHATEAU DE BARRIÈRE.

Cinq châteaux forts défendaient jadis la cité de Vésone. Les incursions des Barbares, les guerres civiles et le temps qui dévore les hommes et les choses, les ont détruits. A peine en retrouve-t-on aujourd'hui assez de vestiges pour marquer le lieu qu'ils occupaient. Un seul, moins malheureux dans ses malheurs, s'est conservé en

ruines immenses qui portent quinze siècles d'événemens historiques.

Le château de Bourdeilles, anciennement de Périgueux, bâti sur l'entrée principale de l'antique enceinte murale, vers l'an 980, fut démoli en 1793. La maison Bardon, aujourd'hui Lafforest, occupe une partie de son emplacement. Celui des Rolphies, appartenant aux comtes de Périgord, et construit au milieu de notre amphithéâtre, fut rasé à l'époque de l'expulsion des comtes, en 1399; celui de Godoffre, situé dans les prés du moulin de Ste-Claire, à l'endroit où étaient les thermes publics, appartenant aussi aux mêmes comtes, fut détruit dans le même temps. La tour, le château et le palais des évêques, placés dans le jardin Chambon, furent renversés pendant les guerres de religion, en 1577. Celui de Barrière, à l'ouest du château de Bourdeilles, est donc le seul dont les ruines existent encore. Quelques



restaurations ou constructions lui ont donné dans le

moyen âge le nom de son restaurateur, dont la famille remplissait de hauts emplois à la cour des souverains de la province. Mais son nom primitif n'était pas celui-là. Il portait une autre dénomination qui s'est perdue dans l'obscurité des siècles.

Ce château remonte à une époque très reculée. Sa base, formée de pierres de grand appareil, surmontée de plusieurs cordons en briques, et ses deux tours, de construction romaine, ne nous permettent pas d'en douter. Évidemment ses fondations firent partie de l'enceinte fortifiée du temple de Mars et datent du IIe ou du IIIe siècle. La tour la plus élevée, et dominant au sud toutes les ruines, ronde à l'extérieur et carrée à l'intérieur, est l'œuvre du Xe siècle. Le corps du château appartient au XIIe siècle; quelques fenêtres et les portes de l'intérieur sont du XVIe siècle, et l'habitation actuelle, consacrée anciennement à une chapelle et à un caveau sépulcral, est du XIe ou du XIIe siècle. Ainsi, des nombreuses ruines que possède Vésone, il n'en est point de plus remarquables que celles du château de Barrière. Elles intéressent l'homme du monde, qui ne peut rester indifférent en présence de ces débris imposans, que la nature elle-même protége tous les jours, en leur donnant pour appui des arbres, des arbustes, des plantes et le lierre, que les anciens regardaient comme le symbole de l'immortalité, parce qu'il semble éterniser tout ce qu'il protége. Elles intéressent aussi, et plus vivement encore, l'archéologue, l'architecte et l'historien.

L'archéologue peut, en effet, y suivre l'antiquité dans toutes ses phases; l'architecte, y étudier le style architectonique de tous les âges, à dater du deuxième siècle jusqu'à nos jours, puisqu'une étude approfondie fait reconnaître dans ces antiques pans de murailles des constructions des IIIe, IVe, Ve, VIIIe, Xe, XIVe, XVIe, XVIIe et XIXe siècles. Mais l'historien y retrouve tous les souvenirs de notre antique Vésone. Là, en effet, se déroulent à ses yeux l'histoire générale des luttes sanglantes que cette importante métropole eut à soutenir. Tout son passé est écrit sur chaque pierre de ces ruines, ses défaites, ses victoires et plus encore ses malheurs. Pour peu qu'on contemple ces ruines, l'imagination s'échauffe, s'exalte, et, dans le noble délire de la science, on croit assister à ces nombreux événemens auxquels ont survécu ces majestueuses ruines. Pour moi, le château de Barrière n'a jamais été muet. Je ne parle point de la beauté du paysage, du site merveilleux qui semble embellir les idées, reposer délicieusement l'esprit, agrandir l'intelligence et faire oublier les contrariétés de la vie : ce ne sont que d'heureux avantages qu'on peut rencontrer ailleurs. Mais, bien souvent assis en face de ces ruines, je causais avec elles; je me faisais raconter les nombreux assauts qu'elles avaient essuyés, et leurs blessures et leurs cicatrices confirmaient toujours la vérité de leurs récits. Chaque restauration portait le cachet de son siècle, et me rappelait l'événement qui l'avait commandée. Dans le Ve siècle, je voyais les Goths, ce peuple

formidable, ayant abandonné la Scythie septentrionale, qui s'étendait alors jusqu'à la mer Baltique, et ayant forcé le faible Honorius à leur céder une partie de son empire, venir, sous les murs du château de Barrière, réclamer l'exécution de leur traité. Je contemplais nos Vésoniens leur opposant une vigoureuse défense, pour conserver leur indépendance et éviter de se voir réduits à obéir à des Barbares. J'admirais leur résistance, et je les encourageais à mourir plutôt que de se rendre. Leurs efforts furent héroïques; mais le nombre opprima le courage, et le château de Barrière devint la proie des vainqueurs. A ces vainqueurs battus eux-mêmes en succédèrent d'autres, plus redoutables peut-être, parce qu'ils étaient enivrés par de nombreuses victoires et poussés par la fureur des conquêtes. Clovis a triomphé d'Alaric. Les Francs veulent se substituer aux Goths. Ils s'emparent de Vésone, s'efforcent de pénétrer dans la forteresse; l'agitation est extrême; les combats sont acharnés, et je vois encore le château de Barrière témoin de cette sanglante lutte.

Plus tard, en 589, c'est Gombaud, se disant fils de Clotaire, qui, s'étant fait proclamer roi dans la ville de Brive, alors dépendant de Vésone, vient, à la tête d'une armée de séditieux, sommer notre métropole de lui ouvrir ses portes. Il me semble voir encore cet usurpateur, poursuivi par son crime, voulant faire peser sur nos Vésoniens tous les hasards de sa position et le poids des remords qui l'agitent.

Le château de Barrière a vu aussi ces formidables Sarrazins, que nul obstacle n'avait pu arrêter dans leur marche dévastatrice. Il eut à supporter de leur part toutes les horreurs d'un siége, et les Vésoniens n'avaient pas seulement à défendre leur vie contre ces Barbares, mais encore leur religion, que leurs ennemis voulaient anéantir. Le P. Dupuy nous dit que leur chef, trouvant la position de Vésone très avantageuse pour maintenir dans son obéissance le pays qu'il avait conquis, fit bâtir l'enceinte murale, et que le nom de *mur des Sarrazins* lui en est resté. Cet auteur eût été plus vrai s'il avait dit que l'enceinte murale avait été en partie rasée par Abd-er-Rhaman, et que le château de Barrière avait éprouvé le même sort.

Je ne m'étonne plus si les restaurations du château de Barrière sont si multipliées : elles expliquent les combats qu'il eut à soutenir et les mutilations qui en furent le résultat.

Pepin-le-Bref veut se venger de Waiffre, duc d'Aquitaine, trop fier pour s'incliner devant la puissance dont il conteste l'origine. Ce prince le traque, le poursuit jusque dans le Périgord, et c'est encore la ville de Vésone qui éprouve les terribles effets de son implacable ressentiment. Les murailles de cette cité sont presque rasées, et le château de Barrière subit le même sort.

Les Normands inondent une partie de la France, et l'Aquitaine surtout est ravagée par ce peuple féroce. Ils remontent la rivière de l'Ille, détruisant tout ce qui

se trouve sur leur passage, et, dans leurs courses vagabondes, ils arrivent sous les murs de notre métropole. La ville est prise, pillée, saccagée, et ses habitans, cherchant à éviter la mort, se réfugient dans la citadelle. L'ennemi les y poursuit. La résistance fut sans doute opiniâtre; mais la force devait finir par triompher. Les Normands entrent dans la citadelle, et la porte qui leur ouvrit passage conserve encore le nom de ces Barbares. Cette porte, dont nous avons déjà parlé, tient au château de Barrière.

Les Anglais, maîtres de l'Aquitaine par un mariage, résultat d'un divorce impolitique, voulurent régner en souverains sur toutes les villes de leur duché. Vésone, se souvenant de son antique indépendance, humiliée de se trouver sous la domination anglaise, refuse de se soumettre et ferme ses portes. Mais que peuvent les efforts d'une ville réduite à elle-même, abandonnée de ses voisins et sans cesse harcelée par de nouvelles troupes! Vésone finit par traiter avec les Anglais, et les reçut dans ses murs. Le Puy-St-Front leur résista plus longtemps, se laissa assiéger et ne se rendit que parce qu'il y fut forcé. Les comtes se montrèrent favorables aux rois d'Angleterre. Le clergé et les bourgeois du Puy-Saint-Front leur furent au contraire hostiles. De là datent ces querelles interminables entre ces deux fractions de la ville, qui durèrent près de trois siècles.

Ce ne sont pas les seuls événemens qui se présentaient en foule à ma mémoire à la vue de ces admira-

bles ruines : que de luttes, que d'assauts, que de succès, quelquefois que de revers se sont passés devant cet antique château de Barrière ! Assis devant ces ruines, je me rappelais aussi ces inimitiés sanglantes entre les comtes et les bourgeois du Puy-St-Front, et les contestations armées entre ces mêmes comtes et les évêques de Périgueux. Je me suis dit souvent : Il suffit d'interroger ce château pour en apprendre l'histoire entière du Périgord.

Comment a-t-il été réduit à l'état où il est? En l'examinant avec soin, on trouve inscrit sur ses murs le genre de sa mort. C'est un incendie qui l'a fait périr. En 1575, les protestans s'étaient emparés de la Cité, et l'avaient détruite de fond en comble. Ce succès ne leur suffisait pas : ils voulaient avoir aussi la possession de la ville de Périgueux ; mais, ne pouvant s'en emparer par la force, ils cherchaient à l'avoir par la ruse, et le projet était déjà arrêté de la prendre par surprise, d'accord avec quelques traîtres. Le propriétaire du château de Barrière, un d'Abzac, ayant eu connaissance de leur complot, en fit avertir secrètement la ville, déjoua leur projet, et sauva ainsi, au moins pour le moment, cette ville. Mais le secret de sa confidence fut mal gardé : son nom parvint aux oreilles des religionnaires, qui, furieux de voir leurs projets éventés, résolurent de s'en venger. L'occasion s'en présenta bientôt. Maîtres de la ville de Périgueux et de la Cité, ils mirent le feu au château de Barrière, et le réduisirent dans l'état où on le

voit encore. Son propriétaire ne voulut point le faire rebâtir, le céda à la famille Dupuy, et il appartient aujourd'hui à M. de Beaufort, dont le goût et l'intelligence se décèlent dans son empressement à recueillir tous les débris antiques qu'il a pu trouver dans cette propriété. Le château de Barrière renferme, en effet, des fûts de colonnes, des chapiteaux, des frises, des fragmens de statues, des inscriptions, des cippes funéraires de la plus belle époque, et tous ces précieux objets sont conservés avec un soin qui honore l'ami des arts.

C'est au milieu des ruines du même château que l'on trouve ce bel autel dédié à Apollon Coblédulitavien, par un prêtre du temple de Mars, dont nous avons déjà parlé en rendant compte des thermes publics de Vésone.

CHAPELLE DE SAINT-PIERRE-ES-LIENS.

L'histoire de l'art architectonique est en général peu intéressante à dater du IVe jusqu'au XIe siècle. Pendant cette longue période, si l'on en excepte quelques monumens, il ne se créa rien de grand, rien de nouveau. L'architecture tomba même dans une complète décadence: cela devait être. C'était la conséquence inévitable des luttes religieuses, des guerres terribles et des nombreuses invasions qui, à cette époque, désolèrent la France. Clovis fit bâtir, cependant, quelques édifices; mais ces édifices furent si mal construits, qu'ils n'ont laissé, après eux, aucune trace visible de leur existence.

Nous retrouvons à Vésone une chapelle qui remonte au VIe siècle, telle qu'elle est aujourd'hui, et qui probablement en avait remplacé une du IVe. Ce monument n'est pas éloigné de l'enceinte murale, dont nous avons déjà parlé, et se trouve sur le chemin qui conduit à la tour de Vésone. Elle sert d'orangerie au jardin Vidal, près de l'ancien cimetière des pendus. Ce n'est point la révolution de 1793 qui l'a fait sortir de sa destination: depuis long-temps elle avait cessé d'appartenir au culte religieux. On croit qu'elle fut abandonnée dans le XVe siècle. Son genre de construction est très simple: il consiste dans des moellons posés par assises, dans le style de la tour de Vésone. Elle était dédiée à saint Pierre-ès-Liens, ce qui prouve son ancienneté.

C'est dans cette chapelle, jadis plus grande, que fut trouvé le tombeau d'un évêque, avec cette inscription: *Leo, papa*. On crut que le grand pape de ce nom qui avait fait reculer le fier Attila était venu mourir à Vésone. C'eût été glorieux pour notre cité; mais, malheureusement, il ne s'agissait que de l'évêque Léonce, qui vivait dans le IVe siècle. Il est probable que cet évêque de Vésone avait fait bâtir une chapelle sous l'invocation de saint Pierre, qu'il y fut enseveli, et que, lorsque cette chapelle fut refaite ou agrandie, on respecta son tombeau.

On sait, d'ailleurs, que le mot *évêque* équivaut à *père*, et que les premiers pasteurs des diocèses portèrent, pendant long-temps, la seule dénomination de révérends pères.

CLOCHER ET CATHÉDRALE DE SAINT-FRONT.

Le voyageur, en arrivant à Périgueux, aperçoit un clocher de forme bizarre : il interroge ses souvenirs ; mais aucun d'eux ne lui rappelle un point de comparaison. Sa curiosité se trouve excitée, et son premier soin est de visiter le monument qui de loin a frappé ses regards étonnés. Il erre long-temps autour de l'édifice auquel ce clocher appartient, sans pouvoir en découvrir l'entrée. Parvenu sur une place, où il s'arrête quelques instans pour examiner une fontaine jaillisante dont le travail lui plaît, il aperçoit une arcade ; le vide obscur que produit cette arcade fixe son attention. Il approche : de grandes pierres d'appareil, que les siècles avaient noircies, mais qu'une main barbare n'a pas craint de badigeonner ; une frise d'un travail admirable ; des bas-reliefs du meilleur goût, lui décèlent le monument qu'il cherche : c'est le fronton du porche par lequel on pénètre dans la basilique antique. Ce porche, que les injures du temps n'ont pu détruire, a été utilisé par le commerce et l'industrie. A gauche, l'on remarque l'atelier d'un sabotier, et, à droite, deux magasins d'épiciers. Le voisinage, du moins, est une garantie pour les acheteurs. La fraude et la mauvaise foi ne seraient pas venues loger si près du temple.

La porte qui mène dans le vestibule, aujourd'hui découvert, est remarquable. Son style gothique, des petites colonnes, leurs chapiteaux historiés, sa forme

ogivale, son double rang de pointes de diamans séparé par un tore qui retombe sur l'imposte, tout intéresse. On regrette qu'on l'ait enfouie à moitié et qu'on n'ait laissé précisément que ce qu'il faut pour le passage. C'est du vestibule que le voyageur observe le clocher.



Sa hauteur l'étonne : elle est de près de soixante-cinq mètres. Ce clocher s'élève comme une pyramide. A partir de sa base, presque carrée, jusqu'à son sommet, il va toujours en décroissant. Il est orné de trois galeries

extérieures, qui l'entourent comme une ceinture. Les quatre faces sont décorées de colonnes engagées, de pilastres entre lesquels se trouvent des fenêtres à plein cintre. Au-dessus de la troisième galerie, le plan devient circulaire. Une trentaine de colonnettes, élevées sur un soubassement et couronnées d'une espèce d'entablement, soutiennent le dôme du clocher, dont la forme est conique. Imposant par sa masse, sévère par son genre de construction, ce clocher est sans modèle en France, et, dans son ensemble, il fera toujours l'admiration des hommes versés dans la connaissance des monumens du moyen âge. Il fut bâti par Frotaire de Gourdon, vers l'an 980. A une époque peu éloignée de nous, on voulut restaurer ce clocher, et, croyant l'embellir en le rajeunissant, et le consolider sans doute en le crépissant, on ne trouva rien de mieux que de lui donner une couleur cendrée. C'était probablement pour faire allusion à l'incendie dont il fut, en 1109, il y a près de huit siècles, la triste victime.

On peut pénétrer dans le clocher et visiter l'intérieur, qui n'est pas moins remarquable que l'extérieur. De l'une des galeries, dont on fait le tour, on se fait une idée complète de la ville de Périgueux, de ses principaux édifices et de ses environs. Ce point de vue est un panorama parfait que nul étranger, un peu dévoué aux arts et aux beautés de la nature, ne peut se dispenser de visiter.

Deux maisons occupent presque le vestibule. Leur

construction est récente et fut le résultat d'une condescendance toute bienveillante. La première de ces maisons appartient à un honorable industriel. La seconde devait servir de logement au sacristain de la cathédrale.

Une chapelle gothique, où le culte religieux n'est plus exercé, avance sur la base du clocher, et produit extérieurement à l'œil un effet aussi désagréable que l'usage qu'on en fait est pénible au cœur chrétien. Cette chapelle appartenait anciennement à la famille Laroche-Aymond, qui en faisait un tombeau. On y voit encore ses armes avec la litre bien conservée. Les ecclésiastiques appartenant à cette famille avaient, dit-on, le droit de déposer un pistolet sur l'autel en célébrant la messe : droit singulier, qui consacrait probablement le souvenir de quelque glorieuse action pour la défense de la foi.

Il ne reste plus de la première jeunesse du vestibule que quelques portions de murs et de voûtes brisées, perdues dans de nouvelles constructions. Là, fut jadis une église antérieure à celle qui existe, et postérieure elle-même à l'humble oratoire qui renfermait les précieuses dépouilles de l'immortel fondateur de la foi dans notre cité de Vésone. Cette église fut celle que restaura Chronope, dans laquelle il transféra le corps de saint Front, et qui valut à ce vénérable évêque la brillante épitaphe que fit à sa louange le savant Fortunat de Poitiers. C'est dans cette église, qui sert aujourd'hui de vestibule à la cathédrale, que saint Géry, évêque de Cambrai, vint honorer les reliques de l'apôtre du Périgord,

comme saint Hilaire les avait visitées avec son disciple saint Just, dans une chapelle bâtie par saint Front, et où ce saint fut enseveli. A quels troubles, à quelles commotions politiques peut-on attribuer la destruction de ces premiers édifices chrétiens? L'histoire nous parle, dans le ve siècle, d'un affreux débordement de Barbares dans l'empire romain, de mille excès dont ces peuples se rendirent coupables, et la tradition s'est chargée elle-même de vouer leurs noms, d'âge en âge, à l'exécration publique; nous savons aussi que l'usurpateur Gombaud et les Gascons descendus des montagnes des Pyrénées, dans le vi^e^ et le viie siècle, exercèrent dans nos contrées des ravages affreux. Voilà sans doute les destructeurs de nos deux premiers temples. Ennemis de la religion du Christ, ces peuples féroces, ne respectant rien, renversaient tous les monumens religieux. Leur passage fut un torrent de feu. C'est vers la même époque que Vésone fut détruite.

A ces églises succéda celle que nous voyons aujourd'hui. Commencé dans le viie siècle, après deux cents ans de travaux souvent interrompus et repris, à cause de l'invasion des Sarrazins et des guerres continuelles qui désolaient le Périgord, cet édifice était à peine achevé qu'il fut, comme les deux autres, menacé d'une ruine totale. De nouvelles Bandes de Barbares, venues du nord, poussées par le génie de la destruction, tombèrent inopinément sur la France et y portèrent la désolation et la mort. Les Normands vinrent mettre le siége de-

vant Périgueux, après s'être emparés du poste important de Châlus, des châteaux de Monpont, de Mucidan, et après avoir ruiné les abbayes de Sourzac et de Saint-Astier, qui se trouvaient sur leur passage.

Ne pouvant forcer la citadelle de Vésone, ils tournèrent leur rage sur le bourg et le monastère du Puy-St-Front, allumèrent le feu aux quatre coins des bâtimens, forcèrent tout ce qui leur faisait résistance, et arrivèrent jusqu'à l'église St-Front, pour la réduire en cendres. « De faict, par toutes inventions, dit le P. Du-
» puy, ils s'en mettent en devoir; mais la divine pro-
» tection et la puissance du saint apôtre ne leur permi-
» rent cet avantage. Car soudain, à la vue des infidèles
» attaquans et des fidèles qui estoient sur les murailles
» de la cité, parut en l'air un vénérable et ancien évêque,
» revestu des habits pontificaux, accompagné de quatre
» jeunes hommes, parés de dalmatiques rouges, qui
» défendoient du feu ce lieu saint et reculoient les Nor-
» mands de l'abord, moins leur en permettoient-ils l'en-
» trée : voire, espouvantés par le signe tout céleste,
» ils prindrent la fuite sans qu'ils fussent autrement
» poursuivis. »

Il est probable néanmoins que le feu, mis aux quatre coins des bâtimens, dut les endommager, que le monastère fut brûlé, ainsi que le clocher, et que quelques parties de l'église furent renversées. Les traces du feu, bien visibles à l'extérieur du clocher, des voûtes, des coupoles, des chapelles latérales, du porche et du vestibule,

ne laissent aucun doute sur la réalité d'un violent incendie. Les diverses restaurations qu'on remarque dans cette église viennent confirmer cette pensée, et il semble même que tous les travaux ne furent terminés que vers le milieu du xie siècle, puisque c'est vers ce temps que les chroniques parlent de la consécration qui fut faite de ce temple, en 1047, par Aymon de Bourbon, archevêque de Bourges.

En nivelant la place du marché dite Francheville, on découvrit, l'année dernière, plusieurs médailles, moyen bronze, du xe siècle.

Ces monnaies représentent, d'un côté, le Christ nimbé, bénissant de la main droite, et tenant de la gauche l'évangile ouvert, avec ces deux lettres grecques A et Ω.

On y lit cette légende : EMMANVEL.

Le revers offre une croix en forme de calvaire, avec ces mots grecs placés dans l'intervalle des bras de la croix :

IΕ	ΚϽ
NI	KA

C'est-à-dire Jésus-Christ, vainqueur.

L'un des revers porte cette inscription grecque :

Ιησυς
Χριστυς
Βασιλεῦς
Βασιλέων

Ce qui signifie : Jésus-Christ, roi des rois.

Ces monnaies appartiennent au règne de Jean Ier, empereur de Constantinople, en 969.

Il est vraisemblable que ces monnaies furent apportées à Périgueux par les ouvriers qui travaillèrent à la restauration ou construction de l'église de St-Front, leur date coïncidant avec cette époque. Ainsi s'expliquent l'abandon de l'art romain, pour adopter des élémens d'architecture inventés, perfectionnés ou mis en usage par les Grecs de Byzance, et cette prédilection pour imiter Sainte-Sophie de Constantinople, offrant des coupoles sur pendentifs, plutôt que de prendre comme modèles les basiliques latines, offrant des voûtes plates ou cylindriques, une nef et deux latéraux.

La grandeur de l'église de St-Front, sa forme, ses coupoles, ses piliers énormes, tout frappe, étonne et devient pour l'archéologue un objet d'étude. Il est vrai qu'on n'y voit point ces arabesques, ces rinceaux, ces moulures imités des Grecs ou des Romains; ces médaillons dans lesquels sont, en demi-relief, les bustes des personnages marquans de l'époque; ces rosaces à dentelles, ces galeries supportées par des pilastres gracieux et légers, ni les ornemens multipliés de la renaissance. On n'y remarque rien qui caractérise son ordre d'architecture, que je nomme roman-bizantin. Tout y est irrégulier, mais d'une irrégularité bien préférable à une uniformité mesquine qui ne peut émouvoir l'imagination. Le plan, cependant, offre de l'ensemble, et marche vers l'unité. Une croix grecque, cinq voûtes sphériques, douze piliers soutenant les vingt panaches sur pendentifs qui portent les cinq coupoles, trente-six fenêtres, les

murs intérieurs ornés d'arcades feintes reposant sur des pilastres, trois portes, tel est le monument. Aux branches de la croix grecque étaient adaptées deux chapelles ; il n'existe plus que celle du sud; elle forme une abside et se trouve supérieure au pavé de l'église. Sa voûte, terminée en cul de four, est de la même hauteur que l'arcade ; son pourtour est orné de deux rangs de colonnes d'ordres corinthien et composite, placés l'un sur l'autre avec un couronnement. La construction de cette chapelle était postérieure à celle de l'église. Elle a été restaurée récemment et avec goût, par M. Catoire, architecte, sous la direction de Mgr l'archevêque de Reims, alors évêque de Périgueux.

La chapelle du nord était parallèle à l'autre; elle fut détruite dans le XVI[e] siècle, pour construire une église paroissiale, aujourd'hui en ruines, mais dont les quatre murs, encore debout, laissent apercevoir toute l'étendue. Pendant la révolution de 1793, elle avait servi de salle décadaire et en conserve encore le nom. Elle était dédiée à sainte Anne, patronne de la ville de Périgueux.

L'église de Saint-Front était collégiale ; elle devint cathédrale par une transaction approuvée le 11 janvier 1669. Les protestans, maîtres de Périgueux en 1575, et ayant occupé cette ville pendant sept années, avaient détruit l'église cathédrale, située à la Cité, ainsi que le palais épiscopal et les habitations des chanoines. Alors l'évêque et les chanoines se réfugièrent dans le monastère du Puy-Saint-Front, et, n'ayant pu relever

entièrement la cathédrale de la Cité, ils s'établirent définitivement dans la collégiale Saint-Front, et le monastère devint l'habitation des évêques.

DU RÉTABLE EN BOIS, OU DE L'AUTEL SCULPTÉ.

Ce magnifique monument est dans l'église de Saint-Front, à gauche, en entrant par la porte de la Clautre. Il est en bois de chêne sculpté. Il fut fait par un père jésuite, dont la congrégation possédait un collége à Périgueux. Ce religieux, qui s'appelait Laville, mit dix ans pour le terminer, ne se doutant pas que son collége serait transformé un jour en préfecture, que les pilastres, la corniche et l'entablement de cet édifice orneraient la façade de ce nouvel établissement; que l'emplacement de l'église deviendrait une place publique, et que son travail, chef-d'œuvre d'art et de patience, jeté dans la poussière, serait devenu la proie des vers ou des flammes, si la religion ne se fût empressée de lui rendre sa première destination.

Ce rétable fut placé d'abord dans la chapelle du nord, et en occupait en demi-ellipse tout le fond. Mgr George l'a fait transporter là où il est aujourd'hui. Ce précieux monument s'élève à une hauteur de 9 mètres 40 centimètres, et se développe sur une longueur de 11 mètres 10 centimètres. Il se compose d'un soubassement, sur lequel reposent quatre piédestaux, avec leurs colonnes torses d'ordre corinthien, et leur entablement, surmonté d'un acrotère.

L'architrave, la frise et la corniche, après avoir régné horizontalement sur les deux côtés du rétable, décrivent un arc de cercle dont les extrémités s'appuyent sur les deux colonnes du milieu, et dont le sommet vient se raccorder avec le niveau supérieur de l'acrotère.

Sous le portique se trouve sculptée en relief la scène principale, représentant l'Assomption de la Vierge. On voit Marie s'élever dans le ciel, enveloppée de nuages et soutenue par une foule d'anges. Les apôtres, au nombre de onze seulement, sont prosternés. Ils contemplent le triomphe de cette reine des cieux, et les traits de leur visage annoncent l'étonnement et la joie.

Dans l'entre-colonne, de chaque côté, sont deux niches formées par des pilastres couronnés d'une tête d'ange, sur laquelle s'appuie l'archivolte, au centre de laquelle est placée, sur un cul-de-lampe orné de feuilles d'acanthe, une statue de grandeur naturelle, représentant le mystère de l'Annonciation.

A gauche, c'est l'ange gardien, dont la figure est vue en profil. De longs cheveux bouclés tombent sur ses épaules. Ses ailes sont déployées. Il est vêtu d'une longue tunique, pressée sur ses reins avec un cordon attaché par devant. Son manteau, posé sur l'épaule droite, passe sous le bras gauche : la main droite le tient relevé sur la cuisse. Le visage de l'ange fut mutilé, et la restauration qu'on y a faite lui enlève la noblesse de l'expression. Mais l'envoyé du ciel, se tenant debout, la main gauche tendue, le regard fixé sur Ma-

rie, indique dans sa majestueuse attitude toute la sublimité de sa céleste mission. Une arabesque, jetée avec grâce, forme une auréole au-dessus de sa tête. Le centre de l'arabesque est indiqué par une croix à branches égales. Autour est une guirlande de fleurs surmontée d'un panache, et on y remarque deux anges dont le bas du corps se termine en volutes ornées de feuillages.

Marie est à droite. Elle se tient à genoux sur un prie-Dieu, avec un livre ouvert devant elle. Elle a pour vêtement une large robe, qui descend en plis onduleux jusqu'à terre. Sa ceinture est un cordon noué par devant. Sa main droite repose sur son cœur, et le geste qu'elle fait de la main gauche exprime les sentimens d'une humble résignation. La coiffure porte le cachet de l'époque du XVIIe siècle. La figure est le portrait d'Anne d'Autriche. La ressemblance est trop frappante pour n'être que l'effet du hasard. La forme du prie-Dieu, dont toutes les parties sont sculptées à jour, est infiniment gracieuse. C'est sur ce prie-Dieu qu'est posé le livre de la Vierge. Une auréole en arabesque remplit l'intérieur de la niche, dont le sommet est couronné par une corbeille de fleurs placée dans un encadrement en guirlandes.

Deux culs-de-lampe soutiennent ces statues. Semblables dans leur forme, ils le sont aussi en grandeur, et les ornemens qui les décorent sont parfaits de goût et de pureté. Dans les panneaux de l'entre-colonnement sont placés des vases imitant les vases antiques : ils sont

remplis de fleurs, et à leurs deux anses sont attachés des griffons qui se terminent en volutes ornées de bouquets d'où s'échappent des génies ailés.

Mais ce sont surtout les colonnes qu'il faut admirer. Sculptées avec grâce, une guirlande de fleurs les entoure sans interruption de la base au sommet, et des rameaux de vignes entrelacés en envahissent, avec leurs feuilles et leurs fruits, presque toutes les sinuosités. Des anges, semblant planer dans les airs, jouent avec les grappes de raisins, tandis que des oiseaux voltigent autour pour en saisir quelques grains. Ici, ce sont des pélicans, symboles de l'affection maternelle; là, des lions, emblêmes de la force; et à ces animaux s'en joignent d'autres d'une nature non moins opposée. Des ours, des loups, des singes, des écureuils, animent le tableau; et, si l'on reprochait à l'artiste l'incompatibilité des caractères, il trouverait son excuse dans une pensée religieuse. Peut-être blâmera-t-on, dans ces colonnes, la trop grande profusion des détails; mais leur richesse, en leur attirant une critique, ne leur suscitera point une envie rivale. On ne se livre plus aujourd'hui aux œuvres de patience, et c'est peut-être notre précipitation qui dévoile notre faiblesse.

Les piédestaux de ces colonnes représentent, en bas-relief, dans les panneaux, plusieurs mystères de la Vierge et de la Passion du Christ. C'est, pour les yeux vulgaires, l'histoire parlante des diverses époques de la vie de Marie et de son fils, et, pour les esprits supérieurs,

un objet d'art que la religion rend plus précieux encore. Les bas-reliefs des faces latérales ne sont qu'ébauchés. Encadré dans une torsade de fleurs, formant un médaillon, chaque mystère offre une scène complète avec des particularités qui caractérisent l'époque où vivait le sculpteur. Ce n'est pas seulement dans les costumes qu'on retrouve le siècle de Louis XIII, mais encore dans les habitudes et les goûts de la famille. On est frappé du nombreux entourage de la mère de Marie au moment où elle met au monde sa fille. On n'est pas moins surpris en voyant un chien caniche jouer autour d'un berceau avec les langes d'un enfant. Les mystères du Christ offrent une plus grande exactitude historique. Décrits par l'évangile, le respect pour le texte sacré les a préservés des anacronismes que le sculpteur s'est permis lorsqu'il a pu se livrer aux caprices de sa volonté. Une espèce de fronton, surmonté d'un soleil dans lequel on voit le monogramme du Christ, couronne toute l'ordonnance de ce rétable. Au centre, Jésus, porté sur des nuages, semble s'élancer vers sa mère, pour déposer sur sa tête la couronne qu'il tient suspendue, et à droite et à gauche sont des anges de grandeur naturelle, qui, ravis de ce spectacle, contemplent et adorent.

Tel est l'ensemble de ce chef-d'œuvre de patience, remarquable par sa composition, et que notre siècle reproduirait avec d'autant plus de difficultés, que les artistes travaillaient alors d'inspiration.

Ce travail n'est cependant point sans défaut : il a son cachet d'imperfection, comme tout ce qui sort de la main de l'homme. Le sculpteur s'est montré faible dans la partie des figures, parce qu'il connaissait peu l'anatomie. Il a donné à ses personnages quelque chose d'outré dans les mouvemens et dans les poses. Les draperies sont en général lourdes, trop arrondies et sans souplesse ; enfin, les figurines des bas-reliefs sont trop saillantes et manquent de proportions naturelles. Quoi qu'il en soit, ce chef-d'œuvre sera toujours admiré, parce qu'il mérite de l'être.

L'autel, imitant l'urne d'Agrippa, est moderne. Il ne s'accorde point avec l'ensemble du rétable, dont toutes les lignes sont droites. Fait en bois blanc, revêtu d'une couleur brune, à l'huile, simple et sans sculptures, cet autel forme une disparate mesquine avec la grandeur imposante du rétable. Mais on ne pouvait mieux faire sans doute pour le moment : il faut espérer que plus tard la restauration sera plus complète.

La chaire a été sculptée par le même artiste. Elle offre des détails qui la rendent précieuse. Les médaillons qui la décoraient étaient d'un bon goût ; mais plusieurs ont disparu ; il est à craindre que ceux qui restent n'éprouvent le même sort.

DU CHOEUR ET DE L'AUTEL DE SAINT-FRONT.

A l'extrémité de l'église, et tout-à-fait en dehors du plan primitif, fut bâtie la chapelle gothique qui sert aujour-

d'hui de chœur. Elle fut fondée, en 1337, par le cardinal de Taleyrand, sous l'invocation de saint Antoine, et restaurée, en 1585, par François de Bourdeilles. Les traces d'une restauration sont visibles, et les voûtes ogivales, les nervures retombant en forme de colonnettes, des espèces de chapiteaux, les figures bizarres qu'on y voit, et la forme de quelques fenêtres, portent évidemment le cachet de ces deux époques bien distinctes. Avant la révolution de 1793, cette chapelle était desservie par des vicaires particuliers.

C'est à l'entrée de cette chapelle, presque sous l'arcade de jonction, qu'est placé le maître-autel. Ses marches sont en marbre blanc veiné de Carrare, ainsi que la dernière de ses marches, coupée en contre-passe et incrustée d'une rosace et de fleurons exécutés à la manière des mosaïques de Florence. Les gradins et le massif de cet autel sont en marbre blanc veiné de bleu turquin et orné de plaques de marbres plus ou moins précieux, dont plusieurs ne se retrouvent que dans l'ancienne Rome. Un groupe de chérubins décore le milieu du tombeau, et deux anges adorateurs reposent sur le dernier gradin. Derrière cet autel sont deux piliers revêtus de marbre rouge, soutenant une gloire et un baldaquin dorés. Cet autel appartenait à la chartreuse de Vauclaire. Il a remplacé celui qui, en 1793, avait été détruit, et, chose remarquable, il est sorti de Vauclaire, fondée par le cardinal de Taleyrand, pour être colloqué dans une chapelle fondée par le même cardinal.

Cet autel est beau ; il répond à l'imposante grandeur de la basilique qui le possède; il est à regretter seulement qu'il ne soit pas élevé sous la troisième coupole, sa place naturelle ; le chœur de la cathédrale aurait plus de développement, et du chœur actuel on ferait une très belle chapelle de la Vierge, en y transportant le rétable sculpté dont nous avons donné la description.

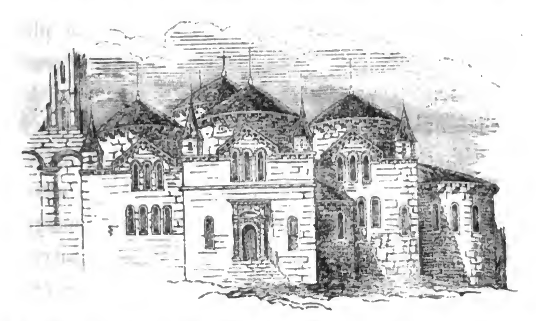
DES CAVEAUX.

L'église de St-Front possède un grand nombre de caveaux. Les plus curieux sont ceux du nord. La plupart sont taillés dans le roc, et, parmi ceux qui sont construits en moellons, on remarque plusieurs fragmens d'édifices antiques. A l'ouest, il en est un qui offre le plus grand intérêt. On y pénètre par les cloîtres, dont la partie la plus ancienne remonte au-delà du XIIe siècle. On croit que ce caveau occupe l'emplacement où fut enseveli saint Front. Sa reconstruction appartient au VIIIe siècle. On y voit des peintures très anciennes, et principalement un personnage, représenté enseveli dans une bière. L'ancienne chapelle de l'évêché avait été construite sur ce caveau, par respect, sans doute, pour le tombeau de l'apôtre du Périgord, voulant ainsi perpétuer le souvenir du premier monument consacré à la mémoire du fondateur de notre foi.

DES COMBLES DE L'ÉGLISE DE SAINT-FRONT.

Primitivement, cette basilique fut couverte en dalles de pierres. Partout où le dos et les reins des voûtes sont visibles, on distingue encore parfaitement plusieurs de ces dalles formant un escalier à girons rampans. Les coupoles étaient saillantes et offraient l'image d'un tambour surmonté d'une calotte, orné d'un cippe en pierre, en guise de lanterne. Le tambour s'élève en retraite à chaque assise, de manière que le sommet n'a plus le diamètre de la base. Chaque tambour est fortifié par une quinzaine de petits éperons imitant des pilastres, et un bandeau carré lui sert de corniche.

Les huit piliers des angles saillans portaient chacun une petite pyramide qui a disparu dans les modifications diverses qu'a éprouvées successivement la couverture de



l'édifice. Ainsi, cinq dômes majestueux et huit pyramides couronnaient jadis extérieurement la cathédrale de Saint-Front.

Aujourd'hui, une toiture en ardoise couvre les cinq coupoles. La charpente est supportée par un parpaing et quelques autres constructions, qui probablement fatiguent les voûtes. C'est de là et des immenses décombres qui sont sur ces voûtes que proviennent les lézardes qu'on aperçoit dans quelques coupoles.

Telle est l'église de Saint-Front. Elle est, sans contredit, sous le rapport architectonique, une des cathédrales les plus curieuses de France; elle ressemble beaucoup aux basiliques de Ste-Sophie, de Constantinople; de St-Marc, de Venise; à l'église de Kief, en Russie, que la princesse Elga fit bâtir; à celle que fit construire, en 988, le grand-duc Wladimir, et à celle de Novogorord.

ÉGLISE DE LA CITÉ.

A la simple vue, ce monument commande le plus vif intérêt. Deux coupoles saillantes, des murs ornés d'arcades feintes surmontées d'archivoltes sculptées, des bas-reliefs qui ne sont nullement en harmonie avec le style architectonique adopté dans l'ensemble de l'édifice; cette partie de l'est qui semble, par sa fraîcheur, n'être sortie que récemment des mains de l'ouvrier, malgré sa physionomie du moyen âge; des ouvertures bizarres, des œils-de-bœuf, des portes murées, une entrée excentrique, des pans de murailles, un reste de coupole: toutes ces incohérences de grandeur et de mesquinerie, d'intelligence et de sottise, de richesses et de ruines,

étonnent, jettent l'esprit dans la rêverie, et l'on est impatient de savoir ce que fut jadis cette église.

Dom Bousquet affirme que saint Front, apôtre du Périgord, établit sa cathédrale dans le temple de Mars. S'il faut s'en rapporter à cet historien, l'église de la Cité, qui a toujours été cathédrale de fait jusqu'en 1577, et de droit jusqu'au 1er janvier 1669, serait donc l'antique temple du dieu de la guerre; mais il est facile de voir que cet édifice n'est plus le même, ni dans sa forme ni dans son architecture. Je n'oserais point affirmer que saint Front s'empara du temple de Mars : ce serait prendre une responsabilité trop lourde. J'aime mieux affirmer que ce temple de Mars n'existe plus, et que l'église actuelle, dans ses anciennes constructions, ne remonte pas au-delà du VIIIe ou du IXe siècle. Les cloîtres mêmes, dont il ne reste plus que deux galeries, ne sont que du XIIe siècle.

L'église de la Cité se divise en deux parties d'architecture bien distinctes : l'une à l'est, l'autre à l'ouest. La première est du XIe siècle, et survécut telle qu'elle est à la ruine totale de l'édifice, consommée par les protestans en 1577.

La seconde n'est que du XVIIe siècle. François de La Béraudière, évêque de Périgueux en 1614 jusqu'en 1664, voulant, d'accord avec son chapitre, relever sa cathédrale, la fit commencer en adoptant le style du plan primitif. Mais, malgré ses généreux efforts, ne pouvant réaliser ses projets, il les abandonna, et l'église de la

Cité resta dans l'état où elle est aujourd'hui. On voit, en effet, que ce monument est inachevé, et que, suivant ses proportions actuelles, il devait avoir deux autres coupoles et un clocher.



On sait qu'il est de l'essence de la grandeur de conserver, au comble même de l'adversité, un reste de splendeur : l'église de la Cité en est la preuve. Elle offre plusieurs monumens remarquables.

Le premier est une table pascale gravée sur le mur latéral du sud. Sa longueur est de 1 mètre 74 centi-

mètres ; sa largeur, de 58 centimètres, et la hauteur des lettres et des chiffres romains est de 4 centimètres.

La destination de cette table n'est point douteuse. Elle servait à indiquer la Pâque aux curés du diocèse et à régler l'époque des fêtes. Mais quel cycle pascal représentait-elle? Etait-ce le cycle de Théophile d'Alexandrie, composé de 95 années? Etait-ce celui de Denys Lepetit, ou bien le cycle hébraïque? Nous ne résoudrons point la question ; nous abandonnons ce soin aux computistes. Nous observons seulement que cette table ne contient que quatre-vingt-dix années, et que, dans tous les cas, elle est imparfaite.

Le second est le mausolée de Jean d'Asside. Ce monument est d'autant plus remarquable, qu'il ne laisse aucun doute ni sur son auteur, ni sur l'époque de sa construction, ni sur sa destination, ni sur le nom et la qualité du personnage dont il renferme les cendres. Il est placé contre le mur du nord, en arcade feinte, et surmonté d'un fronton sans base. Deux colonnes supportaient son cintre un peu ogival. Les fûts ont disparu ; il ne reste plus que les chapiteaux, sur lesquels on voit des dragons ailés et des loups ou des léopards. L'archivolte est chargé d'ornemens gothiques représentant des tiges de chardons entrelacées et s'unissant à leur extrémité par leurs feuilles.

Sur l'un des pieds-droits, on lit ces trois inscriptions, parfaitement conservées :

Constantinus de Jarnac fecit hoc opus. Anno ab in-

carnatione Domini M. C. LXIX. seconda die maii, obiit dominus Joannes, hujus ecclesiæ episcopus. Sedit autem in episcopatu novem annis septem diebus minus.

Qui præsentes litteras legis et consideras : in defuncti nomine dic : absolve Domine ; vel Dominus... aut saltem fidelium....

Les lettres, dont nous n'avons point cherché à imiter la forme, ainsi que les abréviations, que nous n'avons pas conservées, sont bien celles de l'époque qu'elles indiquent, et le prénom donné au défunt est celui d'Asside de Surat, natif de Poitiers, et évêque de Périgueux en 1160.

Suivant une ancienne chronique, Jean d'Asside joignait aux vertus évangéliques du pontife le courage héroïque du guerrier. Il prit à main armée le château de Gavaudun, dans l'Agenais, et en expulsa les hérétiques précurseurs des Albigeois.

Je dois signaler aussi un tombeau pratiqué dans l'épaisseur du mur du nord : il est indiqué à l'extérieur par cette épitaphe ?

Pretrus presul erat : jacet hic in pulvere pulvis.
Sit cœlum requies : sit sibi vita Deus :
Obiit decima die aprilis.

L'inscription se tait sur la mort de ce prélat et sur son nom de famille ; mais nous savons que ce tombeau est celui de Pierre de Mimet, décédé le 10 avril 1182. Ce pontife était parent du célèbre Pierre de Blois. Ce

fut lui qui accompagna la princesse Éléonore, fille du roi d'Angleterre, dans les états du roi Alphonse, qu'elle venait d'épouser.

Nous pourrions donner d'autres détails sur cette ancienne basilique, dédiée à saint Étienne, parler de son mérite architectonique, de son maître-autel, digne de fixer l'attention par ses sculptures, du tableau peint sur toile qui occupe le milieu du rétable, des statues en bois placées sur l'entablement et représentant les quatre évangélistes avec leurs attributs, des scènes qu'offrent le soubassement et les panneaux des piédestaux des colonnes, et surtout des arabesques dans lesquelles l'artiste s'est principalement distingué. Mais nous en avons dit assez pour justifier l'intérêt que ce monument mérite, inspirer le désir de le voir et lui faire consacrer quelques instans d'étude et d'admiration.

Après avoir parlé des deux cathédrales de Saint-Étienne de la Cité et de Saint-Front, il est convenable de donner la liste des évêques de Périgueux qui les ont occupées, en commençant par le fondateur de la foi en Périgord.

ÉVÊQUES DE PÉRIGUEUX.

Saint FRONT, premier évêque. On ne peut déterminer avec certitude l'époque de sa mission en Périgord. On croit qu'elle remonte à la fin du IIe siècle.

Saint Aignan, successeur de saint Front, suivant la tradition du pays.

Chronope Ier fut disciple de saint Front et successeur de saint Aignan.

Saint Léonce, confondu mal à propos avec saint Léon, pape.

Paterne, déposé après le concile de Rimini, vers l'an 362. Il s'était laissé entraîner dans les erreurs d'Arius. Il avait assisté au concile de Béziers, en 356.

Gavide, que l'on croit avoir été successeur de Paterne, par ce qu'en dit Sulpice-Sévère.

Pégase, connu par une lettre de saint Paulin, dans le ve siècle.

Nota. Les troubles que les irruptions des Barbares causèrent en Aquitaine, dès le commencement du ve siècle, sans interrompre la succession des évêques, détruisirent les monumens qui pourraient nous la faire connaître.

Paulin, auteur d'une vie en vers de saint Martin de Tours, vivant en 475, suivant dom Ceillier.

Chronope II assista au concile d'Agde, en 506, et à ceux d'Orléans, en 511 et 533.

Sabaude, 540. Mabillon parle dans ses *Annales* d'un saint Aquilin, évêque de Périgueux; mais nul autre écrivain n'en fait mention.

Chartier, 582, assista au concile de Mâcon, en 585.

Saffaire assista au concile de Poitiers, en 590.

Nota. MM. de Sainte-Marthe placent ici mal à pro-

pos un Asterius, qui est évidemment le même que saint Astier, solitaire, qui n'a jamais été promu à l'épiscopat.

MARC, nommé dans une bulle du pape Jean IV, en 640.

ERMENOMARIS assista au concile de Bordeaux, en 670.

ARCULFE, 680, auteur de l'*Itinéraire* qui porte son nom.

BERTRAND Ier, 767, suivant le père Le Cointe.

RAYMOND Ier, 805.

AINARD, 844.

SÉBALDE, vers 900.

AUSCLÉOBE. — GOBERT. — TURPIN. — UDALRIC. — HUGUES. — *Nota.* Ces cinq évêques ne sont connus que par le *Nécrologe de l'Abbaye de Brantôme.* Ils vivaient dans le IXe et le Xe siècle.

FROTAIRE DE GOURDON assista au concile de Charroux, en 988. Il fut assassiné à Mourcing, paroisse de Coursac, le 8 décembre 991.

MARTIN DE LA MARCHE, 992.

RAOUL DE SCORAILLE, 1010.

ARNAUD DE VILLEBOIS assista au concile de Limoges, en 1031, et à celui de Poitiers, en 1032.

GÉRAUD DE GOURDON, 1044.

GUILLAUME DE MONTBRON assista au concile de Saint-Maixent, en 1075, et à celui de Bordeaux, en 1080.

RAINAUD DE THIVIERS assista au concile de Bordeaux, en 1093, et à celui de Clermont, en 1095.

GUILLAUME GRADIN, 1101. — *Raymond*, suivant la *Gallia christiana.*

Guillaume d'Auberoche, 1109.

Guillaume de Nanclars, 1130, assista au concile de Pise, en 1134, où fut condamné pour la deuxième fois l'antipape Anaclet.

Geoffroi de Cauze, 1139.

Raymond de Mareuil, 1144, assista au concile de Bordeaux, en 1149, où se trouva aussi le célèbre Gilbert de la Porée.

Jean d'Asside, 1160.

Pierre de Mimet, 1169.

Raymond de Pons, cardinal, 1182.

Adémar de la Tour, 1187.

Raymond de Castelnau de Razac, 1197.

Raoul de Lastours, 1210.

Pierre de Saint-Astier, 1233. Il rétablit la paix entre le Puy-Saint-Front et la Cité de Périgueux.

Hélie de Pelet, 1268.

Raymond d'Auberoche, 1279.

Audoin de Neuville, 1295.

Raymond de Durfort, 1314.

Guillaume Audebert, 1341.

Adémar de Neuville, 1347.

Arnaud de Villemur, 1347.

Guillaume de Lagarde, 1348.

Pierre Tizon, 1349. Il tint un concile provincial à Périgueux, en 1365.

Hélie Servient, nommé par le chapitre de Périgueux, en 1384.

Pierre de Durfort, 1390.

Guillaume Faure, 1401.

Gabriel, 1405, nommé par le chapitre de Périgueux.

Raymond de Bretenoux, 1407, assista au concile de Pise, en 1409.

Bernard, transféré de Périgueux à Tarbes, 1410.

Chrétien, transféré de Tarbes à Périgueux. — *Nota.* On trouve dans les titres de la Cité de Périgueux un *Jean*, élu en 1408. Il était peut-être maintenu par l'autorité des Anglais.

Raymond de Péruse-Descars, 1413.

Étienne, 1415, nommé par Benoît XIII, antipape.

Berenger d'Arpajon, 1415, la nomination d'Étienne n'ayant pas été reconnue.

Hélie de Bourdeille, 1437. Il est auteur d'un ouvrage contre la pragmatique-sanction.

Raoul du Fou, 1468.

Geoffroi de Pompadour, 1470.

Gabriel Dumas, 1486. — *Nota.* Il y en a qui donnent pour successeur immédiat à Gabriel Dumas *Michel Gaillard,* trésorier de la sainte chapelle de Bourges.

Geoffroi II de Pompadour, 1500. Sa nomination devint litigieuse entre lui et *Jean de Bourdeille,* de Montagrier, qui avait été nommé par le chapitre. Ce dernier se désista généreusement.

Gui de Castelnau, 1511, démissionnaire.

Jacques-Maurice de Castelnau, 1522.

Jean Deplas, 1524, nommé par François Ier.

Foucaud de Bonneval, 1531.

Claude de Longwy, cardinal de Givry, 1540.

Augustin de Trivulce, cardinal, 1541.

Jean de Lustrac, 1548.

Geoffroi de Pompadour, 1550, inhumé dans l'église de Saint-Pierre-d'Arnac.

Gui-Bouchard d'Aubeterre, 1553.

Antoine d'Apchon, 1560. Il ne prit pas possession de son évêché, dont il se démit.

Pierre Fournier, 1561. Il fut assassiné par ses domestiques, dans sa maison de campagne à Château-l'Evêque.

François de Bourdeille, 1576. Il prit possession de son évêché à vue du clocher, les protestans occupant alors la ville de Périgueux.

Jean Martin, 1600. Il tint un synode dans l'église de Saint-Front, en 1602.

François de La Béraudière, 1614. Il souscrivit aux actes du concile de Bordeaux, en 1624.

Jean d'Estrades, 1646.

Philibert de Brandon, 1648. Il tint deux assemblées synodales, l'une en 1651; l'autre, l'année suivante, pour la révision des statuts du diocèse.

Cyrus de Villers Lafaye, 1653.

Guillaume Le Boux, 1666. Ce fut sous son administration qu'eut lieu définitivement l'union de l'église cathédrale de Saint-Étienne à l'église collégiale de Saint-Front, le 11 janvier 1669.

Daniel de Francheville, 1693.

Pierre Clément, 1703.

Michel-Pierre d'Argouges, 1721.

Jean-Chrétien de Macheco de Premeaux, 1732. Il avait refusé l'archevêché de Bordeaux.

Gabriel-Louis de Rougé, 1771.

Emmanuel-Louis Grossolles de Flamarens, 1773. Il mourut à Londres, en 1815.

Nota. L'évêché de Périgueux, privé de son pasteur légitime pendant la tempête politique de 1790 à 1801, fut supprimé, et son territoire fut réuni au diocèse d'Angoulême par le concordat de 1801. Il fut rétabli en 1817.

Alexandre-Charles-Louis-Rose de Lostanges en fut nommé évêque dans la même année. Mais des discussions politiques entre les pouvoirs retardèrent sa prise de possession jusqu'en 1821. L'installation des autres évêques éprouva le même retard.

Cet illustre prélat, marchant sur les traces de quelques-uns de ses prédécesseurs, Chronope II, Frotaire de Gourdon, Pierre de Saint-Astier, Hélie de Bourdeille et François de La Béraudière, releva les églises, les repeupla de pasteurs, organisa son diocèse, et sa mort fut un deuil général.

Thomas Gousset, 1836, transféré à l'archevêché de Reims en 1840.

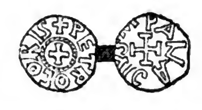
Jean-Baptiste-Amédée-Georges Massonnais, 1841, actuellement sur le siége épiscopal.

Vésone, cité gauloise, frappait monnaie. Ce fait incontestable est prouvé par des monumens historiques. Les types de cette ville étaient le cochon, dégénéré plus tard en animal fantastique, et une aigle aux ailes éployées.

Conquise par les Romains, Vésone fut dépouillée de cette marque de puissance souveraine. Après l'invasion des Barbares, elle se hâta de la ressaisir, la conserva sous la première et la seconde race de nos rois; mais, sous la troisième race, elle la disputa avec les comtes du Périgord.

Nos monnaies, antérieures à cette dispute, ont pour légendes : Vésone, le bourg de Vésone, Périgueux; *Vesunna*, *Vesunno vico*, *Petrocoris*. On peut s'en convaincre en consultant les *Recherches curieuses sur les monnaies de France*, par Bouteroue; le *Traité historique des monnaies de France*, par le Blanc, et les *Antiquités de Vésone*, par M. le comte de Taillefer.

Je ne citerai qu'un tiers de sou d'or possédé par M. Eugène Castaigne, savant archéologue d'Angoulême, qui a daigné me le communiquer. Je le crois inédit.



Ce tiers de sou diffère beaucoup de celui qui est dé-

crit dans les planches de Paul Pétau et dans l'ouvrage de M. de Taillefer. Il n'offre point de tête, et le nom du monétaire *Panagius* n'est pas le même. La légende est *Petrocoris*, et au revers on lit : *Panagius monetarius*.

Ce ne fut que vers la fin du xe siècle que s'élevèrent des contestations, au sujet du droit de battre monnaie, entre les comtes et la ville de Périgueux, représentée par les évêques.

Jusque-là, les comtes, malgré tous leurs efforts, n'avaient jamais pu s'emparer de l'exercice de la puissance publique, ni se faire considérer comme seigneurs de la ville.

Les trois classes de citoyens que l'on comptait dans Périgueux, l'ordre du clergé, comprenant l'évêque et son chapitre ; l'ordre seigneurial, composé de tous ceux qui se trouvaient possesseurs de fiefs ; l'ordre enfin des ingénus ou simples possesseurs, qui n'avaient que leur liberté, leur propriété et le droit d'assister aux plaids de la Cité, et de parvenir, comme les autres, aux dignités, s'étaient confédérés sous le nom de communauté *(universitas)*, pour défendre leur territoire, tous ses habitans, et repousser avec vigueur les prétentions seigneuriales des comtes. Les citoyens de Vésone étaient restés vassaux nobles, relevant seulement du roi et ne rendant qu'à lui seul le devoir de l'hommage et de la fidélité.

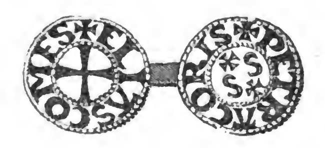
Mais le pouvoir des comtes s'était tellement accru dans les xe, xie et xiie siècles, que l'un d'eux, Hélie,

osa s'arroger le droit de faire frapper monnaie à Périgueux. Hélie mourut peu de temps après son audacieuse entreprise, et laissa la comté du Périgord à Adalbert II.

La guerre s'alluma entre le nouveau comte et l'évêque Géraud de Gourdon, au sujet de cette monnaie. La querelle fut violente, et le prélat, pour soutenir la guerre, fut obligé d'engager une partie de ses domaines, les châteaux d'Agonac et d'Auberoche, qu'il ne put jamais recouvrer.

La victoire resta à l'évêque, et la monnaie, qui portait le nom d'*hélienne*, du nom du comte qui l'avait fait frapper, fut supprimée, ce qui l'a rendue très rare.

Je n'en connais qu'une seule, que je recueillis des mains d'un orfèvre de Bergerac, en 1825.



C'est un denier d'argent, offrant à l'obvers une croix dans le champ, avec cette légende : *Elias comes,* et, au revers, deux croisettes et deux signes en forme de S, avec le mot *Petragoris,* c'est-à-dire Hélie, comte de Périgueux.

L'évêque, en déclarant la guerre à Adalbert, lui contestait le droit de frapper monnaie. Ce comte soutint avec force ce droit, que lui avait légué son prédé-

cesseur, prétendant, de son côté, que l'évêque voulait s'arroger une marque de puissance qui ne lui appartenait point. Ainsi les intérêts de ces deux personnages étaient opposés, malgré que leurs prétentions fussent réciproques. La victoire devait donc enlever à l'un ce qu'elle devait conserver à l'autre.

Il n'en fut pas ainsi. Les monnaies du comte disparurent, sans qu'on vît surgir celles de l'évêque ou de la communauté, et cependant le Périgord a possédé une monnaie particulière au moins jusqu'en 1451.

Il est probable qu'à la suite de cette guerre, il y eut une transaction entre les deux parties, et que, pour sauver tous les droits et peut-être aussi la susceptibilité de l'amour-propre, il fut arrêté qu'on adopterait un type qui conviendrait à l'évêque sans déplaire au comte, le nom du prince, qui ne devait déplaire à personne, et une ville indifférente pour tous. De là nos monnaies, qui exercent encore la sagacité des numismates et qu'on n'explique pas.

Ces monnaies sont des deniers et des oboles de billon ou d'argent, qui varient pour l'aloi, la taille et



la valeur. Quant à leurs types et à leurs légendes, ils sont les mêmes.

Obvers. Légende. — + LODOICVS, entre deux cercles en grainetis. Le cercle inférieur entoure une croix largement pâtée.

Revers. + *Egolissime*, entre deux cercles en grainetis. Le cercle inférieur entoure le type, composé de cinq annelets.

Le nom du prince est nécessairement celui de Louis-le-Gros ou de Louis-le-Jeune.

Le nom de la ville est celui d'Angoulême. Le type représente les cinq coupoles de l'église de Saint-Front.

On serait tenté d'attribuer ces monnaies au comté d'Angoulême, si l'on ignorait que les monnaies d'Angoulême n'offrent que quatre annelets, quelquefois avec des variétés dans le champ, et que, dans les actes publics, les contractans stipulaient très souvent en monnaie du Périgord aux cinq annelets. Mais les lettres V et S, indiquant probablement Vésone, que l'on remarque sur plusieurs de ces monnaies, et la grande quantité que nous en trouvons en Périgord, démontrent qu'elles appartenaient à notre province.

Le mot *Lodoicus* des monnaies d'Angoulême ne combat point notre opinion. Le *Lodoicus* d'Angoulême rappelle Louis-le-Débonnaire, et celui de Périgueux indique Louis-le-Gros ou Louis-le-Jeune, devenu duc d'Aquitaine par son mariage avec Éléonore.

La guerre entre Géraud de Gourdon et Adalbert, en effaçant sur les monnaies le coin des comtes, n'anéantit point le droit que s'était arrogé Hélie II. Cette guerre

eut seulement pour résultat d'affaiblir ce droit, en le partageant. Jusqu'à l'expulsion des comtes, en 1399, la ville de Périgueux eut, conjointement avec eux, le droit de battre monnaie. C'est ce que prouvent plusieurs chartes conservées dans les archives de la ville de Pau, en Béarn.

CHAPELLE DE SAINT-CLOUD.

Un peu au dessous de l'entrée du chemin qui conduit à la tour de Vésone, après avoir traversé le marché des bœufs ou le Champ-de-Mars, vers le sud et presque en face de la chapelle de Saint-Pierre-ès-Liens, se trouve la petite église de Saint-Cloud. Jadis ce monument religieux portait le nom de chapelle de Saint-Jean. Il le perdit dans le XIIIe siècle, pour prendre celui qu'il conserve aujourd'hui. C'était une chapellenie desservie par un vicaire.

La construction de cette chapelle offre deux époques bien distinctes : l'une du XIe siècle, l'autre du XIIIe. La disposition des pierres, leur assise, la forme des fenêtres, de la porte, et le caractère particulier de ce monument, lui donnent un type irrécusable. La voûte a disparu ; elle était cylindrique. La chapelle de Saint-Cloud n'a plus sa destination religieuse ; elle est employée à des usages profanes : j'y ai vu un atelier de fondeurs. Elle sert aujourd'hui de cave et de magasin de bois. Bien conservée et pouvant être restaurée à peu de frais,

il serait à désirer qu'on la respectât. Des jours plus heureux peuvent la rendre un jour au culte catholique. Je l'ai citée dans le double but architectonique et religieux.

MONUMENS DES Xe, XIe, XIIe, XIIIe SIÈCLES ET DE L'ANCIEN COUVENT DES DAMES-DE-LA-FOI.

La ville actuelle de Périgueux, primitivement le Puy-Saint-Front, offre encore aujourd'hui de précieux restes de constructions du moyen âge.

Nous signalerons la maison Duverd, située sur la place Marcillac, et la maison qui fait l'angle de la rue Taillefer à la rue Saint-Silain. Ces deux monumens du xe siècle furent jadis des tours de défense, construites sans doute à l'époque où Frotaire de Gourdon fit bâtir cinq forteresses pour résister à la fureur des Normands.

Nous citerons aussi l'ancien grenier du chapitre, dont il ne reste plus que la base, servant de terrasse à la maison Guichemerre. Cette construction fait face à l'entrée du musée départemental, et remonte au xe siècle.

Dans la rue Limogeanne, à l'extrémité d'une impasse, se trouve la maison Fauconney, digne d'être signalée. Son genre de construction indique le xiie ou le xiiie siècle.

Les maisons Mignot et Lacout, dans la rue St-Roch, ont conservé quelques traces de leur ancienne origine. Là étaient autrefois une église et un hôpital, dédiés au

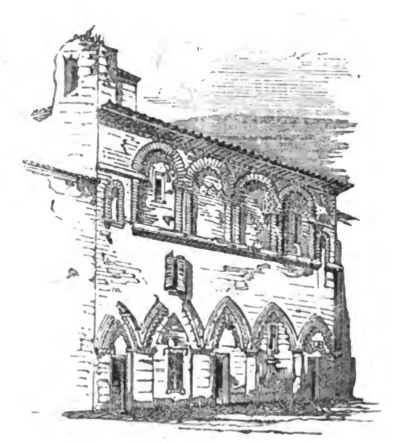
saint dont le nom est resté attaché à la rue. Ces constructions consistent dans quelques colonnes, dans un bandeau et dans une portion du mur de l'est. La maison Lacout, telle qu'elle est aujourd'hui, remonte au xve siècle ; elle appartenait à la famille Salegourde.

La maison Lalande, au coin de la rue Aubergerie ; celle de Rousset, sur la place du Coderc, à l'entrée de la rue de la Sagesse, et celle de Mme de Page, dans la rue du Plantier, commandent aussi l'attention des archéologues et doivent exciter l'admiration des voyageurs. La maison de Page fut bâtie par un Solminiac, en 1505.

Tels sont les débris de nos richesses du moyen âge que le temps nous a conservés, parce que la main de l'homme n'a fait que les noyer dans des constructions modernes.

Mais la maison située dans la rue des Farges, connue sous le nom de couvent de la Foi, doit surtout intéresser les artistes. Il y a à peine un an que sa façade était encore parfaitement conservée. Une main barbare a détruit presque tous ses ornemens. Les traces de la mutilation sont visibles ; il n'a échappé à cette destruction que la corniche supérieure, sculptée en forme d'échiquier. Cette façade était décorée de deux rangs d'arcades superposées, au nombre de cinq. Ces arcades, à plein cintre dans l'étage supérieur, offraient, dans le rang inférieur, un commencement d'ogive. Toutes étaient décorées d'une archivolte festonnée, représentant un fer

de lance dans chaque feston, et séparées par deux colonnes. Ce monument remarquable appartenait au XIIe siècle.



La tradition nous apprend que le connétable Duguesclin logea dans cette maison lorsqu'il vint en Périgord : c'est possible; mais ce qu'il y a de plus certain, c'est que cette maison fut donnée, en 1680, aux dames de la Foi, qui s'y établirent et la conservèrent jusqu'en 1792, époque où elle cessa de leur appartenir, pour passer dans les mains d'un particulier.

LA TOUR MATAGUERRE.

Une enceinte murale, de hautes tours, des fossés larges et profonds défendaient jadis le Puy-Saint-Front,

ou la ville actuelle. Les fossés ont été comblés; les tours abattues presque toutes, et il ne reste plus des remparts que quelques portions de murailles qu'on fait disparaître chaque jour.

Cette enceinte, telle qu'elle était il y a une centaine d'années, ne remontait pas au-delà de Philippe-Auguste.

Vingt-huit tours ou demi-tours, rondes et carrées, la protégeaient, et douze portes donnaient entrée dans la ville.

Les principales portes étaient celles de Saint-Roch, de Taillefer, de Mouchy, de l'Aiguillerie, de la Limogeanne, du Plantier, de l'Arsaut et de Tournepiche.

Chaque porte était flanquée de tours. Celle de Taillefer en avait quatre pour sa défense et deux demi-tours.

Aujourd'hui, portes et tours ont disparu. Deux tours seulement ont survécu à la destruction générale : l'une, près de la rivière de l'Isle, dans le jardin de la maison Foucault appelée Barbacane; l'autre sur nos boulevards, en face de la Cité. Cette dernière s'appelle Mataguerre, du nom d'un lieutenant d'Auberoche qui y fut enfermé et retenu assez long-temps. Elle menaçait ruine, lorsqu'en 1477 elle fut reconstruite. Sa conservation parfaite et ses belles proportions la rendent remarquable.

ÉDIFICES DE LA RENAISSANCE.

L'architecture qui régna en France à l'époque qu'on

a appelée *renaissance* porte un cachet particulier que tout le monde reconnaît. Il suffit de signaler au voyageur les monumens qui appartiennent à cette époque, pour qu'il en apprécie le mérite. C'est en Italie que commença la révolution qui détrôna le style ogival pour introniser celui de la renaissance, et c'est aussi de l'Italie, à la suite des guerres de Charles VIII, de François Ier et de Louis XII, que cette architecture s'introduisit dans notre pays par les artistes italiens que nos rois avaient attirés à la cour de France.

Parmi les nombreuses maisons qui furent bâties au Puy-St-Front dans le XVIe siècle, il en est plusieurs qui, par la richesse de leurs sculptures et leur admirable conservation, méritent l'attention de tous ceux qui aiment les arts et la science.



Nous signalerons la maison n° 17, située dans la rue Limogeanne, appartenant à M. Estignard, maire de la ville de Périgueux. La façade est très remarquable, et la porte d'entrée est curieuse par la délicatesse de ses ornemens. La salamandre sculptée dans son fronton indique l'époque de sa construction.

On croit que cette maison fut la propriété d'un gouverneur du Périgord. Avant la révolution de 1793, elle appartenait à la famille Rochefort.

La maison qui forme l'angle de la rue Aiguillerie à celle de St-Louis n'est pas moins remarquable que la précédente par les ornemens de ses fenêtres et surtout par sa porte d'entrée.



Cette porte a été construite dans l'angle même de la maison, et est surmontée d'une terrasse.

Au dessus du linteau de cette porte, il y avait des armes qui ont été mutilées, et au dessus de l'écu et sur le linteau on voit deux inscriptions en caractères gothiques. A droite et à gauche, il en existe deux autres en caractères presque cursifs.

1re inscription : Au dessus des armes:

MEMENTO MORI.

2e inscription: Sur le linteau de la porte :

QUISQUIS AMAT D...

3e inscription : A droite de l'écu :

SŪMA QUIDEM LAUS EST DISPLICUISSE MALIS.

4e inscription : A gauche de l'écu :

DOMÛS CONSTRUCTIO, ANNO DN̄I 1518. — FAVENTE ALTISSIMO.

Je crois que la date 1518 ne constate qu'une restauration. La porte elle-même est antérieure à cette époque; en effet, en l'examinant avec soin, on s'aperçoit bientôt que la plupart des ornemens sont gothiques, et que la date 1518 ne peut signaler que les sculptures ajoutées à cette époque.

On croit que cette maison fut la propriété du cardinal de Périgord. Elle appartient aujourd'hui au sieur Franconi, pâtissier.

La maison Lajoubertie, située dans la rue de la Sagesse, n'annonce point à l'extérieur son origine. Sous le marteau ont disparu toutes les sculptures qui ornaient sa façade, et rien ne la distingue aujourd'hui des maisons modernes. C'est dans l'intérieur qu'il faut pénétrer pour y admirer les richesses architectoniques qu'elle renferme. L'escalier est un chef-d'œuvre du XVIe siècle. Chaque palier est soutenu par des colonnes torses, cannelées ou disposées en forme de balustre. Les ornemens les plus variés décorent ces colonnes. Sur les unes, sont des arabesques, des feuillages placés en écailles de poisson ; sur les autres, des boucliers ovales, des visières de casque; et leurs chapiteaux se composent de masca-

rons, de monstres ailés et d'autres figures fantastiques. Les caissons du plafond sont décorés de lozanges, de rosaces, de rinceaux, d'armes de toute espèce et de bustes de cavaliers. Une Vénus ailée et le Génie de l'Amour, qui a déposé son arc, y occupent une place. On y voit aussi un écu, dont les armes ont été effacées, et un chiffre, dont les lettres sont agréablement enlacées et très bien sculptées.

Les principales lettres de ce chiffre sont un H et un S.

La maison Langlade, dans la rue du Plantier, est remarquable par les plafonds du rez-de-chaussée et par une grande cheminée qui est au premier étage. Les caissons de ces plafonds renferment des sujets particuliers dont la sculpture est parfaitement soignée. Les uns représentent le buste d'un personnage à tête ailée, un pélican, des têtes casquées, des armures; les autres offrent des rosaces, saint Michel terrassant le démon et une porte fortifiée, imitant les armoiries de la ville actuelle de Périgueux. Les colonnes qui supportent les arcades au dessus desquelles se trouvent les plafonds, et leurs chapiteaux, sont bizarres et méritent d'être vus.

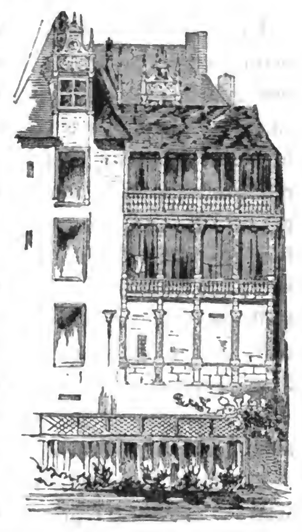
La cheminée est curieuse par ses détails et par les médaillons qui la décorent.

Le tableau à fresque qui en occupe le haut rehausse aussi son mérite; il représente le baptême du Christ par saint Jean-Baptiste. Le coloris en est bon, et le dessin est assez correct.

Dans la partie supérieure du chambranle de la cheminée, on lit cette inscription en lettres ornées et guillochées: PAX HUIC DOMUI.

La cheminée, l'inscription et le tableau sont de la même époque.

Nous devons signaler encore les maisons de MM. de Malet et d'Escata ; elles sont situées toutes les deux dans la rue du Plantier. Ce sont les plafonds qui, ornés de sculptures, en font le mérite et prouvent que leur origine se rattache au XVIe siècle.



Nous terminerons nos indications par la maison Lambert, située dans la rue du Port-de-Graule. Cette maison est remarquable par ses fenêtres et par sa galerie à trois étages donnant sur la rivière.

Sur un des chambranles des fenêtres on distingue les armes de France soutenues par des lions. Les autres portent aussi des armes particulières avec d'autres ornemens de toute espèce. Les plus frappans de ces ornemens sont des monstres et le dragon du jardin des Hespérides, vomissant des torrens de feu.

Les deux premiers étages de la galerie se composent de gracieux pilastres, de colonnes décorées de feuillages, de caissons ornés de rosaces, de portraits, de petits génies, et du buste d'un pape entouré de chérubins. L'ensemble de ce travail est de bon goût.

La troisième galerie est en bois et n'offre aucun intérêt.

CHAPELLE ÉPISCOPALE DE LA CITÉ.

De tous les monumens de la renaissance que nous possédons à Périgueux, le plus beau, sous tous les rapports, était la chapelle de la Cité. Il y a à peine trente ans qu'on la voyait encore dans un état de conservation parfaite. Il ne reste plus aujourd'hui que la partie de l'est, qui formait le sanctuaire. La nef fut démolie en 1817, pour en expulser une confrérie de pénitens blancs qui s'en était emparée à l'époque de la restauration. Les administrateurs de l'église de la Cité avaient un autre moyen de se débarrasser de cette confrérie. La démolition de la chapelle leur parut l'expédient le plus court et le plus sûr. C'est celui qu'ils prirent. Ainsi, trop souvent, pour se défaire de ceux qui gênent, on ne recule devant aucune mesure. Heureusement l'histoire enregistre les faits : seulement elle tait quelquefois les noms de leurs auteurs, pour éviter à la postérité la douleur de les maudire.

Nous n'avons plus à redouter le marteau démolisseur pour la partie qui subsiste encore. Ce fragment d'édifice

religieux est classé parmi les monumens historiques, et se trouve ainsi sous la protection immédiate du gouvernement.

Voici ce qu'en disait, à l'époque de sa classification, M. Auguste Charrière, à qui l'archéologie est déjà redevable de plusieurs publications importantes : « Le » monument, type gracieux de l'architecture du XVI[e] » siècle, voisin du presbytère de la Cité, et qui avait » reçu une ignoble destination, va bientôt être livré, » dans sa pureté d'origine, aux regards de tous ceux » qui admirent les œuvres de la renaissance.

» Grâce à la protection éclairée de M. le préfet et » aux soins infatigables de M. l'abbé Audierne, de ce » savant modeste et laborieux, dont les études, consa- » crées aux monumens antiques, lui ont acquis des droits » à la reconnaissance du pays, les travaux de déblaie- » ment se poursuivent avec autant de zèle que de suc- » cès. Déjà a disparu l'énorme couche de replâtrage » qui rendait difformes et grossiers les contours délicats » des innombrables arabesques qui se croisent et s'en- » roulent avec la plus parfaite harmonie. »

La date précise de ce monument n'est pas douteuse. Voici l'inscription qu'on lit sur un contrefort :

L'AN MIL V:C:XXI ET LE XIII
D'AVRIL FUT COMMENCÉE LA
PRÉSENTE CHAPELLE. PAR
GUIDO DE CASTRONOVO.

Au dessous de cette inscription, en caractères guillo-

chés, on voit les armes de la famille de Guy de Castelnau, dont l'écu est supporté par deux griffons. Dans l'intérieur de la chapelle, où l'on retrouve les mêmes armes, les supports sont des anges. Un sentiment de convenance imposa sans doute ce changement. Le sculpteur crut probablement que le sanctuaire convenait mieux à des anges qu'à des griffons.

Les sculptures règnent avec profusion dans ce chef-d'œuvre de la renaissance. Les nervures de la voûte aboutissent toutes à cinq médaillons disposés en forme de croix grecque. Au milieu est le Père-Éternel, et aux quatre coins sont les attributs des quatre évangélistes. Les nervures vont se perdre dans les angles des murs et se terminent par des espèces de dais gothiques surchargés d'ornemens de la renaissance. Mais le travail le plus remarquable est celui de l'arcade surbaissée qui séparait la nef du sanctuaire. Les rinceaux ou guirlandes de son contour sont d'une grâce et d'une légèreté admirables. J'ai retrouvé les mêmes dessins dans plusieurs monumens de Toulouse, exécutés par Bachelier. S'ils n'appartiennent point à cet habile sculpteur, ils furent nécessairement l'œuvre d'un de ces fameux artistes italiens attirés en France, dans le XVI[e] siècle, par plusieurs de nos rois.

MONUMENS MODERNES.

Nous divisons ces monumens en quatre classes: 1° mo-

numens de l'état; 2° monumens départementaux; 3° mo-numens de la ville; 4° monumens particuliers.

PALAIS ÉPISCOPAL.

Le monastère du Puy-St-Front devint palais épiscopal le 11 janvier 1669. Trois corps de logis le composaient. C'est encore la même disposition ; seulement, sur des bases anciennes, se sont élevées des constructions modernes. Frotaire de Gourdon, dans le xe siècle, avait fait bâtir ce monastère. Les arcades feintes qui décoraient les trois façades extérieures, et dont plusieurs existent encore, rappellent cette époque. L'épaisseur des murs, quelques fenêtres en forme de barbacanes, indiquent que cet asile du recueillement et de la pitié pouvait, en cas de besoin, servir de forteresse.

Le corps de logis de l'est est occupé par la chapelle épiscopale, la remise et quelques appartemens.

Celui de l'ouest renferme les appartemens de l'évêque, la salle à manger, le salon de réception, etc.

La bibliothèque publique est logée dans le bâtiment du sud. Il est à désirer que ce corps de logis, à titre de convenance, de sûreté et de justice, revienne à sa première destination.

Au nord, l'évêché est séparé du vestibule de l'église de Saint-Front par un des murs de l'église qui avait précédé la basilique actuelle.

Au milieu est le préau des cloîtres, qu'on a exhaussé et agrandi en abattant les hangars qui préservaient les

voûtes des cloîtres de l'infiltration des eaux, et formaient quatre galeries couvertes servant de promenade par un temps de pluie et facilitant l'abord des trois corps de logis.

Quelques réparations ont été faites au palais épiscopal. Il en est une autre bien essentielle : ce serait de donner à l'évêché une façade sur la place de la Clautre, en dégageant cet édifice de toutes ces petites maisons qui l'obstruent.

SÉMINAIRE DIOCÉSAIN.

En 1826, la ville de Périgueux céda à Mgr de Lostanges, pour établir un séminaire, l'ancien couvent de Ste-Claire, où est aujourd'hui l'abattoir.

Les plans et devis furent dressés par M. Roché, alors architecte du département, et approuvés en 1827.

Le devis s'élevait à la somme de 200,000 fr.

Les travaux n'étaient pas commencés, lorsque le conseil général, voulant se débarrasser du jardin public, dont l'entretien lui était onéreux, consentit à donner la partie méridionale de ce jardin pour y bâtir le séminaire. Une ordonnance royale, en date du 6 mars 1828, approuva cette cession.

La ville, qui jouissait de ce jardin comme promenade depuis près de trente ans, et qui en ambitionnait la propriété, qu'elle a obtenue depuis par un acte notarié du 20 mai 1837, réclama contre cette cession, en offrant elle-même un terrain situé sur la route d'Angou-

lême. Son offre fut acceptée, et une ordonnance royale du 25 août 1828 l'autorisa à traiter avec M. le docteur Galy, propriétaire de ce nouveau terrain.

De nouveaux plans et devis furent faits par M. Catoire, successeur de M. Roché. Approuvés le 21 septembre 1828, ils furent mis à exécution le 28 mars 1829. Ce nouveau devis s'élevait à la somme de 220,000 fr.

Les fondations étaient déjà hors de terre, et 50,000 fr. avaient été dépensés, lorsque les événemens de 1830 arrêtèrent les travaux.

Les frères Lasserre, entrepreneurs, résilièrent l'adjudication, et les constructions furent abandonnées jusqu'en 1833. A cette époque, le gouvernement alloua une somme de 20,000 fr. pour ne plus s'occuper sérieusement de cet établissement qu'en 1840. Alors de nouveaux plans et devis, dressés sur une plus vaste échelle, et approuvés le 21 mai 1840, servirent à l'édifice actuel, qui fut immédiatement commencé. Le devis s'élevait à 334,000 fr.

Ce séminaire contient 120 cellules. Les salles d'exercice, réfectoire, cuisine, lingerie et logemens des supérieurs se trouvent au rez-de-chaussée. La bibliothèque occupe, au premier, le centre de la façade principale.

La chapelle est placée sur l'axe même du vestibule, avec lequel elle communique directement.

Ainsi, un corps de logis terminé par deux avant-corps, qui, se prolongeant des deux côtés, forment une

cour au milieu de laquelle se trouve la chapelle, tel est l'ensemble des bâtimens du grand séminaire.

Sa principale façade, précédée d'une vaste cour d'honneur, est très remarquable. M. Catoire, chargé par l'état de la construction de cet édifice, en lui donnant un caractère plus monumental qu'on ne le permet ordinairement, lui a enlevé cet aspect de caserne qu'on peut reprocher à presque tous les établissemens de ce genre. Ce monument, situé à peu de distance de la ville, n'est caché par aucune construction, et réunit à l'avantage d'une belle vue l'inappréciable mérite de la salubrité de l'air.

GRANDE CASERNE.

La caserne militaire est située à l'extrémité de cette partie de l'antique Vésone qui a retenu le nom de Cité. Elle est vaste, commode et bien placée. Elle fut considérablement agrandie à l'époque où Périgueux possédait la 20e division militaire. Mais les soldats qu'elle loge y sont aujourd'hui très à l'aise.

Cet établissement était anciennement le séminaire diocésain, désigné plus communément sous le nom de grande mission. Sa fondation ne remonte qu'à 1754. A la suppression du culte catholique, en 1793, il ne fut point vendu : on y logea des pauvres. Mais, en 1801, il fut approprié pour une caserne, et, depuis cette époque, il n'a point changé de destination.

A côté se trouve l'ancien cimetière de Périgueux,

cédé par la ville à l'administration de la guerre, en 1837, dans le but d'en faire un Champ-de-Mars.

C'est dans un coin de ce vaste terrain que fut placée la poudrière, en 1831.

MANUTENTION MILITAIRE.

Cet établissement est situé à la Cité, en face de la grande caserne. Il a été entièrement restauré en 1830. C'est là que se fabrique le pain des soldats, et que l'on conserve une partie de la provision des grains nécessaires pour toute la garnison.

La base de cet édifice est antique : elle repose sur les fondations de l'enceinte murale de Vésone, et les deux tours qui sont aux extrémités du corps de logis et forment la façade principale sont également antiques. Ce château fut construit dans le XVIe siècle, après la destruction du palais épiscopal, en 1575, par François de Bourdeilles.

Abandonné par ses évêques, après la réunion définitive des deux chapitres, en 1669, il fut érigé en abbaye, sous le nom de Lapeyrouse, et, à la révolution de 1793, il fut affecté à un service militaire.

L'édifice de la manutention ne pouvant contenir tout le blé nécessaire pour la garnison, l'ancienne église du couvent de Sainte-Ursule, située dans le faubourg de ce nom, lui sert d'annexe.

Cette église, bâtie sous Louis XIV, n'offre rien de remarquable.

PONTS.

Nous avons parlé des ponts de l'antique Vésone : nous signalerons aussi les ponts modernes. Périgueux en possède quatre : trois sur la rivière de l'Isle, le quatrième sur le ruisseau du Toulon.

Ce dernier, traversé par la route d'Angoulême, fut construit en 1788, à peu de distance du pont antique dont les débris n'ont complètement disparu qu'en 1821. Ce pont n'offre qu'une seule arche, dont la largeur est de quatre mètres environ.

Le Pont-Vieux, ainsi nommé parce qu'il est antérieur aux autres, est situé à l'est de Périgueux et fait communiquer cette ville avec le faubourg des Barris, dont le nom était anciennement Tournepiche. Une tour, dont la base existe encore, défendait les abords de ce pont. Ce fut cependant par cette entrée que les protestans pénétrèrent dans la ville, en 1575.

Le Pont-Vieux est étroit, comme l'étaient les ponts romains, et peu solide. Il est à désirer, dans l'intérêt général, que quelques travaux le consolident.

Le Pont-Neuf, traversé par la route de Lyon à Bordeaux, lie Périgueux avec le faubourg Saint-Georges. Sa chaussée est étendue et plantée d'arbres. Ce pont est composé de trois arches. Commencé en 1756, il ne fut achevé qu'en 1767.

Le pont de la Cité, qui a remplacé celui du même nom, est situé près du port, sur la route de Bordeaux. Il fut construit en 1832, et livré au public le 1er mars 1833. Il est composé de trois arches. Le sieur Gérard, de Bergerac, en fut l'entrepreneur. La subvention de l'état fut de 100,000 fr.; celle de la ville, de 35,000 fr.; et le produit de quinze années de péage, à 12,000 fr. par an au moins, s'est élevé à 180,000 fr. Le droit de péage s'est éteint le 1er mars 1848. C'était peut-être le seul pont en France qu'on ne pût franchir, sur une route nationale, sans acquitter un droit de péage.

PORT DE PÉRIGUEUX. — NAVIGATION DE L'ISLE.

L'Isle est une rivière prenant sa source dans le département de la Haute-Vienne et descendant du nord-est au sud-ouest.

Elle entre dans notre département à Courbafi, traverse Périgueux, sort du département avant de gagner Saint-Mère, reçoit les eaux de la Drône près de cette plaine où Henri IV battit le duc de Joyeuse, et se jette dans la Dordogne, sous les murs de Libourne.

La marée se fait sentir dans cette rivière jusqu'à Coutras, de manière que les écluses ne commencent qu'à partir de cette ville. La première est à Laubardemont.

On croit que l'Isle était navigable avant même la domination romaine dans les Gaules.

Un acte signé par Hélies de Talleyrand VI, comte

du Périgord, fait présumer qu'elle l'était en 1244 jusqu'à Périgueux.

Elle l'était aussi jusqu'à Mussidan en 1770. Les travaux ne furent interrompus que par la révolution de 1793. En 1801, le ministre de l'intérieur voulut reprendre ces travaux : la guerre paralysa ses projets.

En 1820, il se forma une société anonyme, représentée par M. Froidefond de Bellile, pour l'établissement de la navigation de l'Isle, de Libourne à Périgueux, offrant un capital de deux millions cinq cent mille francs, divisible en 2,500 actions de mille francs chacune.

Un projet qui favorisait puissamment l'agriculture, l'industrie et le commerce, en leur ouvrant des communications avec l'Océan par la Gironde, et avec la Méditerranée par la Garonne et le canal du Midi, devait nécessairement être bien accueilli. Le gouvernement, par la loi du 5 août 1821, accepta l'offre qui lui était faite, et les travaux de navigation commencèrent.

La société donna les fonds, ne se mêla de rien, ne voulut courir aucune chance, et reçut, jusqu'au 31 décembre 1845, dix pour cent d'intérêt et d'amortissement.

Les fonds de la société se trouvant épuisés en 1826, les dépenses, à dater de 1827, furent à la charge du trésor.

Les principaux travaux exécutés dans le départe-

ment consistent en trente-une écluses et un port à Périgueux.

La première écluse, dans notre département, est Coly-Gaillard; mais elle n'est que la neuvième en venant de Bordeaux, à partir de Laubardemont, qui est la première.

Voici les noms de nos écluses avec leurs numéros d'ordre :

9e, Coly-Gaillard ; 10e, Menesplet ; 11e, Marcillac ; 12e, Menesteyrols; 13e, Chandeau à Monpont; 14e, Vignerie ; 15e, Duellas ; 16e, Bénévent ; 17e, Chandeau-Dumaine ; 18e, Saint-Martin-d'Astier ; 19e, Longa ; 20e, Labiterne à Mussidan ; 21e, la Caillade ; 22e, Coly-Lamelette ; 23e Fontpeyre ; 24e, Mauriac ; 25e, Neuvic ; 26e, Moulin-Brûlé ; 27e, Beauséjour ; 28e, la Massoulie ; 29e, Saint-Astier ; 30e, le Puy-Saint-Astier ; 31e, Taillepetit ; 32e, Annesse ; 33e, Moulineau, 34e, la Roche ; 35e, Chambon ; 36e, l'Évêque ; 37e, Salegourde ; 38e, Toulon ; 39e, Périgueux.

Le port est situé près du pont de la Cité, à une assez grande distance du centre de la ville. Plus rapproché, il eût mieux servi les intérêts du commerce et eût donné à Périgueux l'aspect d'une ville maritime. Si le projet de rendre l'Isle navigable jusqu'à Excideuil se réalisait, il est probable qu'alors ce port serait abandonné et établi sans doute dans les terrains qui avoisinent le marché aux bœufs. Ce serait le moyen de vivifier le commerce et de rattacher la Cité à la ville.

Le port est vaste; sa superficie est de 27,470 mètres carrés. Il est solidement construit, et à l'abri des variations de niveau et des crues de la rivière. Aussi, en toute saison, il offre aux bateaux une station toujours sûre.

Une plaque en bronze, placée sur la pile droite de l'entrée de ce port, indique le jour où il fut ouvert. On y lit cette inscription :

S. M. LOUIS-PHILIPPE Ier,

ROI DES FRANÇAIS.

—

Ministre des travaux publics,

MARTIN (du Nord).

—

Port ouvert le 22 *novembre* 1837.

—

Legrand, direct.-général des ponts-et-chaussées.	Delerue, ingénieur ordinaire.
Romieu, préfet de la Dordogne.	De Bellile, fondateur de la société qui a provoqué la navigation de l'Isle.
Thénard, ingénieur en chef de la navigation.	De Marcillac, maire de Périgueux.

L'inauguration solennelle en avait été faite le 19 novembre par Mgr Gousset, en présence de toutes les autorités et d'une foule immense.

Ce port a coûté, pour sa construction et les achats de terrains, 101,741 fr., et les dépenses totales pour

la navigation de l'Isle, de Libourne à Périgueux, le port compris, se sont élevées à 5,366,948 fr.

L'état n'a considéré dans cette dépense que l'intérêt général, puisqu'il ne retire des droits de navigation, des fermages de pêche et d'herbages que 15,000 fr.

Les principales importations consistent en blé, avoine, houille, plâtre, sel, sucre, tabac, bois de nerva, etc.

Les exportations, en bois de marine, mérins, carassonne, fer, feuillard, fonte, poudrette, pierre de taille, terre de porcelaine, châtaignes, etc.

En 1847, le mouvement a été assez actif. Il y a eu 18,000 tonnes de marchandises importées ou exportées.

MONUMENS DÉPARTEMENTAUX. — HÔTEL DE LA PRÉFECTURE.

L'hôtel de la préfecture était jadis le collége des jésuites, venus à Périgueux en 1530, et établis en 1592. A la suppression de l'ordre de ces religieux, leur collége fut confié aux jacobins, ensuite aux oratoriens. A l'expulsion des oratoriens, il fut occupé par l'école centrale, et devint enfin l'hôtel de la préfecture.

En 1834, la ville éleva des prétentions sur cette propriété, et le département, pour la conserver, fut obligé de lui payer quarante deux mille francs. L'ordonnance royale autorisant cette transaction est du 28 septembre 1835.

L'hôtel de la préfecture est aussi bien que pouvait le devenir l'ancienne communauté qu'il a remplacée, et

dont on n'a guère conservé que les fondations et les gros murs. La distribution intérieure, ainsi que la façade, ont été changées. En détruisant l'église, dont la première pierre avait été posée en 1605 par le maire et les consuls, on a ménagé devant l'hôtel une belle cour et un portail qui n'est pas sans dignité. Les pilastres qui garnissaient l'église ornent maintenant la façade de l'hôtel. Le jardin est vaste, bien dessiné et parfaitement entretenu. Il domine la rivière, et à l'extrémité se trouve un édifice assez élégamment construit, renfermant une orangerie, une salle de billard, et au-dessus une terrasse servant de belvédère.

PALAIS DE JUSTICE.

Cet édifice est de nos monumens modernes l'un des plus beaux. Conçu dans le style grec, il en a toute la grâce et toute la majesté. Un péristyle, orné de quatre colonnes ioniques, précède le vestibule, au centre duquel est placé un large escalier aboutissant, entre deux colonnes, à la salle des Pas-Perdus.

La disposition intérieure conserve le caractère grave de la façade, et offre une perspective monumentale. Si l'architecte eut donné à la façade plus de développement, il n'eût pas obtenu cette imposante perspective qui, de prime-abord, commande un sentiment de respect et d'admiration. L'impression de grandeur n'eût pas été la même, et toutes les règles de l'architecture

antique eussent été méconnues. M. Catoire, ancien élève de l'école royale d'architecture de Paris, qui a dressé le plan de cet édifice monumental, et qui en a dirigé l'exécution, est d'un goût trop sûr et d'un talent trop réel pour supposer qu'il se fût écarté de ces prescriptions antiques qui ont peuplé Athènes et Rome de chefs-d'œuvre.

Le palais de justice contient une salle d'assises remarquable, deux tribunaux civil et correctionnel, et les salles accessoires pour le parquet, les greffes et les bureaux. Les dépenses pour sa construction, son ameublement et ses décorations se sont élevées à quatre cent mille francs.



La première pierre fut posée solennellement le 5 septembre 1829. Le clergé de la cathédrale, toutes les

autorités assistèrent à cette céremonie, au milieu d'une foule immense.

Une médaille de bronze, grand module, fut frappée en commémoration de cette cérémonie. On a mis dix ans à construire le palais de justice.

ÉCOLE NORMALE.

Cet établissement, destiné à fournir au département ses maîtres d'école, est situé au-delà du Pont-Vieux, dans le faubourg des Barris. C'était anciennement un couvent de récolets, dont la première pierre avait été posée le 3 mai 1615, par Tricard, vicaire-général du diocèse, sous l'épiscopat de François de Labéraudière. Le choix du local avait un but : le couvent fut bâti dans le lieu même où le ministre Brossier avait tenu son premier prêche et sur le terrain de l'hôtellerie du *Chapeau-Vert*, où les protestans avaient tramé le complot de s'emparer de la ville.

Le département fit, en 1834, l'acquisition de ce couvent, devenu une propriété particulière par suite de la suppression des ordres religieux, et le fit approprier à sa nouvelle destination.

Un directeur, plusieurs maîtres et quarante élèves composent le personnel de cet établissement, qu'embellit un vaste jardin.

PRISONS.

Cet établissement renferme les maisons de dépôt, d'arrêt, de correction, de justice, et la prison militaire. C'était anciennement un couvent d'Augustins, bâti en 1615, sur un terrain cédé à ces religieux, en dedans de la ville. A la suppression des ordres monastiques, il fut affecté à un service public, et devint à ce titre une propriété départementale, en vertu du décret du 9 avril 1811. Il ne renfermait d'abord que la prison militaire. La maison de justice et d'arrêt était ailleurs. En 1817, le préfet conçut le projet de réunir les deux prisons. De cette mesure devaient résulter moins de dépenses, plus de surveillance et une plus grande sécurité.

Le ministre de l'intérieur approuva ce projet de réunion, le 23 mai de la même année, et 90,000 fr. furent employés à approprier ce local à sa nouvelle destination. On construisit un corps de logis neuf, et l'ancien fut restauré. Mais quelques soins qu'on ait mis à cette restauration, on n'a pu éviter une mauvaise distribution, gênante pour le service et peu rassurante pour la sûreté, si la vigilance était moins active. Des sœurs de la charité, de l'ordre de Nevers, un aumônier, deux médecins, une commission de surveillance et un gardien-chef sont attachés à cet établissement.

MONUMENS COMMUNAUX. — HÔTEL-DE-VILLE.

L'hôtel-de-ville était une maison particulière appartenant à la famille Lagrange-Chancel. La ville en fit l'acquisition le 7 janvier 1831. Il est situé sur la place qu'on nomme place de la Mairie, au centre de la ville.

D'utiles réparations ont été faites à cet édifice pour l'approprier à sa nouvelle destination. Mais on ne l'a point agrandi, et, sous ce rapport, il est insuffisant. L'hôtel-de-ville de Périgueux doit avoir nécessairement l'importance de son chef-lieu. Il devrait offrir une façade monumentale avec une belle horloge, posséder une salle de dépôt, un appartement pour le président des assises, loger la bibliothèque, le musée, contenir le prétoire de la justice de paix et le tribunal de commerce qui a succédé à la juridiction consulaire.

On dit que le conseil municipal a le projet de faire construire un hôtel qui réunira tous ces avantages; mais un projet n'est pas une réalité. Peut-être ferait-il mieux de ne pas se départir de sa première pensée, de faire l'acquisition du plus bel hôtel de Périgueux; il atteindrait ainsi plus promptement son but et dépenserait moins.

Nous donnons ici, à dater du XIIe siècle, la liste chronologique des maires de Périgueux. Il est probable que cette ville avait eu des maires avant cette époque; mais, malgré nos recherches, dans lesquelles nous ont

aidé beaucoup MM. Lasfaux, Clément et Lapeyre, nous n'avons pu les faire remonter plus haut.

Vésone, municipe romain, avait conservé sous les rois les nombreux priviléges qui faisaient sa gloire. Son administration fut toujours libre. Cette ville avait son petit sénat, ses magistrats, son plaid, ses revenus, son armée civique. Elle maintint toujours son indépendance et lutta sans cesse contre les comtes pour lui conserver toute son étendue. Elle ne voulut jamais relever que des rois, avec lesquels elle partageait sa haute seigneurie, et la fleur de lys qui surmonte les tours de ses armoiries désignait qu'elle ne relevait immédiatement que de la couronne. Jamais ses habitans ne furent bourgeois d'un seigneur : ils étaient tous nobles et jouissaient de toutes les prérogatives attachées à la noblesse. Leur maire, toujours élu par eux, avait le titre de baron.



Liste des maires de Périgueux et de la Cité, à dater du XIIe siècle.

MAIRES DE PÉRIGUEUX.

Hélies de Valbec, premier maire connu en 1200.
Étienne de Juvénals, 1201.
Hélies Capète, 1204.
Hélies de Valbec, 1206.
Jean Meymy, 1210.
Guillaume de Clarens, 1213.
Geoffroy Chatuel, 1214.
Robert Laporte, 1215.
Itier de Salis, 1216.
Antoine de Verginy, 1219.
Pierre Chatuel, 1231.
Hélies Espel, 1235.
Guillaume de Clarens, 1238.
Geoffroy Delpuech, 1240.
Hélies Espel, 1242.
Étienne de Salas, 1243.
Robert Laporte, 1247.
Hélies de Plaigne, 1248.
Jean Meymy, 1249.
Hélies Seguin, 1250.
Bernard de Juvénals, 1251.
Guillaume la Roche, 1252.
Hélies de Salas, 1253.
Raymond de Margot, 1254.

En 1255, il y eut deux maires. La Cité ne voulut pas reconnaître celui que Périgueux avait élu, et en nomma un autre que Périgueux ne reconnut point.
Bernard Girard, 1263.
Pierre Blanquet, 1264.
Jean Meymy, 1278.

En 1279, deux maires dont nous ne connaissons pas les noms.
Lambert-Laporte, 1283, 1284.
Guillaume Chatuel, 1285.
Lambert-Laporte, 1286.
Fortanier-Béron, 1287.
Hugues de Margot, 1289.
Fortanier-Blanquet, 1291.
Hélies Chatuel, 1292.
Hugues de Margot, 1293.
Fortanier-Béron, 1294.
Hugues de Margot, 1295.
Hélies de Barnabé, 1296.
Hélies Chatuel, 1297.
Fortanier-Blanquet, 1298.
Guilhem de Barnabé, 1299.

En 1299, une querelle entre la ville et la Cité, fomentée par les Anglais, fit surgir deux maires, l'un pour Périgueux et l'autre pour la Cité.

MAIRES DE PÉRIGUEUX

Hélies de Botas, 1300.
Hélies Chatuel, 1301.
Guillaume Chatuel, 1302, 1303, 1304.
Hélies de Barnabé, 1305.

MAIRES DE LA CITÉ.

Fortanier-Blanquet, 1300.
Guilhem de Barnabé, subrogé à Fortanier, qui mourut dans l'année 1300.

MAIRES DE PÉRIGUEUX.

Arnaud de Margot, 1306.
Hélies Vigier, 1307.
Arnaud de Cablan, 1308, 1312.
Lambert-Laporte, 1309, 1310, 1311, 1312.
Pierre Laporte, 1313.
Hélies Jancelin, 1314, 1315.
Augier de Campniac, 1316.
Bernard de Verdun, 1317.
Émeric de Verdun, 1318.
Hélies Blanquet, 1319, 1320.
Hélies Barnabé, 1321.
Bernard de Verdun, 1322.
Guillaume de Verdun, 1323
Étienne Blanquet, 1324, 1325.
Ithier de Chastenet, 1326.
(Légier-Barrière, subrogé à Ithier de Chastenet, mort en 1326).
Hélies Jalat, 1327, 1328, 1329.
Guillaume Brun, 1330.
Guillaume de Labrousse, 1331.
Hélies de Barnabé, 1332.
Émeric de Comte, 1333.
Hélies Gélat, 1334.
(En 1334, il y eut trois maires, un à Périgueux et deux à la Cité.)
Jean de Meymy, 1335, 1336.
Pierre Laporte, 1337, 1338.
(En 1338, encore trois maires, par suite de violentes querelles entre la ville et la Cité.)
Hélies Dupuy, 1339.
Hélies Seguy, 1340, 1341, 1342, 1343.
Guillaume Dupuy, 1344.
Jean de Meymy, 1345, 1346, 1347.
(En 1346, encore trois maires.)
Hélies Séguy, le vieux, 1348.

MAIRES DE LA CITÉ.

Arnaud de Gelat, 1301.
Pierre des Normands, 1302.
Hélies de Barnabé, 1303.
Pierre des Normands, 1304.
Fortanier-Béron, 1305, 1306.
Pierre des Normands, 1307, 1308.
Pierre Martin, 1309, 1310.
(Le roi avait nommé Arnaud de Cablan maire de la Cité pour l'année 1310; mais la Cité, soutenue par les Anglais, refusa de le reconnaître, et élut Pierre Martin.)
Pierre Vigier, 1311.
Pierre Laporte, 1312.
Arnaud de Cablanc, 1313.
Hélies Malfred, 1314.
Augier de Campniac, 1315.
Bernard de Verdun, 1316.
Antoine de Verginis, 1317.
Hélies Martin, 1318.
Antoine de Verginis, 1319.
Légier-Barrière, 1320, 1321.
Guillaume de Verdun, 1322.
Hélies Paris, 1323.
Hélies de Barret, 1324.
Ithier de Chastenet, 1325.
Guillaume de Bullefarine, 1326.
Légier-Barrière, 1327.
Pierre Laporte, 1328.
Guillaume Brun, 1329.
Guillaume de Labrousse, 1330.
Hélies de Barnabé, 1331.
Pierre Laporte, 1332.
Bernard Vigier, 1333.
Ithier Chatuel, 1334.
Émeric de Comte, 1335.
Hélies de Malfred, 1336, 1337.
Jean de Meymy, 1338.

MAIRES DE PÉRIGUEUX.

Arnaud Roussel, 1349.
Arnaud de Jaude, 1350.
Jean de Meymy, 1351.
Raymond Laporte, 1352, 1353.
Fortanier de Landric, 1354.
Fourton de Landric, 1355, 1356.
Fortanier de Landric, 1357.
Jean de Meymy, 1358.
Arnaud de Jaude, 1359, 1360, 1361.
Pierre Chastenet, 1362.
Hélies Faure, 1363.
Lambert de Boniface, 1364.
Arnaud de Jaude, 1365.
Hélies de Barraut, 1366, 1367, 1368.

(Hélies de Barraut fut réélu trois ans de suite, parce qu'il s'opposait à l'élection des maires de la Cité, et il réussit.)

MAIRES DE LA CITÉ.

Bernard Dupuy, 1339.
Hélies du Pleyssac, 1340.
Étienne du Pleyssac, 1341.
Raymond Martin, 1342.
Guillaume Dupuy, 1343.
Raymond de Martin, 1344, 1345.
Hélies Séguy, le jeune, 1346, 1347.
Arnaud Roussel, 1348.
Hélies Fabry, 1349.
Raymond Martin, 1350.
Pierre Chastenet, 1351.
Fronton Chatuel, 1352.
Lambert de Boniface, dit de Périgueux, 1353, 1354.
Étienne du Pleyssac, 1355.
Pierre Martin, 1356.
Lambert de Boniface, 1357.
Arnaud de Jaude, 1358.
Étienne du Pleyssac, 1359.

(Il n'y eut pas de maires à la Cité de 1360 à 1365. Des troubles amenèrent la nomination d'un nouveau maire à la Cité).

Étienne du Pleyssac, 1366.
Jean de Brusany, 1367.
Lambert de Boniface, 1368.

A cette époque, l'Aquitaine fut chargée d'impôts extraordinaires par le prince de Galles, qui en était le maître. Les habitans de Périgueux furent les premiers à en porter leurs plaintes au roi de France. Le comte de Périgord se joignit à eux avec plusieurs villes qui envoyèrent aussi leurs députés.

MAIRES DE LA VILLE DE PÉRIGUEUX.

Arnaud de Jaude, 1369.
Lambert de Boniface, 1370.
Fortanier de Landric, 1371.
Jean Roussel, 1372.
Lambert de Boniface, 1373.
(Il fut déposé. Hélies de Barnabé, 1er consul, fit les fonctions de maire.)
Pierre Flamen, 1374.
Fortanier de Landric, 1375.
Hélies de Pascaut, 1376.
Hélies de Barnabé, 1377.
Arnaud Roussel, 1378.
Pierre Flamen, 1379.
Jean Brun, 1380.
Hélies de Barnabé, 1381.
Guillaume de Botas, 1382.
Pierre Flamen, 1383.
(En 1384, point de maire. Bernard de Chaumont, 1er consul, en fit les fonctions.)
Hélies de Barnabé, 1385.
Guillaume de Botas, 1386.
Arnaud de Barnabé, 1387.
Bernard de Chaumont, 1388.
Bertrand Petit, 1389.
Guillaume de Botas, 1390.
Arnaud de Barnabé, 1391.
Bernard de Chaumont, 1392.
Bernard Petit, 1393.
Guillaume de Merle, 1394.
Arnaud de Barnabé, 1395.
Bernard Chaumont, 1396.
Bernard de Petit, 1397.
Guillaume de Merle, 1398, destitué et remplacé par Bernard Petit dans la même année.
Arnaud de Barnabé, 1399.
Bernard Favier, 1400.
Bernard Petit, 1401.
Jean Ségui, 1402.
Arnaud de Barnabé, 1403.
Bernard Favier, 1404.
Hélies de Blanquet, 1405.
Jean Segui, l'aîné, 1406.
Arnaud de Barnabé, 1407.
Hélies Chabrol, 1408.
Hélies de Blanquet, 1409.
Arnaud de Chastenet, 1410.
Arnaud de Barnabé, 1411.
Hélies Chabrol, 1412.
Hélies Dupuy, 1413.
Arnaud de Chastenet, 1414.
Arnaud de Barnabé, 1415.
Hélies Chabrol, 1416.
Hélies Dupuy, 1417.
Arnaud de Chastenet, 1418.
Arnaud de Barnabé, 1419.
Hélies Chabrol, 1420.
Hélies Dupuy, 1421, jusqu'en 1426.
Hélies de Blanquet, 1427.
Archambaud de St-Astier, 1428.
Jean de Meymy, 1429.
Hélies Dupuy, 1430.
Mathurin des Nohes, 1431.
Hélies de Blanquet, 1432.
Jean de Meymy, 1433.
Hélies Dupuy, 1434.
Forton de Saint-Astier, 1435, 1436, 1437.
Hélies Dupuy, 1438.
Mathurin des Nohes, 1439.
Éméric de Merle, 1440.
Hélies de Blanquet, 1441.

Hélies Dupuy, 1442.
Forton de Saint-Astier, 1443, 1444, 1445.
Hélies Dupuy, 1446, 1447.
Hélies de Blanquet, 1448.
Bernard Petit, 1449.
Forton de Saint-Astier, 1450.
Hélies Dupuy, 1451.
Émeric de Ville, 1452.
Éméric de Merle, 1453.
Forton de Saint-Astier, 1454, 1455.
Jean de Laurière, seigneur de Lammary, 1456.
Guillaume Belcier, 1457, 1458.
Pierre Arnaud de Golse, 1459, 1460.
Forton de Saint-Astier, 1461, 1462, 1463.
Jean Dupuy, 1464.
Guinot d'Abzac, 1465.
Jean de Laurière de Lammary, 1466, 1467.
Jean du Verdier, 1468.
Bertrand Ayts, 1469.
Jean Dupuy, 1470.
Jean de Leymarie, 1471.
Jacques Chambon, 1472.
Jean de Landric, 1473.
Jean de Landric, le vieux, 1474.
Jean Dupuy, 1475.
Hélies Dupuy de Lajarte, 1476.
Jacques Chambon, 1477.
Guillaume Belcier, 1478.
Jean de Landric, 1479.
Jean de Saint-Astier, 1480.
Pierre Fayard, 1481.
Raymond Ayts, 1482, 1483.
Jean de Saint-Astier, le jeune, 1484.
Jean Chassarel, 1485, 1486.
Raymond Ayts, 1487.
Pierre Thibaud, 1488.
Raymond-Arnaud de Golse, 1489.
Jean de Saint-Astier, 1490.
Jean Chassarel, 1491.
Fronton Arnaud, 1492.
Raymond Arnaud de Golse, 1493.
Raymond Ayts, 1494.
Jean de Saint-Astier, 1495, 1496.
Jean Tricard, 1497.
Jean Chassarel, 1498.
Guillaume Chalup, 1499.
François Thibaud, 1500.
François de Veruhie 1501.
Jean Arnaud, 1502.
Fronton Arnaud de Golse, 1503, 1504.
Jacques Lambert, 1505, 1506.
Jean Dupuy, 1507, 1508.
Pierre de Solminiac, 1509, 1510.
Bernard Dupuy, 1511, 1512.
Jean Dupuy, 1513, 1514.
Hélie de Landric, 1515.
Germain Foucault, 1516, 1517.
Geraud Chalup, 1518, 1519.
Jacques-Lambert, 1520, 1521.
Jean Dupuy, 1522.
Hélie de Merle, 1523, 1524.
Pierrre de Solminiac, 1525.
Hervé Fayard, 1526.
Raymond Dupuy, dit Bingou, 1527, 1528.
Louis Arnaud, 1529.
Jean Béraud, 1530.
Martial Brun, 1531.
Jean Prévot, 1532.
Forton de Saint-Astier, du Lieu-Dieu, 1533.
Jean Bordes, 1534.
Jean Bordes, le vieux, 1535.
Pierre de Saint-Angel, avocat, 1536, 1537.
Bernard de Saulière, 1538, 1539.
Hélie Dupuy, 1540.

Pierre Adémar, 1541, 1542.
Pierre Jay, 1543, 1544.
Jean Bordes, 1545.
Pierre Faure, 1546.
Jean de Valbrune, 1547.
Bertrand Lambert, 1548.
Pierre Ducluzel, 1549.
Étienne Bertin, 1550, 1551, 1552.
François de Tricard, 1553, 1554.
Jean de Valbrune, 1555.
Pierre Dumas, 1556.
Bertrand de Fayard, 1557.
Denis Ayts, 1558.
Jean Roubert, 1559, 1560.
François Dupuy, et Antoine de Chillaud, 1661.
Pierre de Marqueyssac, 1562.
Bernard Jay de Beaufort, 1563, 1564.
Jean Audoüy, 1565, 1566.
Pierre de Laborie, 1567, 1568.
Antoine de Chillaud, avocat, 1569.
Bernard Jay de Beaufort, 1570.
Pierre-Arnaud de Laborie, 1571, 1572.
Pierre de Landric, 1573.
Dominique de Bordes, 1574.
Geraud Faure, de la Roche Pontissac, 1575.
(Il fut remplacé jusqu'à la fin de cette même année par de Cugnac de Caussade, nommé par l'influence de Langoiran, après la prise de Périgueux par les protestans).
Annet Chalup, 1576, 1577.
François Orfaure, 1578, 1579.
Jean Chalup, 1580, et au commencement de 1581.
Jean de Chillaud, élu pour le reste de l'année 1581, 1582, 1583.
Antoine de Chillaud, avocat, 1584.
Hélies de Bordes, 1585, 1586.
Pierre de Marqueyssac, 1587, 1588.
Jean de Chillaud, 1589, 1590.
Denis de la Porte, 1591, 1592.
Raymond Girard de Langlade, 1593, 1594.
Hélie de Jehan, 1595.
Jacques du Gravier, 1596.
Bernard Jay de Saint-Germain, 1597, 1598.
Jean de Morillon, 1599, 1600.
(Ici une lacune de 17 maires, parce que les registres et papiers de cette époque, confiés à M. Moreau, avocat de Paris, avant la révolution de 1793, pour soutenir les droits et priviléges de la ville, qui se croyait exempte d'impôts, ont été perdus.)
Bertrand de Chillaud, 1618.
Jacques de Chillaud, 1619.
Martial Dalesme, 1620, 1621.
Jean Veyril, 1622, 1623.
Louis Albert, sieur de Labrousse, 1624, 1625.
Antoine Bascharetie, 1626.
Jean Duchesne, 1627, 1628.
Pierre Jay de Beaufort, 1629, 1630.
Henri de Champaygnac, 1631, 1632.
Jean Jay de St-Germain, 1633, 1634.
Hélies Alexandre sieur de Fompitou, 1635.
Jacques André, 1636.
François Tourtel, 1637.
Bertrand de Chillaud, 1638.
Pierre Alexandre, 1639.
Pierre de Thenon, 1640.
Jean-Baptiste Chancel, 1641.
Martial de Jehan, 1642.
Jacques du Gravier, 1643.
Pierre du Reclus, 1644.
Léonard de Montozon, 1645, 1646.
Jean-Girard de Langlade, 1647.
Nicolas Dalesme, 1648.

François de Champaygnac, 1649.
Pierre Boudon, 1650, 1651, 1652.
François de Simon, sieur de Chatillon, 1653.
Joseph de Bodin, 1654, 1655. 1656.
Jean de Charon, 1657.
François Alexandre, 1658.
Jean de Chillaud, 1659, 1660.
Jean de Chillaud, de Fonlosse, 1661.
Pierre Moras de la Richardie, 1662.
Nicolas Dalesme, 1663.
François de Montozon, 1664.
Jean de Salleton, 1665.
Théophile Ducheyron, 1666.
Pierre de Froidefond, du Chastenet, 1667, 1668.
Jean de Chillaud Fonlosse, 1669.
Nicolas de Montagut, 1670.
Bernard de Jay, de Ferrières, 1671.
Léonard de Montozon, 1672.
Antoine de Chillaud de Lalande, 1673, 1674.
Philibert d'Ayts, de Meymy, 1675.
François, de Simon, 1676, 1677.
Odet de Long, 1678.
Joseph Chevalier, sieur de St-Meyme, 1679, 1680.
Pierre Duclusel de la Bénéchie, 1681, 1682, 1683, 1684, 1685.
Jean de Champaygnac, 1686, 1687, 1688.
Pierre Jay de Beaufort, 1689.
Pierre de Jehan, 1690, 1691
Duchesne, comte de Montréal, 1692. nommé par le roi maire perpétuel, en vertu de l'édit du mois d'août de la même année.
Jean de Simon, lieutenant du maire perpétuel, 1711.
Dominique de Montozon, nommé par élection en 1718, en vertu de l'édit du mois de juin 1716.
Jean d'Alesme, seigneur de Vige, 1724, 1725.
Dominique de Montozon, 1726.
Germain Faure, seigneur de Rochefort, 1727.
Jean-Baptiste de Salleton, 1728.
André Tourtel, 1729, 1730, 1731.
Joseph de Martin, 1732, 1733.
Debuis, maire par commission, 1736.
Étienne Joseph Maignol, 1738, 1739.
Léonard de Montozon, de la Borde, 1740, 1741.
Eymeric de Mèredieu d'Ambois, maire perpétuel (charge achetée), 1742.
Jean Eydely, avocat, 1765, 1766, 1767.
Jean-François Fournier, 1768, 1769, 1770.
Simon Ladoire de Chamizac, 1771, 1772.
Pierre-Victor comte de Laroche-Aimond, 1773, 1774, 1775.
De Mensignac, de 1776 jusqu'en 1876.
De Salleton, 1787, jusqu'en 1790.
Jean-Pascal-Charles Peyssard, 1791.
Vincent, payeur général du département, 1792.
Antoine Audebert, 1793, 1794, 1795.
François Sudret, 1795.
Jean-Pascal-Charles Peyssard, président de l'administration municipale, 1795.
Alexis Thouverez, *idem*, 1796.
Antoine Germillac, *idem*, 1797.
Denis-Front Tamarelle Mauriac, maire, 1798.
Jean-Baptiste-Pascal Vidal, médecin, 1802.
Jean-François Roux, ancien major de dragons, 1815.

Jean-Baptiste-Pascal Vidal, 1815.
D'Abjac de Ladouze, 1816.
Joseph-Bertrand Bayle de Lagrange, 1820. *(Il n'accepta point).*
Jean-Romuald marquis de Monéys-d'Ordière, 1820.
Jean-Baptiste-Pascal Vidal, 1830. *(Il n'accepta point.)*
Léger Combret de Marcillac, 1830.
Léonard Gilles-Lagrange, notaire, 1839.
Léger Combret de Marcillac, 1840.
Jean-François Maurice de Trémisot, 1843.
Jean-Étienne-Joseph Estignard, 1845.
Pierre-Romain Moyrand et Louis Mie, 1848. Mie révoqué en 1849.
Hilaire Gilles-Lagrange, nommé maire provisoire par arrêté du préfet, en date du 28 février 1849.

ARMOIRIES DE PÉRIGUEUX.

Avant la conquête du Périgord par les Romains, Vésone avait pour armoiries une aigle vue aux trois quarts ou presque de face. Nous trouvons des monnaies du pays avec ce même type.

Vésone, municipe romain, conserva les mêmes armoiries.

Lorsque les grands vassaux de la couronne voulurent, sous la première et la seconde race de nos rois, s'approprier des droits qu'ils n'avaient pas, Vésone, loin de succomber sous les coups de leur puissance, lutta courageusement pour maintenir son indépendance; elle forma de tous ses habitans une confraternité dont le sceau fut encore l'aigle avec cette légende : *Sigillum majoris confraternitatis petragoricencis.*

On trouve dans les archives du royaume quelques titres scellés des mêmes armes. La Cité s'appropria ce sceau.

Plus tard, les habitans du Puy-St-Front, ayant eu à repousser les prétentions du comte et de ses partisans, formèrent une seconde confraternité et prirent pour armoiries un chevalier armé de pied en cap, comme emblème de leur détermination à lutter sans cesse pour conserver leur indépendance.



Ces nouvelles armes avaient pour légende : *Sceau du Puy-Saint-Front ou de la seconde confraternité.*

Après le traité de réunion de 1240 entre la Cité et le Puy-St-Front, actuellement Périgueux, les anciennes armoiries disparurent, et on leur substitua *la porte Taillefer,* qu'on surmonta d'une fleur de lys, pour montrer que les maire et consuls avaient la justice haute, moyenne et basse, en pariage avec le roi.



Ces nouvelles armoiries portaient cette légende : *Civium fides fortitudo mea.*

Tout récemment la ville a voulu avoir aussi des armoiries ; mais, embarrassée pour le choix, parce que les temps ne sont plus les mêmes, elle en a réuni deux dans le même écusson,

en les surmontant d'une couronne de comte, pour faire allusion, sans doute, aux titres de comte et de baron que prenaient quelquefois, à dater du XVIIe siècle, les maires et les consuls.

La Cité avait un contre-sceau; c'était celui du chapitre cathédral, offrant cinq annelets. Ces annelets représentaient cinq coupoles ou la croix grecque.

Le contre-sceau du Puy-St-Front était celui du chapitre collégial, représentant un évêque crossé, mitré, probablement saint Front, fondateur de la foi en Périgord. A la réunion des deux chapitres, on confondit ces deux sceaux dans un même écusson.

BIBLIOTHÈQUE.

La bibliothèque de Périgueux, comme la plupart des bibliothèques départementales, est composée d'ouvrages pris dans les monastères supprimés et chez les émigrés dont les propriétés avaient été déclarées nationales.

A la création de l'école centrale, tous ces livres, mis en dépôt dans le chef-lieu de chaque arrondissement, furent transportés à Périgueux, pour composer la bibliothèque de ce nouvel établissement. Livrés au pillage dans ces dépôts, un grand nombre d'ouvrages arrivèrent incomplets à l'école centrale; mais, à la suppression de cette école, presque abandonnés, ils furent plus maltraités encore. Heureusement le mi-

nistre de l'intérieur, par un arrêté du 1er janvier 1803, céda cette bibliothèque à la ville, à condition qu'elle serait entretenue et rendue publique. Elle fut établie en 1809 dans une partie des bâtimens de l'évêché, où elle est encore. Elle est ouverte au public tous les jours, de onze heures à trois heures, excepté le samedi et le dimanche.

Cette bibliothèque possède de douze à treize mille volumes. La partie de l'histoire est la plus riche. Elle renferme aussi en littérature d'excellens ouvrages.

On y remarque un buste en marbre de Montesquieu, qu'on dit très ressemblant; il est l'œuvre du sculpteur Boudet.

Les bustes et statues en plâtre qu'on y aperçoit sont une partie des bosses et modèles de l'ancienne école de dessin.

Chaque année, cette bibliothèque acquiert de nouveaux ouvrages : elle doit le bon choix de ces nouveaux ouvrages et sa bonne tenue au zèle éclairé de ses deux bibliothécaires, MM. Léon Lapeyre et Tixier.

COLLÉGE OU LYCÉE DE PÉRIGUEUX.

Cet établissement est hors de la ville, à une distance peu éloignée, et suffisante néanmoins pour lui procurer une belle vue, l'isolement et un air très pur, sans le priver de l'avantage de la proximité de la ville.

Ses premiers bâtimens, avant 1793, étaient un couvent de religieuses de l'ordre de St-Benoît, fondé en 1640 par Suzanne Beaupoil de Ste-Aulaire, supérieure de la communauté de Ligueux. L'appropriation à leur destination actuelle et leur agrandissement ne les ont pas fait disparaître entièrement ; on a même conservé leur disposition, ce qui arrive toujours dans les restaurations de ce genre. Ainsi, quatre corps de logis, formant à leur centre un préau entouré d'arcades, jadis le cloître, tel est l'ensemble des principales constructions du collége.

A mesure que cette maison d'éducation prospérait, elle changeait de dénomination et croissait aussi en bâtimens. C'est ce qui explique les diverses restaurations qu'elle a subies.

Parvenue au rang de collége royal, que lui méritaient sa réputation de fortes études et le nombre toujours croissant des élèves, les bâtimens de cette maison ont pris déjà une plus grande extension et vont encore être augmentés.

La partie du sud-est, considérablement agrandie, aura son corps de logis parallèle. C'est dans ce corps de logis que seront sa façade et son entrée principales, donnant sur le jardin public et faisant face au levant. Cette façade sera monumentale et offrira un développement de 86 mètres, avec 44 ouvertures. Si le jardin public est vendu, suivant les projets de la ville,

on ménagera devant le collége une place qui n'en sera séparée que par une belle grille en fer.

L'entrée conduira à la cour du centre, dont on a fait disparaître les arcades écrasées et leurs lourdes colonnes, pour les remplacer par un élégant et majestueux portique dont les arcades sont supportées par des pilastres.

Après cette restauration, qui fait disparaître presque tous les anciens bâtimens, le collége de Périgueux, possédant tous les élémens d'une vaste instruction et d'une éducation soignée, tels que le talent des professeurs, l'intelligence de l'aumônier et le mérite incontestable du proviseur, sera, sans contredit, l'un des colléges ou lycées de France les plus florissans.

ÉCOLE CHRÉTIENNE.

Les frères de l'école chrétienne sont établis à Périgueux depuis 1822. Les premiers frais d'établissement furent faits par le département; ceux d'entretien et les émolumens sont à la charge de la ville.

Le local occupé par cette école était anciennement le petit séminaire, fondé dans le commencement du xviie siècle par Michel-Pierre d'Argouges. C'était, pour ainsi dire, une dépendance de l'évêché, puisque ces deux édifices étaient liés par deux ponts, dont l'un conduisait à la chapelle, où est aujourd'hui le musée,

et l'autre au palais épiscopal, par cette ouverture dont on a fait une fenêtre, placée au-dessus d'une boutique de chapelier. Ces deux ponts furent abattus en 1793.

A la fondation de cette école, il n'y avait que trois frères, suffisant pour la classe indigente. Mais, ouverte depuis à tout le monde, elle compte aujourd'hui cinq ou six cents enfans. Cette école n'ayant pu être aussi facilement agrandie qu'il a été facile d'augmenter le nombre des frères, il en est résulté qu'elle est beaucoup trop petite pour les maîtres et les élèves, et par conséquent insalubre.

SALLE DE SPECTACLE.

Cette salle, construite en 1836, dans un des plus beaux quartiers de la ville, aux abords des promenades, d'après les plans dressés par M. Catoire, fut inaugurée dans le mois de septembre 1838. Elle contient cinq cents personnes. Sa disposition intérieure permet, au moyen d'un décor, d'en faire une salle de concert, toutes les lois de l'acoustique ayant été rigoureusement observées.

Il n'en est pas de même du foyer, que l'on affecte quelquefois à cet usage, et dont les dispositions, quelque gracieuses qu'elles soient, ne peuvent prêter aux effets de l'harmonie.

Cette salle a été décorée et machinée par les artis-

tes les plus habiles de Paris. Elle a coûté à la ville 130,000 francs, machine, décors et mobilier compris.

MARCHÉ COUVERT.

Cet édifice, d'ordre dorique grec, pareil au dorique de l'Agora ou marché au blé d'Athènes, a été construit en 1832, d'après le plan dressé par M. Catoire, architecte de l'état. Il a remplacé l'ancien hôtel-de-ville ou le consulat, démoli en 1830, et dont quelques parties remontaient au XIIIe siècle. Pour lui donner l'étendue qu'il possède, il fallut démolir aussi les maisons Debord et Bardet, dont la ville fit l'acquisition.

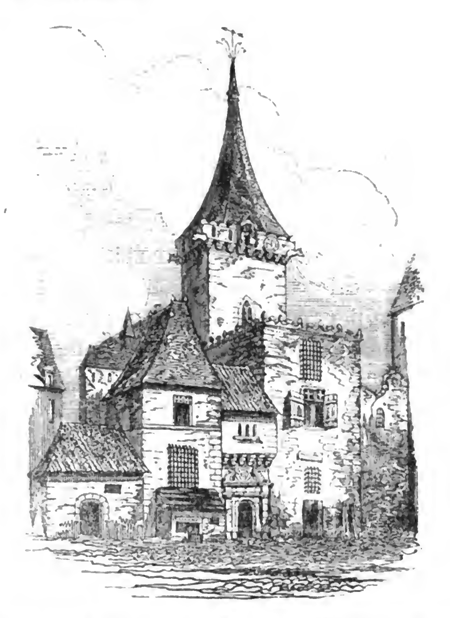
Pour conserver le souvenir de l'ancien hôtel-de-ville, auquel se rattachent de nombreux faits historiques, nous en donnons le dessin dans l'autre page. Le beffroi que renfermait la tour est aujourd'hui dans le clocher de Saint-Front.

C'est en démolissant cet édifice que l'on trouva une couleuvrine en bronze, déposée dans le musée, où on peut la voir.

La disposition du marché couvert est un parallélogramme rectangle, ouvert en portique sur les quatre façades avec quatre fontaines aux angles.

Au centre, un second parallélogramme, formé de colonnes plus élevées que celles de l'intérieur, supporte

les charpentes des bas-côtés et du toit supérieur, disposé en ventilateur.



Les trois façades principales sont occupées par deux rangs de marchands de comestibles, et la partie postérieure est consacrée au marché au blé.

ABATTOIR.

Sur l'emplacement de cet établissement, il existait, en 1271, un hôpital dit de Charroux. Vendu par les

chanoines de St-Étienne (en 1293) à Ayremberge, fille d'Archambaud III, comte du Périgord, il fut employé à la fondation d'un couvent de religieuses, de l'ordre de Sainte-Claire. En 1802, ce couvent devint un hôpital confié aux sœurs de Sainte-Marthe.

En 1804, on en fit une caserne, et, en 1825, on voulait en faire un séminaire.

C'est à ces divers établissemens qu'a succédé l'abattoir, commencé en 1832 et achevé le 1er mai 1836. M. Catoire en fut l'architecte, et MM. Lambert et Rongiéras en furent les entrepreneurs.

Cet établissement, construit sur le même modèle que les abattoirs de Paris, contient douze chaudières particulières et deux chauffoirs communs, réunis autour d'une cour de travail.

Chaque boucher a, en outre, des étables pour les bœufs, les veaux, les moutons; des greniers et des séchoirs.

Les tripières et porcheries occupent des cours et des bâtimens isolés à proximité du principal réservoir d'eau.

Ce réservoir, d'où part une distribution particulière à chaque service et à chaque boucher, est alimenté par la machine du Toulon.

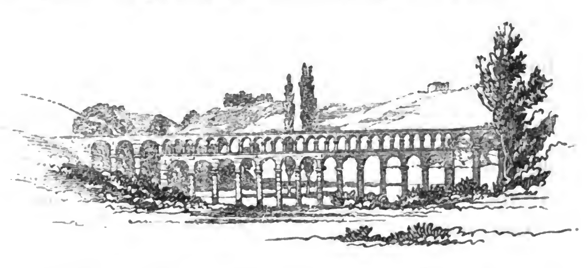
Ce monument a coûté à la ville 200,000 francs, et en rapporte environ 14,000, admirable produit, que n'atteignent presque jamais les établissemens publics.

FONTAINES.

Périgueux n'avait point de fontaines: des tonnes traînées sur des charrettes approvisionnaient cette ville. Il en résultait que l'eau n'était jamais ni fraîche ni propre.

Aujourd'hui, Périgueux compte 39 bornes-fontaines, trois bouches d'eau pour l'arrosement des rues, et trois fontaines monumentales établies sur nos trois places principales, celle de la Clautre, de la Mairie et de la Cité.

Les eaux viennent de la source du Toulon par des acqueducs qui les déposent dans un réservoir et un bassin situés au Pouradier, sur la route de Paris.



Ce bienfait du conseil municipal remonte à 1835, sous l'administration de M. de Marcillac, qui le premier en conçut l'heureuse idée.

M. Jégou, ingénieur des ponts-et-chaussées, fit le plan et en surveilla l'exécution avec M. Delrue.

M. Bouillon, habile mécanicien de Limoges, confectionna la machine hydraulique ; les travaux de construction, ainsi que les belles arcades que l'on aperçoit de la route d'Angoulême, et dont nous donnons plus haut le dessin, furent exécutés par M. Catoire.

L'inauguration de ces fontaines eut lieu le 15 août 1836. Ce fut dans cette fête que M. le maire reçut une écharpe d'honneur, sur laquelle on lisait ces mots : « *A M. de Marcillac, la ville reconnaissante.* » La place de la Clautre porte depuis cette époque le nom de place Marcillac.

La seconde machine, faite plus tard pour suppléer à la première, en cas de dérangement ou d'un été trop sec, est l'œuvre de MM. Brounger, Wilks et Tooze, mécaniciens de Bordeaux.

C'est M. Cruveilher, architecte de la ville, qui a fait construire le bâtiment où est logée cette machine.

La source du Toulon débite environ 1,200 mètres cubes d'eau par 24 heures, et la quantité d'eau élevée et consommée par la ville, en 24 heures, est de 500 mètres cubes.

Les concessions de filets d'eau produisent annuellement à la ville près de deux mille cinq cents francs.

HOSPICE.

Cet établissement fut créé en 1668, sous la dénomination de manufacture. Il a succédé à l'hôpital de

Sainte-Marthe, fondé, en 1339, par Pierre Brunet, chanoine de Saint-Front. Cet hospice lui-même avait succédé, en 1552, à cinq hôpitaux disséminés dans la Cité.

L'hospice de Périgueux est civil et militaire.

La partie réservée aux civils n'est pas encore entièrement reconstruite. Les hommes logent toujours dans leur ancien bâtiment; mais le quartier des femmes est neuf et offre des salles spacieuses et bien aérées.

Le quartier des militaires, bâti depuis 1835, renferme quatre vastes salles, contenant cent vingt-cinq lits, la cuisine, la salle de bains et le logement des sœurs.

La chapelle, qui occupe aujourd'hui le centre de la cour, sera démolie et reconstruite plus loin pour lier les deux corps de bâtimens. Lorsque ces diverses constructions seront terminées, l'hospice de Périgueux sera un des plus beaux de France et des mieux tenus. Il est déjà remarquable par la propreté qui y règne et les soins affectueux prodigués aux malades par les sœurs de Nevers, qui en ont la direction.

ÉTABLISSEMENT DE LA MISÉRICORDE.

Cette maison de charité est confiée aux sœurs de Nevers. Elle est située dans la rue du Plantier. La ville en fit l'acquisition le 15 décembre 1820. C'était

l'ancien couvent des religieuses de Notre-Dame, fondé, en 1620, par Suzanne de Briançon.

L'église du couvent avait été détruite : la ville, en 1825, fit construire la chapelle actuelle, dont monseigneur de Lostanges posa la première pierre.

Depuis cette époque, cet établissement s'est agrandi. Une maison de refuge y a été attachée : la ville fit l'acquisition du local le 13 avril 1834, et, tout récemment, la supérieure, dont on ne peut que louer le zèle, a fait construire un corps de logis pour une classe de petites filles et pour recevoir des orphelines. Les pieuses sœurs de cette maison portent des secours à domicile, visitent et soignent les indigens; elles sont aussi chargées des distributions du bureau de bienfaisance.

DÉPOT DE MENDICITÉ.

Le dépôt de mendicité est établi à la Cité, près de l'antique porte romaine, rue de la tour de Vésone. Il fut autorisé, le 5 avril 1844, par une décision ministérielle; mais la maison qu'il occupe ne fut achetée des fils Gonthier que le 6 février 1847.

Cet établissement est confié aux soins des sœurs de Ste-Marthe, et renferme soixante-dix pauvres.

Il a pour ressources les revenus de l'enclos, le produit du travail des pauvres et les souscriptions charitables.

SALLE D'ASILE.

Cet établissement, où les enfans sont reçus dès le plus bas âge, pour laisser aux parens la facilité du travail, a été créé en 1844. Il est dirigé par les sœurs de Ste-Marthe. Le local, qui est aujourd'hui la propriété de ces bonnes sœurs, appartenait, avant 1793, à la famille de Jaillac. Les Visitandines s'y étaient établies après notre grande tempête politique et l'avaient possédé jusqu'à l'époque de leur translation dans le couvent qu'elles occupent maintenant. Cette maison semble avoir été destinée depuis long-temps à des œuvres de charité. Avant la révolution de 1793, elle portait le nom de Petite-Miséricorde, parce qu'elle était habitée par une pieuse personne qui distribuait aux indigens des secours à domicile.

CIMETIÈRE.

Cet asile des morts est situé entre la route de Bordeaux et celle d'Angoulême, dans un terrain que la ville fut autorisée, par ordonnance royale du 16 octobre 1830, à acquérir de M. Beaupoil de Sainte-Aulaire et de Mlle Dufraisse.

Ce cimetière a succédé à l'ancien, qui était placé près de la caserne, par suite d'un échange que fit la ville, de ce cimetière, contre le jardin public et le terrain sur lequel le grand séminaire a été bâti.

Il est vaste, bien tenu, et situé à une distance convenable. La clôture en fut faite en 1832, et l'on commença à y enterrer en 1833.

Il serait à désirer que nos cimetières ressemblassent à ceux de Rome et de presque toute l'Italie. On n'y voit aucune tombe extérieure ; on dirait une vaste place, pavée avec de grandes dalles carrées, qui ne sont que les couvercles des caveaux. Il y a autant de caveaux que de jours dans l'année, et chaque couvercle s'enlève au moyen d'un anneau de fer : tels sont les cimetières communs, qu'il ne faut pas confondre avec le *Campo-Santo*. Dans le *Campo-Santo,* on élève de riches monumens, des tombeaux, des chapelles ; on y plante toute espèce d'arbres ; on y cultive des fleurs ; mais, dans le *Campo-Santo,* qui est en général la propriété d'un couvent, les terrains s'acquièrent à perpétuité.

PLACES ET MARCHÉS.

Les places sont au nombre de sept, ayant chacune leur destination :

La *place de la Clautre*, aujourd'hui *place Marcillac,* affectée à la vente du jardinage, des légumes, des fruits secs et verts, des châtaignes, de la laine, du chanvre, du beurre, du miel et des tortillons ;

La *place du Coderc*, occupée par les marchands de volailles, de gibiers, de truffes, d'œufs, de poissons, d'agneaux, de cochons de lait, d'aulx et d'ognons.

La *place de la Mairie*, livrée aux marchands de porcelaine, de faïence, de poterie, verrerie, de fromages étrangers, de paniers et de corbeilles d'ozier.

La *place du Greffe*, aujourd'hui *place Daumesnil*, où l'on vend le bois, porté à charge d'hommes ou de bêtes, les paniers, claies, paillassons, sceaux, lattes, feuillard et paille de tout blé.

La *place Saint-Silain*, affectée au stationnement des charrettes et des tombereaux qui conduisent le blé au minage, ou la marée à la halle.

Aussitôt qu'elle sera en bon état, elle recevra le bois à brûler qui sera conduit avec des charrettes ou des tombereaux. En attendant, les marchands de bois se tiennent au bout de la rue de l'Eguillerie, près de l'octroi.

La *place du Triangle*, où sont les marchands fripiers, bimbelotiers, merciers, taillandiers, cloutiers, sabotiers. On y trouve aussi les outils d'agriculture, la grosse quincaillerie et les ferrailles.

La *place Michel-Montaigne*, affectée aux cirques olympiques, aux saltimbanques et aux charlatans.

Quelques-unes de ces places servent aussi de promenades : nous les signalerons en parlant des promenades.

Les marchés sont au nombre de trois :

Le *marché aux bœufs*, remarquable par son étendue et son heureuse situation, placé entre la Cité et la ville. Son nom était place Francheville.

Le *marché des cochons*, nouvellement établi dans la partie du jardin public qui longe le chemin actuel du collége.

Le *marché des moutons*, placé à l'extrémité de la rue Limogeanne. Là aussi se tient le marché des ânes, des mulets et des chevaux.

PROMENADES.

Tous les environs de Périgueux offrent des paysages riches et variés. On les fréquente comme des promenades délicieuses.

En arrivant par la route de Paris, vous voyez d'abord s'ouvrir devant vous le cours Montaigne, qui n'est que la prolongation de la route. A votre droite, vous découvrez la route d'Angoulême, nouvellement plantée de mûriers; à votre gauche, les belles allées de Tourny, la promenade Michel-Montaigne, et puis la place du Triangle. Si vous poursuivez, en gagnant la route de Lyon, vous longez le marché aux bœufs; plus loin, vous passez devant le Jardin-Public; enfin, au-delà du Pont-Neuf, vous entrez sous cette belle allée de peupliers qui lui sert comme d'avenue.

Parmi ces promenades, les plus remarquables, celles qui sont le luxe de la ville et qui ne dépareraient pas une plus grande capitale, sont le Jardin-Public, Montaigne et Tourny.

Le *Jardin-Public*, situé au nord de la ville, est vas-

te. Ses allées, découvertes et sablées, offrent une promenade agréable dans les beaux jours d'hiver. L'été, les diverses plantes qui occupent le milieu reposent délicieusement la vue, et l'on trouve du frais et du sombre sous d'autres allées couvertes et sous une foule d'arbres réunis en bosquet.

Ce jardin possède une pépinière bien fournie, des arbustes d'agrément et des fleurs dans la saison. Il appartient à la ville, qui a le projet, dit-on, de le vendre pour des constructions particulières.

Le *Triangle*, ainsi nommé à cause de sa forme, se trouvant presque au centre de la ville, était une des promenades les plus belles et les plus fréquentées. Tous les soirs, une foule immense l'animait sous une verdure qui en faisait les délices. Aujourd'hui, rasée au niveau du sol extérieur, dépouillée de ses arbres, de son parapet, exposée aux ardeurs du soleil le jour et sans fraîcheur le soir, elle n'est plus qu'une place déserte, et ne saurait être considérée comme une promenade. On devrait cependant comprendre que les promenades embellissent les villes et sont pour leurs habitans un objet d'agrément et d'utilité.

La *promenade Montaigne*, beaucoup plus vaste que le Triangle, est entourée d'allées couvertes, parfaitement sablées, et offre à ses deux extrémités plusieurs rangs d'arbres, en forme de bosquet.

On voit au milieu de cette promenade, en face du

palais de justice, la statue du philosophe Montaigne.

Mais la plus belle, la plus ancienne de toutes, est celle de *Tourny*. Elle a ce cachet de grandeur que l'illustre intendant dont elle porte le nom imprimait à toutes ses œuvres. Sa position est des plus heureuses. Du milieu de ses superbes allées, l'œil s'égare sur des coteaux lointains qui semblent se confondre avec



le ciel, et se repose, à mesure qu'on avance, sur les bords sinueux et pittoresques de l'Isle. A l'extrémité de cette terrasse qui domine la vallée, ce sont d'autres points de vue, de nouveaux tableaux. On chercherait vainement dans tout le département un paysage plus varié et plus délicieux.

La statue qu'on aperçoit à l'entrée de cette prome-

nade est celle de Fénelon, posée sur son piédestal, en 1840. Elle est en bronze comme celle de Montaigne, et l'une et l'autre sont l'œuvre du sculpteur Lanno.

L'ordonnance royale qui autorisa l'exécution de ces deux statues sur nos promenades est du 30 mai 1836.

Le paiement de ces statues, représentant nos plus grandes célébrités du Périgord, fut fait en partie avec le produit d'une souscription dont l'heureuse pensée appartient à M. Sauveroche, aujourd'hui proviseur du lycée.

CASERNE DE GENDARMERIE.

Cet établissement, situé à l'angle du marché aux bœufs, a été construit en 1844, sur le plan dressé par M. Bouillon, architecte du département. Il appartient au sieur Delmas, qui le fit bâtir par suite de l'adjudication qui lui fut déférée par le préfet. Cette caserne, disposée dans les conditions du service de la gendarmerie, sert de logement à deux brigades à cheval et à une brigade à pied. Un bail de neuf ans l'affecte à cette destination. Sa bonne situation, son appropriation commode font présumer que tôt ou tard le département en fera l'acquisition.

MONASTÈRE DE SAINTE-URSULE.

La position de ce monastère est une des plus belles de Périgueux. On croit que les gouverneurs romains

y avaient leur habitation. Cet établissement n'est séparé de l'hospice que par une large rue nouvellement ouverte. Dans le ve siècle, son emplacement était occupé par un couvent de Jacobins ; dans le XIIIe, il appartenait aux chanoines réguliers de Saint-Jean-de-Côle, qui le cédèrent à l'évêque Pierre de St-Astier, pour y établir les Dominicains. Les protestans dévastèrent ce couvent dans le XVIe siècle. Relevé de ses ruines, il fut vendu en partie à l'époque de la suppression des ordres monastiques. Les religieuses de Sainte-Ursule achetèrent en 1814 la partie qui avait été vendue, et l'autre leur fut donnée par le gouvernement. Elles occupent aujourd'hui en entier cet établissement.

L'église mérite d'être visitée. La porte en est ancienne, et la voûte, faite en caissons de bois, est couverte de portraits de saints et de saintes, dessinés avec assez de goût par les religieux dominicains.

LE COUVENT DE LA GARDE.

Cet établissement a pris son nom du lieu où il est situé : à côté se trouvait la chapelle de Notre-Dame-de-la-Garde, sur l'emplacement de laquelle a été bâtie la maison Cremoux.

Le principal corps de logis de ce couvent était l'ancienne demeure de M. de Jaillac, qui en fit don à la sœur Blondel. Cette religieuse, de l'ordre de Sainte-

Claire, réunit autour d'elle ses anciennes compagnes que l'orage avait dispersées. C'est ainsi que cette communauté fut rétablie.

Son monastère, avant la révolution de 1793, était dans le lieu même où a été construit l'abattoir.

Cette communauté est cloîtrée.

COUVENT DES VISITANDINES.

Ce couvent a été bâti en 1837, par Gérard, de Bergerac. En 1846, il a été restauré et agrandi, ainsi que l'église, par Isambert, entrepreneur. Il est situé au sud du marché aux bœufs et près du collége. Son enclos est vaste. Il occupe le terrain sur lequel avait été construit le couvent des Cordeliers. Les religieuses visitandines en firent l'acquisition de M. Sabin Lacombe.

Le corps de logis qui restait de l'ancien couvent des Cordeliers, fondé en 1220, a été utilisé dans les constructions modernes.

La communauté des Visitandines est cloîtrée; on s'y occupe de l'éducation des jeunes personnes.

HÔTELS PARTICULIERS.

Parmi les hôtels les plus remarquables de Périgueux, nous signalerons :

L'*hôtel de Lostanges*, dont l'extérieur est monumen-

tal. Il fut bâti par l'entrepreneur Poncet Lambert, d'après le plan fourni par M. Duvaucelle. M. de Bouillac, qui le fit construire, était fermier général. Il payait tous les quinze jours l'entrepreneur, et j'ai entendu dire à ce dernier qu'il n'avait jamais été payé qu'en pièces d'or de quarante-huit francs.

De toutes les maisons de Périgueux, l'hôtel de Lostanges est sans contredit celui qui a la plus belle apparence et les plus beaux appartemens. En 1809, Ferdinand VI, roi d'Espagne, y reçut l'hospitalité en se rendant à Paris, où il était amené avec sa famille.

L'*hôtel Belair*, situé près de la promenade de Tourny, au milieu d'un vaste jardin. Il fut bâti vers le commencement du règne de Louis XVI. Sa forme est celle des maisons italiennes.

L'*hôtel Marcillac*, situé près du marché aux bœufs, sur le chemin du collége. Ce fut M. de Chantérac qui le fit commencer. Il fut fini plus tard. Son jardin est vaste et assez bien planté.

L'*hôtel d'Abzac*, situé dans le faubourg Sainte-Ursule. L'abbé d'Aydie le fit construire, dans le XVIIIe siècle, pour Mme de Moncheuil, sa sœur. Cet hôtel est occupé aujourd'hui par un pensionnat de demoiselles.

L'*hôtel de Malet*, dans la rue Saint-Martin. Il a été bâti par M. Sabin Lacombe, qui en était le propriétaire. Cet honorable industriel en avait fait lui-même le plan, et en dirigea l'exécution. Le jardin est vaste et bien dessiné.

HÔTELS PUBLICS OU AUBERGES.

Après avoir énuméré les hôtels particuliers les plus remarquables, c'est un devoir de signaler les hôtels publics les plus confortables.

Tout le monde, en effet, sans être l'ami de la bonne chère, aime la propreté, exige une nourriture saine, et, sans rechercher avec délices les soins qu'exigeraient les fatigues d'un voyage, les utilise néanmoins avec plaisir lorsqu'ils lui sont offerts :

Nous citerons donc :

1° Le *grand hôtel de France*, situé près des messageries. Des bâtimens neufs, des appartemens bien aérés, une vue délicieuse, tout s'y trouve, et le service y est très bien entendu.

2° Le *Chêne-Vert*, dont la réputation est établie depuis long-temps. Sa position est commode. Il est situé à l'entrée de la rue Taillefer.

3° L'*hôtel Védrenne*. Il est situé sur le cours Michel-Montaigne, près du café de la Comédie. Ses bâtimens sont neufs, ont une belle vue, donnent sur le Triangle, et l'abord en est facile.

4° L'*hôtel du Périgord*. Il touche presque le palais de justice, offre de nombreux appartemens, de belles remises et écuries; il serait un peu éloigné du centre de la ville, si les distances, même les plus longues, étaient quelque chose à Périgueux, ville peu étendue.

5° Enfin, l'*hôtel des Messageries*. Cet établissement est un des premiers fondés. Il est depuis long-temps en possession d'une confiance justement acquise, et qu'il a toujours conservée.

AGRICULTURE.

L'agriculture a fait quelques progrès dans les environs de Périgueux ; elle semble vouloir triompher de l'aridité d'un terrain calcaire, ingrat par lui-même et par le vice de répartition des eaux. Ainsi le cultivateur montre plus d'industrie que par le passé et travaille avec plus d'intelligence. Mais, pour écarter l'indolence, exciter une émulation qui tournerait au profit de tous les intérêts et favoriser l'élan que l'on ne peut contester, il serait à désirer que le gouvernement et les propriétaires eussent l'œil constamment ouvert sur l'agriculture, la mère nourrice des peuples.

Les jardins qui entourent Périgueux, au sud et à l'ouest, ne laissent rien à désirer sous le rapport de la culture. Ils sont aussi productifs qu'ils sont bien soignés. La terre ne s'y repose jamais. Aussi y trouve-t-on des légumes en tout temps, des fleurs et des fruits dans la saison. Ces jardins, par leurs riches produits, prouvent ce que peuvent, dans leur union, l'activité et la constance.

COMMERCE.

Périgueux est peu commerçant. Cependant, la rivière de l'Isle rendue navigable, l'établissement d'un port, la création de nombreux chemins de grandes communications, plusieurs routes nationales, mettant cette ville en rapport avec Bordeaux, Lyon, Limoges et Paris, ont donné à son commerce un plus grand développement.

Les principaux objets du commerce de Périgueux sont les fers, les cochons, les truffes, les cuirs, le feuillard, la carassonne, les châtaignes, un peu de blé, de vin, de laine et quelques pièces de serge et d'étamine.

Le fer s'exporte en minérai, en fonte, en barres et baguettes dans les départemens voisins et surtout dans le département de la Haute-Vienne.

Les porcs se vendent principalement à Bordeaux, pour les salaisons.

Les truffes, les pâtés de Périgueux sont recherchés à Bordeaux, à Paris et plus loin encore.

L'étranger achète quelques bœufs dans nos foires de Périgueux; mais cette exportation n'est jamais considérable. Le mouvement de nos marchés n'est guère que celui d'un numéraire qui roule sur lui-même.

INDUSTRIE.

Depuis quelques années, l'industrie reçoit chaque jour, à Périgueux, de nouveaux développemens. Cela tient à l'écoulement facile des produits.

Nous ne signalerons que les industries les plus importantes et nouvellement créées :

1° L'usine à fer et la fabrique de fil de fer et de pointes fondées par M. Durand dans un ancien moulin de la Cité. Cet établissement est situé sur la route de Lyon à Bordeaux, près du port de Périgueux.

2° Deux fabriques de faïence : l'une dans le faubourg de Sainte-Ursule, l'autre dans celui des Barris. Leurs produits sont de belle qualité et ne laissent rien à désirer.

3° La fabrique de cadis, de flanelles et d'étamines, située sur le ruisseau du Toulon, créée et dirigée par MM. Courtey frères.

4° La fabrique de vinaigre établie par M. Laudinat, produisant annuellement 1,500 barriques de ce liquide, et contenant toujours 3,000 barriques de vin de toute espèce.

5° Le procédé litho-typographique, découvert par M. Auguste Dupont. Cette invention, qui a mérité à son auteur d'honorables distinctions, consiste à transporter sur le calcaire jurassique toute espèce de dessins et à les reproduire simultanément avec les caractères

de l'imprimerie. Ces gravures portent le nom de *clichés-pierres*. Cette découverte est infiniment précieuse pour les ouvrages qui exigent des dessins, des portraits ou des paysages.

6° Une fonderie de cuivre et de fonte dirigée par MM. Perrier et Sensève.

Là sont confectionnés les pièces mécaniques, les balcons, les rampes d'escalier, les ornemens en tous genres et même des cloches.

7° Un moulin à farine, monté à l'anglaise, situé dans l'ancien bâtiment Guidon, sur les bords de la rivière.

8° Une scierie de pierres lithographiques et de marbres. Cet établissement, situé à un kilomètre de Périgueux, au moulin de Barnabé, a été fait sur le modèle des scieries des Pyrénées.

A tous ces divers établissemens nous devons ajouter de nombreuses teintureries, de filatures des laines, des fabriques de chapeaux de feutre, de soie et des distilleries qui jouissent d'une grande renommée, surtout pour les anisettes.

HISTOIRE NATURELLE.

Les environs de Périgueux appartiennent au terrain de seconde et troisième formation. Ils sont pauvres en histoire naturelle et n'offrent point de variétés dans leurs produits lithologiques. C'est le calcaire crayeux qui y domine.

Les coteaux qui bordent la rivière de l'Isle sont formés du même calcaire, disposé par couches horizontales, que séparent des lignes de silex en rognons. Ce calcaire, quelquefois crétacé, quoique à l'état de pierre, se délite à l'air et se détache par écailles. On en voit un exemple sur la rive gauche de l'Isle, au pied du coteau d'Écorne-Bœuf.

Parmi les pétrifications les plus intéressantes trouvées dans ce calcaire, on remarque des *exogyres,* des *pointes d'oursins* et *oursins;* des *poissons, reptiles, mammifères;* des *nautiles,* des *turitelles,* des *cérites,* des *turbo,* des *trochus,* des *pecten,* des *huitres,* des *rudistes,* des *coraux rouges et blancs,* des *pleurotomaria,* des *cucullées.*

Au-delà du Pont-Neuf, dans le vallon de Pommiers, et presque en face de Pronceau, on tire assez fréquemment d'un rocher bleuâtre et fortement pénétré d'ammoniaque, des charbons de bois fossile, entourés de pyrites et offrant à l'extrémité une forte dépression. Leur position dans le ban est toujours horizontale.

Autour de Périgueux, on trouve aussi des agates de la plus grande beauté, jaunes, brunes, herborisées ou sans couleur ; des jaspes de toutes couleurs, de fausses aventurines et des calcédoines ; on rencontre presque toujours en cailloux roulés ces espèces de substances transparentes.

Tous ces fossiles et pétrifications indiquent plusieurs

révolutions successives qui ont bouleversé le pays. Plusieurs de ces fossiles n'ont leurs analogues que dans les mers de l'Inde ou du Sud; plusieurs même n'ont plus d'analogues, ou, s'ils en ont, ils ne sont pas connus; peut-être vivent-ils aujourd'hui dans la profondeur des mers lointaines.

Le calcaire des environs de Périgueux, quelle que soit sa nature, est recouvert à la surface du sol d'une couche de terre végétale, communément assez mince, ou de sable, ou de terres ocracées, ou de cailloux roulés, ou de toutes ces matières confondues ensemble.

Le silex y domine; on y rencontre quelques quartz, mais en très petit nombre; ils sont ordinairement bleuâtres et souvent lardés d'une substance noire qui est peut-être de la tourmaline.

Presque tous les silex offrent des traces d'organisation. Ce sont ou des ficoïdes, naturellement de forme arrondie, ou des branches de coraux qu'une pâte siliceuse a enveloppés de toutes parts; d'autres fois, c'est un oursin, une coquille autour de laquelle le silex est roulé. C'est un phénomène remarquable, mais difficile à expliquer. Il est probable que ces silex proviennent de vastes alluvions, et ont été formés par un procédé dont la nature nous cache le secret.

La pierre à bâtir est généralement bonne à Périgueux pour les constructions; il faut cependant faire un choix, car il en est de gelive.

Les carrières de Pronceau et des Izarns, à l'est,

au sud et à l'ouest de la ville, pratiquées dans la pierre crayeuse, chloritée, fournissent d'excellens matériaux pour bâtir.

Toute pierre calcaire étant une pierre à chaux, les environs de Périgueux en fournissent de bonne. On sait d'ailleurs que toute chaux est bonne si elle est convenablement traitée, c'est-à-dire bien éteinte, bien conservée, bien mélangée et surtout employée avec discernement.

MUSÉE.

Le musée départemental, fondé en 1836 par MM. Romieu, préfet de la Dordogne, Brard, minéralogiste distingué, et nous, est placé dans un local tenant à l'évêché, faisant partie de la bibliothèque publique, ayant servi jadis de chapelle au petit séminaire et plus tard à la confrérie des pénitens blancs. M. Romieu y mit son zèle administratif; M. Brard, de nombreux échantillons de minéraux, et j'y déposai, pour ma part, tout ce qui formait mon cabinet d'antiquités. Autour de ce noyau vinrent se grouper les divers objets qu'on y voit à présent et sur lesquels ont été inscrits les noms des donateurs. Ainsi s'explique l'absence de noms sur une grande partie des autres objets curieux qui composent cet établissement.

Un musée est le centre de toutes les connaissances antiques et modernes. On pourrait y étudier les pro-

ductions de tous les pays, suivre la civilisation des peuples, ses progrès et sa décadence. Ce qu'il y a de curieux dans tous les genres trouve sa place dans un musée. Les arts, les sciences, l'industrie, l'agriculture, le commerce y déposent leur tribut, et tout le monde peut en faire son profit par l'étude.

Qu'un jeune homme entre, en effet, dans cet atelier du savoir; il en sortira avec une foule d'idées qu'il n'avait pas. Un paysan sourit lorsqu'il nous voit recueillir avec soin une coquille, parce qu'il ignore que les fossiles nous font connaître la qualité des terrains; il nous plaint, nous croit même quelquefois fous, en nous voyant colliger des pierres, parce qu'il ne sait pas que la minéralogie se rattache directement à l'agriculture par la connaissance des terres labourables, par celle de leurs amendemens minéraux, et que l'industrie vient y puiser une foule de matières premières. Les houillères, les tourbières, les carrières de marbre, les mines de sel, de soufre, de plomb, de fer, de cuivre, etc., font la richesse du monde industriel. Si ces matières sont inconnues aux propriétaires, comment pourront-ils les apprécier et les livrer au commerce? On ne peut comparer qu'après avoir vu, et c'est dans les musées qu'on a cette facilité.

Tels furent les premiers motifs qui me déterminèrent à faire des sacrifices pour la création d'un musée à Périgueux. Notre exemple trouva des imitateurs : M. Jouannet, dont le nom est honorablement connu

dans le Périgord, donna une belle collection des fossiles du bassin de Bordeaux; M. Morteyrol, ancien chef de la première division de la préfecture de Beauvais, offrit celle des gisemens du département de l'Oise; M. le maréchal Bugeaud envoya d'Afrique son tribut; M. le baron de Damas fit don d'une belle armure de chevalier, et d'autres personnes, dans les mains desquelles le hasard fit tomber quelques objets curieux, s'empressèrent aussi de les offrir. Leur nom, inscrit sur ces objets, perpétuera le souvenir de leur générosité.

Malgré tous ces dons, notre musée n'est point complet et laisse encore beaucoup à désirer sous le rapport de la curiosité. Il mérite néanmoins d'être visité.

Je n'énumèrerai point tous les objets qu'il renferme; il faudrait qu'ils fussent classés, qu'ils portassent une série de numéros, et ils n'offrent point cet ordre encore, parce que leur petit nombre ne l'a pas permis. Je citerai simplement les plus remarquables, qui fixent de prime abord l'attention des visiteurs :

1° Les débris d'une statue d'Hercule, trouvée dans les environs de la ville d'Eymet. Le torse est d'un assez bon travail, et remonte au second siècle de notre ère.

2° Un autel consacré à Jupiter et dédié au génie de Tibère par les bouchers de l'antique Vésone. Il fut trouvé dans cette partie du mur de la ville qui fait face à la salle de spectacle.

3° Des amphores de terre assez grossière. Ces vases servaient ordinairement aux usages domestiques; mais ceux-ci avaient été employés à recueillir des cendres de morts et sont devenus des urnes cinéraires. Ils furent trouvés sur le coteau de Laboissière, dans l'emplacement occupé par le Camp-de-César.

4° Des meules de camp romain, servant à broyer le grain pour le pain des soldats. Elles furent trouvées dans le même lieu que les urnes cinéraires.

5° Des tuiles pour couvrir les maisons, les unes courbes, les autres plates. On combinait ces deux espèces de tuiles pour former les toits.

Les plates ont des rebords sur les deux côtés, s'adaptant les unes au bout des autres. Les courbes servaient à couvrir les jointures ou les rebords.

La plupart des toits à Rome et dans une partie de l'Italie sont encore faits de cette façon.

6° Un fragment de l'aqueduc de Saint-Laurent, par lequel les eaux étaient amenées à Vésone.

7° Des débris de monumens considérables, à en juger par la richesse des sculptures et les proportions de ces fragmens, tels que frises, chapiteaux et fûts de colonnes. La plupart des ornemens semblent indiquer la distinction des édifices auxquels ils appartiennent. On y voit les attributs de Bacchus, de Neptune et du dieu Mars. Ces riches débris proviennent de l'enceinte murale de la Cité.

8° Deux inscriptions qui rappellent le séjour à Vé-

sone de deux puissantes familles romaines, la famille de Pompée et celle de Vinicius.

L'une semble regarder un petit-fils et deux arrière-petits-fils du grand Pompée.

L'autre fait mention d'un Publius Vinicius, édile, décemvir et questeur. Ce personnage appartenait à une famille consulaire, à celle peut-être d'où était sorti M. Vinicius, qui épousa Drusille, fille de Germanicus et petite-nièce de Tibère.

9° Une colonne milliaire, trouvée, en 1754, dans la vallée du Toulon, que parcourait une voie antique. Voici l'inscription qu'on y lit :

DOMIN. ORBIS.
ET PACIS IMP. C.
M. ANNIO. FLO
RIANO. P. F.
INV. AUG. P. M.
T. PP. PROCOS.
P. L.

Ce souverain maître de l'univers, cet arbitre suprême de la paix du monde, cet invincible Auguste, cet empereur pieux et fortuné, c'est Florien, qui fut poignardé après deux mois de règne. Assassin lui-même, il subit la peine du talion. Quels titres pompeux pour un tel homme! Le crime croit ainsi se cacher et la flatterie le faire oublier.

Au reste, quel que soit le personnage, cette colonne

itinéraire, érigée sous son règne, n'en est pas moins curieuse. C'est la seule qu'on connaisse du règne de cet empereur.

Tels sont, parmi les objets de l'époque romaine, ceux qui méritent une attention plus spéciale.

Quelques vases et débris de poterie rouge, enfermés dans des vitrines, ne sont pas non plus sans intérêt, à cause des figures et ornemens qui les décorent. Ces vases, servant pour la table et dans les sacrifices, ont été trouvés dans les environs de Périgueux; ils faisaient partie de mon cabinet.

Parmi les médailles romaines, il n'en est point de rares. Il en est plusieurs d'une belle conservation; il est à désirer qu'on les utilise, en formant une collection qui alors offrira du moins un intérêt historique.

Les antiquités gauloises consistent dans quelques haches, quelques dards et quelques traits en silex. Elles sont réunies dans une vitrine; il est facile de les reconnaître toutes. Ces objets gaulois ont été trouvés dans le Périgord, moins une belle hache en serpentine, que j'achetai moi-même à Orléans.

Les monumens du moyen-âge y sont en petit nombre. Il est facile de les distinguer à leur travail grossier. Ils consistent dans quelques bas-reliefs, dans quelques statuettes, dans des sculptures en bois, dans quelques monnaies des rois de France et des divers comtes.

L'époque de la renaissance y est représentée par deux bas-reliefs rappelant deux travaux d'Hercule. La sculpture et le dessin sont peu remarquables.

La couleuvrine placée au milieu du musée fut donnée par la ville à cet établissement, en 1836. Elle est historique et devait être nécessairement conservée. La ville avait reçu cette pièce d'artillerie de la libéralité d'un gouverneur du Périgord. L'acte d'acceptation fut passé par de la Brouhe, notaire, le 16 mai 1591. La ville donna pour récompense 65 écus aux soldats qui la lui amenèrent.

Nous ne dirons rien des coquilles enfermées dans des vitrines; elles n'offrent d'autre mérite que de donner une idée de leur espèce.

Nous n'énumèrerons pas non plus les fossiles qui appartiennent aux terrains du Périgord, parce qu'il n'en est aucun que l'on puisse considérer comme rare; nous signalerons seulement la collection minéralogique locale, parce qu'elle peut servir à l'étude des minéraux utiles du département.

Cette collection n'a rien de séduisant pour l'œil; mais elle intéresse l'industrie agricole, manufacturière, et l'utilité publique doit passer avant la simple curiosité.

En voici le catalogue :

Combustibles. — La *houille* ou *charbon de terre*, provenant de la mine du Lardin, près de Terrasson, avec les empreintes qui l'accompagnent; le *lignite ter-*

reux de Simeyrols, près de Sarlat; le *lignite ligneux* de Pialepinson, près de Villac; le *lignite terreux* de Baleytiers, près du Grand-Change.

Minérai de fer. — Le *fer carbonaté* des houillères de la Combe, près de Terrasson; le *fer hydraté* ou *d'alluvion* du Mons, de la Meynardie et de Chourgnac, employé à l'établissement d'Ans; le *fer hydraté hématite* de Turgou, de Salagnac, près de Sarlat, et de la Bonnetie, près de Monpazier.

Minérai de manganèse. — Le *manganèse oxidé noir concrétionné,* de Saint-Martin-de-Fressengeas, et le *manganèse oxidé noir* des environs de Nontron.

Minérai de plomb. — Le *plomb sulfuré laminaire,* de Nontron; le *plomb sulfuré* de Chabrignac, près de Terrasson.

Cadmium. — Le *cadmium sulfuré* de Saint-Martin-du-Pin, près de Nontron.

Minérai de cuivre. — Le *cuivre carbonaté vert malachite* et *cuivre oxidulé gris* des Farges, près de Villac; *barres* et *clous de doublage en cuivre rosette,* provenant du minérai des Farges, traité au Lardin, près de Terrasson; *laiton* fait avec le même cuivre; *cuivre carbonaté vert et bleu*, dans les grès de Terrasson; *sulfate de cuivre* (vitriol bleu), préparé au Lardin avec le minérai de Terrasson, et propre au nouveau chaulage des blés.

Magnésie. — La *magnésie sulfatée,* préparée au Lardin avec les grès magnésiens du pays, employée

avec succès dans les pharmacies de M. Molènes, de Domme, et de M. Lapeyre, de Terrasson.

MATÉRIAUX, PIERRE D'APPAREIL, CHAUX, SABLE, etc. — *Collection de pierre d'appareil*, taillées en cubes de 0,05 de côté, provenant des bords de l'Isle, de la Vézère et de la Dordogne, soumise à l'épreuve du sulfate de soude; *pierre calcaire d'appareil* des Mazards, des Izarns, de Pronceau, etc., employée à la construction des ponceaux et des aqueducs de la route de Lyon à Bordeaux; *pierre à chaux hydraulique* de la Douch, commune de Saint-Lazare, employée à la fabrication de la chaux hydraulique du canal de Vézère; *sable arène de Belcaïre*, près de Montignac, employé dans les travaux du canal de Vézère; *grès réfractaire* des environs d'Abjac et de Naillac, employé à la construction du creuset de la forge d'Ans; le *sable à mouler* brut et préparé.

BOIS AGATISÉS. — Le *bois agatisé*, percé de vers tarets, changé en calcédoine, susceptible de recevoir le plus beau poli, dans les environs de Sarlat, et une *branche agatisée*.

SILEX MOLAIRES. — Une *collection de toutes les variétés de pierres meulières* exploitées dans la plaine de Born, près de Domme, et à la Rocaille, près de Beaumont.

MARBRES. — *Trois plaques* polies des marbres du Lardin; *huit échantillons* polis des marbres d'Excideuil.

Pieres lithographiques. — *Échantillons de la pierre lithographique* de Coly et de Savignac-les-Églises.

Ardoise. — *Ardoise* de Villac, carrière de la Motte.

Pierre a platre. — *Pierre à plâtre* (chaux sulfaté sélénite) de Sainte-Sabine, près de Beaumont; une grande et belle lentille; *pierre à plâtre commune* de Sainte-Sabine, près de Beaumont; différentes variétés; *pierre à plâtre limpide* de la mine de fer de Blancheterre, près de Nontron.

Castine. — *Tuf* déposé par les eaux du Blame et servant de castine à la forge d'Ans.

Marnes et argiles.—*Marnes calcaires* propres à l'amendement des terres et qui se trouvent abondamment dans les environs de Terrasson, de Saint-Lazare, de Beauregard, de Châtre, de Badefols-d'Ans, d'Hautefort et d'Azerac. La plupart de ces marnes sont susceptibles de servir de castine et de donner de la chaux hydraulique par la calcination. *Marne calcaire* propre à l'amendement des terres dans la commune du Change; *argile noire et schisteuse* servant de toit et de mur à la houille du Lardin, et qui est susceptible de servir à la fabrication des briques, du ciment et des crayons pour les écoles primaires; *briques et crayons* faits avec cette argile; *argile réfractaire* de la Nuelle, près du Lardin; *argile réfractaire* de Vaures, employée à la forge d'Ans; *argile à foulon* de la plaine de Born, près de Domme, employée par les foulonniers du pays.

DIVERS POINTS DE VUE DE PÉRIGUEUX.

Après avoir parcouru la ville, visité ses monumens intérieurs et exploré au dehors ses débris antiques, vétérans majestueux des grands siècles, le voyageur éclairé doit chercher un point de vue qui, en lui donnant un ensemble de la ville et de ses environs, résume pour ainsi dire en un seul point ses nombreuses visites.

La position de Périgueux rend son ensemble facile à saisir. Cette ville se développe de l'est à l'ouest, sur le versant d'un coteau; elle est dominée de toutes parts. Vue du plateau d'Écorne-Bœuf et du Camp-de-César, on peut en compter presque tous les édifices. Encadrée, au printemps, d'une nature verdoyante, son aspect est des plus pittoresques. Ses toitures lourdes et sombres contrastent avec cette riche verdure que le soleil semble respecter durant ses feux les plus ardens pour laisser aux frimas l'odieux de la flétrir.

Un des points de vue les plus favorables pour prendre le dessin de cette ville, dans laquelle la haute antiquité, le moyen-âge, la renaissance, plus de deux mille ans enfin ont laissé les traces de leur passage, est un espace au-delà du Pont-Vieux, d'où l'œil en embrasse toute l'étendue. De vieilles tours presque en ruines, des lambeaux de remparts, des maisons en-

core crénelées, dont les fondations semblent ensevelies dans les eaux; des édifices s'élevant majestueusement au-dessus des autres; la rivière de l'Ille traçant leurs limites; une digue formant une cascade dont les eaux frémissantes inspirent l'effroi; à droite et à gauche, deux ponts reposant la vue; les souvenirs qui se pressent en foule dans l'esprit captivé et l'âme émue, tel est le délicieux tableau offert à l'admiration du dessinateur.

Mais, pour avoir le panorama réel de la ville, son plan mathématique, son dessin naturel, il faut planer au-dessus d'elle et la considérer au centre du vaste horison que l'œil peut embrasser. C'est du haut du clocher de l'admirable basilique de Saint-Front que l'on peut se livrer à cette contemplation de la première galerie circulaire; il n'est pas une rue, le moindre édifice qui puisse échapper à l'investigation du visiteur. Les nombreux jardins, les monumens publics anciens et modernes, leur orientation, leur forme, leur étendue, les routes même qui mènent à la ville, tout prend place à son rang dans le riche dessin que l'œil admirateur confie à la mémoire.

En pénétrant jusqu'à la seconde galerie à travers quelques colonnes, antiques débris de temples païens, les dangers que l'on brave, l'effroi qui vous saisit sont grandement compensés par de profondes émotions et de philosophiques pensées. Isolé du monde, ne voyant autour de vous que le vide, n'entendant que le si-

lence, ayant à vos pieds un amas confus d'édifices, les hommes ne vous paraissant que des pygmées; alors vous vous dites : L'espèce humaine ne se heurte qu'en raison du terre-à-terre qu'elle se dispute. La paix n'habite que les hautes régions.

VOIES ROMAINES.

Trois voies romaines, d'après l'*Itinéraire* d'Antonin, et cinq, d'après la *Table théodosienne*, aboutissaient à Vésone, aujourd'hui Périgueux.

La première venait de *Bordeaux;* la seconde, d'*Agen;* la troisième, de *Limoges;* la quatrième, de *Saintes;* la cinquième, de *Cahors*.

L'*Itinéraire* d'Antonin ne mentionne que les trois premières et se tait sur les deux dernières. Celui de Théodose mentionne les cinq.

Il y a, dans ces deux itinéraires, variations dans les distances et altérations dans les noms des lieux. Ils ne s'accordent que sur les points de départs. L'*Itinéraire* d'Antonin est néanmoins le plus correct, mais le moins détaillé.

Leur variation vient de l'inexactitude des copistes et de la longue période de temps qui les sépare. L'un est du second siècle; l'autre, du quatrième. Dans l'espace de deux cents ans, il doit nécessairement survenir des changemens. Quoi qu'il en soit, ces deux itinéraires sont grandement estimés des savans, parce

qu'ils intéressent à la fois l'archéologie et la géographie de l'antiquité.

La *voie romaine de Vésone à Bordeaux* passait par le Toulon, tournait au nord-ouest, côtoyait la rive droite de l'Ille, arrivait au gué du Chalard, près de Neuvic; se dirigeait ensuite vers Mussidan, sans doute par Saint-Louis, Saint-Front, Saint-Martin, Saint-Laurent; passait près de Monpont, s'acheminait vers Coutras, probablement par le Pizou, les Porchères; allait à Vaires, et de là aboutissait à Bordeaux.

La *voie romaine de Vésone à Agen* traversait l'Ille sur le pont de Japhet, près de l'abattoir; entrait dans le vallon de Borgnac, côtoyait Écorne-Bœuf, passait à Andrivaux, Chabrier, Montgaillard, la Rampinsole; descendait dans le vallon du côté de Laborie, coupait la Combe-du-Cerf, remontait vers Rossignol, longeait la forêt de Vern, descendait à Pont-Roumieux, traversait la forêt de Beauregard, passait près de Saint-Georges-de-Monclar, parcourait la vallée du Caudou, arrivait près de Lamonzie-Montastruc, traversait la Dordogne près de Mouleydier, passait par Saint-Germain-de-Pont-Roumieux, suivait le vallon, regagnait les hauteurs de Mons, redescendait pour s'approcher d'Issigeac, de Montmarvès, d'Eyrenville; traversait le Drot, où elle sortait du Périgord pour se diriger vers Eysse et arriver à Agen.

Nous plaçons le passage de la Dordogne à Mouleydier; c'est là en effet qu'était le *trajectus* que men-

tionne l'*Itinéraire* d'Antonin. Quelques savans le placent à Bergerac, et d'Anville l'établit à Pontours. C'est une erreur que constate la nature même des lieux. A Bergerac et à Pontours, la rivière était encaissée, les berges très élevées, et par conséquent l'abordage difficile. Ce n'est que dans le moyen-âge que ces deux passages ont été pratiqués.

A Mouleydier, au contraire, l'abord de la rivière est facile; on y remarque encore des restes de constructions romaines baignés dans les eaux, et l'on y trouve fréquemment des médailles du haut empire. J'ai recueilli plusieurs de ces médailles, que je dois à l'obligeance de M. de Javerzac.

La table théodosienne désigne le passage de la Dordogne, *trajectus*, par le mot *Diolindum*, Lalinde.

Il est probable qu'à l'époque où cette table fut dressée, le passage de Mouleydier avait été abandonné. Ce changement de direction, survenu dans l'espace de deux cents ans, n'a rien d'étonnant. En l'adoptant, nous évitons ces conjectures que l'esprit peut inventer, mais que la raison n'est pas toujours disposée à accepter.

La *voie romaine de Vésone à Limoges* traversait l'Ille sur le pont de Japhet, passait dans le faubourg Saint-Georges, suivait la rive gauche de la rivière, entrait dans le vallon situé entre le Petit-Change et son colombier, franchissait le Manoir vers son embouchure, montait à Bassillac, passait l'Auvézère sur un

pont, longeait toujours la rive gauche de l'Ille en passant par Saint-Vincent, traversait la Loue, remontait le vallon jusqu'au Chalard, limite du Périgord, et se dirigeait ensuite vers Saint-Nexon pour aboutir à Limoges.

La *voie romaine de Vésone à Saintes* passait sur le pont du Toulon, montait le coteau de Barbadaud, se rendait à Beauronne, remontait à Sauvagie, allait à Carpentieras, près de Lachapelle-Gonaguet, longeait le vallon de la Douzelle, traversait sur un pont la Drône, près de Creyssac, remontait un vallon vers le village de Narbonne, aboutissait au Chapdeuil, passait par Latourblanche, se dirigeait vers Goûts, traversait la Nisonne au Pas-de-Fontaine, où elle sortait du Périgord, pour aller à Charmans, Cognac et enfin à Saintes.

Cette voie est encore connue dans l'idiome patois sous la dénomination de *Schomi-Bourna*, ou chemin borné, à cause des bornes qui marquaient les lieues dans toute sa longueur.

Nous avons, en effet, signalé déjà une colonne milliaire dédiée à l'empereur Florien, trouvée en 1754 dans les environs du Toulon, et qui appartenait nécessairement à cette voie.

La *voie romaine de Vésone à Cahors* était la même que celle d'Agen jusqu'à Mouleydier, qui était le *trajectus* de l'*Itinéraire* d'Antonin, ou jusqu'à Lalinde, qui était le *Diolindum* de la *Table théodosienne*. Là

elle remontait la Dordogne en se dirigeant vers Limeuil, traversait la plaine de Saint-Cyprien, côtoyait toujours la rivière dans la direction de Bezenac, Saint-Vincent, Beynac, Vitrac, Carsac, Saint-Rome; à Grolejac traversait la Dordogne, allait vers Saint-Cirq et arrivait à Cahors.

Nous trouvons plusieurs autres restes de voies romaines sur divers autres points du département. Les cinq voies que nous venons de parcourir avaient, en effet, des embranchemens, des ramifications pour faire communiquer les villes entre elles; elles subissaient aussi sans doute des rectifications, et ce sont ces traces de modifications ou ramifications qui n'ont pu entièrement disparaître.

Nous les signalerons à mesure que nous les rencontrerons sur notre passage, en parcourant les routes modernes.

Les maîtres de l'empire romain signalés par l'histoire comme s'étant occupés plus particulièrement des routes des Gaules, et par conséquent des nôtres, sont les empereurs Tibère, Caligula, Vespasien et Trajan.

Les Romains avaient des chemins de différentes espèces, portant différens noms et d'une importance plus ou moins grande, suivant leur étendue ou leur degré d'utilité. Leurs voies étaient publiques, militaires, vicinales, privées, *viæ publicæ, militares, viæ vicinales, privatæ, agrariæ,* etc. Il en est encore de même aujourd'hui.

ROUTES MODERNES.

Quatre-vingt-douze routes, sans compter les chemins vicinaux, classées sous les dénominations de *routes nationales*, *routes départementales* et *chemins de grande communication*, sillonnent le département de la Dordogne. Elles font communiquer les villes entre elles et y rattachent, par les chemins vicinaux, les plus petites bourgades. Véritables artères, elles portent dans tout le département le mouvement et la vie.

Parmi ces routes, six sont nationales, vingt-une départementales, et soixante-cinq sont des chemins de grande communication. L'état crée et entretient les premières, le département les secondes, et les troisièmes sont à la charge des communes et du département.

Les routes nationales et départementales, dépendant de l'administration des ponts-et-chaussées, font partie de la grande voirie. Les chemins de grande communication, dirigés et surveillés par des agens-voyers, appartiennent à la petite voirie.

C'est dans le parcours de ces diverses routes que nous signalerons les monumens de tout genre qui se trouvent sur leur passage ou dans leur voisinage.

Nous ferons précéder nos descriptions monumentales ou indications historiques de quelques notions

sur la nature des terrains et de leurs produits, sur les minéraux, les divers sites, les montagnes, les rivières, et sur les plus forts ruisseaux de chaque arrondissement, au moment où une route directe, nationale ou départementale, nous conduira à son chef-lieu.

Les quatre-vingt-douze routes classées sillonnent le département dans tous les sens, mais n'aboutissent point toutes au chef-lieu. Nous les prendrons sur notre passage, si elles nous sont nécessaires pour l'exploration de quelques monumens. Périgueux est notre point de départ en commençant par les routes nationales et départementales qui aboutissent directement à cette ville.

ROUTES NATIONALES.

Les routes nationales partant de Périgueux sont celles de La Rochelle et de Mont-de-Marsan; celles qui ne font que traverser cette ville sont celles de Paris à Barèges et de Lyon à Bordeaux.

Mais, pour l'intelligence du voyageur, faisant de Périgueux notre point central, nous classons ainsi nos routes nationales :

1° De Périgueux à Paris.
2° *Idem* à Barèges.
3° *Idem* à Mont-de-Marsan.
4° *Idem* à Lyon.
5° *Idem* à Bordeaux.
6° *Idem* à La Rochelle.

ROUTES DÉPARTEMENTALES.

Parmi les vingt-une qui sillonnent le département, quatre seulement partent du chef-lieu. Les voici :

1° De Périgueux à Cahors.
2° *Idem* à Ribérac.
3° *Idem* à Mende.
4° *Idem* à Excideuil.

Telles sont les dix routes auxquelles viendront naturellement se rattacher toutes les autres.

Nous consacrons à chacune d'elles un chapitre spécial.

ROUTE DE PÉRIGUEUX A PARIS.

Avant de parcourir cette route nationale, il est nécessaire de donner une idée de l'arrondissement de Périgueux, son étendue se trouvant traversée dans tous les sens par les diverses routes qui partent de son chef-lieu.

Placé à peu près au centre du département, cet arrondissement a pour bornes, à l'est, la Corrèze et le Sarladais; au sud, l'arrondissement de Bergerac; à l'ouest, celui de Ribérac; et au nord, celui de Nontron.

Sa surface est de 1,953 myriamètres (99 lieues), et sa population dépasse 100,000 âmes. Il est composé de 113 communes, dont neuf cantons ou justices de paix.

De petites chaînes de montagnes, des coteaux escarpés, voués à peu près à une stérilité d'autant plus affligeante qu'elle est, dans son principe, le triste résultat d'un zèle mal entendu auquel l'indifférence et l'incurie n'ont pas su remédier, rendent cet arrondissement très accidenté et son aspect en général triste et monotone.

La stérilité de ces coteaux vient, en effet, de leur déboisement. Leur terre végétale et l'humus, n'étant plus retenus par les arbres, furent bientôt entraînés dans les vallées par les torrens et les grandes pluies d'orages.

Les vallées y sont presque toutes fertiles, parce que leur sol, formé par d'antiques dépôts de rivières, est riche en humus, et que la présence des cours d'eau y entretient constamment une fraîcheur favorable à la végétation.

Les plateaux les plus élevés, au contraire, sont souvent stériles, ou couverts de bruyères, d'ajoncs, de taillis ou de châtaigniers de mauvaise venue et non greffés.

Dans quelques coteaux pierreux, nommés vulgairement *coss*, il est des espèces de dépressions ou de bas-fonds d'une fertilité d'autant plus remarquable que le sol qui les entoure est nu, grisâtre et désolé.

C'est vers le nord, le sud et l'est que se trouvent les parties les moins fertiles de l'arrondissement.

Le froment, le seigle, le maïs, un peu d'orge, de

baillarge, d'avoine, d'excellentes raves, des pommes de terre, des pois, des haricots, du chanvre, des noix et des châtaignes sont ses produits ordinaires.

Les fruits y sont généralement bons ; mais ils ne sont cultivés avec quelque soin qu'autour des villes.

Les champignons de toute espèce y abondent aussi. L'oronge surtout y est excellente. Les truffes n'y sont pas de première qualité.

Le commerce extérieur de cet arrondissement consiste dans ses fers, ses cochons, ses truffes, ses cuirs ; dans l'exportation de châtaignes, de maïs ; dans la vente d'un peu de blé, de vin, de quelques pièces de serge et d'étamine.

Sous le rapport géologique, cet arrondissement, comme tous les pays de seconde et de troisième formation, n'offre rien de remarquable.

Son terrain est un calcaire dont la nature variée renferme divers fossiles. A l'est, il est jurassique ; au nord-ouest, crayeux, très fin et contenant des bélemnites, des hippurites et des sphérulites.

Il est un autre calcaire compacte qui est disposé par couches horizontales, séparées par des lignes de silex ou par de minces couches d'une espèce de marne argileuse.

Vers la limite nord-est de l'arrondissement, on trouve un terrain de transition, les schistes et les grés.

Dans la partie nord, on rencontre de la mine de fer.

Vers l'est sont les plus hautes sommités, telles que le Puy-Cornu, le Puy-Saint-Raphaël, les Bonnes-Guises.

Trois rivières et cinq ruisseaux de quelque importance arrosent l'arrondissement de Périgueux.

Malgré cette richesse apparente, les eaux sont cependant rares dans cet arrondissement, et très mal réparties. La nature, en effet, semble n'avoir favorisé la partie nord-est et celle du centre que pour se donner le droit de traiter le reste en marâtre.

Les trois rivières sont l'*Ille*, la *Drône* et l'*Auvézère*.

L'Ille descend du nord-est pour aller se jeter au sud-ouest, dans la Dordogne, en face de Libourne.

Elle prend sa source dans le département de la Haute-Vienne, entre dans celui de la Dordogne au Chalard, au-dessus de Jumilhac, aborde l'arrondissement de Périgueux près de Saint-Jory-Lasbloux, pour en sortir à Saint-Léon, après avoir passé à Mayac, à Savignac-les-Églises, à Saint-Vincent, à Sarliac, à Escoire, à Trélissac, à Périgueux, à Razac, à Anesse, à Saint-Astier et à la Massoulie.

Elle divise, pour ainsi dire, l'arrondissement en deux parties égales et coule entre deux coteaux calcaires. Cette rivière, peu poissonneuse, est aujourd'hui navigable à partir de Périgueux.

La Drône prend sa source dans le département de la Haute-Vienne, arrive par Firbeix dans celui de la Dordogne et entre dans l'arrondissement de Périgueux à Saint-Laurent, pour en sortir au-dessous de Lisle.

Après avoir passé à Brantôme, à Valeuil et à Bourdeilles, elle continue son cours vers l'ouest et va se jeter dans l'Ille à Coutras.

Cette rivière est poissonneuse, et son poisson est très estimé. Elle coule aussi entre deux coteaux calcaires, mais plus pittoresques et plus accidentés que ceux de l'Ille.

L'Auvézère, dont le cours direct est peu étendu, se montre néanmoins éminemment utile dans son trajet. Cette petite rivière prend sa source dans le département de la Haute-Vienne, arrive dans celui de la Dordogne par Payzac et entre, à Saint-Mesmin, dans l'arrondissement de Périgueux, où elle perd son nom. Après avoir servi plusieurs établissemens et arrosé les communes de Génis, Cherveix, Cubas, Saint-Martial, Tourtoirac, Chourgnac, Sainte-Eulalie, Saint-Pantaly-d'Ans, Saint-Pardoux, Montbayol, Laboissière, Cubjac, Blis-Born et Le Change, elle se jette, entre Escoire et Bassillac, dans l'Ille, qu'elle colore en rouge lors des grandes pluies.

Les cinq principaux ruisseaux sont la *Loue*, le *Blâme*, le *Manoir*, le *Vern* et la *Beauronne*.

La Loue prend sa source dans le département de la Haute-Vienne, entre dans l'arrondissement de Nontron au-dessus de Saint-Médard, passe à Excideuil, à Saint-Martial-d'Albarède, à Coulaures, et se jette dans l'Ille, un peu au-dessous de cette dernière commune. Ce ruisseau, dont les eaux sont abondantes,

limpides et poissonneuses, roule des quartz, des fragmens de roches serpentineuses, attestant le sol primitif où il prend sa naissance. Les prairies qu'il arrose sont les plus belles et les meilleures de l'arrondissement. La Loue sert plusieurs forges et moulins.

Le Blâme prend sa source dans la commune de Granges, traverse Gabillou et Brouchaud, et se jette dans l'Auvézère immédiatement après avoir mis en mouvement la forge d'Ans. Ce ruisseau coule de l'est au nord. Ses eaux sont fortement incrustantes, et l'on voit, par les grands amas de tuf qu'il a déposés, qu'il doit avoir nécessairement changé de cours vers son embouchure.

Le Manoir prend sa source au pied des hauteurs calcaires de Thenon, coule de l'est à l'ouest, passe à Fossemagne, Saint-Antoine, Saint-Crépin, Saint-Pierre-de-Chignac, Saint-Laurent, longe la nouvelle route de Périgueux à Lyon et va se jetter dans l'Ille auprès de Périgueux. Ce ruisseau disparaît plusieurs fois complètement pour reparaître ensuite; mais il ne s'enfonce pas à une grande profondeur, puisqu'en levant le gazon on retrouve ses eaux. Aussi les prés qu'il arrose sont marécageux ou de médiocre qualité.

Le Vern prend sa source au-dessous de Cendrieux, passe à Saint-Jean-de-Vern, Bordas, Manzac, Grignols, et se jette dans l'Ille au-dessus de Neuvic, après avoir servi plusieurs moulins.

La Beauronne prend sa source près de Ligueux,

coule du nord au sud, arrose les terres d'Agonac, de Château-l'Evêque, la vallée de Chancelade, puis se jette, à peu de distance, dans la rivière de l'Ille. Ce ruisseau coule entre deux coteaux calcaires et met en activité plusieurs moulins.

Outre les ruisseaux peu considérables et d'un cours très borné, l'arrondissement de Périgueux renferme quelques belles fontaines et plusieurs étangs dont la majeure partie est située vers l'est. Ce n'est que la partie sud qui est presque sans eaux courantes.

Après ces notions préliminaires qui s'appliquent nécessairement à nos dix routes au moment de leur départ de Périgueux, nous rentrons dans l'énoncé du chapitre consacré à la route de Paris.

Cette route offre, de Périgueux à Firbeix, limite du département, quatre relais : les Palissous, Thiviers, la Coquille et Chalus, au-delà de Firbeix. Son parcours est de 60 kilomètres.

Elle sort de Périgueux par le cours Montaigne, laisse à gauche le palais de justice, à droite la statue en bronze du philosophe dont le cours et la place portent le nom, passe devant la promenade de Tourny, laisse apercevoir la statue de Fénelon et monte lentement, en laissant à sa base le réservoir qui alimente les fontaines de la ville, un coteau rapide, semé de nombreuses habitations, dont les plus remarquables sont le couvent de La Garde et la maison de M. Ludovic de Cremoux, qu'un vaste et riant jardin rend délicieuse.

Avant de dépasser les dernières maisons du *Pouradier,* faubourg qui s'étend dans la montée, que le voyageur se retourne pour contempler l'aspect de la ville de l'est à l'ouest; il emportera dans son souvenir un tableau des plus pittoresques.

La route parcourt la sommité de ces nombreuses et petites collines qui bordent la rive droite de la vallée de l'Ille et s'éloigne de cette rivière à mesure qu'elle avance vers la limite du département.

Le pays qu'elle sillonne est en général triste et monotone. Il n'offre à l'œil que vallées et coteaux au milieu desquels sont disséminés quelques villages et où ont été bâtis quelques châteaux pour protester, ce semble, contre le silence de la nature, bouleversée en ces lieux ou par le feu, ou par les eaux.

Les maisons que l'on aperçoit à gauche, à deux ou trois kilomètres de Périgueux, agglomérées ou éparses sur le versant d'un coteau, forment la commune de Champcevinel, dont l'étymologie, suivant quelques auteurs, serait *campus Sabinorum,* camp des Sabins.

Le souvenir des Sabins, consacré dans les environs de Vésone par la création d'un village qui assurément n'est plus le même, n'aurait rien sans doute d'extraordinaire; mais le fait est plus que douteux, car nulle trace d'antiques monumens ne peut même faire supposer l'ombre de son existence. Laissons donc dormir en paix les Sabins, et poursuivons notre chemin.

La route continue à s'élever jusqu'à Sept-Fonds,

maison de campagne bâtie par la famille de Rochefort. Cette habitation, du règne de Louis XV, porte le cachet de l'architecture de son époque. Maison de plaisance, elle en offrait presque tous les agrémens. Mais, dépouillée des arbres qui en faisaient le principal ornement, elle est moins belle aujourd'hui; sa position, son genre, sa forme ne se prêtent point à cette nudité qu'on lui a infligée. Le temps lui rendra sans doute sa parure, et, en lui restituant ses habits de verdure, fera disparaître un inconvénient qui n'est que passager.

Sept-Fonds, dont le nom indique les nombreuses fontaines qu'on y trouve, appartient au fils de M. de Taillefer, notre ancien et savant ami.

Non loin de cette habitation, il existait un tumulus dont la maison, bâtie sur son sommet, a pris la dénomination de *la motte*.

De cette hauteur, l'œil n'aperçoit au loin, pour ainsi dire, que des landes, des bruyères, des taillis, des châtaigniers et d'épais halliers.

A gauche, le pays est cependant un peu moins accidenté et d'une nature moins stérile. C'est dans cette partie qu'est situé Agonac, bourg offrant des vestiges de la plus haute antiquité, tels que médailles, briques à rebords, pavés, ciment romain et monnaies gauloises.

Nous ne dirons point qu'Agonac dérive d'un mot grec, qu'on y célébrait jadis des jeux agonostiques; ce serait invoquer peut-être des souvenirs fabuleux;

mais, interrogeant ses monumens, indépendamment de ses nombreux débris romains, nous affirmerons que ce bourg possède un château du xe siècle. Les fondemens, des parties de murs d'enceinte et quelques portions de murailles, d'accord avec l'histoire, donnent cet âge à ce remarquable édifice. Frotaire de Gourdon le fit bâtir en 980, avec quatre autres forteresses disséminées dans son diocèse, pour s'opposer aux incursions des Normands.

A juger des luttes qu'il eut à soutenir par les constructions des diverses époques qu'il offre aujourd'hui, il est certain que la tempête gronda souvent sur son donjon. On y distingue, en effet, des restaurations des xie, xiie, xiiie siècles et une tour octogone avec une porte ornée de colonnes appartenant à la renaissance.

Dans ma dernière visite à ce château presque en ruines, faite le 4 juin 1845, avec MM. de Gourgues, de Verneuilh et des Moulins, je retirai d'un tas de pierres une tête d'évêque que je conserve. Cette tête, avec une figure à longue barbe, aurait-elle appartenu à la statue du fondateur? Je le voudrais. Les siècles ont oublié cet illustre pontife. Ses contemporains l'assassinèrent à Mourcinq, commune de Coursac. Je serais heureux qu'après bientôt neuf cents ans il retrouvât à Périgueux, dans mon cabinet, un petit coin à la reconnaissance.

Ses successeurs conservèrent long-temps la pro-

priété de la forteresse d'Agonac, qu'ils convertirent en une habitation autour de laquelle se groupèrent quelques familles dont ils se firent les seigneurs suzerains. Brantôme fait remonter à l'exercice de ce droit de suzeraineté le privilége dont jouissaient les Bourdeilles d'occuper la première place de barons dans la cérémonie d'installation des évêques de Périgueux. Elie de Bourdeilles aurait, en 1246, rendu hommage à l'évêque pour le fief qu'il possédait dans cette seigneurie. L'évêque l'aurait alors reconnu pour son chevalier, et de là l'origine de la primauté parmi les barons.

Une maladie pestilentielle désolait, en 1524, la ville de Périgueux. La justice, souvent invoquée parce qu'elle est souvent méconnue, ne pouvait être librement exercée. La crainte de la mort dominait tous les intérêts. Le présidial, ne pouvant siéger dans cette ville à cause de la contagion, fut tenir ses assises à Agonac. C'est là que furent enregistrées les lettres patentes de François Ier, portant convocation des états de la province, à Bergerac, pour le 2 du mois d'août de la même année.

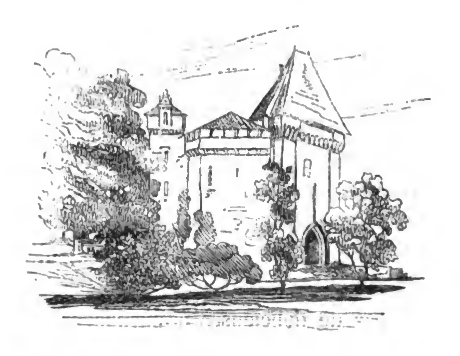
Agonac, sous le rapport géologique, n'offre rien de particulier. On parle d'une grotte où la lumière s'éteint facilement, ce qui empêcherait d'y pénétrer. Nous n'en avons point fait l'expérience.

Le château possède un assez grand nombre de vieux titres. M. Flamenc de Bruzac me les avait communi-

qués. Nous les avons parcourus de nouveau depuis sa mort ; nous n'en avons trouvé aucun de remarquable sous le rapport historique ; ils méritent néanmoins d'être soigneusement conservés ; on peut y puiser des faits religieux qui ne seraient pas sans intérêt.

Ils sont, ainsi que le château, la propriété de M. de Bellussière, de Montagnac-la-Crempse.

Au-delà de Sept-Fonds, à un kilomètre de la route, à droite, le château qu'on aperçoit au milieu des bois, et dont l'aspect annonce un petit fort, est Caussade.



Fossés, ponts-levis, tours, créneaux, remparts subsistent encore, et peu de frais leur rendraient leur première jeunesse. Ce château remonte à une époque très reculée. On ne comprend pas quelle fut la pensée de

ses maîtres, en le plaçant dans un lieu dont la rudesse n'est compensée par aucun agrément. Il est au milieu d'une enceinte murale octogone, défendue par quatre tours carrées. La famille de Cugnac, qui le possédait, fut pendant plus d'un siècle en guerre avec Périgueux, au sujet de la juridiction ordinaire qu'elle contestait à cette ville. Caussade est aujourd'hui la propriété de M. de Bardes.

Ce château avait appartenu à la maison de Vigier, de Périgueux, l'une des plus anciennes et autrefois des plus considérables du Périgord. Une particularité le rendra toujours remarquable : il fut le berceau d'Himberge, femme de Bertrand de Born.

Non loin de ce château, il en est un autre appartenant au même propriétaire et qu'on nomme Lanmary. Un obélisque, érigé sur la route en 1836, en montre la direction. Mieux conservé, plus vaste et nouvellement restauré, il offre tous les avantages d'une noble habitation. Sa position est peut-être moins belle ; mais les soins l'ont rendue plus agréable. Entouré de bois magnifiques, orné de bosquets artistement dessinés, favorisé par de délicieuses promenades, ce château honore le goût de ses maîtres.

Tout près de ce gothique manoir est un village que la route traverse. Que le naturaliste ne le franchisse pas avec indifférence. Les Piles, c'est son nom, captiveront son attention. De ses carrières, d'un calcaire extrêmement blanc et fin, sont sortis des fossiles dont

il retrouverait des échantillons dans les musées de Saint-Pétersbourg, de Vienne et de Londres. Ces fossiles sont des hippurites parfaitement conservées, d'une blancheur et d'une finesse admirables. Signalés au monde savant, ils excitèrent sa curiosité, provoquèrent des études, et de là la présence de plusieurs d'entre eux dans diverses capitales de l'Europe.

Les ruines que l'on aperçoit à droite, presque sur le bord de la route, sont les vieux débris du château des Chabanes. Tristes résultats des dissensions politiques, elles sont aujourd'hui, après bientôt trois siècles, telles à peu près que les fit la guerre entre Charles VII et Henri VI, roi d'Angleterre. Elles ne sont plus que l'habitation des oiseaux de proie. Le lierre, cet ennemi du temps, pour la leur rendre plus durable, leur prête son appui, en les protégeant contre son action destructive.

On croit que leurs anciens maîtres, voulant s'éloigner de la route, les abandonnèrent pour construire Lanmary.

Sorges offre une particularité qu'un voyageur instruit ne saurait négliger. Voisine de la poste aux chevaux, le temps de relayer peut lui suffire pour l'explorer. Ce sont des os fossiles réunis et empâtés dans un calcaire onctueux.

Cette brèche osseuse, formant un plateau sur lequel est bâti un moulin à vent, est, suivant les uns, le résultat d'un dépôt très ancien fait de main d'hom-

me à la suite d'une épizootie; suivant d'autres, elle est une collection de plusieurs animaux terrestres roulant pêle-mêle au sein des flots, à l'époque d'un cataclysme brusque et immense qui ravagea la surface des continens. Ces deux opinions sont soutenables; mais nous préférons la dernière, parce que cet énorme ossuaire, presque tout composé de débris de chevaux et de bœufs d'une grande taille, contient aussi des ossemens d'animaux féroces, puisqu'on y a trouvé des dents de hyène, de loup, et un métacarpe d'ours, et que, d'ailleurs, sa nature et sa formation sont identiques à celles des brèches osseuses de Montpellier, de Cette, d'Antibes et des côtes d'Italie.

Non loin de cette butte osseuse, la belle et élégante habitation moderne qu'on voit sur une hauteur appartient à M. de Malet, conseiller à la cour d'appel de Bordeaux. Le nom qu'on lui donne semble lui venir des rians bosquets qui l'entourent. On la nomme dans la contrée le Bouquet; mais son vrai nom est Jobertie, rappelant le souvenir d'un vieux château qu'elle a remplacé.

En déviant un peu de la route et prenant à gauche un chemin de grande communication, on peut aller à Ligueux visiter les restes d'un couvent de Bénédictines fondé dans le XIIe siècle; à Saint-Front-d'Alemps, étudier les ruines du château de Rochemorin; à Négrondes, voir une fontaine remarquable; à Saint-Pierre-de-Côle, les imposans débris du château du

vieux Brizac, dont les voûtes et une chapelle d'assez bon goût ont été respectées par le temps ; à Saint-Jean-de-Côle, le château de La Marthonie, les débris d'un vieux couvent, jadis habité par des religieux de l'ordre de sainte Geneviève, et l'église, dont les fondations, remontant au xᵉ siècle, annoncent avoir été l'œuvre de ces pieux solitaires ; à Villars, le château de Puyguilhen, monument de la renaissance, et deux tumulus ; et revenir à Thiviers par la route départementale nº 15, en traversant les communes de Milhac, de Saint-Martin, de Fressengeas et de Romain.

Cette course, riante et pittoresque dans le petit vallon de Saint-Jean-de-Côle, que de grands accidens de rochers rendent remarquable ; archéologique à Villars et géologique dans les communes de Milhac et de Saint-Martin, intéressera à la fois le paysagiste, l'archéologue et le naturaliste. A Milhac, on trouve de la serpentine, et c'est à Saint-Martin-de-Fressengeas qu'on découvrit, pour la première fois en France, le manganèse, ce nouveau minéral si utile dans la verrerie, la faïencerie, que les Laudin et les Noualher savaient si bien employer pour la colorisation de leurs riches et admirables émaux. Le manganèse, alors inconnu, reçut le nom de *pierre de Périgueux*. Les minéralogistes lui ont donné celui qu'il porte aujourd'hui.

A deux kilomètres en deçà de Thiviers, le noble manoir qu'on aperçoit sur la droite avec des tours

dont la toiture élancée semble se détacher de l'édifice et le dominer, est le château de l'Axion. Ce monument, d'une belle conservation, fut bâti après les succès de Charles VII. Il est dans la commune de Corgnac, et appartient à M. de Bellussières. On trouve dans ses environs du calcaire jurassique excellent pour la fabrication de la chaux hydraulique.

La ville de Thiviers, chef-lieu de canton et d'une justice de paix, située sur une colline, est traversée dans toute sa longueur par la route. A en juger par les débris qu'on découvre quelquefois dans ses environs, on croirait que son existence remonte à l'époque de la domination romaine dans les Gaules, et sa dénomination latine, *Tiberium*, semblerait fortifier cette opinion. Quoi qu'il en soit, elle existait comme ville fortifiée au commencement du XIIIe siècle, puisqu'elle fut prise en 1221 par Guy, vicomte de Limoges, qui en fit une de ses *marches* sur cette frontière.

Il est probable que c'est vers cette époque que fut construite la tour carrée dont il ne reste plus que la base, qu'on a appropriée à une habitation et qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de château de Plamont. Le style de sa construction est en effet celui du XIIIe siècle.

Le château qui domine la vallée et qu'habite la famille de Vaucocourt est d'une origine plus ancienne. Les fondations et quelques parties de murs appartiennent au XIIe siècle. Ruiné avec les remparts de la ville

en 1575, époque où Thiviers fut emporté d'assaut par le vicomte de Turenne, il fut restauré après la paix rendue à l'état, et a traversé depuis plusieurs révolutions qui l'ont épargné. La chronique nous apprend que, pendant le siége qu'eut à essuyer Thiviers, ses habitans se défendirent avec un courage énergique; mais que la ville, ayant été prise, fut livrée au pillage, et les habitans passés au fil de l'épée.

L'église, assez bien conservée, est un monument du XIIIe siècle; elle fut bâtie en 1245. Il serait convenable que le fronton de la façade fût restauré; la porte, que le temps et les hommes ont respectée, étalerait davantage son mérite.

Thiviers était renommé par sa poterie et sa faïencerie. La bonté de ses terres et la proximité du manganèse de Freyssengeas devraient y rendre aujourd'hui bien plus remarquable encore ce genre d'industrie.

Thiviers est une petite ville commerçante. Voisine du Limousin, placée au centre d'un pays industriel, elle a su tirer parti de cette heureuse position.

Les maisons qui bordent la route sont assez bien construites; il en est une surtout, à l'extrémité de la ville, qui se fait remarquer par son élégance : elle appartient à M. Theulier (Lorenzo), juge de paix.

C'est de Thiviers que l'inoculation s'est introduite dans le Périgord. Le médecin Desvergnes, à qui en revient l'honneur, était né dans cette ville.

Après avoir dépassé Thiviers, la nature change brusquement d'aspect. Ce ne sont plus ces champs couverts de blé, ces coteaux plantés de vignes, ces jardins ornés d'arbres fruitiers, ces prairies parées d'une riante verdure, parsemées de fleurs, ces terres fertiles qui annoncent l'utile influence de l'art agricole; non. Le pays devient sombre, triste, et glace d'effroi. On dirait une zone de stérilité que la nature a voulu établir entre les terrains primitifs et secondaires. Là, en effet, apparaissent les serpentines, l'arkose quartzeuse, les granits et toutes ces substances qui annoncent les premiers âges du monde.

Après avoir traversé ce terrain neutre qu'on nomme *les Landes de Coly,* le pays reprend une apparence de vie, surtout aux environs de quelques habitations jalonnées sur la route; presque tout le reste est couvert de taillis, de châtaigniers, d'ajoncs et de bruyères. L'industrie agricole y est nulle; mais celle des fers y est remarquable. Aucune contrée dans le département n'offre plus d'usines dans une aussi petite étendue; de Thivers à Firbeix, on compte quinze forges en pleine activité.

Celles de Graffanaud, de Fayolle, de Montardy, de Vialette, du Gravier, du Teindeix et du Cros ont pour moteur la rivière de l'Ille.

Celles de Mavaleix, de Labarde, de la Meynardie, de la Vallade et de Gourbaraud sont servies par le ruisseau de la Valouse.

La forge des Fénières est mise en mouvement par le Peiga; celle du Moulin-Neuf, par le Périgord; et celle de Firbeix, par le cours d'eau des étangs de cette commune.

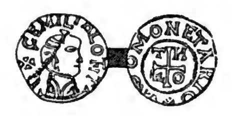
Les minérais de Saint-Jory-Lasbloux, Nanthiat, Corgnac, Excideuil, Clermont, Saint-Germain et Saint-Martial alimentent ces usines à fer, dont les produits sont considérables.

Pour avoir une idée de ces forges et de leurs appareils, on peut facilement visiter celle de Mavaleix. Un large chemin aboutissant à la route y mène directement; à sa teinte noire, il serait difficile de ne pas le reconnaître. Cette forge est une des plus florissantes; elle appartient à M. Grenouillet jeune, homme laborieux, intelligent et d'un commerce social, doux et facile.

En avançant dans la même direction, inclinant un peu à droite, on arrive à Jumilhac, chef-lieu de canton. Dans les environs, il existe un *tumulus* connu sous le nom de la Motte, d'autres buttes que j'attribue à des fouilles faites pour l'extraction du cuivre et quelques débris de tombeaux trouvés sur l'emplacement d'une maison ayant appartenu jadis aux Templiers.

L'origine de cette petite ville remonte à une époque très reculée. Rurice, évêque de Limoges, écrivant en 484 à son collègue de Périgueux, Chronope II, la désignait sous le nom de diocèse : *in diocœsi Gemiliacensi*, et, sous les rois de la première race, on y a frappé monnaie.

Le triens dont nous donnons le dessin en est la



preuve. Il fut trouvé dans les environs mêmes de Jumilhac, nous fut remis, et est aujourd'hui à Paris au cabinet des médailles, où nous nous empressâmes de le déposer.

L'exergue rend cette monnaie précieuse et empêche qu'on ne confonde à l'avenir sa légende avec celle des monnaies de Jumiège. Cette pièce mérovingienne est de Clovis ou de Charibert, son petit-fils.

A droite, autour du buste diadémé, nous lisons : † GEMILIACO FIT.

A gauche, VRSO MONETARIO.

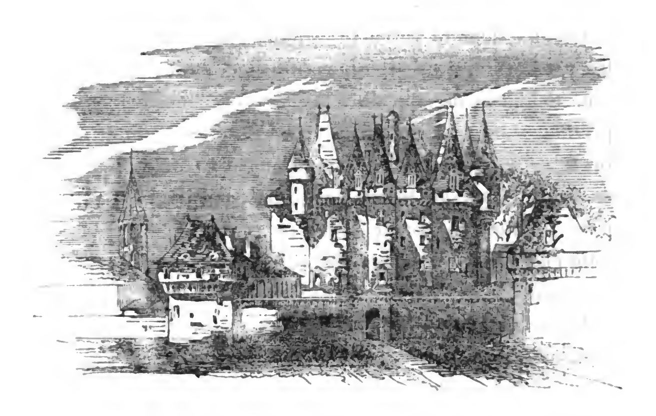
Dans le champ, TENO pour LEMO; signifiant que cette monnaie a été frappée dans la province de Limoges.

Ce monument n'est pas le seul constatant notre assertion. MM. Lenormand et Chabouillet, conservateurs du département des médailles à la bibliothèque nationale, savans numismates, daignèrent nous montrer d'autres médailles portant la même légende et qu'ils reconnurent avoir été frappées aussi à Jumilhac.

Un des plus beaux châteaux du Périgord dédommage cette ville de sa décadence, et semble n'avoir bravé les siècles que pour résumer en lui tous les

vieux souvenirs. Il rappelle Chenonceaux, Chambord, moins le beau site qui lui manque. Placé dans un pays très accidenté, couvert de bois, il n'a pour lui aucun beau point de vue. Mais un noble fait d'armes pour qui aime la gloire peut servir de compensation. Les Anglais s'étaient emparés de ce château : le connétable Duguesclin les en chassa.

Cette belle habitation, jadis le manoir de la famille de Chapelle-Jumilhac, appartient aujourd'hui à M. le général comte de Rochechouart.



A Saint-Pierre-de-Frugie, on voit deux châteaux très anciens, l'un dit de Frugie, l'autre de Viellecour, et les vestiges d'un antique chemin dit Royal. Ces deux châteaux appartenaient à la maison d'Albret.

Nous signalerons aussi une butte ou tombelle à Saint-Priest-les-Fougères.

A mesure que l'on avance vers le département de la Haute-Vienne, le pays s'élève, l'horizon se développe, et l'œil, plongeant dans de lointaines perspectives, semble aussi agrandir les pensées de l'esprit.

La Coquille est le premier village que l'on rencontre après Thiviers. Les maisons n'y sont pas bâties avec luxe; mais les habitans y sont affables et hospitaliers.

A gauche se trouvent Mialet et le château de Lambertie. On y découvrit, il y a quelques années, des tombeaux dans la plupart desquels étaient de petites figurines qui ont été perdues. Ce lieu était jadis une ville entourée de murailles, ayant ses coutumes, ses priviléges, une garnison de cavalerie, un hôpital, et fut le siége d'une juridiction importante qu'il perdit en 1789. Mais les temps passés ne sont plus. Mialet n'est aujourd'hui qu'un bourg où se tiennent cependant chaque semaine des marchés très fréquentés pour le commerce des grains et des bestiaux.

Cette contrée, traversée jadis par la voie romaine qui, menant de Vésone à Limoges, aboutissait au Chalard, au-dessus de Jumilhac, est riche en phénomènes géognostiques; elle peut fournir de nombreuses observations utiles aux arts et aux sciences. Qu'on supprime en effet par la pensée la végétation par exemple, qui masque un peu les roches d'un moulin situé au-dessous de Saint-Jory-Lasbloux : l'on y verra

les traces, on peut dire encore fraîches, d'une convulsion épouvantable du globe confondant pêle-mêle végétaux, rochers et animaux marins et terrestres; on y trouvera encore, engagés et suspendus entre les fentes d'un calcaire corrodé, des blocs énormes de granit enlevés au Limousin.

Firbeix est le dernier bourg que l'on rencontre après la Coquille, appartenant sur cette route au département de la Dordogne. Il est situé sur la Drône, et le pont jeté sur cette rivière forme la limite des deux départemens, dont les noms se trouvent inscrits sur la borne placée au milieu.

Chalus vient immédiatement après. Que le voyageur en visite les tours séparées par une rivière naissante; qu'il les étudie sous le rapport de leur antiquité; qu'il découvre laquelle des deux est aujourd'hui la plus célèbre par la mort de Richard Cœur-de-Lion; qu'il acquière la certitude que ce prince montait à l'assaut au moment où il fut blessé, et n'était point à table avec les personnes de sa cour, dans la prairie qu'arrose la Tardoire; qu'il se fixe bien sur le nom de l'archer qui lança la flèche meurtrière; qu'il fasse provision de preuves pour combattre l'histoire, qui attribue la mort de ce prince moins à sa blessure qu'aux excès qu'il se permit pendant le traitement. Nous ne le suivrons point dans ses recherches; cette tâche n'est pas la nôtre : nous ne franchissons point les limites du département de la Dordogne.

ROUTE DE PÉRIGUEUX A BARÈGES ET A MONT-DE-MARSAN.

Cette route est la même jusqu'à Bergerac, où elle se divise.

En partant du bureau des messageries de Périgueux, dont la position est des plus belles, le voyageur, longeant le vaste champ de foire, nouvellement orné d'une plantation de jeunes ormeaux, passe entre deux tours bien différentes de destination, d'âge, de construction, et qui n'ont rien de commun que leur nom générique.

L'une est à droite, placée presque sur les bords de l'Ille, s'élevant majestueusement dans le lointain, au milieu d'un riche paysage. C'est la tour de Vésone, jadis la paisible demeure de deux divinités égyptiennes, Isis et Osiris. Elle fut bâtie par les Romains, protecteurs de tous les cultes, et, après seize ou dix-sept cents ans d'existence, elle brave encore les siècles et leurs fureurs.

L'autre est à gauche, sur le bord même de la route, et fut construite en 1447 pour donner la mort à quiconque serait venu attaquer le Puy-Saint-Front; c'est la tour Mataguerre, la seule qui soit restée debout des vingt-six qui protégeaient les remparts de cette ville. Les meurtrissures des balles dont elle porte l'empreinte rappellent aux générations présentes les

déplorables et sanglantes luttes qu'elle eut à soutenir dans le passé. Singulier voisinage, parallèle étrange, image cependant bien fidèle de la vie, toujours plus rapprochée de la guerre que de la paix!

La route, laissant à gauche l'hôtel de la préfecture, les Barris, l'école normale et le faubourg St-Georges, à droite l'abattoir, le lycée, le nouvel établissement des frères de la doctrine chrétienne, le Jardin-Public, arrive au Pont-Neuf, parcourt la chaussée plantée de peupliers, longe la rivière de l'Ille, laisse à droite les ruines d'un ancien hôpital, gagne une rude montée, côtoie Écorne-Bœuf dans la direction d'une voie romaine, traverse la Combe-du-Cern et aboutit à Rossignol, dans la commune de Chalagnac, où est le premier relai.

Dans ce parcours d'environ douze kilomètres, les dehors de Périgueux et le riant bassin où existait jadis l'antique Vésone, est tout ce qui plaît le plus à l'œil. Ce site franchi, nul monument ne captive les regards, nul paysage remarquable ne peut le distraire. Quelques souvenirs viennent seuls y occuper l'esprit : ici, c'est l'antique voie partant de Vésone et longeant le coteau d'Écorne-Bœuf; là, une maladrerie rappelant l'époque des croisades; le manoir de Dian, aux environs duquel furent découvertes soixante-douze monnaies d'or des XIIe et XIIIe siècles, dont six des mieux conservées furent par nos soins déposées dans le musée départemental; plus loin, Pronsault, la Rampin-

sole, Montgaillard, anciennement petites seigneuries, aujourd'hui jolies maisons de campagne que l'art, luttant contre la nature du sol, a embellies, et que la position favorise; enfin, dans la commune de Notre-Dame-de-Sanilhac, traversée par la route, on peut visiter deux *tumulus,* connus dans le pays sous le nom de mottes, servant peut-être de tombeaux à des guerriers gaulois, et un peulvan ou obélisque, qu'on peut à volonté considérer comme *pierre limitante, sépulture, trophée,* et même *idole*, la destination de cette sorte de monument nous étant à peu près inconnue.

Mais à ces souvenirs mêlons des ruines, et, après avoir dépassé cette première poste, prenons à droite un chemin raboteux qui fut jadis une partie de l'antique voie romaine de Vésone à Agen, et allons à Vern, pour explorer cette contrée.

Vern, dont le nom indique une origine celtique, est très ancien. Il fut, dans le moyen-âge, le centre d'une châtellenie tirant sa dénomination d'un ruisseau qui, après avoir traversé les communes de Vern, Manzac et Grignols, va se perdre dans l'Ille au-dessus de Neuvic. Deux paroisses étaient enfermées dans son enceinte, autrefois murée, et dix clochers relevaient de sa juridiction. Aujourd'hui, plus de murailles; il n'en reste même aucun vestige; elles ont été détruites de fond en comble.

Un troisième château fut érigé dans le XIIe siècle;

mais, cent ans plus tard, il succombait encore sous les coups d'une révolution. Ainsi disparaissent presque tous les monumens, toujours frappés par l'aveugle fureur des passions en délire.

Vern possédait deux églises gothiques remarquables. L'une était à l'entrée de la ville et l'autre dans l'intérieur. Des deux, on en a fait une seule assez vaste pour contenir la population; mais, bâtie dans d'autres conditions, on ne peut lui garantir la durée de ses devancières. Elle fut consacrée par sept évêques, au milieu desquels se trouvait le poète de la charité, M. Jasmin.

A deux kilomètres environ de la ville, le château qu'on aperçoit sur une hauteur est celui de Breuil. Cette habitation, régulière dans sa forme, ne compte que deux siècles d'existence. Si sa position est agréable, le sol qui l'entoure est aride, sablonneux et ferrugineux. L'art y dessina jadis de riants jardins; il est probable qu'on recourra de nouveau à ses ressources, et que le propriétaire actuel saura les utiliser.

Dans les environs du château, on retrouve encore les traces d'antiques forges gauloises. Le voisinage des mines de fer et la quantité de bois sur les lieux donnent à ces vestiges une authenticité irrécusable.

Mais avançons dans les ruines, et, reprenant la route nationale pour la traverser, on peut se rendre à Saint-Paul-de-Serre explorer les débris d'une antique villa et pousser ses excursions jusqu'à Manzac,

où la vue de la porte de l'église, remarquable par son genre de sculpture, servira de dédommagement à des fatigues bientôt oubliées.

Non loin de Vern, à gauche de la route, entre Bordas et Saint-Mamet, il est une ruine silencieuse comme la poussière des tombeaux, mais très expressive pour l'histoire. C'est le château de Roussille, de style roman, et dans les flancs duquel le laboureur promène sa charrue. Là vous découvrez encore l'antique enceinte, un puits profond, des pans de murs tapissés de lierre, des voûtes dont la solidité égale le rocher, des fortifications circulaires et un monceau de débris qui révèle la grandeur passée de ce monument. Que de souvenirs enfouis dans ces décombres! Roussille, jadis forteresse, fut une des plus anciennes châtellenies et vicomtés de la province. Elle fut la propriété du fameux Waiffre, duc d'Aquitaine, qui s'y réfugiait souvent, après avoir été battu par Pepin-le-Bref. C'est dans ce château que furent prises sa femme, sa mère, ses sœurs, la femme de Ramistan son oncle, et lui-même y eût été pris aussi, s'il ne se fût enfui à l'approche de son implacable ennemi. Mais il ne gagna que quelques jours de vie; il fut tué dans la forêt de la Double, qu'il traversait pour se rapprocher de Bordeaux.

Ce château, devenu la propriété des comtes de Périgord, fut détruit en 1399, et ses terres furent confisquées au profit de Charles VI, qui en fit don au duc

d'Orléans. Jean de Bretagne en fit l'acquisition et les revendit à la maison de Lur-Saluces. Elles passèrent dans la maison de Taillefer, et aujourd'hui, subdivisées, elles comptent plusieurs maîtres.

De ce château de Roussille, si remarquable, il ne reste plus qu'une vieille tour dont la construction remonte à la première race des rois de France.

En prenant à droite un chemin de grande communication, on arrive à Villamblard. Voyez-vous ce vaste édifice dont les murs, noircis par les ans, dominent majestueusement tout ce qui les environne? Vous supposez qu'il a bravé bien des orages, qu'il a vu s'écouler bien des générations, qu'il a eu des jours de gloire, de triomphe, de revers et d'oubli? Vous ne vous trompez point : il y a long-temps qu'il est debout. Son nom est Barrière; il le reçut d'une famille qui, sans l'avoir fait construire, l'habita pendant longtemps. C'est sans doute à la même époque que le château de la Cité, propriété des anciens comtes, prit le même nom.

Mais à quelle époque remonte l'origine de ce château? La question est embarrassante, son architecture offrant divers caractères.

Dans le corps de bâtiment, à l'ouest, près du passage qui conduit à la grande tour, on distingue une partie de voûte qui nous semble remonter au VIIIe siècle. L'extrémité de ce bâtiment et sa façade au nord annoncent une construction du Xe siècle. La tour qui

renfermait la chapelle est du XIVe siècle, et quelques parties de l'aile tournée au levant appartiennent à la renaissance. Telles sont les diverses restaurations qui, n'ayant point pour but des embellissemens, font supposer des dégradations.

L'église paroissiale primitive était adossée à ce château ; elle fut détruite il y a environ deux siècles et reconstruite à la même époque dans le lieu qu'elle occupe aujourd'hui.

Le château de Barrière passa de la famille de ce nom dans la maison de Lur-Saluces, ensuite dans celle de Taillefer, qui le possédait encore en 1793.

On raconte qu'Anne de Lur, ayant embrassé le calvinisme, avait transformé la chapelle du château en un temple protestant, et que, par testament, elle déshéritait ses enfans en les chargeant d'imprécations s'ils venaient à abandonner la réforme. Ils n'en rentrèrent pas moins dans le sein de l'église, mais pour devenir plus tard eux-mêmes l'objet des attaques des protestans. Leur château fut assiégé, pris au bout de trois jours, mis au pillage, et ils n'échappèrent à la mort que par la fuite. La châtelaine, moins heureuse, dans son effroi, se laissa tomber dans les fossés remplis d'eau. Ses ennemis se hâtèrent de l'en retirer et lui rendirent généreusement la liberté. Une complainte composée à l'époque du siége du château, et conservée par tradition dans les chants populaires, constate l'authenticité de ce fait qu'elle rapporte.

Plus tard, l'un des propriétaires de ce gothique manoir y avait établi un hôpital desservi par des sœurs. Il est à regretter que cet établissement ne s'y soit point maintenu. Les bonnes œuvres sont de tous les temps, puisqu'il y a toujours des malheureux à soulager.

Dans les environs de Villamblard, il existe un dolmen ou autel druidique, assez bien conservé. Il est connu dans le pays sous le nom de *Peyro lèvado.*

L'industrie est active dans cette contrée. La Crempse, petit ruisseau qui prend sa source près de Beauregard et va se jeter dans l'Ille au-dessous de Mussidan, y met en mouvement plusieurs forges et plusieurs moulins. Les forges sont celles de Douville, de La Rigaudie et de Lavaure, alimentées par les minières de Villamblard, de Montagnac, de Campagnac, de Clermont et de Beauregard.

Dans cette dernière commune, il existe quelques débris d'un ancien château que les anciennes chartes désignent sous le nom de *Bastida Belli gardi*, sans doute à cause de la beauté du site. Il est bâti sur un plateau, entre deux vallées fertiles qu'arrosent le ruisseau des *Neuf-Fons* et celui de la Crempse. A l'ouest, du côté de sa façade, sa vue s'étend très loin. Une grande tour crénelée ornait chacun de ses angles. Trois de ces tours étaient carrées; la quatrième était ronde. Cette dernière tour, un pont-levis et de larges fossés défendaient l'entrée du château. Que fut primi-

tivement ce vieux manoir? quelle était sa destination? pourquoi se trouvait-il placé presque en face du château de Roussille, la propriété des comtes de Périgord? Nous l'ignorons; mais nous savons positivement qu'il appartint jadis à Philippe-le-Bel, et que ce monarque l'échangea au comte Hélie de Taleyrand, avec sept autres villes ou châteaux, contre treize seigneuries ou forteresses que le comte de Périgord possédait à Lectoure et dans la Lomagne. La transaction, datée de Saint-Germain-en-Laye, en 1301, nous apprend même que le roi remit au comte deux mille cent cinquante livres neuf sols deux deniers tournois, dont huit cent soixante-douze livres dix sols en monnaie du Périgord.

Ce fut Gérard Flotte, sénéchal du Périgord et du Quercy, qui mit Hélie de Talleyrand en possession de ses nouveaux domaines.

En étudiant le château de Beauregard, tout porte à croire qu'il ne remonte pas au-delà du XIIe siècle. Son architecture ne lui assigne pas une époque plus reculée. Il est probable qu'il ne fut bâti que sous Philippe-le-Bel et peut-être par ses ordres. En 1336, ce château passa dans la famille d'Abzac; en 1520, dans celle d'Aubusson, et, en 1704, dans celle de Souillac, dont on voyait encore, il y a peu d'années, les armes gravées sur quelques pierres. Dans l'espace de moins d'un demi-siècle, il a été possédé successivement par plusieurs familles qui presque toutes ont travaillé à sa destruction.

Clermont, voisin de Beauregard, se trouvait anciennement dans sa dépendance. Jadis une ville, Clermont renfermait plusieurs maisons nobles qui devaient foi et hommage au roi et plus tard, après l'échange de 1301, au comte de Périgord. C'est, en effet, à Beauregard qu'Hélie de Talleyrand reçut le serment de fidélité et l'hommage-lige des seigneurs qui possédaient Clermont. D'épaisses murailles rendaient cette ville un point de défense important, et sa belle position, que de larges et profonds fossés protégaient, la mettait à l'abri d'une surprise. Les traces des murs de circonvallation paraissent encore, ainsi que celles des fossés, qu'on ne peut méconnaître.

Il n'est pas douteux que cette ville existait avant le XIIe siècle. Dans les débris des constructions de son château, il est certaines parties de style roman qui remontent à Charlemagne.

Clermont relevait directement des rois de France. Plus tard, les comtes de Périgord y exercèrent la justice haute, moyenne et basse. Après la confiscation de leurs biens, le duc d'Orléans succéda à tous leurs droits; à ce dernier fut substitué Jean de Bretagne, qui, à son tour, transmit ces mêmes droits à la maison d'Albret.

La confiscation des biens particuliers d'Archambaud IV et de son comté occasionèrent nécessairement des ventes, des divisions, des échanges et même des libéralités.

La petite ville de Clermont, en changeant souvent de maîtres, marcha donc vers le décroissement. La paix fit négliger le soin de ses murailles et l'entretien de ses fossés. Insensiblement elle perdit son importance, et finit par devenir une simple seigneurie possédée par Hélie de Pons en 1428, par la famille de Chaumont en 1653, et par celle de Véra en 1685.

Le château de Clermont n'a pour lui maintenant que l'aspect imposant de ses ruines, divisées en deux parties, dont l'une est très ancienne et l'autre plus moderne. Cette dernière partie, après avoir été la demeure du maître, est devenue celle du serviteur : exemple frappant des vicissitudes de la terre, où les uns montent et les autres descendent, un niveau parfait étant impossible.

Au pied du mamelon sur lequel reposent ces ruines, coule le ruisseau du Caudou, qui, prenant sa source au-dessous de Saint-Michel-de-Villadeix, après avoir promené ses eaux limpides dans les communes de Clermont, de Saint-Georges-de-Monclar, de Lamonzie-Montastruc, va les ensevelir dans la Dordogne, au-dessous de Bergerac.

Dans cette même commune, il existe un château du xve siècle, bien conservé, et servant de demeure à la famille du Cheyron du Pavillon : son nom est la Gaubertie.

Encore des ruines dans cette contrée, où la souveraineté suzeraine avait multiplié la puissance féodale.

Les grands débris naissent toujours de l'opulence. Voyez Monclar, cette habitation de grand seigneur. Bâtie dans une vallée très resserrée, sur une butte factice dont la base est un rocher de forme ovoïde, possédée en 1320 par la châtelaine Pleitz de Baleux, devenue la propriété des Larochefoucauld, érigée en baronnie comme récompense des services rendus par ses maîtres à leur patrie et à leur roi, bientôt il n'en restera plus rien. Que les progrès de la destruction sont rapides ! Vendu en 1800 par Charlotte-Sophie de Rohan-Chabot, ce château, que les plus violens orages politiques n'avaient point abattu, était exploité, il y a peu d'années, comme une carrière. Espérons qu'avec le propriétaire actuel, le marteau ne frappera pas la dernière pierre.

Là aussi est une belle forge appartenant à M. de Javerzac.

Au milieu de ces nombreuses ruines qui attristent l'œil, il est dans cette contrée un gracieux château qui les fait oublier : c'est Montastruc, dont la dénomination latine, *mons adstructus*, indique l'antique origine. Placé jadis un peu plus haut, on retrouve encore quelques restes de sa primitive construction, dont le style est romain. Il dominait, comme il le fait aujourd'hui, les vallées du Caudou et de la Louire; et de sa longue et délicieuse terrasse on voit ces deux petites rivières unir leurs eaux rapides. Là passait aussi la voie romaine se dirigeant de Vésone à Agen.

Abattu, relevé plusieurs fois, tel qu'on le voit dans la partie la plus ancienne et la plus saillante, il ne remonte qu'au XIIIe siècle; le reste est du XVIIe siècle. Bâti sur un rocher, surmonté d'une toiture qui se perd dans les nues, flanqué de hautes tours, entouré de fossés que de profondes eaux baignent encore; un pont-levis, des créneaux, tout indique sa première destination, aujourd'hui modifiée.

Sa nature imposait des obligations à ses maîtres. Aussi fut-il rarement neutre dans les grandes occasions, s'inquiétant peu des chances de la fortune. A la fin de la guerre anglo-aquitanique, il paya cher le dévouement de son maître aux Anglais. Détruit presque de fond en comble, le vainqueur ne lui laissait même pas l'espoir de l'avenir. Relevé cependant peu d'années après, il luttait pour la réforme, lorsque, le 15 décembre 1569, le sénéchal de Périgueux partit de cette ville avec deux pièces de campagne et une grande quantité de poudre et de boulets pour aller l'attaquer. « C'était, dit l'auteur d'un mémoire que » j'ai sous les yeux, un poste très important dans le » voisinage de Mussidan, et qui était d'une grosse » conséquence pour faciliter la réduction de cette der- » nière place qu'on avait résolue. Notre jeunesse, » ajoute-t-il, fit très bien son devoir dans cette occa- » sion. » Montastruc, en effet, après un assaut de plusieurs jours, fut pris par composition.

Les éclats de la foudre politique de 1793 ne l'attei-

gnirent point. Il resta dans les mains de ses anciens possesseurs, et ce n'est qu'en 1849 qu'il en sortit pour devenir la propriété de la famille de Lostanges-Saint-Alvère. Gracieuse demeure, séjour délicieux, Montastruc sera toujours l'aimable et noble résidence des sentimens les plus grands et les plus généreux.

Plusieurs particularités signalent la commune où est situé ce château. On y trouve, au gué du Chalard, une grotte vaste et profonde, des haches, des traits en silex, armes primitives des Gaulois; des grès de première qualité, qu'on exploite pour des pavés, et d'excellent minérai de fer employé dans la forge de Monclar.

Par un chemin de grande communication traversant Lamonzie, on reprend la route nationale à la Ribeyrie. Là, le pays change d'aspect et devient plus riant.

On abandonne les tristes solitudes couvertes de bois que vous a fait parcourir la route, et l'on arrive bientôt, à travers une plaine fertile, à Bergerac, dont l'arrondissement est borné au nord par ceux de Périgueux et de Ribérac, à l'est par celui de Sarlat, au sud par celui de Lot-et-Garonnne, et à l'ouest par celui de la Gironde.

Cet arrondissement est le plus vaste, le plus peuplé, le plus fertile, le mieux cultivé et le plus industriel des cinq arrondissemens qui composent le département. Il compte 174 communes, dont 13 cantons, et sa population est d'environ 120,000 âmes. Son ter-

rain est presque tout calcaire. La Dordogne le traverse de l'est à l'ouest. Le Drot lui donne aussi une partie de ses eaux, et un grand nombre de ruisseaux, de fontaines et d'étangs l'arrosent sur tous les points. Le poisson nourri dans ces divers cours d'eau est généralement bon.

C'est à la rivière de la Dordogne, navigable et sensible aux marées, que cet arrondissement est redevable de son commerce et de l'activité de son industrie.

Bergerac est son chef-lieu.

L'histoire ne commence à parler de cette ville que dans le XIe siècle. En conclure que son existence n'est pas antérieure à cette date serait une erreur. J'ai vu des substructions romaines près de ses remparts ; j'ai recueilli quelques médailles du Bas-Empire trouvées dans cette ville, une francisque, des traits gaulois en silex et plusieurs haches celtiques. Si ces débris, vrais témoignages des siècles, ne prouvent pas l'importance de cette ville, ils en dénotent au moins l'antique origine.

En étudiant les restes du vieux château de Bergerac, on ne peut en faire remonter la construction au-delà du IXe siècle. Cette date serait d'accord avec quelques documens historiques qui nous apprennent que Wulgrin, comte de Périgord et d'Angoulême, fit construire, vers l'an 860, plusieurs forteresses pour la défense de la province, et que ce fut par cette sage

mesure que son gouvernement procura à son comté vingt-cinq années de paix et de bonheur.

Un siècle plus tard, Frotaire de Gourdon fit bâtir dans son diocèse cinq châteaux-forts pour s'opposer aux incursions des Normands. Quatre de ces châteaux nous sont connus; nous ignorons le cinquième, dont le nom était la Roche-Saint-Christophe. Je crois que ce cinquième château était situé dans le lieu occupé aujourd'hui par le faubourg de la Madeleine, sur la rive gauche de la Dordogne, en face de Bergerac, et que le pont fut bâti dans la suite pour faire communiquer les deux forteresses, faciliter les rapports des habitans des deux rives, favoriser les relations commerciales et rendre en même temps plus sûre la défense du pays.

Au reste, je n'émets ce sentiment qu'avec la timidité du doute. Mais, dans l'intérêt de la vérité, je dois observer, contrairement à quelques écrivains, que Bergerac ne fut ni le *trajectus* de l'*Itinéraire* d'Antonin, ni celui de la carte théodosienne, et que la destruction de cette ville par Evaric et sa reconstrution par Charlemagne me paraissent une assertion sans fondement. Des conjectures, quelles que soient leurs formes, ne doivent jamais acquérir l'autorité des faits.

Laissons donc le vaste champ de l'incertitude et entrons dans le domaine l'histoire.

Bergerac, dont l'étymologie est *gens Braccata* ou *Braccas gerens*, fut doté en 1080 d'un prieuré, mis

sous l'invocation de saint Martin, par un de ses enfans, devenu abbé de Saint-Florent-de-Saumur. Il passa par un mariage des mains du duc d'Aquitaine dans celle de Louis VII, en sortit, en 1152, par le divorce d'Éléonore; tomba, en 1155, sous la domination anglaise, par l'avènement du mari de cette princesse au trône d'Angleterre; fut enlevé, en 1224, à cette puissance étrangère par Louis Cœur-de-Lion; repris dans la même année par le duc Richard; conservé aux Anglais jusqu'en 1235; repris de nouveau, cédé par saint Louis en 1259, et reconquis en 1296 par Philippe-le-Bel.

Son premier seigneur connu fut Othon, vivant dans le XIe siècle. A cette époque, cette ville possédait un hôpital, puisque Célestin III en fait mention dans une bulle datée de 1198.

Au milieu de ces vicissitudes que l'organisation politique de l'époque devait favoriser long-temps encore, Bergerac donnait le jour à Saïl de Scola, célèbre troubadour, et à Pierre dit de Bergerac, poète chevalier, dont la passion était de chanter le tumulte des camps et le bruit des batailles.

Le roi d'Angleterre avait cédé, en 1242, à Élie Rudel, la seigneurie de Bergerac; en 1252, elle fut contestée à sa fille Marguerite de Turenne, à l'époque de son mariage avec Renaud de Pons.

Pendant ce procès, Bergerac fut élevé, en 1260, à l'état de commune. Dans la même année, les frères

prêcheurs s'établirent dans cette ville. En 1263, les droits de Marguerite furent reconnus. Contestés de nouveau à son petit-fils, en 1313, par Anissant de Caumont, ils furent de nouveau maintenus. Ce succès porta Renaud de Pons à traiter en sujets féodaux les habitans de Bergerac. De leur appel au roi naquirent, en 1322, leurs priviléges; et, en 1339, par un échange, Bergerac devint un fief relevant immédiatement de la couronne de France.

Le pont existait; mais la ville n'était pas encore entourée de murailles, lorsqu'en 1345 elle fut prise par le comte d'Erby et mise au pouvoir des Anglais.

C'est à cette époque que fut élevée une enceinte murale autour de Bergerac, et que cette ville devint une des places les plus importantes comme entrepôt pour le commerce et comme boulevard contre les gens de l'est et de l'ouest.

Quatre ans plus tard, le roi d'Angleterre abandonnait Bergerac au comte de Lancastre, avec le droit d'y battre monnaie. Dix-sept ans après, le duc d'Anjou s'en emparait, étendait ses priviléges, et cette ville, reprise par l'Angleterre, reconquise en 1370 par Charles V, retombait peu de temps après au pouvoir des Anglais.

Bergerac, repris en 1377 par le duc d'Anjou, accompagné de Bertrand Duguesclin, tracassé, dévasté par des bandes de malfaiteurs en 1378 et 1379, recouvré en 1435 par les Anglais, reconquis par

Charles VII en 1442, et définitivement acquis à la couronne de France en 1452, n'ayant plus rien à redouter des guerres politiques, jeta, en 1505, les fondations de l'église de St-Jacques, dont la première pierre fut posée par Pierre Duqueyla, et, en 1509, refit en bois le pont qui avait été renversé par les eaux; mais à péine un siècle s'était écoulé qu'il eut à essuyer un nouveau genre de combats : des guerres de religion désolèrent cette ville pendant près de soixante-dix ans.

Nous n'entrerons point dans le détail de ces luttes sanglantes opposées à l'esprit religieux et qu'alimentaient les passions les plus aveugles. Nous signalerons seulement les époques les plus remarquables qui s'y rattachent : en 1541, le roi, la reine de Navarre avec le prince de Condé et la princesse de Nanterre visitèrent Bergerac. Ce fut en 1553 que les habitans de cette ville adoptèrent la réforme ; en 1556, dans le mois de novembre, que le roi et la reine de Navarre vinrent passer huit jours à Bergerac; en 1561 que les habitans fortifièrent leur ville d'une manière plus complète et bâtirent un temple dans ce qu'on appelle le *Mercadil;* en 1564 que Charles IX y établit un collége auquel le vicomte de Turenne assigna un revenu de 100 livres tournois, à condition que la première classe serait appelée la *classe de Turenne;* en 1568 que le pont fut brûlé par le chevalier de Montluc, fils du lieutenant du roi en Guienne; en 1570

que Bergerac fut assigné aux protestans comme ville de sûreté; en 1571 que le pont fut restauré; en 1572, que les couvens des jacobins, des carmes et des cordeliers furent détruits; en 1621 que Louis XIII s'empara de cette ville, en fit abattre les portes, les remparts et la citadelle; en 1641 qu'on y établit sur la Dordogne un bateau de poste pour correspondre avec Bordeaux, et en 1685 que la révocation de l'édit de Nantes dispersa quarante mille réformés que Bergerac, alors prospère et florissant par son commerce, comptait dans son enceinte ou dans ses environs.

Cette ville avait pour armoiries un dragon volant, du côté gauche, en champ de gueules, et, au droit, des fleurs de lys sans nombre.

Parmi ses monumens modernes les plus remarquables, nous signalons l'hôtel de la sous-préfecture, le séminaire et l'hospice.

Bergerac, malgré ses revers passés et ses nombreuses vicissitudes, conserve encore aujourd'hui ce caractère d'aisance et de grandeur qu'imprime la prospérité du commerce; et l'étroite union de ses habitans, leur bonté naturelle et leur extrême politesse prouvent à la fois le bon esprit qui les anime et le bien-être dont ils jouissent.

L'ancien pont, construit dans le XIVe siècle, renversé et réparé plusieurs fois, le premier et le seul établi sur la Dordogne pendant des centaines d'années, dé-

truit en 1783 par une inondation extraordinaire, fut remplacé en 1822 par celui qui existe aujourd'hui.

Arrivée à Bergerac après un parcours de 49 kilomètres, la route de Périgueux à Barèges et à Mont-de-Marsan se divise en deux branches ; l'une mène à Barèges par Castillonnès, et l'autre à Mont-de-Marsan par Eymet.

Bergerac possède une troisième route nationale qui traverse son arrondissement dans toute la partie de l'ouest. Cette route part directement de cette ville et arrive à Bordeaux. Nous aurons à parcourir successivement ces diverses voies ; mais avant nous allons signaler rapidement ce que renferme de remarquable la partie sud-est de cet arrondissement, plus difficile à explorer, ne se trouvant pas favorisée par le voisinage d'une route nationale.

En quittant momentanément Bergerac, commençons notre excursion par la commune de Creysse, pour revenir par un long circuit au même lieu d'où nous sortons. Là se trouvent de l'argile blanche réfractaire, propre à la faïence, dite terre de pipe, des grès pour les pavés semblables à ceux qu'on emploie à Paris, et appartenant sans doute à la même formation géologique, une belle fontaine servant plusieurs usines, et le château de Tiregant, propriété embellie par la famille de Lapanouse, dont les vins sont renommés, et où Jore et Lapalanque se partagèrent, en 1575, la châsse d'argent qui renfermait les reliques de saint

Front, apôtre du Périgord. Presque en face est le château de Piles, jadis la demeure de Clermont de Piles, cet intrépide défenseur de la réforme, dont les exploits, dit Mézerai, surpassèrent la croyance et presque la vertu humaine. Près de là, dans les environs de Saint-Félix-de-Villadeix, on voit deux *dolmens* ou autels druidiques, deux tombelles et une si grande quantité de débris de haches celtiques, qu'il faut croire qu'il y eut là jadis une fabrique de ces outils. Une vallée qu'arrosent plusieurs fontaines, une grande étendue de bois, la solitude du lieu, tout favorisait un tel établissement. Cette contrée semble, depuis cette époque, n'avoir pas fait un pas vers l'aisance, et se ressent encore, à quelques exceptions près, des temps reculés où ses habitans logeaient dans des grottes ou sous des toits de chaume. Mais avançons au milieu des bois solitaires qui nous entourent, et arrivons à Sainte-Alvère, chef-lieu de canton, qui doit probablement son existence à sa belle fontaine et son nom à Alvère, martyr dans le IIIe siècle. Nul monument romain ne constate cependant l'antiquité de cette ville, et son château, aujourd'hui en ruines, ne laisse apercevoir dans ses débris aucune construction remontant au-delà du moyen-âge. Flanqué de tours, avec d'épaisses murailles, entouré de fossés, ce château pouvait offrir à ses ennemis une vive résistance. Il ne fallut que le souffle d'un orage politique pour le renverser de fond en comble. Aveugles passions, qui,

toutes portées à détruire, ne font que multiplier leurs ennemis. Ce château, avant 1793, était la propriété de la maison de Lostanges.

De ce chef-lieu de canton transportons-nous à Limeuil, où nous attendent de vieux souvenirs, d'antiques ruines et une vue des plus pittoresques. Sur notre route, admirons cette belle fontaine qu'on nomme de Pradel, dont la source féconde alimente plusieurs usines, et qui verse l'excédant de ses eaux dans une vallée riante et merveilleusement ombragée. Considérons, à Grand-Castang, cette tour carrée avec ses créneaux, transformée en clocher, et qui fut jadis le donjon d'un ancien château dont le souvenir s'est réfugié dans quelques vieux titres; à Sainte-Foy-de-Longa, un château du XIVe siècle, ses tours et son ordonnance primitive, situé sur un coteau isolé, entouré de riches prairies que borde une forêt jadis très giboyeuse, et auquel conduisait un large chemin créé par ses anciens possesseurs, les maîtres de Sainte-Alvère; à Paunat, les restes d'un monastère de bénédictins, fondé, en 804, par un nommé David; de vieilles constructions qui, par le silence de l'histoire et de la tradition, font le désespoir des antiquaires, et que nous croyons être une forteresse commencée dans le Xe siècle et non achevée ou détruite plus tard; un vieux chemin connu sous le nom de la Reine-Blanche, et une église du XIIe siècle dont l'architecture est remarquable. Ce bourg, situé auprès d'une belle fon-

taine, dans un vallon étroit, n'offre partout que des ruines et des décombres. On sait par Agius, abbé de Vabres, que le monastère de Paunat fut détruit en 849 par les Normands, et, par la tradition, qu'il fut brûlé dans le XVIe siècle par les protestans. Paunat est très ancien; on trouve dans les bois qui l'entourent des haches celtiques. On m'en a remis plusieurs avec quelques monnaies des XIIIe et XIVe siècles.

A mesure qu'on s'éloigne de ce bourg en se dirigeant vers Limeuil, le pays change d'aspect. On quitte les bois pour entrer bientôt dans une riante vallée qui aboutit au pied des rochers où la Vézère opère sa jonction avec la Dordogne, et sur le sommet desquels existait jadis une forteresse gauloise remplacée plus tard par un château fort auprès duquel vinrent se grouper quelques habitans. Là est Limeuil, ou *Limolh*, dans sa dénomination celtique, anciennement entouré de remparts, comptant trois portes et renfermant un château dont les tours angulaires avaient près de trois mètres d'épaisseur. L'orage gronde sur la cime des montagnes et frappe presque toujours les objets les plus élevés. Les remparts et le château de Limeuil n'existent plus. Les révolutions en ont fait des monceaux de ruines.

Les Normands, remontant la Dordogne pour dévaster tout ce qu'ils trouvaient sur leur passage, saccagèrent Limeuil en allant incendier le couvent de Paunat.

Dans le ixe siècle, cette ville se releva. Sa belle position ne pouvait être abandonnée ; elle était sous la domination anglaise lorsqu'en 1194 elle vit construire dans la plaine, presque au pied de ses murs, une chapelle, vrai type de l'architecture du xiie siècle. L'inscription qui rappelle la consécration de cet édifice religieux se voit dans l'église du bourg, où elle a été transférée.

Jean d'Argentan, maréchal de France, s'empara de Limeuil en 1224, à la vue de Richard, frère du roi d'Angleterre. Devenue une châtellenie, cette ville avait pour seigneur, en 1354, Jean de Galard; en 1575, la maison de Turenne, qui, en 1650, y reçut la princesse de Condé et son fils le duc d'Enghien, fuyant la cour et se rendant à Bordeaux.

L'intérieur de cette ville n'a rien d'agréable; mais l'extérieur est très pittoresque. On trouve dans la plaine des haches celtiques, des médailles romaines, des briques à rebords, des tombeaux et des débris de marbre. A Trémolat, bourg très rapproché de Limeuil, on rencontre aussi des tuiles à rebords, des tombeaux, des pavés antiques, des fragmens de marbre, plusieurs grottes qui ont pu être habitées long-temps avant la domination romaine, une église remarquable du xive siècle, et, dans le cimetière, une chapelle dont les fondations sont très anciennes. Une particularité signale encore cette commune. Les eaux de son ruisseau, qu'on nomme la Rège, fortement agitées,

laissent échapper, dans certaines parties, des gaz qui s'enflamment par leur simple contact avec un faisceau de paille allumée, et produisent des traînées de feu qui durent de deux à trois secondes. Ce phénomène s'explique par des bulles d'air inflammable qui s'échappent quand on foule le fond vaseux sur lequel elles reposent.

En remontant la Dordogne, un autre phénomène nous frappe : on voit deux rivières couler dans le même lit l'espace de plusieurs kilomètres sans mêler leurs eaux. La Vézère occupe la rive droite, la Dordogne la rive gauche, et les eaux de la première sont agitées, bourbeuses, tandis que les eaux de la seconde sont calmes et limpides. Là viennent s'offrir à l'œil les plus beaux sites. Du tertre de Leyrat, élevé de plus de 60 mètres au-dessus de la rivière, les regards plongent sur la plaine, suivent le cours majestueux des eaux, admirent le vaste horizon qu'ils embrassent, et se reposent délicieusement sur de verdoyans bouquets de bois qu'une riche végétation y a multipliés. Cette contrée est assurément une des plus belles du Périgord. Là est aussi le lac de *Paracole,* très curieux par son étendue, par la quantité de poissons qu'il renferme, la multitude d'oiseaux aquatiques qui demandent à ses joncs un refuge, et par le souvenir des traditions qui s'y rattachent. Sur le rocher qui le domine apparaissent les restes d'une vieille tour désignée sous le nom de *Castel Réal*. On y a découvert des monnaies de François Ier, d'Henri II,

d'Henri III, de Charles IX, d'Henri IV et de Jeanne d'Albret. On assure dans le pays que cette tour était une poudrière.

Avant de pénétrer dans cette vaste forêt de la Bessède que les archevêques de Bordeaux possédèrent par une libéralité de Jean XXII, depuis 1313 jusqu'en 1793, et d'aller visiter Cadouin, arrêtons-nous à Urval, dont l'étymologie est *urbs in valle*. Une église très ancienne, qu'on fait remonter au VIIIe siècle, des sculptures gracieuses, des chapiteaux historiés, l'entablement de l'abside décoré à l'extérieur de figures fantastiques, deux colonnes de marbre noir ornant la porte de ce monument religieux, des ruines qu'on croit avoir appartenu à un couvent, tels sont les objets qui méritaient une station dans ce bourg.

Arrivé à Cadouin, le voyageur peut interroger l'histoire. Elle ne lui laissera sur les faits les plus importans de cette ville aucun doute, à dater de l'année 1116, époque de la fondation du monastère auquel Cadouin dut son accroissement. Antérieurement à cette date, les ténèbres les plus épaisses enveloppent cette localité. On sait seulement qu'un prêtre, à son retour de la première croisade, y apporta un des linges qui avaient servi à l'ensevelissement du Christ; que la présence de ce suaire attira l'attention de Robert d'Arbrissel, qui était venu prêcher à Périgueux; que le fondateur de Fontevrault songea à y établir un couvent de cet ordre; qu'un terrain lui fut cédé à cet

effet, et que, son projet n'ayant pu réussir, Geraud de Sales s'en empara pour fonder deux ans plus tard un couvent de religieux de l'ordre de Citeaux. Là commence l'existence historique de Cadouin, qui ne fut qu'un enchaînement de prospérités jusqu'en 1392. Les fondations du couvent sont jetées en 1116; celles de l'église, en 1119, et, en 1154, ce monument religieux était consacré. Dans cet intervalle, saint Bernard, en revenant de Toulouse, vint à Cadouin, et y fit entendre sa parole éloquente. Le champ où il prêcha porte encore son nom. Clément III érigea une confrérie universelle en l'honneur du saint suaire. Tout le monde voulut en faire partie, et sujets, seigneurs, princes et rois considèrent Cadouin comme le lieu du plus saint des pélerinages. Simon de Montfort, Eléonore, duchesse d'Aquitaine et reine d'Angleterre, Richard Cœur-de-Lion, Alphonse, roi d'Aragon, Louis IX et Charles V vinrent visiter Cadouin et honorer le saint suaire. Par respect pour cette relique précieuse, les rois affranchirent cette ville de toute espèce d'impôts, et firent au couvent d'abondantes et pieuses largesses. Ce fut à l'aide de ces royales libéralités et des offrandes des nobles et opulens visiteurs que les religieux construisirent leurs cloîtres, admirable type de la sublimité de l'architecture chrétienne. Les galeries de ce précieux monument, des XIIIe, XIVe et XVIe siècles, présentent en bas-reliefs, comme au-

tant de tableaux sculptés sur la pierre, les principales scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Mais la prospérité toujours croissante du couvent, l'affluence prodigieuse des pélerins et la protection des princes et des rois, excitant l'envie des Anglais, leur firent concevoir le projet de s'emparer du saint suaire et de le transporter en Angleterre. Pour déjouer ce complot, Cadouin se vit privé de sa précieuse relique, portée à Toulouse en secret par l'abbé Bertrand Desmoulins. Dès-lors fut tarie pour cette ville la source d'une brillante vie, et ce ne fut qu'après plusieurs procès, et par l'ordre exprès de Charles VII, que le couvent recouvra le saint suaire, après en avoir été privé pendant près d'un demi-siècle.

La fortune est capricieuse, et, avec le même trésor, elle se montra dans la suite moins généreuse. Louis XI vint bien à Cadouin ; Anne de Bretagne, femme de Charles VIII, fit aussi le même voyage ; mais ces illustres pélerins portaient le dernier flambeau, que le protestantisme éteignit.

1630 restaurait le couvent ; 1793 l'ensevelissait sous des ruines. L'église, malgré ses nombreux combats et ses profondes blessures, a survécu à la tempête et offre surtout à l'admiration son portail du XIIe siècle, orné des plus belles sculptures.

Cadouin, sur le ruisseau le Belingou, est un chef-lieu de canton situé à l'extrémité d'un vallon, au pied de la forêt de la Bessède, dans un pays triste et peu

fertile. L'industrie et le commerce en font la richesse. On trouve dans ses environs des scories de fer provenant sans nul doute de forges gauloises antiques. Le canton de Cadouin, bordant la rive gauche de la Dordogne, offre quelques communes dont les points de vue sont très pittoresques. Je citerai Calès, d'où l'on découvre une immense plaine; Ales, où se trouve une grotte, et Badefol, que son ancien château a rendu historique, et qui recevait des coutumes de Gaston de Gontaut, en 1277.

Mais avançons vers Molières, qui doit probablement son nom à la grande quantité de silex molaires qu'on trouve dans son voisinage. Ses imposantes ruines, gisant encore silencieuses au sommet d'un mamelon, sont dignes d'arrêter nos regards.

Les vestiges d'un ancien château, des murailles d'une épaisseur d'environ trois mètres entourant une forteresse, un puits profond creusé dans le rocher, une tour carrée placée au milieu de la forteresse et sans ouvertures extérieures, une vaste et ancienne église, tels sont les objets formant l'ensemble de ces constructions mutilées que l'on voit à Molières.

Le bourg, jadis considérable, était administré par un juge et des consuls, puisqu'en 1288 Gaston de Badefol transigeait avec eux au sujet des limites de leur justice, leur donnait en 1298 le droit de guet, des mesures de blé, de vin dans la paroisse de la

Sauvetat et la troisième partie du revenu de la forêt de Cadouin.

Molières, dans la guerre anglo-aquitanique, fut alternativement occupé par les Anglais et par les Français. Les assauts et les luttes multiplient les ruines. L'intérêt les répare ; mais les passions, purement idéales en elles-mêmes et dans leurs résultats, une fois assouvies, dorment comme la brute et ne restaurent pas. Les guerres de religion amenèrent la ruine totale des monumens de la commune de Molières. Les protestans s'en étaient emparés ; Montluc, pour les en chasser, les fit détruire, et personne ne les a relevés.

La tour de Molières, dont j'ai pu visiter l'intérieur par une brèche pratiquée dans le mur de l'une de ses faces, est le sujet de plusieurs contes que les peintures qu'on y voit, représentant un calvaire avec deux personnages à genou, et des chaînes trouvées dans le puits, ont accrédités. Nous n'en citerons qu'un. On assure qu'elle servit à enfermer une princesse qu'on nomme la *Reine Blanche,* et que le chemin qu'a parcouru cette reine pour arriver à cette tour a, depuis cette époque, retenu son nom. Cette infortunée prisonnière était, dit-on, la femme de Pierre d'Aragon, surnommé le Cruel. Ce roi s'était entendu avec celui d'Angleterre, duc d'Aquitaine, pour la faire enfermer dans cette forteresse, où elle fut empoisonnée trois mois après son incarcération.

Je ne garantis point l'authenticité de ce fait ; mais,

quant au chemin, on le retrouve avec cette même dénomination de la *Reine Blanche* ou de Chemin-Ferré, dans la forêt de la Bessède, à Cussac, se dirigeant vers Limeuil, à Monsac et à Saint-Aubin-de-Lanquais. Il est probable que ce sont des fragmens de voies romaines.

Au-dessous du bourg de Molières coule un ruisseau dont les eaux abondantes et limpides arrosent les prairies verdoyantes de la vallée pittoresquement ombragée.

En allant de Molières à Monpazier, on peut visiter d'assez belles pétrifications dans une grotte de Saint-Avit-Rivière ; dans la commune de Bouillac, le village de *Peyro-Lèvado,* qui rappelle un autel druidique détruit par un maître de forge, et à Campagnac un camp romain dont les retranchemens existent encore et où l'on a trouvé des débris d'armures et plusieurs médailles du bas-empire.

Monpazier, chef-lieu de canton, ne remonte pas à une époque très reculée. L'origine en est connue. Cette ville fut fondée le 7 janvier 1284 par Edouard Ier, roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine, et bâtie sous la direction de Jean de Grailly, captal de Buch, sur un plateau au pied duquel coule le Drot, petite rivière qui a donné son nom à sa source et à son embouchure.

Le plan de cette ville est un parallélogramme régulier, et ses rues, parfaitement alignées, aboutissent à une vaste place entourée de galeries sous lesquelles sont des magasins et où l'on se promène à couvert.

Monpazier fut primitivement entouré d'une enceinte murale dont il ne reste plus que des débris et quelques portes. Les guerres de religion désolèrent cette ville. La réforme y avait établi un temple qui fut démoli par arrêt du 4 mars 1671. On raconte que les habitans de cette ville furent pillés par les habitans de Villefranche-de-Belvès dans la nuit où ils allèrent eux-mêmes piller Villefranche. Si, après ce pillage réciproque, ils s'étaient rencontrés, ils pouvaient, en échangeant leurs bagages, rentrer chez eux n'ayant rien perdu.

Monpazier ne possède que deux monumens remarquables, l'église et l'hôpital. Le couvent des récollets, avec son grand jardin, était un bel édifice; mais, en changeant de destination, il a changé d'aspect.

L'église, construite sur un vaste plan, vers la fin du XIVe siècle, à l'intérieur riche de sculptures, à l'extérieur ornée de nombreuses figures grotesques, avec un portail distingué par son ornementation et l'élégance de sa rosace, fut l'œuvre d'une collégiale établie d'abord à Caprot par Jean XXII et transférée à Monpazier en 1408.

L'hôpital fut fondé en 1775 par l'abbé de Laborie et la baronne de Lavaur. Cette maison de charité a constamment prospéré depuis cette époque. Mais l'établissement industriel qui y était attaché ne s'est pas maintenu. C'est un malheur pour le commerce et l'industrie de cette ville.

Le canton de Monpazier est presque tout couvert de bois, et son terrain est un calcaire compact. On y rencontre quelquefois des grès rouges, de l'argile ocreuse, du fer globuliforme, du manganèse oxydé et des madrépores convertis en silex.

Non loin de Monpazier se trouve le château de Biron, situé sur un plateau très élevé, à l'extrémité du département de la Dordogne, vers le sud, sur les frontières du Quercy et de l'Agenais. Devant lui se déroule le plus vaste horizon. Du haut de ses donjons, les regards se promènent au loin sur les points les plus élevés des départemens voisins et vont se reposer sur les Pyrénées. Fondé dans le xe siècle, il était une des plus anciennes baronnies du Périgord, tenant déjà un rang très élevé dans la Gascogne dès l'année 1100.

L'irrégularité de son ordonnance, ses divers genres de constructions, l'épaisseur de ses murailles, disent ses combats et ses victoires, ses revers et ses succès. Il n'est pas, en effet, une guerre, pas un événement important qui lui aient été étrangers : croisades contre les Turcs, contre les Albigeois, guerres anglaises, querelles religieuses, la ligue, la fronde, toutes les vicissitudes sociales y trouvent leur place. Biron est, dans le Périgord, le résumé de l'histoire du moyen-âge. Tout en lui indique sa destination, bien plus propre à offrir un asile inexpugnable ou à commander à plusieurs provinces qu'à procurer les douceurs de

la vie. Des donjons, des tourelles, des créneaux, des meurtrières, des fossés avec escarpe et contre-escarpe, des ponts-levis, des terrasses, des cours, des citernes, une belle et vaste chapelle, rien ne manquait à cet admirable monument. Mais le temps et les révolutions ont appesanti sur lui leurs mains de fer, et aujourd'hui le château de Biron, moins souvent restauré que saccagé, n'offre plus qu'une masse imposante.

Suivons le cours de son existence dans le dédale obscur des siècles.

En 1148, son seigneur, Gaston de Gontaut, partant pour la Terre-Sainte avec Louis le Jeune, émancipait ses vassaux en leur donnant des lois et des coutumes; en 1211, ce château était pris par les Albigeois, donné par eux à Martin d'Algais, en récompense des services qu'il leur avait rendus; en 1212, délivré par Simon de Montfort, confié par ce dernier, après avoir fait périr Martin d'Algais, à la garde d'Arnaud de Montagu, et en 1223 rendu par Louis VIII à Henri de Gontaut, le même qui, en 1236, faisait partie des vassaux de la couronne que saint Louis convoqua à Saint-Germain. En 1261, à la demande d'Alphonse, frère de Louis IX, la baronnie de Biron fournissait des subsides pour la Terre-Sainte; en 1300, de la même baronnie sortait un des fondateurs des jeux floraux; en 1312, le roi d'Angleterre écrivait à Pierre de Gontaut de faire provision d'armes et de chevaux pour la guerre de Gascogne; en 1412, un

Biron, prisonnier des Anglais, refusait de leur livrer pour sa rançon une de ses places fortes, et en 1444 voyait brûler une partie de son château par Malrigon de Bideran, au moment où il arrivait pour le recouvrer. Le dernier incendie fut celui qui se manifesta dans la tour de l'horloge en 1539, et dont le procès-verbal fut dressé par le père de Laboëtie, alors lieutenant-général de Sarlat.

En 1598, le château de Biron florissant à l'ombre de ses illustres maîtres, était érigé en duché-pairie par Henri IV. Quatre ans plus tard, il perdait ses titres; sa gloire finissait; il n'était plus qu'un simple marquisat, et, quoique relevé en 1723 jusqu'à la pairie, le linceul de mort qui avait enveloppé Charles de Biron ne lui laissait plus que ses souvenirs.

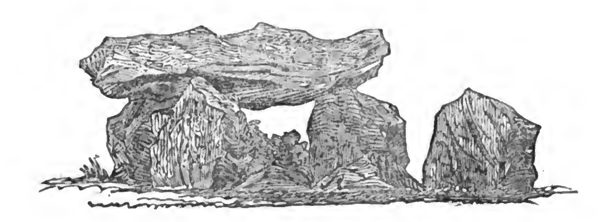
Trois chapelles superposées l'une à l'autre caractérisent la triple rampe de coteaux sur laquelle se trouve placé ce château. La plus belle, chef-d'œuvre de la renaissance, est aussi la plus élevée. On y voit plusieurs tombeaux richement sculptés, jadis confiés à la garde de trois chanoines formant un chapitre, et d'autres bas-reliefs non moins admirables.

Sur un coteau isolé, opposé à Biron, il existe un château qu'on nomme Saint-Germain. Ses tours rasées nous faisaient déplorer le malheur des temps passés, lorsqu'on nous expliqua comment elles avaient disparu. Le propriétaire s'était vanté que, du haut de ses tours, il apercevait le seigneur de Biron dans sa

salle à manger. Ce propos fut pris en mauvaise part, et un jour les canons du château de Biron, braqués sur ces tours, se chargèrent de le punir. Les tours furent abattues, et la défense de les relever fut religieusement observée.

De Biron à Lalinde, en passant par Beaumont, dans la direction de la route de Bergerac à Cahors, cette courte étendue, traversée jadis par une voie romaine, offre au voyageur de nombreux sujets d'observations. A Sainte-Sabine, on peut visiter des carrières de plâtre, des silex molaires à la rocaille, employés pour des meules de moulin dont l'entrepôt est à Naussanes; le château de Cugnac avec ses tours, ses créneaux, ses ponts-levis, sa salle d'armes, son corps-de-garde et ses vastes écuries; dans la forêt qui entoure cet édifice du XIIIe siècle, un *dolmen* d'une grande dimension, servant maintenant d'abri aux bergers, quoique nommé par eux *la cabane du loup*, et qu'un monstre formidable, lançant de ses yeux des flammes étincelantes, vienne souvent, disent-ils, rôder autour de lui; et à Nojals, près du village Le Blanc, un autre dolmen non moins remarquable, dont nous donnons ici le dessin, et qui est aussi le sujet de plusieurs contes populaires. La destination de ces tables de pierre n'est pas douteuse : les Gaulois offraient leurs sacrifices sur ces monumens, qui étaient leurs autels, y élevaient et proclamaient quelquefois les chefs qu'ils se choisissaient, et enterraient

à leur pied les druides, ce qui explique la découverte d'ossemens humains dans les fouilles qu'on y a faites.



A Sainte-Croix, la belle forge de La Mouline, servie par les eaux de La Couse, et une vieille tour carrée, débris d'un ancien château. A Beaumont, chef-lieu de canton, une église fortifiée, ayant un puits dans l'intérieur ; sa façade, flanquée de deux tours, ornée d'une galerie, d'une porte richement sculptée, et les restes d'une enceinte murale.

Beaumont n'était qu'un bourg en 1272, lorsque son église fut bâtie et érigée en paroisse, du consentement de Gaston de Gontaut, de l'abbé de Cadouin et du chapitre de Saint-Avit. Mais, vers le même temps, et avec l'approbation des mêmes personnages, le roi d'Angleterre jeta les fondemens de la ville actuelle, en confia la direction à Lucas de Tany, maréchal de Gascogne, qui fit de cette nouvelle ville une commune, et lui donna des consuls, des libertés, des pri-

viléges, des franchises, en échange de certains droits qu'il préleva sur ses habitans. En 1301, le fils de Gaston de Gontaut l'exemptait aussi du droit de péage qu'elle lui devait, à cause de son château de Badefol. Beaumont fut presque toujours occupé par les Anglais jusqu'à leur expulsion de la France, et le protestantisme y fit peu de ravages. Devenu une seigneurie, il fut donné en 1643 à Jacques de Bergues, que les habitans ne voulurent pas recevoir. La même année, le duc de Bouillon en devint le seigneur, et plus tard ce fut de Paty, baron de Rayet, conseiller au parlement de Bordeaux.

Beaumont possède un bel hôpital et un pensionnat où l'éducation est parfaitement soignée.

Dans les environs de cette ville, il existe plusieurs objets dignes de remarque : une fontaine dont les eaux sont minérales, le château de Banne, parfaitement conservé, près duquel une médaille de l'empereur Vespasien et des tombeaux trouvés prouvent l'antique origine, quoique son style architectonique ne lui assigne que le xve siècle, que le plus ancien document historique qui en parle ne date que de 1409, et qu'on ne le suive dans ses nombreuses vicissitudes que depuis cette époque. Après avoir appartenu successivement aux d'Abzac, aux Biron, aux La Reynie, aux Novailles, il est devenu, depuis le xvie siècle, la propriété de la famille de Losse par un mariage avec la fille du duc et pair de Novailles, sœur du maréchal

de ce nom. Enfin, le château de Luzier, où l'on vient de découvrir une grande quantité de médailles gauloises, offrant d'un côté une tête couronnée, et au revers les attributs des guerriers de l'époque.

Le canton de Beaumont est montueux et boisé dans une grande partie, assez bien arrosé et presque traversé par le ruisseau la Couse. Le commerce et l'industrie y sont peu florissans; mais l'agriculture y est faite avec intelligence et succès.

A Saint-Avit-Sénieur, ou *Senior,* à cause de son ancienneté, les ruines du château de *Papiol,* des bas-reliefs dont l'un offre un Apollon assis, tenant d'une main une lyre et de l'autre une boule représentant le monde, la grotte d'un solitaire, la belle fontaine qui l'avoisine, une crypte remarquable par ses sculptures, placée entre la grotte et le bourg, les restes d'un vieux couvent, des pans de murailles calcinées par le feu et une superbe église dont les voûtes sphériques ressemblent à celles de la basilique de Saint-Front.

Ces divers monumens rappellent bien des souvenirs. On croit qu'Avitus servait dans l'armée d'Alaric; qu'ayant embrassé la foi catholique, il rentra dans sa famille, établie à Lanquais; que, voulant fuir le monde, il se retira dans une grotte voisine d'un temple consacré aux divinités du paganisme; qu'étant mort, les chrétiens lui érigèrent un tombeau auprès duquel se fixèrent quelques religieux, et que telle fut l'origine de l'église consacrée en 1117 par Guillaume d'Aube-

roche, et du couvent que Philippe le Hardi fit fortifier et entourer de hautes murailles en 1280.

Bertrand de Born cite souvent dans ses sirventes *Papiol*. Le château de Saint-Avit, dont il n'existe plus que des ruines, aurait pu appartenir à ce personnage, dont il a retenu le nom.

L'église de Saint-Avit et le couvent furent pris par les protestans. Le couvent fut détruit et le sanctuaire de l'église abattu. Plusieurs inscriptions consacrent l'époque de quelques restaurations.

A Bourniquel, une tombelle et des traits gaulois en silex ; à Pontours, une autre tombelle ou tumulus d'une dimension remarquable. Sa superficie est de 15 ares et son élévation de 20 mètres. On voit encore une partie des fossés qui l'entouraient. Dans la plaine, on retrouve des restes d'antiques murs, des pavés, des carreaux de marbre, des tuiles à rebords et des fourneaux qui avaient servi à cuire la chaux ou la brique. Pontours rappelle l'existence d'un pont antique jeté sur la Dordogne.

A Saint-Front-de-Colubri, une chapelle souvent restaurée, remarquable par son genre de construction, remontant au VIIIe siècle, et construite sur un rocher où l'on voit deux grottes, dont l'une était habitée jadis, dit-on, par un énorme serpent qui jetait dans le pays l'épouvante et l'effroi. Saint Front fit périr ce monstre, et, par reconnaissance, on lui érigea cette chapelle, mais sans doute long-temps après sa mort. Un large

chemin conduit à cet édifice religieux. Antérieur à ce monument, il put servir pour l'exploitation d'une forge gauloise, attestée par une quantité prodigieuse de scories de fer qui se trouvent à la surface et sous le sol, ou être un fragment d'une voie romaine que commandait l'existence du pont et que justifierait le tumulus que nous avons signalé.

Arrivé à Lalinde, le *Diolendum* de la carte théodosienne, et aujourd'hui un chef-lieu de canton, les premiers objets qui frappent les regards sont une porte et des pans de murailles en brique, que l'on croit de construction romaine et qui ne remontent pas au-delà du XIe siècle.

Lorsque, pour éviter, dans la navigation de la Dordogne, l'écueil de la Gratusse, voisin de cette ville, on fit de grands travaux, il fut découvert plusieurs débris antiques appartenant à l'époque de la domination romaine. L'origine de Lalinde est donc incontestable. Une voie romaine, celle de Vésone à Cahors, traversait cette ville, et là devait être une station.

Lalinde était une ville municipale dès le XIIIe siècle, et c'est à cette époque que son nom figure dans l'histoire de la Guienne. En 1260, son seigneur, Jean de Lalinde, assistait à Bordeaux aux négociations qui furent ouvertes entre Henri III et le roi de Castille, et ce même seigneur figure, en 1267, 1271 et 1272, dans divers autres actes.

La ville de Lalinde fut enlevée aux Anglais en 1370

et soumise au roi de France. Antoine de Gontaut, qui la prit, fut tué dans l'attaque.

Comme toutes les villes fortifiées du moyen-âge, Lalinde fut soumis aux vicissitudes de ces luttes incessantes entre deux puissances rivales dont le but réciproque est de s'affaiblir et quelquefois de se détruire. Alternativement au pouvoir des deux partis, il n'eut la paix qu'après l'entière défaite des Anglais, et encore, dans les guerres de religion, il eut sa grande part de dévastation. Sous la fronde, il souffrit aussi, et c'est à cette époque que le château de Paty, situé dans son voisinage, devint la proie des flammes. Un moment de calme lui valut la confirmation de ses priviléges ; mais, plus tard, la grande tempête politique de 1793 le fit rentrer dans le droit commun.

Le cours de la Dordogne, depuis cette ville jusqu'à Saint-Capraise, était très périlleux pour la navigation. On y a remédié par un canal creusé dans la plaine, et c'est aux barrages permanens qu'ont nécessité ces travaux que Lalinde est redevable de la station forcée du saumon, de l'alose, de la lamproie et de la truite saumonée, poissons de mer qui, à une certaine époque, remontent cette rivière et échouent presque tous en ce lieu.

Avant d'arriver à Bergerac, nous avons encore plusieurs monumens à explorer. A Baneuil, un *men-hir* renversé, espèce de grossier obélisque gaulois dont la destination ne nous est point parfaitement connue.

Cette pierre de grès, remarquable par sa longueur, désignée sous le nom de *tranche de saumon*, se trouve placée sur un coteau. Je crois qu'elle a servi de borne. Dulaure soutient que ces sortes de pierres étaient limitantes sous la garde du dieu Mark, l'Hermès des Grecs et le Terme des Romains. Dans la commune de Drayaux, à Laumède, un *dolmen* parfaitement conservé, situé sur un plateau, et connu sous le nom de *Peyro lèvado*. On rencontre dans son voisinage des haches celtiques et des traits gaulois ; à Mauzac, agréablement situé sur les bords de la Dordogne, les ruines d'un château appelé *Branthome de Meillas*, quelques débris romains, des haches celtiques et une grotte creusée dans le rocher, à soixante centimètres au-dessus du sol. A Lanquais, une grande quantité de haches celtiques ébauchées ou finies; le château de la famille de Gourgues, remontant au XII[e] siècle, et offrant, dans ses restaurations, des sculptures de la renaissance dignes du ciseau du célèbre Bachelier. Ce lieu, remarquable par son ancienneté, donna le jour à saint Front, apôtre du Périgord, suivant Raban Maur, qui vivait vers l'année 830. A Saint-Capraise, une église du X[e] siècle ; à Cause de Clérans, les ruines d'un château qui soutint un siége à l'époque des guerres de religion et servit d'asile aux protestans; à Liorac, les débris du château du Repaire et un *dolmen* qui a été détruit pour faire des pavés; enfin, à Mouleydier, les vestiges d'une voie romaine, des

médailles du haut-empire, des traces d'habitations romaines, un puits carré dans lequel, suivant une version populaire, un jeune homme fut précipité par ordre d'une reine nommée Jeanne ; les restes d'un vieux château désigné sous le nom de Castille, et des grottes creusées de main d'homme, à cinq ou six mètres au-dessus de la ligne ordinaire de flottaison, dans les rochers qui bordent la Dordogne. Quelques-unes de ces grottes ont plusieurs chambres que la rivière a encombrées de sable dans ses grandes crues.

De retour à Bergerac, reprenons la route de Barèges. Cette route finit pour nous à Castillonnès, premier relai après les limites du département de la Dordogne. Son trajet est court ; il n'est que de 25 kilomètres ; mais il fournit un vaste champ aux réflexions archéologiques.

A gauche de la route, dans la commune de Cône, dont le nom, emprunté à un petit ruisseau, est celtique, il existait un *dolmen* dans le village, qu'on nomme encore *Peyro-Lèvado*. Cet autel druidique disparut pour entrer, en 1603, dans la construction d'une maison voisine, dont les murs ont près de trois mètres d'épaisseur, sans doute pour fortifier les vastes cachots que renferme cet édifice.

On trouve dans cette commune des haches gauloises. Le *dolmen* explique leur présence. Ces haches ont été d'abord des instrumens de sacrifices. On y rencontre aussi des briques à rebords et d'autres débris romains.

Cône possède une belle fontaine et une grotte où l'on pénètre facilement.

A Faux, dans l'endroit appelé Champ-Guilhem, il existe un autre *dolmen* assez bien conservé. On le prend dans le pays pour un tombeau renfermant les restes d'un capitaine nommé Guilhem, tué dans une bataille qui aurait été livrée dans ce lieu. Cette commune renferme aussi une grotte plus étendue que la précédente.

Tout indique le séjour des Gaulois dans cette contrée, jusqu'à l'étymologie même des noms de lieux.

Dans la commune de Montaut, rappelant le dieu Thaut ou Teutatès des Gaulois, on trouve des haches celtiques et plusieurs débris romains, un reste de chemin *ferré* au couchant de cette commune; au pied d'un coteau, une quantité de briques antiques, de ciment et de charbon. J'ai retiré moi-même de ce lieu, qu'on nomme le *Furgou*, une meule de camp, un poids romain et plusieurs fragmens de poterie. Non loin de là, sur un plateau, on voit encore la base d'une tour ou forteresse antique, avec des traces de profondes coupures.

Dans les environs d'Issigeac, dont l'étymologie est *Isis ager*, j'ai aperçu aussi des fragmens de briques à rebords.

Issigeac, chef-lieu de canton, situé dans un pays très fertile, est mentionné dans une bulle d'Eugène III, en 1153. Cette ville possédait un monastère de l'or-

dre de saint Benoît. En 1318, ce couvent fut réuni à la mense épiscopale de Sarlat, par Jean XXII, et, en 1488, ses religieux furent sécularisés par le légat du pape.

L'église d'Issigeac n'offre point de sculptures remarquables; mais elle fixe l'attention par son genre particulier de construction. La nef est étroite, ainsi que les bas-côtés. Elle date de l'époque de la renaissance.

Les évêques de Sarlat affectionnaient beaucoup cette ville et y passaient plusieurs mois de l'année. Le petit château qu'ils habitaient porte encore le nom d'*Évêché,* et fut bâti en 1669.

A Boisse, sur un plateau nommé le Mont-Long, on découvrit des débris de casques et d'épées romaines, et, au pied de ce même coteau, la grande quantité de fragmens de briques y indique l'existence d'un antique établissement.

Dans la même commune, au milieu d'un bois nommé *Druguet,* il existe un dolmen près duquel une bergère découvrit, il y a quelques années, un vase de terre rempli d'une grande quantité de médailles en bronze à l'effigie des empereurs Gordien et Galien.

En revenant à la route, sur la ligne d'Issigeac, à droite, se trouve le bourg de Sadillac, que son église romane, son prieuré du XIIe siècle, son mur d'enceinte, ses fossés, ses fortifications et le nom de ville qu'il portait rendent intéressant. A ces objets se ratta-

chent des souvenirs. En 1318, le droit de nomination au prieuré devint un sujet de contestation entre les évêques d'Agen et de Sarlat. Il fut décidé que ce droit serait alternatif, et cet accord existait encore en 1789. Les habitans de Sadillac, s'étant déclarés pour la réforme, en 1561, expulsèrent leur prieur et son vicaire. La lutte devint alors ardente, et, pendant sa durée, ce bourg, pris et repris par les deux partis, eut beaucoup à souffrir. Mais, en 1569, Thoiras, chef des protestans de Bergerac, se dirigeant sur Villeréal et Monflanquin, voulut s'emparer de Sadillac, alors occupé par une garnison catholique, et, l'ayant emporté d'assaut après un atroce combat, fit raser ce village et ne conserva que l'abside de l'église et le prieuré comme forteresse, où il laissa une garnison.

L'église, relevée, offre encore, dans la partie de sa primitive construction, des colonnes et des chapiteaux remarquables par leurs bas-reliefs, représentant divers sujets bizarres.

Le prieuré a perdu son air imposant de forteresse; ses fossés ont été comblés, et le mur d'enceinte a presque entièrement disparu. Ainsi passent les réalités pour faire place aux souvenirs.

Arrivé à Falgueyrac, après avoir franchi le Drot, on n'est plus dans le département de la Dordogne.

De Bergerac à Mont-de-Marsan, le parcours de la route est de 24 kilomètres jusqu'à Eymet, où elle abandonne le département. Cette contrée, très re-

marquable par sa fertilité, ses sites pittoresques, son agriculture, ses produits et ses antiquités, peut fournir abondamment aux méditations du voyageur. Ainsi, à Saint-Laurent-des-Vignes, ce sont d'anciennes fondations, la découverte de quelques tombeaux en pierre, de plusieurs vases de terre et de nombreux fragmens de tuiles à rebords. Ces débris prouvent qu'il y eut jadis en ce lieu une habitation gallo-romaine. Dans la commune de Monbazillac, ses vins rappellent ceux de Madère, de Frontignan, et en prennent souvent la place. Leur exportation a été quelquefois d'un si bon produit, qu'elle a jeté dans le pays une aisance générale qui se manifeste dans les délicieuses habitations qu'on y aperçoit. Dans la commuue de Ribagnac, c'est le château de Bridoire qu'il faut visiter. Cet édifice gothique, bâti sur un rocher, entouré d'arbres séculaires, tomba, en 1560, au pouvoir des protestans, qui le gardèrent plusieurs années. Repris par Montluc en 1568, il fut alors presque entièrement détruit. Mais, après l'avènement d'Henri IV au trône de France, le marquis de Lamothe-Grondin, qui en était le propriétaire, le releva de ses ruines et le rendit à peu près tel qu'il est aujourd'hui.

Dans les environs de Sigoulès, près du château de Panissou, on rencontre souvent du ciment, des briques et d'autres débris romains.

A Puyguilhem, une ancienne forteresse aujourd'hui en ruines, assise sur le sommet d'un vaste plateau,

semble raconter encore tous les assauts qu'elle eut à soutenir. J'y ai vu des pierres de baliste, des boulets, et les annales d'Aquitaine nous apprennent que le premier canon fut essayé par les Anglais, en 1360, au siége de cette place, dont ils cherchaient à se rendre maîtres.

La commune de Serres offre, sur les bords du Drot, les fondemens d'un ancien château démoli dans le XIV[e] siècle par les Anglais, qui n'avaient pu le conserver. A côté de ces restes gothiques, on voit aussi des débris de constructions romaines. On en trouve de semblables à Razac, à la Rouquette, et la présence d'un dolmen et d'un cromlek dans les environs prouve que les monumens gaulois y avaient précédé les monumens romains.

Enfin, Eymet, petite ville située dans une vallée riante, à l'extrémité du département de la Dordogne, le terme de nos observations sur cette route, rappelle d'antiques souvenirs.

On y découvrit, il y a quelques années, deux torses qui sont aujourd'hui dans le musée de Périgueux par les soins de M. Goubie, ancien membre de l'assemblée constituante. L'un représente un homme fort, l'autre un adolescent. Par les débris de ces statues, on en connaît les personnages : le premier était Hercule, armé d'une massue, et le second Cupidon. La pureté des formes, la correction du dessin et la finesse de la pierre ne laissent rien à désirer dans l'intérêt de l'art.

Eymet doit évidemment son existence à quelque établissement romain, une *villa* ou une *station*. Une mosaïque d'un dessin remarquable, des substructions étendues, des fûts de colonnes, des briques à rebords, des fragmens de poterie historiée, de nombreuses médailles des empereurs Auguste, Tibère, Adrien et Trajan, en bronze et grand module, quelques autres médailles du bas-empire, des débris d'aqueduc trouvés dans l'enceinte de cette ville ou dans ses environs, et le nom de *Tibre* donné de temps immémorial au petit ruisseau qui l'arrose, en sont une preuve incontestable. Le frère de saint Louis fortifia Eymet en 1270. C'est de cette époque que dataient son mur d'enceinte garni de meurtrières et flanqué de tours, ses fossés, son château, son donjon crénelé et ses hautes tours.

On n'envie que ce qui est fort : la faiblesse n'a point d'ennemis. La ville d'Eymet, rendue redoutable, devint un point de mire. En 1370, Duguesclin la prit aux Anglais, et, jusqu'à leur expulsion entière de la France, le territoire d'Eymet ne fut qu'un champ de bataille permanent.

Plus tard, Eymet, ayant embrassé le protestantisme, retomba dans les tribulations et les horreurs de la guerre. Cette lutte, bien différente de la première, parce qu'elle avait lieu dans le sein de la famille et qu'elle ne voulait point prendre, mais anéantir, fut aussi plus terrible dans le moment et plus désastreuse dans ses résultats. La main de l'homme

commença à frapper l'enceinte murale, la forteresse, ses tours, et la main du temps se chargea du reste. Le temple des protestans fut détruit par arrêt du 19 septembre 1671.

Une lettre d'Henri IV, datée d'Eymet, en mars 1588, et rapportée par Voltaire dans son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, prouve que ce prince séjourna dans cette ville.

La seigneurie d'Eymet appartint successivement aux maisons de Pellegrue, de Foix et de Caumont-Laforce.

Les monumens les plus remarquables à voir aujourd'hui dans Eymet sont l'hôtel-de-ville, un pensionnat de jeunes demoiselles, les restes de l'ancien château, de l'enceinte murale, et quelques maisons gothiques.

Le commerce est peu important à Eymet, et l'industrie ne s'y occupe en général que de serge, d'étamine et de toile; mais la beauté du pays, sa fertilité et le voisinage de l'Agenais y encouragent l'agriculture, qui s'y fait avec intelligence et succès.

De Bergerac à Bordeaux, la route traverse une contrée des plus riches, des plus animées, et suit presque parallèlement le cours de la Dordogne pendant les 38 kilomètres qu'elle parcourt jusqu'au-delà de Lamothe-Montravel, où, traversant la Lidoire, elle entre dans le département de la Gironde.

La première commune que l'on rencontre sur cette route offrant d'antiques souvenirs est Lamonzie-Saint-

Martin, heureusement située, arrosée par deux ruisseaux, et d'une fertilité remarquable.

Là, nous avons vu dans la plaine des restes d'aqueducs, des mosaïques, beaucoup de débris de constructions romaines, des tombeaux en briques, composés, pour les côtés, le fond, les extrémités et la couverture, de quatorze grands carreaux. J'ai retiré de l'un de ces sépulcres un anneau en bronze, un petit vase, et de tous ceux que j'ai fait ouvrir, des graines qui étaient déposées sous la tête des squelettes, dans un petit trou entouré d'une légère couche de ciment. Ces graines séculaires ayant été semées, après avoir parcouru toutes les périodes de leur végétation, donnèrent des fleurs d'héliotrope, de bluet et de trèfle. Que signifiait ce dépôt de graines dans ces tombeaux? Était-il l'emblème de la résurrection? Je n'expliquerai point ce mystère; mais assurément cet usage se rattachait à une pensée mystique.

Boson II, comte de la Marche, fonda un monastère de filles à Lamonzie, sous l'invocation de Saint-Silvain. Ce couvent, soumis à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes, en 1067, fut entièrement détruit dans le XVI[e] siècle par les guerres de religion. Il n'a laissé que son nom à cette commune, car Monzie n'est qu'une altération du mot patois *mounzo,* qui signifie en français religieuse.

La grande quantité de tombeaux trouvés à Lamonzie, les attributs ou signes chrétiens dont quelques-

uns étaient revêtus, et les antiques débris qui les environnent, commandent l'exploration d'un terrain dont l'étude approfondie fournirait de précieux documens sur l'époque de transition, peu connue, du culte païen au culte catholique.

Notre spirituel et savant ami M. Jouannet, alors conservateur de la bibliothèque et du musée de Bordeaux, publia sur Lamonzie, en 1835, une notice intéressante. On y lit le passage suivant : « L'histoire » de Lamonzie-Saint-Martin n'est écrite que sur des » ruines. Ces ruines n'avaient pas encore été remar- » quées, lorsque l'honorable M. Géraud de Marcillac » découvrit dans sa terre divers débris qui lui paru- » rent dignes d'attention. Il les recueillit avec soin et » prévint de la découverte M. l'abbé Audierne, grand- » vicaire de Périgueux. Cet antiquaire instruit et » judicieux, qui s'occupe avec zèle de tout ce qui in- » téresse l'histoire de sa patrie, se rendit sur les » lieux. Il me fit part ensuite de ses observations et » m'invita à visiter aussi Lamonzie. L'étude que j'y » ai faite des antiquités locales n'a presque rien ajouté » aux observations de M. Audierne, et je regrette qu'il » n'ait pas voulu les publier lui-même : l'honneur lui » en appartient. »

Au nord de Lamonzie, sur un plateau dominant la Dordogne, existait, il y a environ 50 ans, un des plus beaux châteaux de la Guienne : c'était celui de La Force, qui, par l'épaisseur de ses murs, la solidité de

sa construction et l'avantage de sa position, justifiait son nom.

Commencé sous Henri III et terminé seulement sous Louis XIII, il renfermait tout ce que la renaissance avait pu lui fournir de richesses sous le rapport de la peinture et de la sculpture. Sa façade, avec ses pavillons, avait soixante-dix mètres de longueur. La porte qui donnait accès dans la cour était défendue par un pont-levis, et l'entrée du château, précédée d'un vaste péristyle orné de colonnes et embelli par de riches détails d'architecture, rappelait la tour de l'horloge des Tuileries.

Ce magnifique monument n'est plus. Il fut détruit en 1793 par l'ordre de Lakanal, représentant du peuple, qui ne respecta que les écuries, vaste édifice qu'on prendrait cependant aujourd'hui, depuis son isolement, pour un assez beau château.

Son fondateur était ce même maréchal de La Force qui, après avoir échappé au massacre de la Saint-Barthélemy, se trouvait 38 ans plus tard dans le carrosse d'Henri IV, quand ce prince fut assassiné. Quelques années auparavant, ce même prince avait passé plusieurs jours au château de La Force, où l'on montrait encore, avant la première révolution, sa chambre et son lit. Le poignard dont s'était armé l'infâme Ravaillac était conservé dans ce château. Lorsque cette habitation fut détruite, il fut porté à Bergerac avec les livres de la bibliothèque, les tableaux et d'au-

tres objets d'art. La famille de Caumont le réclama en 1806 pour le déposer sans doute au musée d'artillerie, à Paris, où il est maintenant.

Sur la lame de cet instrument, à double tranchant et long d'environ quatre décimètres, étaient gravés ces mots latins : *Patriæ religionique sacrum.*

La terre de La Force, détachée, dans le XIVe siècle, de la seigneurie de Bergerac, et successivement possédée par les familles de Prévot, de Beaupoil et de Caumont, fut érigée en duché-pairie l'an 1637.

A Gardonne, joli bourg dans la plus riante position et traversé par la route, les traces du séjour des Romains y sont incontestables. J'y ai vu une urne cinéraire et un grand nombre de médailles à l'effigie des empereurs Gordien, Galien et Tetricus. L'urne contenait des cendres et quelques ossemens que le feu avait épargnés. Ces objets antiques ne sont pas les seuls trouvés dans cette localité. On y découvrit une petite tête de taureau en or, et on y rencontre encore des briques à rebords, du ciment et des substructions romaines.

A gauche de Gardonne, dans les communes de Saussignac et de Gageac, sont deux châteaux qui méritent d'être visités. A droite se trouve le Fleix, l'une des plus intéressantes communes du département par les documens qu'elle peut fournir.

Cette commune, dont le port, heureusement situé, est assez commerçant, offre, depuis l'époque gauloise

jusqu'à nos jours, des monumens de presque tous les âges. On y trouve des haches celtiques et des fragmens de poterie gauloise, beaucoup de briques, de ciment et d'autres débris de constructions romaines, surtout dans un emplacement connu sous le nom de *Ville de Meille.* De ce lieu sont sortis un beau vase en bronze et plusieurs médailles romaines du haut-empire. Vers le sommet du coteau, que couronne un *tumulus*, et au pied duquel aboutissait la ville de Meille, on découvrit une pierre tumulaire avec cette inscription, ainsi gravée sur trois lignes :

IN XPI NOMINE
SAFFARIVS EPS
S. C. MM DIE DEPOSITVS.

Cette découverte nous a appris que Saffaire, évêque de Périgueux en 590, fut enterré au Fleix.

Le voisinage d'une grotte creusée par la main de l'homme, appelée l'Hermitage, et d'un champ qu'on nomme encore le Champ des Moines, fait présumer qu'il y eut jadis au Fleix un monastère dans lequel ce pontife vint mourir.

Le temps amène des révolutions, et l'instabilité est la condition des choses de la terre. Le couvent fut détruit, et un château, devenu plus tard célèbre par ses augustes visiteurs, lui fut substitué. C'est dans ce château, alors la propriété du comte de Foix de

Candalle, que se tinrent à diverses reprises, entre 1578 et 1579, les conférences dites *du Fleix*, auxquelles assistèrent le duc d'Anjou, le roi de Navarre, Henri III et Catherine de Médecis. Ces conférences avaient pour but de rétablir la paix entre les catholiques et les protestans; à cette époque, elles furent sans résultat, et, aujourd'hui, le château où étaient tenues les conférences est transformé en un temple protestant.

Le Fleix n'est pas moins remarquable sous le rapport de la géologie que sous celui de l'histoire. Cette commune renferme en abondance des argiles excellentes, de la plus grande finesse, beaucoup de coquilles fossiles et des côtes pétrifiées de lamantins.

La route traverse Sainte-Foy, ville située sur la Dordogne. Cette cité n'appartient plus aujourd'hui à notre département; dès-lors, il n'entre pas dans notre plan d'en parler. Nous dirons seulement qu'elle est très ancienne, que nous en avons retiré plusieurs médailles romaines du haut-empire, et qu'on y a trouvé, il a peu d'années, quelques fragmens de statues représentant des divinités du paganisme.

Je me rappelle qu'en quittant cette ville, deux personnes m'entretinrent longuement de la découverte d'une corne d'or de grandeur naturelle, faite, me dirent-elles, par un paysan, près de Saint-Antoine, et de deux pierres branlantes qu'on voit dans la com-

mune du Canet. Deux vérités ensemble seraient une bonne fortune : je me vis forcé de renoncer à la première, convaincu que le veau d'or, cherché partout en Périgord, n'était nulle part, même sans ses deux cornes.

Vélines, chef-lieu de canton, situé sur un des plateaux de la rive droite de la Dordogne, n'offre, dans son bourg, rien de remarquable. Mais sa plaine, sillonnée par la route, est couverte de débris antiques. J'y ai vu plusieurs fragmens de mosaïques ornant le rez-de-chaussée de plusieurs fermes, beaucoup de briques à rebords entières et conservant encore les clous qui les tenaient attachées à leur charpente, des constructions romaines avec un revêtement en pierres cubiques semblables à celles de la tour de Vésone, des pavés en marbre, des urnes cinéraires et des amphores. C'est près du village des Bories que se trouvent en plus grand nombre ces précieux restes de la somptuosité des anciens maîtres du monde.

La commune de Fougueyrolles, voisine de Vélines, possède un château presque en ruines que son genre d'architecture, l'épaisseur de ses murs, ses vastes souterrains et ses cachots rendent remarquable. Il appartenait à la maison de Ségur. En visitant ce monument, on peut explorer, dans la même commune, le tertre de La Vergne, dont la hauteur fixe l'attention, et l'emplacement où furent trouvés des fourneaux, de la cendre, du charbon, des vases de terre, des bri-

ques à rebords, du verre et une lance. Tous ces débris dénotent une époque très reculée.

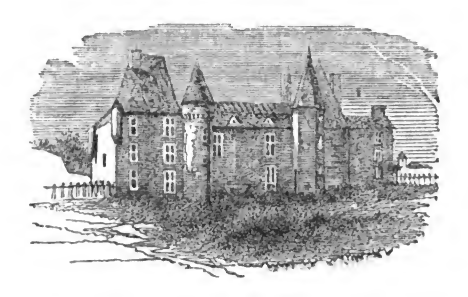
Lamothe-Montravel est le dernier bourg que l'on rencontre sur la route avant de sortir du département. Un château très ancien en fait l'ornement. Cette habitation fut la propriété des archevêques de Bordeaux jusqu'en 1790. On y voit encore sur une pierre les armes parfaitement sculptées du cardinal de Sourdis. Ce fut entre cette commune et Castillon qu'eut lieu, en 1451, cette bataille décisive où les Anglais furent vaincus par les Français et où le fameux Talbot perdit la vie sous Louis XIII. La ville de Montravel fut rasée par ordre du maréchal d'Elbœuf.

A droite et non loin de Lamothe-Montravel, il est une autre localité dont l'origine est romaine : c'est Moncarret. On y trouve souvent, et surtout dans le cimetière, des monnaies de bronze et d'argent, beaucoup de ciment et d'autres débris antiques. Cette commune fut jadis une villa romaine ayant ses bains pavés en mosaïques de couleurs variées et d'un dessin remarquable. Une baignoire existe encore; la commune en a fait un lavoir alimenté par une fontaine qu'on nomme Saint-Pey et où j'ai reconnu les restes d'un aqueduc romain, l'église semble s'être ressentie de l'heureuse influence de cette antiquité. Ses sculptures la rendent curieuse. Elle remonte au XIe siècle.

C'est dans cette contrée, déjà si riche en souvenirs, qu'est situé le château de Montaigne. La commune de

Saint-Michel-Bonnefare le possède. L'époque de sa construction est incertaine. L'auteur des *Essais*, qui l'a immortalisé, ne nous a rien dit de son origine. Je crois qu'il ne remonte pas au-delà du XIIIe siècle, et qu'il fut bâti, sous la domination anglaise, par la famille même de Montaigne, dont le nom était alors *Eyquem*. Possédé par Michel de Montaigne, ce château ne fut qu'un séjour de paix que les luttes de religion, qui de son temps désolaient la France, surent respecter même dans leurs plus aveugles fureurs. Mais son rôle ne fut pas indifférent pendant les guerres d'Aquitaine. Il se montra plusieurs fois l'antagoniste de celui de Lamothe-Montravel, et servit souvent aux Anglais d'appui et de refuge. La tradition nous apprend qu'il soutint plusieurs siéges, et les dispositions de son ensemble favorisent cette croyance. Situé au sommet du coteau au pied duquel vient finir la vallée du ruisseau la Lidoire, au nord, il était défendu par une vaste terrasse et l'escarpement du coteau; au midi, par un mur très élevé, percé de meurtrières; à l'est, par un autre mur, et à l'ouest, où est la porte d'entrée, par un pont-levis. Cette enceinte quadrilatère, formant déjà, par la hauteur et l'épaisseur de ses murailles, un puissant rempart pour le château, était elle-même protégée sur trois points par deux hautes tours placées aux angles de son mur du sud. C'est dans cette enceinte que se trouve encore aujourd'hui, entre une grande cour et la terrasse, le château de Montaigne,

composé d'un corps de logis irrégulier, flanqué de deux tours, dont l'une ronde et l'autre polygone, et de deux pavillons également irréguliers, tel enfin que ce dessin nous le représente.



En franchissant la porte de l'enceinte, on a devant soi, à l'extrémité de la cour, les chais; à gauche, le château, et, à droite, l'entrée de la tour parallèle à celle qui se trouvait à l'autre angle du mur du sud et les écuries. Nous ne dirons rien du style architectonique du château; il est simple, sans ornemens et de diverses époques. La partie la mieux soignée est le pavillon méridional. Si ce gothique manoir n'eût appartenu à un grand homme, ses murailles nous auraient occupé davantage; mais ici la gloire du philosophe a éclipsé le mérite de l'architecte, et, tout occupé de la recherche de l'ancien maître du logis, on s'inquiète peu du plein-cintre ou de l'ogive. On se demande d'abord dans quelle chambre Montaigne

reçut le jour, quels étaient les appartemens qu'il occupait, et s'il mourut dans ce château. Telles sont les premières pensées du visiteur.

On sait que Montaigne naquit et mourut dans le château de son nom. Mais si l'on ignore dans quelle chambre du château il reçut le jour, on est fixé du moins sur le logement qu'il voulut y occuper et dans lequel il mourut. Il en a fait lui-même la description. Il se logea, dit-il, *pour reculer de lui la presse*, dans une des tours attenantes à l'enceinte murale, celle du couchant, voisine de la porte d'entrée.

Cette tour, dont la distribution intérieure est encore la même, se compose d'un rez-de-chaussée et de deux étages.

Au rez-de-chaussée, Montaigne avait sa chapelle et un petit escalier qui mène au premier étage, où sont deux chambres. Il couchait souvent dans l'une de ces chambres, pour être seul, dit-il, et dans l'autre était une petite tribune donnant sur la chapelle. Au second étage, étaient sa bibliothèque, pièce ronde autrefois entourée de cinq tablettes circulaires, et son cabinet. Cette bibliothèque pouvait contenir deux mille volumes. Les livres ont disparu; mais quelques tablettes y sont encore. On voit, écrites en noir sur ces tablettes, sur les murs, les poutres et les chevrons même du cabinet, quelques sentences grecques et latines, à demi effacées. Presque toutes ces sentences roulent sur le doute, la vanité des choses

humaines, le néant des grandeurs et les misères de la vie.

Il est une inscription surtout qui me frappa lorsque je visitai le château de Montaigne ; je la citerai parce qu'elle justifie les sentimens de son auteur, empêche qu'on accuse sa bonne foi et stygmatise ces hommes astucieux qui, parlant sans cesse d'abnégation et de désintéressement, ne rêvent que fortune et agrandissement.

Cette inscription nous donne la date de la retraite de ce philosophe, qui, las des fonctions publiques qu'il remplissait avec tant de distinction, et fatigué de cette vie extérieure qui amuse l'homme et satisfait souvent sa vanité, se retira dans la solitude pour y passer la dernière moitié de sa vie à l'étude et à la pratique de la philosophie.

Elle est ainsi conçue :

Anno Christ. M. D. LXXI. Æt. 38 *pridie calend. Mart. die suo natali, Mich. Mont. servitii aulici et munerum publicorum, jamdudum pertœsus se integ. in doctarum virginum sinu recessit, ubi quietus et omnium securus, quantillum id tandem superabit decursi multa jam plus parte spatii, si modò jam fata ducant, exiguas istas sedes et dulces latebras avitasque libertati suæ tranquillitatique et otio consecravit.*

Toutes les sentences et inscriptions de la bibliothèque et du cabinet de Montaigne viennent d'être publiées par le savant docteur Payen, de Paris, avec

tous les documens qu'il a pu recueillir sur ce philosophe depuis trente ans qu'il s'en occupe. Nous avions déjà de ce littérateur distingué une excellente notice sur Montaigne et des documens inédits publiés en 1847.

Nous ne terminerons point notre excursion sur la route de Bergerac à Bordeaux sans signaler l'église de Mont-Peyroux, remontant au XIIIe siècle, le château de Mattecoulon, ancienne dépendance du patrimoine de Montaigne, dont l'un de ses frères portait le nom; Villefranche-de-Longchapt, cité ancienne dans son origine; son château et une enceinte murale qui paraît appartenir à l'époque anglaise, et dont les protestans s'emparèrent en 1577; à Carsac, les ruines du château de Gurçon. Ce château, situé sur un mamelon dont il occupait toute la surface, avait la forme d'un parallélogramme et était flanqué de quatre grosses tours. Ses murs crénelés avaient deux mètres d'épaisseur. Chaque tour renfermait plusieurs pièces de canons. Le château était à trois étages, et on y comptait jusqu'à quatre cents appartemens. L'architecture en était belle et la sculpture intérieure admirable. Les portes ne répondaient point à la beauté et à l'élégance de l'édifice, qui avait plusieurs escaliers richement sculptés. Au milieu de quatre corps de bâtimens se trouvait une vaste cour; il y avait des fosses, basses-fosses, et le tout était entouré de larges fossés avec des ponts-levis. Ce château commandait à toute la contrée et servait de refuge aux habitans pendant les

guerres civiles. Il reçut Henri III et Henri IV. Il appartenait alors aux comtes de Foix de Candalle, et devint plus tard la propriété de la maison de Gontaud; enfin, l'église de Saint-Martin-de-Gurçon, monument du XIIe siècle, digne d'être mentionné à cause de sa forme, imitant les temples antiques, et de l'ornementation qui le caractérise. Cette commune possédait, à une époque très reculée, une abbaye de filles appelée le Privat. Il est probable que l'église dont nous donnons ici le dessin en faisait partie.



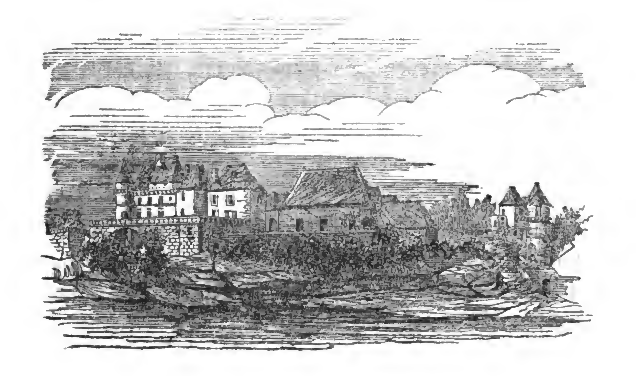
ROUTE DE PÉRIGUEUX A LYON.

Cette route sort de la ville par le Pont-Neuf, laisse à droite celle de Bergerac, traverse le faubourg Saint-

Georges, passe devant Monplaisir, arrive au Petit-Change, borde le ruisseau du Manoir, laisse apercevoir la petite église de Boulazac, la maison de campagne du séminaire, longe le coteau, découvre, sur une assez grande étendue et dans plusieurs endroits, l'aqueduc romain qui prenait les eaux de la fontaine de l'Amourat pour les conduire à Vésone; montre le château du Lieu-Dieu, avec son donjon, ses créneaux, son pont-levis, ses fossés, et dont le vrai nom était la Bocanie, avant qu'il eût servi de refuge au saint-sacrement pendant les guerres de religion, ce qui lui valut sa dénomination actuelle; arrive à Saint-Laurent, où l'on peut visiter l'église, remarquable par ses deux styles d'architecture, l'un roman et l'autre de la renaissance, l'ancienne maison de campagne de la famille Bertin, et une grotte assez profonde où l'on pénètre facilement; à Sainte-Marie, une église du XIe siècle avec quelques restaurations du XVIe, et l'une de ses portes appartenant à la primitive construction, ainsi que les arcades, dont les claveaux offrent des marques de tacherons, particularité qui mérite d'être signalée. A gauche de la route, dans la commune d'Eyliac, le lieu de *Peyro-Lèvado* rappelle l'existence d'un dolmen ou autel druidique; à Saint-Pierre-de-Chignac, quelques restes de constructions du XIe siècle liés à son église et le château de Lardimalie, placé au sommet d'un coteau, portant encore les traces d'un assaut soutenu dans le XVIe siècle, alors la propriété

de la famille de Foucault, ayant appartenu à M. de Trémisot, jeune homme distingué qu'une mort prématurée vient d'enlever à ses nombreux amis, et appartenant aujourd'hui à ses héritiers. A Fossemagne, une belle fontaine et une motte avec des ruines nommée Martillac ; à droite de cette commune, dans celle de Limeyrac, une autre fontaine dont les eaux sont très abondantes ; un peu plus loin, l'ancienne forteresse d'Auberoche, bâtie par l'évêque Frotaire de Gourdon, en 980, et n'ayant cessé, depuis cette époque, de jouer un rôle important dans les diverses luttes qui ont désolé le Périgord, et principalement dans les guerres anglaises et de religion ; à la Boissière-d'Ans, des débris romains, quelques médailles du bas-empire et une des plus belles forges du département ; à Brouchaud, un *dolmen*, les restes d'une ancienne abbaye, la découverte de plusieurs monnaies très anciennes, un gouffre et plusieurs fontaines grossissant les eaux du *Blâme*, dont la propriété est d'incruster en peu de temps les corps qui s'y trouvent plongés ; à Bozens, une église ornée des plus belles sculptures, ayant appartenu aux Templiers ; à Ajat, un château avec des vestiges de cloître, ancienne commanderie des mêmes chevaliers, restauré dans le XVIIIe siècle par la famille d'Hautefort ; à Thenon, chef-lieu de canton, situé au sommet d'un coteau très élevé, les restes d'une enceinte murale et une église jadis fortifiée. Dans l'histoire de Charles VI, il est question de cette ville ; elle fut en-

levée aux Anglais en 1406 ; à droite de la route, à Fanlac, le vieux château de Coulonges, où règnent deux époques d'architecture, le XIIIe siècle et la renaissance ; le château du Sablou, de construction moderne, mais que nous signalons parce qu'il fut la maison de campagne de Mlle de Rastignac, ange consolateur des pauvres, modèle de vertus, et qu'il en est encore le tombeau, sa dépouille mortelle se trouvant déposée dans la chapelle de cette habitation, que de nombreux semis de pins ont embellie ; à Plazac, une grotte offrant des cristallisations, des tombeaux en pierre remontant au VIIIe siècle et dans lesquels furent trouvés des vases en terre remplis de charbons et un verre à pied. On croit que l'église, dont l'ancienneté est incontestable, appartint aux templiers. A Thonac, est le château de Losse.



Il fut bâti dans le XIII[e] siècle, sur un rocher dominant la Vézère, et restauré en 1570. On lit dans l'une de ses salles, sur la clef de la voûte, cette inscription latine : *Cum sudore, sanguine et carcere,* comme témoignage sans doute que ce gothique manoir fut construit par corvées, exactions et actes de tyrannie. La tradition s'en est conservée dans le pays et forme un contraste avec la bienveillance du propriétaire actuel. Ce château appartient à M. Mérilhou, ancien pair de France. A Montignac, chef-lieu de canton, petite ville agréablement située sur les bords charmans de la Vézère, et l'une des mieux bâties du département, le voyageur aura à visiter de nombreux débris et à recueillir d'attrayans souvenirs. Là était, sur un rocher escarpé, un immense château qu'une enceinte murale rendait presque imprenable. Bâtie dans le IX[e] siècle par Bernard, comte de Périgord, détruite en grande partie en 1375 par Charles V et relevée peu de temps après, cette forteresse ne fut étrangère à aucun événement de la province et figure surtout dans les guerres des Anglais et dans celles de religion. En 1399, le château de Montignac cessa d'appartenir aux Talleyrand et devait être rasé ; mais, devenu successivement la propriété des maisons de Valois, d'Albret et de Bourbon, il fut épargné et cédé en 1603, par Henri IV, à François d'Hautefort, dont les successeurs le conservèrent jusqu'en 1793. On ne voit plus de cette imposante forteresse, aujourd'hui

remplacée par une gracieuse habitation, que la base des tours et quelques pans de murailles. A peu de distance existait antérieurement à cette forteresse, sur la rive droite de la rivière, un établissement considérable, dont l'emplacement porte encore aujourd'hui le nom de ville d'Ollivoux. Sur ce vaste emplacement, on trouve des débris de vases, des tuiles à rebords, des substructions, des pavés, des puits, des amphores, beaucoup de médailles gauloises et romaines et des urnes cinéraires en verre. Ces fragmens antiques, presque tous d'un beau travail et annonçant une époque de luxe et de richesse, sont en plus grand nombre dans la ferme qu'on nomme le Chambon. C'est de cette propriété que j'ai retiré une grande quantité de médailles du haut-empire, les restes de deux statues mutilées et deux amphores.

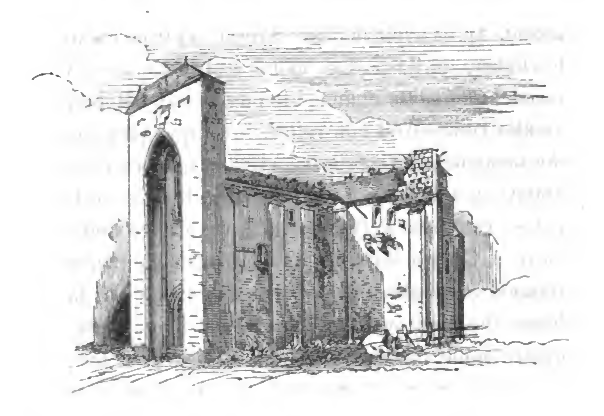
A l'opposé d'Ollivoux, sur la rive gauche de la Vézère, à Brenat, s'étaient établis, dans le VIIIe siècle, quelques religieux. Leur monastère, d'abord sous la dépendance de celui de Sarlat, devint plus tard un prieuré. Les ruines que l'on aperçoit dans ce bourg sont celles de l'église et du couvent, dépendantes de la commune de Montignac.

Montignac possède aujourd'hui deux établissemens remarquables, un hôpital auquel on a joint une maison d'éducation pour les jeunes demoiselles et un collége heureusement situé.

Le château de Sauvebœuf, voisin de Montignac,

dans la commune d'Aubas, mérite, par lui-même et par ses souvenirs, d'être visité. Il fut bâti sous Louis XIII, sur l'emplacement d'un château plus ancien, rasé pour crime de félonie. On y voit des peintures de Champagne et plusieurs bassins ornés de statues. Son architecture est dans le genre de celle du Luxembourg. On sait que Mirabeau y fut exilé.

Le voyageur ne s'éloignera point de cette contrée sans avoir visité l'église de Saint-Amand-de-Coly, construite en 1178, et les ruines du monastère bâti à la même époque. Le dessin que voici donnera une



idée de son architecture. On y voit encore quelques inscriptions gothiques et les restes d'une enceinte murale.

Le surnom de Coly donné à la commune de Saint-

Amand lui vient d'un ruisseau formé de l'Hironde et de la fontaine de la Doux, l'une des plus belles du département, dont le bassin est de 172 mètres de circonférence et de 100 mètres de profondeur. Cette fontaine est située dans la commune de Lacassagne. Ses eaux, mêlées à celles du Coly, vont se jeter dans la Vézère, à Condat, où était jadis une commanderie de Malte, dont le château fut bâti, en 1540, par François de Touchebœuf-Clermont, grand-commandeur de l'ordre et grand-prieur de Saint-Gilles.

On peut visiter Condat en allant reprendre la route nationale à Azerat, où l'on a à voir un château et une grotte. Après avoir dépassé Azerat, on trouve à droite le château de Rastignac, monument moderne; à Peyrignac, une motte nommée le Puy; à Saint-Rabier, de vieilles ruines d'où l'on retira, il y a quelques années, des monnaies du XIV[e] siècle; à Châtres, les restes d'une abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, fondée, en 1077, par un comte de Périgord. On y voyait des tours très élevées. Cette abbaye fut détruite dans les guerres de religion et rebâtie dans des jours de calme par la noblesse des environs. On y découvrit, il y a deux ans, quatre mille monnaies de divers comtes : les plus remarquables ont été déposées dans le musée départemental. Dans la commune de Villac, des ardoisières. La roche que l'on exploite est un schiste argileux, dur, verdâtre, de transition. L'ardoise qui en provient est lourde, peu agréable à l'œil; mais elle est très

solide et résiste parfaitement à la gelée et à la grêle. Sur les limites de Saint-Lazare, bordant la route, la grotte de Badegoule, qui, dans les temps les plus reculés, semble avoir servi d'atelier pour une petite fabrique d'armes en silex. Il suffit d'y remuer la surface du sol pour y trouver une grande quantité d'ossemens, de charbon animal, des fragmens de silex, des débris de javelines, des lames de couteaux et des dards ébauchés. Après les Gaulois, les Romains laissèrent aussi dans la même contrée des traces de leur passage. En ouvrant la route, on découvrit plusieurs amas de tuiles à rebords, un four à chaux; au-dessus du château de Peyraut, monument de la fin du xiv[e] siècle, plusieurs assises de béton romain, et, au village de la Boissière, des carreaux antiques et quelques médailles dont la plus remarquable était un Honorius en or; à Saint-Lazare, des affleuremens de houille, qui, soumis en 1816 à une exploitation régulière, donnèrent naissance aux mines et à la verrerie du Lardin; à Beauregard, le château de Belet, les ruines de celui de Potuderie, un quartz blanc d'une longueur de quatre mètres séparant cette commune de celle de Villac, et un calcaire marneux bon pour la chaux hydraulique et susceptible d'être travaillé au tour; à la Ville-Dieu, des médailles, des tuiles à rebords, des vases en terre cuite et d'autres débris antiques, preuve incontestable d'une origine romaine; à Terrasson, des souvenirs à recueillir et des monu-

mens à explorer. Cette petite ville, aujourd'hui chef-lieu de canton, située sur le sommet et le penchant d'un coteau au pied duquel coule la Vézère, doit son origine à saint Sor, pieux solitaire qui, dans le VIe siècle, jeta dans ce lieu les fondations d'un monastère de l'ordre de Saint-Benoît. Cette abbaye prospéra par les libéralités des vicomtes de Turenne. Détruite par les Normands, elle fut rebâtie par les comtes de Périgord. Les guerres de religion renversèrent une partie de son église, remarquable par ses sculptures et par son étendue. On montre encore la grotte qui servit d'abord de demeure au pieux anachorète : elle porte le nom de *Roc de Saint-Sour*. Les principaux monumens que renferme la commune sont le château de Montmège, en partie détruit, jadis flanqué de quatre tours carrées, entouré de fossés et de ponts-levis. On voit encore sur ses murs l'empreinte de quelques boulets, et, sur le manteau de la cheminée de la grande salle, on lisait, il y a peu d'années, cette inscription en lettres gothiques et en idiome patois : *Per Diou, per lou rey et per io;* c'est-à-dire pour Dieu, pour le roi et pour moi. Belle légende, qui prouve que son auteur ne s'oubliait pas en se mettant en si bonne compagnie! Le château de Teyssenat, démoli en 1788 et remplacé par une maison plus commode. Cette habitation avait succédé elle même à une *villa* romaine dont on a retrouvé quelques débris. Le château du Freysse, plus remarquable par son site que par sa

construction ; il est assez bien conservé, remonte au XVIe siècle, et était jadis un fief dépendant du duché-pairie de Noailles, et le château de Gaubert, de peu d'importance par lui-même, mais rappelant le souvenir des vertus d'une femme du plus haut mérite, Mme Jeanne Chapt de Rastignac, veuve de Charles de Beaulieu, marquis de Gaubert. A Grèzes, une motte; à Chavagnac, un château et une tour carrée, et enfin, à l'Arche, hors du département, un hypocauste parfaitement conservé, ayant servi à des bains romains, et annonçant dans cet établissement du luxe et de la magnificence.

ROUTE DE PÉRIGUEUX A BORDEAUX.

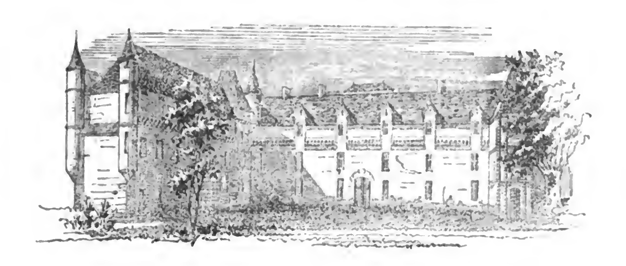
Cette route, l'une des plus animées par les nombreuses habitations qui la bordent et les bourgs et petites villes qu'elle traverse, sort du département de la Dordogne à Saint-Médard, après un parcours de 70 kilomètres. A son départ, elle passe devant l'hôpital, longe le faubourg Ste-Ursule, gagne la chaussée du nouveau pont, ombragée par de beaux peupliers, laisse apercevoir à gauche une partie de la Cité, le gazomètre, la caserne militaire, une belle usine à fer, les ruines du vieux pont et le port, qui, plus rapproché de la ville, eût donné plus d'essor à son commerce; en face, le Castel-Fadaise, dont la position est remarquable, et à droite la vallée de l'Ille, plus riante et

plus étendue à mesure que l'on descend cette rivière. Après avoir franchi le pont et gravi la côte des Isarns, l'horizon s'agrandit et l'œil embrasse au loin de magnifiques paysages. On voit le château de Salgourde, où est établie la ferme-modèle, et dont le nom latin, *saltus Gordonis*, lui vient du nom du chevalier qui, emporté par son cheval du haut du rocher encore appelé le Saut-du-Chevalier, sauta tout armé dans la rivière; la briqueterie de M. Mie, qui, par son genre de construction et sa position, fixe particulièrement les regards; la fontaine de Marsac, qui, par son intermittence, a long-temps exercé la sagacité des physiciens; mais on a reconnu que cette intermittence n'était ni périodique ni réglée, et qu'elle n'avait rien de semblable au flux et reflux des mers; la hausse et la baisse de ses eaux devant être attribuées à la communication d'un bassin intérieur avec l'air atmosphérique; en face de cette fontaine, une tombelle ou débris d'un petit fort construit par les Anglais dans le XIVe siècle; à gauche du bourg de Marsac, en s'enfonçant dans un petit vallon qui se divise en deux branches, et prenant celle qui porte le nom de Combe-Gauthier, on remarque dans cette vallée les débris de plusieurs peulvans et dolmens, monumens druidiques qui sympathisent avec la rudesse et la solitude de ce lieu agreste, sauvage et couvert de bois; dans la même commune, les traces d'un autel dédié à Auguste; à droite, dans le lointain, le château de La Roche, ainsi

nommé parce qu'il repose sur un rocher; Anthoniac, jadis la maison de campagne de Lagrange Chancel, l'auteur des *Philippiques;* le château de Siorac, datant de l'époque de la renaissance; dans la plaine, la belle source du Moulinot et des débris de constructions romaines; à Razac, les ruines d'un vieux château; à Anesse, l'élégante et moderne habitation de Lalande, propriété de M. Lafon-Rapnouil; à Montenceix, deux châteaux dissemblables de physionomie et de goût. Le plus ancien date du XIIe siècle. Sa position, son nom, dérivant d'une coupure pratiquée dans la montagne, *mons incisus,* et les traces encore visibles de fortifications, indiquent qu'il ne fit que succéder à une forteresse. — Le plus moderne compte à peine un quart de siècle d'existence; il fut bâti par M. de Bellile, qui était alors le propriétaire de cette belle terre. A gauche de la route, dans la commune de Coursac, au lieu nommé en patois *Las Groulièras*, et à La Rambaudie, des débris de constructions romaines, des haches celtiques et d'autres instrumens gaulois en silex. Dans la commune de Saint-Astier, dont le nom est celui du solitaire auquel elle doit son origine, trois châteaux remarquables par leur belle position : celui de Crognac, remplacé par une maison moderne, jadis l'une des cinq forteresses construites dans le Xe siècle par Frotaire de Gourdon, pour servir de défense et de refuge contre les Normands; démoli en 1348, il ne fut rebâti qu'en 1385; celui du Puy-Saint-Bartholomée,

ou Saint-Astier, construit dans le XIVe siècle, ancienne dépendance de la seigneurie de Chantérac, possédée en 1409 par la famille de La Porte; et le château de Puyferrat, élégant et gracieux, flanqué de quatre tours très élevées, parfaitement restauré, et n'ayant jamais offert un séjour ni plus délicieux ni plus beau. Bâti dans le XVe siècle, il reçut son nom de sa position et d'un accident de son terrain et le transmit ensuite à ses maîtres. Il appartient aujourd'hui à M. Paul Dupont, auquel il est redevable de ses embellissemens. Ces trois châteaux, pris en 1592 par M. de La Force, furent repris peu de temps après par le seigneur de Beauregard, gouverneur du Périgord en l'absence de M. de Monpezat, qui était allé faire un voyage en Espagne. La grotte du solitaire Astier, aujourd'hui convertie en tombeau; près de cette grotte, les restes d'une église construite en 980, et l'église actuelle, édifice du XIIIe siècle, où l'on retrouve néanmoins des constructions antérieures à cette époque. La ville de Saint-Astier, dont l'origine remonte au VIe siècle, est un chef-lieu de canton. Le commerce, favorisé par un abord facile, y est florissant. A Saint-Aquilin, un dolmen ou autel druidique parfaitement conservé, les restes d'un vieux château, la belle butte de Ventadour et quelques débris antiques à Bonet; à Chantérac, le château de Pouquet, remarquable par ses souterrains; l'église possède deux nefs d'une architecture curieuse, et, sur la limite de cette commune, une

énorme pierre que les habitans disent avoir été apportée là, dans le tablier de la sainte Vierge et par elle-même. Après cette excursion, à droite de la route, on rencontre à la Massoulie de belles coupures de craie marneuse que le temps de relayer peut facilement permettre d'examiner; à Saint-Léon, le château de Beauséjour, datant du xve siècle, presque en ruines, mais offrant une vue admirable; à Neuvic, chef-lieu de canton, un château de la renaissance, appartenant à la maison de Mellet :



Près de cette belle habitation, sur les bords de l'Ille, existait jadis un édifice romain; la quantité de débris antiques qu'on y trouve ne laisse aucun doute sur ce point Là aussi passait jadis une voie romaine dont on rencontre quelques traces. En face de Neuvic, les ruines du château de Puy-de-Pont, rasé dans le xve siècle par le général Talbot, et sur lequel les habitans racontent des milliers de contes; à

Grignols, petite ville anciennement murée, les restes d'un château et d'un fort situés sur un coteau ayant appartenu à la branche cadette des Talleyrand et remontant à une époque très reculée. Grignols fut pris en 1377 par le maréchal de Sancerre, et au commencement de la ligue par le vicomte de Turenne. En 1587, les protestans s'en emparèrent, et ce fut dans les guerres de la fronde que le château fut détruit. A Vallereuil, à l'extrémité d'un coteau, vers le levant, près du village des Fourceyries, une prison souterraine creusée dans le roc vif, à vingt mètres au-dessous du sol. Cette prison, composée de cellules, renfermait des ossemens humains, et offre à son entrée plusieurs autres cellules fermées par un couvercle. Cette prison, très remarquable et nouvellement découverte, peut remonter au VIIIe siècle; à Douzillac, le château de Mauriac, appartenant dans le XIIe siècle aux comtes de Périgord, et donné par Bozon de Grignols à son fils, en 1160; à Sourzac, la constitution géologique de cette commune offrant une grande variété de fossiles, une belle fontaine dont les eaux sont incrustantes et auxquelles le naturaliste attribue cet énorme assemblage d'incrustations soudées les unes aux autres, sur lequel reposent les restes d'un ancien château, et une église reconstruite presque en entier par les Anglais, dans le XIIIe siècle. Cet édifice religieux appartenait aux moines de Saint-Florent, en 1081, lorsque l'abbaye de Charroux l'enleva à ces religieux;

à Saint-Louis, jadis petite ville assez considérable, et détruite, ainsi que son château, dans le XIVe siècle, une vaste église, fondée en 1269 par le pieux roi dont elle porte le nom ; à Mussidan, chef-lieu de canton, les ruines d'nne forteresse connue dès le XIIe siècle, et une église dont la fondation est très ancienne, puisqu'en 830 Louis-le-Débonnaire en faisait don à l'abbaye de Charroux. Mussidan, qui semble tenir son origine de la famille consulaire Mussidia, dont les médailles sont assez communes en Périgord, avait pour seigneur, en 1360, Raymond- de Montaut de Castillon II. Des mémoires historiques nous font connaitre les détails de quatre siéges que cette ville eut à soutenir en peu d'années. En 1563, les protestans l'assiégèrent et la prirent avec son château ; de Piles et Larivière commandaient l'assaut ; en 1569, Montluc, assisté du comte d'Escars, du duc de Guise, du comte de Brissac et de MM. Lavauguyon et Pompadour, lui fit subir un siége de huit jours. Les comtes de Brissac et de Pompadour périrent dans l'assaut. Après la prise de la ville, la garnison fut passée au fil de l'épée. En 1587, les protestans, victorieux à Coutras, s'en emparèrent avec toutes les autres places qui bordaient la rivière de l'Ille, et, en 1591, Mussidan, de nouveau assiégé, fut pris par M. de Monpezat, gouverneur du Périgord. C'est à cette époque qu'il fit présent à la ville de Périgueux de la couleuvrine que l'on voit aujourd'hui dans le musée départemental. Les environs de Mus-

sidan offrent quelques restes d'antiquités. On voit encore, sur un plateau dominant la ville, un énorme bloc de granit dit *drouillas;* c'est un dolmen. On y rencontre souvent des haches celtiques. Aux Lesches, il existe une petite église du xᵉ siècle, ayant appartenue à une abbaye. Dans le bourg même de Saint-Géry, un tumulus parfaitement conservé. Monpont, traversé par la route, est une ville très ancienne. Son nom dérive de celui de son fondateur, *Pavo*, *Mons pavonis*, ou de celui de l'oiseau de la déesse Junon, *mon paon*. Au midi, entre Bénévent et cette ville, il existait une forteresse composée de six tours bâties en pierres cubiques, dans le genre de la tour de Vésone. On y rencontre assez souvent des médailles du haut-empire. Les tours ont été détruites ; il n'en existe plus que quelques débris. Cette forteresse portait le nom de Chalus, du nom de son fondateur, *Castrum Lucii*. Sa position était excellente et dominait tout le voisinage. Il est probable que cette citadelle romaine fut détruite par les Normands, lorsqu'après la prise de Bordeaux, remontant l'Ille, ils vinrent mettre le siége devant Périgueux. Monpont fut, à diverses époques, la propriété des Anglais. En 1330, ils l'occupaient; ils ne l'avaient plus en 1370, puisqu'ils en faisaient le siége, et que ce fut le duc d'Anjou avec le maréchal de Barbazan qui le leur fit lever. Avant la réunion du comté de Périgord à la couronne, Monpont appartenait à Henri IV comme patrimoine. En 1694, cette

ville était dans le domaine et la juridiction de Suzanne-Henriette de Foix de Candalle, et en 1789 elle était possédée par M. de Beaupuy à titre d'engagement de la couronne. Dans le voisinage de Monpont se trouvait la chartreuse de Vauclaire, fondée dans le XIVe siècle par Archambaud, comte de Périgord, et achevée par le cardinal Élie de Talleyrand, son frère, dont on voit encore le portrait en pied dans l'une des salles de cet ancien couvent. Cette riche abbaye, admirablement située, offrait une position des plus pittoresques. On assure dans le pays que le fameux chartreux dom Gerle y avait occupé, avant la révolution de 1793, une cellule. A droite de Monpont, un bout du chemin de fer de Tours à Bordeaux entre dans le département de la Dordogne, à Larochechalais. Cette contrée n'offre rien de remarquable sous le rapport géologique; mais l'agriculture y est bien entendue et le commerce assez florissant. Avant de sortir du département pour entrer dans celui de la Gironde, le voyageur peut visiter au Pizou des blocs de pierre ayant appartenu à un dolmen. On croit dans le pays que, par leur contact, les enfans malades de la fièvre peuvent être guéris.

ROUTE DE PÉRIGUEUX A LA ROCHELLE.

Le parcours de cette route dans le département de la Dordogne, d'où elle sort à Larochebeaucourt, est de cinquante-quatre kilomètres, divisés en quatre re-

lais, dont le premier est à Vessat, le second à Brantôme, le troisième à Mareuil et le quatrième à Larochebeaucourt.

En sortant de Périgueux, elle longe le cours Montaigne, passe devant le palais de justice, montre en face la statue de l'auteur des *Essais*, arrive à celle de Fénelon, placée à l'entrée de Tourny, et là, prenant la gauche, elle suit une promenade bordée de maisons élégamment bâties, laisse voir à gauche la paisible demeure des morts, à droite le séminaire diocésain, et arrive au Toulon, où aboutissaient jadis, par deux vallées, au pied du coteau crayeux de Beaupuy, les voies romaines de Saintes et de Bordeaux. C'est là que fut trouvée, il y a environ un demi-siècle, cette colonne miliaire de l'empereur Florien dont nous avons déjà signalé la présence dans le musée départemental. La route prenait à droite il y a peu d'années et gravissait un coteau très élevé; par une intelligente rectification, elle prend aujourd'hui à gauche et s'enfonce dans la riante vallée de la Beauronne, que bordent de jolies maisons de campagne. La pierre que l'on extrait des carrières ouvertes dans les coteaux que longe cette vallée, à droite de la route, est d'une blancheur remarquable et remplie de fossiles, surtout de sphérulithes d'une grande dimension. Avant d'arriver à Château-l'Evêque, dans cette même vallée se trouvait la riche abbaye de Chancelade, fondée vers l'an 1120. La façade de l'église remonte à cette époque; le reste

ne date que du commencement du XVIIᵉ siècle. Le dessin de cette église, que nous donnons ici, nous dispense d'une description.



Chancelade était primitivement un lieu solitaire, désert et propre à la vie hérémitique. Là était une fontaine à grilles de fer, d'où lui vient, disait le cartulaire de l'abbaye, le nom de Chancelade. Ce monastère eut à essuyer toutes les vicissitudes des guerres

du moyen-âge qui désolèrent l'Aquitaine. Les Anglais s'en emparèrent plusieurs fois. Au passage du connétable Duguesclin à Périgueux, ils occupaient cette abbaye, lorsque cet intrépide guerrier résolut de la leur faire abandonner avant son départ. Il se présenta devant cette maison religieuse, devenue une forteresse, et somma le capitaine de la rendre. « Où sont vos canons? » lui répondit le commandant de cette place, en ajoutant d'un ton dérisoire : « Et à qui voulez-vous d'ailleurs que je la rende? — Mes soldats, lui répliqua le connétable, valent mieux que des canons, et vous vous rendrez à Bertrand Duguesclin. » A ce nom, le commandant de Chancelade demande à capituler. La place est abandonnée, et les religieux, qui s'étaient réfugiés à Périgueux, rentrèrent immédiatement dans leur pieuse demeure.

Ce fut en 1575 que l'abbaye fut brûlée et l'église en partie détruite par quelques soldats protestans, dont le chef, Langoiran, était alors maitre de la ville de Périgueux.

En 1623, l'abbé de Solminiac releva ces deux édifices, en conservant ce que les flammes ou le marteau avaient épargné.

A gauche de l'avenue de l'abbaye, on voit une chapelle dont l'architecture est remarquable. Ce monument, vrai type de son époque, fut consacré sous le nom de saint Jean-Baptiste, par Raymond, évêque de Périgueux, le 4 des ides d'octobre 1147. Victime

de quelques dégradations pour être approprié à une destination profane, il sert aujourd'hui de logement à deux cultivateurs. Voici le dessin de sa façade.



Non loin de Chancelade, au milieu d'une vaste étendue de landes et de bois, et sur les bords d'une vallée étroite et profonde, il existe depuis bientôt neuf siècles une église solitaire dont le genre architectonique mérite de fixer les regards.

Le sanctuaire surtout est infiniment remarquable : treize arcades feintes, reposant sur des colonnes en relief appliquées sur les murs, le décorent. Ces colonnes, d'une seule pièce, sans renflement, sont ornées

de petits filets placés avec symétrie de distance en distance. Les bases sont simples, avec un filet ; mais les chapiteaux sont couverts de sculptures très variées. Les uns sont chargés de feuilles, d'entrelacs,



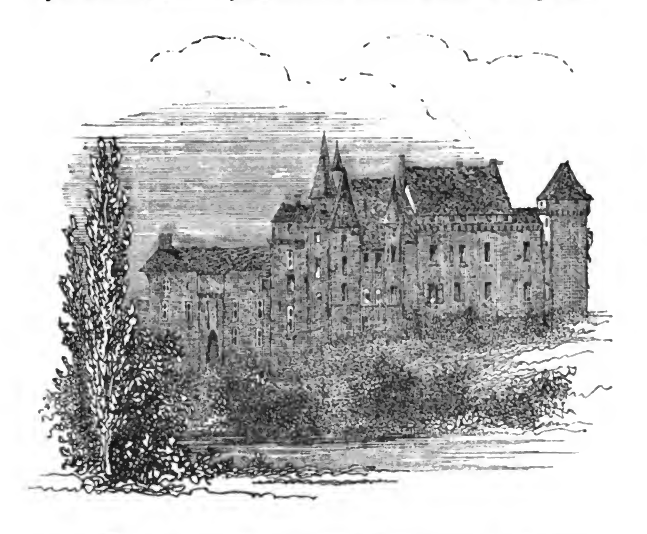
de torsades, de chevrons brisés, de billettes ; les autres, de figures fantastiques, à la bouche desquelles

aboutissent les enroulemens de diverses feuilles ou d'ornemens variés, et presque tous offrent le caractère du dessin qui précède et de celui qui suit :



Château-l'Évêque, traversé par la route, fait connaître, par sa seule dénomination, l'origine et la destination du gothique édifice qui fait l'ornement de cette commune. Les mots, en principe, n'expriment, en effet, que ce qu'ils valent, et si leur vrai sens les abandonne quelquefois, c'est moins leur faute que celle des circonstances, qui les dénaturent. Bien des orages ont passé sur les tours crénelées de la gracieuse maison de campagne des évêques de Périgueux. Les guerres anglaises, la fureur des dissensions religieuses, les

troubles de la fronde, près de six siècles enfin ont pesé de tout leur poids sur son existence sans la compromettre ni seulement interrompre la légitime succession de ses maîtres. Une tempête plus violente étendit sur elle ses sombres nuages sans la détruire; mais elle perdit ses anciens possesseurs et n'en a conservé que le



nom. Ce château remonte vers le milieu du XIVe siècle et fut construit par Adémar de Neuville. On y voit encore des constructions et sculptures de cette époque. La chapelle fut sans doute bâtie dans le même temps, puisque Pierre Tizon y fut enterré en 1384. Foulques de Bonneval fit son testament au Château-

l'Évêque en 1540, et y mourut peu de jours après. Pierre Fournier y fut assassiné par ses domestiques le 14 juillet 1575. Jean Macheco de Prémeau y mourut le 28 novembre 1771, et M. de Flamarens en faisait sa demeure habituelle. Le Château-l'Évêque, parfaitement restauré et tel que le représente le dessin de la page précédente, appartient aujourd'hui à l'honorable famille Debetz de Lacrouzille.

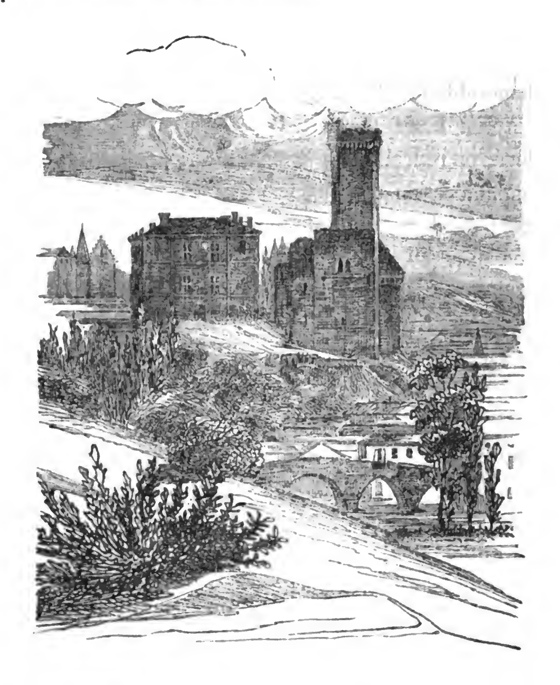
Après avoir dépassé Puy-de-Fourches, lieu très élevé, on rencontre, à gauche, un chemin de grande communication conduisant à Bourdeilles. Le château que possède cette petite ville remonte dans son origine au xe ou xie siècle. La tour seule et quelques parties de murailles appartiennent à cette époque. Presque en ruines en 1330, il fut reconstruit par Hélie VII, seigneur de Bourdeilles. Duguesclin le prit en 1377, et, sous Charles VII, il résista pendant près de deux mois aux efforts des Anglais. Il fut restauré sous Louis XV, et l'édifice qui avoisine la tour est du règne de ce monarque.

Les eaux de la Drône baignent les rochers qui servent de fondemens à ce château, et son site privilégié est des plus pittoresques.

Bourdeilles possède une fontaine qu'une singularité merveilleuse ne rendrait pas moins célèbre que l'abondance de ses eaux. On prétend dans le pays que tous les brochets qu'on y prend sont borgnes. Ce fait est faux ; mais celui de l'abondance, de la limpidité, de

la salubrité de ses eaux est vrai, et, sous ce rapport, la fontaine de Fontas est remarquable.

A peu de distance de Bourdeilles dont voici le château, près de Paussac, on trouve un dolmen connu sous le nom de *Peyro-Lèvado*.



Brantôme, petite ville située au confluent de la Drône et de la Côle, aujourd'hui chef-lieu de canton,

offre à l'œil l'aspect le plus délicieux. Au milieu d'un admirable tableau que l'art et la nature se sont plu à embellir, s'élèvent un magnifique édifice, jadis la demeure de religieux bénédictins, et le clocher d'une église dont la fondation remonte à Charlemagne. L'église eut à souffrir dans les guerres anglaises; mais, restaurée à chaque épreuve qu'elle eut à subir, elle porte encore les traces de ces diverses restaurations, et son sanctuaire, bâti en 1465, laisse apercevoir dans ses sculptures la magnificence de son bienfaiteur, l'abbé de Piédieu.

La grotte qu'habitèrent les premiers religieux existe encore. Mystérieusement obscure, elle inspire la tristesse, qu'augmentent les bas-reliefs qu'on y aperçoit. D'un côté, c'est l'épouvantable scène du jugement général, et, de l'autre, le calvaire avec les douleurs d'une mère et les angoisses de l'amitié. Ces deux tableaux, où la mort ne semble présider un moment que pour être éternellement vaincue, offrent les scènes les plus imposantes. Il est probable que ces bas-reliefs ne furent pas l'ouvrage des premiers religieux. Je les crois du XIVe siècle.

Le cloître de l'abbaye mérite d'être visité. Des lierres qui descendent du haut des piliers en masses de guirlandes sur les arcades qu'ils ombragent, une végétation qui, régnant sur la corniche, encadre le préau, et, au milieu, un élante du Japon déchiré par la foudre, tout cela inspire une mélancolie que favo-

rise l'obscurité des galeries. On assure que le fameux Cicéri y puisa ses inspirations pour l'une des décorations de *Robert-le-Diable*.

Ce monument remonte au XVe siècle.

Dans les environs de cette ville, il existe un autel druidique parfaitement conservé ; on y rencontre aussi assez souvent des haches celtiques et quelques dards ou traits gaulois en silex. Les carrières de Brantôme, dont la pierre, d'une blancheur remarquable, est remplie de fossiles, méritent d'être visitées.

Le voyageur, en prenant, un peu au-dessus de Brantôme, la route départementale n° 7, pourra faire une excursion dans l'arrondissement de Nontron.

A Saint-Laurent, il verra la Côle, ruisseau assez considérable, venir mêler ses eaux avec celles de la Drône ; à Lachapelle-Faucher, un château du XIVe siècle, où furent tués, dans les guerres de religion et par les calvinistes, dit Brantôme, deux cent soixante paysans qui s'y étaient réfugiés ; à Champagnac-de-Belair, chef-lieu de canton, une position des plus remarquables, à cause de la vallée et des eaux de la Drône, qui la vivifient ; des hauteurs des coteaux marneux de Cantillac, une plaine riante et d'heureux sites ; à Saint-Crépin, le château de Richemont, que l'historien Brantôme nous apprend en ces termes avoir fait bâtir : « Ma maison et beau château de Richemont, que j'ai fait bâtir curieusement et avec peine et grand coust. » A Quinsac, le château de Vaugoubert, bâti

par Armand d'Aydie, vice-roi de Castille, mort en 1764. Ce château en remplaça un plus ancien, rasé et démoli par arrêt du parlement de Paris. A Champeaux, un autre château nommé les Bernardières, *beau et fort*, dit Brantôme, *devant lequel demeura quelques jours Bertrand Duguesclin, comme vous trouverez dans son vieux roman imprimé en lettres antiques*. A Saint-Front-de-Champniers, une église du XII[e] siècle, remarquable par son architecture et ses sculptures. Placée au milieu des bois, sur une élévation faite de mains d'homme et auprès d'une belle fontaine, seule dans cet affreux désert, elle ouvre un vaste champ aux réflexions. Il est probable qu'elle ne fut construite en ce lieu, à une époque très reculée, que par rapport à une forge gallo-romaine qui s'y trouvait et dont on rencontre encore de nombreuses traces. A Saint-Pardoux-la-Rivière, chef-lieu de canton, les ruines d'un ancien couvent de religieuses de l'ordre de Saint-Dominique, fondé par Marguerite, fille du duc de Bourgogne, vicomtesse de Limoges, et construit, en 1291, par Gérard de Malmont, abbé de Brantôme, exécuteur testamentaire de la fondatrice. A Saint-Saud, un dolmen et les restes de l'abbaye de la Peyrouse, de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1153. Les débris de l'église surtout méritent d'être étudiés. Ils offrent tous les caractères du XII[e] siècle. Pendant quelque temps, les moines de cette abbaye eurent le privilége exclusif d'exploiter et de vendre le manga-

nèse que l'on trouve aux environs, et qui, pendant long-temps, porta dans cette commune le nom de *pierre de Périgueux*.

Non loin de la Peyrouse, il existait une autre abbaye du nom de Boschaud, bâtie du temps de saint Bernard, vers le milieu du XIIe siècle. A mesure que l'on avance vers le nord, le pays devient plus agreste et n'offre à l'œil que des bois et des coteaux abruptes; mais, sous le rapport géologique, il présente plusieurs particularités très intéressantes que le naturaliste saura apprécier. Le sol est granitique et se rattache au plateau primitif de la Haute-Vienne et de l'Avergne. Là règnent quelques gisemens de plomb sulfuré-argentifère, incrustés dans une roche quartzeuse secondaire superposée au granite. Nontron est le chef-lieu de cet arrondissement, l'un des plus remarquables du département, non par son agriculture, mais par ses produits minéralogiques, son industrie et le commerce des bestiaux. Cette ville doit son origine à une forteresse bâtie sur le sommet d'un coteau, au pied duquel serpente le ruisseau du Bandiat. Il existe encore quelques débris de cette forteresse. Nontron était connu dès le VIIIe siècle. Roger, comte de Limoges, le léguait par testament, daté du 19 mai 785, aux religieux de l'abbaye de Charroux, qui le possédèrent jusqu'en 1200, époque où il redevint la propriété des vicomtes de Limoges. Plus tard, il fut possédé par Philippe-le-Bel, et appartenait à Henri IV à son avènement au

trône. Cette châtellenie, vendue au seigneur de Piégut et du Bourdeix par ce prince, passa en diverses mains, et avait pour possesseur, en 1789, le comte de La Ramière.

Nontron fut saccagé par les Normands dans le IXe siècle, pris et pillé dans le XIIe par Richard Cœur-de-Lion, assiégé en 1426 par les Anglais, qui s'en rendirent les maîtres, pris en 1569 par Antoine de Larochefoucault, qui fit passer au fil de l'épée toute la garnison, et, sous la ligue, repris par le duc d'Épernon. En 1597, les états du Périgord se tinrent à Nontron, et, au rapport de Brantôme, on y régla, dans l'ordre suivant, la préséance entre les quatre barons de la province : *Bourdeilles, Biron, Beynac* et *Mareuil.*

L'arrondissement de Nontron est borné, au levant et au nord, par le département de la Haute-Vienne; au couchant, par celui de la Charente, et, au midi, par les arrondissemens de Périgueux et de Ribérac. Il est arrosé par deux rivières, l'Isle et la Drône; par cent treize ruisseaux, dont les plus importans sont le Trieux, le Bandiat, la Lizonne, la Côle, la Belle, le Boulou et la Tardoire; par cent trente étangs et par quelques fontaines, mais en plus petit nombre que les autres arrondissemens, parce que son sol appartenant aux terrains primitifs, les cours d'eau souterrains y sont beaucoup plus rares que dans les différentes formations calcaires. Les produits de cet arrondissement sont du seigle, un peu de froment, du sarrasin,

des châtaignes, des pommes de terre et un peu de vin. Son industrie a pour alimens les cuirs, les fers, et son commerce consiste surtout dans les bestiaux.

Près de Nontron, dans la commune de Saint-Estèphe, le *Roc-Branlant* doit exciter la curiosité du voyageur. Ce bloc granitique, d'une grande dimension, placé sur une table également de granite, oscille de l'est à l'ouest par la moindre impulsion et broie les objets qu'on lui présente; aussi est-il appelé dans le pays le *Casse-Noisette*. Il en est un autre, voisin de



celui-ci, connu sous le nom de *Roc-du-Pot-Perdu*. Quelques écrivains ont prétendu que ces masses avaient été ainsi disposées par la main de l'homme et

qu'il fallait les considérer comme des monumens celtiques. Il suffit d'inspecter ces prétendus monumens et les lieux qu'ils occupent pour être convaincu du contraire. Leur pose oscillante n'est que l'effet du hasard; mais, ami du merveilleux en raison de son impuissance, l'homme devait leur assigner une toute autre cause, et c'est ce qu'il a fait. En enlevant à la nature ce phénomène, il se l'est attribué, et les siècles nous ont transmis ce mensonge de vanité, que l'évidence la plus palpable ne détruira jamais dans l'esprit des populations crédules. Dans la commune de Pluviers, les restes d'un château gothique et une haute tour crénelée. Ces débris des vieux âges se voient à Piégut, localité importante par ses marchés fréquens de bestiaux, de fers et de toutes sortes de denrées. A Saint-Barthélemy, une pierre druidique que l'on croit être un *menhir* et que les habitans nomment simplement *la Pierre*, et quelques fragmens de briques gallo-romaines. A Bussière-Badil, chef-lieu de canton, les restes de deux châteaux. Sur la place publique, un grand bassin de granite d'un mètre de profondeur, ayant appartenu à une ancienne fontaine, et une église régulièrement bâtie, remontant au XIIIe siècle. Ce monument religieux dépendait autrefois d'un couvent qui fut converti en prieuré royal. A Javerlhac, un château du XIIe siècle, une pierre branlante connue sous le nom de *Pierre-Virade*, quelques vieux tombeaux et plusieurs médailles des XIIe et XIIIe siècles.

La partie nord-ouest du Nontronnais offre un grand nombre d'usines à fer. Les forges Laveneau et Jomelières sont mues par les eaux du Bandiat ; celles de Busseroles, Lamendau et Bigot, par Le Trieux ; et celles d'Étouars, par les eaux de l'étang de ce nom.

En prenant la route départementale n° 31 à travers la solitude des bois de Beaussat et de Rudeau, le voyageur retrouvera la route nationale à Mareuil, où il pourra visiter le château auquel cette petite ville doit son origine.



Ce château était anciennement une baronie, et appartient aujourd'hui au prince de Chalais-Talleyrand. Il est probable que le Vieux-Mareuil, situé à deux kilomètres de ce château, tirait son nom de Lucius Marullius, décemvir à Vésone, et qu'il fut primitivement une *villa* appartenant à cet illustre personnage. On trouve dans cette localité des grès pouvant

servir à la polissure des marbres. L'église du nouveau Mareuil offre une porte du XIIIe siècle, remarquable par ses sculptures. Enfin, à Larochebeaucourt, un beau château appartenant à la maison de Galard de Béarn. Ce remarquable édifice est situé sur la Lizonne, ruisseau qui sert de limites aux départemens de la Dordogne et de la Charente. Dans les rochers d'argentine dépendant de la commune de Larochebeaucourt, il existe deux espaces vides offrant une superficie d'environ 600 mètres carrés chacun. On croit qu'ils ont été habités dans un temps très reculé. On y aperçoit des puisards de forme conique, destinés sans doute à conserver des grains ou à les cacher; c'étaient les silos de nos anciens. Ils étaient fermés avec un couvercle qui s'emboîtait dans une feuillure tracée dans le rocher. Là finit pour nous la route de La Rochelle. En franchissant le pont construit sur la Lisonne, nous nous trouverions dans l'Angoumois.

ROUTE DÉPARTEMENTALE DE PÉRIGUEUX A CAHORS.

Cette route sort de Périgueux par le Pont-Neuf, et est la même que celle de Lyon jusqu'au pont de Niversac, lieu de l'embranchement. Là, prenant la droite, elle se dirige vers Ladouze, laissant derrière elle Atur, dont l'étymologie, d'après M. de Taillefer, serait *Campus Asturiorum,* le camp des Asturiens, que cet auteur fait remonter à l'époque où les Romains vinrent assié-

ger Vésone; Marsaneix, renommé par ses ânes, la qualité de son bois de chauffage, son charbon, ses poires cuites; et Saint-Gérac, où l'on rencontre quelquefois des traits, des dards en silex et des haches celtiques. Une particularité géologique signale encore ces trois communes : on y trouve une grande quantité de quartz, de silex confondus ensemble, parfois séparés, ou amoncelés d'une manière étonnante.

Après avoir dépassé le village des Versannes, le chemin de grande communication que l'on voit à gauche mène à Rouffignac, où sont deux édifices de la renaissance, auxquels le luxe et la somptuosité de ce genre architectonique n'ont rien refusé : l'église paroissiale et le château de l'Herm. C'est aussi dans cette commune qu'est située la fameuse grotte de Miremont, signalée et décrite depuis long-temps par plusieurs naturalistes et cosmographes, et sans contredit la plus curieuse de toutes celles que l'on connaît en France. Son parcours direct est de plusieurs kilomètres. On s'arrête à un abîme qu'on ne peut sonder, et qui, à une grande profondeur, laisse apercevoir des anfractuosités de rochers qui font présumer que la grotte va encore plus loin. Mais là s'éteignent les flambeaux, et une mort inévitable frapperait le téméraire qui voudrait aller plus avant. Cette grotte, divisée en deux branches, dont les ramifications sont innombrables, offre beaucoup de coquilles fossiles, de silex, mais peu de cristallisations. Lorsque je la visitai avec

M. Romieu, alors préfet de la Dordogne, et M. Marot, ingénieur des mines, nous y trouvâmes de nombreux ossemens et une dent d'ours. Nous mîmes sept heures pour la parcourir.

Non loin de cette grotte, il est une colline qu'on nomme *La Meyssandie*, où existait, dit-on, un volcan d'où s'échappaient des flammes il n'y a pas encore un siècle. Ce fait fut constaté en 1783, dans un procès-verbal envoyé à M. de Boutin, intendant de Bordeaux. Depuis cette époque, le volcan est éteint.

Arrivé à Ladouze, où fut jadis un château rasé par arrêt de parlement, comme complément de la peine capitale infligée à son maître, le voyageur visitera l'église, monument gothique dont plusieurs bas-reliefs fixeront son attention. La porte, les fonts baptismaux, la chaire, le tombeau de Pierre d'Abzac, archevêque de Narbonne, mort en 1502, et le rétable de l'autel, lui offriront des ornemens et des sculptures d'une singularité remarquable. La porte en ogive est composée de plusieurs arcs en retrait qui, au lieu de tourner parallèlement avec l'arcade, se croisent à leur sommet et forment ainsi de petites losanges. Les fonts baptismaux, de forme cylindrique, sont ornés de caissons enrichis de rosaces, de figures fantastiques armées de cornes de bélier et de serpens. La chaire est un demi-octogone en pierre dont les pans, couverts de sculptures, sont séparés par des pilastres. Le tombeau de Pierre d'Abzac représente en bas-relief cet

archevêque revêtu de ses ornemens pontificaux, et le rétable de l'autel est un beau tableau allégorique montrant saint Pierre et saint Paul indiquant le chemin du ciel au seigneur du lieu et à sa noble dame. Ces divers bas-reliefs sont de la renaissance, malgré la date 1347 gravée par erreur sur la chaire. Cette route, ne traversant pour ainsi dire que des bois, offre à Lafaurie, où sont plusieurs ormeaux remarquables par leur élévation, et qui, depuis long-temps, servent de jalons aux géographes et aux arpenteurs, une lacune d'environ 2,800 mètres, où sont placés cependant des cantonniers. A Fleurac, quelques redoutes attribuées aux Anglais. A Miremont, les restes d'un vaste château que la grande tempête politique de 1793 abattit. A Savignac, plusieurs buttes appelées Renardières, des traces de forges gauloises et plusieurs grottes dans lesquelles on peut facilement pénétrer. A Tayac, les ruines d'un château bâti dans le rocher et la belle forge des Eyzies, montée à l'anglaise et mue par les eaux de la Beune. Non loin de là est le château de Marzac, situé dans la commune de Tursac. Avant d'arriver au Bugue, le pays change d'aspect et presque de nature. Il est cultivé, et offre des pétrifications curieuses. On y rencontre du jaspe, de l'agate, du bois pétrifié et beaucoup de madrépores très bien conservés. A gauche de la descente qui mène au Bugue, il existe une source très abondante qui, presque à sa naissance, met en mouvement plusieurs mou-

lins. Le Bugue, chef-lieu de canton, est situé sur les bords de la Vézère, et doit à cette belle position l'étendue de son commerce. Cette ville est ancienne. On trouve souvent, dans ses environs, des médailles romaines. Elle possédait une abbaye de filles de l'ordre de saint Benoît, fondée dans le XII[e] siècle, et dotée par les seigneurs de Sainte-Alvère de l'ancien nom de Veyrines et d'Adhémar de Lostanges. Le 21 novembre 1587, elle reçut une partie de l'armée de Turenne. Il est probable que le Bugue eut beaucoup à souffrir dans les guerres du moyen-âge et dans celles de religion, car il n'est pas rare, en fouillant la terre, de rencontrer des pièces de monnaie, des ustensiles en fer ou en cuivre et des débris de toute espèce qui attestent d'anciens désastres. Les environs de cette ville sont agréables, d'une culture variée, et forment, dans la belle saison, un tableau riant et pittoresque. En parcourant les vertes prairies que baigne la Vézère, le voyageur arrivera à Campagne, où il passera cette rivière sur un pont nouvellement bâti. Là il pourra visiter une grotte près de laquelle j'ai trouvé moi-même plusieurs débris de haches celtiques, le plateau situé au-dessus, dont j'ai recueilli des traits en silex et des restes de meules de camp, et le vieux manoir, qui n'a rien perdu de son ancienne physionomie, et que l'on aperçoit à l'entrée du bourg; à Saint-Cyr, les débris d'une voie romaine; à Audrix, des outils et des haches celtiques, et le trou de Pou-

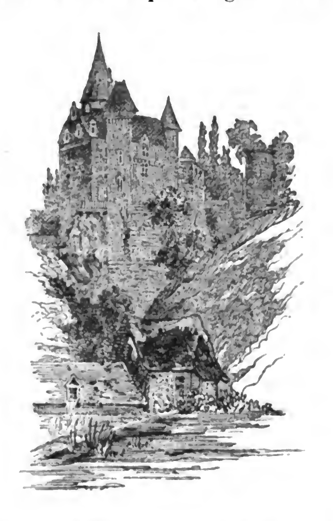
meyssac, dont on faisait un volcan en prenant pour de la fumée les vapeurs humides qui s'en exhalaient. A Saint-Chamassy, les ruines du château de Brétenoux, un tumulus connu sous le nom de la Motte, des fragmens de poterie et une grotte. A Saint-Cyprien, chef-lieu de canton, où fut résolu en 1587, par le vicomte de Turenne, le siége de Sarlat, le voyageur se rappellera que Grégoire de Tours fait mention de cette localité en parlant de saint Cyprien, fondateur de l'abbaye ou prieuré royal dont il verra les édifices, aujourd'hui consacrés à un hospice et à la demeure du pasteur. Il visitera l'église de cette abbaye, que la fureur des guerres de religion a mutilée, mais dont



les restes, tels que nous les représente ce dessin, n'en sont pas moins remarquables.

A peu de distance de cette ville, il découvrira le

château de Fages, offrant des constructions des XIIe et XVIe siècles ; les vestiges de l'ancien monastère de Reignac, détruit dans les guerres de religion ; à Castel, les restes d'une abbaye de filles appelée *Redon-Espic ;* à Meyrals, le gracieux château de Laroque, où naquit l'illustre archevêque de Beaumont, où il fut exilé en 1756 par Louis XV, où l'on voit encore son portrait et le tilleul séculaire sous lequel ce vertueux prélat allait, dans les soirées d'été, dire son bréviaire. Ce château, comme l'indique son genre d'architecture,



dont on peut se faire une idée à la vue de ce dessin, remonte à l'époque de la renaissance.

A Bigaroque, ancienne châtellenie qui dépendait du domaine des archevêques de Bordeaux, les ruines d'un château gothique sur lesquelles on a édifié une maison moderne; au Coux, des débris d'antiquités romaines, une mosaïque, des médailles et une église très ancienne qui, détruite par les Normands, fut reconstruite dans le XIIe siècle; à Siorac, la base d'une tour nommée Castelréal, auprès de laquelle fut trouvé un vase de terre renfermant un grand nombre de médailles; à Berbiguières, un château très ancien, qualifié, du temps des Albigeois, de *Vetus castrum*, et les vestiges d'un monastère détruit dans le XVIe siècle; à Allas, d'autres ruines d'une abbaye renversée à la même époque; à Saint-Vincent-de-Cosse, des cercueils en pierre que l'on croit remonter jusqu'aux Francs; à Bézenac, des sépultures romaines, deux cipes portant les noms d'*Avitus* et d'*Helricus*, et plusieurs petits vases funéraires; entre Saint-Vincent et Bézenac, au village de Constaty, qui fut peut-être une station militaire à l'époque des Romains, la voie antique de Vésone à Cahors passant par ce lieu, les restes d'un vaste établissement où furent découverts des fondations, des pavés, deux magnifiques mosaïques entières ornées de dessins réguliers, composées de petits cubes noirs, rouges, jaunes, gris et blancs, plusieurs médailles de Tibère, de Néron et de Tétricus, un bracelet en cuivre et une grande quantité de fragmens de tuiles et de vases de terre; à Castelnau,

les ruines d'un château fort où l'on voit encore une très belle tour ronde avec quelques peintures à fresques, mais dont les marches ont été enlevées pour être employées, avec d'autres matériaux de cette forteresse, à la construction d'une espèce de digue construite dans la Dordogne. Castelnau fut pris en 1214 par Simon de Montfort. L'auteur de l'*Histoire des Albigeois* l'appelle l'*arche de Satan (arca Satanæ)* et dit que, par cette prise et celle des châteaux de Domme, Monfort et Beynac, la paix fut rendue non-seulement aux Périgourdins, mais encore aux Agenais, aux Cadurciens et aux Limousins. Les constructions de ce château indiquent le xe siècle. Presqu'au pied de ses murailles, le Céou, ruisseau important et où l'on pêche le meilleur poisson de l'arrondissement de Sarlat, vient se jeter dans la Dordogne. Non loin de Castelnau se trouve le château des Mirandes, que le temps et les hommes ont dégradé. La chapelle, par ses ornemens, était un véritable chef-d'œuvre, et offre encore des sculptures remarquables, dignes du beau temps de la renaissance auquel elles appartiennent. L'écusson de la maison de Laforce s'y fait remarquer en plusieurs endroits. A Fontgaulfier, les restes d'une abbaye de bénédictines fondée en 1095 par Inbolène, du consentement de ses fils, Gérald, évêque de Cahors, et Pierre de Gourdon. On prétend que cette abbaye tirait son nom de la belle fontaine qui l'avoisine et dont les eaux abondantes mettent en mouvement plusieurs moulins.

A Belvès, chef-lieu de canton, le pays change d'aspect. L'on retrouve le Périgord avec ses coteaux et ses bois; mais l'archéologue y rencontre, comme ailleurs, des souvenirs et des monumens. Belvès est situé sur un plateau très élevé, et son ancienneté est incontestable par les nombreuses médailles gauloises qu'on y trouve. Depuis 1307, époque où Arnauld de Chanteloup, neveu de Clément V, en fit l'acquisition, cette ville eut pour seigneurs temporels les archevêques de Bordeaux, et leur payait par an et par feu dix sols tournois. Elle fut alors entourée de murailles, dont Arthur de Montauban mit l'entretien à sa charge, lorsqu'il lui accorda un consulat. Belvès a soutenu plusieurs siéges, et les Anglais le possédaient lorsqu'en 1442 Jean de Bretagne, comte de Penthièvre, de Périgord et vicomte de Limoges, le leur enleva. Cette ville possède une belle église, quelques maisons gothiques dont la façade est remarquable et les restes d'un établissement de templiers. A Saint-Laurent-de-Castelnau, le voyageur pourra visiter quelques tombeaux en pierre, un dolmen appelé la *Pierre-Longue* dans le voisinage du lieu où furent une abbaye et une église du XIe ou XIIe siècle; à Sainte-Foy-de-Belvès, une église assez remarquable et une grotte; à Doissat, plusieurs tumulus ou tombelles bien conservées; à Saint-Pompont, un château du XIVe siècle; à Bouzic, les traces de très anciennes fondations et plusieurs grottes; à Florimont, des fragmens de tuiles à re-

bords, de briques avec des marques de fabrique, des grottes avec des concrétions et des marbres gris veinés de jaune, quelquefois de bleu. Ces marbres offrent de nombreuses fissures et quelques rognons de silex, ce qui a fait abandonner leur exploitation ; à Campagnac, un vieux château et une tombelle nommée le *Pouyou ;* à Besse, lieu très ancien, où fut, dit-on, le premier établissement des bénédictins dans le Périgord, plusieurs souvenirs gaulois et romains à invoquer, et, par suite, des monumens à explorer ; au *Sucotet*, une quantité énorme de scories provenant de forges gauloises, une enceinte circulaire formée par douze grosses pierres de grès ferrugineux également espacées, avec une treizième occupant le milieu de l'enceinte ; un bloc de grès branlant, des briques romaines, des meules de camp, des traces d'une voie romaine se dirigeant vers Cahors, une église dont la porte offre les sculptures les plus bizarres : on y voit des obscénités représentant les sept péchés capitaux. Ces bas-reliefs, placés dans les arcs, en plein cintre, sont extrêmement curieux ; ils remontent au VIIIe ou IXe siècle ; un château de la renaissance restauré sous Louis XV et appartenant à la noble maison de Cermont-Touchebœuf ; à Saint-Cernin-de-l'Herm, des tombeaux, des vases de terre remplis de charbon avec des pièces de monnaies ; à Villefranche-de-Belvès, chef-lieu de canton, des restes de fortifications qui semblent ne remonter qu'au XIIIe siècle. Montluc raconte qu'étant

monté à l'assaut de cette ville, en 1576, avec son drapeau, il fut renversé par le choc des piques et des hallebardes dans les fossés, où il demeura enfoncé dans la boue et embarrassé dans son drapeau, et que, sans le secours de son valet de chambre et de quelques soldats qui l'aidèrent à remonter, il y aurait péri infailliblement. Forcée pendant qu'elle parlementait, la ville fut entièrement pillée. A Lavaur, il existe un château gothique presque en ruines. A Loubejac, on voit le château de Sermet, jadis la propriété des chevaliers du Temple, mais ce château n'a conservé de l'époque de ces religieux qu'une tour, le corps de logis ayant été refait en 1616 par le même architecte qui construisit le pavillon d'entrée de celui de Besse; et les ruines d'un couvent de bénédictins, dont l'église très remarquable a échappé aux ravages du temps et des révolutions. La même commune offre une singularité remarquable. On y voit une fontaine nommée des Trois-Évêques, près de laquelle était une table en pierre où pouvaient manger ensemble, sans sortir de leur diocèse, les évêques d'Agen, de Cahors et de Sarlat. On croit que la pierre qui marquait la limite de ces trois provinces était un menhir ou borne celtique. A peu de distance de cette fontaine, on n'est plus dans le département de la Dordogne : on se trouve dans celui du Lot.

ROUTE DÉPARTEMENTALE DE PÉRIGUEUX A RIBÉRAC.

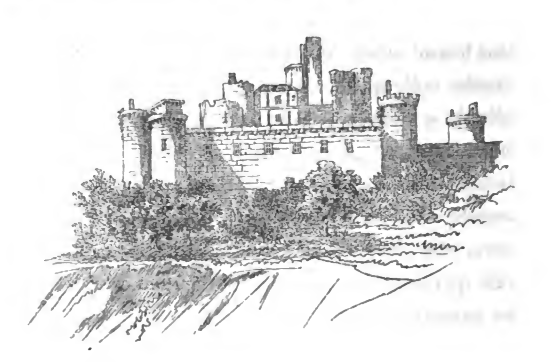
Cette route, en sortant de Périgueux, est la même que celle de La Rochelle jusqu'à Chancelade, qu'elle laisse à droite. Dans la même direction on trouve Andrivaux, ancienne commanderie de templiers, où subsistent encore les débris d'une église du xe siècle et où l'on voyait, il y a peu d'années, une lanterne des morts dont les matériaux ont été employés à la construction d'un pont et à la réparation d'une fontaine; Lachapelle-Gonaguet, d'où l'on a retiré à diverses époques des briques et quelques médailles romaines. On voit à l'opposé Mensignac, où eut lieu, près de Chantegeline, un sanglant combat entre les catholiques, commandés par le comte de Brissac et le jeune duc de Guise, et les calvinistes, qui avaient à leur tête Mouvans, Acier et Pierre Gourde. Mouvans fut tué, Acier pris, emmené à Périgueux et jeté dans le puits du Coderc. Les catholiques perdirent les seigneurs d'Esse et de La Châtre. Dans cette commune, le village de Breuilh offre quelques antiquités romaines. Segonzac, où un autel druidique a été épargné par le temps et par les hommes; Saint-Sulpice-de-Roumagnac, d'où j'ai retiré une figurine en bronze représentant Bacchus, et d'autres débris romains; Siorac, qui fut autrefois, dit-on, une ville occupée par les Anglais, parce qu'on y remarque des

ruines que l'on croit avoir été une forteresse, une église dont la construction est attribuée à ce peuple, de nombreux souterrains appelés les Cluzeaux, et une chapelle hors du bourg, dédiée à saint Louis. Remontant vers le nord, on trouve Saint-Méard, où existe un tumulus connu sous le nom de la Motte; Douchapt, où sont les tours de Vernode, ayant jadis fait partie d'une forteresse dont il est bien difficile aujourd'hui de débrouiller l'ordonnance. Le style de ces deux tours leur assigne le xe siècle. Ces ruines, très pittoresques par le lierre et les arbres qui les ombragent, n'ont fait que succéder à d'autres ruines. Les médailles romaines qu'on y a trouvées et d'autres objets antiques font présumer, en effet, que ces tours ont remplacé un *castrum romanum* ou forteresse romaine. Tocane, traversé par la route, mérite une exploration particulière par rapport aux monumens de tous les âges dont cette localité peut offrir des preuves irrécusables, quand elle ne présente pas les monumens eux-mêmes. Dans ses environs, on trouve des dolmens parfaitement conservés. A l'entrée du bourg, des déblais opérés pour l'ouverture d'un chemin de grande communication ont fait découvrir des substructions offrant le plan d'un édifice romain et la base de deux tours avec leur revêtement en petites pierres cubiques. Ces débris sont encore visibles. A côté était un colombaire d'où l'on a retiré plusieurs tombeaux en briques et une grande quantité de tom-

bes en pierre appartenant à une autre époque. Cet édifice, qui fut sans doute une *villa*, était situé sur les bords de la Drône, où semblent exister des vestiges d'un ancien pont. Dans la même commune, le château de Fayolle doit fixer aussi l'attention du voyageur. C'était jadis une place forte nommée *les Perdus*, qui, dans le XIIIe siècle, abandonna cette dénomination pour prendre celle qu'elle porte aujourd'hui et qui est aussi celle de ses maîtres. Sous Charles VI, les Anglais s'en emparèrent et y mirent un gouverneur nommé *Monot Audax*, dont les descendans se fixèrent en Périgord. Rentrée sous la dépendance de ses légitimes possesseurs, elle changea sa forme imposante pour prendre celle qu'elle offre maintenant. L'église de Tocane n'est pas moins remarquable dans son genre que les monumens que nous venons de signaler. Sa construction est antérieure au XIe siècle et présente tous les caractères de cette époque. La vallée, arrosée par la Drône, est des plus fertiles et des plus riantes; elle offre des sites magnifiques. En remontant cette rivière, on trouve Lisle, petite ville connue dès le XIIe siècle. Philippe-le-Bel y fit construire une place forte et la fit entourer de murailles. Ce fut ce monarque qui l'érigea en commune, lui donna une mairie, un consulat, et lui accorda des coutumes et des immunités. Lisle a soutenu plusieurs siéges, dont le plus mémorable fut celui de 1593. Monpezat la défendait contre Bouchard d'Aubeterre. L'attaque fut vive et des plus meurtriè-

res; mais d'Aubeterre, ayant reçu une blessure dont il mourut, leva le siége et se retira après avoir fait éprouver à cette ville une bordée de plus de six cents coups de canon.

Non loin de Lisle existe le château de Maroite, bâti



dans le xvie siècle, et ayant appartenu à la maison de Rohan-Chabot. Il était fortifié. Sans offrir son ancienne physionomie, il est cependant encore remarquable.

La voie romaine allant de Vésone à Saintes passait par Lisle. On en retrouve quelques vestiges près de Creyssac, ainsi qu'un reste de pont jeté sur la Drône. Au-delà de Creyssac, on trouve, dans la commune de Saint-Just, le château de Narbonne, appartenant aujourd'hui à M. Taupier, professeur de calligraphie à Paris; au Chadeuil, un autre vieux château avec des

fossés, un pont-levis et une tour carrée; il est la propriété de M. Belair; au Bourg-des-Maisons, une chapelle en ruines, très ancienne; à Cercles, une église du XIIe siècle; à Jovelle, les ruines d'un château gothique; à Latourblanche, une butte élevée de main d'homme, sur laquelle était assis un vaste château dont il ne reste plus qu'une tour carrée; à Gouts, au lieu appelé la Fontaine-de-la-Ville, on rencontre beaucoup de débris de tuiles, de vases romains et d'autres objets qui indiquent des constructions antiques. Dans la même commune, il existe une grotte très spacieuse. A Vendoire, les ruines du château de Bourzac, deux bassins en ciment que l'on croit romains et le château habité par Mme de Villedeuil; à Nantheuil, la motte de Bourzac, avec des restes d'épaisses murailles, du ciment et des briques à rebords; à Grézignac, des traces d'antiques constructions, les ruines d'une ancienne église et des vestiges d'une voie romaine; à St-Martial, un tumulus; à Lusignac, les ruines d'un château gothique; à Verteillac, chef-lieu de canton, il existait un château appartenant à la famille de ce nom, mais démoli depuis plusieurs années. Dans les environs de cette commune, on rencontre des vestiges d'antiquités romaines. Le Grand-Brassac possède une église remarquable par ses nombreuses sculptures, et le château de Montardy, habité par la noble maison Dulau-d'Allemans; Montagrier, chef-lieu de canton, les ruines d'un château connu dès le XIIe siècle; Saint-Victor,

un tumulus ; Villetoureix, des substructions romaines ; en les fouillant, on y découvrit des briques à rebords, un fragment d'aqueduc, des meules de camp et quelques médailles ; à Saint-Martial, on voit un tumulus.

Après cette excursion, le voyageur, arrivé à Ribérac, recueillera de nouveaux souvenirs. Les ruines qui, placées sur une élévation, frapperont ses regards, lui rappelleront un château du xe siècle, bâti par Alquérius, seigneur de la ville de Mussidan. On lui dira que, vers le milieu du xIIIe siècle, ce château fut attaqué et pris par les bourgeois de Périgueux, pour punir son maître d'avoir épousé la querelle des Lusignan contre saint Louis, au sujet du refus que faisaient les deux comtes Hugues et Geoffroy de rendre hommage à Alphonse, duc de Poitou et frère de ce monarque ; que la ville resta long-temps sous la domination anglaise ; que la seigneurie de Ribérac devint la propriété de la famille d'Aydie ; que le château et la ville furent pris et repris dans les guerres de la ligue, et qu'en 1789 la terre de Ribérac appartenait à la maison de Chapt de Laxion.

Dans la direction du chemin de Ribérac à Aubeterre, ville qui ne fait plus partie du département de la Dordogne, on trouve, dans la commune d'Allemans, des traits, des dards en silex et des haches celtiques ; à Comberanche, une élévation appelée la Vicomté-d'Epluche, où l'on a rencontré, à diverses époques, des ossemens, du charbon et des tombeaux ; à Bourg-

du-Bost, quelques tombeaux d'où l'on retira des médailles et un anneau sur lequel était une tête en relief; au Petit-Bersac, trois endroits où l'on aperçoit des traces de redoutes et de vastes fossés. L'un de ces points est situé dans le bois de Lavergne, dit des Huguenots; le second, dans la prairie de Mot-Démonté, et le troisième au Chatelard. On trouve dans cette commune des pavés antiques, des médailles, des fragmens de mosaïque et quelques tombeaux. On croit que là fut une ville appelée *Cidène*.

Sur la route de Ribérac à Coutras, on rencontre Sainte-Aulaye, chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Drône.

L'arrondissement de Ribérac a pour bornes, au levant, celui de Périgueux; au nord, celui de Nontron; au couchant, le département de la Gironde; au midi, l'arrondissement de Bergerac.

Cet arrondissement est arrosé par deux rivières, l'Isle et la Drône, par quatre-vingt-dix-neuf ruisseaux plus ou moins importans, dont les principaux sont la Lisonne, la Risonne et le Salembre, par soixante étangs et par plusieurs fontaines, dont les plus remarquables sont celles de Cercles, de Saint-Germain-du-Salembre, de Latourblanche, de Sourzac, de Verteillac et de Neuvic.

L'arrondissement de Ribérac est le pays des contrastes; c'est celui où le sol offre les deux extrêmes, l'abondance et la stérilité; qui renferme des terres

aussi bonnes, aussi fertiles que celles des plaines de Bergerac et de Saint-Cyprien, et qui contient la Double, pays ingrat, un des plus stériles du département, et dont on ne parvient à fertiliser quelques points qu'à force d'engrais. Le bois, le charbon sont les plus grandes ressources de ses habitans, qui semblent porter dans leur conformation et dans leurs traits les tristes effets de leur misère et du sol malheureux sur lequel ils se traînent.

ROUTE DÉPARTEMENTALE DE PÉRIGUEUX A MENDE, PAR SARLAT.

Au départ, cette route est la même que celle de Lyon; elle l'abandonne près de la petite ville de Thenon, qu'elle traverse. Moins fréquentée que celle de Lyon, et offrant quelques monumens assez rapprochés de cette dernière pour être placés dans son parcours, nous lui avons préféré pour leur désignation cette route. Ainsi, Thenon, Montignac, Fanlac, Plazac, Thonac, Aubas, Saint-Amand, Lacassagne sont déjà signalés. Pour connaître les monumens que renferment ces communes, le voyageur de Périgueux à Mende devra donc recourir à la description de la route de Lyon, et reprendre le parcours de celle de Mende après Saint-Amand, où une course lui eût fait admirer l'église monacale du XIIe siècle, dont nous avons mis sous ses yeux le dessin.

Arrivé à Saint-Géniès, plusieurs monumens s'offri-

ront à ses regards. Les vestiges d'un antique édifice lui rappelleront le château d'une branche des Gontaut, dépendant plus tard de la baronie des Salignac ; une chapelle bâtie sur un rocher, ayant appartenu jadis aux seigneurs du château, lui dira le style architectonique du XIVe siècle. Ce monument, de forme parallélogramique, avec sa toiture élancée, une inscription gravée sur son fronton et ses peintures décorées de légendes en lettres gothiques, mérite une étude sérieuse. Dans la même commune, le château de Pelvézis, plus remarquable encore par ses souvenirs royaux, préoccupera vivement son esprit. Saint Louis, se rendant à Cadouin pour visiter le saint suaire avant son départ pour la sixième croisade, logea dans ce château et donna ses audiences sous un ormeau que les siècles ont vivifié et que les hommes n'ont pas abattu. Les rois n'ont pas le privilége de contenter tout le monde. La chronique raconte que ce monarque n'ayant pas voulu se rendre à Sarlat dans la crainte d'être obligé de se mêler d'un différend qui existait entre l'abbé du monastère et les bourgeois, au sujet de certains droits de commune, les Sarladais mécontens lui en gardèrent long-temps rancune. Ils refusèrent de le reconnaître comme saint, et persévérèrent, pendant près de cinq cents ans, à ne pas vouloir placer son nom dans leurs litanies. Ce ne fut que sous Louis XIV que la fête de saint Louis fut célébrée dans le diocèse de Sarlat. Le château de Pelvézis est au-

jourd'hui la propriété de M. Dubernard de Montmège. A gauche de Saint-Géniès, les communes d'Archignac, Nadaillac, Paulin, Jayac lui offriront des châteaux à étudier, et celle d'Archignac, les traces d'un dolmen avec quelques haches celtiques disséminées sur le sol; à droite, dans la commune de Valojoulx, où l'on découvre du manganèse à l'état d'oxyde et mêlé d'un peu de plombagine, un château gothique; à Lachapelle-Aubareil, le château du Manègre, remontant au XIVe siècle, une grotte dans laquelle on pénètre facilement et un dolmen ou autel druidique. En prenant le chemin de grande communication n° 46, le voyageur arrive à Salignac, chef-lieu de canton. Là est un château que le nom seul de ses anciens maîtres eût illustré, si son ancienneté et son genre d'architecture ne le rendaient remarquable. Il remonte au XIIe siècle et appartenait aux Salignac-Fénelon. Érigé en baronie en 1460, il passa dans la famille de Gontaut de Biron, plus tard dans celle de Bonneval, et la maison de Noailles le possédait en 1791. Dans la même commune existe encore une modeste habitation qu'on a désignée jusqu'à présent sous le nom trop pompeux de château de Turgou. Il ne lui fallait, pour l'illustrer, que le mérite de son ancien maître. Là naquit de Coste de Lacalprenède. On croit qu'il y composa plusieurs de ses romans. Dans les environs de cette propriété, on trouve une grande quantité de fer hématite; quelques morceaux offrent des dendrites

de manganèse. A Borrèze, on découvrit, il y a peu d'années, plusieurs tombeaux en pierre dont l'ancienneté fut reconnue. Eyvigues offre les restes d'un dolmen nommé dans le pays la *Roche-Noire*. On y voit aussi le château du Claud, parfaitement conservé et l'œuvre du XVe siècle. L'une de ses salles possède des sculptures en bois très remarquables. C'est dans cette habitation que mourut, en 1836, le général d'Anglars. A Simeyrol, on trouve une espèce de lignite que l'industrie et l'agriculture pourraient utiliser. Il est vrai que ce lignite est de médiocre qualité ; il serait néanmoins bon pour servir à la calcination de la chaux en grand et à la production des cendres végétatives. Carlux, chef-lieu de canton, possède les ruines d'une ancienne forteresse qui, dans le moyen-âge et dans les guerres de religion, rendit ce bourg le théâtre de nombreuses luttes sanglantes. Les Anglais occupaient ce château en 1406. En fouillant dans ces ruines, on découvre quelquefois des boulets d'un très gros calibre et diverses pièces de monnaie. Dans l'intérieur de la cour, il existe un puits que l'on croit très profond. La forteresse de Carlux fut incendiée par les Anglais à l'époque où ils furent forcés d'abandonner la Guienne. Dans la même commune, au pied d'une butte appelée Poujol, on remarque les traces d'une construction qui fut un ermitage ; sur le Puy-Lagarde, des restes de redoutes élevées dans le temps des guerres civiles, et, sur le coteau de Calviot, les ruines d'une église

dédiée à saint Eutrope, où jadis venaient en pèlerinage plusieurs estropiés pour solliciter leur guérison. A quelques kilomètres de Carlux, dans la commune de Saint-Vincent-le-Paluel, le petit vallon de l'Hénéa a conservé de nombreuses traces d'un passé difficile à expliquer par l'histoire, mais fertile en conjectures. D'abord, son propre nom, ceux du village des Hermies et du Pech-de-Jou, dont l'étymologie rappelle l'antiquité et sa mythologie; des ruines romaines, sur lesquelles ont été construites deux chétives habitations, et la dénomination de La Salvie, qu'elles portent aujourd'hui, et que les habitans traduisent par *Lou Salvadour,* malgré la grande quantité de cercueils en pierre qui les entourent. Ces ruines sont une baignoire ou *lavacrum* en ciment, et une arcade à plein cintre sous laquelle passaient les eaux presque à leur sortie du pied d'un coteau voisin pour arriver dans cette baignoire. Quel fut cet établissement? Ses débris sont muets comme les tombeaux qui les entourent, et leur nom de *Salvadour,* contrastant avec la mort, multiplie les conjectures. Plusieurs fragmens de vases, de marbres, et des marches établies dans cette cuve, nous portent à croire que là fut jadis un établissement de bains ou un baptistaire des premiers siècles. En admettant l'une ou l'autre de ces conjectures, on s'explique la présence en ce lieu de tant de cercueils.

En suivant le vallon marécageux qui a donné à la commune de Saint-Vincent le surnom de *Paluel*, se

trouve, au milieu même de ce vallon, un mamelon escarpé sur lequel repose le château de Paluel, monument entouré d'une double enceinte quadrilatère et offrant des constructions des xe et xve siècles. Ce château a conservé ses tours, ses créneaux et son ancienne physionomie. Sur la clef de la voûte de la porte d'entrée, on lit cette inscription : *Tibi*, pour donner sans doute aux visiteurs, en entrant, une idée de la cordiale hospitalité de ses maîtres.

Un peu plus loin, dans la commune de Sainte-Nathalène, il existe une grotte remarquable connue sous le nom de Rofie. On y voit des concrétions d'une blancheur éclatante, et à la lumière elles brillent comme des cristaux. L'entrée de cette grotte est difficile. Dans la commune de Proissans, les restes d'un camp gaulois, dont l'enceinte est encore bien conservée, méritent d'être visités.

En reprenant la route près de Sarlat, les châteaux que l'on aperçoit à gauche, sur le sommet de deux coteaux, sont Campagnac et Temniac; le premier, bâti dans le xive siècle par la famille de Plamont, ayant appartenu aux maisons de Belcaire, d'Abzac, de Roux, est aujourd'hui possédé par M. Record; le second était, dans les viiie et ixe siècles, la propriété des comtes de Périgord, qui le vendirent en 890 à l'abbé du monastère de Sarlat. Ce château, brûlé en 1560 par le marquis de Duras, fut restauré par François de Saint-Nectaire, qui y établit un séminaire.

Incendié de nouveau, en 1652, par les troupes du prince de Condé, il fut restauré par François de Salignac de Lamothe-Fénelon, oncle de l'immortel archevêque de Cambrai. En 1789, il appartenait encore aux évêques de Sarlat. La chapelle qui l'avoisine fut fondée, en 1424, par Bertrand de La Cropte. A droite, avant d'arriver à Sarlat, il est plusieurs châteaux en ruines que nous devons signaler. Le château de Commarque, situé sur la rive gauche de la Béône, dans la commune de Marquay. Ce château, d'abord la propriété de la famille de ce nom, fut donné aux templiers, et passa, en 1263, dans la maison de Beynac. En 1431, les Anglais s'en emparèrent; en 1569, il fut pris par le sénéchal du Périgord et rendu plus tard au baron de Beynac, à qui il appartenait. Le château de Beyssac, bâti sur un escarpement de la rive droite d'un vallon solitaire qu'il domine. Des pans de murailles avec leurs créneaux, des guérites en pierre, des restes de tours existent encore, et à tous ces décombres se rattachent les tristes souvenirs de scènes sanglantes dont retentirent la cour des maréchaux de France et le parlement de Bordeaux. Enfin, le château de Boisseral, dans la commune d'Allas, appartenant jadis aux évêques de Sarlat. Arnaud de Royard y passa tout le temps de son épiscopat, depuis l'année 1330 jusqu'en 1334, époque où il y mourut. On disait que son âme y revenait, et ses successeurs effrayés abandonnèrent cette maison de campagne en laissant

à la commune la dénomination de leur titre. Cet abandon, sous le rapport de l'agrément, leur coûta peu. La contrée occupée par ces divers châteaux n'offre en général que des coteaux dépouillés, des rochers ou des bois.

Sarlat est le chef-lieu de l'arrondissement. Cette ville doit son origine à une abbaye de bénédictins fondée dans le VIIIe siècle, sous le nom de Saint-Sauveur. Le pape Jean XXII érigea cette abbaye en évêché en 1317, et le chapitre fut sécularisé en 1559. Sarlat est situé dans une vallée ouverte du nord au midi et dominée par des coteaux à l'est et à l'ouest. Cette ville possédait, avant 1789, un siége de sénéchal, un présidial, une élection et un grand nombre d'établissemens religieux. Saint Louis, en 1274, y avait fondé une maladrerie; l'abbé du monastère, un hôpital qu'il établit dans le voisinage de l'église abbatiale; Élie Lacroix, en 1348, un autre hôpital qu'il plaça dans le faubourg de la Bouquerie; François de Beauvau, en 1692, l'hôpital général, et Henri de Montesquiou, en 1760, la communauté des Filles-du-Bon-Pasteur. Le couvent des Cordeliers avait été fondé en 1260 par le baron Gaillard de Beynac. Les récollets, les clarisses et les religieuses de Notre-Dame avaient été établis sous l'épiscopat de Louis II de Salignac. Le couvent des Dames-de-la-Foi fut fondé, en 1684, par François de Salignac; le séminaire, deux ans plus tôt; un collége en 1578, par Blancher, con-

seiller au parlement de Bordeaux, et le collége actuel, en 1754.

De ces divers établissemens, trois seulement ont échappé aux orages du temps et de la politique : l'hospice, le séminaire et le collége, monumens éminemment remarquables par leur belle position, leur développement et leur admirable tenue. Les bâtimens de l'évêché supprimé en 1793 servent aujourd'hui de maison de ville, de tribunal et de justice de paix, et ceux du couvent de Notre-Dame ont été convertis en sous-préfecture, caserne de gendarmerie et prisons.

Sarlat était une ville fortifiée qui eut à soutenir plusieurs siéges, dont le plus mémorable fut celui de 1587. Le vicomte de Turenne était l'assiégeant, avec ses troupes, qui faisaient seules le tiers de l'armée du roi de Navarre, auxquelles il promettait que cette expédition enrichirait jusqu'au moindre soldat. « Il justifia parfaitement, dit Sully, le proverbe que les » grands prometteurs tiennent le moins. Il reçut de- » vant cette bicoque un échec qui aurait dû le con- » vaincre une bonne fois de la vanité de ses préten- » tions. Aussi, ajoute Sully, le vicomte eut le malheur » de n'être plaint de personne. »

Les habitans de Sarlat, dans les XIIe et XIIIe siècles, luttèrent avec une énergie et une opiniâtreté extraordinaires contre les religieux et les seigneurs du voisinage, qui s'efforçaient de leur ravir les droits qu'ils avaient acquis par l'affranchissement de leur com-

mune. La fermeté de leur caractère et la justice de leur cause leur rendirent la paix avec leur indépendance administrative, et, par un traité signé en 1285 entre les consuls et l'abbé du monastère, la commune fut reconnue et mise en possession de l'administration de la ville et de la police, avec le droit d'avoir un sceau pour sceller ses actes.

Le sceau dont se sert aujourd'hui la ville est un écusson de gueules à la salamandre d'or, qui n'était primitivement qu'une S au chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or.

Indépendamment des établissemens publics, tous remarquables, il est plusieurs autres monumens, à Sarlat, qui méritent une attention particulière. L'ancienne église cathédrale, offrant un clocher du xe siècle, une nef de la renaissance et un abside du xiie siècle; les statues placées au-dessus de la porte d'entrée représentant le comte Bernard et sa femme, bienfaiteurs du monastère, dans le xe siècle, et l'abbé Odon, qui reçut leurs libéralités; une chapelle sépulcrale située dans l'ancien cimetière, et bâtie dans le xiiie siècle pour honorer la mémoire de l'abbé Robert, dont la charité s'était montrée inépuisable pendant une peste violente qui fit périr dans la ville et ses environs 2,500 personnes; les décorations extérieures de l'ancienne salle des synodes, bâtie en 1321, servant aujourd'hui de palais de justice, et la maison de La Boétie, située sur la place qui précède l'église. C'est

dans cette maison, dont la façade rappelle la belle époque de la renaissance, que l'ami de Montaigne composa son traité *De la servitude volontaire.*

Les anciens fossés de la ville ont disparu pour faire place à de jolies promenades; mais il existe encore une grande partie des murailles d'enceinte, qui conservent à cette ville la physionomie de son passé.

L'arrondissement de Sarlat, situé dans la partie sud-est du département, est borné, au levant, par le département de la Corrèze; au nord, par l'arrondissement de Périgueux; au couchant, par celui de Bergerac, et au midi, par le département du Lot. Il est arrosé par deux rivières, la Dordogne et la Vézère, par cent trente-trois ruisseaux, dont les principaux sont le Céou, l'Hyronde, le Coly et la Béone; par plusieurs fontaines, dont les plus importantes sont celles de Salibourne, dans la commune du Coux, de Bouzic, de Castelnau, de Bigaroque, de Saint-Crépin, de Marnac, de Saint-Vincent-de-Cosse, de Vitrac, les deux de Sarlat, et par trois étangs, dont le plus remarquable est celui de Grolejac. Malgré ces nombreux cours d'eau, l'arrondissement n'est pas également arrosé, ce qui contribue à rendre stérile une partie de son terrain. Du froment, du seigle, de l'orge, du maïs, de l'avoine, du vin, des châtaignes, des noix, des pommes de terre et du chanvre forment ses principaux produits. Cet arrondissement fournit les meilleures truffes de tout le département. Les huiles,

les vins, les fers et les bestiaux constituent son commerce et son industrie.

Les habitans de cet arrondissement sont en général actifs, intelligens, hospitaliers, francs quelquefois jusqu'à la rudesse, indépendans, mais de cette indépendance que donnent la raison et le sentiment de la justice. La Boétie fut le type du caractère sarladais.

A Temniac, près de Sarlat, il existe un grès très fin dont on peut faire des meules pour affiner.

Après avoir parcouru Sarlat et visité ses établissemens, le voyageur, avant de reprendre son chemin, doit faire une excursion sur la route n° 1, qui se dirige vers Cahors. Jamais contrée ne lui offrira plus de monumens divers placés dans une même direction. A peine sorti de la ville par cette vallée, au milieu de laquelle se trouve Sarlat, et qui, ouvrant un courant d'eau du nord au midi, lui fut si souvent funeste par ses terribles inondations, il rencontrera à gauche une maison, jadis l'église de Saint-Nicolas, bâtie en 1280, et la malaudie ou maladrerie fondée par saint Louis; plus loin, la Croix-d'Espic, habitation gothique au pied de laquelle surgit une abondante fontaine; tout près de là, le château de La Boétie, qui donna son nom à la famille d'où sortit ce *grand homme de bien*, l'illustre ami de Michel Montaigne, et à droite, sur la route de Domme, au lieu qui porte le nom de *Peyro-Lèvado,* un autel druidique. En suivant le vallon arrosé par le ruisseau de Cuse, on aperçoit le château

de Griffouil, bâti sur un rocher, et un pressoir à huile, usine importante, la providence du pauvre et l'auxiliaire de l'industrie. Ici la nature se montre sauvage, et les rochers caverneux qui bordent la vallée augmentent l'horreur de cette agreste solitude. Mais, des hauteurs de Vitrac, le pays change d'aspect, et la vue de la Dordogne avec ses sinuosités, la plaine qu'elle arrose et les nombreuses habitations qu'on y découvre, offre un paysage délicieux. Là se déroule devant vous le tableau le plus animé, dont le point principal est le Mont de Domme, sur lequel est bâtie la ville de ce nom. Cette position est si belle, que, sur le rapport qu'en fit Pierre Barbet, archevêque de Rheims, à Philippe-le-Hardi, ce monarque y fit construire, en 1280, une forteresse qui remplaça celle que Simon de Monfort, chef des croisés contre les Albigeois, avait fait raser en 1214.

Domme, dans son origine, est bien antérieur à cette époque. Les débris, les souvenirs antiques qui l'entourent en sont la preuve. A Cénac, ou Domme-Vieille, le lieu connu sous le nom de Ville-de-Quinte, est jonché de briques, de tuiles, de pierres taillées en débris, et, au milieu de ces décombres, il n'est pas rare de découvrir des médailles romaines, des fragmens de vases, des amphores et des urnes cinéraires. Au moulin de Saint-Front, presqu'au pied de Domme, on trouve des débris d'anciennes constructions, des médailles antiques, des instrumens gaulois et un cha-

piteau d'ordre corinthien, servant aujourd'hui de base à une croix. Les dards, les traits, les pierres de fronde en silex, que l'on rencontre à un kilomètre de Domme, dans la grotte de la Combe-Grenant, prouvent que cette grotte fut habitée long-temps avant l'invasion romaine, et la plaine de Born, voisine de Domme, qui fournit aujourd'hui de belles meules de moulin et d'excellentes terres à foulon, nous offrant des fragmens de haches antiques, des dards et de nombreuses pierres de fronde, démontre aussi que cette contrée fut peuplée d'habitans à une époque des plus reculées.

Domme tel que nous le voyons est moderne. Réduit, en 1412, à moins de cent habitans par l'effet des guerres et presque détruit, il se releva peu à peu, pour être en proie à de nouvelles luttes. En 1346, les Anglais s'en emparèrent par trahison et l'eurent en leur possession pendant un an. En 1369, les comtes de Cantebruze et de Paimbroc, aidés de Jean Chandos et de Robert Knolle, voulurent reprendre cette ville; mais, après quinze jours d'efforts impuissans, ils levèrent le siége. En 1383, le même parti ne fut pas plus heureux : s'étant rendu maître du château de Domme-Vieille, il essaya de s'emparer aussi de la ville; repoussé, il perdit même le château qu'il occupait. Vers la fin de la même année, revenant à la charge par surprise, il prit le château et la ville; mais le maréchal de Sancerre l'en expulsa quarante jours après. En 1417, Bertrand d'Abzac de Montastruc avait

le gouvernement de la ville et des deux châteaux; abandonnant le parti du roi de France, il embrassa celui des Anglais, à cette époque le plus fort; pris en 1428 avec sa femme et son frère par Jean Carbonnières de Jayac, qui s'était emparé de Domme, il y eut capitulation, et cette ville, ainsi que ses deux châteaux, rentrèrent sous la domination de Charles VII dit le Victorieux. Les habitans étaient si malheureux au milieu de toutes ces luttes, qu'ils quittaient tout et s'en allaient en Espagne ou ailleurs, malgré la défense qui leur en était faite, sous peine de confiscation de leurs biens. Domme eut encore à souffrir dans les guerres de religion; le capitaine Vivant le prit en 1588.

Cette ville possédait autrefois de grands priviléges; elle avait droit de collége et de communauté avec puissance de créer des consuls, et était exempte de tailles, emprunts et de tous autres subsides. Ces priviléges, octroyés à Bordeaux en 1283 et confirmés à Auch en 1285, ne sont plus aujourd'hui que de l'histoire ancienne.

Domme est un chef-lieu de canton, et sa position sur les bords de la Dordogne favorise son commerce, qui consiste en vins, en feuillards et en carassone.

Au-delà de Domme, dans la commune de Saint-Aubin-de-Nabirat, on trouve des fragmens de haches celtiques, et je me rappelle y avoir découvert moi-même un polissoir dont s'étaient servis les Gaulois



pour polir leurs haches. Dans cette même commune, sur la rive droite du Céou et sur une colline s'élevant en amphithéâtre dont le coup d'œil est des plus agréables, existe le château du Repaire, bâti en 1590 par une dame de la noble maison de Sainte-Alvère, et qui, à cette époque, devint en Périgord le siége de la famille de Beaumont, originaire du Dauphiné. Ce château, presque incendié en 1793, perdit alors ses anciens maîtres.

A gauche de la ville de Domme, ce sont les rochers de Caudon que l'on aperçoit. Presque à leur centre se trouve une église monolithe, et, sur leur sommet, la gracieuse et pittoresque habitation de M. Lucien de Maleville. Dans ce riant tableau, que de ruines à observer comme autant d'ombres qui en relèvent le mérite! Ici ce sont celles de la forteresse de Vitrac, dont la dénomination ancienne était *Montestiva*. Cette place, occupée par les Anglais, et un sujet continuel d'alarmes pour les Sarladais, fut démolie par ces derniers en 1379, avec l'autorisation de Charles V; là les ruines de Labro, sur lesquelles on débite des milliers de contes; celles de l'ancien prieuré des Veyssières, dont la fondation remontait à Hugues-Capet, et qu'Armand de Gontaud supprima dans le xv[e] siècle; presqu'en face de Caudon, au bord même de la Dordogne, celles du *Logis*, aujourd'hui de *La Sagne*, où l'on voit une ligne de fondations qui a près de trente mètres de long, et dont la surface est couverte

de débris de tuiles, de briques, d'urnes, de vases de toutes les formes, de cippes, et où l'on rencontre quelquefois des médailles romaines; enfin, un peu plus loin, dans la commune de Laroque-Gageac, où la découverte de briques à rebords, de morceaux d'aqueduc en ciment, de médailles romaines et de deniers d'argent, frappés à Limoges sous le règne d'Eudes, dans le xe siècle, annonce une haute antiquité; deux châteaux en ruines, bâtis dans l'intérieur d'un rocher escarpé, jadis inexpugnable, dont l'un appartenait aux évêques de Sarlat et l'autre à la famille Fénelon.

Après Laroque, nous trouvons Beynac, dont le château, bâti dans le xe siècle, servit de refuge aux Albigeois et fut attaqué par Simon de Monfort. Ce château était une des quatre baronies du Périgord. Dans son enceinte existait un monastère qui, dans le xve siècle, fut transporté dans le bois d'Aubrillac. La maison de Beynac s'étant éteinte, la terre fut érigée en marquisat, sous Louis XIII.

L'aspect de ce château est formidable. La tour la plus élevée qu'on y remarque servait de logement à un damoiseau ou premier vassal du seigneur.

Placée sur un rocher perpendiculaire à la rivière et excessivement élevé, cette gothique demeure, image de la féodalité, plane sur plusieurs châteaux, qu'elle semble protéger ou menacer. Des fenêtres de cette salle immense, où se tenaient les assemblées de la noblesse de la province, on a sous les yeux les

châteaux de Castelnau, de Marqueyssac, des Mirandes et celui de Feyrac, jadis la propriété de la famille de Vivant, plus tard de celle de Blancher, et aujourd'hui appartenant à M. Gueyraud. Dominant la vaste plaine de la Dordogne, il est peu d'habitations en Périgord qui offrent un coup d'œil plus admirable.

Après cette excursion, le voyageur, rentrant à Sarlat par Vézac pour reprendre sa route, remarquera dans ce trajet des tombeaux du moyen-âge taillés dans le rocher, et le fameux Roc-du-Diable, sur lequel l'ange des ténèbres, disent les paysans, imprima ses cinq doigts avant le déluge.

En sortant de Sarlat, c'est à La Malaudie que, prenant à gauche, on se retrouve sur la route de Mende, n° 13. Le parcours de cette voie jusqu'au village du Touron présente des traces non équivoques d'un séjour d'habitans, à une époque très reculée. Dans la campagne avoisinant le Roc-Lomier, les hameaux de Moussidière, de Madrazès, du Camborn, d'Oliviers, de Lacaneda et de Vialard, on rencontre souvent des haches celtiques, des traits, des dards en silex, des armures de flèche, des pierres de fronde et d'autres armes, également en silex, qui n'ont pu appartenir qu'aux Gaulois. Sur les hauteurs d'Oliviers, on découvre aussi des restes de constructions romaines, des fragmens d'urnes, et il y a peu d'années qu'on y trouva un casque antique qui a été déposé dans le musée départemental. Mais c'est surtout à La-

caneda que le séjour des Gaulois est incontestable ; la preuve en est évidente dans la grotte qu'on nomme le *Pey de Lazé*. Cette grotte renferme un grand nombre de débris d'ossemens d'animaux du pays, d'une taille extraordinaire, mêlés à des fragmens de silex noirs, et, parmi ces silex, on reconnait des haches ébauchées, des traits et des dards commencés. La quantité de ces silex est si grande dans l'intérieur et à l'extérieur de cette grotte, qu'il est probable qu'à une époque très reculée, où l'usage du fer et du cuivre était inconnu, la famille gauloise qui avait pris pour demeure cette grotte, qu'elle avait fortifiée, y travaillait les armes et les outils dont elle avait besoin pour se procurer son existence et se défendre contre ses agresseurs.

Le vallon de Vialard laisse apercevoir aussi quelquefois des dards en silex, des traits et des pierres de fronde, instrumens de chasse ou de guerre, lancés au hasard contre une bête sauvage ou un ennemi dangereux.

Cette contrée, triste et abrupte, est cependant intéresssante sous les rapports géologique et minéralogique ; elle offre à Madrazès du manganèse, et, dans les vallées du Camborn et de la Mauretie, beaucoup de bois pétrifiés.

C'est dans ce voisinage qu'existe en débris l'ancienne forteresse de Monfort, à laquelle se rattachent de nombreux souvenirs. Le pape Nicolas Ier en fait

mention dans une lettre adressée en 866 à Assevarius, abbé de Sarlat. Au commencement du XIII[e] siècle, elle appartenait à Bernard de Casnac, gendre de Raymond III, vicomte de Turenne. A cette époque, Simon de Montfort s'en emparait. Peu de temps après, elle devenait la propriété de la maison de Bouillon, passa plus tard dans celle de Turenne, fut vendue en 1664 à Gaston, duc de Roquelaure, et appartenait en 1789 à la famille de Noailles. Parmi les priviléges attachés à la terre dépendant de ce château-fort, étaient la culture du tabac et le droit d'avoir un juge ordinaire et un papier timbré avec le nom de Montfort.

Arrivons à Carsac, qui n'est éloigné de la route que de 250 mètres environ. L'église est le premier monument qui nous frappe. Une corniche extérieure ornée de têtes monstrueuses et deux ibis grossièrement sculptés sur une arcade nous rappellent l'époque des Goths. A l'intérieur, les voûtes, à nervures, sont terminées par des figures à longue barbe, et l'une des clefs de la voûte de la nef porte la date de 1530, époque d'une restauration. Ce monument est précieux. Mais il est encore dans cette commune des ruines qui, sous le rapport archéologique, excitent un plus vif intérêt. C'est un aqueduc qui prenait les eaux à la fontaine du Bouissou et les conduisait à deux kilomètres, dans une villa romaine dont on retrouve les antiques débris dans les champs de Saint-Rome. Cet aqueduc, tracé en grande partie dans le rocher, et passant à la Gazaille,

autre lieu très ancien, est encore visible dans plusieurs endroits, et offre un ciment plus dur que la pierre et susceptible de recevoir le poli le plus parfait.

Si les Gaulois semblaient fuir les fleuves, les grandes rivières pour se fixer près des ruisseaux ou des fontaines, les Romains, au contraire, recherchaient les grands cours d'eau, les vastes plaines pour bâtir leurs villes ou placer leurs maisons de campagne. C'est ainsi que les bords de la Dordogne offrent de nombreuses traces de leur séjour.

A Aillac, le voyageur visitera plusieurs grottes qui servirent jadis de demeure aux premiers habitans de cette contrée; à Calviac, où existait, à une époque très reculée, un monastère, les débris de tuiles, de ciment, de briques, de fondations qu'il remarquera dans quelques champs, lui décèleront leur origine romaine; à Saint-Julien, il observera de semblables débris et la belle fontaine qui les avoisine, ainsi que le village dont le nom est Mareuil; à Sainte-Mondane, une grotte, une belle fontaine et le château de Fénelon, que sa belle position, son péristyle, sa double enceinte et quelques sculptures en bois, rendent moins intéressant que le grand homme qui y prit naissance.

La vertu est l'attraction des cœurs; le fanatisme, au contraire, mélange hideux de dévotion aveugle, de férocité calculée, de faux zèle et d'hypocrisie ambitieuse, en est la répulsion. Leur souvenir a la même puissance. Dans le château de l'immortel Fénelon, dont

voici le dessin, il n'est point de vérité qui ne soit aimable; et si l'on se trouvait dans celui de Blaise de Montluc, il n'en est pas qui, par réminiscence, ne parût douteuse et dure.



A Veyrignac, à côté d'un château gothique, on remarque sur un monticule une tombelle que l'on croit gauloise et un étang qui, par son étendue, mérite d'être signalé.

Grolejac, que la route traverse et où est établi un pont pour le passage de la Dordogne, possède deux objets dignes de fixer les regards : un beau château qui appartint jadis à une branche des Fénelon, qui depuis fut reconstruit presque en entier et qui est aujourd'hui la propriété de M. Lavelle, avocat distingué ; un vaste étang très poissonneux et en hiver le rendez-vous des oiseaux de passage; sa surface,

couverte de toutes sortes de plantes marécageuses, lui donne un aspect riant qui contraste avec l'aridité des coteaux qui le dominent. Il est probable que cette grande nappe d'eau voisine de la Dordogne finira par s'ouvrir un passage vers cette rivière et abandonnera un jour à l'agriculture le bassin qu'elle occupe.

Au-delà de Grolejac, il est un village dont les habitans ont une réputation magique. On n'en parle dans la contrée qu'en disant d'eux : *les sorciers de Liobou*. Mais sont-ils vraiment tous sorciers? S'il en était ainsi, le voyageur qui abandonne là le département, pour passer dans celui du Lot, laisserait derrière lui le plus merveilleux des prodiges.

ROUTE DÉPARTEMENTALE DE PÉRIGUEUX A LIMOGES, PAR EXCIDEUIL.

Cette route, l'une des plus agréables et des plus pittoresques du département de la Dordogne, parcourt les riantes vallées de l'Isle et de la Loue. Jusqu'au-delà d'Excideuil et à sa droite, roulent, parallèlement avec elle, les eaux limpides de l'Auvézère, pour venir se jeter dans l'Isle. Tout est remarquable dans son trajet. Pour sortir de Périgueux, après avoir longé une partie du cours Montaigne, elle tourne à droite, suit dans toute sa longueur la belle promenade de Tourny, descend à l'Arsault, faubourg ainsi nommé, non à cause d'une arcade gothique qui paraît encore, mais de sa position au pied d'un rocher menaçant *(arduus saltus)*,

et voit s'ouvrir devant elle une délicieuse plaine parsemée de gracieuses habitations et d'utiles établissemens. C'est là qu'est située l'usine de Barnabé, où, pour la première fois en Périgord, les marbres furent sciés, travaillés et polis par les soins de M. Auguste Dupont, de regrettable mémoire. Trélissac est la première commune que l'on rencontre. Son église, du XIIIe siècle, et une jolie habitation nouvellement restaurée et embellie par M. Magne, jurisconsulte distingué, et aujourd'hui ministre des travaux publics, méritent d'être signalés.

La plaine ne conserve pas toujours sa même largeur; elle se resserre souvent, et la rampe de quelques coteaux arrive presque jusqu'aux bords de la rivière. Sur l'une de ces collines se trouve le château de Trigonant, monument du XVe siècle, ayant appartenu à la maison de Cugnac, possédé aujourd'hui par la famille Margat, et qu'un badigeon à l'eau de chaux a rendu blanc comme un cygne. Le point de vue qu'offre la terrasse de ce gothique édifice est admirable. Les regards se promènent au loin sur deux larges vallées d'où descendent en serpentant les eaux de l'Isle et de l'Auvézère, pour opérer leur jonction tout près du beau château d'Escoire.

Dans la plaine de Bassillac, en-deçà d'Escoire, passait jadis une voie romaine, dont le souvenir s'est conservé par une tradition confirmée par d'antiques débris. Un endroit de l'Auvézère porte encore le nom

de Pont-Roumieu, et les bords de cette petite rivière, au lieu appelé la Ville-de-Boulogne, couverts de fragmens de tuiles, de briques à rebords, de ciment, de tronçons de colonnes, laissent parfois découvrir quelques médailles romaines. Frotaire de Gourdon, pour protéger Vésone contre la fureur des Normands, y avait fait bâtir en 980 une des quatre forteresses dont il avait entouré cette ville. Les ruines de cette forteresse portent aujourd'hui le nom de château de Rognac.

Trigonant n'est point le seul château que possède Antonne. On y en remarque un autre, bien plus curieux sous le rapport des arts et de l'histoire : c'est celui des Bories, depuis long-temps la propriété de la maison de Saint-Astier. Détruit, relevé ou restauré suivant les vicissitudes des temps plus ou moins orageux, tel qu'il est aujourd'hui, il remonte à l'année 1497. Dévoué par son maître à la réforme de Calvin, il fut assiégé et pris par les catholiques en 1592, et plus tard, fidèle au roi, il fut, en 1653, pris par les frondeurs. Depuis cette époque, une tempête épouvantable gronda sur ses tours ; ses maîtres étaient absens ; heureusement, l'orage l'épargna. Son escalier, œuvre de la renaissance, mérite d'être visité. A Antonne, dans le village de Chause, on trouve aussi un énorme rocher isolé que les habitans du lieu ont converti en monument. C'est le trône d'un roi qui règne sur des fantômes. Le voisinage d'un ancien cimetière

est sans doute l'origine de ce conte populaire. A Savignac-les-Églises, dont le chef-lieu, dit-on, était autrefois une ville importante nommée *Plaisance*, le voyageur pourra visiter quelques restes d'architecture d'une décoration remarquable et des bancs de calcaire jurassique compacte, fournissant des pierres lithographiques d'un bon grain, d'une teinte agréable, mais malheureusement d'un format trop petit; à Mayac, un château moderne pittoresquement situé et d'anciens tombeaux en pierre ; à droite, et à quelques kilomètres de la route, dans la commune de Sainte-Eulalie, les traces de deux camps dont les retranchemens sont encore très apparens et dans l'enceinte desquels on trouve quelquefois des médailles gauloises et romaines; à Coulaures, une grotte, le château de Conti, du xve siècle, parfaitement restauré par les soins de M. de Lestrade, son propriétaire; celui de La Reille, ayant appartenu à la noble famille de Marqueyssac, et ceux de Lacousse et de Chardeuil, d'une ancienneté non moins respectable; à Saint-Pantaly, de belles plantations de mûriers, et, aux approches d'Excideuil, des carrières de marbre dont plusieurs échantillons déposés dans le musée départemental de Périgueux feraient espérer d'une bonne exploitation les plus heureux résultats. Mais, non loin du confluent de l'Isle et de la Loue, au-dessus du lieu appelé *Pont-Devey*, près de Coulaures, à gauche, en se dirigeant vers Saint-Jory et en remontant l'Isle, il est

un monument qui doit exciter au plus haut point la curiosité de l'archéologue. C'est un assemblage de mamelons pyramidaux entourés de fossés sinueux, imitant un labyrinthe, et de rochers enlevés à leur place naturelle, dressés à une grande hauteur et symétriquement rangés en longues lignes parallèles. Qui érigea ce monument ? quelle en était la destination ? Dans la contrée, les uns l'attribuent à l'ange des ténèbres ; les autres en font une œuvre de la puissance des Romains. Les premiers ne voient dans ce travail gigantesque qu'un amusement du diable ; les seconds, que des retranchemens, un moyen de défense... Peu nous importent ces populaires versions. Ce monument est gaulois ; c'est un cromlech, et sa destination présumée fut de servir de temple et de cour de justice. Notre opinion n'est cependant point absolue, et nous saurons gré à celui qui mieux que nous déchirera le voile qui cache l'origine de cet alignement, dont l'étendue extraordinaire est d'environ trois kilomètres.

La belle position d'Excideuil, l'étymologie de son nom, *Jsis dolium* (le tonneau d'Isis), par allusion à la culture de la vigne et à la déesse de la vendange, la présence de monumens celtiques, des traces de forges gauloises, la découverte de quelques substructions antiques, des débris de ciment, des tuiles à rebords, des médailles romaines trouvées dans son enceinte et dans ses environs, font supposer avec rai-

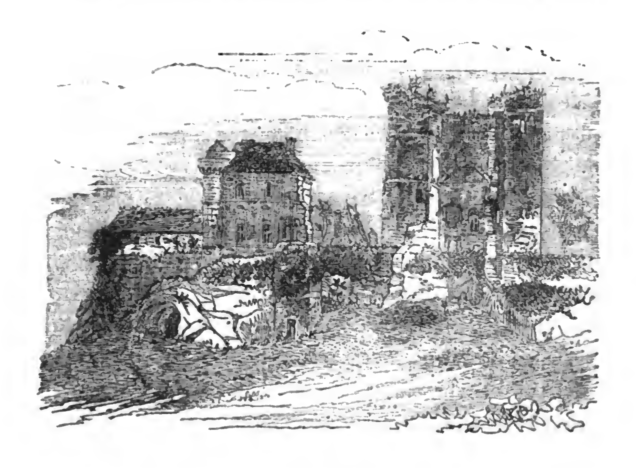
son que l'origine de cette ville remonte à une époque très reculée. Cependant, nul document historique ne fait mention d'Excideuil jusqu'au VIe siècle, et ce ne fut encore que six cents ans plus tard que la chronique lui assigna une place parmi les villes fortifiées. Son érection en commune, ses priviléges, son château, ses murs d'enceinte ne datent, en effet, que de cette époque, et ces avantages lui furent donnés par les vicomtes de Limoges, alors ses maîtres. Saint Irier, abandonnant, en 571, au monastère de Tours un oratoire d'Excideuil, est le premier qui parle de cette ville. Arnaud de Villebois, en vendant à l'évêque de Limoges l'archiprêtré d'Excideuil, en 1030, pour aider le comte de Poitiers à chasser les Normands de l'Aquitaine, est le second qui constate l'existence de cette ville. La chronique, comme on le voit, a été jusque-là bien réservée sur Excideuil ; mais, à dater de 1166, époque où les habitans de cette ville se révoltèrent contre Adhémar, leur seigneur, elle est moins silencieuse, et nous montre Excideuil jouant un rôle actif dans les guerres du moyen-âge, dans les luttes religieuses et dans les troubles de la fronde. En 1182, Richard Cœur-de-Lion, à l'instigation de Bertrand de Born, assiégeait cette ville, dévastait ses environs et s'emparait de son château. Ermengarde, vicomtesse de Limoges, se croyant plus en sûreté dans le château d'Excideuil que dans le chef-lieu de sa vicomté, venait l'habiter, en 1237, avec Guy, son jeune

fils, et y concluait un traité d'alliance avec la communauté de Puy-Saint-Front.

Excideuil fut sous la dépendance des vicomtes de Limoges jusque vers la fin du xvie siècle, époque où Henri IV, n'étant encore que roi de Navarre, en détacha cette seigneurie pour la vendre à la maison d'Escars.

Dans le xviie siècle, la seigneurie d'Excideuil devint la propriété du prince de Chalais, fut érigée en marquisat en 1613, et la terre appartient encore à la famille de Talleyrand.

Le château d'Excideuil était situé sur un plateau



dominant un vaste horizon. Murs d'enceinte, fossés,

pavillon de garde, pont-levis, hautes tours avec créneaux et meurtrières, rien ne lui manquait pour attester sa puissance et sa force. Il n'est plus aujourd'hui qu'un monceau de ruines au milieu desquelles se tiennent encore debout deux tours carrées que se disputent le lierre, les oiseaux de proie, et un pavillon d'entrée avec des bâtimens de colons.

L'église d'Excideuil, fondée dans le XIVe siècle par les vicomtes de Limoges, de l'illustre maison de Bretagne, offre des sculptures dignes de fixer l'attention.

Il est, sur la principale place d'Excideuil, un monument moderne que nous ne devons point passer sous silence ; c'est une très jolie fontaine. On devait à M. le maréchal Bugeaud une indemnité de 20,000 fr. pour les fonctions qu'il avait remplies à Blaye. Il refusa cette somme, et exprima le désir quelle fût employée à établir une fontaine dans les communes d'Excideuil et de Lanouaille. Le gouvernement accéda à sa demande ; 15,000 fr. furent mis à la disposition du conseil municipal d'Excideuil, et les cinq autres mille francs à la disposition de celui de Lanouaille. Une plaque en marbre noir rappelle, par une inscription, la générosité de M. Bugeaud.

La commune d'Excideuil n'est pas moins remarquable sous le rapport minéralogique. On y trouve des schistes ardoisiers, des argiles siliceuses ou terres à briques réfractaires, et d'excellent minérai de fer.

A Excideuil, quittant momentanément la route pour prendre à droite celle n° 17, après avoir examiné les lignites de Saint-Martin, reconnus très bons s'ils se trouvaient avec moins d'argile, les ardoisières d'Anlhiac et la forge du même nom, on arrive à Saint-Aignan-d'Hautefort. Ce bourg est un des chefs-lieux de canton du département de la Dordogne les mieux partagés. Il possède un hospice vaste, bien aéré, heureusement situé, parfaitement approprié à sa destination, régulièrement bâti et rappelant dans son ensemble le plan de la Salpétrière de Paris. Cette maison, à la fois l'asile des malades, le refuge des pauvres, le sanctuaire de l'éducation des jeunes filles, confiée à la direction charitable de quelques pieuses sœurs, fut fondée dans le XVII[e] siècle par la famille d'Hautefort. Admirable largesse dictée par l'esprit religieux d'un grand siècle, qui, en prônant l'absolutisme, flétrissait, au moins dans ses actes, les petitesses de l'égoïsme ! Le bienfait ne doit jamais être plus grand que le bienfaiteur ; seulement, une noble générosité peut établir entre eux une bienveillante proportion. C'est ce qu'on voit à Hautefort. A côté de l'hospice est le château du fondateur ; quelque remarquable que soit cette habitation, elle ne contraste point avec la grandeur du bienfait, et l'on peut dire encore aujourd'hui que les généreuses inspirations de la charité chrétienne y sont toujours les mêmes.

Le château d'Hautefort, dans son origine, remonte

au XIe siècle. C'est un bel âge pour les amateurs d'archéologie. Malheureusement pour l'histoire de l'art architectonique, ce noble manoir du troubadour Bertrand de Born n'a conservé que peu de choses de ses anciennes constructions. Il est assis sur le même plateau, élevé sur les mêmes fondations, entouré peut-être des mêmes fossés; il est, aux yeux du plus grand nombre, bien plus beau que ne leur paraîtrait son devancier; mais, en lisant les œuvres du troubadour, on voudrait retrouver les murailles crénelées, les hautes tours d'où cet écrivain, non moins fougueux guerrier que mordant satyrique, luttait contre les comtes, les barons, les rois, et le cabinet d'étude d'où partaient ses nombreuses sirventes. Cependant, Bertrand de Born, dont le funeste talent était de semer la discorde, ne fut pas toujours heureux, et les comtes, barons, princes et rois qu'il maltraitait si souvent l'en auraient puni plus d'une fois, si, par la souplesse de son caractère, il n'eût su calmer l'indignation de ses ennemis lorsqu'il se voyait entre leurs mains.

Richard Cœur-de-Lion avait contre lui une violente inimitié. Il lui reprochait non-seulement de s'être allié au jeune roi Henri III, avec lequel il était en guerre, mais encore d'avoir détourné de son parti les vicomtes de Limoges, de Ventadour, les comtes de Périgord, d'Angoulême et plusieurs autres grands seigneurs. Ce prince, ne maîtrisant plus sa colère, résolut d'humilier Bertrand de Born en le dépouillant de son château et

en le forçant à lui faire sa soummission ; il vint, en conséquence, avec son armée, devant le château d'Hautefort, et se disposait à s'en emparer par la force, lorsque Bertrand, effrayé des menaces de Richard et se voyant abandonné de tous les seigneurs qui lui avaient promis leur appui, s'empressa de rendre la place et de se soumettre. Richard lui pardonna ses torts, mais retint son château. Bertrand de Born, dans une de ses sirventes, s'en exprime ainsi : « Malgré mes » pertes, je ne me décourage pas de chanter, de me » divertir et de faire mes efforts pour recouvrer Hau- » tefort, que j'ai rendu au seigneur de Niort, qui l'a » voulu. Mais, puisque je suis venu devant lui pour » demander grâce, et que le comte, en me pardon- » nant, m'a retenu par un baiser, il ne peut plus » m'arriver de mal, quoi que l'on ait pu dire, et je me » soucie peu des médisans. » En effet, Bertrand de Born recouvra ses terres et son château.

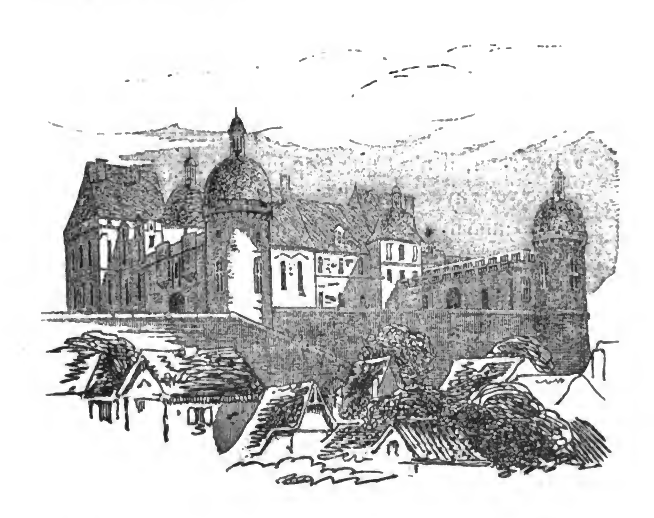
Quelques semaines plus tard, Henri II, qu'il avait brouillé avec ses enfans et qui le regardait comme l'auteur de la guerre que lui avait faite le jeune Henri III, voulant s'en venger, vint mettre le siége devant le château d'Hautefort avec la résolution de le détruire et de perdre Bertrand de Born. L'attaque fut vive et la défense courageuse ; mais, les murailles renversées, la place fut prise et avec elle Bertrand, qu'on conduisit avec toute la garnison dans la tente du roi. Le monarque indigné l'apostropha en ces termes : « Vous

» vous étiez vanté d'avoir une fois plus d'esprit qu'il » ne vous en fallait; vous voyez bien que vous n'en » avez pas trop à présent? — Il est vrai, répondit Ber- » trand, que je l'ai dit, et j'avais raison lorsque je le » disais. — Je crois, répliqua le roi, que vous en man- » quez bien aujourd'hui. — C'est que je l'ai tout perdu, » dit Bertrand; le jour que je perdis le jeune roi votre » fils, j'ai perdu tout ce que j'avais d'esprit, de savoir » et de raison. » Henri II, attendri à ce discours, et le cœur serré de douleur, au nom de son fils, tombe à la renverse, et, revenant à lui quelques momens après, s'écrie en fondant en larmes : « Bertrand, malheureux » Bertrand, il n'est que trop juste et trop raisonnable » que vous ayez perdu l'esprit en perdant mon fils, qui » vous aimait plus que personne; et moi, pour l'a- » mour de lui, je vous rends votre liberté, tous vos » biens et votre château. Je vous rends tout mon » amour, toutes mes faveurs, et je vous fais présent » de cinq cents marcs d'argent pour vous dédomma- » ger de tout le mal que je vous ai fait. » Bertrand se jeta à ses pieds et lui promit une reconnaissance éternelle. On voit par ce trait qu'Henri était le plus tendre des pères et Bertrand le plus fin, peut-être, des hommes.

Le vicomte de Born laissa plusieurs enfans; mais leur descendance masculine s'éteignit dans le XIV[e] siècle, et le château d'Hautefort passa dans la maison de Gontaut de Badefol-d'Ans, par le mariage de Mar-

the de Lafaye, dite de Born. En 1396, cette dame chargeait par procuration son mari de faire hommage de sa terre, et en son nom, au comte de Périgord.

Depuis cette époque, le château d'Hautefort, appartenant aujourd'hui à M. le baron de Damas, a été refait presque en entier. Les deux grandes restaurations datent des XVIe et XVIIe siècles. Ce dessin indiquera leur genre.



Non loin d'Hautefort, dans la commune de Tourtoirac, il existait une abbaye fondée par le vicomte de Limoges, en 1025. Elle était située dans une vallée profonde. On en voit encore des restes très

curieux. Ce sont des arcades supportées par des colonnes dont les chapiteaux sont historiés. Près de là, la chapelle Saint-Jean possède une croix de malte en pierre, d'une seule pièce, qui mérite de fixer l'attention. Badefol-d'Ans a conservé un château du XIIIe siècle. Boysseuilh en offre un autre, mais moins ancien de deux siècles, et Génis montre encore, par des débris de briques à rebord, de ciment et d'antiques constructions, les traces du séjour des Romains. La commune de Boysseuilh est remarquable sous le rapport de sa constitution géologique ; elle possède des grés rouges aussi propres à la polissure des marbres que ceux des Pyrénées.

Après cette excursion à Hautefort et dans ses environs, le voyageur reprend sa route à Excideuil. La zone qu'il va parcourir, en général très accidentée, froide, humide, n'offrant le plus souvent qu'un sol chargé de sables, de cailloux, de rochers de différente nature et hérissée de bois, ne tenta point les goûts somptueux des maîtres du monde. Aussi n'y trouve-t-on aucune trace du séjour des Romains. Mais chaque contrée tirant de sa constitution même la destination qui lui convient, celle-ci, arrosée par de nombreux cours d'eau et riche en excellent minérai, se livra à l'industrie des fers. Dans le court trajet d'Excideuil à Sarlande, commune limitrophe du département de la Haute-Vienne, où finit pour nous la route de Limoges, on compte sept forges en pleine

activité. Le minérai du pays alimente ces forges. On en trouverait même plus que n'en emploient ces usines, si l'exploitation en était régularisée comme celle de la houille. Avec des galeries de rabais garnies de chemins de fer, l'extraction et l'écoulement à de grandes distances deviendraient faciles, et de vastes amas, qu'on laisse faute d'air ou de moyen d'évacuer les eaux, seraient entièrement épuisés. Ce mode d'exploitation, praticable dans toutes les vallées un peu profondes, et que pourrait adopter l'administration pour tous les départemens ferriers, conviendrait à plusieurs gîtes dans les cantons d'Excideuil et de Lanouaille. Cette sage innovation, dont les maîtres de forges, propriétaires de mines, devraient donner le premier exemple, ferait disparaître cette mauvaise exploitation à petits puits dont les paysans criblent la terre, que l'eau force bientôt d'abandonner, qu'on ne comble jamais, et qu'on doit regarder avec raison comme très dangereux par les accidens dont ils sont une perpétuelle occasion.

L'industrie amène nécessairement l'aisance, et presque toujours l'aisance exerce une heureuse influence sur ce qui l'entoure. L'agriculture, dans cette contrée, s'en est ressentie, et, depuis bientôt un demi-siècle, par les efforts persévérans de plusieurs agronomes distingués, elle y a fait de salutaires progrès. Le voyageur y admirera plusieurs propriétés cultivées avec intelligence. A Lanouaille, il remarquera surtout

celle de M. le maréchal Bugeaud, qu'une mort pré maturée a ravi naguère à l'armée et à l'agriculture; celle de M. Lansade de Plagne, et près de Dussac, celle de M. de Courtille. Les habitations elles-mêmes un peu importantes ont été presque toutes reconstruites ou du moins restaurées.

A ces observations indispensables du présent viennent se mêler cependant quelques souvenirs du passé. Clermont, dont l'église est ancienne et curieuse, rappelle l'existence du moine Geoffroy, historien du XIIe siècle. Les dolmens de Paysac et d'Angoisse prouvent la simplicité du culte druidique, et leur présence, dans ces solitudes, n'atteste point, comme on l'a répété souvent, un isolement par principe, mais une retraite forcée de la part des druides devant les dominateurs des Gaules, ou un abri plus sûr contre la persécution de l'édit de Tibère. Enfin, avant d'abandonner Sarlande, que le voyageur étudie les détails architectoniques de l'église, le genre de construction d'un vieux château, édifices situés dans cette commune, qui est la dernière du département sur cette ligne, et il n'aura plus rien à considérer sur la route de Périgueux à Limoges par Excideuil.

CONCLUSION.

Ici finit la tâche que nous nous étions imposée. Le *Guide monumental, statistique, pittoresque et historique de la Dordogne* est terminé. Fruit de trente années d'études et de veilles assidues, de recherches constantes et de courses nombreuses, l'impression en fut commencée en 1845. Ce livre était déjà bien avancé lorsque surgirent les événemens de 1848; mais, étranger à la politique et se renfermant dans l'énoncé de son titre, il ne contenait rien qu'une révolution dût modifier. Dès le début, mon unique pensée fut de mettre en évidence tout ce que le département de la Dordogne a produit de grand et de sublime depuis des siècles, de présenter cet ouvrage au public comme un hommage rendu à la sainteté des souvenirs, à la science, aux arts, à l'histoire; de le rendre profitable à tout le monde; de lui garantir ainsi une existence aussi durable que les monumens qu'il décrit; de l'offrir, enfin, en particulier à mes concitoyens, comme un gage assuré de respectueux dévouement. Le lecteur jugera si j'ai atteint mon but!

FIN.

TABLE

ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

CLASSÉES PAR CHAPITRES.



COUP D'ŒIL GÉNÉRAL.

HISTORIQUE DES TEMPS MODERNES.

HOMMES HISTORIQUES DU PÉRIGORD.

PÉRIGUEUX.

SES MONUMENS ANTIQUES ET MODERNES.

EXCURSION DANS LE DÉPARTEMENT.

CHEFS-LIEUX D'ARRONDISSEMENS.

CHEFS-LIEUX DE CANTONS.

COMMUNES.

GRAVURES ET INSCRIPTIONS LES PLUS REMARQUABLES.

FIN DE LA TABLE.

